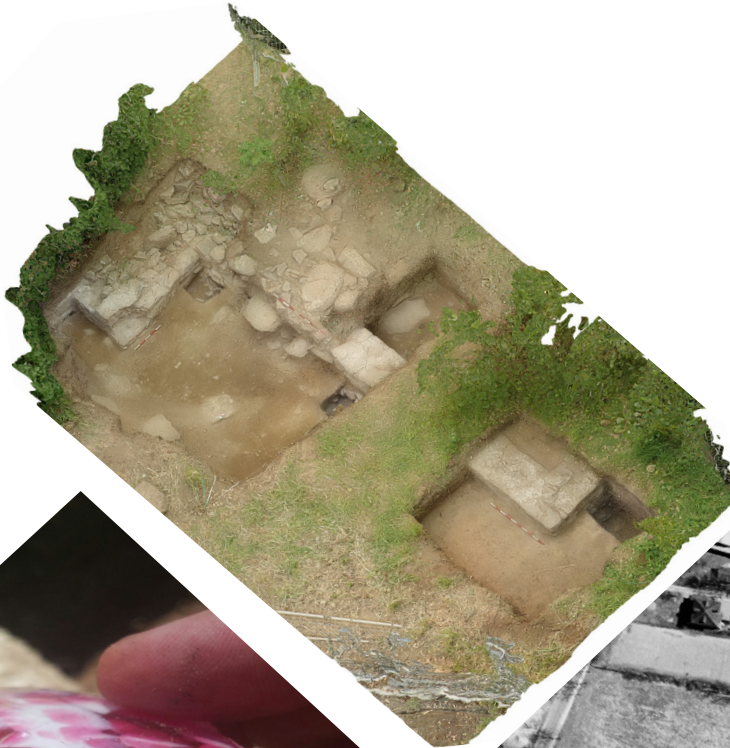


Inventaire archéologique à la Berge Armand-Frappier (BjFk-17), secteur Laval-des-Rapides, Laval, 2023



**Rapport et
Annexe 1**

Images couverture :

En haut : 2023_A_Frappier_axonometrie_site_BjFk-17_modele_3D.jpg

À gauche : 2023_op4_artefact_fin_19e.jpg

En bas à droite : Extrait d'une photographie aérienne de 1948 (48_VM97-3_7P27-057)

**Inventaire archéologique à la Berge Armand-Frappier (BjFk-17),
secteur Laval-des-Rapides, Laval, 2023**

Permis archéologique : 23-PATR-04

Mandat : DAC-ARC2-32

Entente cadre : 2557304

Appel d'offre : OS-SP-30010

Rapport préparé par :

Mathieu Mercier Gingras

Pour :

Ville de Laval

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Succursale : 3720, rue Archambault (Qc) G1P 3P9.

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Qc) J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540, Cellulaire : 514-713-4284

Adresse de courriel : info@patex.quebec

Juillet 2024

Équipe de réalisation

VILLE DE LAVAL

GABOS, Theresa

Archéologue

Coordonnatrice

Régie patrimoine, Division art et patrimoine
Service de la culture, des loisirs, du sport et du
développement social

LECLERC, Marie-Pascale

Historienne, PH. D

Agente de soutien aux opérations

Régie patrimoine, Division art et patrimoine
Service de la culture, des loisirs, du sport et du
développement social

LE VAN, Chieu-Anh

Architecte paysagiste

Chargée de projets

Gestion de projets - Parcs et espaces publics

Service des Immeubles, parcs
et espaces publics

PATRIMOINE EXPERTS S.E.N.C.

VILLENEUVE, Josée : archéologue

Coordonnatrice et coresponsable d'intervention

Terrain (inventaire manuel) gestion et révision

MERCIER GINGRAS, Mathieu : archéologue

Chargé de projet et coresponsable d'intervention

Terrain (inventaire tranchées), recherche, analyse et rédaction

Terrain

DAUPHIN, Marilou : archéologue

PERREAULT, Alexandra : archéologue

DUVAL, Louis A. : archéologue

TROTTIER, Marie : archéologue

MILMORE, Tatum : archéologue

Cartographie

CHARETTE, Philippe (archéologue et technologue)
Cartographie et arpentage

BOISARD, Solène (archéologue)
Cartographie

Infographie

PERREAULT, Alexandra (archéologue)

Édition

FORGET, Annie (archéologue)

Édition, infographie et montage

Résumé

Dans le contexte d'un contrat-cadre de services professionnels en archéologie de la Ville de Laval, Patrimoine Experts a été mandaté pour réaliser un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet d'aménagement de la berge Armand-Frappier (projet DAP-ARC2-32).

L'inventaire archéologique a été réalisé du 23 mai au 9 juin 2023, en conformité avec le permis de recherche archéologique 23-PATR-04. L'objectif général de l'intervention était de vérifier si des ressources archéologiques sont conservées sous le terrain de la Berge Armand-Frappier.

Pour la documentation de sols archéologiques, le terrain a été divisé en quatre opérations ou secteurs. L'inventaire a été effectué par l'excavation de 52 sondages manuels et de 10 tranchées excavées à l'aide d'une pelle mécanique. Les enregistrements d'inventaire portent le numéro temporaire de la Ville de Laval LVL23-32. L'intervention a révélé que des sols archéologiques sont bien conservés dans chacun des secteurs, et qu'une concentration de vestiges se trouve dans l'opération 4.

La découverte et la documentation des vestiges de deux anciens bâtiments ont mené à la création du site BjFk-17 et de l'enregistrement de l'opération 1. Les artefacts associés semblent témoigner d'une occupation couvrant la période située entre le dernier quart du 19^e siècle jusqu'à la seconde moitié du 20^e siècle. Ils témoignent d'une occupation domestique par des occupants de la classe moyenne/aisée. Ce site pourrait témoigner de l'occupation du lot 136A par la famille de Joseph Boucher depuis environ 1854. En 1877, M. Boucher achète aussi le terrain voisin et la résidence retrouvée pourrait avoir été construite à ce moment, puisqu'elle est située très près de la limite entre les lots 136A et 137A. Ce bâtiment, encore visible sur une photographie aérienne de 1948, aurait été démoli entre 1961 et 1969.

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la berge Armand-Frappier, nous recommandons de mettre en valeur le passé agricole des lieux. La digue agricole et l'arbuste de lilas sont deux éléments du paysage toujours visibles qui témoignent des aménagements du passé. Ces éléments pourraient être conservés et intégrés aux futurs aménagements du parc. Compte tenu des découvertes réalisées lors de l'inventaire archéologique, nous recommandons également de réaliser une fouille archéologique préalable à tous travaux d'excavation dans le périmètre du site BjFk-17.

Table des matières

Chapitre 1: Introduction.....	1
1.1 Mandats et objectifs.	1
1.1.1 Zone à potentiel archéologique P1/H1.....	2
1.1.2 Zone à potentiel archéologique P2/H2.....	2
1.1.3 Zone à potentiel archéologique H3.....	3
1.2 Localisation et description de l'aire d'étude.....	3
1.3 Contenu du rapport.	4
Chapitre 2: Méthodologie.....	7
2.1 Recherche documentaire.....	7
2.2 Travaux de terrain.	7
2.3 Enregistrement des données.....	8
2.3.1 Documentation par photogrammétrie.....	9
2.3.2 Mesures de protection et de conservation.....	10
2.4 Analyses post-fouille.....	10
Chapitre 3: Contextes environnemental et archéologique.	13
3.1 Cadre environnemental.	13
3.1.1 Cadre naturel actuel.....	13
3.1.1.1 Géologie, géomorphologie et dépôts de surface.....	14
3.1.1.2 Hydrologie.	14
3.1.2 Cadre naturel ancien.....	16
3.1.2.1 Tardiglaciaire : Épisode de l'Inlandsis laurentidien et transgression marine.....	17
3.1.2.2 Postglaciaire : Le lac Lampsilis, l'émersion des basses terres du Saint-Laurent	20
3.1.2.3 Mise en place du système fluvial : le Proto Saint-Laurent.....	21
3.2 Contexte paléohistorique.	22

3.2.1	<i>Potentiel préhistorique autochtone.....</i>	22
3.2.1.1	<i>Occupation au cours de l'Archaïque (11 350-3 000 AA).</i>	22
3.2.1.2	<i>Occupation au cours du Sylvicole (3 000 ans AA à 500 ans AA)....</i>	25
3.2.2	<i>Occupation historique autochtone</i>	26
3.2.2.1	<i>Période de contact (1535-1642).....</i>	26
3.2.2.2	<i>Les premiers moments de la colonie montréalaise et de l'île Jésus (1642-1705).....</i>	27
3.3	Contexte historique général.	28
3.3.1	<i>Création de la seigneurie de l'île Jésus (1608-1680).....</i>	28
3.3.2	<i>L'île Jésus sous l'administration du Séminaire de Québec (1680-1854)</i>	28
3.3.3	<i>La paroisse de Saint-Martin 1774-1855.....</i>	29
3.3.4	<i>Municipalité de la paroisse de Saint-Martin (1855-1912).....</i>	30
3.3.5	<i>Parc Laval (Fin du XIXe siècle-1912).....</i>	31
3.3.6	<i>Ville de Laval-des-Rapides, 1912-1965.....</i>	32
3.3.7	<i>Ville de Laval (1965 -aujourd'hui).....</i>	33
3.4	Contexte historique du terrain à l'étude.	33
	<i>Cession des terres en 1726 et occupation agricole entre le 18^e siècle et le milieu du 19^e siècle.</i>	34
3.4.1	<i>Poursuite des activités agricoles et transition vers la période de villégiature et résidentielle à partir du milieu/dernier quart du 19^e siècle.....</i>	36
3.4.1.1	<i>Ancien lot 218 (cadastre de 1911/1958)/134E (cadastre de 1854).38</i>	
3.4.1.2	<i>Anciens lots 224 et 225-partie sud (cadastre de 1911/1958)/134E (cadastre de 1854).....</i>	42
3.4.1.3	<i>Ancien lot 229 (cadastre de 1911/1958)/lot 134E (cadastre de 1854) et partie du lot 85 (cadastre de 1749).....</i>	44
3.5	Recherches archéologiques antérieures.....	49
3.5.1	<i>Secteur à potentiel préhistorique et historique autochtone et euroquébécois P1/H1 et P2/H2.....</i>	50
3.5.2	<i>Secteur à potentiel historique euroquébécois H3.....</i>	50
Chapitre 4:	Présentation et analyse des résultats	55
4.1	Opération 1, potentiel P2/H2.....	56
4.1.1	<i>Sous-opération 1A.....</i>	62
4.1.2	<i>Sous-opération 1B.....</i>	62
4.1.3	<i>Sous-opération 1C.....</i>	66
4.1.4	<i>Sous-opération 1D</i>	68
4.2	Opération 2, potentiel P1/H1.....	71
4.2.1	<i>Sous-opération 2A.....</i>	74
4.2.1.1	<i>Vestige.....</i>	74
4.2.2.2	<i>Sols et artefacts associés.....</i>	74

4.3	Opération 3, potentiel P1/H1, inventaire manuel	76
4.3.1	<i>Vestige architectural.....</i>	76
4.3.2	<i>Sols et artefacts associés.....</i>	76
4.4	Opération 4,	80
	potentiel P1/H1	80
4.4.1	<i>Sols et artefacts associés.....</i>	80
4.5	Site BjFk-17, opération 1 (zone à potentiel H3).....	87
4.5.1	<i>Sous-opération 1A.....</i>	91
4.5.1.1	<i>Vestiges architecturaux.....</i>	91
4.5.1.2	<i>Sols et artefacts associés.....</i>	94
4.5.2	<i>Sous-opération 1B.....</i>	96
4.5.2.1	<i>Vestiges architecturaux.....</i>	96
4.5.2.2	<i>Sols et artefacts associés.....</i>	99
4.5.3	<i>Sous-opérations 1C et 1F.....</i>	99
4.5.3.1	<i>Vestiges architecturaux.....</i>	101
4.5.3.2	<i>Sols et artefacts associés.....</i>	101
4.5.4	<i>Sous-opération 1D</i>	102
4.5.4.1	<i>Vestiges architecturaux.....</i>	102
4.5.4.2	<i>Sols et artefacts associés.....</i>	107
4.5.5	<i>Sous-opération 1E.....</i>	108
4.5.6	<i>Sous-opération 1G.....</i>	110
	Chapitre 5: Conclusion et recommandations.	115
5.1	Valeurs et importance archéologique.	116
5.3	Recommandations.	122
	Bibliographie.	125
	Annexe 1 Chaîne de titres	143
	Annexes 2 à 5 Voir volume 2	155

Liste des tableaux

Tableau 3.1	Chronologie des événements du quaternaire sur l'île Jésus (Laval)	16
Tableau 3.2	Chronologie et nature de l'occupation préhistorique.....	24
Tableau 3.3	Chronologie de l'occupation du lot 218.....	39
Tableau 3.4	Chronologie de l'occupation du lot 224.....	43
Tableau 3.5	Chronologie de l'occupation du lot 229.....	45
Tableau 3.6	Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques (ZIA) à proximité de la berge Armand-Frappier.....	52
Tableau 4.1	Synthèse des sous-opérations archéologiques.....	55
Tableau 4.2	Vestiges des sous-opérations 2A et 3A de LVL23-32 et 1A, 1B, 1C et 1D du site BjFk-17.	59
Tableau 4.3	Description stratigraphique et repère chronologique, secteur 1, sondage S02, paroi nord, Berge Armand-Frappier.....	62
Tableau 4.4	Description stratigraphique et repère chronologique, tranchée 1A, opération 1, Berge Armand-Frappier.....	64
Tableau 4.5	Description stratigraphique et repère chronologique, tranchée 1C, opération 1, paroi ouest, Berge Armand-Frappier.....	67
Tableau 4.6	Description stratigraphique et repère chronologique, tranchée 1D, opération 1, paroi nord-est, Berge Armand-Frappier.	70
Tableau 4.7	Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S31, secteur 2, paroi est, Berge Armand-Frappier.....	71
Tableau 4.8	Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S34, secteur 2, paroi sud-est, Berge Armand-Frappier.....	73
Tableau 4.9	Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 2A, opération 2, paroi sud-ouest, Berge Armand-Frappier.....	76
Tableau 4.10	Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S35, secteur 3, paroi nord, Berge Armand-Frappier.....	79
Tableau 4.11	Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S36, secteur 3, paroi est, Berge Armand-Frappier.....	81
Tableau 4.12	Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S43, secteur 4, paroi est, Berge Armand-Frappier.....	84
Tableau 4.13	Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S45, secteur 4, Berge Armand-Frappier.....	86
Tableau 4.14	Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S46, secteur 4, Berge Armand-Frappier.....	88
Tableau 4.15	Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opérations 1A et 1B, paroi ouest, site BjFk-17.....	98
Tableau 4.16	Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 1C et 1F, paroi sud, site BjFk-17.	104
Tableau 4.17	Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 1D, paroi nord, site BjFk-17.	108
Tableau 4.18	Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 1E, paroi ouest,	

site BjFk-17.....	112
-------------------	-----

Tableau 4.19	Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 1G, site BjFk-17.....	113
---------------------	--	------------

Liste des plans

Plan 1.1	Localisation du lieu d'intervention, site BjFk-17..	5
Plan 1.2	Localisation des limites du site BjFk-17 sur une carte topographique 1/20 000..	6
Plan 3.1	Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques (ZIA) à proximité de la berge Armand-Frappier.....	51
Plan 4.1	Opérations, sous-opérations et vestiges architecturaux, Berge Armand-Frappier..	57
Plan 4.2	Secteur/opération 1, sous-opérations et sondages, LVL23-32..	58
Plan 4.3	Site BjFk-17, Opération 1, sous-opérations et vestiges architecturaux..	89
Plan 4.4	Site BjFk-17, sous-opérations 1A, 1B, 1C, 1F et 1G et vestiges architecturaux.	90
Plan 5.1	Superposition de la photographie aérienne de 1947 avec le site BjFk-17.....	117

Liste des figures

Figure 3.1	Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent, rivage de Rigaud 11 000 ans AA (tirée de Richard et Girard 2018).	17
Figure 3.2	Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent, rivage de Montréal et Rivage de St-Barthélémy (9600 à 8400 ans AA) (tirée de Richard et Girard 2018).....	18
Figure 3.3	Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent, depuis 7500 ans (tirée de Richard et Girard 2018).....	19
Figure 3.4	Chronologie des périodes paléoindien et archaïque.	22
Figure 3.5	Chronologie des périodes archaïque et sylvicole.....	23
Figure 3.6	Extrait de la carte de l'île Jésus, 1749 annotée par l'abbé Mathurin Jacrau (Séminaire de Québec).	35
Figure 3.7	Extrait de la carte de Murray de 1761-1763 représentant la zone d'étude accueillant déjà quelques habitations au 18e siècle.....	36
Figure 3.8	Extrait du plan de 1829.....	37
Figure 3.9	Extrait du plan de 1831.....	41
Figure 3.10	Extrait du plan de Blaiklock de 1874.....	41
Figure 3.11	Extrait du plan de 1912.....	44
Figure 3.12	Extrait d'une photographie aérienne de 1930.....	46
Figure 3.13	Extrait d'une photographie aérienne de 1948.....	47
Figure 3.14	Vue aérienne de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Laval vers 1970 (Landry), qui montre bien la zone d'étude à l'avant-plan.	47

Figure 3.15	Vue de la devanture de l'ancienne maison d'Armand-Frappier en juin 1958 par Armour Landry (photo 415-02-02-003-R transmise par François Cartier du service d'archive et de la gestion documentaire de l'Institut national de la recherche scientifique).....	48
Figure 3.16	Vue de la partie arrière du terrain de l'ancienne maison d'Armand-Frappier en juin 1958 par Armour Landry (photo 415-02-02-006-R transmise par François Cartier du service d'archive et de la gestion documentaire de l'Institut national de la recherche scientifique)..	48
Figure 4.1	Stratigraphie du secteur 1, sondage S02, paroi nord. Berge Armand-Frappier.	61
Figure 4.2	Stratigraphie de la tranchée 1A, secteur 1, paroi nord-ouest. Berge Armand-Frappier.	63
Figure 4.3	Stratigraphie de la tranchée 1C, secteur 1, paroi ouest. Berge Armand-Frappier.	66
Figure 4.4	Stratigraphie de la tranchée 1D, secteur 1, paroi nord-est. Berge Armand-Frappier.....	69
Figure 4.5	Stratigraphie du sondage S31, secteur 2, paroi est. Berge Armand-Frappier.	72
Figure 4.6	Stratigraphie du sondage S34, secteur 2, paroi sud-est. Berge Armand-Frappier.	73
Figure 4.7	Stratigraphie du sondage S35, secteur 3, paroi nord. Berge Armand-Frappier.	79
Figure 4.8	Stratigraphie du sondage S36, secteur 3, paroi nord. Berge Armand-Frappier.	81
Figure 4.9	Stratigraphie du sondage S43, secteur 4, paroi est. Berge Armand-Frappier.	84
Figure 4.10	Stratigraphie du sondage S45, secteur 4, paroi sud. Berge Armand-Frappier.	86
Figure 4.11	Stratigraphie du sondage S46, secteur 4, paroi est. Berge Armand-Frappier.	88
Figure 4.12	Site BjFk-17, stratigraphie des sous-opérations 1A et 1B, paroi ouest.	97
Figure 4.13	Site BjFk-17, stratigraphie de la sous-opération 1C et 1F, paroi sud.	103
Figure 4.14	Site BjFk-17, stratigraphie de la sous-opération 1D, paroi nord.	107
Figure 4.15	Site BjFk-17, stratigraphie de la sous-opération 1E, paroi sud-ouest.	111

Liste des photographies

Photo 4.1	Opération 1, sondage S02, paroi stratigraphique nord (PATR23N05-0084).....	56
Photo 4.2	Documentation de la tranchée 1A, opération 1, vue vers le nord (PATR23N08_0255)..	64
Photo 4.3	Assemblage d'artéfacts provenant de la tranchée 1A, lot 1A99 (PATR23N08_0261)...	65
Photo 4.4	Opération 1, sous-opération 1B, paroi sud-est (PATR23N08_0670)..	65
Photo 4.5	Opération 1, sous-opération 1C, dépôts alluviaux visibles sur la paroi sud-ouest (PATR23N08_0271)..	67
Photo 4.6	Opération 1, sous-opération 1D, paroi nord-est (PATR23N08_0265)..	68
Photo 4.7	Vue générale de l'opération 2, vue vers l'est (PATR23N05-0088)..	71
Photo 4.8	Opération 2, sondage S34, vue vers le sud-est (PATR23N05-0102)..	72
Photo 4.9	Travail d'excavation dans la sous-opération 2A, vue vers le nord-est (PATR23N08_0251)..	74
Photo 4.10	Opération 2, foyer 2A300, vue en plan (PATR23N08_0215)..	75
Photo 4.11	Foyer 2A300, vue en coupe, vers le sud-ouest(PATR23N08_0249).....	75
Photo 4.12	Vue générale de l'opération 3, vers l'est (PATR23N05-0106)..	77

Photo 4.13	Monticule de pierre des champs 3A100, vue vers l'est (PATR23N05-0114)..	77
Photo 4.14	Monticule de pierre des champs 3A100, vue vers le sud-est (PATR23N08_0177).....	78
Photo 4.15	Opération 3, sondage S35, paroi stratigraphique nord (PATR23N05-0104).....	78
Photo 4.16	Opération 3, sondage S36, paroi est (PATR25N03-0108).....	80
Photo 4.17	Opération 4, vue générale vers l'est (PATR23N05-0117)..	82
Photo 4.18	Opération 4, vue générale vers l'ouest (PATR23N05-0118)..	82
Photo 4.19	Opération 4, ancien chemin d'accès asphalté et un arbuste de lila à sa droite, vue vers le sud (PATR23N05-0116).	82
Photo 4.20	Paroi est du sondage S43, opération 4 (PATR23N05-0119)..	83
Photo 4.21	Opération 4, sondage S45, paroi sud (PATR23N05-0120).....	85
Photo 4.22	Paroi est du sondage S46, opération 4 (PATR23N05-0122)..	87
Photo 4.23	Excavation du sondage S52, vue vers le sud-est (PATR23N08_0169)..	92
Photo 4.24	Vue générale du site BjFk-17, vue vers le sud- (PATR23N08_0591).....	92
Photo 4.25	Documentation du site BjFk-17, vue vers le sud-est (PATR23N08_0714)..	93
Photo 4.26	Documentation de la sous-opération 1A, site BjFk-17, vue vers le sud-est (PATR23N08_0715).....	93
Photo 4.27	Vue générale des sous-opérations 1A et 1B, avec les vestiges 1A101 à 1A105, vue vers le sud-est (PATR23N08_0367)..	94
Photo 4.28	Paroi ouest des sous-opérations 1A et 1B, site BjFk-17 (PATR23N08_0301)..	95
Photo 4.29	Vue générale de la sous-opérations 1B au premier plan, vue vers le nord-ouest (PATR23N08_0337).....	96
Photo 4.30	Paroi ouest de la sous-opération 1B, site BjFk-17, située au sud du vestige 1A101 (PATR23N08_0303).....	99
Photo 4.31	Vue générale du site BjFk-17, avec la sous-opération 1C en premier plan, vue vers l'est (PATR23N08_0617).....	100
Photo 4.32	Excavation de la sous-opération 1F, à la base de la sous-opération 1C, site BjFk-17, vue vers l'est (PATR23N08_0719)..	100
Photo 4.33	Sous-opération 1C et vestiges 1C101 et 1C102 (PATR23N08_0573).....	102
Photo 4.34	Fragment de pichet en verre polychrome, provenant du lot 1F2, site BjFk-17 (2023_op4_artefact_fin_19e).....	105
Photo 4.35	Vue générale de la sous-opération 1D, site BjFk-17, vue vers le nord (PATR23N08_0691)..	105
Photo 4.36	Vestige 1D100, vue vers le nord-ouest (PATR23N08_0692).....	106
Photo 4.37	Vestige 1D301, vue vers le nord-ouest (PATR23N08_0695).....	106
Photo 4.38	Excavation de la sous-opération 1E, vue vers le nord-ouest (PATR23N08_0204).....	109
Photo 4.39	Paroi sud-ouest de la sous-opération 1E (PATR23N08_0220).....	109
Photo 4.40	Implantation de la sous-opération 1G, vue vers le sud (PATR23N08_0278).....	110
Photo 4.41	Sous-opération 1C avec recouvrement de géotextile en fin d'intervention vue vers le sud-est (PATR23N08_0689)..	113

Chapitre 1: Introduction

Depuis quelques années, la Ville de Laval accorde une importance accrue à son patrimoine archéologique afin d'améliorer les connaissances, de sensibiliser les citoyens lavallois à l'histoire et au patrimoine et de renforcer le sentiment d'appartenance et d'identité régionale. Cette mise en valeur et la protection du patrimoine sont chapeautées par la Division art et culture du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social de la Ville de Laval.

Dans le contexte d'un contrat-cadre pour des services professionnels en archéologie de la Ville de Laval, Patrimoine Experts a été mandaté pour réaliser un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet d'aménagement de la berge Armand-Frappier (projet DAP-ARC2-32).

La Ville de Laval a pris en compte l'incidence de ce projet sur les ressources archéologiques, afin que celles-ci soient identifiées, protégées et que des mesures de mitigations soient mise en place sous la forme d'interventions archéologiques adaptées au contexte de chaque secteur.

Ce rapport présente le résultat de l'inventaire archéologique réalisé du 23 mai au 9 juin 2023, en conformité avec le permis de recherche archéologique 23-PATR-04 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ces interventions ont mené à la création du site archéologique BjFk-17 et s'inscrivent dans la continuité de la documentation historique et archéologique du secteur Laval-des-Rapides de la Ville de Laval.

1.1 Mandats et objectifs

Dans le cadre d'un projet d'aménagement de la berge Armand-Frappier, située aux abords de la rivière des Prairies, la Ville de Laval a fait appel au service de Patrimoine Experts dans le but de réaliser un inventaire archéologique. Le mandat précisait :

Le projet d'aménagement de la berge Armand-Frappier cherche à mettre en valeur ces mi-

lieux naturels tout en créant un lieu pour les citoyens qui contribue à leur sentiment de fierté et d'appartenance. C'est à travers la diffusion de l'art public et d'un processus participatif avec les citoyens que le projet profite de la dynamique collective pour prendre forme et refléter l'héritage culturel de la Ville de Laval. La berge Armand-Frappier deviendra ainsi un espace public ayant une expérience unique qui se traduit par une forme d'expression et une idée maîtresse forte et remplie de sens.

Le présent projet s'inscrit comme étape préliminaire à la conception de l'aménagement de la Berge Armand-Frappier. La conception sera réalisée par un.e artiste, en collaboration avec les équipes d'aménagement paysager de la Ville de Laval. Le processus se veut participatif et inclura également la participation des citoyen.ne.s à chacune des étapes. Selon les résultats du présent mandat, des éléments caractéristiques identifiés pourront, au besoin, être intégrés à la conception artistique du projet d'aménagement de la Berge Armand-Frappier. Le présent projet suit le projet DAC-ARC-2-11, l'Étude de potentiel archéologique de la Berge Armand-Frappier (2022) produite par Patrimoine Experts qui a évalué le potentiel archéologique sur tout le terrain.

L'inventaire de la berge Armand-Frappier avait pour but de vérifier la présence de ressources archéologiques dans les deux zones à potentiel autochtone (périodes préhistorique et historique) (P1 et P2) et trois zones à potentiel euroquébécois (H1, H2 et H3) tel que déterminé dans l'étude de potentiel archéologique remis en juin 2022. Certaines des zones à potentiel se retrouvent dans les mêmes espaces et par conséquent ont été combinées.

1.1.1 Zone à potentiel archéologique P1/H1

La zone P1/H1 couvre presque toute la zone d'étude, mais principalement la partie sud du terrain où la berge aurait pu servir de lieu d'accostage. S'étendant sur 17 531 m², la zone semble avoir subi peu de remaniement de ses sols, même si des sections ont pu être labourées et cultivées. Le lieu a pu être fréquenté par les populations autochtones durant la préhistoire à partir d'environ 8000 ans AA (période Archaïque) et durant la période historique jusqu'à la concession des terres agricoles en 1740 de notre ère. À partir des années 1740-1760, un établissement agrorésidentiel, dont l'emplacement exact n'est pas connu, y est établi et perdure probablement jusqu'à la fin du 19^e siècle.

Compte tenu du potentiel archéologique du secteur P1/H1 et du faible remaniement présumé, il était recommandé de procéder à un inventaire archéologique par sondages manuels ciblés de 30 cm de côté et espacés aux 10 à quinze mètres chacun.

1.1.2 Zone à potentiel archéologique P2/H2

La zone de potentiel P2/H2 est une section du terrain qui se trouve en bordure de la route et enclavé par la zone P1/H1. Elle correspond à un espace présentant un replat ou surface de nivellement qui ne semble pas naturel, brisant ainsi la pente naturelle vers la rivière des Prairies. Sa superficie est de 5 180 m². Le potentiel présumé est semblable à celui de la zone P1/H1 et pourrait permettre de trouver des éléments

de la période autochtone tout autant que de la période euroquébécoise. En effet, une photo aérienne de 1930 suggère qu'un long bâtiment, possiblement une étable, a pu être construit dans ce secteur.

Le secteur à potentiel P2/H2 présentait un potentiel archéologique théorique similaire au secteur à potentiel P1/H1. Toute l'emprise du secteur semble toutefois avoir fait l'objet de remaniements de sols importants, soit un décapage de l'ancien niveau agricole, un rehaussement possible ou une modification du profil du terrain. Les résultats des tranchées environnementales exploratoires ont d'ailleurs révélé la présence de remblais qui contenaient plusieurs débris.

Il était recommandé d'évaluer le profil stratigraphique du terrain par l'excavation de plusieurs tranchées mécaniques exploratoires et d'excaver des sondages manuels espacés aux quinze mètres dans les endroits moins remaniés.

1.1.3 Zone à potentiel archéologique H3

La zone H3 se trouve dans la portion sud-ouest du terrain. Enclavée dans la zone P1/H1, sa superficie est 939 m². L'analyse des données disponibles et de photographies aériennes montre la présence de bâtiments sur le terrain en 1930. Il doit s'agir d'une occupation agrodometique, remontant au moins au 19^e siècle, comprenant une maison dotée d'une cave, et de bâtiments agricoles, dont un hangar, une grange, une souille et une écurie. La démolition des bâtiments agricoles a eu lieu entre 1948 et 1967, alors que la maison a été démolie entre 1969 et 1975.

Compte tenu du potentiel archéologique important du secteur, il était recommandé de procéder à un inventaire archéologique par tranchée mécanique. Dans l'emprise de la maison, il était recommandé d'excaver au moins deux tranchées d'inventaire mécanique à la base desquelles seront implantés des sous-opérations qui feront l'objet d'une fouille manuelle.

1.2 Localisation et description de l'aire d'étude

L'aire à l'étude pour l'inventaire correspond à un parc appelé La berge Armand-Frappier, situé immédiatement à l'ouest de l'ancien musée Armand-Frappier situé au 520, boulevard des Prairies à Laval. Ce lot cadastral porte le numéro 6 387 360.

Le lieu d'intervention est situé aux abords de la rivière des Prairies et en entrée de ville du pont Médéric-Martin de l'autoroute 15. Ce lieu faisait anciennement partie de la ville de Laval-des-Rapides et fait désormais partie du quartier Laval-des-Rapides, depuis la création de la ville de Laval en 1965. Elle est principalement ceinturée d'habitations unifamiliales, multifamiliales et du campus institutionnel de la Cité de la Biotech. La maison des aînés Chomedey est en cours de construction sur le boulevard des Prairies au coin de la 58^e avenue, ce qui a diminué la berge d'environ un tiers de sa superficie. Les deux tiers restants appartiennent à la ville (plan 1.1).

La partie nord-est du terrain est occupée par le bâtiment patrimonial de l'ancien musée Armand-Frappier, dont les installations muséales ont été déménagées récemment. Cette maison est liée au docteur Armand Frappier, un pionnier du domaine scientifique de la microbiologie, qui est reconnu pour sa contribution à la santé publique et est l'un des fondateurs de l'institut de recherche éponyme siégeant dans la Cité de la Biotech. Le terrain est partiellement gazonné et présente un plateau. Le reste du terrain est en grande partie boisé ou végétalisé et forme une pente inclinée vers la rivière des Prairies au sud (plan 1.2).

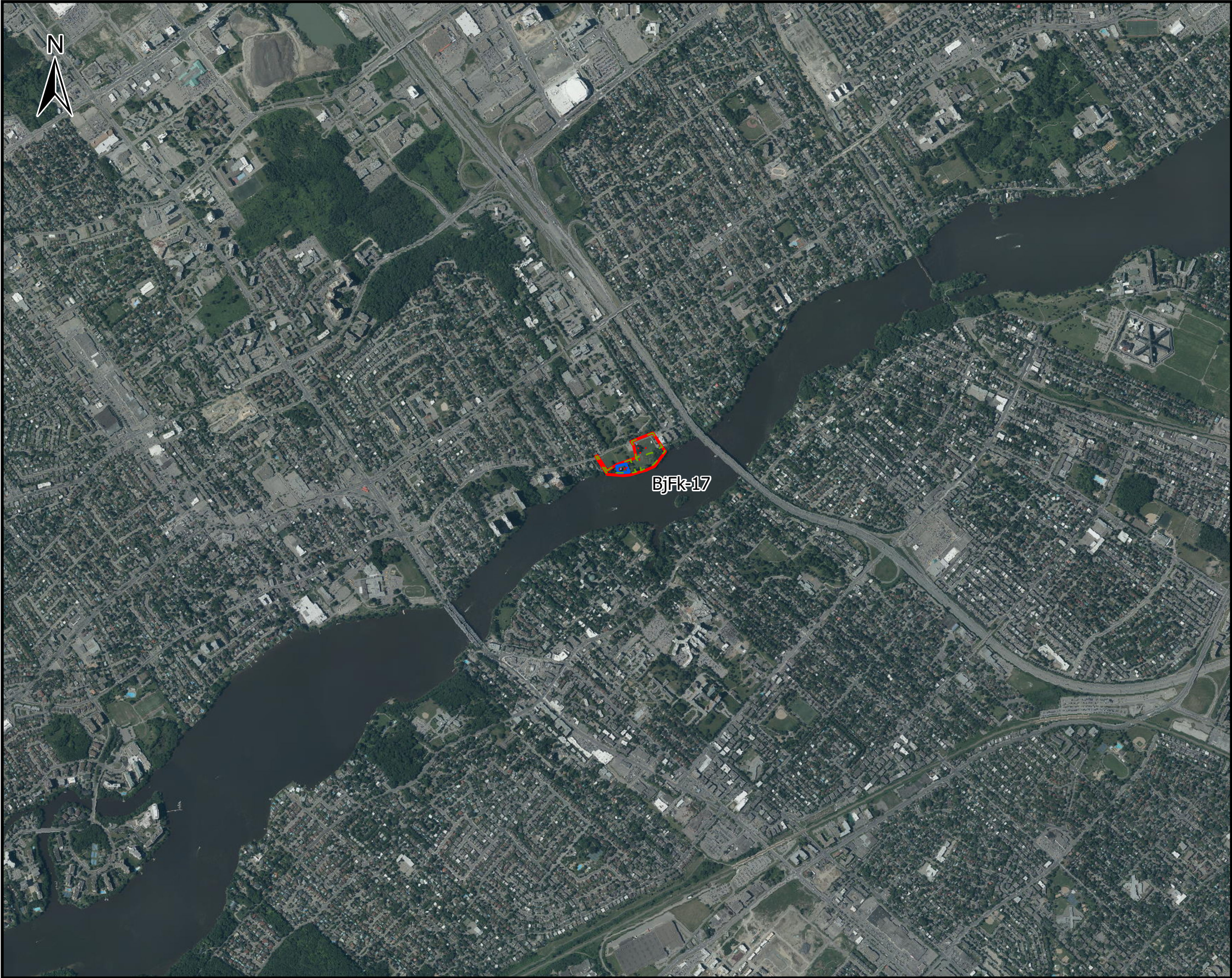
Plan 1,2 Localisation des limites du site BjFk-17 sur une carte topographique 1/20 000.

En raison de la grande superficie du terrain à l'étude, le terrain a alors été divisé en quatre secteurs d'interventions suivant les particularités du terrain.

Le secteur 1 correspond au secteur formant un plateau gazonné au nord du terrain d'étude, où est établie la zone de potentiel P2/H2. Le secteur 2 correspond au quart sud-est du terrain, englobant un jardin communautaire et un boisé à proximité de la rivière des Prairies alors que le secteur 3 correspond à une étroite bande boisée traversant le centre du terrain à l'étude du sud-est au nord-ouest. Ces deux secteurs correspondent à des portions de la zone de potentiel P1/H1. Enfin, le secteur 4 englobe une zone boisée au sud-ouest du terrain à l'étude, où sont localisées la zone de potentiel H3 ainsi qu'une part de la zone P1/H1.

1.3 Contenu du rapport

Ce rapport présente le résultat de l'inventaire archéologique réalisé par Patrimoine Experts en mai 2023 dans le cadre du projet de la berge Armand-Frappier pour la Ville de Laval. Il est constitué de cinq chapitres et d'annexes. Pour les chapitres, nous retrouvons l'introduction et la méthodologie suivit du contexte des interventions. Le chapitre des résultats présente le fruit de la documentation et de l'interprétation des sols et des vestiges archéologiques associés à deux anciens bâtiments du quartier. Puis, la conclusion présente un résumé des découvertes, accompagnée de l'évaluation par valeurs de l'importance archéologique qui guide les recommandations pour la suite des travaux sur le site BjFk-17.



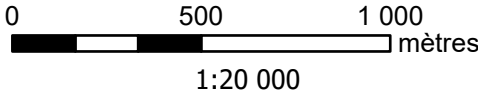
Ville de Laval -
Berge Armand-Frappier,
BjFk-17 et LVL23-32

Plan 1.1

Localisation du lieu
d'intervention, site BjFk-17

Légende

- Zone d'étude
- Site archéologique
- - - Opération
- - - Sous-opération
- - - Sondage



Sources: Ville de Laval, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022



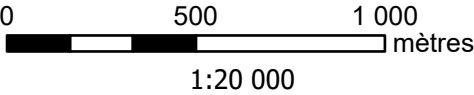
Ville de Laval -
Berge Armand-Frappier,
BjFk-17 et LVL23-32

Plan 1.2

Localisation du lieu
d'intervention, site BjFk-17 sur
une carte topographique 1/20 000

Légende

- Zone d'étude
- Site archéologique



Sources: Ville de Laval, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022

Chapitre 2: Méthodologie

La méthodologie générale utilisée lors de la réalisation de l'expertise archéologique a été faite en conformité avec le Règlement sur la recherche archéologique (P-9.002, r.2.1) en ce qui concerne les activités préparatoires, de terrain, des analyses et de la rédaction du rapport qui s'ensuit. Cette méthodologie comprenait entre autres des procédures en lien avec les travaux de terrain, les analyses post-fouille et la rédaction du rapport de recherche.

2.1 Recherche documentaire

La recherche documentaire est débutée préalablement à l'intervention sur le terrain. En plus de l'étude de potentiel archéologique qui a fourni des renseignements utiles, différents documents ont été compilés et consultés afin d'approfondir la documentation pour le secteur ciblé. Les informations rassemblées portent sur le cadre environnemental et sur les éventuelles occupations anciennes du secteur par les communautés autochtones et euroquébécoises. Cette recherche a permis de se familiariser avec les données historiques et archéologiques déjà connues qui sont présentées dans le chapitre 3 et d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La recherche documentaire est complétée après l'intervention au terrain, afin d'approfondir des thèmes associés aux découvertes archéologiques.

2.2 Travaux de terrain

Dans le cas présent, les travaux de terrain consistaient à réaliser un inventaire manuel par sondages dans l'emprise de la zone à potentiel P1/H1 et P2/H2, accompagnée par un inventaire mécanique pour l'excavation de tranchées dans l'emprise de la zone à potentiel P2/H2 et H-03. Ces interventions avaient pour objectif de vérifier la présence ou non de vestiges ou de sols archéologiques, d'identifier les éléments dégagés et de procéder aux enregistrements d'usages (mesures, localisation, description, photographie et photogrammétrie).

Un inventaire correspond à une approche préventive pour l'évaluation qualitative et quantitative des vestiges archéologiques susceptibles d'être présents dans les limites d'un projet. Cette méthode a été

priorisée pour les opérations 1 à 4. Cette évaluation s'effectue par l'excavation de sondages permettant de documenter un échantillon représentatif des sols et des vestiges archéologiques qui peuvent être présents sur un terrain défini.

Dans le cas de découverte d'éléments archéologiques en place, l'archéologue responsable de la surveillance peut recommander des ajustements quant à la technique d'excavation utilisée. Le tout se fait en concertation avec les intervenants du projet et des mesures de mitigations peuvent alors être prises en prévision de travaux supplémentaires ou de l'adaptation de ceux-ci.

Il a également été convenu d'excaver des tranchées d'inventaire à l'aide d'une pelle hydraulique, afin de vérifier s'il subsiste des éléments archéologiques dans le secteur où un rehaussement du terrain était présumé, ainsi que dans un secteur où les vestiges d'anciens bâtiments ont pu être remblayés.

Les tranchées réalisées mécaniquement devaient être nettoyées manuellement (vestiges et parois). Il était prévu, en cas de découverte, de documenter les vestiges, de récolter un échantillon représentatif d'artéfacts pour en faire l'analyse de la culture matérielle, de réaliser un relevé stratigraphique d'au moins une paroi, et d'effectuer les relevés photo et d'arpentage (sondages manuels, limites de tranchée et vestiges).

Ces tranchées excavées mécaniquement dans le secteur 1 ont été nommées opération 1 et sous-opération 1A, 1B, 1C et 1D, conformément au système Tikal d'enregistrement archéologique. Une tranchée nommée 2A a été excavée dans le secteur 2. Aucune excavation mécanique n'a été réalisée dans le secteur 3, mais une sous-opération 3A a été établie pour délimiter la zone de documentation d'un aménagement agricole visible en surface. Enfin, dans le secteur 4, cinq tranchées mécaniques ont été excavées (4A à 4E), puis deux sondages manuels (4F et 4G) ont été réalisés. Ces tranchées du secteur 4 forment maintenant le site BjFk-17 et sont nommées opération 1 (sous-opérations 1A, 1B, 1C, 1D, 1E 1F et 1G).

2.3 Enregistrement des données

L'enregistrement de terrain a été réalisé selon le système de numérotation Tikal. Aucun site n'a été découvert et les enregistrements sont sous le numéro temporaire de la ville de Laval LVL23-32. Selon cette méthode, tous les lots de sols et tous les vestiges documentés obtiennent un numéro de localisation, par exemple 1A3. Le premier chiffre (1) identifie l'opération, ce qui correspond à un secteur, à une année ou à une phase d'intervention. Ensuite, la lettre (A) identifie la sous-opération, ce qui correspond à une tranchée ou une aire ouverte à l'intérieur d'une opération. Enfin, le chiffre (3) identifie un lot qui correspond au troisième niveau de sol décrit dans le périmètre d'une sous-opération. La numérotation des vestiges architecturaux a été réalisée selon le système recommandé par le ministère des Transports du Québec. Les numéros de 100 à 199 sont réservés aux vestiges en pierres ou béton et les numéros 200 à 299 servent aux vestiges en bois, les numéros de 300 à 399 ont été utilisés pour désigner les vestiges en métal comme les canalisations en fonte ou en plomb. Les numéros pairs sont attribués aux vestiges orientés dans un axe nord-sud dominant et les chiffres impairs aux vestiges orientés dans un axe est-ouest dominant.

L'ensemble des notes de terrains ont été enregistrées dans un carnet de notes (carnet d'arpentage) incluant le déroulement des excavations, les dessins des aires d'études, des vestiges dégagés et des schémas stratigraphiques des sols. Les vestiges ont été décrits à l'aide des fiches d'enregistrement architectural.

Des photos prises avec un appareil Olympus TG-3 s'ajoutent aux enregistrements. Les relevés d'arpentages ont été réalisés avec une station totale et un GPS différentiel permettant de positionner les zones excavées et les vestiges dégagés. Les artefacts diagnostiques ont été récoltés pour chaque lot qui en contenait afin de préciser la nature et la datation des dépôts.

2.3.1 Documentation par photogrammétrie

Plusieurs relevés par photogrammétries ont été réalisés pour produire une documentation supplémentaire des vestiges architecturaux complexes qui sont affectés par les présents travaux d'aménagements. Ces relevés numériques consistent à effectuer une couverture photographique complète d'une sous-opération ou d'un vestige permettant de créer et de conserver un modèle en trois dimensions servant aux analyses post-fouille, permettant de produire des images en haute résolution et pour la mise en valeur virtuelle du vestige. Pour réaliser le travail de numérisation, une technique et des équipements spécifiques sont utilisés.

Concernant le matériel, un appareil photo compact comme un Olympus TG-3 a été utilisé avec succès pour plusieurs relevés. L'utilisation d'un appareil photo reflex Canon 7D munie d'un objectif grand-angle 10-18mm a facilité la couverture photographique. L'intervallomètre de l'appareil est mis en marche afin de prendre une photo toutes les 3 secondes pendant le survol du vestige.

Pour l'acquisition des images par photographie, des cibles photogrammétriques sont placées sur le pourtour du site afin de servir de repères entre l'arpentage et le géoréférencement en plus de faciliter le travail avec le logiciel de modélisation. Plusieurs passages autour et au-dessus du vestige sont nécessaires afin d'obtenir des photos sous tous ses angles. Un chevauchement entre les photos est essentiel pour permettre une modélisation complète sans zone manquante. À titre d'exemple, une collecte d'environ 275 photos est généralement requise pour générer un modèle en trois dimensions d'une opération de 350 m² et des vestiges qu'elle contient.

Au moment du traitement post-fouille, les photographies sont importées dans un logiciel de modélisation pour la création du modèle en trois dimensions. Un minimum de quatre étapes de traitement est nécessaire afin de créer un modèle 3D. En premier, après avoir lancé la détection des cibles photogrammétrique, la première étape est de créer un nuage de point. Ensuite, la seconde étape est de créer un nuage de points dense qui ajoute des points entre les points communs. La troisième étape consiste à relier les points entre eux afin de créer une surface (Mesh). Enfin, la quatrième étape est d'appliquer les couleurs des photographies (texture) à la surface du modèle afin de donner une apparence réaliste au modèle du vestige. Les relevés peuvent être ensuite géoréférencés en utilisant des points d'ancrage.

Le résultat peut ensuite être exporté en deux formats pour permettre le partage avec les partenaires du projet et l'analyse avec les divers intervenants. Un fichier PDF 3D peut être généré permettant de parcourir le modèle du vestige et de mesurer des dimensions additionnelles à l'aide de « l'outil de mesure 3D ». Une image orthophoto peut également être générée permettant de superposer le vestige en plan géoréférencé ou de l'illustrer en élévation.

2.3.2 *Mesures de protection et de conservation*

Dans le cadre des présentes excavations, les vestiges localisés ont pu être conservés en place et réenfouis à la fin du chantier. Des toiles ont été placées en fond d'excavation afin de protéger les vestiges, et servent également de marqueur comme fond d'excavation dans l'éventualité de future excavation.

Plusieurs artefacts ont été récupérés des sols documentés. Ces artefacts conservés ont été emballés dans des sacs de papier en vue de leur nettoyage et leur analyse.

2.4 Analyses post-fouille

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux qui sont réalisés après les interventions sur le terrain, dont le traitement et l'analyse des données de terrain. Le traitement des données de terrain comprend notamment la mise au propre des dessins et des relevés (en plan et stratigraphiques), du catalogue photo, puis des descriptions particulières des différentes ressources archéologiques mises au jour. Les informations entrées de façon manuscrite dans les notes ont été classées de manière à produire la description des travaux, leur analyse et à les croiser avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début du chantier. Les vestiges arpentés et enregistrés ont été géoréférencés et mis en forme afin de produire des plans qui ont été superposés aux cartes anciennes. Ces plans contribuent à l'analyse spatiale du site.

Les artefacts récoltés ont été envoyés au laboratoire pour être nettoyés et inventoriés. Cette analyse des artefacts permet de préciser la datation et les activités (domestiques, industrielles, militaires, etc.) qui se sont déroulées sur le site dans le passé. L'identification de certains objets, de matériaux, de méthodes de fabrication, de marques de fabricant ou de systèmes brevetés, permet d'attribuer des datations relatives aux assemblages. Les artefacts d'un même lot sont regroupés par matériaux, puis sont inventoriés selon les critères suivants : provenance (site, opération, sous-opération et lot), nombre d'artefacts (fragments et objets estimés), matériau, type d'objet, fonction, datation relative et état. Le classement des matériaux et fonctions a été effectué avec les codes de matériaux et de fonctions de l'agence Parcs Canada.

Une partie des artefacts peuvent être élagués au laboratoire, mais font tout de même partie des assemblages inventoriés. Les objets les plus représentatifs sont sélectionnés pour être photographiés et catalogués, ce qui permet d'approfondir leur documentation. Un numéro séquentiel différent de l'inventaire sommaire leur est alors attribué (CAT-1). La collection conservée est réemballée dans des sacs plastiques, selon les pratiques en vigueur en vue de leur dépôt, à l'endroit où ils seront préservés.

L'analyse des données archéologiques en vue de la rédaction du rapport nécessite la description des découvertes et le croisement des nouveaux résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés pour chacun des secteurs. Les résultats ont été compilés et sont présentés dans le présent rapport, dont une copie est remise au client et au ministère de la Culture et des Communications, qui détient également une copie du dossier technique et de recherche.

Au terme de l'analyse et du présent rapport, une évaluation et des recommandations concernant les ressources archéologiques du terrain à l'étude sont formulées au client et au ministère de la Culture et des Communications. Si un site est découvert, ces nouvelles données peuvent être intégrées au plan d'aménagement et de développement afin de préserver la ressource archéologique.

Chapitre 3: Contextes environnemental et archéologique

Les pages qui suivent présentent les grandes étapes du développement du territoire à l'étude à partir des données environnementales/géomorphologiques, historiques et archéologiques. La majeure partie de ces informations a été présentée dans l'*Étude de potentiel archéologique de la berge Armand-Frappier sur le bord de la rivière des Prairies au bout de la Cité de la Biotechnologie* (Patrimoine Experts 2022). Elles permettent de contextualiser les différents éléments découverts au terrain lors de l'inventaire et de la surveillance archéologique réalisés en 2023.

3.1 Cadre environnemental

3.1.1 Cadre naturel actuel

La berge Armand-Frappier est un parc de quartier apprécié pour la contemplation de la rivière, la détente, la promenade, ainsi que pour son paysage composé de milieux naturels. Les milieux naturels qui composent la berge présentent un potentiel de biodiversité, tant au niveau de la flore que de la faune. Le site se définit par plusieurs écosystèmes terrestres, soit une aire gazonnée, une friche herbacée, des lignes d'arbres, des écotones arbustif et arborescent. On y retrouve un couvert forestier de frêne rouge et un milieu humide d'érablière argentée longeant tout le littoral. Quelques espèces d'oiseaux migrateurs sont également présentes telles que les bernaches, les oies blanches, certaines espèces de canards et de huards.

Le secteur de la berge Armand-Frappier s'insère au sein de la grande région physiographique des basses terres du Saint-Laurent et plus particulièrement la plaine de Montréal. Cette plaine de basse altitude présente très peu d'éléments de relief, excepté le mont Royal (253 m) et les collines d'Oka (241 m), qui forment la limite occidentale des Montérégiennes. Cependant, ce paysage n'est pas toujours parfaitement plat, due à la présence des Montérégiennes, mais également des vallons et buttes correspondant à d'anciennes crêtes morainiques, laissées durant l'épisode glaciaire, et de larges terrasses formées lors des différentes phases du retrait de la mer de Champlain, du lac Lampsilis et du Proto Saint-Laurent (Arkéos, 2016 : 9). Dans son ensemble, la portion de la plaine en bordure du fleuve Saint-Laurent présente

une élévation entre 10 et 50 m d'altitude. La zone du projet se situe à une altitude moyenne de 20 m au-dessus du niveau de la mer (NMM). La surface d'accueil de la zone est majoritairement plane, peu accidentée et présente une légère pente (5 %) vers la rivière des prairies.

3.1.1.1 Géologie, géomorphologie et dépôts de surface

D'un point de vue général, l'aire d'étude se situe au sein de la formation géologique de Laval, composé de roches sédimentaires telles que le calcaire, la dolomie calcaire, le shale et le grès (Gouvernement du Québec, 2019). Le niveau supérieur de cette formation est majoritairement constitué de shale dolomitique, une roche sédimentaire détritique litée (Brisebois, 2003 : 11). Il est à mentionner que les affleurements du groupe calcaire de Trenton sont rares à proximité de l'aire d'étude (Clark, 1972 : 84). Les seuls autres affleurements connus pour Laval se situent sur le territoire de Sainte-Rose, Saint-Vincent-de-Paul et du chemin de la côte-des-Perrons.

Le socle rocheux de la zone d'étude est recouvert de dépôts d'alluvions de terrasses fluviales mises en place le long du cours d'eau actuel et lors de leurs incisions au sein des dépôts quaternaires antérieurs (Bolduc et Ross, 2001). D'une épaisseur variant de 0,5 m à 5 m de profondeur, ces dépôts se composent majoritairement de sable, de limon sableux, de sable graveleux et de gravier contenant très peu de matière organique. Ces éléments ont été observés lors des forages géotechniques réalisés par la firme Avizo (2020a et b).

D'un point de vue géomorphologique, les alluvions se sont mises en place suivant la formation de l'un des chenaux de la proto Rivière-des-Prairies lors des épisodes de régression du lac Lampsilis (9800 à 7000 AA). L'abaissement du niveau de base de l'eau lors de cette période est visible par l'étagement des terrasses alluviales qui se trouve à proximité et sur l'aire d'étude. La transition entre les sédiments marins/lacustres (mer de Champlain) et les sédiments alluviaux (lac Lampsilis) s'est effectuée entre 60 m (au nord-ouest de l'île) et 30 m (à l'est de l'île). Des faciès lacustres sont donc présents entre ces altitudes.

Les processus pédogéniques appliqués aux dépôts de till sous-jacents vont permettre la mise en place d'une série de loams argileux que l'on associe à la série Laval (IRDA, 2008, 31H12101). De manière générale, ce type de sol comporte une bonne quantité de pierre calcaire et présente une bonne capacité de drainage. Il est à mentionner que la série Laval est considérée comme étant très fertile, permettant les cultures maraîchères comme la production de grains, de foin, de fruits de verger et de légumineuses (Lajoie et Baril, 1956 : 36).

3.1.1.2 Hydrologie

L'emprise du projet est localisée dans le bassin versant de la rivière des Prairies qui s'écoule au sud de l'île de Laval, qui s'insère dans le vaste réseau hydrographique qu'est le fleuve Saint-Laurent. De nom-

breuses îles, mises en place lors du stade de Saint-Barthélemy (8 400 ans AA¹), agrémentent le parcours de cette rivière. On retrouve sur l'île de Laval une multitude de petits ruisseaux et cours d'eau rattaché à des milieux humides, et un ruisseau se trouvait anciennement à l'ouest de l'aire d'étude. Sur la rive de Montréal, l'exutoire de l'ancien ruisseau Raimbault (aussi nommé Notre-Dame-des-Neiges ou Grand ruisseau) fait face à notre zone d'étude. Cet ancien cours d'eau était alimenté autrefois par une source localisée sur le mont Royal, avant d'être canalisée au 19^e siècle (Lauzon, 2021 : 139).

La portion amont de la rivière des Prairies permet l'accès au lac des Deux-Montagnes, à l'île Bigras et à l'île Bizard. Toutefois, la navigation au sein de la portion amont est rendue ardue à cause de l'augmentation du débit d'eau et par la présence de nombreux rapides. Le débit global est de 37 600 pi³/sec, ce qui représente plus de 50 % des sorties totales du lac des Deux-Montagnes (Caillé et coll., 1974). À cela s'ajoutent le chenal des rapides Lalement (chenal reliant les rivières des Mille-Îles et des Prairies entre l'île Jésus et l'île Bizard) et les Rapides-du-Cheval-Blanc d'environ 100 m de longueur à l'ouest de l'exutoire du ruisseau Papineau-Lavoie. La portion aval de la Rivière-des-Prairies compte, pour sa part, plusieurs anciens rapides dont le rapide du Gros-Sault (aussi nommé rapide du Moulin) localisé près de l'île Perry et finalement le rapide de Sault-au-Récollet, aujourd'hui engloutis depuis la construction de la centrale hydro-électrique de la Rivière-des-Prairies en 1928-1929.

Les berges de la Rivière-des-Prairies constituent des endroits propices au développement de milieux humides. Ceux-ci sont définis comme des zones de transition entre les zones sèches terrestres non saturées et les grands fonds aquatiques du paysage (Groupe de travail national sur les terres humides et coll., 1997 : 3). Quelques-unes de ces zones sont présentes à proximité de l'emprise du projet. L'une d'entre elles couvre la portion sud-est riveraine de notre aire d'étude. Autrefois, les milieux humides étaient des espaces stratégiques pour les groupes humains, car ils accueillaient une biodiversité abondante et très variée, notamment en ressources halieutiques et en divers mammifères comme le castor, le rat musqué, la tortue et certains cervidés. Étant des espaces très dynamiques et fragiles, il est fort probable que ces milieux humides aient passé d'une forme à l'autre (bog, fens, tourbière, marais) et qu'ils ont varié en superficie au gré des changements du régime hydrologique, climatique et écologique, mais aussi des perturbations anthropiques. La présence d'un milieu marécageux peut s'expliquer par le fait que la portion riveraine (altitude moyenne de 19 m) est assujettie au débordement du lit majeur de la Rivière-des-Prairies lors de la période de fonte des neiges.

Dans le même ordre d'idée, l'aire d'étude fait partie intégrante du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. On y retrouve un climat de type modéré subhumide continental, soit l'un des plus doux du Québec. La végétation ligneuse domine dans l'emprise du projet. Les milieux mésiques (niveau d'humidité moyen du sol) en contexte de bas de pentes sont caractérisés par l'érablière à caryer cordiforme ou bien par l'érablière à tilleul tout comme les sommets bien drainés (Robitaille et Saucier, 1998 : 51). La prucheraie occupe pour sa part les milieux mal drainés. En somme, les espèces végétales ligneuses abondent au sein de l'aire d'étude, plus particulièrement au niveau de la zone marécageuse riveraine.

1 Les datations présentées correspondent à un étalonnage (calibrage) des dates au radiocarbone pour les exprimer en années calendaires (sidérales). Elles sont exprimées en années 14C calibrées AA (cal. AA) (c.-à-d. avant 1950).

Le niveau d'eau de la rivière des Prairies a considérablement augmenté suivant la construction de la centrale de la Rivière-des-Prairies en 1929 et le niveau d'eau est passé de $\pm 12,80$ m NMM à ± 17 m NMM.

3.1.2 *Cadre naturel ancien*

En ce qui concerne les phases d'évolution du cadre physique durant le quaternaire, l'aire d'étude était couverte par le glacier de l'inlandsis laurentidien jusqu'à la déglaciation qui a créé la mer de Champlain à partir de 13 000 AA. La zone est demeurée submergée et sujette aux inondations fréquentes jusqu'à 9500 AA. Même après son émergence complète, à partir de 9000 AA, l'aire d'étude est toute de même demeurée sujette aux cycles de régression-transgression du niveau de l'eau, qui pourrait avoir causé des épisodes d'érosion ou de sédimentation, avant la configuration actuelle de l'île Jésus. Les berges actuelles se seraient stabilisées à partir de 5000 AA (tableau 3.1).

Tableau 3.1 Chronologie des événements du quaternaire sur l'île Jésus (Laval)

Temps (AA)	Glacier	Contexte hydrographique	Contexte morpho-sédimentaire	Aire d'étude
13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	- Contexte glaciaire		Aire d'étude englacée
13 500	Retrait du front glaciaire des hautes terres appalachiennes	- La mer de Goldthwait à l'est de Québec (contexte glaciomarin)		Aire d'étude englacée
13 000	Moraine de Saint-Narcisse	- Contexte marin - La mer de Champlain inonde l'ensemble de la plaine de Montréal (200 – 250 m)	- Moraine de l'île Jésus - Mise en place de dépôts morainiques (till)	Immersion de l'aire d'étude
10 500	Le front glaciaire passe à Maniwaki, au nord de La Tuque et à Métabetchouane	- Dessalure progressive de la mer de Champlain et mise en place du lac Lampsilis	- Dépôt de dépôts glaciomarins fins d'eau profonde - Niveau de l'eau à 64 m pour la région de Montréal (terrasse de Rigaud)	Immersion de l'aire d'étude
9500	Le front glaciaire passe à Saint-Félicien	- Contexte fluviolacustre - Lac Lampsilis	- Terrasse de Montréal (20-40m) - Exondation d'une partie importante de l'île de Laval	L'aire d'étude est exondée progressivement lors de cette période
9000	Le front glaciaire passe au niveau de Chibougamau	- Lac Lampsilis, régime estuarien	- Terrasse de Saint-Barthélemy (15-20m)	Émergence complète de l'aire d'étude.
8000	Il ne reste qu'une petite partie de l'inlandsis laurentidien	- Proto-Saint-Laurent - Mise en place progressive de rivières à marée - Les rivières des Mille-Îles et des Prairies	- Alluvions	Aire d'étude sujette aux cycles de régression-transgression du niveau de l'eau
6000	Fin de la fonte du glacier (6 200 à 5 600)	- Mise en place du système fluviale		
5000 et moins		- Le régime des eaux ressemble à l'actuel		Configuration actuelle de l'île de Laval et stabilité des berges

3.1.2.1 Tardiglaciaire : Épisode de l'Inlandsis laurentidien et transgression marine

Lors de la dernière période glaciaire, l'inlandsis laurentidien recouvrait totalement le territoire du Québec et s'étendait au-delà des côtes actuelles de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à Long Island près de New York. La fin du Wisconsinien supérieur (18 000 à 16 000 AA) s'accompagne d'une phase de réchauffement climatique qui impactera tout l'hémisphère nord et amorcera la fonte du glacier. Vers 13 500 AA, la marge glaciaire devait se trouver dans le sud de l'Estrie, dans le piémont des Appalaches (Occhietti et Richard, 2003). Déjà à ce moment, la fonte progressive du glacier fait monter le niveau marin de quelques dizaines de mètres. Durant cette période (13 500 à 13 000 ans AA), le secteur oriental de l'inlandsis laurentidien s'est progressivement individualisé en plusieurs glaciers distincts sur les Appalaches en Estrie, en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent, au Maine et au New Hampshire (Richard et Girard, 2018). Le retrait progressif du glacier et la surcharge glacio-isostatique (enfouissement de la croûte terrestre sous le poids de la glace) ont permis une transgression marine précoce dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent, nommée mer de Goldthwait. Lors de la même période, les eaux de fonte prises en étau entre le versant nord des Appalaches et le front glaciaire au nord créent une immense étendue d'eau proglaciaire, le lac Candona (13 350 à 13 000 AA). À son extension maximale, celui-ci couvrait la bordure des Appalaches, toute la région montréalaise et la vallée de la rivière des Outaouais (figures 3.1 à 3.3). À ce moment, la zone d'étude est complètement submergée, seuls les trois sommets du mont Royal : la colline du mont Royal (234 m), celle d'Outremont (211 m) et celle de Westmount (201 m) formaient les éléments du paysage immergé, sous forme de rochers isolés. La fonte progressive de l'inlandsis va permettre le retrait

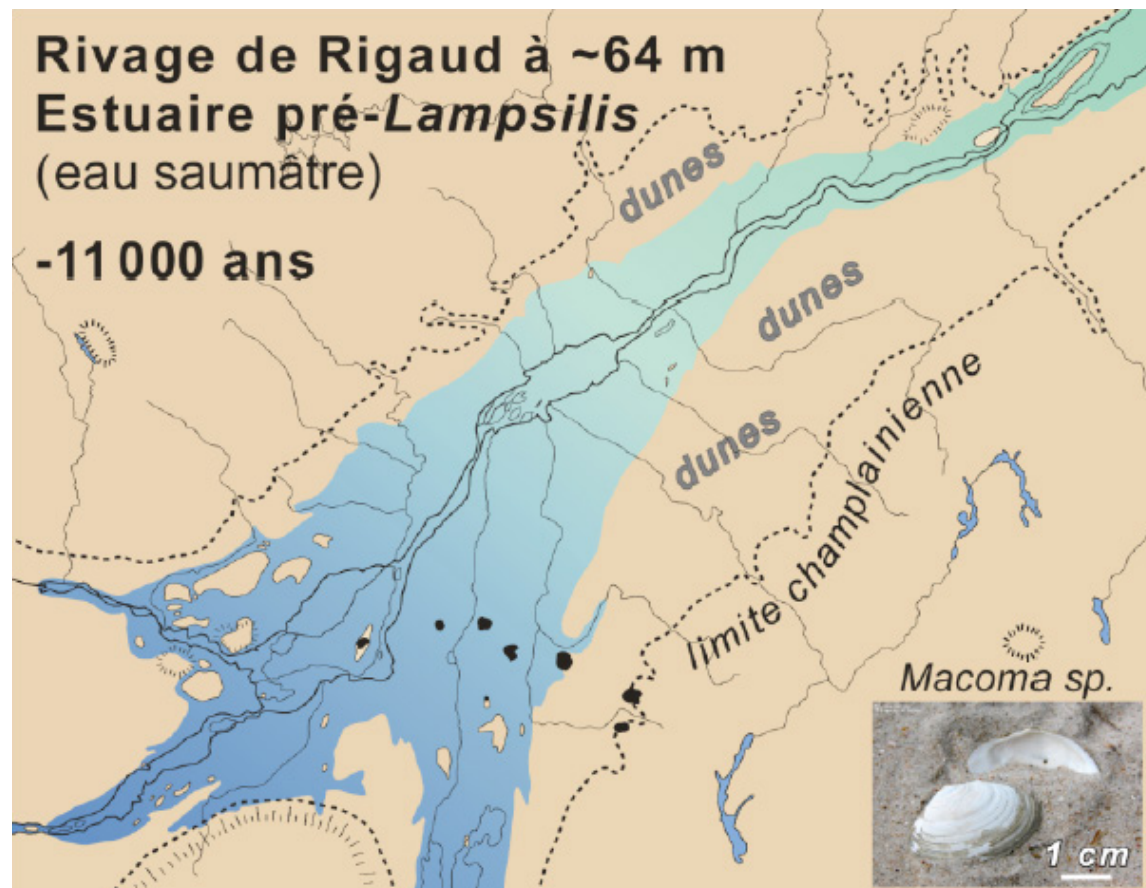


Figure 3.1
Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent, rivage de Rigaud 11 000 ans AA (tirée de Richard et Girard 2018).

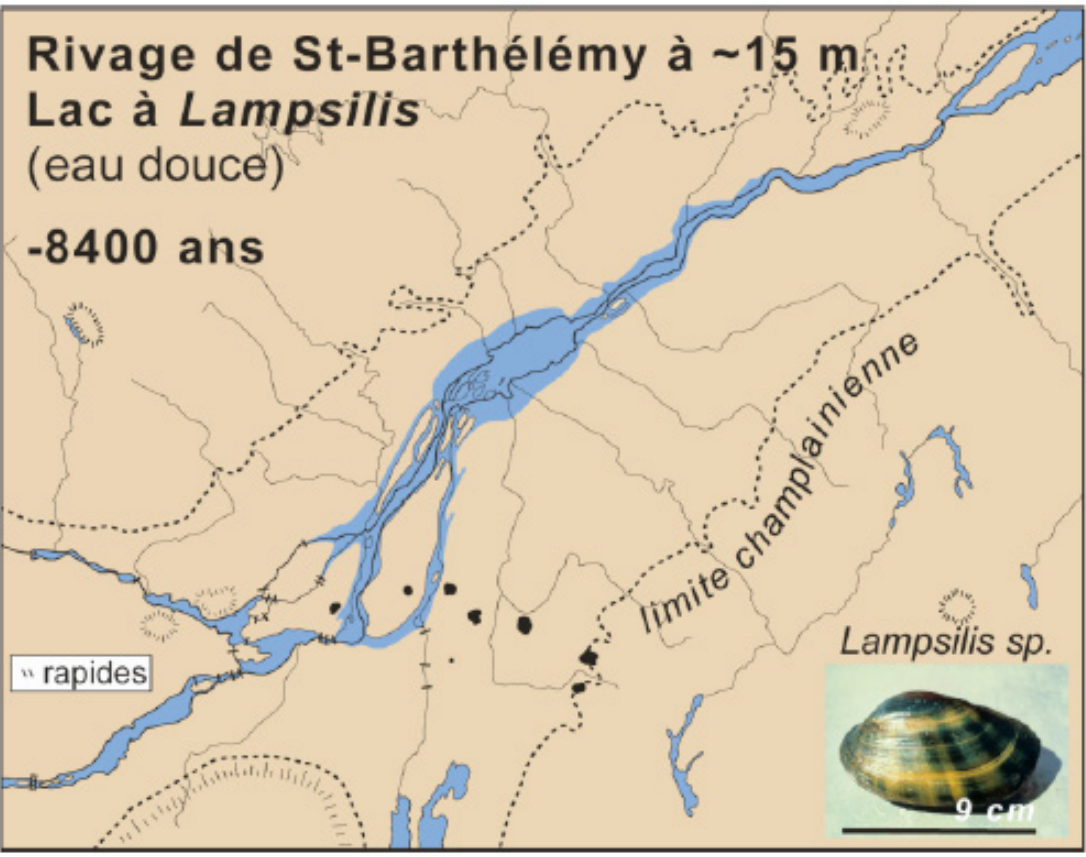


Figure 3.2
 Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent, rivage de Montréal et Rivage de St-Barthélémy (9600 à 8400 ans AA) (tirée de Richard et Girard 2018).

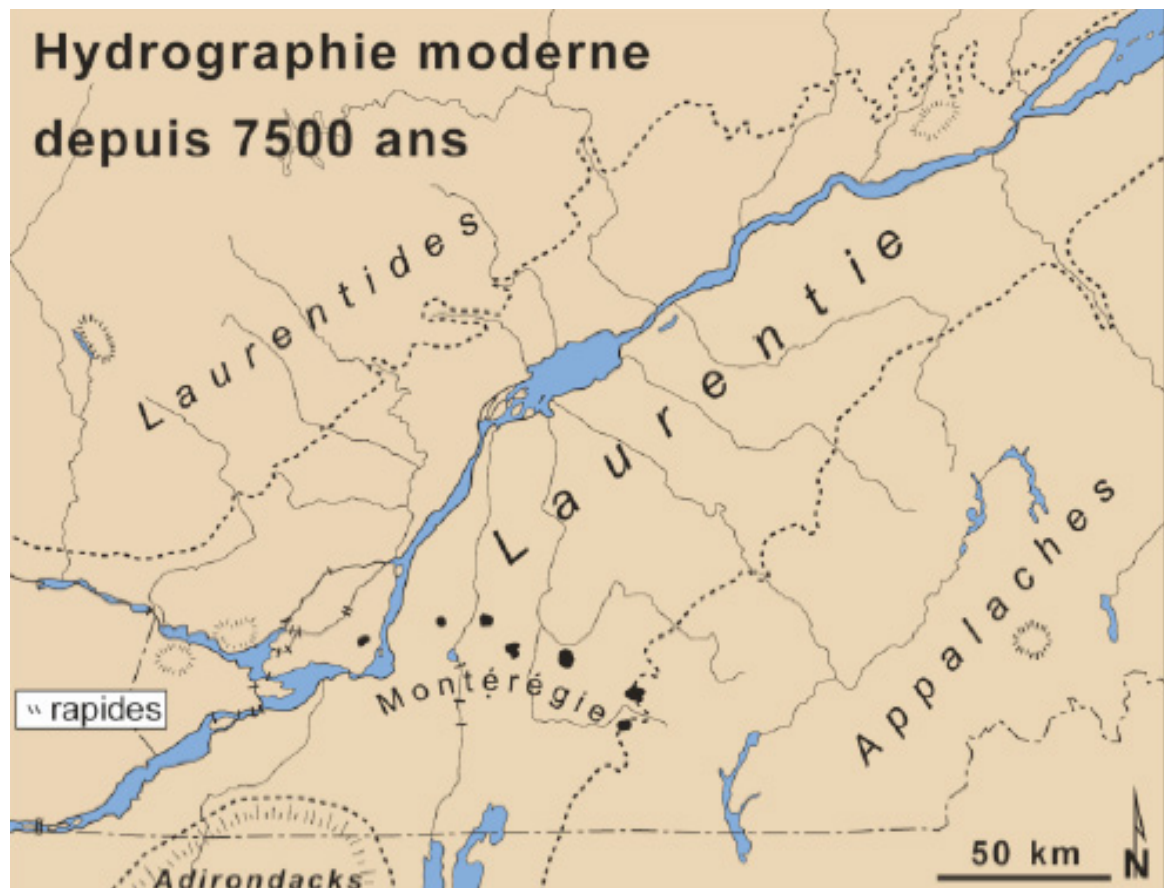


Figure 3.3
Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent, depuis 7500 ans (tirée de Richard et Girard 2018).

d'un front glaciaire localisé sur le piémont appalachien. Ce dernier agissait tel un barrage pour les eaux du lac Candona. Son retrait va permettre d'une part aux eaux douces du lac Candona d'être rapidement vidangées dans l'estuaire du Saint-Laurent pour finir leur parcours dans la mer, et d'autre part les eaux salées de la mer de Goldwaith vont pénétrer et submerger rapidement la grande plaine de Montréal. Cette invasion marine correspond à l'épisode de la mer de Champlain allant de 13 000 à 12 500 AA (Parent et Occhietti, 1988). Le niveau d'altitude de la mer de Champlain est d'environ 174 m et couvre les basses terres laurentiennes jusqu'à Kingston en Ontario.

La période allant de 12 900 à 11 600 ans AA est marquée par l'oscillation froide du Dryas récent, événement qui provoqua un accroissement conséquent de l'inlandsis laurentidien (Richard et Grondin, 2009). Cette réavancée du glacier permettra d'édifier la moraine de Saint-Narcisse sur la bordure sud des Laurentides. Vers 12 000 ans AA, le front glaciaire libère les différentes vallées des Laurentides. Durant cette même période, le sud du Québec libéré des glaces depuis un bon moment opère son relèvement isostatique. Les eaux salées de la mer sont progressivement remplacées par l'eau douce provenant de la fonte du glacier. Vers 11 800 ans AA, le rivage de la mer se situe à environ 90 m d'altitude.

Vers 11 000 ans AA, le front glaciaire se trouve au nord et va de la région de Jonquière jusqu'au nord de Mont-Laurier. La dessalure de la mer de Champlain est déjà commencée depuis un certain moment et ainsi s'amorce la transition entre la mer de Champlain et le lac Lampsillis. À cet instant, le niveau de l'eau se situe autour de 64 m pour la région de Montréal (Richard et Grondin, 2009). Le niveau de l'eau

continue de s'abaisser, mais le contexte marin se maintient dû au régime estuarien persistant dans le détroit de Québec. Cette dynamique hydrologique se poursuit jusqu'à environ 10 600 ans AA et a pour effet une mise en place d'un milieu lacustre, soit le lac Lampsilis, une étendue d'eau douce qui couvre la partie amont du détroit de Québec. Le lac était alimenté par les eaux de fonte qui circulaient autrefois dans l'ancêtre des Grands Lacs, le lac Barlow, et les différents affluents de la rive nord du Saint-Laurent.

3.1.2.2 Postglaciaire : Le lac Lampsilis, l'émersion des basses terres du Saint-Laurent

Le lac Lampsilis s'exonde suivant trois événements distincts allant approximativement de 10 600 AA à 8 400 AA, le rivage de Rigaud (64 m) pouvant être considéré comme la première phase. Ce drainage du lac est possible grâce au changement des dynamiques hydrologiques où le régime lacustre est remplacé par un régime estuarien à partir de la rivière des Outaouais vers l'aval du fleuve Saint-Laurent. Dans la région de Montréal, la formation du lac Lampsilis s'est manifesté par la fragmentation de l'espace, autrefois lacustre, et par la formation de larges chenaux, dont celui de l'emplacement de la vallée de la rivière des Prairies, des Mille Îles et du Saint-Laurent actuels (Lamarche, 2006). Les terres libres d'eau au sud des Laurentides sont successivement colonisées par la toundra herbacée, la toundra arbustive puis la pessière noire. Le sud du Québec fut par la suite colonisé par des pessières fermées, des sapinières et des pinèdes grises (Richard et Grondin, 2009).

Le drainage du lac Lampsilis se poursuit et vers 9 600 ans AA le niveau de l'eau se situe à environ 30-35 m, ce qui correspond au rivage de Montréal. Des petits chenaux secondaires se sont développés un peu partout dans l'archipel d'Hochelaga². Régionalement, les sapinières à bouleau jaune, bien pourvues en pin blanc et en chêne rouge, ainsi que les érablières ont pris la place des sapinières à bouleau blanc, et ont colonisé le territoire libéré des eaux lampsiliennes (Richard et Grondin, 2009). Vers 8 400 ans AA, l'élévation du lac Lampsilis a déjà diminué de moitié pour atteindre 18 m (Richard, 2018). Ce stade porte le nom de rivage de Saint-Barthélemy, et il marque la dernière étape d'exondation du lac Lampsilis et le début du Proto Saint-Laurent. Par le fait même, c'est durant ce moment que les rebords de terrasse fluviale présents au nord de la pointe du Marigot vont immerger des eaux. L'exondation de la berge, plus basse, suivra peu de temps après. Il faut tout de même attendre un certain temps pour qu'une biomasse se développe sur le site, mais il devait présenter à ses débuts une aire d'accueil intéressante pour les groupes autochtones. La sapinière à bouleau jaune, bien pourvue en pin blanc et en chêne rouge et l'érablière ont pris la place de la sapinière à bouleau blanc et il y a de fortes chances que ces essences aient été les espèces pionnières de l'aire d'étude.

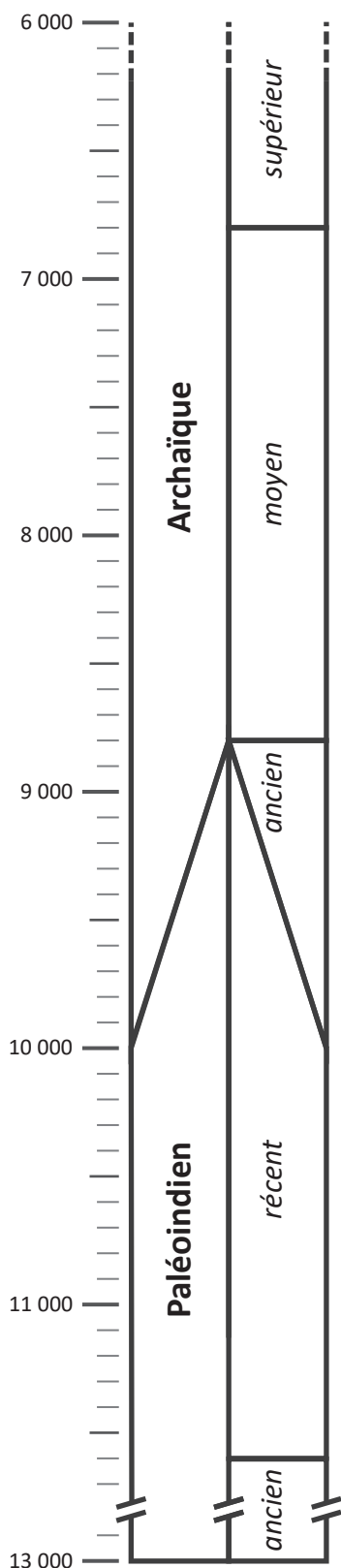
2 L'archipel d'Hochelaga, îles de Montréal, archipel de Montréal, tous ces termes réfèrent à un ensemble de plus de 200 îles et îlots se trouvant au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais de la région métropolitaine de Montréal (Encyclopédie canadienne 2022). Cet ensemble comprend les îles de la rivière des Mille Îles, des Prairies et une partie du fleuve Saint-Laurent dont l'île Bizard, l'île Perrot, l'île des Sœurs, les îles de Boucherville, etc. Les îles de Montréal et de Laval sont les plus grosses des îles. L'archipel s'est progressivement formé avec le retrait du lac Lampsilis et de la formation du proto Saint-Laurent. Le terme archipel d'Hochelaga a été nommé pour la première fois par le frère Marie Victorin en 1935 dans son ouvrage de la *Flore laurentienne* pour désigner cet ensemble d'îles.

3.1.2.3 Mise en place du système fluvial : le Proto Saint-Laurent

Le drainage en continu du lac va peu à peu former la configuration spatiale que l'on connaît actuellement pour l'île de Montréal et Laval. L'intervalle de 8 000 AA à 4 000 AA correspond à l'Holocène moyen, soit une période climatique beaucoup plus chaude que l'Holocène inférieur (Richard et Grondin, 2009). Cela a favorisé la colonisation des espèces végétales thermophiles au sein du territoire. À ce moment, les rivières des Prairies et des Mille Îles sont alors bien définies dans le paysage de la plaine de Montréal. Le drainage de ces deux axes hydrologiques a permis la constitution de remontées sableuses précurseurs des nombreuses îles qui couvrent actuellement ces deux rivières. L'aire d'étude et son espace régional étaient écologiquement imbriqués et formaient une vaste mosaïque d'écotones et de milieux humides riche en ressources végétales, mammaliennes, ichtyofaune, malacofaune, herpétofaune et avifaune³. Tout comme aux périodes précédentes, les déluges sont encore possibles, mais à un intervalle plus espacé, soit 500 ans. Cette dynamique de fluctuation hydrique s'insère dans l'évolution du Proto-Saint-Laurent, l'ancêtre du fleuve actuel, qui prendra naissance vers 7 500 ans AA, lorsque le lac Lampsilis sera complètement drainé. Durant cette période, le débit du protofleuve est seulement le double du débit actuel. Un demi-siècle plus tard, le protofleuve se raccorde avec les différents affluents actuels, et le rivage se situe à environ 15 m.

La fonte finale du glacier se concrétise entre 6 000 – 5 500 AA dans le Nunavik. Le débit et le régime hydrologique du Proto-Saint-Laurent se stabilisent et ressemblent à l'actuel. Avec la baisse du niveau de l'eau et la stabilisation du régime hydrique, plusieurs anciens chenaux de drainage se sont encaissés dans les sédiments, formant par le fait même les cours d'eau lavallois. Malgré une stabilisation du système hydrologique le niveau de l'eau va continuer à fluctuer allant de remontée et de baisse plus ou moins marquées. Vers 5 800 – 5 600 AA, une remontée des eaux à environ 20 m va venir remanier la terrasse de Saint-Barthélemy sur lequel se trouve le site. La berge était donc de nouveau immergée à ce moment. Seule une petite pointe sablonneuse surélevée marquant le tracé d'un ancien chenal devait subsister. Une baisse du niveau de l'eau vers 4 500 AA va permettre la formation définitive des rapides du Sault-au-Récollet modifiant ainsi les ressources halieutiques disponibles et les moyens de déplacements des groupes autochtones de la préhistoire. Dans la région de Laval, les essences plus thermophiles comme le noyer cendré, le tilleul, le caryer et la pruche vont dominer le paysage (Richard et Grondin, 2009). En parallèle, les dépressions naturelles du paysage et les endroits plats et humides seront sujets à l'entourbement, constituant ainsi les premières formes de milieux humides dans le paysage lavallois. Les milieux riverains des cours d'eau du Québec méridional étaient occupés par des sapinières à thuya ou des cédrières à sapin (Richard et Grondin, 2009).

3 Malacofaune = mollusque, ichtyofaune = poisson, herpétofaune = amphibiens et reptiles, avifaune : oiseau



Infographie: Yanik Blouin

3.2 Contexte paléohistorique

3.2.1 Potentiel préhistorique autochtone

La préhistoire du Québec méridional est subdivisée en trois grandes périodes : le Paléolithique (12 500-9 500 AA), l'Archaïque (11 350 – 3 000 AA) et le Sylvicole (3 000 - 500 AA) ayant chacun leur propre subdivision correspondant à des systèmes culturels régionaux distincts (figures 3.4 et 3.5 ; tableau 3.2). La distinction entre ces périodes se base sur la culture matérielle comme les types d'outils fabriqués, mais aussi sur les activités socio-économiques comme les modes de subsistance et les schèmes d'établissement. La plus grande partie de la préhistoire méridionale québécoise réfère à des populations ayant un mode de vie nomade et une économie de subsistance basée sur la chasse, la pêche et la cueillette. Seuls les derniers siècles connaissent des populations pratiquant l'horticulture impliquant l'apparition de villages semi-sédentaires (Arkéos, 2016 : 41).

3.2.1.1 Occupation au cours de l'Archaïque (11 350-3 000 AA)

La période Archaïque marque un changement des paramètres d'occupation du territoire. Une certaine forme de régionalisation s'instaure grâce à une meilleure connaissance des environnements propres à chaque région. Cela permet une exploitation des ressources mieux définie et circonscrite, qui s'accompagne d'une mobilité territoriale moindre, sous forme de nomadisme saisonnier, comparativement à la période Paléolithique. Malgré un déplacement plus restreint, la diversité des ressources s'accroît, comme l'atteste la diversification des outils, des méthodes de fabrication et de leurs fonctions. Les différentes matières lithiques utilisées par les groupes témoignent toutefois de l'ampleur des réseaux d'échanges et de communication de cette période. Les données disponibles jusqu'à ce jour indiquent qu'au cours de cette période, l'intérieur des terres était essentiellement fréquenté lors de la période dite estivale (incluant le printemps et l'automne) pour la pratique de la chasse (cervidés, castors, ours, etc.), de la cueillette (plantes, noix et petits fruits), ainsi que pour l'extraction de matières premières lithiques pour la fabrication d'outils en pierre (Arkéos, 2016 : 37). Dès l'arrivée de l'automne, les groupes nomades de l'Archaïque et du Sylvicole se dispersaient davantage à l'intérieur des terres pour chasser et s'établissaient en retrait des rives de cours d'eau secondaires, à l'abri des vents froids et parfois à proximité de zones de milieux humides (Arkéos, 2016 : 38). Les sites d'habitation (campements saisonniers ou temporaires), lors de cette période, étaient situés à proximité des rives à des endroits stratégiques permettant l'accès à des voies navigables et à des environnements riches en ressources halieutiques, cynégé-

Figure 3.4 Chronologie des périodes paléolithique et archaïque.

tiques et floristiques diversifiées. En ce sens, les zones marécageuses, les axes de circulations intérieures, les rapides et par conséquent, les zones de portage et d'accostage sont des milieux ayant pu accueillir des sites d'occupation, et ce, jusqu'à la fin de la période du Sylvicole.

En ce qui concerne l'aire d'étude, il est certain qu'elle était habitable par les groupes humains dès l'Archaïque ancien (11 350 AA – 8 000 AA) et plus spécifiquement lors du stade du paléorivages de Saint-Barthélemy vers 8 400 AA. Toutefois, aucun site datant de la période de l'Archaïque ancien n'a été documenté dans la région de Montréal. Un seul site associé à l'Archaïque moyen y a été recensé, dans les environs de Coteau-du-Lac (Chapdelaine et Lasalle, 1995). L'île Jésus n'est pas exempte de sites Archaïque, ceux-ci se trouvent le long des rivages de la rivière des Mille Îles et des Prairies. Le site de la pointe est de l'île Jésus (BkFj-2), stratégiquement situé à la confluence des rivières des Mille-Îles et des Prairies, a révélé une pointe de projectile de type Lamoka et deux gouges en pierres polies (Gaumond, 1963). Mais c'est au sein de la portion sud-ouest de l'archipel de Sainte-Rose qu'a été découvert le site le plus ancien (BjFk-3). Une pointe de projectile à encoches pouvant être associée à des groupes culturels de l'Archaïque laurentien récent (5500 – 4200 AA) y a été documentée (Archéobec, 1966). La découverte fortuite d'une lance ou d'un couteau possiblement associé à l'Archaïque laurentien/transition vers le Sylvicole inférieur sur l'île Bélair (Balac, 2004). Une découverte fortuite d'une tête de hache en pierre polie a été faite en 1976 à proximité de la berge des Mille Îles dans le secteur du Rapide du Grand Moulin (Barré, 1976). L'ensemble de ces découvertes soutiennent l'idée que les rivages des rivières des Mille Îles et des Prairies étaient visités et occupés par les groupes de l'Archaïque.

Des éléments de la période suivante, l'Archaïque terminal (4500 ans AA à 3000 ans AA), ont été documentés sur l'île de Montréal sur le site de la carrière de cornéenne (BjFj-97) situé sur le mont Royal. L'exploitation de cette carrière et de la cornéenne en général, pour la fabrication d'outils en pierre, persiste jusqu'au Sylvicole supérieur, notamment dans la région de Montréal et en Montérégie (Arkéos, 2014 : 41). Plus près de la zone d'étude, sous le parvis de l'église de la Visitation (Sault-au-Récollet), une pointe de projectile en rhyolithe associé à une production datant de l'Archaïque post-laurentien (4 500 à 3 000 ans AA) a été mise au jour sur le site BiFj-85.

Notons aussi que dès l'Archaïque supérieur, une relation aux milieux humides d'eaux peu profondes (littoral de lac d'eau douce, rivière et ruisseau) et maré-

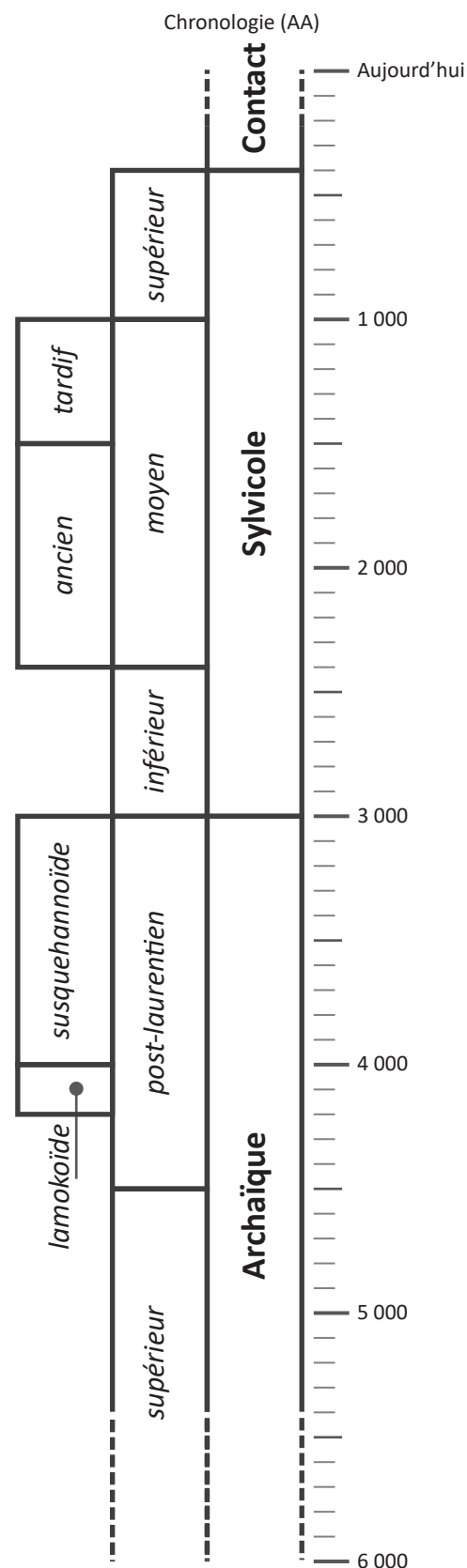


Figure 3.5

Chronologie des périodes archaïque et sylvicole.

Infographie: Yanik Blouin

Tableau 3.2 Chronologie et nature de l'occupation préhistorique.

Période	Phase	Chronologie AA* (avant aujourd'hui)	Mode de subsistance	Schème d'établissement
Paléoindien	Ancien	12 500 – 11 200	- Exploitation du gros gibier (principalement caribou)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Paléorivage de lacs proglaciaires ; hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales
	Récent	11 300 – 8 800	- Exploitation diversifiée d'espèces animales - Diversification graduelle des ressources exploitées (petit gibier, plantes, ressources marines)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Hauts plateaux ; anciennes terrasses fluviales
Archaïque	Ancien	11 300 – 8 800	- Exploitation saisonnière des ressources animales et végétales en fonction des disponibilités. - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Petits campements près de cours d'eau sur sols bien drainés. - Camps plus importants près de cours d'eau majeurs et de bons endroits de pêche - Sites de haltes temporaires
	Moyen	8 800 – 6 800		
	Supérieur	6 800 – 4 500	- Exploitation des ressources animales et végétales avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Grand nombre de sites en position stratégique pour la capture du poisson (rapides et seuils) - Réduction de la surface des territoires exploités et une mobilité moins grande
	Terminal	4 500 – 3000		
Sylvicole	Inférieur	3 000 – 2400	- Diversité des ressources exploitées avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Sites d'hiver à l'arrière de la plaine laurentienne - Campements printaniers et estivaux près des cours d'eau importants - Petits campements saisonniers réutilisés et camps semi-permanents
	Moyen	2 400 – 1 500		
	Moyen tardif	1 500 – 1000	- Apparition et développement de l'horticulture et de l'agriculture - Importance de la pêche et de la cueillette - La chasse devient complémentaire	- Villages semi-permanents loin des routes fluviales sur des élévations bien drainées - Camps saisonniers (station de pêche) - Camps temporaires
	Supérieur	1 000 – 500		
Historique		500 – Aujourd'hui		-

*Note : L'abréviation AA signifie « avant aujourd'hui », soit avant 1950, par convention.

cageuses, possiblement présents aux périodes précédentes, se perçoit dans les schèmes d'établissements. Il faut tenir compte du fait que la période Archaïque, dans son ensemble, n'est que très peu représentée sur l'île. Malgré cela, le passage de groupes archaïques le long de la rivière des Prairies et à l'intérieur via le réseau de cours d'eau secondaire n'est pas à exclure.

3.2.1.2 Occupation au cours du Sylvicole (3 000 ans AA à 500 ans AA)

La période chronologique suivante, située après la période Archaïque et avant l'arrivée des Européens, est désignée sous le terme de Sylvicole (3 000 ans AA à 500 ans AA). On définit quatre subdivisions dans la vallée du Saint-Laurent pour cette période : Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) ; Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 400 ans AA) ; Sylvicole moyen tardif (1 400 à 950 ans AA) et le Sylvicole supérieur (950 à 500 ans AA). Cette dernière phase prend fin avec l'arrivée de Jacques Cartier en 1535 de notre ère. Elle est marquée par l'adoption de l'arc et des flèches, de la céramique et du développement de l'agriculture qui mènera à la sédentarisation. Les subdivisions sont établies à partir des observations des changements technologiques, mais l'attention est surtout mise sur l'évolution des styles céramiques au fil du temps (Gates St-Pierre, 2010 : 9).

C'est vers le début du Sylvicole inférieur (vers 3 000 ans AA) que les premières traces de poteries apparaissent dans la vallée du Saint-Laurent. Pour le Nord-est américain, l'apparition de la poterie coïncide avec la création de la sphère d'interaction culturelle dite Meadowood, où la poterie Vinette 1 est un marqueur temporel du Sylvicole inférieur. La poterie de cette période est très peu variable et présente majoritairement une facture soignée avec des formes, des dimensions et des matières premières relativement semblables. Pour sa part, le Sylvicole moyen apporte un raffinement des motifs ornant les poteries, permettant la distinction entre les groupes. La pêche et l'exploitation des ressources halieutiques en général s'intensifient, favorisant l'établissement de campements de base plus importants (Archéotec, 2012 : 41).

Les groupes autochtones de la région de Montréal se densifient progressivement au Sylvicole moyen tardif. Les ressources, plus particulièrement celles halieutiques, sont maximisées dû à cette densification. Les établissements se font de préférence sur les rives et près des rapides dans certains cas. Ce constat dénote d'une part, d'une reconnaissance des milieux les plus productifs et viables (Archéotec, 2012 : 41) et d'autre part, de la persistance de l'occupation des milieux humides et riverains déjà en place dès l'Archaïque. Malgré un déplacement moindre sur le territoire, les groupes autochtones poursuivent un mode de vie dirigé par un nomadisme saisonnier. Les regroupements de longues périodes autour des bons secteurs de pêche sont un élément catalyseur permettant la sédentarisation progressive des groupes autochtones durant cette période. Ce changement dans les modes de subsistances s'est accompagné d'une production horticole sur des surfaces d'accueils bien drainées à proximité des cours d'eau.

Le Sylvicole supérieur (1 000 ans AA) débute avec l'implantation de cette nouvelle pratique et voit l'émergence d'un nouveau groupe culturel au Québec, connu sous le nom d'Iroquoiens du Saint-Laurent, dont les différentes familles se rassemblent en villages semi-permanents, parfois palissadés. De façon plus spécifique, les sites d'établissement (hameaux et villages) sont installés en retrait du fleuve et à proximité de points d'eau potable et non loin de zones humides ou marécageuses, sur de hautes terrasses ou des

crêtes morainiques bien drainées. Celles-ci sont propices aux activités horticoles et à la défense, contre les assauts des autres groupes qui convoitent les lieux pour assurer à leur tour le contrôle de la circulation des individus et de biens dans la région de Montréal (Arkéos, 2016 : 38). Tout comme aux périodes précédentes, l'intérieur des terres est utilisé comme lieu de passage, de chasse estivale et de cueillette (fruits et noix). La chasse hivernale devait toutefois probablement se pratiquer à l'extérieur de l'île de Montréal, à l'intérieur des terres ; le territoire d'exploitation pour la chasse et la pêche s'étendait alors sur environ 1 500 km² à 3 500 km² et englobait toute la vallée du Saint-Laurent entre la rivière Richelieu et le lac Saint-François. Le lac des Deux Montagnes constituait possiblement la limite nord-ouest de la province d'Hochelaga.

Quelques vestiges archéologiques témoignent du passage des groupes du Sylvicole sur l'île de Laval à commencer par le site de la pointe est de l'île Jésus (BkFj-2) qui a révélé la présence d'un fragment de pipe et de tessons de poterie datant du Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 400 ans AA). En amont de la rivière des Prairies sur la pointe sud-est de l'île Pariseau/Bigras des tessons de céramiques ont été découverts témoignant du passage de ces groupes au sein de cet axe hydrographique. L'analyse des motifs des tessons a permis de confirmer une datation pour le Sylvicole supérieure (950 à 500 ans AA) avec une affiliation culturelle aux groupes iroquoiens du Saint-Laurent (Rocheffort, 2010). Il est à noter que d'autres sites préhistoriques ont été répertoriés pour l'île Jésus, mais malheureusement ces derniers présentent une affiliation chronoculturelle indéterminée. Il en va de même pour la rivière des Prairies, notamment avec le site BjFj-30, où une pointe de projectile en chert de Ramah a été découverte de manière fortuite dans le secteur de Saint-François-de-Laval. Les sites archéologiques préhistoriques connus jusqu'à présent sont localisés à proximité des principaux axes hydrologiques ou légèrement en marge de ceux-ci, au sein de zones de confluences, de secteurs de rapides, sur les îles, les pointes, les plages et sur des terrasses bien drainées.

3.2.2 *Occupation historique autochtone*

Nous pouvons séparer la période d'occupation autochtone historique selon deux phases pour la région de Montréal, soit la période de contact (1535-1642) et les premiers moments de la colonie montréalaise (1642-1705). La période de contact est caractérisée par l'occupation iroquoise des basses terres du Saint-Laurent jusqu'en 1580, puis par leur dispersion au sein d'autres groupes autochtones. Au cours de la seconde phase, l'île redevient un lieu grandement fréquenté et habité par divers groupes autochtones qui profitent des avantages que leur offrent la ville et les missions.

3.2.2.1 Période de contact (1535-1642)

Au cours du Sylvicole supérieur, les populations ancestrales des Iroquoiens du Saint-Laurent deviennent peu à peu les Iroquoiens d'Hochelaga, groupes de la région de Montréal qui, comme leurs ancêtres, cultivent le sol de façon intensive (maïs, tabac, haricot, etc.), pêchent aux abords du Saint-Laurent et chassent à l'intérieur des terres l'hiver. C'est en 1535 que Jacques Cartier visite pour la première fois l'île de Montréal et le village d'Hochelaga, qu'il dépeint comme une petite bourgade palissadée située au pied du mont Royal. Entre la dernière visite de Cartier et la remontée graduelle du Saint-Laurent par

les Européens vers 1580, les Iroquoiens du Saint-Laurent disparaissent, laissant derrière eux terres et villages abandonnés. À partir de ce moment, la région de Montréal semble moins occupée par les groupes autochtones que lors des périodes précédentes. Le territoire reste tout de même convoité par plusieurs groupes locaux pour ses ressources et comme lieu stratégique permettant le contrôle du commerce et des différents corridors fluviaux. Il est donc probable qu'à partir de cette période la carrière de corneenne du mont Royal ne soit plus exploitée, voire très peu. C'est une grande partie du Saint-Laurent qui est alors inoccupée et ses principaux affluents ne sont plus désormais que des routes de guerre pour les Algonquins, les Innus (Montagnais), les Hurons et les Iroquois (Arkéos, 2016 : 40). Notons aussi la visite de Champlain au Grand-Sault sur la rivière des Prairies en 1611 où il rencontra des Algonquiens venu faire la traite avec des commerçants locaux (Laverdière 1870 : 36).

3.2.2.2 Les premiers moments de la colonie montréalaise et de l'île Jésus (1642-1705)

La seconde phase d'occupation autochtone historique dans la région de Montréal est marquée par un retour de divers groupes (Hurons, Népissings et les représentants des cinq nations iroquoises). Ceux-ci exploitent, habitent et profitent des avantages que leur offrent notamment le bourg de Montréal, ainsi que les missions religieuses autour de Montréal, particulièrement sur le mont Royal (mission de la Montagne, 1675-1705), dans le secteur de la rivière des Prairies (mission du Sault-au-Récollet, 1689-1725) et du lac des Deux-Montagnes (mission de l'île aux Tourtes, 1705-1725 ; et mission d'Oka 1725 - aujourd'hui) (Arkéos 2016, 41).

Vers la fin du 18^e siècle (1689-1705), les sulpiciens vont déplacer les résidents de la mission de la Montagne (mont Royal) vers leur nouvelle mission de Sault-au-Récollet (1689-1725), localisée dans la portion nord de l'île de Montréal, en marge de la rivière des Prairies. L'endroit est connu pour être un « chemin de portage amérindien » afin d'éviter les rapides du Sault-au-Récollet. Le site archéologique BjFj-85, mentionné plus tôt, témoigne de l'utilisation de ce passage depuis la préhistoire. La berge du Commodore, localisé sur l'autre rive en amont du rapide, a potentiellement été une seconde option pour portager cet obstacle avant la construction du barrage en 1929.

Une seconde mission est fondée vers 1705 à l'île aux Tourtes (1705-1725) et au lac des Deux-Montagnes, permettant d'établir un contact avec les Népissings présents sur cette île qui se revêt une position stratégique pour la route des fourrures. Vers 1725, cette mission et celle du Sault-au-Récollet seront remplacées par celle du lac des Deux Montagnes (Oka) qui sera éventuellement transformée en réserve. Les différentes missions ne seront pas sans impact sur la fréquentation autochtone des lieux de chasses, de pêches et de cueillettes de l'ouest de la région de Montréal. Ainsi, ce sont les Hurons, les Népissings et les représentants des cinq nations iroquoises qui, selon leur proximité, apparaissent les plus susceptibles d'avoir exploité l'ouest de la région montréalaise avant l'établissement des colons au cours du 18^e siècle (Arkéos 2016, 41). À ce propos, la carte de Vachon de Belmont de 1702, traitant de la description de l'île de Montréal et des côtes, permet de lire ce qui ressemble au terme algonquin iroquois « Ottenraguay » dans la baie en aval des Rapides du Cheval-Blanc. Cette baie devait servir de lieu de halte ou bien de portage lors des déplacements sur la rivière des Prairies ou bien de campement de pêche lors de la seconde moitié du 17^e siècle, voir même avant (Arkéos 2016, 41). Bien que ce possible campement se

trouve loin de la zone de recherche, il témoigne tout de même de la présence historique autochtone sur les rives de la rivière des Prairies. La relation du père Dalmas en 1674 témoigne également de la présence autochtone sur les rives de l'île Jésus. Il signale un « cabanage algonquin », soit un grand campement de chasseur dans une anse, possiblement près de l'île Patton. Il rencontre également un second campement sur la rive du lac des deux montagnes, à la pointe ouest de l'île Jésus. Plus tard, le recensement de 1685 dénombre 904 autochtones résidant sur l'île Jésus, réparties dans une centaine de « cabanes » (Fortin, Saint-Pierre, et Perron 2008, 53-54).

Les rivières des Mille-Îles et des Prairies ont été utilisées comme axe principal de circulation pour parcourir le paysage de la plaine montréalaise, et ce depuis la préhistoire. La majorité des sites autochtones connus à ce jour pour le territoire de Laval et de la rive nord de Montréal montre un établissement privilégié dans les contextes riverains. Connaissant cet historique, l'occupation préhistorique ou historique de la Berge Armand-Frappier par des groupes autochtones n'est pas à exclure.

3.3 Contexte historique général

3.3.1 Création de la seigneurie de l'île Jésus (1608-1680)

C'est avec Samuel de Champlain, en 1608, qu'une véritable colonie est implantée dans la vallée du Saint-Laurent, qu'on désignera du nom de Nouvelle-France. En 1627, le roi de France confie à la Compagnie des Cent-Associés la gestion du territoire et le monopole du commerce des fourrures, en ayant en contrepartie, l'obligation de faire venir 3000 colons afin de créer un premier noyau colonial. D'abord appelée île de Montmagny, l'île Jésus est cédée aux Jésuites en 1636 par la Compagnie des Cent-Associés, qui n'ont jamais rempli leur obligation (Dépatie 1988, 30). Bien que seigneurs de l'île Jésus, les Jésuites ne l'exploiteront pas. Ils en cèdent les droits en 1672 au Français Louis Berthelot, secrétaire de Louis XIV, qui n'y posera jamais les pieds. C'est l'intendant Jean Talon qui se chargera, en son nom, d'y faire construire un manoir seigneurial. Pourtant, trois ans plus tard, Berthelot échange sa seigneurie contre celle de l'île d'Orléans avec Mgr François de Montmorency-Laval qui devient alors le nouveau propriétaire de l'île Jésus. En 1680, Mgr de Laval se départit de la gestion personnelle de l'île au profit du Séminaire de Québec qu'il a lui-même fondé en 1663. Sous la gouverne du Séminaire de Québec, la seigneurie de l'île Jésus connaîtra une longue période de stabilité jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854, soit pendant quelque 175 ans et près d'une centaine d'années suivant la Conquête anglaise.

3.3.2 L'île Jésus sous l'administration du Séminaire de Québec (1680-1854)

À l'acquisition de la seigneurie de l'île Jésus par le Séminaire de Québec, en 1680, on dénombre seulement 3 familles, bientôt 4 familles, établies sur tout le territoire, totalisant 24 pionniers (Chapleau, Hamel, et Geoffroy 2001, 8). L'île connaît un lent peuplement attribuable en partie aux guerres iroquoises. De sorte qu'à la toute fin du 17^e siècle, en 1698, on y compte seulement 13 colons. La pacification du territoire qu'apporte la Grande Paix de Montréal de 1701 sera propice à un véritable peuplement de l'île, de telle sorte, qu'au 18^e siècle on notera une croissance notable de la population. Ainsi, selon Jérôme Logette (2006, 32) :

Les premières terres sont concédées dès 1677, mais avant la signature du traité de paix franco-iroquois en 1701, la menace iroquoise entrave tout peuplement. À partir de ce moment, le seigneur concède des censives de manière plus systématique.

C'est ainsi que durant la première moitié du 18^e siècle, suivant la fin des guerres iroquoises, pratiquement toute l'île Jésus est divisée en censives. Plus de la moitié d'entre elles sont occupées par des censitaires, comme l'atteste la carte de Mathurin Jacrau de 1749. Les terres bordant les rivières, de préférence la rivière des Prairies, en raison de la proximité de Ville-Marie et du fort de Carillon, ont été les premières à être occupées. Les premiers lieux de peuplement se concentrent d'abord à l'est de l'île pour ensuite s'étendre vers l'ouest. Située au confluent de la rivière des Mille-Îles et de la rivière des Prairies, la première paroisse de l'île, Saint-François-de-Sale, est fondée en 1721 et restera le centre d'activités de l'île Jésus jusqu'au milieu du 18^e siècle. Elle sera ensuite supplantée par les autres paroisses qui seront créées plus à l'ouest. La paroisse de Sainte-Rose est fondée en 1740 sur la rive nord de l'île du côté de la rivière des Mille-Îles (alors appelée rivière Saint-Jean). Du côté sud de l'île, la paroisse Saint-Martin est quant à elle fondée trente-quatre ans plus tard en 1774, sur le bord de la rivière des Prairies.

Quant aux voies de circulation, le tracé des premiers chemins est fixé par le grand voyer en 1733. Les censitaires sont alors tenus de procéder eux-mêmes à la confection de la partie du chemin du roi qui traverse leur censive. Au cours du 18^e siècle, l'économie de l'île Jésus repose sur l'agriculture et le commerce de la farine de blés, ce qui explique la présence de quelques moulins dans la seigneurie. Le Séminaire de Québec, tout au long de sa gestion de la seigneurie, conservera d'ailleurs six domaines pour ses manoirs, moulins, communes et réserves de bois (Chapleau, Hamel, et Geoffroy 2001, 5-8).

3.3.3 La paroisse de Saint-Martin 1774-1855

Avec la croissance démographique soutenue des habitants de l'île Jésus, les lots des berges au pourtour de l'île, le long de la rivière des Prairies et de la rivière des Mille Îles, sont concédés jusqu'à saturation, de sorte que la mise en place d'une nouvelle paroisse et l'érection d'une nouvelle église ne peuvent se réaliser qu'à l'intérieur de l'île. C'est dans ce contexte que la paroisse Saint-Martin est fondée en 1774 dans la partie sud-ouest de l'île Jésus. La paroisse est alors bornée au sud par la rivière des Prairies, au nord et au nord-ouest par la paroisse Sainte-Rose, et à l'est par celle de Saint-Vincent-de-Paul.

À partir de la fin du 18^e siècle, la paroisse Saint-Martin se développe successivement en trois noyaux villageois : Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe et Pont-Viau (qui chevauche la limite de Saint-Vincent-de-Paul ; Ville de Laval, 2001). Aux limites sud-est de cette vaste paroisse, quelques familles de colons groupées autour du Moulin du Crochet travaillent également à mettre en valeur le territoire qui deviendra Laval-des-Rapides (Dauphinais et Marien, 1981 : 14). Selon Dauphinais et Marien (1981 : 22) : « Les terres à l'ouest du Moulin du Crochet, dans les limites de ce qui deviendra Laval-des-Rapides, sont toutes concédées et exploitées lorsque la paroisse de Saint-Martin est fondée en 1774 ».

Durant toute la Nouvelle-France et jusqu'après la Conquête anglaise, l'agriculture à l'île Jésus tout comme dans la majeure partie de la vallée du Saint-Laurent se limitait à l'agriculture de subsistance ou

autarcique, comme les populations urbaines étaient restreintes et les marchés urbains peu rentables. La Révolution américaine viendra cependant donner une impulsion et favoriser la commercialisation des produits agricoles. Ainsi, selon Jacques Dorion (2001 : 59) :

Sous le régime anglais, l'agriculture deviendra plus commercialisée à cause, notamment, de la guerre d'indépendance américaine qui survient en 1775 et qui va durer six ans. Les soldats anglais qui combattent les velléités d'indépendance des Américains ont besoin d'être nourris et la culture du blé est en forte demande. Aussi l'habitant de l'Île Jésus tente d'élargir ses emblavures et d'accroître son territoire d'ensemencement afin de profiter de ce contexte favorable pour vendre son blé à meilleur prix. La décennie de 1790, à cause des nombreuses exportations vers l'Angleterre, sera la période la plus prospère de tout le XVIII^e siècle. L'agriculture se commercialise.

La période favorable du milieu des années 1770 n'est pas étrangère à l'essor démographique et économique dont bénéficie à ce moment-là le sud-ouest de l'Île Jésus, et aux changements qui vont y survenir. Selon Marcel Paquette (1976 : 29), « Les quatre paroisses de l'Île Jésus ont, en 1790, une population totale de 4 653 habitants, soit presque deux fois plus que vingt-cinq ans auparavant. On dénombre 2 436 hommes et 2 217 femmes. [...] L'ouest de l'Île connaît un développement prodigieux et la nouvelle paroisse de Saint-Martin devient la plus peuplée avec ses 1 637 habitants ». En 1825, la croissance démographique se poursuit, Saint-Martin demeure la paroisse la plus peuplée avec 2 895 habitants et elle conserve cette supériorité numérique en 1851 avec 3 764 habitants répartis entre 637 familles. Selon Jean-Charles Fortin, Jacques Saint-Pierre et Normand Perron (2008 : 86)

« En 1831, Saint-Martin regroupe quatre auberges, deux magasins, deux distilleries et un moulin à scie, en plus du complexe de moulins du Crochet (à farine, à scie, à fouler et à carder) appartenant au Séminaire. Vingt ans plus tard, on y trouve 23 boutiques et magasins et six auberges en plus des établissements du Crochet ».

3.3.4 Municipalité de la paroisse de Saint-Martin (1855-1912)

La municipalité de la paroisse de Saint-Martin est créée en 1855, après l'abolition du régime seigneurial en 1854 et à la suite de l'adoption de l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada voté en 1855 (Fortin et coll., 2008 : 130). Sur l'Île Jésus, cela donne lieu à la création des premières municipalités de paroisses : Saint-Vincent-de-Paul, Saint-François-de-Sales, Saint-Martin et Sainte-Rose-de-Lima.

Dans les années 1850, l'agriculture constitue toujours l'activité économique principale. Les terres cultivées occupent alors plus de 80 % de la superficie de l'Île Jésus, et selon Dorion (2001 : 101) : « [...] c'est à Saint-Martin qu'est localisé le noyau agricole le plus développé ». En 1851-1852, on compte ainsi déjà 450 fermes sur le territoire de Saint-Martin. Dans ces fermes, il est cultivé : blé, avoine, orge, pomme de terre, pois, maïs et foin. Quant à l'élevage, on y trouve des chevaux, des moutons, des porcs et des bœufs. On y produit du lard, du sucre d'érable, du lin, du chanvre, de l'étoffe, des toiles, de la flanelle, de la laine, du beurre, du fromage » (Paquette, 1976 : 91-95).

La culture du blé connaîtra cependant des difficultés sur les marchés locaux, notamment en raison de la concurrence des producteurs du Haut-Canada et des États-Unis. D'autres cultures prendront place, comme les navets, les haricots, l'orge, l'avoine et surtout, la pomme de terre (qui connaîtra d'ailleurs une croissance fulgurante après 1861 ; Dorion, 2001 : 68). Malgré la présence de grands propriétaires terriens, au nombre de 29 en 1781, la majorité des habitants sont de modestes agriculteurs disposant de moins de 200 arpents. L'île Jésus compte également un troisième type d'habitants, « nouveau et marginal », selon Dorion, « qui regroupe les artisans et autres professions localisés dans les noyaux de village. En 1859, on en dénombre 23 à Saint-Martin » (Dorion, 2001 : 79-81).

Au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, le Québec connaît des changements démographiques importants, car, devant l'attrait qu'exercent les États-Unis, et en particulier les villes industrielles, autour de 900 000 hommes, femmes et enfants quittent le Québec pour aller y vivre et travailler, notamment dans les usines de textile de la Nouvelle-Angleterre, mais aussi au sud des Grands Lacs, comme au Michigan. Appelé « Saignée démographique », il s'agit là d'un phénomène majeur qui affecte le monde agricole et, conséquemment, celui de l'île Jésus. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater que la population de l'île diminue de manière significative entre 1861 et 1891, passant de 10 507 personnes à 9 436 » (Dorion, 2001 : 110). À l'époque du mouvement d'exode, Saint-Martin sera divisée en 1869, car sa partie appelée Haut-Saint-Martin donnera naissance à la municipalité de la paroisse de Sainte-Dorothée (Chapleau et coll., 2001 : 44).

Quand le monde agricole québécois sort de la crise dans les années 1870 grâce à l'élevage de la vache laitière, les cultivateurs de Saint-Martin en font l'exploitation pendant un certain temps (Anonyme, 2001 : 42) avant de se tourner par la suite vers la culture maraîchère et l'horticulture.

Les sols plus légers convenaient très bien à la production maraîchère. C'est précisément là, dans les paroisses les plus proches du marché montréalais, Sainte-Dorothée, Saint-Martin et Saint-Elzéar, que les cultivateurs ont préféré la production des fruits et légumes à celle des produits laitiers » (Fortin et coll., 2008 : 30).

Puis l'industrialisation de Montréal, qui avait débuté timidement autour du canal de Lachine à partir des années 1840, et qui s'accélère grandement à partir des années 1880 et du tournant du 20^e siècle, et qui est associé à un fort mouvement d'urbanisation et de croissance de population, contribue à accroître la demande en produits maraîchers et laitiers, incitant les agriculteurs de l'île Jésus à se spécialiser.

3.3.5 *Parc Laval (Fin du XIX^e siècle-1912)*

Le village nommé Parc-Laval se développe autour du moulin du Crochet vers la fin du 19^e siècle. D'après Dauphinais et Marien (1981 : 22), l'origine de la désignation de « Parc Laval » s'expliquerait par les abondants pâturages et les nombreuses terres en friche qui caractérisaient le secteur à l'ouest du moulin du Crochet. Depuis sa construction, le Moulin du Crochet était le centre de la vie sociale et économique du secteur. Avec l'arrivée du chemin de fer en 1876, le secteur se développe et des gens travaillant à Montréal viennent s'y installer. Les citadins sont attirés par le calme champêtre de cet embryon de

village situé à proximité de la rivière (Dauphinais et Marien, 1981 : 24). C'est dans ce contexte que des terres agricoles sur le bord de la rivière seront divisées pour être vendues en lots afin d'y construire des résidences estivales. Les estivants se fixeront définitivement sur les bords de la rivière des Prairies dès le début du siècle, à la suite du remplacement du premier Pont-Viau en bois, par un pont métallique en 1887 (Lavoie, 2017 : 7 ; Dauphinais et Marien, 1981 : 24). De nouvelles rues se développent à la fin du 19^e siècle à proximité de la voie ferrée.

3.3.6 *Ville de Laval-des-Rapides, 1912-1965*

La ville de Laval-des-Rapides est incorporée en cité en 1912. Elle inclut le Parc Laval et la partie annexée de la Ville de Renaud (anciennement Municipalité de la Paroisse St-Martin). Le territoire se trouvait à l'époque séparé entre deux noyaux urbains, l'un situé à l'est près du Pont-Viau et l'autre à l'ouest à la tête de pont du Canadien Pacifique. Entre les deux se trouvaient de grandes propriétés religieuses dont les habitants formaient la majorité de la population de la ville (Langlois, 1994 : 7).

L'idée de la création d'une nouvelle ville, indépendante de Saint-Martin, est instiguée par les populations citadines et les villégiateurs, qui sont arrivés dans le secteur de Parc Laval depuis la fin du 19^e siècle. Ces nouveaux arrivants, qui occupent les fonctions les plus diverses comme ouvriers salariés, commerçants, professionnels, journalistes (Dauphinais et Marien, 1981 : 4), étaient incommodés par la proximité du monde rural, sa mentalité « agriculturiste » et les odeurs émanant des champs et des animaux de la ferme. Ils vont promouvoir l'incorporation du territoire en ville, qui ne plaira cependant pas aux natifs. Selon Claude Lavoie (2017 : 11), « progressivement, deux visions du développement territorial de l'endroit s'affrontent. Les fermiers souhaitent poursuivre la vocation agricole alors que les villégiateurs songent à créer une ville moderne. Les premiers (désignés comme les « rapportés » par les natifs) finissent finalement par incorporer Laval-des-Rapides en ville ».

Ce groupe de citoyens présente, en 1911, à la population et aux autorités locales, une requête demandant l'incorporation en ville du territoire connu sous le nom « d'arrondissement scolaire de Parc Laval » ; dans le but immédiat de faire de la municipalité projetée une ville moderne avec des chemins « macadamisés » et des systèmes d'aqueduc, d'éclairage et d'égouts. Les tractations causent plusieurs dissensions dans la population, opposant les ruraux et les citadins. Ces derniers finissent toutefois par avoir gain de cause avec la création de la ville de Laval-des-Rapides le 3 avril 1912 (Dauphinais et Marien, 1981 : 24).

La population de Laval-des-Rapides s'accroît d'abord plutôt lentement au cours de la première moitié du 20^e siècle. L'accroissement s'accélère toutefois rapidement après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, durant la période de forte croissance économique des « Trente Glorieuses », qui verra l'éclosion des classes moyennes et la multiplication des banlieues en périphérie de la métropole économique de Montréal. L'accroissement de la population ne se fait toutefois pas de façon égale entre les quartiers.

Laval-des-Rapides peut être séparé en trois secteurs (est, centre et ouest), les premiers secteurs à se développer sont situés près des axes de transport, soit à proximité du pont Lachapelle, du pont Viau ou du pont ferroviaire du CP traversant l'île Perry. Le quartier est occupe le quadrilatère compris entre

le boulevard des Laurentides, l'actuel boulevard du Souvenir, la voie ferrée et la rivière des Prairies. Au début de la création de la ville, ce secteur où se trouve le moulin du Crochet dénombre peu de chemins et est surtout occupé par quelques familles de cultivateurs qui exploitent des terres de 40 arpents de long. Le quartier centre, qui est plus connu sous le nom de Parc Laval, est compris entre la voie ferrée, la rivière des Prairies, la rue Legrand et la rue d'Argenteuil. Il s'agit du secteur le plus densément peuplé, où se trouve l'hôtel de ville, quelques commerces, en plus des maisons alignées sur les rues nouvellement ouvertes qui restent, cependant, sans pavage ni trottoir ni éclairage ou égout. Le quartier ouest qui occupe l'espace compris entre la voie ferrée et l'Abord-à-Plouffe (actuel boulevard Daniel Johnson) se caractérise par de nombreux cultivateurs faisant surtout du jardinage sur des exploitations d'une dizaine d'arpents, qui occupent les terres du côté nord du boulevard des Prairies. Les terrains riverains ont tous été subdivisés et c'est également dans cette partie de la ville qu'ont été construites la plupart des maisons d'été, car le terrain, à partir de l'église, va en s'élargissant du côté de l'eau ce qui permet de s'y construire (Dauphinais et Marien, 1981 : 28-29 ; Huot, 1950 : 29-30).

Devant la valeur des maisons et des terrains qui croît en flèche, les communautés religieuses⁴ participent au mouvement de suburbanisation en vendant à partir de 1963 à des promoteurs immobiliers de vastes superficies des domaines qu'elles possédaient. Le monde agricole tente de survivre à l'aide de nouvelles initiatives visant à répondre à un certain marché – telles les renardières (fermes d'élevage des renards) qui s'établissent dans les années 1925, mais qui disparaîtront dans les années 1930 (Dorion, 2001 : 143-144 ; Dauphinais et Marien, 1981 : 52). La croissance démographique majeure qui est déjà enclenchée finit par avoir raison de la vie rurale qui s'amenuise inexorablement. Entre-temps, l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal, bientôt appelée Institut Armand-Frappier, s'installe sur le territoire de Laval-des-Rapides, au nord de la zone d'étude, pour devenir l'un des principaux centres de recherche scientifique au Québec. Le 8 août 1965, à la fusion des 14 municipalités de l'île Jésus, Laval-des-Rapides devenait un quartier du sud de Laval (Boyer, 2001 : 1-2).

3.3.7 Ville de Laval (1965 -aujourd'hui)

Au milieu des années 1960, l'île Jésus compte 14 municipalités, dont la plupart connaissent des ennuis financiers majeurs résultant notamment des coûts d'implantation d'infrastructures et de services municipaux. La cohésion des politiques municipales est difficile. Malgré l'opposition des maires de Pont-Viau, Saint-Vincent-de-Paul, Auteuil, Chomedey, Duvernay et Vimont, la fusion des municipalités et la création de la Ville de Laval ont lieu le 6 août 1965 (Cournoyer 2001). L'ancien maire de Chomedey, Jean-Noël Lavoie, est nommé premier maire de Laval à l'unanimité, le 16 août 1965 (Ville de Laval 2022a).

3.4 Contexte historique du terrain à l'étude

La berge Armand-Frappier est située sur des terres qui ont été concédées en 1726 dans un lieu alors dénommé la côte du sud de l'île Jésus, en bordure de la rivière des Prairies. L'emplacement des premières générations de ferme du début du 18^e siècle n'est toutefois pas connu avec précision.

4 Les Sœurs du Bon-Pasteur, les Frères des Écoles chrétiennes et les Eudistes possédaient de grandes propriétés.

L'évolution des terrains à partir du milieu du 19^e siècle est mieux connue, notamment grâce aux données provenant du registre foncier du Québec et de l'index des immeubles, qui ont permis de constituer la chaîne de titres des propriétaires jusqu'en 1873 (Annexe 1). Avant cette date, seuls les noms des propriétaires et la forme des lots sont indiqués sur les plans cadastraux de 1749 et de 1854⁵. Pour le 18^e siècle, bien que des incertitudes demeurent, quelques transactions ont pu être déduites à partir de recherches ciblées dans la banque de données notariales du Québec ancien (Parchemin, 1626-1806) qui est accessible en ligne (Société de recherche historique Archiv-Histo, 2015).

Cession des terres en 1726 et occupation agricole entre le 18^e siècle et le milieu du 19^e siècle

Les terrains d'origine ont été concédés dans la paroisse Saint-François-de-Sale, fondée en 1721, dont une partie située au centre-sud de l'île Jésus s'est détachée pour éventuellement former la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, fondée en 1743. Au moment de la Conquête britannique, la paroisse Saint-Vincent-de-Paul comptait 207 familles et 227 hommes prêts à prendre les armes (Murray, 1761-1763, feuillet 9). Les terrains seront plus tard rattachés à la paroisse Saint-Martin lors de sa création en 1776.

Les deux parcelles de trois arpents de largeur sur vingt arpents de profondeur qui recoupent la zone d'étude ont été concédées dans la côte du Sud de l'île Jésus par Jean-Baptiste Labrèche, procureur des supérieurs du Séminaire de Québec, à titre de cens et rentes de terres à Jean Dazé fils le 24 janvier 1726 pour le lot 85 et le 25 janvier 1726 à Alexis Dazé pour le lot 86 (Cadastre 1749 ; voir les actes du notaire François Coron, dans Roy, 1972 : 237). Les deux concessions sont allongées de vingt arpents en profondeur en 1727 (F. Coron, actes du 10 et 11 décembre 1727).

Sur le plan des concessions dressé par Jacrau en 1749, les deux concessions mesurent 40 arpents de profondeur (figure 3.6, cadastre 1749). En 1746, le lot 85 est vendu par Jean Dazé, capitaine des milices, et Marie-Thérèse Queneville, son épouse, à Jean-Baptiste Boyer, journalier, de la « Rivière-des-Prairies » (C.-F. Coron, 3 octobre 1746, tiré de Parchemin). Le terrain est ensuite probablement vendu en 1751 à Paul Lorain, Pierre Lorain, de la Rivière-des-Prairies, son père, acceptant pour son fils (C.-F. Coron, 15 novembre 1751, tiré de Parchemin). En 1756, Paul Lorain, habitant de la Rivière-des-Prairies, vend une terre située à l'île Jésus, paroisse Saint-Vincent, à Jean-Baptiste Rouillard de la Longue Pointe de l'île de Montréal (Hodiesne, 2 juillet 1756, tiré de Parchemin). Il n'est toutefois pas certain si cette transaction fait référence au lot 85 à une autre concession de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul, des recherches supplémentaires permettraient de le confirmer. Quant au lot 86, Alexis Dazé, qui l'a acquis en 1726, en est encore le propriétaire en 1749. La suite des transactions n'a pas été documentée⁶.

5 Les données cadastrales sont tirées de l'outil d'analyse cartographique développé par la société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus et Centre d'archives de Laval. Ils sont accessibles au lien suivant : <https://archives-histoire-laval.org/outils-de-recherche/collections-de-cartes-et-plans/>

6 Connaître la suite des propriétaires de ces deux terrains nécessiterait de consulter les archives notariales sous forme de microfilms à la BAnQ du Vieux-Montréal ou les terriers et censiers issus du fonds d'archives du Séminaire de Québec consultables au musée de la Civilisation du Québec (MCQ).



Figure 3.6 Extrait de la carte de l'île Jésus, 1749
annotée par l'abbé Mathurin Jacrau (Séminaire de Québec).

Sur la carte de Murray de 1761-1763, des habitations (peintes en rouge) entourées de zones boisées et cultivées sont représentées sur le bord de la rivière des Prairies. Au moins une de ces habitations semble représenter les concessions 85 ou 86 (figure 3.7, Murray, 1761-1763). Il est toutefois difficile de préciser son emplacement exact en raison de l'échelle de la carte et de l'imprécision du tracé des berges qui diffère de la trame actuelle. Il faut également souligner que ce plan militaire, préparé après la prise de Montréal en 1760, n'a pas été conçu avec l'objectif de représenter le plus fidèlement possible le cadre bâti et le domaine foncier de la Nouvelle-France. Il visait surtout à cartographier le territoire physique, l'emplacement général des noyaux urbains et les forces en présence dans un objectif de conquête.

D'après la carte de Murray, le chemin de la Côte Sud de l'île Jésus ne se poursuivait vraisemblablement pas à cette époque jusqu'aux deux concessions (lots 85 et 86) de la zone d'étude. En partant du bout de l'île et de la paroisse de Saint-François-de-Sales le chemin s'étendait alors jusqu'aux propriétés faisant face à l'île de la Visitation. À partir de la fin du 18^e siècle et durant la majeure partie du 19^e siècle, la zone d'étude se développe entre les noyaux villageois de l'Abord-à-Plouffe à l'ouest et le domaine du crochet à l'est, qui faisaient alors partie de la paroisse de Saint-Martin.

3.4.1 *Poursuite des activités agricoles et transition vers la période de villégiature et résidentielle à partir du milieu/dernier quart du 19^e siècle*

Le plan de Bouchette de 1815 montre que le chemin de la Côte-du-Sud (actuel boulevard des Prairies) traverse désormais les propriétés. Un plan anonyme de 1829 suggère que la zone d'étude regroupe alors 4 lots (figure 3.8). Le plan de cadastre de 1854 confirme que la zone d'étude regroupe alors quatre lots, soit, en partant de l'est, les lots : 134E (François Minier), 135B (Amable Pontus), 136A (Joseph Boucher) et 137A (Simon Chabot). Entre 1854 et 1911, les lots 136A et 137A sont fusionnés pour former le lot 218, tandis que le lot 134E devient le lot 229, et que le lot 135B devient le lot 224 du nouveau cadastre, lors de la création de la ville de Laval-des-Rapides.



Figure 3.7 Extrait de la carte de Murray de 1761-1763 représentant la zone d'étude accueillant déjà quelques habitations au 18^e siècle.

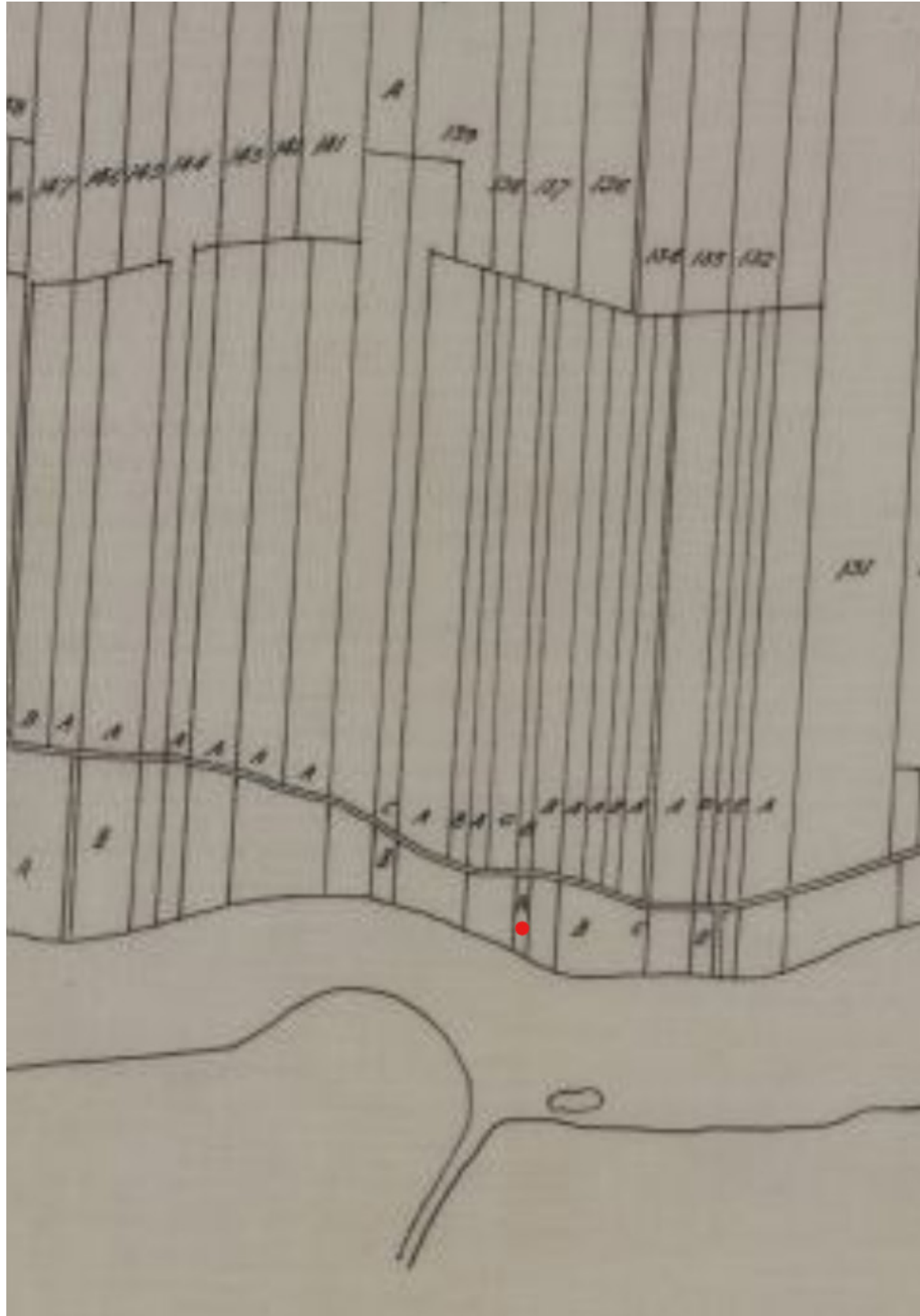


Figure 3.8
plan de 1829.

Extrait du

3.4.1.1 Ancien lot 218 (cadastre de 1911/1958)/134E (cadastre de 1854)

La partie ouest du terrain à l'étude a représenté à différentes époques : le lot cadastral 86, les lots 136A et 137A, puis regroupé sous le lot 218 qui a ensuite été subdivisé. Le tableau 3.3 présente une synthèse de la chronologie de l'occupation. Le lot 218 a été créé en 1877 dans le cadastre originaire et son propriétaire dans le livre de renvoi est Joseph Boucher. Ce terrain faisait autrefois partie du lot 86 et de la terre de trois arpents sur 20 qui a été concédée à Alexis Dazé en 1726 (Coron, F., 25 janvier 1726, Montréal). Selon le plan de recensement de l'île Jésus, le lot 86 est demeuré la propriété des Dazé jusqu'en 1749, mais la suite est difficile à suivre, sans procéder à une recherche plus approfondie dans les livres terriers du Séminaire qui sont conservés aux archives du musée de la Civilisation. Les notices datant du régime français qui ont été consultées pour cette étude ne révèlent pas d'indice sur la présence de bâtiment sur le terrain (Roy, 1972). Néanmoins, il demeure possible que l'une des habitations représentées sur la carte de Murray de 1763 ait été érigée sur cette ancienne parcelle ou plus au nord, de l'autre côté de la rue.

Avant 1840, le terrain a été subdivisé et les parties concernant l'aire d'étude correspondent aux lots 137A et 136A (voir terrains D et a figure 3.9). En 1854, le terrain 136A appartenait à Joseph Boucher tandis que le 137A était occupé par Simon Chabot (Archives-histoire-Laval.org : cartographie).

Joseph Boucher a obtenu le terrain 136A par de la parenté, Prisque Boucher, qui l'avait lui-même acheté de Joseph Quenneville, en 1843 (Mtre Martin, Laval, no. 633). On ignore les dimensions du terrain 136A, mais on sait qu'en 1877 Joseph Boucher a acheté le terrain 137A, qui associé avec le 136A ont formé le terrain 218 en 1877 (figure 3.10). Dans un des actes (J.W. Lavoie, no. 21860), ce lot contenait trois arpents et quinze pieds de largeur sur un arpent, six perches de profondeur dans une ligne, deux arpents six perches dans l'autre (J.W. Lavoie, 9 novembre 1905, no. 21860).

Joseph Boucher et sa famille ont occupé le terrain jusqu'en 1890. Ils possédaient alors les terrains 218, 219 et 231, ils étaient cultivateurs et habitaient vraisemblablement dans une maison qui était située sur le terrain 218, avec un hangar, une grange, une souille et une écurie (A.E. Léonard, 6 octobre 1890, no. 14422). Dans l'acte de 1890, les dimensions du terrain sont précisées, celui-ci mesure alors trois arpents et quinze pieds de largeur en front sur un arpent, six perches de profondeur dans une ligne (probablement du côté ouest) et deux arpents six perches dans l'autre (probablement du côté est). L'ensemble des biens qui ont été transmis à Joseph Laurin, le donataire, sont également spécifiés, dont les instruments aratoires, animaux, harnais, voitures, robes de buffles, récolte, meubles meublants et autres objets mobiliers. Il est aussi mentionné qu'on y cultivait des fruits et légumes. La maison possédait une cave, un grenier, une cuisine, au moins deux chambres et une salle autre où il y avait un poêle double. Joseph Boucher et Flavie Boucher (sa sœur ?) y sont restés comme locataires-résidents jusqu'à leur décès, à la solde de Joseph Laurin, qui s'est chargé de la terre et de l'entretien de 1890 à 1905 (J.W. Lavoie, 9 novembre 1905, no. 21860).

En 1905, Joseph Boucher a vendu le lot 218 à Donat Tassé, comptable, avec les bâtisses dessus construites et les servitudes (J.W. Lavoie, 9 novembre 1905, no. 21860). La maison ainsi que la ferme étaient encore visibles sur les photographies aériennes de 1930 (bien que très floues) et de 1948. Le plan d'âge des bâti-

Tableau 3.3 Chronologie de l'occupation du lot 218.

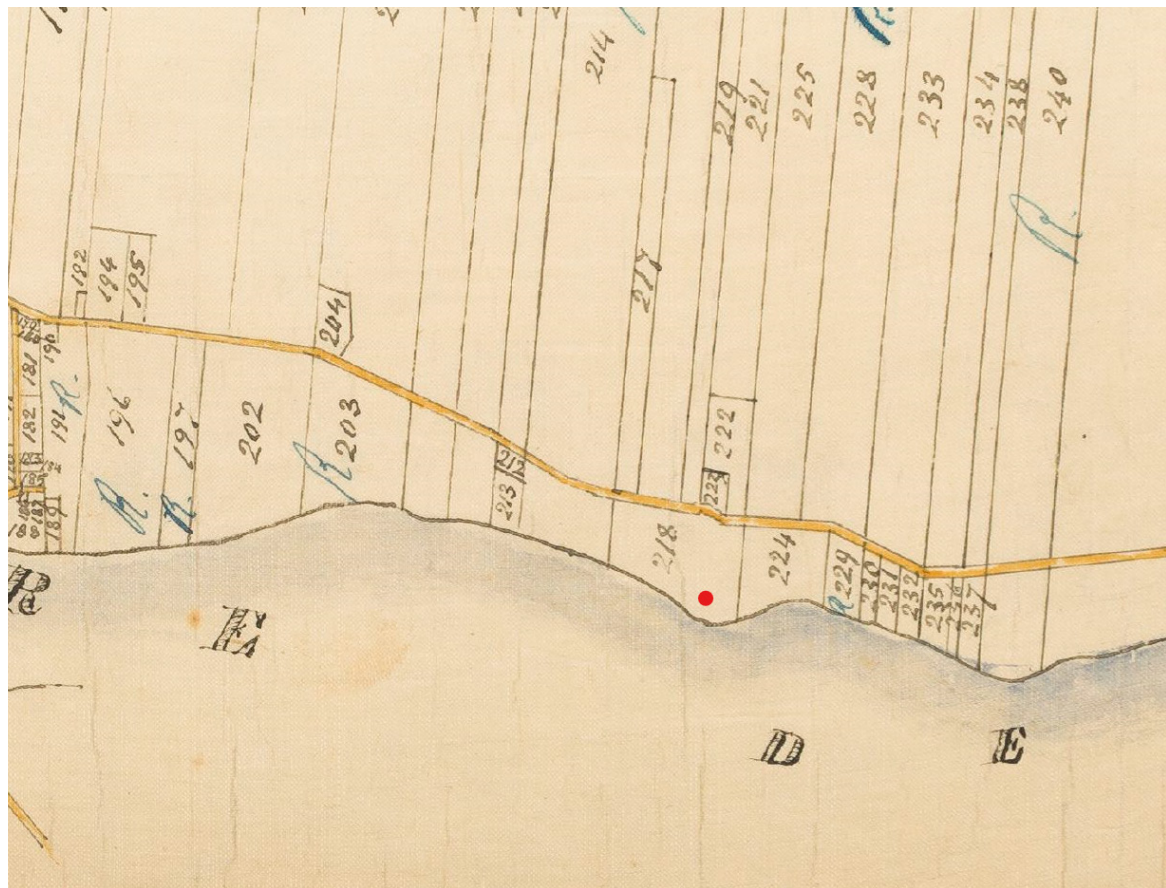
Dates	Lots	Occupant/détail	Sources	Dates	Lots	Occupant/détail	Sources
1726	86	Alexis Dazé, fils de Jean	Archives-histoire-laval.org	1726	86	Alexis Dazé, fils de Jean	Archives-histoire-laval.org
1730	86	Paul-Charles Dazé, capitaine de milice, père, échange avec Alexis Dazé fils	Coron, F., minutes 419	1730	86	Paul-Charles Dazé, capitaine de milice, père, échange avec Alexis Dazé fils	Coron, F., minutes 419
1749	86	Alexis Dazé, fils	Plan Jacrau 1749	1749	86	Alexis Dazé, fils	Plan Jacrau 1749
1835				1835		Joseph Quenneville achète de François Desjardins pour joseph Desjardins	A. séminaire de Québec Bob. 10 no. 835
1838, 15 oct.		Mention de Simon Chabot	A. séminaire de Québec Bob. 7 no. 33			J.B. Boucher achète de Joseph Quenneville. Mention de Simon Chabot	A. séminaire de Québec Bob. 7 no. 33
						Prisque Boucher	A. séminaire de Québec Bob. 7 no. 38
1843		Simon Chabot	P. Crevier, le 27 septembre 1843, Laval, 633	1843		Prisque Boucher (pour et au nom de Joseph Boucher) achète de Joseph Quenneville	P. Crevier, le 27 septembre 1843, Laval, 633
1849				1849		Joseph Boucher, garçon majeur	
1854	137A	Simon Chabot	Archives-histoire-laval.org	1854	136A	Joseph Boucher	Archives-histoire-laval.org
1858	137A	Simon Chabot	Cadastre de l'Isle Jésus	1858	136A	Joseph Boucher	Cadastre de l'Isle Jésus
1870	137A	Joseph Boucher achète de Simon Chabot	J. Chartrand, 25 février 1870, Laval, 4519				
1874	218		Plan Blaiklock 1874	1874	218		Plan Blaiklock 1874
1877	218	Joseph Boucher		1877	218	Joseph Boucher	
1890				1890	218 (et 219 et 231)	Joseph Laurin, garçon majeur, cultivateur, obtient de Joseph Boucher garçon majeur, cultivateur, Flavie Boucher, fille majeure, résidants ensemble	A.E. Léonard, Laval, no. 14422
1905	218	Donat Tassé, comptable achète de Joseph Laurin, cultivateur de St-Martin	Joseph Wilfrid Lavoie, Laval, no. 21860	1905	218	Donat Tassé, comptable, achète de Joseph Laurin, cultivateur de St-Martin	Joseph Wilfrid Lavoie, Laval, no. 21860
1909	218 Ptie	Samuel Paré, voyageur de commerce achète de Donat Tassé					
1911	218	Donat Tassé	Archives-histoire-laval.org		218 (adresse no 155)	Donat Tassé	Archives-histoire-laval.org
1912	218	Bâtiment près du chemin public	1912_Laval-des-Rapides_C1-L13_001_DSC1220_2	1912	218	Bâtiment près de la rivière	1912_Laval-des-Rapides_C1-L13_001_DSC1220_2
1914	218 Ptie (Adresse no. 212)	François Dufresne, entrepreneur achète de Madame Béatrice Brassard, veuve de Samuel Paré, voyageur de commerce					Léandre Bélanger, Laval, no. 27078
1922	218 Ptie	Israël Louis Lafleur, marchand achète de la Banque Dominicale du Canada	F.Samuel Mackay, Laval, no. 34266				
1925	218 Ptie	Joseph Jodin, menuisier achète de Madame Philémone Décarie, veuve de feu Israël Louis Lafleur, marchand (Un emplacement avec petit [hangar] situé au Parc Laval, paroisse St-Martin, contenant 90 pieds de largeur)					
1943				1943	218 (adresse 2321)	Charles Eugène Boivin achète de Dussault-Tassé	
1947	218	Paul Paradis	Archives-histoire-laval.org		218	Paul Paradis	Archives-histoire-laval.org

Dates	Lots	Occupant/détail	Sources	Dates	Lots	Occupant/détail	Sources
1948	218	Odile Jasmin obtient de Joseph Jodoin					
1949	218 Ptie	Paul Paradis, garagiste achète de Odile Jasmin, veuve de Joseph Jodin, de son vivant rentier ; Lucien Jodin, instituteur ; Lucienne Jodin, Jeanne Jodin épouse de Marcel Jasmin	Roch Albert Bergeron, Laval, no 70496	1949	218	Roméo Leblanc achète de Charles-Eugène Boivin	
1951				1951		Henri Beginian achète de Roméo Leblanc	
1954				1954	ce lot subdivisé 218-1 à 3		
1960				1960		Institut de Microbiologie et d'Hygiène Université de Montréal achète de Rolande Vermette Chartrand	
1974	218 Ptie	Claude Paradis, ingénieur achète de Paul Paradis, garagiste	Rosaire Chartrand, Laval, no. 345916				
1984	218 Ptie	André Longpré, surintendant achète de Claude Paradis, ingénieur	Charles Bechara, Laval, 559040				

Figure 3.9 Extrait du plan de 1831.



Figure 3.10 Extrait du plan de Blaiklock de 1874.



ments du service de Greffe de Laval, qui semble avoir été produit à partir d'une photographie aérienne de 1967 (Photographic Surveys inc.) et avoir été modifié pour la dernière fois en 1985, indique que la maison qui se trouvait à cet endroit portait l'adresse civique 546 Boulevard des Prairies à Laval-des-Rapides. Un avis de décès publié dans un article de La presse (16 mai 1932) indique que la défunte Marie-Ange-Lina-Céline Giroux, épouse de Donat Tassé, résidait bel et bien au 546 Boulevard des Prairies, ce qui confirme qu'il s'agit bel et bien de la même maison signalée dans les documents notariés.

Toutefois, la maison qui apparaît sur le plan d'âge des bâtiments a une forme différente par rapport à celle de la photographie aérienne de 1948. Elle pourrait avoir été reconstruite, d'autant plus qu'elle est colorée en bleu sur le plan d'âge des bâtiments, ce qui indique d'après la symbolique de ce plan qu'elle aurait été construite entre 1946 et 1955. Les bâtiments de ferme sont démolis entre 1948 et 1967 (plan de greffes). La maison est démolie à une date inconnue entre 1969 et 1975, d'après les photographies aériennes.

3.4.1.2 Anciens lots 224 et 225-partie sud (cadastre de 1911/1958)/134E (cadastre de 1854)

La partie centrale du terrain à l'étude a représenté à différentes époques, le lot cadastral 85, le lot 135B, puis a été nommée lot 224. Le tableau 3.4 présente une synthèse de la chronologie de l'occupation. Le lot 224 est créé en 1877 dans le cadastre originaire, son propriétaire dans le livre de renvoi est Amable Clément. Le terrain faisait auparavant partie du lot 134E du cadastre de 1854 et son propriétaire était à ce moment Amable Pontus.

En 1904, les lots 221, 224 et 225 font l'objet d'une série de ventes entre 1904 et 1906. Bien que la maison, la grange et la ferme sont indiquées sur le lot 225 du côté nord du chemin, le lot 224 situé du côté sud contient des bâtisses, dont la nature n'est toutefois pas précisée (Louis Amédée [Dumesnil], 25 mai 1904, no 21104). Deux des actes de vente (Maurice Loranger, 4 mai 1906, no 22 126 et 25 juill. 1906, no 22210) mentionnent que la maison, la grange et l'écurie sont construites sur lesdits lots présents (221, 224 et 225). Un plan dressé en 1912 représente en effet un bâtiment construit au centre du lot, près du chemin (figure 3.11). Les photographies aériennes ne montrent aucune construction sur l'ancien lot 224 depuis 1930, sauf un petit cabanon qui est associé au jardin communautaire lors de son aménagement entre 1978 et 1983 (d'après des photographies aériennes consultées, mais non présentées dans cette étude).

Tableau 3.4 Chronologie de l'occupation du lot 224.

Dates	Lots	Occupant/détail	Sources
1726	85	Jean Dazé fils concédé du Séminaire de Québec	Archives-histoire-laval.org
1727	85	Alexis Dazé concédé du Séminaire de Québec	Coron, F. (1721-1732), Montréal
1746	85	Jean-Baptiste Boyer, journalier, achète de Jean Dazé, capitaine de Milices	Coron, C.F. (1734-1767), Montréal
1749	85	Jean Boyer	Plan Jacrau 1749
1751		Paul Lorain achète de Jean-Baptiste Boyer dit Ladéroute	Coron, C.F. (1734-1767), Montréal
1756		Jean-Baptiste Rouillard achète de Paul Lorain	Hodiesne, G. 1756
1842, 21 septembre		Amable Pontus dit Clermont obtient par donation de François Paquette	A. séminaire de Québec Bob. 7 no. 38
1843		Amable Pontus dit Clermont	P. Crevier, le 27 septembre 1843, Laval, 633
1854	135B	Amable Pontus (dit Clermont)	Archives-histoire-laval.org
1858	135B	Amable Pontus	Cadastre de l'Isle Jésus
1874	224		Plan Blaiklock 1874
1877	224	Amable Clément (Pontus dit... ?)	Livre de renvoi
1904	224 avec 221 et 225	M. Philémon Cousineau, avocat, achète de Matilda Doré épouse de Antoine Pontus dit Clermont, cultivateur	Louis Amédée [Dumesuil], Laval, no 21104
1906	224 avec 221 et 225	Arthur McDonald Turcotte, gentilhomme achète de Philémon Cousineau, avocat	Maurice Loranger, Laval no 22126
1906	224 avec 221 et 225	Hermas Gariépy, cultivateur achète de Arthur McDonald Turcotte	Maurice Loranger, Laval, no 22210
1911	224	Hermas Gariépy	Archives-histoire-laval.org
1912	224	Bâtiment près du chemin public	1912_Laval-des-Rapides_C1-L13_001_DSC1220_2
1936	224	Gaston Gariépy, hôtelier achète de Jules Gariépy, lot divisé en 224-1, -2 et -3	Paul Boucher, Laval no. 48202
1939	224	Institut de Microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal achète de Charles-Édouard Forest, constructeur	Rosaire Dupuis, Laval, no. 5223
1947	224		
1998	1 168 850	L'Institut National de la recherche scientifique obtient de l'Institut Armand-Frappier	
2021	6 387 360	La Ville de Laval achète de l'Institut National de la recherche scientifique	

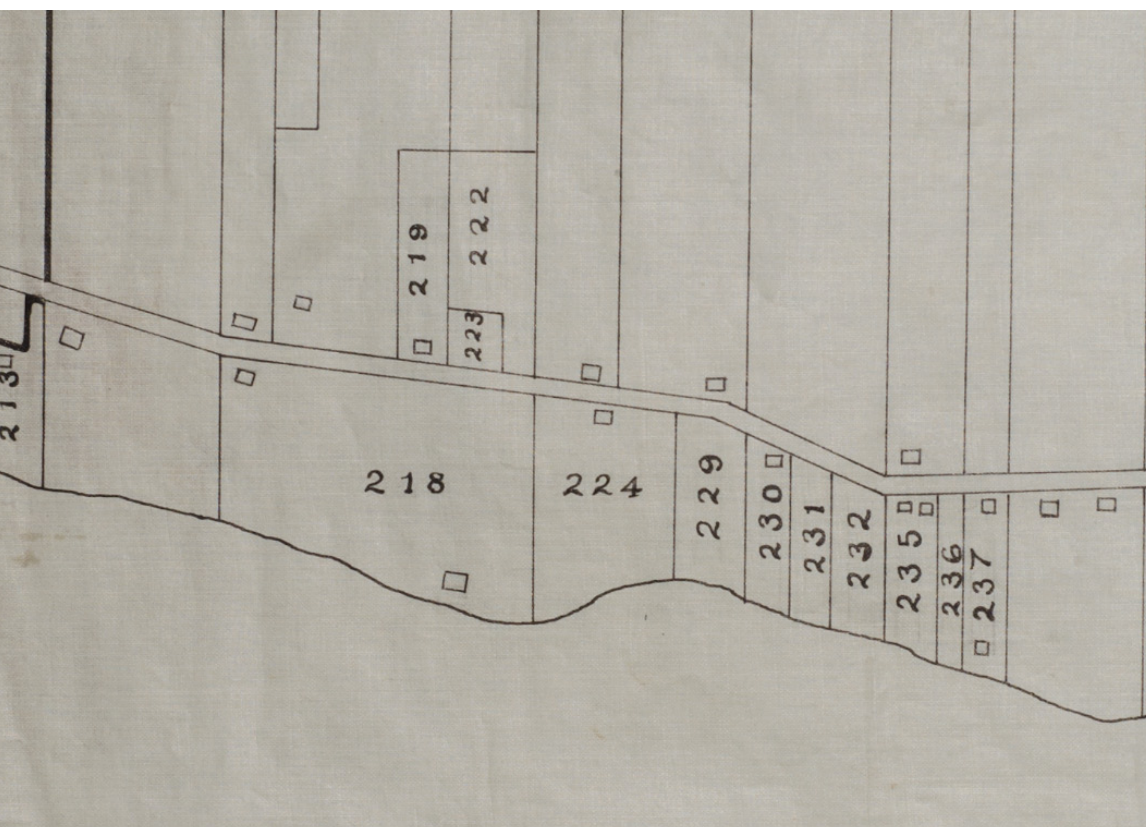


Figure 3.11 Extrait du plan de 1912

3.4.1.3 Ancien lot 229 (cadastre de 1911/1958)/lot 134E (cadastre de 1854) et partie du lot 85 (cadastre de 1749)

La partie est du terrain à l'étude a représenté, à différentes époques : le lot cadastral 85, le lot 134E, puis a été nommé lot 229. Le tableau 3.5 présente une synthèse de la chronologie de l'occupation.

Le lot 229 situé au sud du boulevard des Prairies reprend la même forme que l'ancien lot 134E du cadastre de 1854 qui a été séparé à une époque inconnue de la parcelle de trois arpents sur 40 arpents du lot 85 du cadastre de 1749. D'après le cadastre, François Minier en est le propriétaire en 1854. Le 19 mai 1873, François Minier dit Lagassé, journalier de Saint-Martin, vend sa propriété à Casimir Clermont, voyageur. L'emplacement qui mesure $\frac{3}{4}$ d'arpents de front sur deux arpents en profondeur est borné au nord par le chemin de la côte du Bord de L'eau (boulevard des Prairies) et au sud par la rivière des Prairies. Il contient une maison et d'autres bâtiments dessus érigés (A. Lecours, 19 mai 1873, no 6742). Le 19 septembre 1890, le même terrain est ensuite vendu avec une maison et une écurie par le cultivateur Casimir Pontus dit Clermont, à Gédéon Brien dit Desrochers, aussi cultivateur (Sauriol, 19 septembre 1890, no. 15119). À son décès, Gédéon cède la propriété à sa femme Nathalie Roy, qui la vend ensuite avec le lot 228 situé au nord du chemin à Émile Martineau, marchand de bois. Dans l'acte de vente du 9 septembre 1920 (François Georges Crépeau, 1920, no 32148), le lot 229 situé du côté sud du chemin est décrit comme un lopin de terre, sans mention de bâtisse. C'est plutôt le lot 228, situé au nord du chemin qui abrite une maison avec des bâtisses dessus érigées.

Tableau 3.5 Chronologie de l'occupation du lot 229.

Dates	Lots	Occupant/détail	Sources
1726	85	Jean Dazé fils concédé du Séminaire de Québec	Archives-histoire-laval.org
1727	85	Alexis Dazé concédé du Séminaire de Québec	Coron, F. (1721-1732), Montréal
1746	85	Jean-Baptiste Boyer, journalier, achète de Jean Dazé, capitaine de Milices	Coron, C.F. (1734-1767), Montréal
1749	85	Jean Boyer	Plan Jacrau 1749
1751		Paul Lorain achète de Jean-Baptiste Boyer dit Ladéroute	Coron, C.F. (1734-1767), Montréal
1756		Jean-Baptiste Rouillard achète de Paul Lorain	Hodiesne, G. 1756
1837		J.B. Minier dit Lagacé obtient de François minier dit Lagacé	
1838, 22 septembre		François minier dit Lagacé achète de Joseph Monciau dit Desormeaux	A. séminaire de Québec Bob. 7 no. 31
		Joseph Minier dit Lagacé	A. séminaire de Québec Bob. 7 no. 38
1851, 3 mars		François minier Dit Lagacé achète des droits de Pierre Beique dit Lafleur	A. séminaire de Québec Bob. 7 no. 163
1854	134E	François Minier (dit Lagassé, journalier)	Archives-histoire-laval.org
1858	134E	François Minier	Cadastre de l'Isle Jésus
1873	229	Casimir Clermont, voyageur, achète de François Minier dit Lagassé, journalier	A. Lecours, Laval, no 6742
1874	229		Plan Blaiklock 1874
1890	229	Gédéon Brien dit Desrochers, cultivateur, achète de Casimir Pontus dit Clermont (cultivateur)	
1911	229	Gédéon Desrochers	Archives-histoire-laval.org
1912	229	Aucun bâtiment	1912_Laval-des-Rapides_C1- L13_001_DSC1220_2
1920	229 (et 228)	Émile Martineau, marchand de bois, achète de Nathalie Roy, veuve de Gédéon Desrochers	François Georges
1940	229	Léon Desrochers, ingénieur civil et arpenteur géomètre de Granby, achète de l'enchère de la Ville de Laval	Armand Hamelin, Laval, no. 52449
1942	229	Pierre Chevrier, optométriste, achète de Léon Desrochers	Charles Gauthier, Laval, no 56124
1955	229	L'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal achète de Pierre Chevrier	André Poirier, Laval no. 97588
1998	1 168 850	L'Institut National de la recherche scientifique obtient de l'Institut Armand-Frappier	
2021	6 387 360	La Ville de Laval achète de l'Institut National de la recherche scientifique	

L'ancienne maison qui est mentionnée sur le lot 229 en 1873 et en 1890 a donc vraisemblablement été démolie avant 1920. Dans un extrait d'un plan directeur datant de mai 1997, qui a été transmis par François Cartier, archiviste à l'institut national de la recherche scientifique, il est indiqué que la maison du musée Armand-Frappier a été construite en 1925. Cette année semble corroborer avec le plan d'âge des bâtiments du Service du Greffe de la ville de Laval, qui indique que la maison a été construite entre 1901 et 1949, ainsi que la photographie aérienne de 1930 (figure 3.12), qui montre déjà la présence de la maison à cette époque. Considérant que le terrain a été vendu en 1920 sans bâtisse à Émile Martineau, marchand de bois (François Georges Crépeau, 1920, no 32148), il semble que ce dernier aurait construit la maison, qui aurait été mise à l'enchère en 1940 (Hamelin, 23 avril 1940, no. 52449).

Les lots 228 et 229 sont vendus ensemble aux enchères par la Municipalité de la Ville de Laval-des-Rapides à Léon Desrochers, ingénieur civil et arpenteur géomètre de Granby. Le lot 229 est décrit « avec les bâtisses y érigées » (Hamelin, 23 avril 1940, no. 52449). Léon Desrochers le vend ensuite en 1942 à Pierre Chevrier, optométriste (Gauthier, 27 oct. 1942, no 56124) (figure 3.13), qui le vend en 1955 à l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal (Poirier, 13 sept. 1955, no. 97588) (figure 3.14). La maison ainsi que le terrain riverain sont visibles sous plusieurs angles, sur trois photographies qui ont été prises par un dénommé Armour Landry en juin 1958 (figures 3.15 et 3.16). Le terrain ainsi que la maison de l'Institut Armand-Frappier sont acquis en 1998 par l'Institut National de la recherche scientifique (Dominique Gravel, Laval, no. 26044731), avant d'être achetés par la Ville de Laval en 2021.



Figure 3.12 Extrait d'une photographie aérienne de 1930.

Figure 3.13 Extrait
d'une photographie aérienne
de 1948



Figure 3.14 V u e
aérienne de l'Institut de
microbiologie et d'hygiène de
Laval vers 1970 (Landry), qui
montre bien la zone d'étude
à l'avant-plan.





Figure 3.15 Vue de la devanture de l'ancienne maison d'Armand-Frappier en juin 1958 par Armour Landry (photo 415-02-02-003-R transmise par François Cartier du service d'archive et de la gestion documentaire de l'Institut national de la recherche scientifique).



Figure 3.16 Vue de la partie arrière du terrain de l'ancienne maison d'Armand-Frappier en juin 1958 par Armour Landry (photo 415-02-02-006-R transmise par François Cartier du service d'archive et de la gestion documentaire de l'Institut national de la recherche scientifique).

3.5 Recherches archéologiques antérieures

L'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du MCC recensait quatre sites archéologiques et deux zones d'informations archéologiques dans un rayon de moins de 4 km autour de la berge Armand-Frappier (plan 3.1). Les sites archéologiques sont situés à la Maison Robert-Bélanger dans l'arrondissement Saint-Laurent, sur l'avenue Sainte-Croix à Montréal, à la Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat à Laval, puis au Parc-nature du Bois-de-Saraguay dans le quartier Saraguay à Montréal. Les interventions archéologiques sont synthétisées dans le tableau 3.6. La plupart d'entre elles témoignent de la présence euroquébécoise entre la fin du 18^e et le 20^e siècle.

En 2021, des interventions ont été menées sur le lot 6 387 359 qui possède des limites adjacentes au terrain de la présente étude. Le projet consistait en un inventaire archéologique préalable à la construction d'une nouvelle maison des aînés. L'inventaire archéologique a permis d'excaver une tranchée avec l'assistance d'une pelle mécanique en plus de 75 sondages à la pelle manuelle, qui se sont tous avérés négatifs. Un des sondages a initialement été jugé positif en raison d'un ouvrage de maçonnerie présumé, mais l'élargissement du sondage a révélé qu'il s'agissait d'un contexte de déposition secondaire remanié. D'autres sondages ont livré des artefacts épars dans un niveau de labour, comprenant des clous découpés, des fragments de vaisselle en terre cuite fine blanche, un fourneau de pipe et un fragment de cerceau de baril (Guindon, 2021).

Les interventions ont permis d'observer une séquence typique d'un labour, le premier niveau était composé essentiellement de loam sableux-limoneux, brun, compact avec quelques pierres subanguleuses et des artefacts occasionnels. Ce sol surmontait le niveau naturel fait de sable limoneux beige à brun pâle, compact, dans lequel l'eau s'infiltrait. Quant au stationnement, il reposait sur une butte artificielle composée de remblai hétérogène brun foncé avec des pierres anguleuses et qui présentait des traces de mortier et des artefacts occasionnels.

Bien que les sondages n'aient rencontré aucun vestige, il avait été déterminé que toute la périphérie de l'aire expertisée présentait toujours un potentiel archéologique important. Il a été recommandé de procéder à un inventaire archéologique complémentaire en cas de travaux sur le reste de la berge Armand-Frappier.

En 2021, la Ville de Laval a mandaté Patrimoine Experts pour réaliser une nouvelle étude de potentiel concernant le terrain à l'étude. Cette étude a permis de définir les zones à potentiels autochtones P1 et P2 et les zones à potentiel euroquébécois H1, H2 et H3. Ces zones de potentiel sont décrites dans les paragraphes suivants.

3.5.1 *Secteur à potentiel préhistorique et historique autochtone et euroquébécois P1/H1 et P2/H2*

La zone de la berge Armand-Frappier est située à moins de deux kilomètres en amont des rapides du gros Sault. Ces rapides devaient probablement se contourner par un portage qui devait se trouver sur l'une des deux rives de la rivière des Prairies. La berge Armand-Frappier fait également face à l'exutoire de l'ancien ruisseau Rimbault (aussi nommé Notre-Dame-des-Neiges ou Grand ruisseau) qui s'écoulait depuis le Mont-Royal, et qui devait permettre d'accéder à l'intérieur de l'île, ce qui offrait plusieurs ressources (lithique, chasse et pêche). La position de la berge Armand-Frappier, localisée sur une pointe, devait aussi servir de point d'observation avantageux, permettant de voir l'amont et l'aval de la rivière des Prairies, mais aussi de l'embouchure du ruisseau Rimbault. Ce lieu pourrait également avoir servi comme lieu d'accostage ou de repos avant de poursuivre la navigation en aval vers le portage des rapides du gros Sault ou en amont jusqu'au portage des rapides du Cheval-Blanc. Le terrain, bien qu'ayant fait l'objet d'aménagements et de remblaiements au cours du 20^e siècle, montre plusieurs zones de replats pouvant servir de surface d'accueil intéressante pour des lieux de campements temporaires.

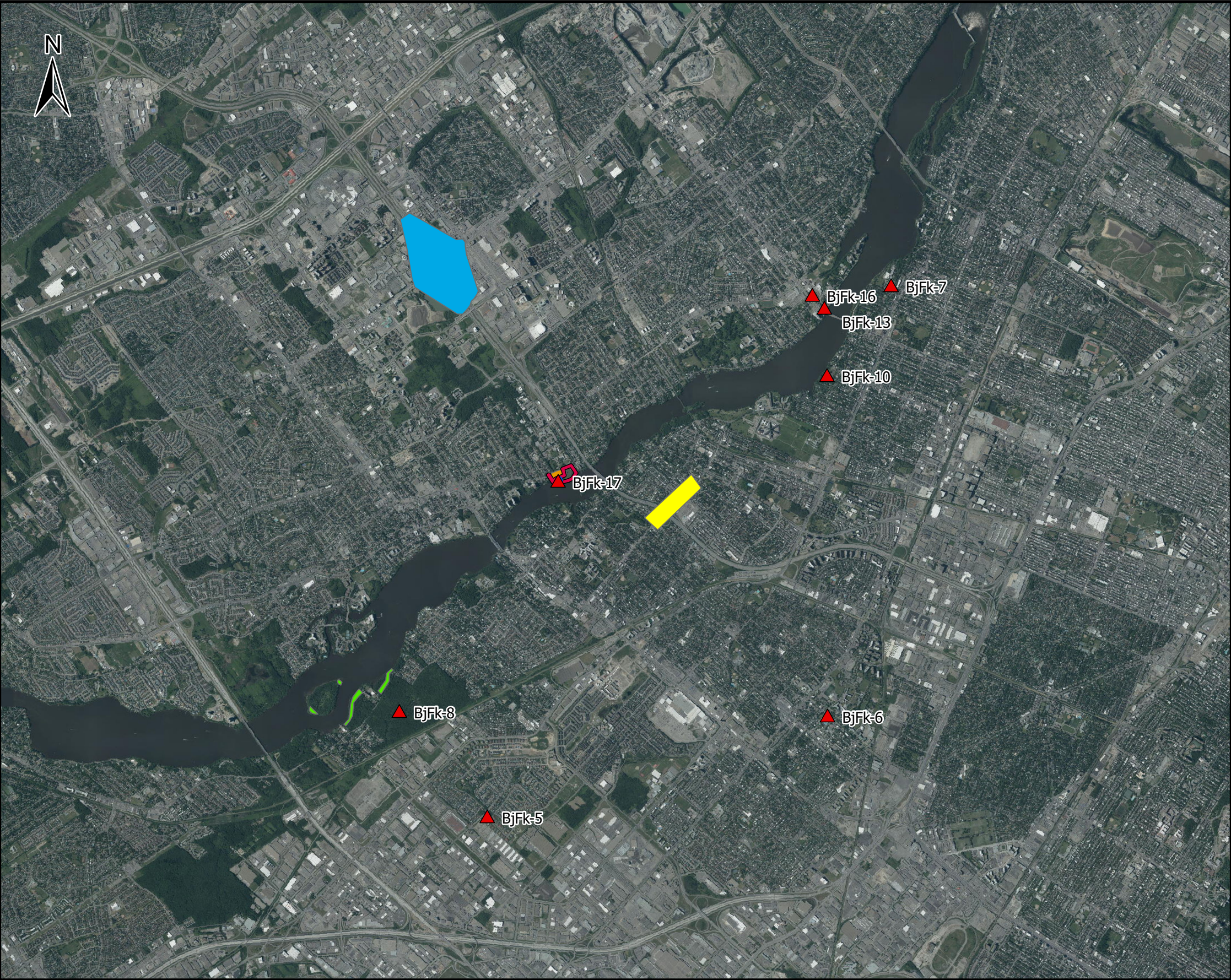
Par ailleurs, d'après les écrits historiques, la région était fréquentée par plusieurs groupes autochtones, notamment près des rapides du Sault-au-Récollet (mission du Sault-au-Récollet, 1689-1725), du Grand Sault (visite de Champlain au Grand-Sault sur la rivière des Prairies en 1615) ou près de l'île Paton (séjour dans un lieu de « cabanages Algonquins » par le père Dalmas en 1674).

En plus d'avoir été possiblement fréquentée par des groupes autochtones, la berge Armand-Frappier aurait été, semble-t-il, cultivée depuis au moins le milieu du 18^e siècle, comme le montre la présence d'un bâtiment entouré de terres agricoles bordant de la rivière des Prairies sur le plan de Murray (1761-1763). Des établissements agrorésidentiels sont ainsi susceptibles d'avoir été construits sur l'un des anciens lots cadastraux 84, 85 ou 86 du cadastre de 1749, dans l'emprise de l'aire d'étude. Il n'est cependant pas possible d'identifier précisément l'emplacement de ces anciennes constructions, en raison de l'imprécision de cartes et plans des 18^e et 19^e siècle.

Sur l'ancien lot cadastral 229 du cadastre de 1854, il est également fait mention de bâtiments antérieurs à la maison Armand-Frappier. Les actes notariés consultés jusqu'en 1874 signalent qu'une maison et d'autres bâtiments secondaires (dont une écurie) étaient présents sur le terrain vers le milieu du 19^e siècle. La maison Armand-Frappier, qui a été construite en 1925, pourrait avoir effacé les traces de l'un des anciens bâtiments.

3.5.2 *Secteur à potentiel historique euroquébécois H3*

Le secteur à potentiel historique euroquébécois H3 est associé à la maison de ferme et aux bâtiments agricoles qui sont visibles sur les photographies aériennes de 1930 et de 1948. Les données historiques indiquent que cet établissement agrorésidentiel situé près de la rivière des Prairies remonte au moins à la fin du 19^e et pourrait remonter jusqu'au 18^e siècle, bien que cette dernière assertion demeure difficile à vérifier. La maison a été vraisemblablement reconstruite vers le milieu du 20^e siècle, avant sa démolition entre 1969 et 1975.



Ville de Laval -
Berge Armand-Frappier,
BjFk-17 et LVL23-32

Plan 3.1

**Sites archéologiques et
zones d'informations
archéologiques situés à proximité
du lieu d'intervention**

Légende

— Zone d'étude

▲ Sites archéologiques

□ Site archéologique

Zone d'information archéologique

■ Ethnoscop, 2015

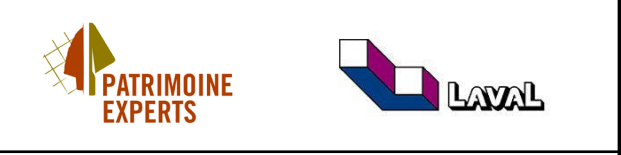
■ Hélène Gauvin, 1990

■ Patrimoine Experts, 2000

■ Patrimoine Experts, 2001

■ Guindon, François, 2021

0 1 000 2 000
mètres
1:50 000



Sources: Ville de Laval, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022

Tableau 3.6 Sites archéologiques et zones d’informations archéologiques (ZIA) à proximité de la berge Armand-Frappier.

Site/ ZIA	Localisation informelle	Distance (km)	Type d’intervention	Évaluation partie résiduelle	Id. culturelle	Fonction du site	Résultats	Recommandations	Références (#ISAQ*)
BjFk-5	Maison Robert-Bélanger, 3900-3902, chemin du Bois-Franc, arrondissement Saint-Laurent, Montréal	4,2	Fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (18 ^e -20 ^e siècles)	Domestique, agricole	Deux puits, four à pain, écurie, dallage, laiterie, base de mur en pierre, système de drainage et de canalisation en pierre	-	Archéotec, 2012a, Ethnoscop, 2014
BjFk-6	Avenue Sainte-Croix, Montréal	4,2	Inventaire	-	Euroquébécois (19 ^e et 20 ^e s.)	Commercial et dominical	Niveau de circulation du chemin Saint-Laurent, bâtiments commerciaux en bois, mur d’enceinte d’église, aqueduc en bois.	Inventaire archéologique complémentaire sur les terrains adjacents avant d’éventuels travaux d’excavation.	Ethnoscop 2015a
BjFk-7	Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat, Laval	1,9	Inventaire	-	Euroquébécois (19 ^e s.)	Domestique	Vestiges associés à l’habitation en pierre de Dominique meilleur, incluant vestiges architecturaux, divers aménagements au sol et culture matérielle principalement associée à l’alimentation. Des composantes du 20 ^e siècle sont aussi recensées.	Surveillance archéologique lors de travaux d’excavation. Confirmer la présence de vestiges dans l’espace boisé à l’ouest du terrain par une surveillance lors des travaux.	Archéotec, 2012b et 2012c
BjFk-8	Parc-nature du Bois-de-Saraguay	3,2	Inventaire	-	Euroquébécois (1 ^{ère} moitié 20 ^e s., possiblement 19 ^e s.)	Domestique, villégiature	Des macrorestes végétaux suggèrent qu’un des espaces inventoriés servait de potager et des fleurs y poussaient aussi. Un examen visuel de tout le parc permet de localiser 273 aménagements agricoles liés à la villégiature des familles bourgeoises anglophones de Montréal	Inventaire à l’emplacement d’une structure en pierres sèches antérieure à l’occupation bourgeoise.	Ethnoscop, 2012, 2015b et 2018; Gauvin, 1990
-	Échangeur autoroute 15, rue Salaberry	1,1	Inventaire, inspection visuelle	-	-	-	-	-	Patrimoine Experts, 2000
-	Projet 5200-9681, boul. l’Acadie / Autoroute 520	2,4	Inventaire, inspection visuelle	-	-	-	-	-	Patrimoine Experts, 2001

Pour renforcer le potentiel archéologique de ce secteur, il est important de souligner que la tranchée de caractérisation environnementale TE-9 excavée par Avizo (2020 b), qui recoupe l'emprise présumée de la maison (voir le plan 6.1, du développement polyphasé) a révélé des vestiges de pierre et de béton qui semblent appartenir à l'ancienne maison. La tranchée montre en effet la présence de débris de bois, de briques, de pierres dans le remblai qui surmonte la dalle de béton qui a été rencontrée à environ 1,50 m de profondeur à la base de la tranchée. Ces éléments combinés semblent confirmer l'emplacement des vestiges de l'ancienne maison dans ce secteur.

Chapitre 4: Présentation et analyse des résultats

Cette section présente le résultat de l'inventaire archéologique de la berge Armand-Frappier réalisée du 23 mai au 9 juin 2023. Ce chapitre expose le fruit de la documentation de sols archéologiques observés dans les secteurs 1 à 4 (plan 4.1). La découverte des vestiges associés à deux anciens bâtiments a mené à la création du site BjFk-17 et de l'opération 1 (tableau 4.1).

L'objectif général de l'intervention était de vérifier si des ressources archéologiques sont conservées sous le terrain de la Berge Armand-Frappier. L'intervention a révélé que des vestiges et des sols archéologiques sont bien conservés dans chacun des secteurs, avec une plus forte concentration dans l'opération 4. C'est dans ce secteur qu'a été localisé le site BjFk-17, circonscrit dans la zone de potentiel H3. Le tableau 4.2 présente les vestiges découverts, dont la plupart sont localisés dans le périmètre du site BjFk-17. Les aménagements survenus au 20^e siècle semblent avoir perturbé et recouvert une partie des niveaux archéologiques, principalement dans l'opération 1.

Tableau 4.1 Synthèse des sous-opérations archéologiques.

S.-op.	Localisation	Objectifs	Long. (m)	Larg. (m)	Prof.	Élév. à la base
4A	Pente de la berge de la rivière du Chêne, extrémité ouest	Surveillance des excavations	5,50	2,50	2,20	
4B	Berge de la rivière du Chêne, extrémité est	Surveillance des excavations	5,00	4,60		23,14
4C	Berge de la rivière du Chêne, extrémité ouest	Surveillance des excavations	11,10	5,30		
4D	Pente de la berge de la rivière du Chêne	Surveillance des excavations	6,00	3,60		
5A	Sous le moulin à scie, emprise des travaux pour le monte-charge	Inventaire manuel pour documentation	2,50	1,00	1,20	

4.1 Opération 1, potentiel P2/H2

Le secteur 1 correspond au secteur formant un plateau gazonné au nord du terrain d'étude. Les travaux d'inventaire du secteur 1/opération 1 avaient pour objectif de vérifier le contenu archéologique de la zone de potentiel P2/H2. Les travaux ont débuté par la réalisation de sept sondages manuels (nommés S01, S02, S03, S25, S26, S27 et S51) de 30 cm de côté (plan 4.2). Ensuite, quatre tranchées (sous-opérations 1A à 1D) ont été excavées dans l'opération 1. Les sondages réalisés dans ce secteur ont constaté l'épaisseur du remblai de nivellement ajouté sur la majorité du secteur.

Le sondage S02 excavé dans ce secteur n'a pas livré de vestiges anthropiques (photo 4.1), mais la stratigraphie de sa paroi nord montre la séquence des remblais typiques du secteur. La figure 4.1 et le tableau 4.3 présentent cette stratigraphie et la description des quatre niveaux de sols documentés.

Le sondage manuel S51 a été excavé le long du chemin asphalté à proximité du boulevard des Prairies. Ce sondage a livré quelques artefacts ou débris de démolition, dont des fragments de brique creuse ou plâtrière, un mince écrou de grandes dimensions, une tige de métal avec extrémité ondulé et des clous tréfilés. La présence de ces débris a motivé l'excavation de la tranchée mécanique 1A à quelques mètres au sud qui a permis de documenter les différents niveaux de sols.

Quatre tranchées (sous-opérations 1A, 1B, 1C et 1D) ont ensuite été excavées mécaniquement dans ce secteur à l'est du chemin asphalté. L'emplacement des sous-opérations 1A et 1B ont été positionnés dans le but de localiser un bâtiment secondaire qui semble représenté sur la photo aérienne floue de 1930, sur l'ancien terrain 224. Bien qu'aucun vestige architectural ait été découvert, les excavations ont confirmé qu'un épais remblai de nivellement, contenant de nombreux débris de démolition et des artefacts, a été mis en place durant la seconde moitié du 20^e siècle.



Photo 4.1

Opération 1, sondage S02,
paroi stratigraphique
nord (PATR23N05-0084).

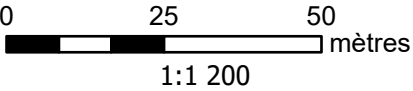


Ville de Laval -
Berge Armand-Frappier,
BjFk-17 et LVL23-32

Plan 4.1

Opérations, sous-opérations
et vestiges architecturaux,
Berge Armand-Frappier

- Légende**
- Site archéologique
 - Opération
 - Sous-opération
 - Sondage
- Vestiges architecturaux**
- Pierre



Sources: Ville de Laval, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022



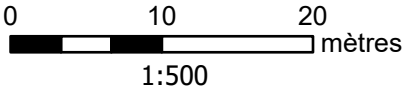
Ville de Laval -
Berge Armand-Frappier,
BjFk-17 et LVL23-32

Plan 4.2

Secteur / opération 1,
sous-opérations et sondages,
LVL23-32

Légende

- Site archéologique
- Opération
- Sous-opération
- Sondage

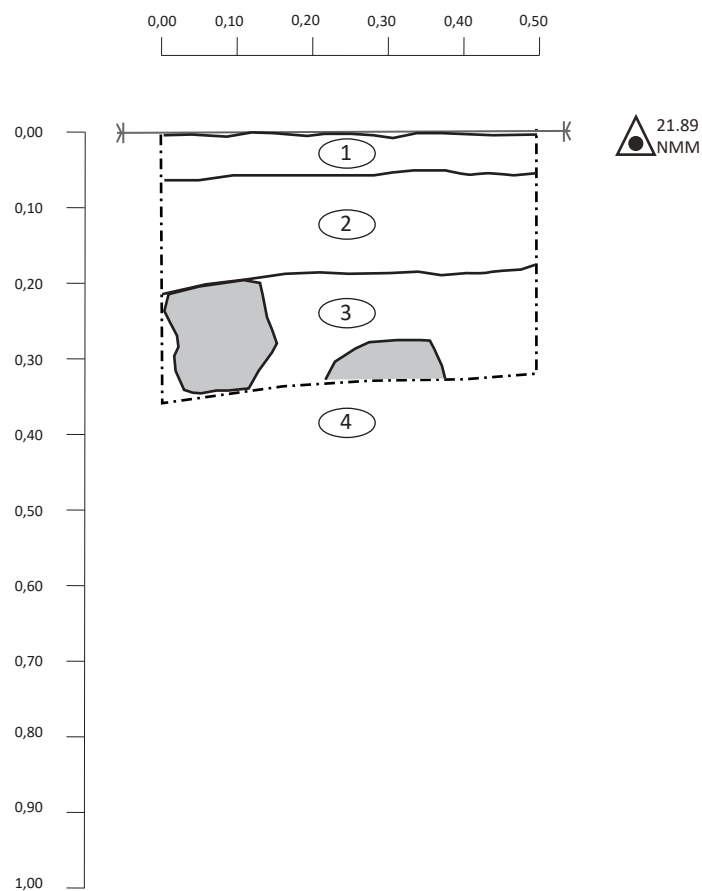


Sources: Ville de Laval, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022

Tableau 4.2 Vestiges des sous-opérations 2A et 3A de LVL23-32 et 1A, 1B, 1C et 1D du site BjFk-17.

Vestige	Vestige (no terrain)	Type	Matériau	Association	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Alti. sommet	Alti. base	Mode de construction	Liant	Commentaires	Interprétation
2A300	2A300	Foyer	Terre		0,66	0,40	0,15	20,12	19,97	Aucun parement	Aucun	Concentration de cendres et de charbon de bois, avec résidus de sacs en plastique noir entouré de sol rubéfié.	Reste d'un feu de camp récent, 1970-2024
3A100	3A100	Monticule	Pierre		10,00	3,00	0,80			Aucun parement	Aucun	monticule de pierres calcaire à tout venant, sans liant et sans parement dressé.	Monticule d'épierrage (digue agricole) aménagé à la limite des anciens lots 218 et 224
1A101 (BjFk-17)	4A101	Fondation	Pierre	1A103	0,99	0,62	0,76	21,32	20,48	Parement double	Mortier gris-blanchâtre : 40 % de chaux et 60 % de sable	Devait se prolonger avec 1A103 et 1C101. Semelle observée à la base du parement nord.	Mur de façade.
1A103 (BjFk-17)	4A103	Fondation	Pierre	1A101	1,76	0,69	0,67	21,08	20,41	Parement double	Mortier gris-blanchâtre : 40 % de nodule de chaux et 60 % de sable.	Devait se prolonger avec 1A101 et 1C101, mais démoli par sondage environnemental.	Mur de façade.
1A102 (BjFk-17)	4A102	Fondation	Pierre	1A105	1,63	0,68	1,00	21,03	20,03	Parement double avec blocage	Mortier gris : 40 % de chaux et 60 % de sable moyen	Semble avoir été ajouté contre 1A103, possible ajout d'un portique. Semelle observée à la base du parement ouest.	Mur latéral d'un agrandissement en façade.
1A105 (BjFk-17)	4A105	Fondation	Pierre	1A102 1A104	0,96	0,71	1,00	21,15	20,15	Parement double avec blocage	Mortier gris : 40 % de chaux et 60 % de sable moyen	Semble avoir été ajouté contre 1A103, possible ajout d'un portique.	Mur de façade d'un agrandissement en façade.
1A104 (BjFk-17)	4A104	Fondation	Pierre	1A105	0,35	0,05	0,43	21,18	20,75	Non observé	Mortier gris : 40 % de chaux et 60 % de sable moyen	Forme une maçonnerie devant 1A105, 2 pierres de hauteur, coiffé d'une couche importante de mortier (3 à 5 cm). Possible seuil de porte.	Possible base d'un portique
1B100 (BjFk-17)	4B100	Dallage	Pierre	1C101	1,20	1,00		20,61			Maçonnerie sèche	Grandes pierres disposées à plat, sans liant, formant une surface irrégulière au sud du vestige 1A101.	dallage formant possiblement le plancher de la cave
1C101 (BjFk-17)	4C101	Fondation	Pierre	1A101 1C102	1,57	0,63	0,90	21,29	20,39	Parement double	Mortier gris blanchâtre : 40 % de chaux et 60 % de sable fin.	Devait se prolonger avec 1A101 et 1A103. Tentative de chaînage d'angle avec les blocs calcaire. Sommet plat possiblement complet.	Mur de façade.
1C102 (BjFk-17)	4C102	Fondation	Pierre	1C101	0,97	0,61	0,90	21,28	20,38	Parement double	Mortier gris blanchâtre : 40 % de chaux et 60 % de sable fin	Tentative de chaînage d'angle avec les blocs calcaire. Semelle observée à la base du parement ouest.	Mur latéral ouest
1D100 (BjFk-17)	4D100	Plaque	Béton		0,50	0,25	0,03	20,64	20,61	Sans coffrage		Plaque de béton de forme irrégulière, posée à plat avec concentration de pierres calcaires anguleuses à tout venant.	Possible lit de pose du mur ouest d'un bâtiment secondaire
1D301 (BjFk-17)	4D301	Tuyau	Fer		0,50	0,25	0,03	20,50	20,47			Tuyaux ferreux de 3 cm. Pas d'extrémité extérieure, inclinaison vers l'est. Situé à 27 cm sous la surface actuelle.	Entrée d'eau d'un bâtiment secondaire

Ville de Laval - Berge Armand-Frappier - BjFk-17 - Secteur 1, sondage 1



Légende:

① Numéro de couche	P Pierre	Bois
— Limite de couche	B Brique	Maçonnerie (pierre)
- - - Limite de fouille	T Terre cuite	Béton
- - - Limite entre parois	M Métal	Mortier
- - - Projection	Charbons (bois)	Charbon minéral

Échelle :



Figure 4.1 Stratigraphie du secteur 1, sondage S02, paroi nord. Berge Armand-Frappier.

Tableau 4.3

Description stratigraphique et repère chronologique, secteur 1, sondage S02, paroi nord, Berge Armand-Frappier.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	-	Tourbe			Reprise végétale, aménagement de la berge	
2	-	Loam argileux brun.			Remblai d'assainissement	
3	-	Argile très fine, mélangée au loam argileux brun.			Remblai	
4	-	Argile très fine blanche, parfois en nodule	Contient des petits coquillages.		Remblai avec des dépôts marins (marne) remaniés. Similaire au dépôt de la tranchée 1B.	

4.1.1 Sous-opération 1A

L'excavation de la tranchée 1A a permis d'observer cinq niveaux de sols, présentés par le relevé stratigraphique (figure 4.2) et la description (tableau 4.4). Les sols témoignent de l'ajout d'épais remblais dans le secteur, recouvrant l'ancien niveau naturel (couche 5) situé à 1,20 m sous la surface actuelle (photo 4.2). De nombreux artéfacts ont été observés dans la couche 4, un remblai d'une épaisseur de 0,95 m (photo 4.3). Il s'agit principalement de débris de démolition provenant de bâtiment public ou d'origine « institutionnelle » comme en témoignent les fragments de terrazzo et de ciments avec crépis. Il est possible que ces débris proviennent de bâtiments de l'Institut de Microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal qui a été propriétaire du terrain depuis 1939. Les fragments d'isolants en styromousse suggèrent que ces remblais ont été aménagés après 1962.

4.1.2 Sous-opération 1B

La sous-opération 1B a été excavée au sud de la sous-opération 1A, cette tranchée d'une longueur de 3,53 m sur 1,10 a été excavée jusqu'à une profondeur de 1,48 m. Cette sous-opération a révélé que d'anciens dépôts marins blanchâtres (marne composée de coquillages dégradés) ont été utilisés comme sol de remblaiement au cours du 20^e siècle (photo 4.4). Un fusible électrique en verre et des broches ont été découverts, mélangés à ce sol. D'autres artéfacts récoltés dans les déblais d'excavation mécanique (1B99) sont similaires aux débris de démolition de l'opération 1 : fragment de brique creuse ou plâtrière, fragment de bouteille Coke, fragments de marbre blanc, possiblement un carreau ou un comptoir, fragments épais d'ardoise, fragments de revêtement en ciment avec enduit bleu, panneau de toiture ondulé en plastique vert menthe, fragment de linoléum blanc en plus de fragments de métal tordus et de clous rouillés.

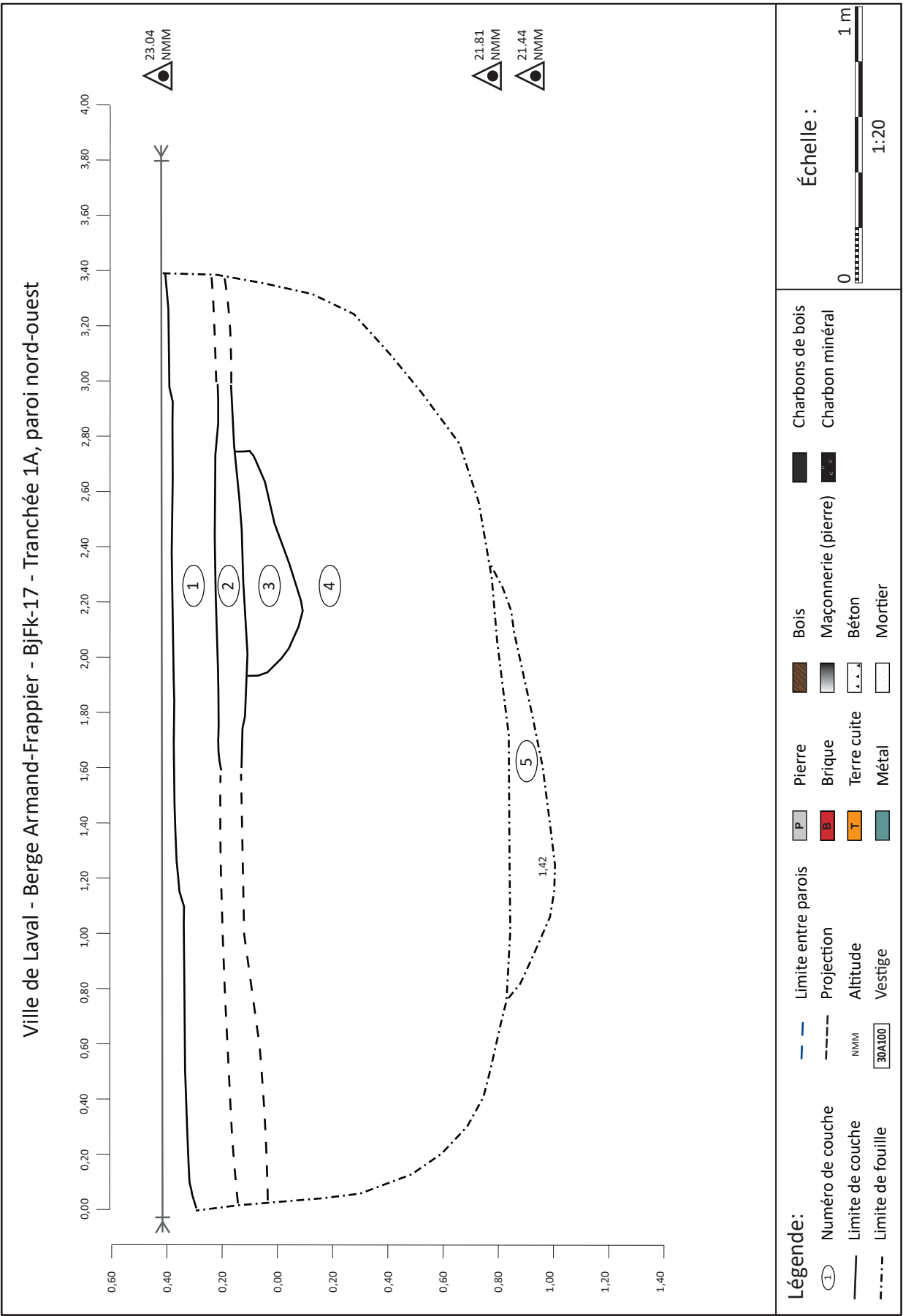


Figure 4.2 Stratigraphie de la tranchée 1A, secteur 1, paroi nord-ouest. Berge Armand-Frappier.

Tableau 4.4 Description stratigraphique et repère chronologique, tranchée 1A, opération 1, Berge Armand-Frappier.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	-	Limon organique sableux, gris foncé, plutôt compact.	Graviers sud-arrondis.		Remblai d'assainissement et aménagement du parc.	
2	-	Limon sableux, gris-beige, plutôt compact.	Abondance de pierres anguleuses (moins de 15 cm), présence de mortier, coquillages, charbons minéraux, fragment de brique.		Remblai de nivellement, 2 ^e moitié du 20 ^e siècle.	2e moitié du 20e siècle
3	-	Lentille de limon pur, brun doré avec nodules gris, plutôt compact.	Quelques pierres anguleuses, petits nodules de briques.		Lentille à la surface du remblai de nivellement, 2 ^e moitié du 20 ^e siècle.	2e moitié du 20e siècle
4	1A99	Limon légèrement argileux, gris, tacheté rouille, plutôt compact.	Pierres anguleuses et subanguleuses, nombreux débris de démolition.	Fragment de contenant en verre, fragment de bouteille verte de Gin. Débris de démolition carreau de terrazzo, briques rouges à relief, briques réfractaires, ciment avec crépis, bois, métal, broche en cuivre, fragment de styromousse, de polystyrène, papier d'emballage métallique,	Remblai de nivellement, 2 ^e moitié du 20 ^e siècle.	post 1962
5		Sable fin limoneux, brun légèrement jaunâtre, compact.	Abondance de pierres subarrondies (moins de 40 cm).		Sol naturel till fluvio-glaciaire.	



Photo 4.2
Documentation de la tranchée 1A, opération 1, vue vers le nord (PATR23N08_0255).

Photo 4.3

Assemblage d'artéfacts
provenant de la tranchée 1A,
lot 1A99 (PATR23N08_0261)..



Photo 4.4

Opération 1, sous-
opération 1B, paroi sud-est
(PATR23N08_0670).



4.1.3 Sous-opération 1C

Dans le même axe que les sous-opérations 1A et 1B, la sous-opération 1C a révélé une séquence de dépôt différente (voir figure 4.3 et tableau 4.5).

Quelques artefacts ont été trouvés dans la couche 2 (1C2) qui peut représenter un mince remblai de nivellement de la seconde moitié du 20^e siècle ; fragment de verre de couleur vert clair de style « 7-UP », une tige de métal, un crochet d'une possible sangle, un fil de métal torsadé et des fragments de ciment gris de la forme d'un prisme rectangulaire.

La couche 3 présente plusieurs couches successives d'alluvions de 0,2 à 3 cm d'épaisseur par couches (photo 4.5). Ce sol d'origine naturelle pourrait indiquer un changement de régime hydrique et pourrait avoir été formé par la rivière des Prairies quand son rivage était plus élevé lors de la dernière déglaciation, ou pourrait avoir été formé par un ancien ruisseau.

Figure 4.3 Stratigraphie de la tranchée 1C, secteur 1, paroi ouest. Berge Armand-Frappier.

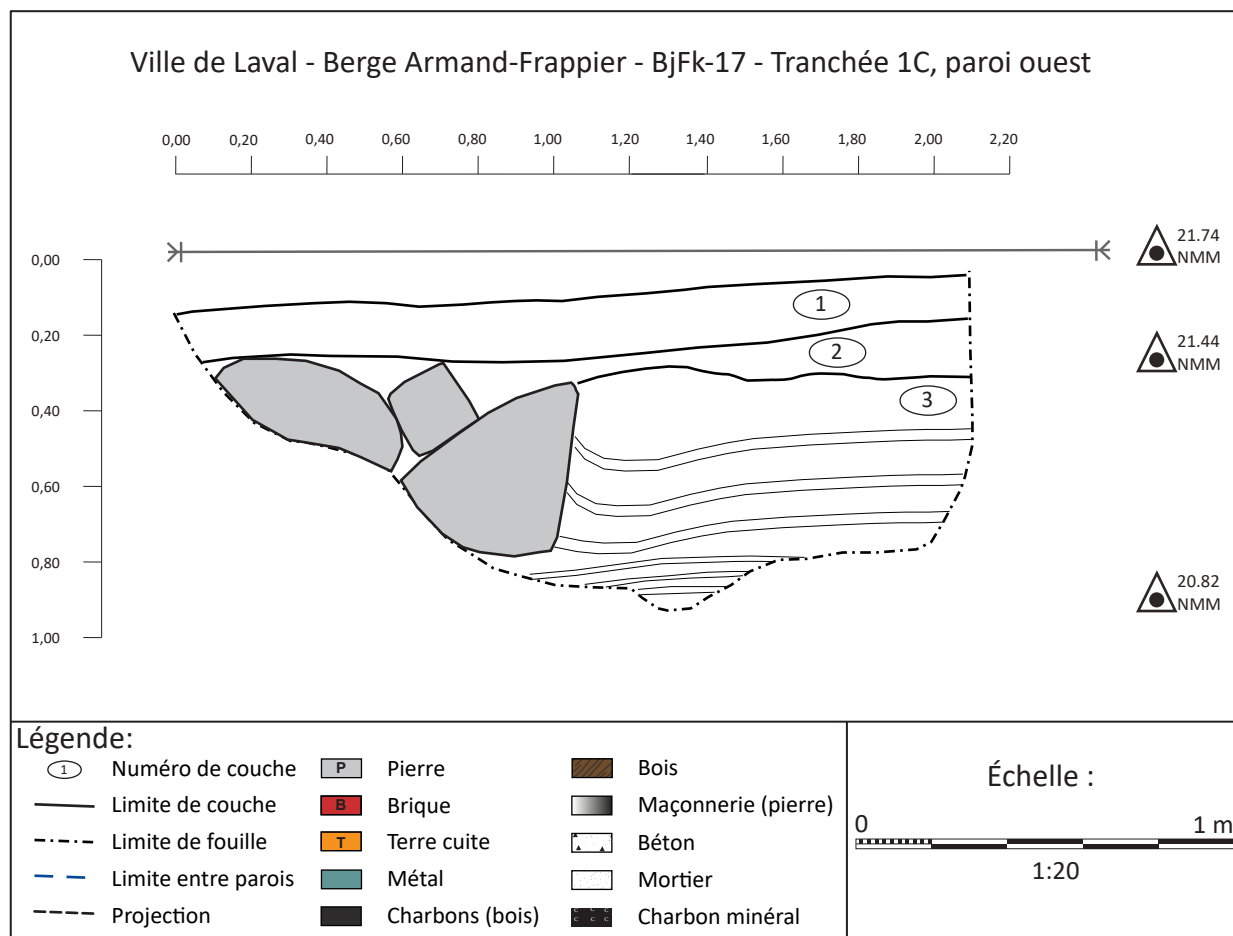


Photo 4.5

Opération 1, sous-opération 1C, dépôts alluviaux visibles sur la paroi sud-ouest (PATR23N08_0271).



Tableau 4.5 Description stratigraphique et repère chronologique, tranchée 1C, opération 1, paroi ouest, Berge Armand-Frappier.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	-	Tourbe. Limon sableux organique, moyennement compact, grisâtre.	Pierre et gravier (0-6 cm).		Remblai d'assainissement et aménagement du parc.	
2	-	Limon sableux très compact, grisâtre.	Pierres subanguleuses de 40 cm et moins et gravier (0-4cm).	Fragment de verre de couleur vert clair de style « 7-UP », une tige de métal, crochet d'une possible sangle, fil de métal torsadé, fragment de ciment gris de la forme d'un prisme rectangulaire.	Remblai de nivellement	post 1950
3	-	Sable beige pâle à brun, moyennement compact, couches successives d'alluvions (0,2 à 3 cm par couche).	Les grosses pierres au sud y sont associées. Le sable semble s'être accumulé contre une pierre.		Alluvions de ruisseau, les couches minces suggèrent un changement de régime hydrique au fond.	

4.1.4 *Sous-opération 1D*

Excavée au centre du secteur/opération 1, la sous-opération 1D a été creusée dans le but de documenter la séquence stratigraphique au centre du plateau artificiel. La stratigraphie de la paroi nord-est a révélé qu'un ancien niveau agricole (niveau 5) est recouvert de 1,20 m de remblais de démolition, similaire aux remblais observés dans la sous-opération 1A (photo 4.6) (voir figure 4.4 et tableau 4.6). En effet, le niveau de remblai 3 (1D3) contenait de nombreux artefacts domestiques mélangés à des débris de démolition, datant de la seconde moitié du 20^e siècle.



Photo 4.6

Opération 1, sous-opération 1D, paroi nord-est (PATR23N08_0265).

Figure 4.4

Stratigraphie de la tranchée 1D, secteur 1, paroi nord-est. Berge Armand-Frappier.

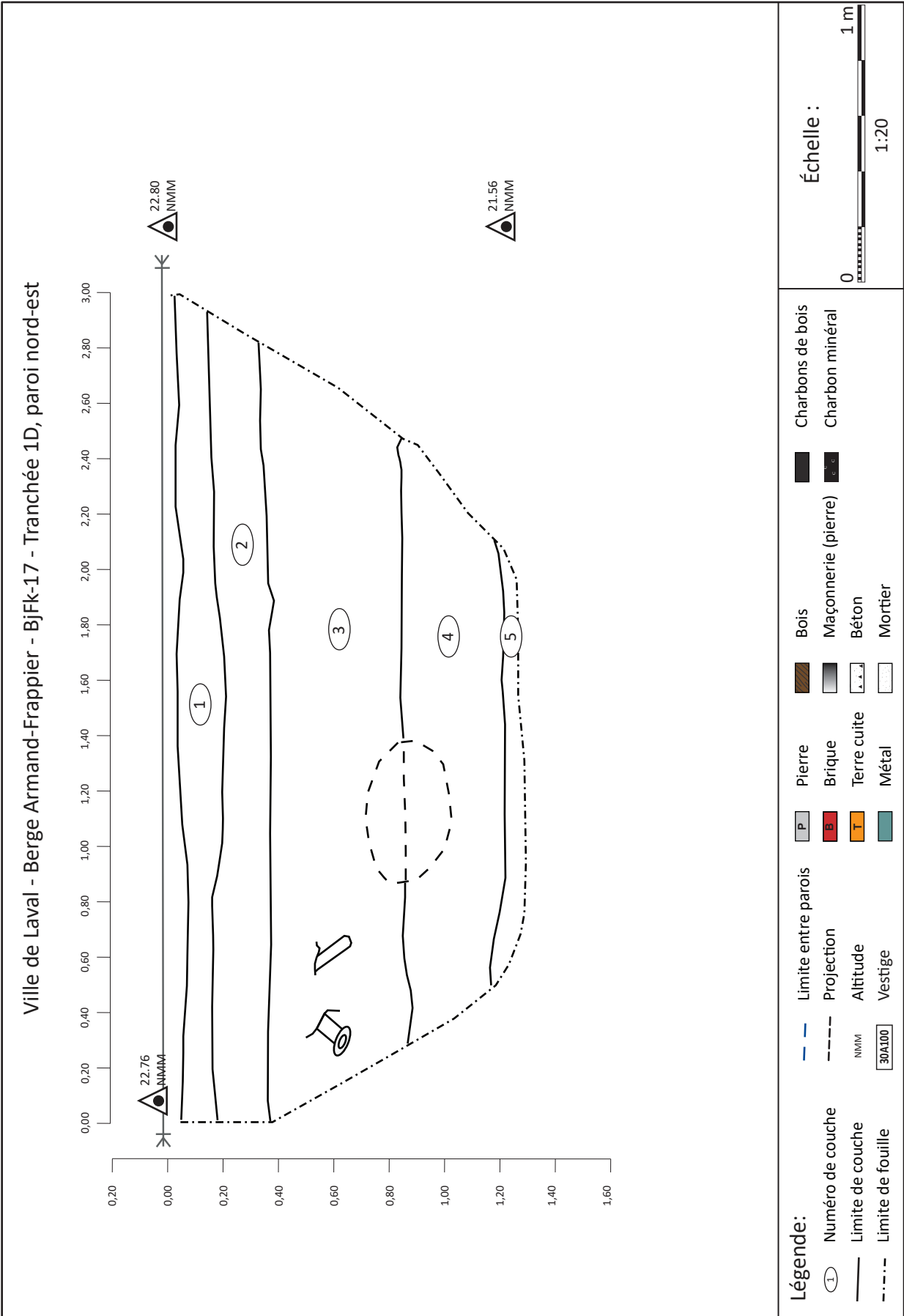


Tableau 4.6

Description stratigraphique et repère chronologique, tranchée 1D, opération 1, paroi nord-est, Berge Armand-Frappier.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1		Limon sableux, gris foncé, plutôt compact.	Graviers sud-arrondis.		Niveau organique d'aménagement du parc.	
2		Limon sableux, gris-beige, compact.	Pierres anguleuses à subarrondies (15 cm et moins), fragment de briques, asphalte et os.		Remblai de nivellement.	
3		Limon argileux, brun tacheté gris et orangé, plutôt compact.	Inclusions similaires à 2D2 avec de l'asphalte,	Débris ; membrane de plastique, tuyaux en métal et en tiges. Fragment de terre cuite commune de style terra cota, fragments de corps d'une bouteille, fragment de lèvre de bouteille en verre vert foncé, long clou de type spike ou carvelle, objet en métal cylindrique fermé sur le dessus avec trois trous et ouvert à la base. La base comporte trois languettes repliées à 90 degrés, un bout de fils de métal, fragment de rebord d'un objet en aluminium, dent de mammifère, trois coquillages de type gastéropode, gastropode, fragments de coquille d'huître, fragment de matière plastique flexible indéterminé rouge foncé, gros fragment épais de polystyrène, fragment de linoléum blanc. Objet plastique noire indéterminée, rondelle de joint en caoutchouc noir.	Remblai de rehaussement, 2 ^e moitié du 20 ^e siècle.	Post 1950
4		Limon sableux, brun orangé moucheté gris, plutôt compact.	Cailloux subarrondis de 50 cm et moins, briques et mortier.		Remblai de rehaussement.	
5		Limon sableux, gris foncé, plutôt compact.	Abondance de gravier et gravillons subanguleux, quelques pierres arénacées, charbon de bois, fibres végétales.		Possible niveau d'occupation (agricole).	

4.2 Opération 2, potentiel P1/H1

L'opération 2 désigne la zone de la plaine riveraine basse située à proximité de la rivière des Prairies, dans la portion sud-est du terrain à l'étude (photo 4.7). Coteur, 28 sondages manuels et une tranchée (sous-opération 2A) ont été excavés. Les sondages manuels réalisés dans cette zone ont révélé sous la tourbe, un niveau de remblai de nivellement ajouté au 20^e siècle contenant des artefacts. Dessous, un niveau de limon légèrement argileux pourrait correspondre au sol remanié par l'occupation agricole ancienne du site.

Certains des sondages ont été réalisés dans le boisé situé au coin sud-est du terrain. C'est le cas du sondage S31 dont la stratigraphie est représentée à la figure 4.5 et les couches de sols sont décrites au tableau 4.7. Les couches 4 et 5 de ce sondage présentent la trace d'une souche d'arbre décomposée.



Photo 4.7 V u e générale de l'opération 2, vue vers l'est (PATR23N05-0088).

Tableau 4.7 Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S31, secteur 2, paroi est, Berge Armand-Frappier.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artefacts	Interprétation	Chronologie
1	-	Litière de surface, sable et limon organique brun foncé.				
2	-	Limon sableux brun.	Nombreuses pierres de 3 à 23 cm.		Dépôt rivière ?	
3	-	Limon sableux brun grisâtre.	Un peu de pierres et cailloux.			
4	-	Limon légèrement argileux	Présence de sable provenant de la présence du trou, un peu de petits cailloux et gravillons.		sol perturbé en périphérie de la souche d'arbre	
5	-		Bois et écorce d'arbres.		Reste d'une souche d'arbre	

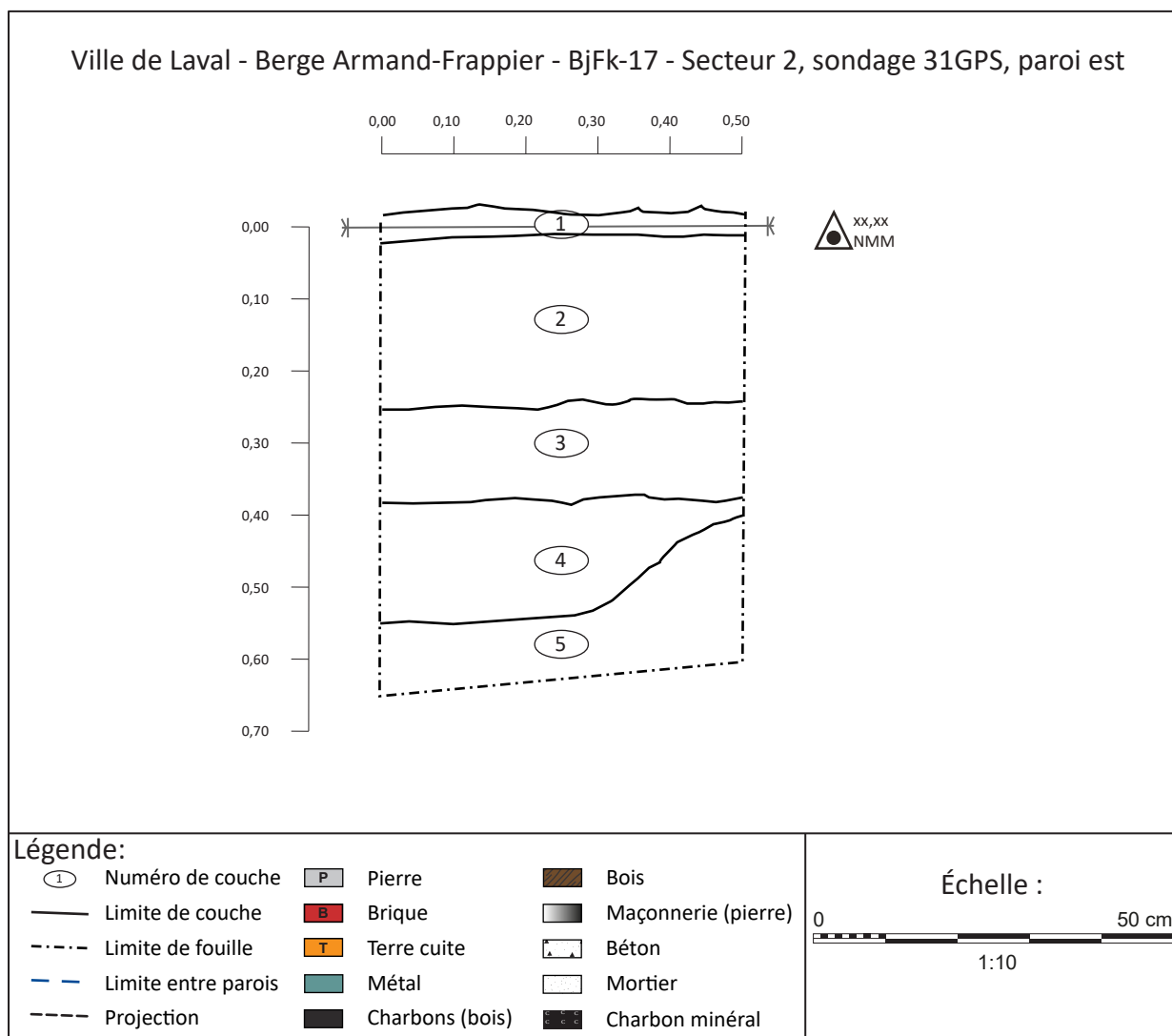


Figure 4.5 Stratigraphie du sondage S31, secteur 2, paroi est. Berge Armand-Frappier.



Le sondage S34 effectué dans la zone gazonnée immédiatement au nord du jardin communautaire présente une stratigraphie simple (photo 4.8). Le premier niveau de sol représenté sur la figure 4.6 et décrit au tableau 4.8 correspond à un niveau de sol organique foncé, possiblement mis en place pour l'aménagement du parc, dessous, le niveau de limon sableux brun-gris a pu être ajouté à cet endroit comme remblai de nivellement.

Photo 4.8 Opération 2, sondage S34, vue vers le sud-est (PATR23N05-0102).

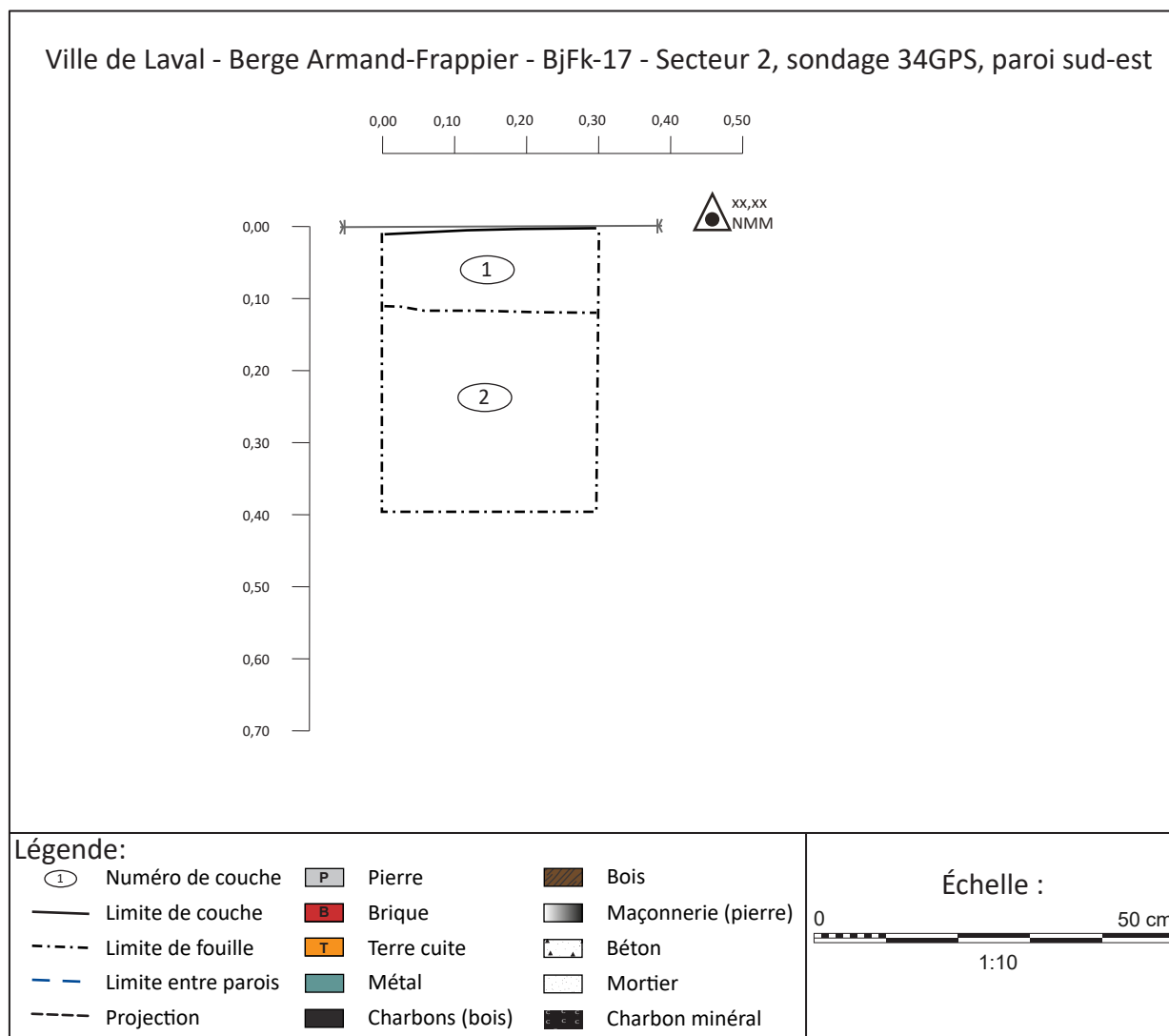


Figure 4.6 Stratigraphie du sondage S34, secteur 2, paroi sud-est. Berge Armand-Frappier.

Tableau 4.8 Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S34, secteur 2, paroi sud-est, Berge Armand-Frappier.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	-	Limon sableux, gris foncé, plutôt compact, organique.	Graviers sud-arrondis.		Niveau organique d'aménagement du parc.	
2	-	Limon sableux brun-gris, compact.	Nombreux cailloux de 0,5 à 5 cm.		Remblai de nivellement	

4.2.1 Sous-opération 2A

La tranchée mécanique 2A a été excavée près de la limite nord de l'opération 2 (photo 4.9), à l'emplacement présumé d'un petit bâtiment visible sur les photos aériennes de 1948 (voir figure 3.13). Aucun vestige architectural n'a été découvert à cet endroit, mais les traces d'un feu de camp récent (2A300) ont été observées.

4.2.1.1 Vestige

À faible profondeur sous la surface gazonnée (20,12 m), le foyer 2A300 a été repéré, formé d'une concentration de cendres et de charbon de bois, avec résidus de sacs en plastique noir entouré de sol rubéfié (photos 4.10 et 4.11). Puisque ce foyer est associé à des résidus de sacs plastiques à poubelle, il semble s'agir des restes d'un feu de camp récent, probablement allumé après 1970.

4.2.2.2 Sols et artefacts associés

Sur la paroi sud-ouest de l'excavation, quatre niveaux de sols ont été observés et décrits (tableau 4.9). Sous le niveau de sol d'aménagement du parc et le dépôt de sol rubéfié associé au foyer 2A300, la troisième couche semble représenter un remblai de rehaussement mis en place après 1915. En effet, il contient des artefacts produits entre 1805 et 1915, tel que des fragments de rebord et de panse de bol ou de terrine en terre cuite commune locale et de petit fragment de terre cuite fine blanche. Au fond de l'excavation, le dépôt de sable fin limoneux, compact a été interprété comme le sol naturel, formé de till fluvio-glaciaire.



Photo 4.9 Travail d'excavation dans la sous-opération 2A, vue vers le nord-est (PATR23N08_0251).



Photo 4.10
Opération 2, foyer 2A300, vue
en plan (PATR23N08_0215).



Photo 4.11
Foyer 2A300, vue en
coupe, vers le sud-ouest(
PATR23N08_0249).

Tableau 4.9

Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 2A, opération 2, paroi sud-ouest, Berge Armand-Frappier.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1		Limon sableux, gris foncé, plutôt compact.	Graviers sud-arrondis.		Niveau organique d'aménagement du parc.	
2		Zone avec charbons de bois (55 cm de large) formant une cuvette. Le dessous est une couche rubéfiée de 4-5 cm.	Présence de sac poubelle en plastique.		Foyer 2A300 du 20 ^e siècle.	1970-2023
3	2A99	Limon sablo-argileux brun foncé, plutôt compact.	Abondance de pierres et graviers subarrondis à anguleux.	Présence d'artéfacts ; fragment de rebord et de panse de bol ou de terrine en terre cuite commune locale. Petit fragment de terre cuite fine blanche (1805 c. -1915).	Remblai de rehaussement.	post 1915
4		Sable fin limoneux, brun légèrement jaunâtre, compact.	Abondance de pierres subarrondies (moins de 40 cm).		Till fluvio-glaciaire.	

4.3 Opération 3, potentiel P1/H1, inventaire manuel

L'opération 3 correspond à la plaine riveraine basse située à proximité de la rivière des Prairies, dans la portion centre du terrain à l'étude, à l'ouest de l'opération 2 et à l'est de l'opération 4 (photo 4.12). Dans ce secteur étroit, trois sondages (S35, S36 et S37) ont été réalisés. L'inspection visuelle du secteur a révélé un monticule de pierres 3A100, sous les arbres à proximité de la rivière des Prairies.

4.3.1 *Vestige architectural*

Dans le périmètre de l'opération 3, une inspection visuelle de surface a été réalisée, menant au repérage d'un amoncellement de pierres nommé 3A100 (photo 4.13). Cet aménagement de forme irrégulière, couvrant 10 m de longueur pour 3 m de largeur, pourrait être formé par le travail d'épierrage des anciennes propriétés agricoles (photo 4.14). Il pourrait s'agir d'une « digue agricole », sans fonction structurale, aménagée à la limite des anciens lots 218 et 224.

4.3.2 *Sols et artéfacts associés*

Les trois sondages manuels excavés dans cette zone jusqu'à une profondeur de 60 cm (sondage 36) ont révélé une séquence de sol similaire à l'opération 2.

Le sondage S35 excavé jusqu'à une profondeur de 53 cm a documenté ce remblai sans en atteindre la base (photo 4.15) (voir figure 4.7 et tableau 4.10).



Photo 4.12 V u e
générale de l'opération 3,
vers l'est (PATR23N05-0106).



Photo 4.13
Monticule de pierre des
champs 3A100, vue vers l'est
(PATR23N05-0114).



Photo 4.14 Monticule de pierre des champs 3A100, vue vers le sud-est (PATR23N08_0177).



Photo 4.15 Opération 3, sondage S35, paroi stratigraphique nord (PATR23N05-0104).

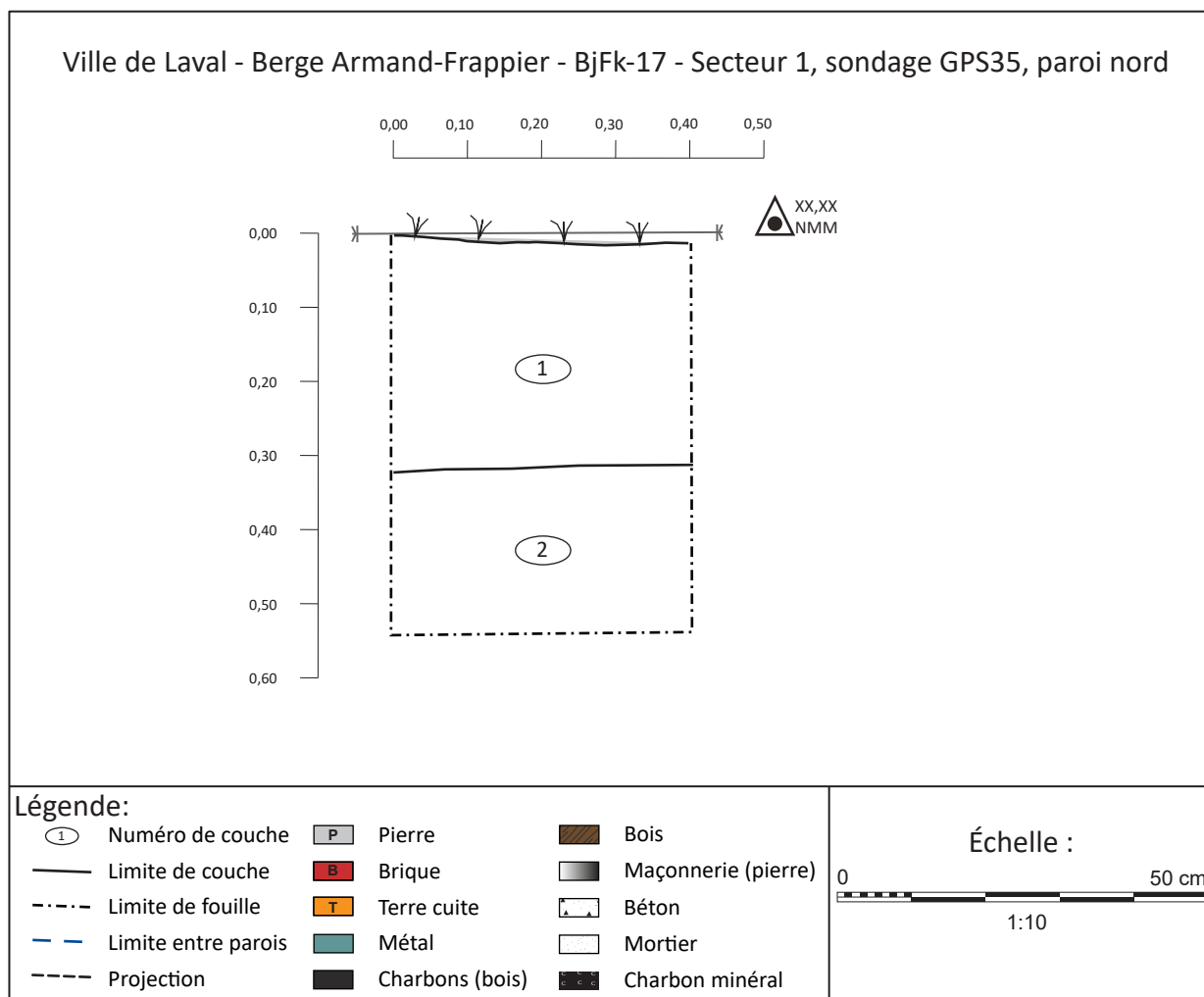


Figure 4.7 Stratigraphie du sondage S35, secteur 3, paroi nord. Berge Armand-Frappier.

Tableau 4.10 Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S35, secteur 3, paroi nord, Berge Armand-Frappier.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	-	Sable fin compact, brun pâle.	Pierres de 3 à 20 cm.		Niveau organique d'aménagement du parc.	
2	-	Sable limoneux brun foncé, compact.	Pierres de 5 à 10 cm.		Remblai de nivellement	



Photo 4.16 Opération 3, sondage S36, paroi est (PATR25N03-0108).

Ce sondage excavé jusqu'à une profondeur de 60 centimètres a révélé quatre niveaux de sols (voir la stratigraphie de la paroi est, figure 4.10 et tableau 4.13). Dans les niveaux supérieurs, la couche 2, située à une profondeur entre 10 et 35 cm a livré quelques artefacts (terre cuite fine blanche et terre cuite commune), associés à un sol d'occupation de l'ancien lot cadastral 86 (ensuite les lots 136A et 137A, puis regroupé sous le lot 218).

Le sondage S36 excavé à quelques mètres au sud du sondage S35 a été excavé jusqu'à une profondeur de 0,60 m (photo 4.16). La séquence stratigraphique a été documentée sur la paroi est, révélant trois niveaux de sols sans indice anthropique (voir figure 4.8 et tableau 4.11).

4.4 Opération 4, potentiel P1/H1

L'opération 4 correspond à un plateau riverain boisé situé à proximité de la rivière des Prairies, dans la portion sud-ouest du terrain à l'étude, où étaient localisées une part de la zone P1/H1 ainsi que la zone de potentiel H3 (photos 4.17 et 4.18). En raison des découvertes réalisées, la zone H3 délimite maintenant le site BjFk-17 et est décrite séparément. En tout, douze sondages manuels ont été excavés dans le périmètre de l'opération 4.

4.4.1 Sols et artefacts associés

Les sondages manuels réalisés dans cette zone ont révélé des sols différents des opérations 2 et 3. Le sondage S43 a été excavé à l'ouest d'un ancien chemin d'accès asphalté (photo 4.19).

Le sondage S43 excavé jusqu'à une profondeur de 45 cm a révélé un niveau de sable limoneux d'une épaisseur de 30 cm surmontant un niveau d'argile limoneuse grise compact et n'a pas livré d'éléments anthropiques (photo 4.20). La figure 4.9 présente la stratigraphie de la paroi est et le tableau 4.12 contient les descriptions des sols.

Le sondage S45 a été excavé non loin du site BjFk-17, à environ 32 mètres à l'ouest de ce dernier. Opération 4, sondage S45, paroi sud (photo 4.21).

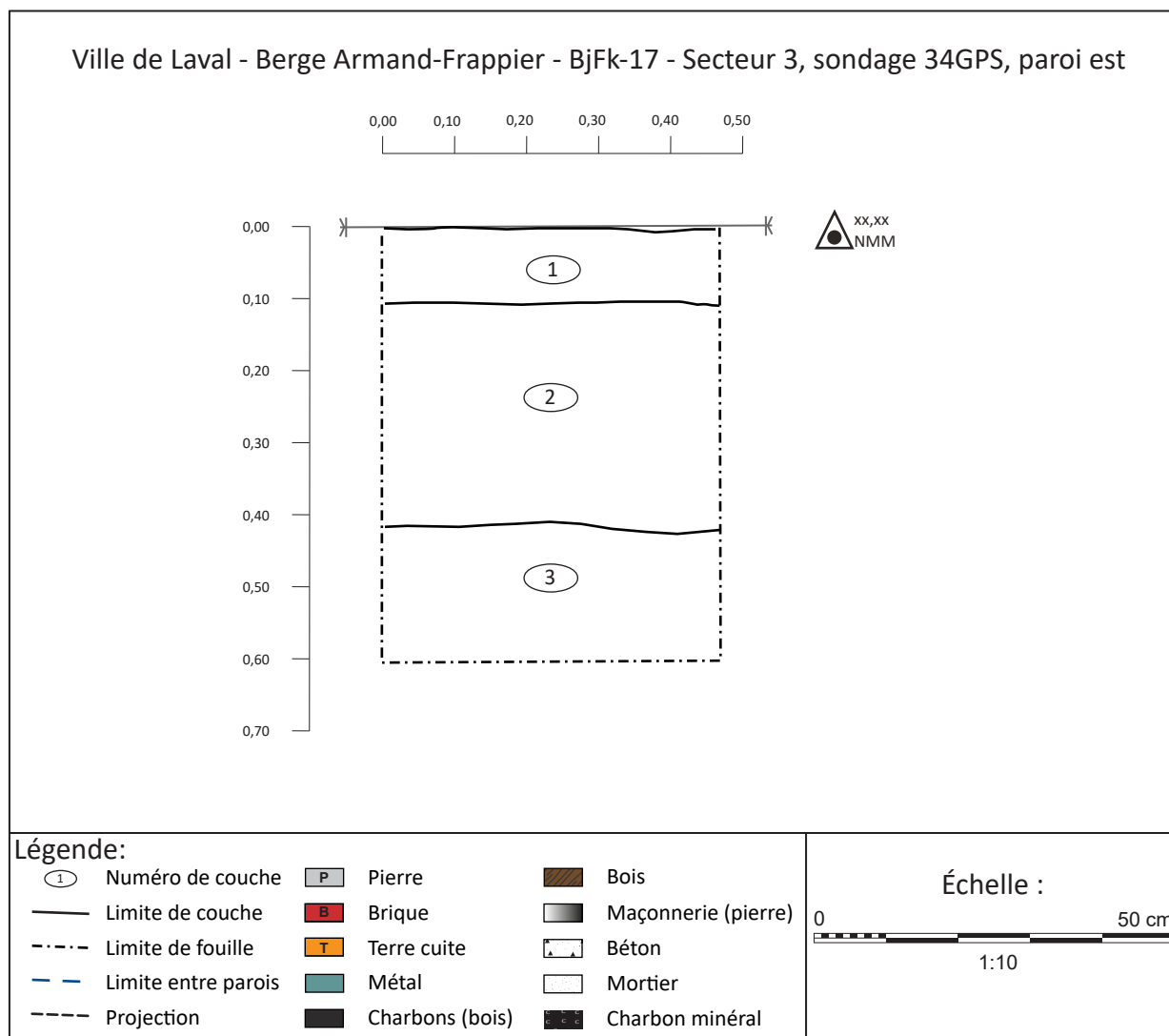


Figure 4.8 Stratigraphie du sondage S36, secteur 3, paroi nord. Berge Armand-Frappier.

Tableau 4.11 Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S36, secteur 3, paroi est, Berge Armand-Frappier.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	-	Limon organique noir, meuble			Niveau organique d'aménagement du parc.	
2	-	Loam limoneux brun -gris foncé peu compact			Sol naturel remanié ?	
3	-	Argile légèrement sableuse, grise tachetée orangé, moyennement compact			Sol naturel	



Photo 4.17 Opération 4, vue générale vers l'est (PATR23N05-0117).



Photo 4.18 Opération 4, vue générale vers l'ouest (PATR23N05-0118).



Photo 4.19 Opération 4, ancien chemin d'accès asphalté et un arbuste de lila à sa droite, vue vers le sud (PATR23N05-0116)

Photo 4.20 Paroi est du sondage S43,
opération 4 (PATR23N05-0119).



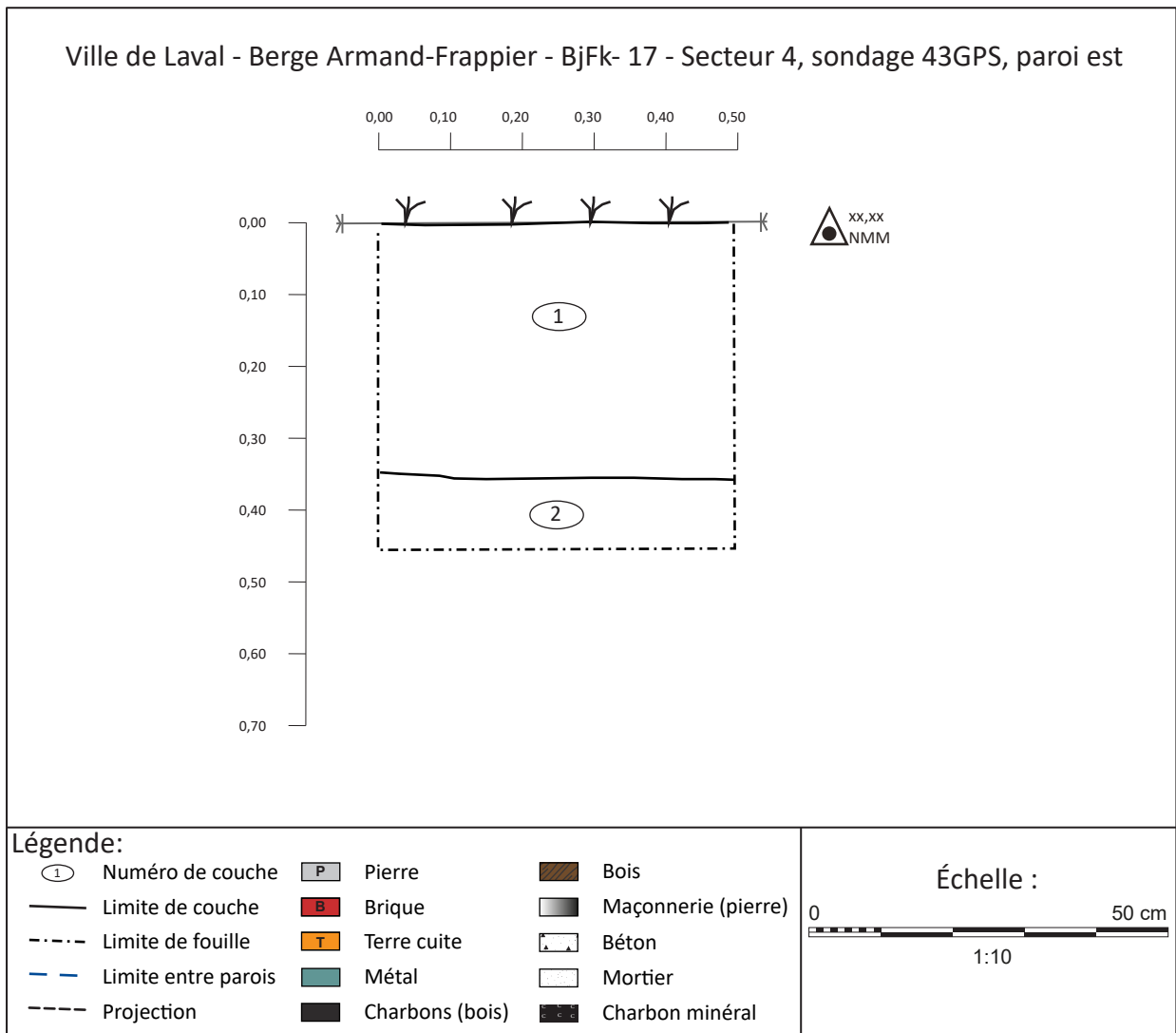


Figure 4.9 Stratigraphie du sondage S43, secteur 4, paroi est. Berge Armand-Frappier.

Tableau 4.12 Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S43, secteur 4, paroi est, Berge Armand-Frappier.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	-	Sable légèrement limoneux brun, moyennement compact	Pierres arrondies de 3 à 10 cm	Aucun	Niveau organique d'aménagement du parc.	
2	-	Argile limoneuse grise, compacte	Pierres arrondies moyennes à grosses de 10 à 20 cm	Aucun	Sol naturel remanié ?	

Photo 4.21 Opération 4, sondage S45, paroi sud (PATR23N05-0120).



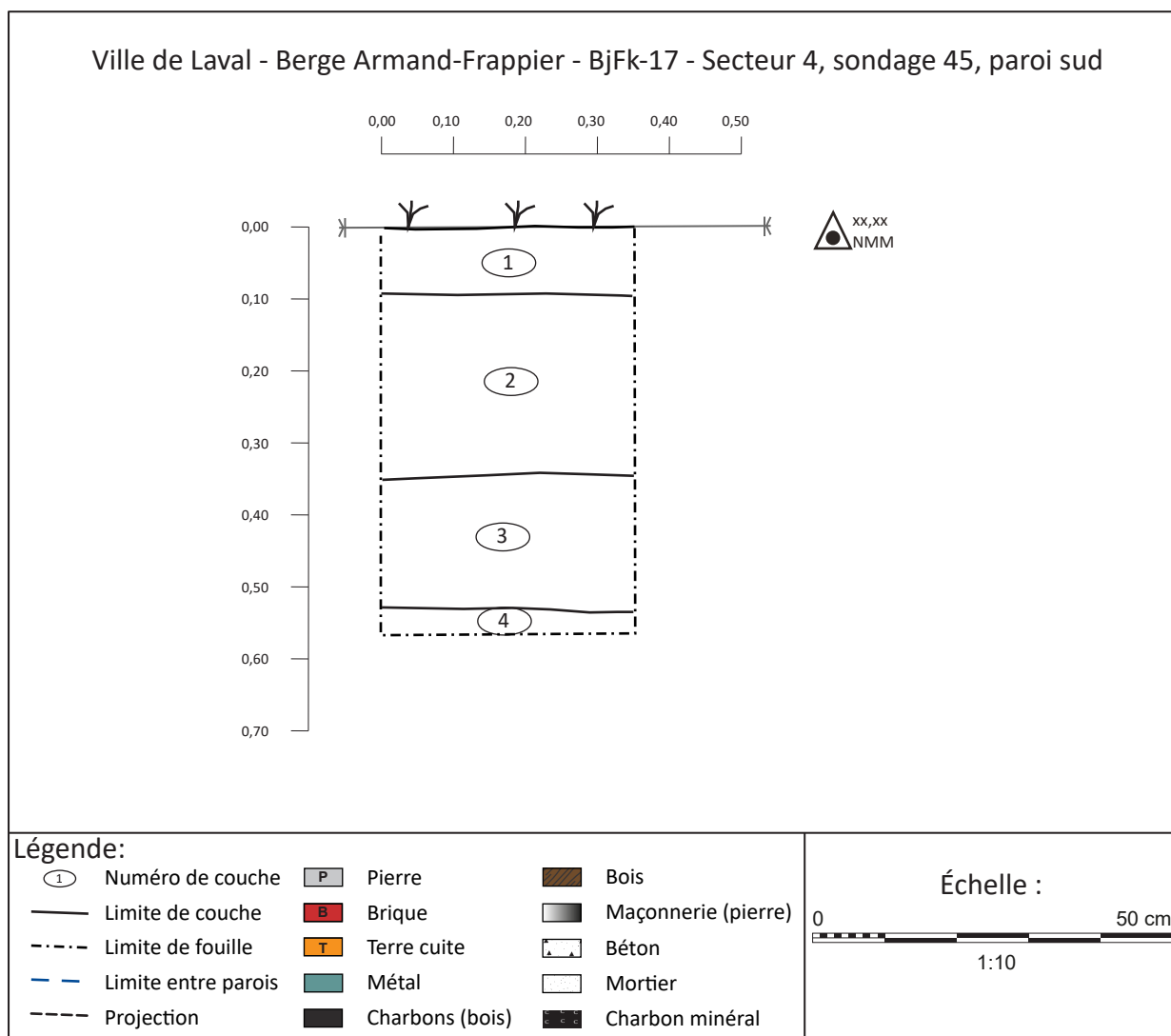


Figure 4.10 Stratigraphie du sondage S45, secteur 4, paroi sud. Berge Armand-Frappier.

Tableau 4.13 Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S45, secteur 4, Berge Armand-Frappier.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	-	Sable limoneux organique brun-noir, meuble			Niveau organique d'aménagement du parc.	
2	-	Sable limoneux brun compact	Pierres de 1 à 10 cm	Fragments de céramiques terre cuite fine blanche et terre cuite commune	Sol d'occupation	
3	-	Sable limoneux brun beige, compact	Pierres de 0,5 à 4 cm		Sol naturel remanié ?	
4	-	Sable légèrement limoneux gris pâle, compact			Sol naturel	

Le sondage S46 a été effectué à la limite ouest du terrain à l'étude (photo 4.22). La séquence stratigraphique, documentée sur la paroi est, a révélé quatre niveaux de sols dans les 36 cm sous la surface (voir figure 4.11 et tableaux 4.14).

La couche 3, située à une profondeur entre 20 et 30 cm, a livré quelques artefacts en terre cuite fine blanche et en terre cuite commune, associés à un sol d'occupation de l'ancien lot cadastral 86 (ensuite le lot 137A, puis sous le lot 218). Ce niveau d'occupation est similaire à la couche 2 documentée dans le sondage S45.

4.5 Site BjFk-17, opération 1 (zone à potentiel H3)

Dans ce secteur à potentiel euroquébécois H3, sept sous-opérations ciblant l'endroit d'un ancien établissement agrodomestique ont été excavées (sous-opérations 1A à 1G) (plans 4.3 et 4.4). Un sondage manuel (S52) a d'abord repéré les débris de démolition d'un bâtiment en pierre maçonnerie (photo 4.23). Excavation du sondage S52, vue vers le sud-est). Le sondage S52 a livré quelques artefacts produits après 1805, dont un fragment de marli d'assiette en terre cuite fine blanche à décor floral imprimé de couleur verte, une tige en métal ferreux, des clous découpés et un fragment d'os de mammifère.



Photo 4.22 Paroi est du sondage S46, opération 4 (PATR23N05-0122).

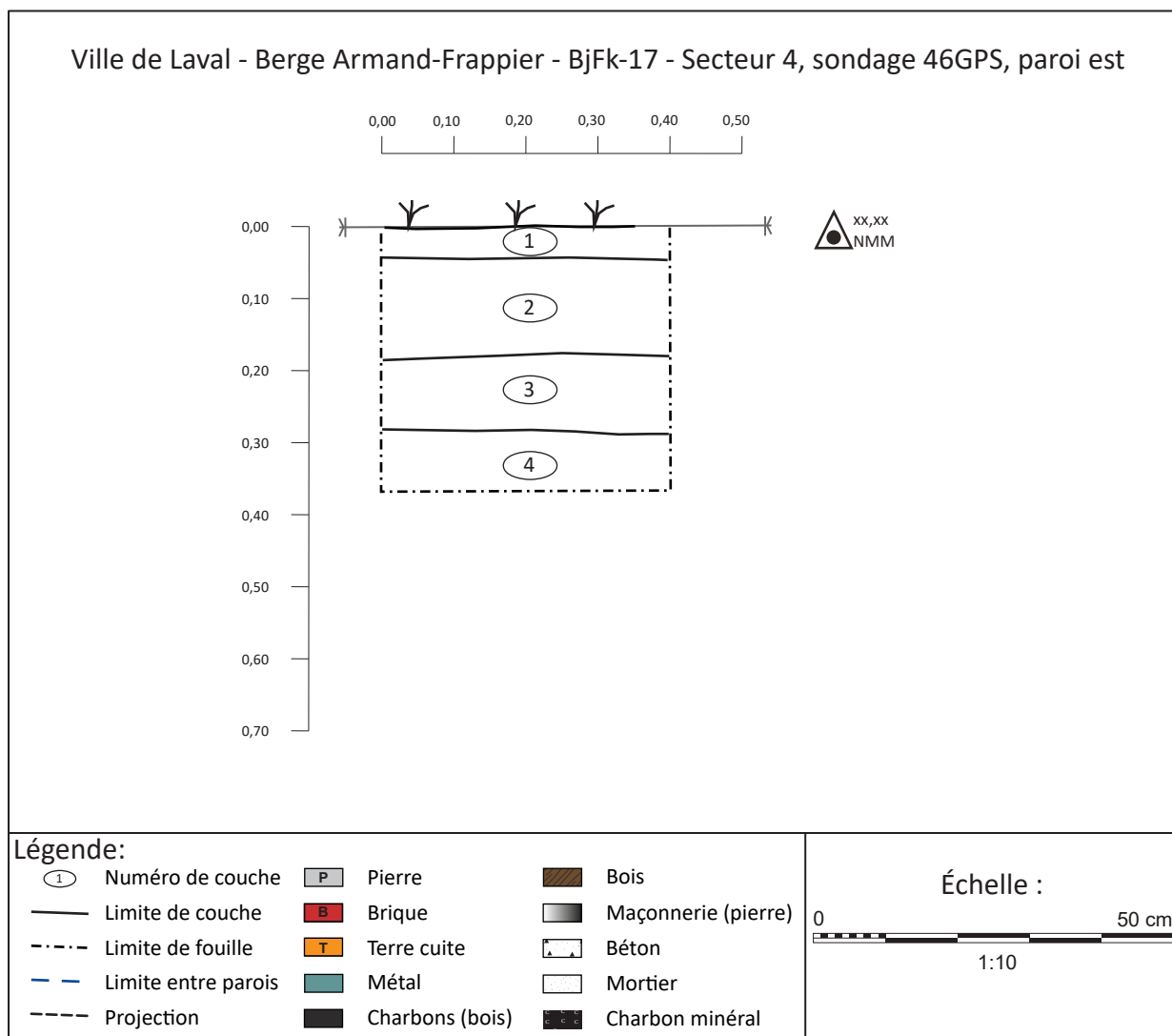


Figure 4.11 Stratigraphie du sondage S46, secteur 4, paroi est. Berge Armand-Frappier.

Tableau 4.14 Description stratigraphique et repère chronologique, sondage S46, secteur 4, Berge Armand-Frappier.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	-	Sable limoneux organique brun-noir, meuble			Niveau organique d'aménagement du parc.	
2	-	Sable limoneux brun compact	Pierres de 1 à 10 cm		Remblai	
3	-	Sable limoneux brun-beige, compact	Pierres de 1 à 5 cm	Fragments de céramiques terre cuite fine blanche et terre cuite commune	Sol d'occupation	
4	-	Sable légèrement limoneux gris pâle, compact			Sol naturel	



Ville de Laval -
Berge Armand-Frappier,
BjFk-17 et LVL23-32

Plan 4.3

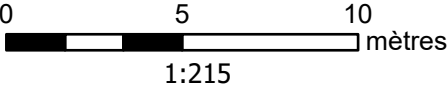
Site BjFk-17,
opération 1, sous-opérations
et vestiges architecturaux

Légende

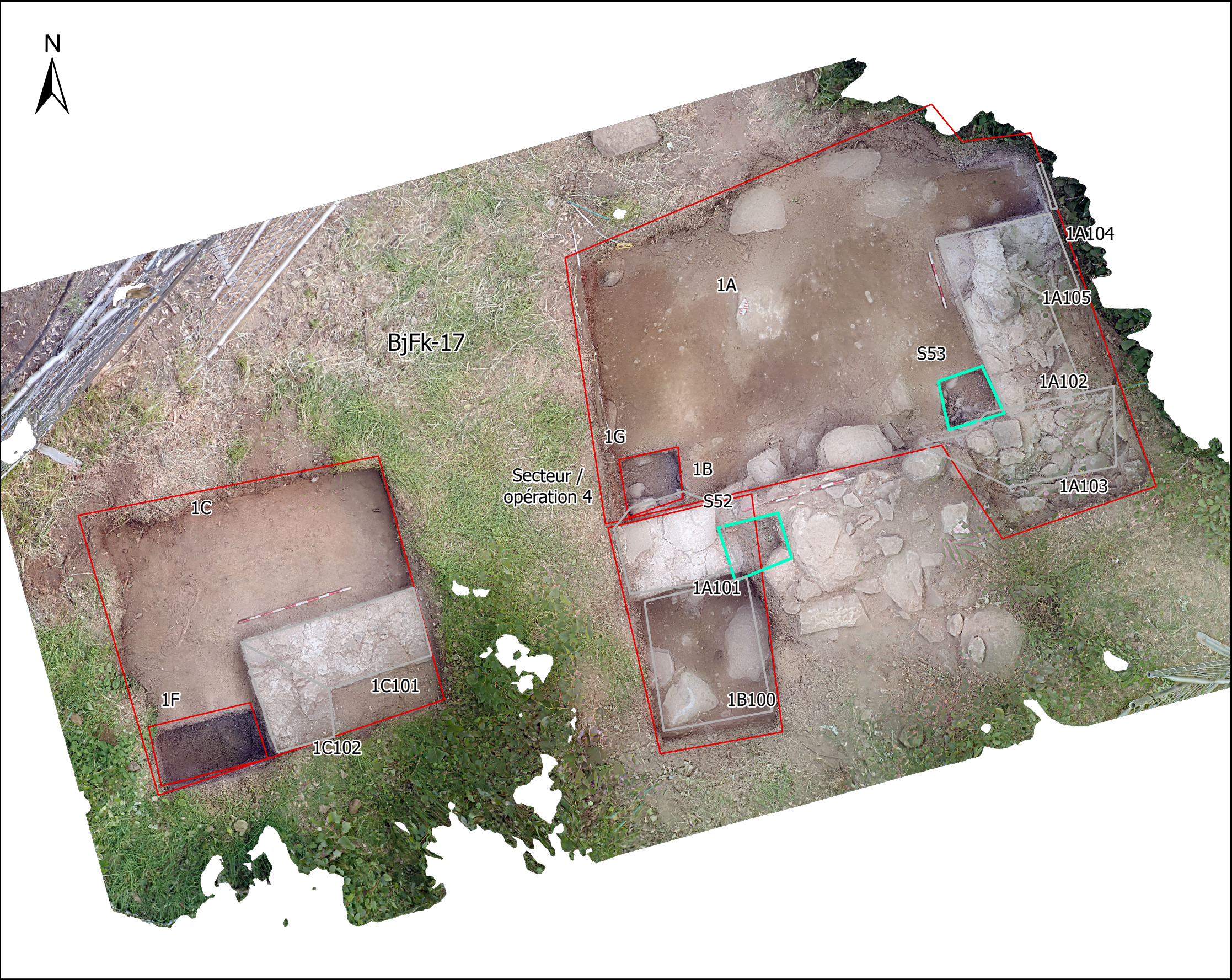
- Site archéologique
- Opération
- Sous-opération
- Sondage

Vestiges archéologiques

- Pierre



Sources: Ville de Laval, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022

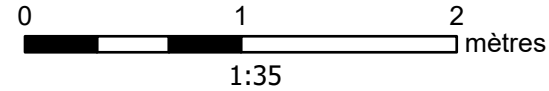


Ville de Laval -
Berge Armand-Frappier,
BjFk-17 et LVL23-32

Plan 4.4

Site BjFk-17, sous-opérations
1A, 1B, 1C, 1F et 1G
et vestiges architecturaux

- Légende**
- Opération
 - Sous-opération
 - Sondage
- Vestiges archéologiques**
- Pierre



Sources: Ville de Laval, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022

Le dégagement du sommet du vestige 1A101 dans le sondage S52 a motivé l'excavation à la pelle mécanique de la sous-opération 1A (appelée 4A au terrain) du côté nord du vestige, puis de la sous-opération 1B au sud du vestige. La sous-opération 1C a ensuite été excavée à la pelle mécanique dans le but de dégager la limite nord-ouest du vestige (photo 4.24). Les sous-opérations 1F et 1G ont ensuite été excavées manuellement au fond des excavations 1C et 1A afin de documenter les sols extérieurs et de dégager les vestiges 1C102 et 1A101 jusqu'à leur base (photo 4.25).

Les sous-opérations 1D et 1E ont été excavées par la pelle mécanique à environ quinze mètres à l'est de l'opération 1, à deux endroits où des bâtiments secondaires ont été identifiés par l'étude de potentiel.

4.5.1 *Sous-opération 1A*

La tranchée mécanique 1A (nommée 4A lors de l'intervention) a été implantée à l'endroit du sondage S52 afin de poursuivre le dégagement du vestige 1A101 et de vérifier s'il subsiste des sols archéologiques. La fondation en pierre maçonnerie d'un ancien bâtiment a alors été dégagée. Deux sections d'un mur de façade ont été observées (1A101 et 1A103), et une portion centrale a été perturbée, possiblement lors de l'excavation de la tranchée environnementale TE-9 (Avizo, 2020). La sous-opération 1A a ensuite été agrandie vers l'est pour dégager les vestiges, et le dégagement a été arrêté à proximité d'un grand arbuste de lilas. Ce lilas qui semble situé au coin nord-est des vestiges pourrait représenter un aménagement contemporain à l'occupation du bâtiment (photo 4.26).

4.5.1.1 Vestiges architecturaux

Les deux premiers vestiges dégagés ont donc été les murs de fondation 1A101 et 1A103 d'une largeur de 62 à 69 cm. Ces fondations sont formées de pierres calcaires anguleuses et de pierres des champs liés par un mortier gris blanchâtre. Une semelle a été observée à la base du parement nord du vestige 1A101 et elle contient quelques pierres rubéfiées. Ces fondations associées au vestige 1C101 semblent représenter la façade nord d'un bâtiment résidentiel et semblent former une première phase de construction (photo 4.27).

À l'est de la sous-opération 1A, le vestige 1A102 a été dégagé, adossé perpendiculairement aux murs 1A103. Cette fondation à parement double avec blocage s'étend seulement sur une longueur de 1,63 m vers le nord avant de former un coin avec le vestige 1A105. Ces deux vestiges semblent former un agrandissement en façade, peut-être pour l'ajout d'un portique d'entrée.

Adossé contre le parement nord de la fondation 1A105, le vestige 1A 104 est une maçonnerie ayant deux assises de hauteur, coiffée d'une couche importante de mortier (3 à 5 cm). Il pourrait s'agir d'un seuil de porte extérieure.



Photo 4.23

Excavation du sondage S52, vue vers le sud-est (PATR23N08_0169).



Photo 4.24

Vue générale du site BiFk-17, vue vers le sud- (PATR23N08_0591).

Photo 4.25

Documentation du site
BjFk-17, vue vers le sud-est
(PATR23N08_0714).



Photo 4.26

Documentation de la sous-
opération 1A, site BjFk-
17, vue vers le sud-est
(PATR23N08_0715).





Photo 4.27 V u e générale des sous-opérations 1A et 1B, avec les vestiges 1A101 à 1A105, vue vers le sud-est (PATR23N08_0367).

4.5.1.2 Sols et artefacts associés

Au moment de l'excavation mécanique, de nombreux artefacts ont été repérés et récoltés sous le numéro de lot arbitraire 1A99. Il s'agit principalement de fragments d'objets domestiques et alimentaires, couvrant la période entre 1859 et 1960.

La vaisselle de table est représentée par les fragments jointifs de panse d'un contenant en terre cuite commune, un fragment de contenant en terre cuite fine blanche à décor moulé en relief à motif floral et des fragments de soucoupe en terre cuite fine blanche vitrifiée avec décor à motif de blé. Un fragment de contenant en porcelaine avec décor peint sous bleu et sur la glaçure rouge et orange au motif floral dans le style Imari ou Japonais est jointif avec d'autres fragments découverts dans les lots 1A98, 1B99 et 1G1. Cet objet a été fortement altéré par le feu ou la chaleur, tout comme plusieurs fragments de verre à vitre fondu, suggérant que le bâtiment a possiblement subi un incendie.

Le lot 1A99 contenait également des clous découpés et tréfilés de dimensions variées, un petit fragment et bande de métal et des petits fragments d'os de mammifère et os long d'oiseaux. Enfin, les artefacts les plus récents sont les fragments de corps d'une bouteille en verre à boisson gazeuse de marque Pepsi.

Au moment du nettoyage de la sous-opération 1A à la suite de l'excavation mécanique, des artefacts ont été récoltés et regroupés sous le lot arbitraire 1A98. Ces artefacts couvrent une vaste période allant de 1730 à 1930.

L'artéfact le plus ancien du site est un fragment de rebord d'assiette à encoche de type « Pie Crust » en terre cuite commune « Staff slip » trouvé dans 1A98. Le décor est à trainées d'engobe brun à motif indéterminé. Cet artéfact pourrait témoigner de l'occupation du lieu à partir du 18^e siècle puisque ce type céramique a été particulièrement populaire entre 1730 et 1780. Il pourrait également s'agir d'un objet intrusif rapporté d'ailleurs.

Les autres artéfacts du lot 1A98 sont des fragments de rebord de pot à plante et terre cuite commune, de plat de terre cuite fine blanche de type « blue Willow » (recolle avec 1C99), d'assiette et de tasse en terre cuite fine blanche vitrifiée, de contenant en en porcelaine fine dure, ainsi que de petits fragments courbes en verre de couleur vert clair de style « 7-UP ». Les éléments de quincaillerie sont représentés par clous découpés de dimensions variées, des clous tréfilés, une vis à tête plate et une charnière verticale décorée. Quelques fragments d'os de gros mammifère représentant des restes de table complètent l'assemblage.

La paroi ouest a été nettoyée de part et d'autre du vestige 1A101 et seize niveaux de sol ont été observés et documentés (photo 4.28) (tableau 4.15). La figure 4.12 présente la stratigraphie des sous-opérations 1A à l'extrémité nord et 1B au côté sud du vestige 1A101.

Parmi les niveaux de sols intéressants, la couche 12 qui présente quelques nodules de chaux et de charbon de bois organique semble représenter la première occupation du terrain et pourrait présenter des



Photo 4.28 P a r o i
ouest des sous-opérations
1A et 1B, site BjFk-17
(PATR23N08_0301).

traces de labour. Ce sol pourrait être associé à l'exploitation agricole du terrain après la concession de la terre en 1726.

La tranchée de construction du vestige 1A 101 (couche 6) tronque plusieurs sols. Cette tranchée a été comblée avec du sable orange et du charbon de bois en plus de contenir du verre à vitre fondue et des céramiques altérées par le feu. Ces éléments semblent indiquer que le mur 1A101 a possiblement été réparé ou consolidé à la suite d'un incendie.

4.5.2 *Sous-opération 1B*

Une seconde tranchée mécanique (4B) a été excavée immédiatement au sud de la tranchée 4A, afin de dégager le parement sud du vestige 4A101 et de documenter les sols situés à l'intérieur du bâtiment (photo 4.29).

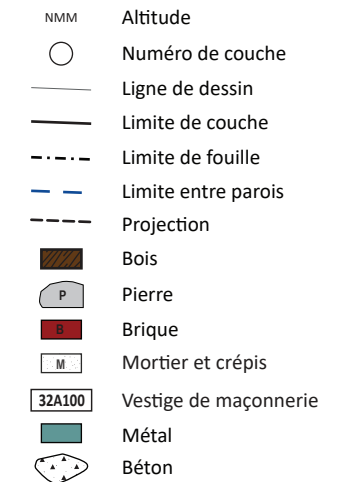
4.5.2.1 Vestiges architecturaux

Sur tout le fond de la sous-opération 1B, de grandes pierres disposées à plat, sans liant, formant une surface irrégulière au sud du vestige 1A101 ont été enregistrées comme un dallage. Ce dallage 1B100 pourrait former le plancher d'une cave à l'intérieur de l'ancien bâtiment. En raison de la petite superficie dégagée, cette interprétation demeure une hypothèse.



Photo 4.29

Vue générale de la sous-opérations 1B au premier plan, vue vers le nord-ouest (PATR23N08_0337).



Patrimoine Experts s.e.n.c. - 97

Tableau 4.15 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opérations 1A et 1B, paroi ouest, site BjFk-17

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1		Limon sableux gris foncé noirâtre organique, moyennement compact.	Charbons de bois, gravillons.		Niveau végétal de sous-bois.	
2		Sable limoneux, brun-beige légèrement orangé, moyennement compact.	Quelques nodules de mortier, charbons de bois.		Recouvre le vestige de fondation. Remblai d'assainissement.	
3		Limon sableux brun clair tacheté gris, plutôt compact.	Abondance de pierres calcaires anguleuses de moins de 15 cm, nodules de mortier de moins de 5 cm, charbons de bois de moins de 4 cm.		Remblai de démolition.	Entre 1969 et 1975
4		Limon sableux brun foncé, plutôt compact.	Présence de lentilles de sable blond oxydé à l'interface supérieure, nodules de mortier (moins de 5 cm), charbons de bois, fragments de briques et quelques graviers.	Clous découpés	Niveau d'occupation contemporain à l'occupation de la maison. Le sable au-dessus semble être associé à l'épisode de démolition.	
5		Limon sableux brun foncé tacheté de limon brun-beige, plutôt compact.	Nombreux graviers anguleux à subarrondis (moins de 5 cm), quelques nodules de mortier, charbons de bois, fragments de briques.		Creusement en bordure de 1A101, postérieur au sol 2 (construction).	
6	1G2	Limon légèrement argileux brun-beige, plutôt compact, avec lentilles de sable orangé à la base.	Quelques nodules de mortier dans la portion supérieure. Dans la portion inférieure : nodules de mortier, éclats de pierres calcaires, charbons de bois.	Verre fondu de 1G2, clous découpés.	Tranchée de construction avec possiblement épisode de réparation après un incendie. La semelle de 1A101 contient certaines pierres rubéfiées.	
7		Limon sableux, brun-beige, plutôt compact, avec nodules du lot 13.	Nodules de mortier, morceaux de planches obliques, quelques graviers et gravillons.		Remblai de tranchée.	
8		Limon sableux brun-beige, plutôt compact.	Abondance de graviers subarrondis, petits fragments de charbons de bois, nodules de chaux.		Remblaiement de tranchée.	
9		Sable limoneux gris-blanc, plutôt compact, composé surtout de mortier en poudre.	Plusieurs pierres calcaires anguleuses, quelques charbons de bois.		Possible niveau de réparation.	
10		Limon sablo-argileux, brun-beige tacheté brun foncé, plutôt compact.	Abondance de graviers anguleux à subarrondis, nodules de mortier et charbons de bois.		Remblai de comblement au moment de la construction de 1A101.	vers 1870
11		Limon brun-jaunâtre, clair, compact.	Contient des graviers et gravillons subarrondis et anguleux.		Semble être le déblai de creusement de la tranchée de 1A101.	
12		Limon sableux brun légèrement bourgogne, plutôt compact.	Contient des gravillons, petits nodules de chaux, charbons de bois.		Probablement le sol naturel remanié, première occupation du terrain. Possible labours	post 1726
13		Limon sableux brun légèrement bourgogne, plutôt compact, organique			L'interface inférieure présente des ondulations ; possibles labours	post 1726
14		Limon sablo-argileux, brun clair jaunâtre, plutôt compact.	Quelques cailloux subarrondis (moins de 5 cm) et de plus grosses pierres subarrondies (moins de 50 cm).		Till fluvio-glaciaire.	
15		Limon sableux brun légèrement orangé, plutôt compact.	Abondance de graviers subarrondis.		Semble être un sol naturel oxydé ou rubéfié sur 25 cm de profondeur.	
16		Limon argileux gris-jaunâtre avec 3 horizons gris pâle, plutôt compact.	Pierres subarrondies à anguleuses.		Dépôts fluvio-glaciaires.	



Photo 4.30 Paroi ouest de la sous-opération 1B, site BjFk-17, située au sud du vestige 1A101 (PATR23N08_0303).

4.5.2.2 Sols et artefacts associés

Quelques artefacts ont été récupérés pendant l'excavation mécanique (lot arbitraire 1B99) et semblent représenter la période après 1850 et se poursuivant après 1890. Il s'agit de fragments d'un contenant en porcelaine au motif floral dans le style Imari ou Japonais, de contenant possiblement en grès Bristol altéré par le feu, des clous découpés et clous tréfilés de dimensions variées, des fragments d'os de gros mammifère présentant des traces de boucherie et des coquilles de moule.

Par la suite, il a été possible de distinguer neuf couches de sols sur la paroi ouest située au sud du vestige 1A101 (photo 4.30) (voir figure 4.12 et tableau 4.15). Les sols 7, 8, 9 et 10 semblent associés à des remblais de tranchée de construction et de réparation à proximité du parement sud du vestige 1A101. La couche 13 organique qui présente des ondulations sur son interface inférieure semble présenter des traces de labour, qui pourrait être associé à l'exploitation agricole du terrain après la concession de la terre en 1726.

4.5.3 Sous-opérations 1C et 1F

À quelques mètres à l'ouest de la sous-opération 1A, une troisième tranchée mécanique, la sous-opération 1C, a été excavée afin de localiser le coin nord-ouest du bâtiment (photo 4.31). Un sondage manuel nommé sous-opération 1F a été établi au fond de la tranchée, contre le parement ouest du vestige 1C102 (photo 4.32). Ce sondage répond à l'objectif de documenter les dépôts archéologiques extérieurs au côté du bâtiment, et permet de dégager la base du vestige 1C102 pour le documenter sur toute sa hauteur.



Photo 4.31 V u e générale du site BjFk-17, avec la sous-opération 1C en premier plan, vue vers l'est (PATR23N08_0617).



Photo 4.32 Excavation de la sous-opération 1F, à la base de la sous-opération 1C, site BjFk-17, vue vers l'est (PATR23N08_0719).

4.5.3.1 Vestiges architecturaux

À cet endroit ont été dégagées la fondation de façade 1C101 et la fondation latérale 1C102 (photo 4.33). Le vestige 1C101 dégagé sur une longueur de 1,57 m pour une largeur de 0,63 m semble former le prolongement des vestiges 1A101 et 1A103.

À l'extrémité ouest, le vestige 1C102 forme le coin du bâtiment et prolonge les fondations vers le sud (dégagé sur 0,97 m). Ces vestiges semblent bien construits, solidifiés par l'aménagement d'une semelle, observée à la base du parement ouest, et par l'aménagement de chaînage d'angle avec des blocs calcaires plus gros pour former le coin nord-ouest du bâtiment.

4.5.3.2 Sols et artefacts associés

Au moment de l'excavation mécanique pour dégager les niveaux d'occupation conservés sous les niveaux de remblais, de nombreux artefacts ont été repérés et récoltés parmi les déblais. Le numéro de provenance attribué est 1C99, associé aux déblais. La datation probable du lot 1C99 entre (1870-1930) est suggérée par le fragment de tasse en terre cuite fine blanche vitrifiée de type White Granite. Ce lot contient également des fragments de rebord et de panse de pot à plante en terre cuite commune, un petit fragment courbe d'un contenant en terre cuite fine blanche, des fragments jointifs d'un fond d'assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée à décor imprimé bleu (recolle avec 1A98) et des fragments de rebord d'un contenant en céramique altérée par le feu. Le lot a aussi livré des fragments de verre à vitre et des fragments d'os de boucherie de moyen à gros mammifère.

Après l'excavation mécanique, deux sols supplémentaires ont été excavés manuellement dans la sous-opération 1F au coin sud-ouest de la tranchée 1C. Les lots 1F1, 1F2 et 1F3 ainsi que la stratigraphie de la sous-opération 1C sont représentés par la figure 4.13. Le tableau 4.16 présente la description et l'interprétation des huit niveaux de sols des sous-opérations 1C et 1F.

Parmi les dépôts de sols intéressants, le lot 1F1 (sol no.4 sur la stratigraphie) représente le comblement de la tranchée de construction contre le vestige 1C102. Ce dépôt aurait été mis en place entre 1850 et 1925, datation suggérée par les quelques artefacts récupérés dans la portion supérieure ; fragments de bouteille en verre turquoise, petits morceaux de verre à vitre et des clous découpés et tréfilés.

Tronqué par la tranchée 1F1, le sol 1F2 pourrait représenter un niveau d'occupation extérieur. Il contient quelques artefacts posés à plat comme des fragments de verre à vitre, de bouteille en verre vert, des clous découpés et une molaire de mammifère. Un fragment de pichet en verre polychrome blanc et rose pourrait avoir été fabriqué par la Northwood Glass Company de Philadelphie (photo 4.34). Un artefact portant ce motif unique a été découvert sur le site de l'Îlot Hunt (CeEt-110) à Québec. Cet artefact est particulièrement intéressant et nous informe sur les coutumes de l'époque. Au cours du 19^e siècle, la consommation de boissons non alcoolisées remplace progressivement la consommation de boissons alcoolisées. Au cours des années 1880, les services à eau ou à limonade en verre comportant un pichet,



Photo 4.33

Sous-opération 1C et vestiges 1C101 et 1C102 (PATR23N08_0573).

six verres assortis et parfois un plateau deviennent populaires. Le fragment de pichet en verre aurait été produit entre 1889 et 1930 et offre une datation pour ce niveau d'occupation (voir numéro d'inventaire 77 et fiche de catalogage 1). Cet objet décoré avec exubérance suggère que les occupants de la résidence suivaient cette tendance de la consommation et du service de boissons non alcoolisées et étaient suffisamment nantis pour posséder un tel pichet.

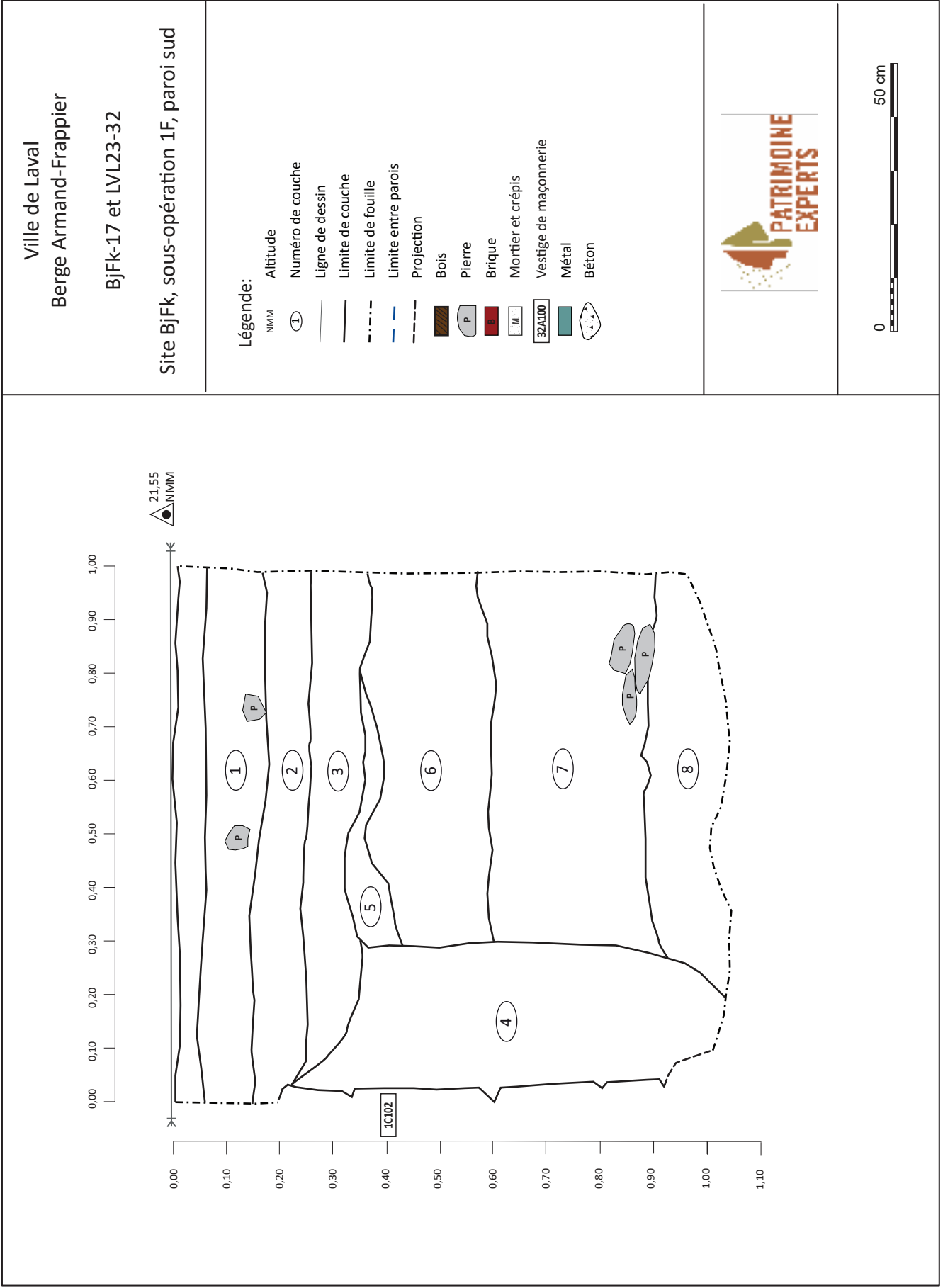
4.5.4 *Sous-opération 1D*

À une quinzaine de mètres à l'est de la sous-opération 1A, la tranchée mécanique 1D a été excavée afin de vérifier la présence de vestiges d'un bâtiment secondaire associé à la résidence principale (photo 4.35).

4.5.4.1 Vestiges architecturaux

Dégagés à faible profondeur, les vestiges 1D100 et 1D301 pourraient être des vestiges partiels d'un tel bâtiment. Le vestige 1D100 représente une petite plaque en béton de forme irrégulière, posée à plat avec concentration de pierres calcaires anguleuses à tout venant (photo 4.36). Il pourrait s'agir du lit de pose du mur ouest d'un bâtiment secondaire.

Le vestige 1D301 est un tuyau en fer de 3 cm de diamètre incliné vers l'est, pouvant avoir servi à acheminer l'eau vers un bâtiment secondaire (photo 4.37).



Dessin: L. A. D
Date: 06 juin 2023

Infographie: A. Perreault

Figure 4.13 Site BjFk-17, stratigraphie de la sous-opération 1C et 1F, paroi sud.

Tableau 4.16

Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 1C et 1F, paroi sud, site BJFk-17.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1		Limon sableux brun-grisâtre, meuble et homogène, très organique.			Tourbe, reprise végétale du terrain	
2		Sable limoneux beige, meuble et homogène.	Gravillons.		Remblai d'assainissement post-démolition.	
3		Limon sableux brun foncé, plutôt compact et homogène.	Gravillons et pierres anguleuses et anguleuses entre 3 et 6 cm.		Niveau d'occupation ou de démolition.	
4	1F1	Limon sableux beige plutôt compact dans sa portion supérieure tandis que la portion inférieure est un limon sableux beige moyennement compact. Hétérogène.	Grande quantité de cailloux subarrondis et subanguleux ainsi que des éclats de taille. La quantité de cailloux est croissante vers le fond. Petits morceaux de mortier et de briques, 5 cm et moins, Petits morceaux de mortier (moins de 3 cm) et de briques (moins de 3 cm).	quelques artéfacts dans la portion supérieure ; clous découpés et tréfilés, petits morceaux de verre à vitre et de bouteille en verre turquoise.	Comblement de la tranchée de construction du vestige 1C102.	1850-1925
5		Limon sableux beige plutôt compact, hétérogène.			Remblai associé au comblement de la fosse.	
6	1F2	Limon légèrement argileux brun foncé, plutôt compact, homogène et organique	Morceaux de mortier allant de 3 à 5 cm, éclats de briques et de pierres de taille (environ 3 à 15 cm), charbons de bois.	Artéfacts à plat. Verre à vitre bouteille en verre vert, un fragment de pichet en verre polychrome blanc et rose, clous découpés, molaire de mammifère.	Niveau d'occupation tronqué par tranchée 1F1 ; antérieur à la construction.	1889-1930
7		Limon légèrement argileux brun foncé, plutôt compact, homogène.	Gravillons et pierres anguleuses et subanguleuses entre 3 et 5 cm.		Sol naturel remanié ?	
8	1F3	Argile sableuse beige-jaunâtre, compacte et homogène.	Graviers, gravillons subanguleux, pierres calcaires anguleuses (15 cm et moins).		Sol naturel stérile. Fin arbitraire du lot.	

Photo 4.34 Fragment de pichet en verre polychrome, provenant du lot 1F2, site BjFk-17 (2023_op4_artefact_fin_19e).



Photo 4.35 Vue générale de la sous-opération 1D, site BjFk-17, vue vers le nord (PATR23N08_0691).





Photo 4.36 Vestige 1D100, vue vers le nord-ouest (PATR23N08_0692).



Photo 4.37 Vestige 1D301, vue vers le nord-ouest (PATR23N08_0695).

4.5.4.2 Sols et artefacts associés

Quelques artefacts ont été récoltés dans les déblais d'excavation mécanique et sont décrits dans le lot arbitraire 1D99. Ces artefacts témoignent d'une vaste période allant de 1880 jusqu'à 1980.

Les objets les plus anciens sont représentés par un petit fragment de rebord d'assiette en terre cuite fine blanche, un fragment de base d'une bouteille carrée en verre teinté vert produite par la Whitall Tatum & Co. (1880-1895) et un bouchon de type « club sauce » en verre turquoise. Quelques pièces de quincaillerie ont été trouvées dont des fragments de verre à vitre, une longue tige de métal indéterminé, un long clou forgé, des clous découpés et clous tréfilés de dimensions variées et un possible clou à ferrer. Les artefacts récents sont représentés par une rondelle en plastique beige avec inscription moulée « MADE IN ENGLAND » et un onglet de cannette en aluminium (1960-1980).

En paroi nord de l'excavation, quatre niveaux de sols différents ont été documentés (figure 4.14 et tableau 4.17), sans toutefois livrer d'indices supplémentaires sur la présence d'un ancien bâtiment secondaire.

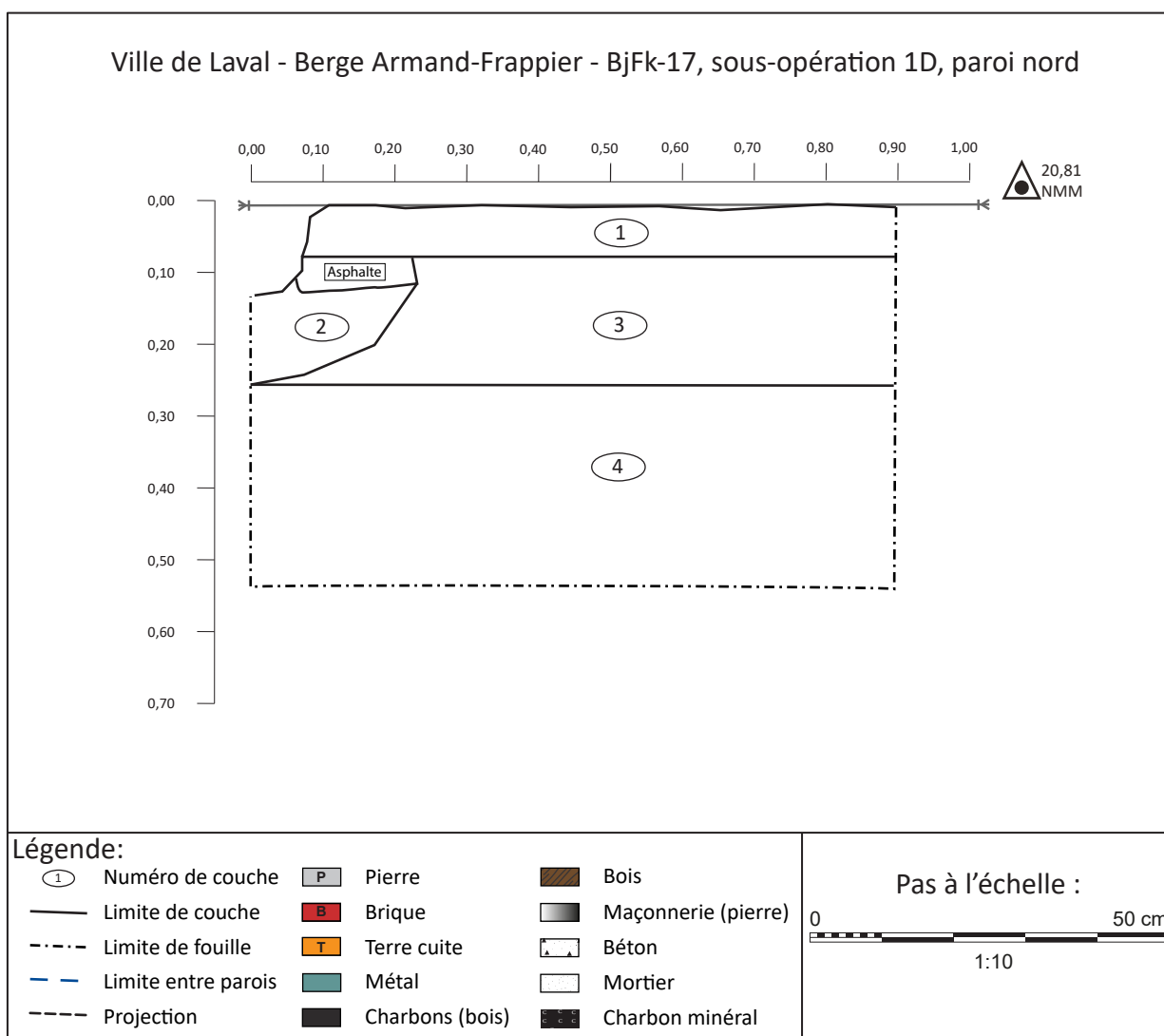


Figure 4.14 Site BjFk-17, stratigraphie de la sous-opération 1D, paroi nord.

Tableau 4.17 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 1D, paroi nord, site BjFk-17.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1		Limon sableux brun-grisâtre, meuble et homogène, très organique.			Tourbe.	
2		Gravier gris pâle dans une matrice de limon gris foncé, compact.			Lit de pose d'une couche d'asphalte.	post 1950
3	1D99	Sable grossier gris-brunâtre pâle dans une matrice de limon brun foncé, plutôt compact.	Pierres subanguleuses et subarrondies entre 3 et 7 cm.	Quelques artéfacts		1880-1980
4	1D99	Limon beige, compact	Mêmes inclusions que la couche supérieure; nombreux fragments de briques rouges, surtout concentrés à proximité de 1D100.	Quelques artéfacts		1880-1980

4.5.5 Sous-opération 1E

La tranchée 4E a été excavée encore plus à l'est, afin de vérifier la présence d'un second bâtiment secondaire repéré par l'étude de potentielle (photo 4.38). Cette tranchée n'a pas révélé de vestiges et s'est avérée négative.

Quelques artéfacts ont été observés dans les déblais d'excavations et sont décrits dans le lot arbitraire 1E99. Il s'agit de fragments de panse en terre cuite commune, de fourneau de pipe à décor moulé et de fragments courbes de contenants en terre cuite fine blanche, dont deux fragments avec décor bleu. Des clous découpés et clous tréfilés et une longue bande étroite en métal représentent des éléments de quincaillerie. Des fragments d'os de mammifère forment des restes alimentaires. Le fragment d'une grosse rondelle en béton avec inscription « 7 » peinte en noir pourrait représenter le poids d'un haltère. Certains de ces artéfacts peuvent dater du 19^e siècle, mais les dépôts dans le secteur semblent couvrir la période jusqu'après 1950.

La séquence stratigraphique de la sous-opération 1E a été documentée sur la paroi sud-ouest (photo 4.39). La figure 4.15 présente le relevé stratigraphique et le tableau 4.18 regroupe les descriptions et les interprétations des cinq niveaux de sols documentés.

Photo 4.38

Excavation de la sous-opération 1E, vue vers le nord-ouest (PATR23N08_0204).



Photo 4.39 Paroi sud-ouest de la sous-opération 1E (PATR23N08_0220).



4.5.6 *Sous-opération 1G*

Un dernier sondage manuel, nommé sous-opération 1G, a été établi au fond de la tranchée 1A, contre le parement nord du vestige 1A101. Ce sondage répond à l'objectif de documenter les dépôts archéologiques extérieurs en façade du bâtiment, et permet de dégager la base du vestige 1A101 pour le documenter sur toute sa hauteur (photo 4.40). Le tableau 4.19 présente la description des deux lots excavés manuellement.

Le lot 1G1 présente quelques artefacts, dont certains altérés par le feu ; porcelaines altérées, verre fondu (poss. Verre à vitre), clous découpés pour fer à cheval et rondelle en métal. La présence d'objets altérés par le feu contre la fondation 1A101 suggère une reconstruction après un incendie. Ces quelques artefacts n'offrent pas une datation précise pour l'événement, qui pourrait être survenu durant le 19^e siècle.

À la fin de l'inventaire archéologique, les tranchées ont toutes été remblayées et les vestiges découverts dans les sous-opérations 1A, 1B et 1C du site BjFk-17 ont été conservés et recouverts d'une membrane géotextile (photo 4.41).



Photo 4.40

Implantation de la sous-opération 1G, vue vers le sud (PATR23N08_0278).

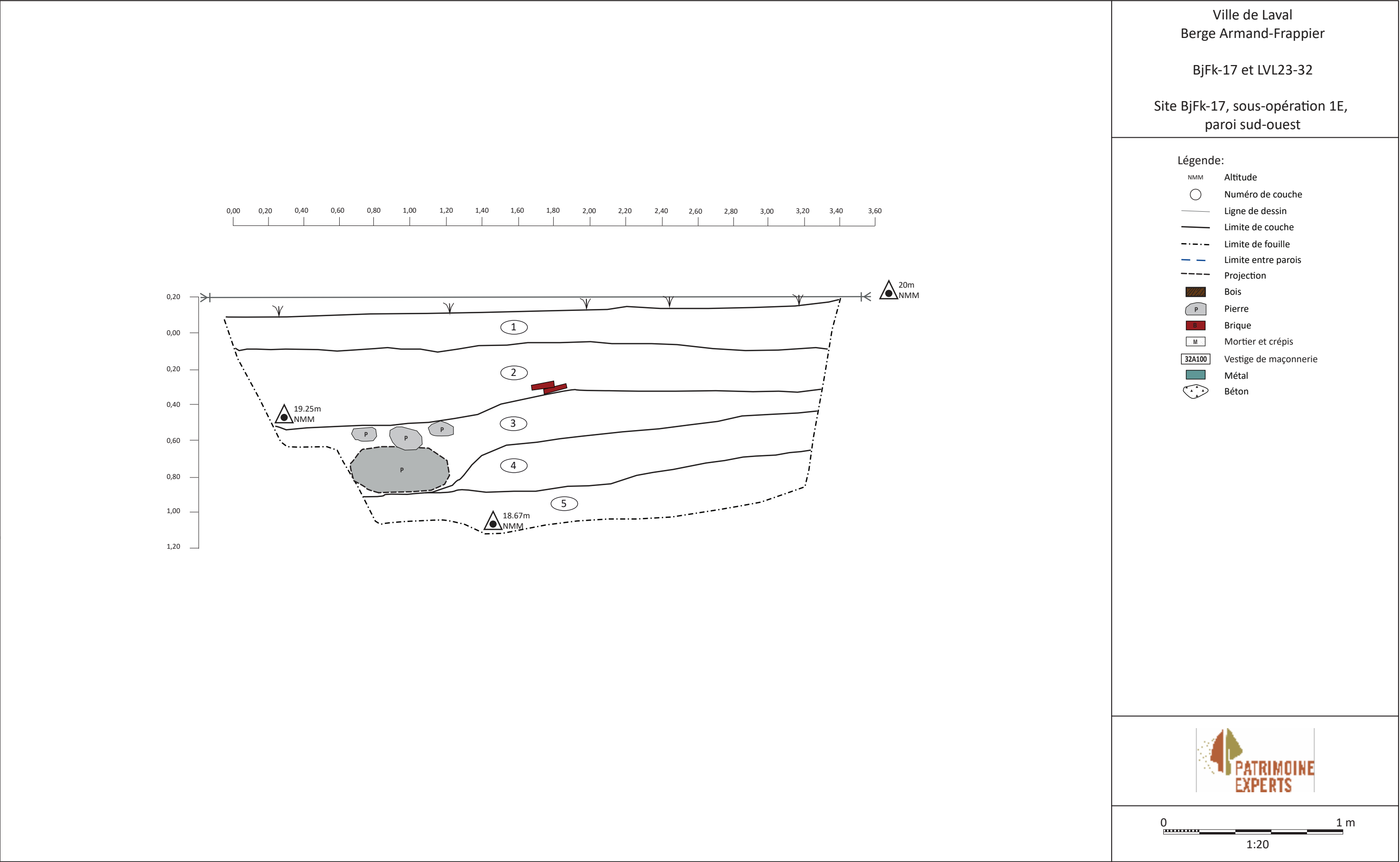


Tableau 4.18 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 1E, paroi ouest, site BjFk-17.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1		Limon sableux brun foncé, moyennement compact.	Quelques graviers subarrondis à anguleux, abondance de racines.		Niveau organique, clairière végétale.	
2	1E99	Limon argileux brun moyen, plutôt compact.	Quelques pierres calcaires à plat, fragments de briques.	Quelques artéfacts ; fragment de panse en terre cuite commune, fragment de fourneau de pipe. Décor moulé en relief à motif indéterminé, fragments courbes de contenants en terre cuite fine blanche, dont deux fragments avec décor bleu indéterminé. Clou découpé et clous tréfilés. Longue bande étroite en métal. Mince et plate. Sans forme apparente. Fragment d'une grosse rondelle en béton avec inscription noire sur l'une des deux surfaces : « 7 ». Trou au centre de l'épaisse rondelle. Poids/haltère ? Fragments d'os de mammifère.	Remblai de nivellement, 20 ^e siècle.	post 1890
3		Argile limoneuse grise tachetée de brun, plutôt compact.	Pierres anguleuses à subarrondies, quelques grosses pierres à l'extrémité sud		En pente vers le sud (rivière). Sol remanié.	
4		Niveau de sable fin beige orangé, plutôt compact.	Abondance de pierres de 15 cm et moins, pierres subanguleuses à subarrondies.		Till fluvio-glaciaire.	
5		Sable fin limoneux beige, compact.	Abondance de graviers d'environ 5 cm et moins, dont certains arénacés.		Till fluvio-glaciaire.	

Tableau 4.19 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 1G, site BjFk-17.

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	1G1	Limon sableux brun-beige avec mottes brunes-rouges, compact.	Pierres calcaires noircies, trois briques rouge pâle, mortier, 2 charbons de bois (4 cm et moins).	Porcelaines altérées, verre fondu (poss. Verre à vitre), clous découpés pour fer à cheval, rondelle en métal.	Niveau d'incendie et/ou construction. Comblement de tranchée de construction au NO du mur 1A101. Contiens des débris d'incendie, concentrés dans les lentilles de sable brun-rouge.	19e siècle
2	1G2	Limon sableux brun-beige, compact.	-	-	Corresponds au sol 16 du relevé stratigraphique 1A, interface supérieure avec sol 15.	



Photo 4.41

Sous-opération 1C avec recouvrement de géotextile en fin d'intervention vue vers le sud-est (PATR23N08_0689).

Chapitre 5: Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique réalisé en mai et juin 2023, dans le cadre d'un projet d'aménagement de la berge Armand-Frappier, a mené à la découverte de nombreux sols archéologiques intacts dans les opérations 1, 2, 3 et 4 en plus de permettre de localiser les vestiges d'un bâtiment ancien, menant à la création du site BjFk-17.

Après avoir réalisé l'inventaire dans les opérations 1, 2 et 3, il ne nous semble pas nécessaire de prime abord de recommander une fouille pour ces secteurs. L'inventaire dans les opérations 1 et 2 a livré de nombreux sols archéologiques en place. Toutefois, l'inventaire réalisé n'a pas livré d'indices majeurs d'une occupation autochtone ni de l'occupation depuis le peuplement euroquébécois. L'opération 3 a livré le vestige 3A100, interprété comme une digue agricole. Cet élément pourrait être considéré comme une composante du site BjFk-17 puisqu'il a été aménagé à la limite de propriété du lot 136A/218.

Concernant le bâtiment ancien dégagé dans la zone à potentiel H3, la déclaration de cette découverte a mené à la création de l'opération 1 du site BjFk-17. Les vestiges correspondent au coin nord-ouest du bâtiment, dégagé sur une largeur de 8,08 m. Un agrandissement vers le nord des fondations est visible. Cet agrandissement de 1,64 a pu servir à aménager un portique d'entrée au-devant de la façade nord. De plus, le vestige 1A104 pourrait être un seuil de porte extérieur. Selon l'évaluation par la spécialiste en culture matérielle des artefacts collectés, les objets semblent couvrir la période entre le dernier quart du 19e siècle jusqu'à la seconde moitié du 20e siècle. Ils témoignent d'un contexte domestique associé à des occupants de la classe moyenne/aisé.

Ce site pourrait être associé à l'occupation du lot 136A par la famille de Joseph Boucher depuis environ 1854. En 1877, M. Boucher achète aussi le terrain 137A situé à l'ouest. Les vestiges retrouvés pourraient avoir été construits à ce moment puisqu'ils sont situés très près de la limite entre les lots 136A et 137A. Ce bâtiment est encore visible sur la photographie aérienne de 1948 (plan 5.1). Ce bâtiment a été démoli entre 1961 et 1969.

Trois bâtiments secondaires agricoles pourraient se trouver à proximité du côté est. Deux tranchées (4D

et 4E) ont été réalisées à l'emplacement de ces bâtiments. La tranchée 4D a livré des débris pouvant être associés à un bâtiment secondaire, mais la tranchée 4E s'est avérée négative.

Un avis de découverte archéologique a été transmis au ministère de la Culture et des Communications du Québec et le code Borden BjFk-17 a été attribué à cette découverte. L'emplacement du site déclaré correspond au périmètre de la zone de potentiel H3. Le site montre un bon niveau de conservation et présente un potentiel de recherche supplémentaire sur le terrain. Ce site peut témoigner du développement agricole dans Saint-Martin/l'Abord-à-Plouffe/Laval-des-Rapides. Les vestiges du bâtiment et les sols associés peuvent renseigner sur l'occupation agrorésidentielle du secteur depuis le 19^e siècle.

Certains facteurs de dégradations peuvent menacer le site. Il est probable que l'extrémité sud du site qui rejoint la berge de la rivière des Prairies soit affectée par l'érosion. Il est prévu que la Ville de Laval réaménage la Berge Armand-Frappier en parc. Des travaux vont être réalisés, mais les responsables de la Ville de Laval sont avisés de la présence du site et sensibilisés pour sa préservation.

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la berge Armand-Frappier, nous recommandons de mettre en valeur le passé agricole des lieux. La digue agricole et l'arbuste de lilas sont deux éléments toujours visibles qui témoignent des aménagements du passé. Ces éléments pourraient être conservés et intégrés aux futurs aménagements du parc.

Ainsi, pour intégrer le site à l'aménagement du parc, un sentier menant au site pourrait être aménagé dans l'axe de l'ancienne allée de cour menant à la maison. En plus d'éviter les vestiges anciens, ce tracé pourrait servir de rappel historique de l'allée bordée d'arbres. Des panneaux d'interprétations placés à proximité du site pourraient expliquer l'histoire du lieu et présenter les vestiges archéologiques conservés. Afin de protéger le site BjFk-17, il est recommandé de limiter les aménagements qui nécessiteraient des excavations dans le périmètre du site. Il serait préférable de considérer des aménagements déposés ou avec des ajouts de sols.

Compte tenu des découvertes réalisées lors de l'inventaire archéologique, nous recommandons de réaliser une fouille archéologique préalablement à tous travaux d'excavation dans le périmètre du site BjFk-17. Il est probable que des vestiges du bâtiment soient conservés plus au sud vers la rivière des Prairies et plus à l'est, à proximité de l'arbuste de lilas. Cette fouille permettrait de compléter la documentation de ce bâtiment, qui aurait été occupé depuis au moins 1877. La fouille des différents niveaux d'occupation associés pourrait livrer des objets de la vie courante qui permettrait de mieux comprendre le mode de vie des différents résidents depuis la seconde moitié du 19^e siècle.

5.1 Valeurs et importance archéologique

Le ministère de la Culture et des Communications recommande l'évaluation de sites archéologiques à l'aide de valeurs préconisées par le Règlement sur la recherche archéologique dans une perspective de gestion du patrimoine culturel par la notion des valeurs. Afin de favoriser une meilleure protection



Ville de Laval -
Berge Armand-Frappier,
BjFk-17 et LVL23-32

Plan 5.1

Superposition de la
photographie aérienne de 1948
avec le site BjFk-17

Légende

- Opération
- Sous-opération
- Sondage

Vestiges archéologiques

- Pierre

0 25 50
mètres
1:1 150



Sources: Ville de Laval, Données ouvertes, 2019-2021
Gouvernement du Québec, Données ouvertes, 2019-2022

Ville de Montréal, Esri Canada, Esri, HERE, Garmin, INCREMENT P, USGS, EPA, USDA, AAFC, NRCan

du patrimoine archéologique dans un contexte de développement, cette évaluation permet d'identifier des valeurs patrimoniales et d'énoncer les raisons pour lesquelles un site devrait être préservé ou mis en valeur. À des fins de gestion, sept valeurs ont été ciblées comme les plus pertinentes en matière d'archéologie (MCC, 2015). Le cadre de référence *L'appréciation par valeurs préconisée par le règlement sur la recherche archéologique* (MCC, 2015) a été employé pour la présente évaluation. L'attribution de valeurs tient compte des connaissances acquises sur le site archéologique lors de l'actuelle intervention et du potentiel de recherches additionnelles qu'il recèle.

Les découvertes réalisées lors de cette intervention ont mené à la création du site archéologique BjFk-17. Le site BiFk-17 a révélé une importance archéologique et historique en lien avec l'établissement et le développement agricole et l'histoire de Laval-des-Rapides. L'évaluation par valeurs et l'importance archéologique qui suivent sont réalisées en fonction des découvertes réalisées en 2023 dans l'espace des secteurs 1, 2, 3 et 4, mais concerne principalement le site BjFk-17.

Valeur de recherche sur le terrain

« Le site présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain ? »

La valeur « recherche sur le terrain » concerne le potentiel d'acquisition de connaissances sur le terrain. Elle sert à évaluer si le site présente suffisamment d'intérêt pour recommander la poursuite des recherches. L'intérêt peut être évalué en fonction de l'intégrité et la qualité des contextes archéologiques.

Le site BjFk-17 semble présenter un bon niveau de conservation des contextes archéologiques. Les vestiges documentés suggèrent que la démolition des bâtiments a affecté uniquement la portion hors sol, et qu'un mince remblai de terre a ensuite été utilisé pour rehausser et niveler le terrain. Ces travaux ont donc eu pour effet de conserver l'essentiel des fondations du bâtiment ainsi que les sols d'occupations anciens situés à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

Ces vestiges présentent une valeur patrimoniale puisqu'ils représentent un ensemble archéologique associé à l'activité économique agricole de Laval-des-Rapides. Selon les connaissances actuelles, le bâtiment du site aurait été occupé entre 1877 et 1969. Les vestiges de l'immeuble résidentiel découverts témoignent du développement du terrain par Joseph Boucher. Il est probable que les fondations de ce bâtiment soient entièrement conservées sur le site.

Jusqu'à présent, l'excavation des tranchées 1D et 1E, n'ont pas permis de localiser les bâtiments agricoles secondaires visibles sur les photographies aériennes jusqu'en 1948. Des recherches supplémentaires sur le terrain pourraient permettre de localiser ces bâtiments agricoles et de poursuivre la documentation du bâtiment résidentiel. Il est donc recommandé de poursuivre les recherches sur le terrain.

Les interventions archéologiques sur ces anciens sites ruraux comportant une composante agricole permettent d'acquérir de précieuses données, de mettre au jour des vestiges, de recueillir des éléments de

culture matérielle, de récupérer des restes organiques et écofacts, qui devraient permettre d'accroître les connaissances sur une partie du patrimoine agricole aujourd'hui disparu de l'île Jésus.

Valeur de connaissance post-terrain

« La recherche sur le site [post-terrain] apporte-t-elle de nouvelles connaissances (archéologique, historique, archivistique, etc.) ou est-elle susceptible de le faire ? »

La valeur « connaissance post-terrain » concerne un potentiel d'acquisition de connaissances contributives à l'histoire. Elle permet d'évaluer si le site peut encore livrer des connaissances à partir des données et des collections recueillies. Elle permet d'identifier des pistes de recherches et d'analyses complémentaires.

L'analyse du corpus archéologique découvert a été réalisée à l'aide des données historiques issues de recherches archivistiques sommaires. Jusqu'à maintenant, l'analyse du corpus archéologique croisé aux recherches archivistiques post-terrain réalisées a permis d'établir que le bâtiment a été construit à la limite ouest du lot 136A, possiblement par Joseph Boucher vers 1877.

Des recherches historiques (archivistiques) complémentaires pourraient permettre de préciser la date de construction du bâtiment découvert. Des recherches archéologiques complémentaires pourraient également livrer davantage d'information sur cet établissement, en plus de bonifier l'histoire du développement de Saint-Martin/l'Abord-à-Plouffe/Laval-des-Rapides.

Valeur scientifique

« Le site archéologique peut-il apporter une contribution déterminante à la recherche archéologique ? »

La valeur « scientifique » concerne les développements scientifiques ou les recherches interdisciplinaires qui ont été réalisées sur le site ou qui pourraient l'être. Elle permet d'évaluer si le site se prête à des études scientifiques par des domaines connexes, par exemple la bioarchéologie, la géologie, la géomorphologie, les restes organiques, etc.

Le site pourrait permettre des recherches scientifiques supplémentaires sur le thème de l'agriculture en archéologie botanique. Il serait possible de faire des analyses des sols organiques qui ont pu être cultivés. Des analyses carpologiques permettraient d'identifier les graines de cultigènes qui ont été plantés et récoltés sur cette terre, nous informant sur les pratiques agricoles de l'époque.

Valeur d'exception

« Le site archéologique présente-t-il des caractéristiques physiques d'exception (unicité, rareté, diversité) »

qui méritent d'être protégées ? »

La valeur « d'exception » concerne l'unicité, la rareté du site ou la diversité de ses composantes. Elle permet d'évaluer si le site est associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale.

Les résultats de la supervision archéologique actuelle ne permettent pas d'attribuer une valeur d'exception aux opérations 1, 2, 3 et 4 de la Berge Armand-Frappier. Cependant, l'emprise du site BjFk-17 contient les traces d'une résidence et le site pourrait contenir les vestiges de bâtiments agricoles secondaires, utilisés entre 1877 et 1969 environ. Il s'agirait d'un ensemble rarement rencontré de vestiges de type agricole qui mériterait d'être documenté en contexte archéologique. De tels éléments du patrimoine agricole sont de plus en plus rares à Laval-des-Rapides et mériteraient d'être conservés.

Valeur de représentativité

« Le site est-il caractéristique d'une période, d'une manifestation culturelle, d'un mode de vie ou d'une région ? »

La valeur « de représentativité » concerne une période ou une manifestation culturelle particulière. Elle permet d'évaluer si le site est représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec.

Ce site témoigne du lotissement agricole sur les berges de l'île Jésus depuis le 18^e siècle et de différentes occupations qu'a connues le lieu. Comme l'occupation agricole caractérise l'histoire de Laval-des-Rapides (et de l'ancienne paroisse Saint-Martin) entre le 18^e siècle et le milieu du 20^e siècle, ce secteur a une valeur scientifique et documentaire importante, puisqu'il pourrait apporter de nouvelles perspectives sur une période qui demeure relativement peu documentée sur le plan archéologique.

Valeur d'appropriation collective

« S'agit-il d'un site pour lequel les communautés environnantes ont développé ou entretenu un attachement particulier ou un sentiment d'appartenance ? Présente-t-il un potentiel comme ressources de développement durable et de qualité de vie ? »

La valeur « d'appropriation collective » concerne l'importance ou la signification particulière qui est accordée au site archéologique par une communauté actuelle. L'attachement au site peut se manifester sur la base de motifs identitaires, d'une dimension sacrée ou spirituelle, à un événement marquant de leur histoire ou à une économie déterminante pour leur région. La communauté concernée peut être une collectivité territoriale, une communauté culturelle ou encore un regroupement d'intérêt (société locale, association professionnelle, etc.).

Au moment de l'intervention, aucune manifestation d'appropriation collective n'a été observée de la part des communautés environnantes. Cependant, il est évident que la Berge Armand-Frappier est un atout pour la qualité de vie des résidents du secteur. Le réaménagement du parc par la Ville de Laval permettra de développer cette valeur d'appropriation collective.

La mise en valeur des vestiges de l'ancienne ferme pourrait également rappeler aux usagers du parc de façon concrète l'ancienne occupation agricole des lieux, qui a caractérisé une bonne période de l'histoire de l'île Jésus et de la ville de Laval, bien avant le développement des quartiers résidentiels.

Valeur d'association

« Le site archéologique mériterait-il d'être regroupé avec d'autres sites connus sur le territoire immédiat et qui, une fois réunis, pourraient contribuer aux autres valeurs ? »

La valeur « d'association » permet d'évaluer si le site peut être un maillon important d'un ensemble cohérent de sites archéologiques semblables sur un territoire donné, partageant des affinités culturelles et chronologiques communes. Cette association peut mener à une compréhension globale de l'occupation du territoire ou d'un phénomène plus large.

Une comparaison de l'établissement agrodomeistique du site BjFk-17 avec d'autres sites agricoles de Laval (peut-être le site BjFk-14) permettrait une contextualisation du site à l'étude et permettrait de bonifier les connaissances sur l'agriculture sur l'île Jésus.

5.3 Recommandations

L'inventaire réalisé à la berge Armand-Frappier a permis de localiser des vestiges qui semblent associés à une résidence construite à proximité de la rivière des Prairies dans la seconde moitié du 19^e siècle. Seule la portion nord-ouest du bâtiment a été explorée par le présent inventaire. Dans le cadre d'une future intervention, il serait pertinent d'évaluer l'étendue du site conservé. En effet, les sondages S45 et S46, réalisés à l'ouest du site BjFk-17 ont livrés quelques artefacts qui pourraient être associés à la zone d'activité domestique à proximité de la résidence.

En fonction de la valeur patrimoniale des vestiges recensés et du risque d'impact identifié, nous formulons quelques recommandations. Dans le cadre des travaux de réaménagement de la berge Armand-Frappier, nous recommandons de mettre en valeur le passé agricole des lieux. La digue agricole et l'arbuste de lilas sont deux éléments du paysage toujours visibles qui témoignent des aménagements du passé. Ces éléments pourraient être conservés et intégrés aux futurs aménagements du parc.

Ainsi, pour intégrer le site à l'aménagement du parc, un sentier menant au site pourrait être aménagé dans l'axe de l'ancienne allée menant à la maison. En plus d'éviter les vestiges anciens, ce tracé pourrait servir de rappel historique de l'allée bordée d'arbres. Des panneaux d'interprétations placés à proximité

du site pourraient expliquer l'histoire du lieu et présenter les vestiges archéologiques conservés. Afin de protéger le site BjFk-17, il est recommandé de limiter les aménagements qui nécessiteraient des excavations dans le périmètre du site. Il serait préférable de considérer des aménagements déposés ou avec des ajouts de sols.

En somme, compte tenu des découvertes réalisées lors de l'inventaire archéologique, nous recommandons de réaliser une fouille archéologique préalablement à tous travaux d'excavation dans le périmètre du site BjFk-17. Il est probable que des vestiges du bâtiment soient conservés plus au sud vers la rivière des Prairies et plus à l'est, à proximité de l'arbuste de lilas. Cette fouille permettrait de compléter la documentation de ce bâtiment, qui aurait été occupé depuis au moins 1877. La fouille des différents niveaux d'occupation associés pourrait livrer des objets de la vie courante qui permettrait de mieux comprendre le mode de vie des différents résidents depuis la seconde moitié du 19^e siècle.

Bibliographie

Documents imprimés

ANONYME

2001

Sans date (s.d.) *Ville de Laval : Histoire et patrimoine architectural*, Montréal.

ARCHÉOBEC

- 1996 *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille Îles, Laval, vol. 1 : inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose.*, Ville de Laval.
- 2012b *Projet pour la Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat. Interventions archéologiques 2011.* Rapport
- 2012c *Projet pour la Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat. Supervision d'une partie des travaux d'aménagement paysager.* Rapport

ARCHÉOTEC

- 2012 *Poste de Francheville Inventaire archéologique dans le cadre de travaux de démantèlement des circuits 1499, 2356 et 2359 par Hydro-Québec entre Sorel et Trois-Rivières.* Montréal, 142 p.

ARKÉOS

- 2016 *Réseau électrique métropolitain (REM) — Système de transport collectif de l'Ouest de- l'Île, via l'aéroport Étude de potentiel archéologique des antennes ouest Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport.* CIMA+.

- 2014 *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçons 5 et 6), boisés Saint-Jean-Baptiste et d'Outremont. Inventaire archéologique aux sites MTL09-15-01 et BjFj-97, 2009.*, Ville de Montréal

AVIZO

- 2020a *Évaluation environnementale de site, phase 1. Lot: 5 147 089 du Cadastre du Québec. Partie du 531 boulevard des Prairies, Laval.* Rapport technique. Québec, Société québécoise des infrastructures.
- 2020b. *Évaluation environnementale de site, phase II et étude géotechnique. Lot: 5 147 089 du Cadastre du Québec. Partie du 531 boulevard des Prairies, Laval.* Rapport technique. Québec, Société québécoise des infrastructures.

BARRÉ, GEORGES

- 1976 *Notes de terrain, BjFI-1.*, MAC, ms, 1 p.,

BAILLARGEON, DENISE, DENISE FORTIN ET MARIE ARCHAMBAULT

- 1977 *Évolution de l'infrastructure de l'île Jésus de 1636 à 1964.* Travail d'histoire présenté à M. Rolland Lamontagne, Montréal, Département d'histoire, Université de Montréal, avril 1977, 115 p.

BÉLANGER, GEORGES

- 1977 *Population, agriculture et société à Saint-Martin, 1842- 1871.* Thèse de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, décembre 1977. iv, 109 p UQAM, Bibliothèque centrale, AC 20 U5511 [M263

BLANCHARD, RAOUL

- 1953 *L'Ouest du Canada français. T. I: Montréal et sa région.* Montréal, Beauchemin, pp. 369-372.

BOYER, NICOLE

- 2001 *Rappels historiques et anecdotiques sur Laval-des-Rapides et informations diverses,* Animation au parc des Prairies, le 9 juin 2001, 9 pages

CAILLÉ, A., CAMPBELL, P. G., CLUIS, D., COUILLARD, D., PEDNEAULT, L., ROUSSEAU, A., SASSE-VILLE, J. L. ET TESSIER, A.

1974 *Étude du fleuve Saint-Laurent (tronçon Cornwall-Varennnes): synthèse des études 1972-73 (no 41)*. INRS-Eau.

CHAPLEAU, GISÈLE, HENRI HAMEL ET JACQUES GEOFFROY

2001 Ville de Laval : *Quelques pages d'histoire... Paroisses et villages anciens de l'île Jésus*, 2001, 48 p.
https://www.unitestmartin.org/histoire/quelques_pages_histoire.pdf

CHAPDELAINE, C. ET LASALLE, P.

1995 « Physical Environments and Cultural Systems in the Saint Lawrence Valley, 8 to 3 ka: A Multidisciplinary Framework ». Dans *Archaeological Geology of the Archaic Period in North America* (p. 115-129). Geological Society of America.

CLARK, T. H.

1972 *Région de Montréal* (n° 152). Ministère des richesses naturelles, service de l'exploration géologique.

DEMERS, ABBÉ J.-URGEL

1957 *Aperçus historiques sur l'île Jésus*, L'Atelier, Presses de l'imprimerie Saint-Joseph, Montréal, 274 p.

DAUPHINAIS, LUC ET DANIEL MARIEN

1981 *Laval-des-Rapides, des origines à 1945*, Laval.

DAUPHINAIS, PAUL, LUC DAUPHINAIS ET DANIEL MARIEN

1984 *De la seigneurie à la banlieue : l'histoire de Laval-des-Rapides des origines à la fusion, 1636-1965*, Montréal, 1984, 245 p.

DÉPATIE, SYLVIE

- 1988 *L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIII^e siècle*, thèse de Doctorat, Département d'Histoire, Université McGill, Montréal, 464 p.

DIONNE, ANDRÉ

- 2004 *Bibliographie de l'île Jésus*, Montréal, INRS Urbanisation, culture et société, 196 p.

DORION, JACQUES

- 2001 *L'histoire agricole et horticole de l'île Jésus*. Laval, la Ville, 270 p.

DUMAIS, J.-O.-ÉMILE

- 1859 « L'île Jésus et sa culture », *L'Agriculteur. Journal officiel de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada*. Tome XII, pp. 11-16

ENCLUME

- 2020 *Étude typo-morphologique et pré-inventaire du patrimoine moderne, religieux et institutionnel de la ville de Laval. Section 3 Fiches des ensembles typo-morphologiques*. Rapport technique, Ville de Laval, 1137 p.

ETHNOSCOPE

- 2018 *Inventaire archéologique et relevés des aménagements anthropiques (2013-2015) BjFk-8. Parc-nature du Bois-de-Saraguay. Janvier 2018.*, Ville de Montréal
- 2014 *Projet de restauration du monument historique cité maison Robert-Bélanger, arrondissement Saint-Laurent. Inventaire et surveillance archéologiques sur le site de la maison Robert-Bélanger (2012-2013).*, Ville de Montréal, consulté le 17 juin 2021
- 2015a *Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures et d'égout. Boulevard Gouin (MTL11-11-02 et MTL12-11-02), avenue Sainte-Croix (BjFk-6, MTL11-21-01 et MTL12-21-01), rues Redpath-Crescent (MTL12-25-14 et MTL13-25-10) et Clemenceau (MTL12-24-01), 2011-2012*
- 2015b *Parc-nature du Bois-de-Saraguay, inventaire archéologique et relevés des aménagements anthropiques (2013-2014). MTL13-01-1 et MTL14-01-1.* Ville de Montréal.

128 - Berge Armand-Frappier (DAC-ARC2-32), secteur Laval-des-Rapides. Inventaire archéologique 2023.

FORTIN, JEAN-CHARLES, JACQUES SAINT-PIERRE ET NORMAND PERRON

- 2008 *Histoire de Laval*, coll. « Les régions du Québec » no. 19, Québec, INRS et Presses de l'Université Laval, 341 p.

GATES ST-PIERRE, C.

- 2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP)*. Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GAUMOND, MICHEL

- 1963 *Rapport sur les recherches effectuées sur la pointe est de l'île Jésus, les 26, 27 et 28 août 1963, BkFj-2*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, Québec.

GUINDON, FRANÇOIS

- 2021 *Inventaire archéologique. Maison des Aînés projetée de Laval*. Rapport remis à Pomerleau, Baie-Comeau, 22p.

GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR LES TERRES HUMIDES

- 1997 *Système de classification des terres humides du Canada*. Université de Waterloo, Centre de recherche sur les terres humides.

DESSAU

- 2009 *Propriété institutionnelle Lot 1 168 850, situé sur le campus de l'I.A.F. 531, boulevard des Prairies, Laval, Québec. Évaluation environnementale de site phase I*. Rapport technique. Laval, INRS.

LAJOIE P. ET R. BARIL

- 1956 *Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard*, Ottawa, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie, 89 p. [En ligne] : <http://biblio.uqar.ca/archives/30428340.pdf>

LAMARCHE, L.

- 2006 *Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène*. Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène. Histoire Holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre, excursion du 8 juin 2006, Montréal (p. 4-50).

LANGLOIS, CLAUDE

- 1994 *L'île Jésus, de jardin à banlieue: les années avant la fusion*. Conférence. Laval, Société d'histoire de l'île Jésus, non paginé.

LAROCQUE, ROBERT

- 1999 *Le cimetière de la petite église dans le Vieux Saint-Eustache (BjFI-3). Fouilles archéologiques et analyses des restes humains.*, Ville de Saint-Eustache.

LAVOIE, CLAUDE

- 2017 « Histoire de Laval-des-Rapides », *L'Envol : Bulletin d'information*, Automne 2017, Association des employés retraités de la Ville de Laval, pp. 10-17, [En ligne] : <http://aervl.com/wp-content/uploads/2017/08/envol201709.pdf>

LAUZON, G.

- (2021) *La traversé du bois de Saraguay. Paysages du mouvement / paysages en mouvement : trajectoires, perspectives et panoramas*, p. 132159.

LE GROUPE BELLEU, HARVEY, GIASSON, FARREGUT, ARCHITECTES ET URBANISTE.

- 1997 *L'institut Armand-Frappier, évaluation fonctionnelle et technique*.

LEFEBVRE, ROCH

- 1972 *Inventaire des greffes des notaires du régime français, Pierre Rousselot (1737-1756), Barthélémy Verreau (1711-1718), François Coron 1721-1732, J.-H. Bouron (1750-1760), Charles-D. Desmarest (1753-1754), Philippe-P. Pilliamet (1755-1758), Volume XXIII*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Archives du Québec, Éditeur officiel du Québec, 1972, 334 p.

LOGETTE, JÉRÔME

- 2006 *Artisans et industries en milieu rural au Québec avant 1851 : l'exemple de l'île Jésus*, mémoire de maîtrise en Histoire, Montréal, UQAM, 138 p. [En ligne] : <https://archipel.uqam.ca/3060/1/M9450.pdf>

OCCHIETTI, S. ET RICHARD, P.

- 2003 Effet Réservoir sur les âges 14C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional. *Géographie physique et Quaternaire*, 57(2-3), 115-138.

PAQUETTE, MARCEL

- 1976 *Histoire de l'île Jésus de 1636 à ville de Laval*, Laval, Ed. d'Antan, 183 p.

PARENT, M. ET OCCHIETTI, S.

- 1988 Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Quebec. *Géographie physique et Quaternaire*, 42(2), 215-246.

PATRIMOINE EXPERTS

- 2021 Étude de potentiel archéologique de la Berge Couvrette, du *parc Couvrette et du parc Sylvie aux abords du ruisseau Papineau-Lavoie, dans le secteur Saint-Dorothée à Laval*. Ville de Laval, août 2021, rapport inédit.
- 2016 *Rapport de surveillance et d'inventaire archéologiques à la digue-barrage du moulin Légaré à Saint-Eustache.*, Ville de Saint-Eustache
- 2013a *Fouille archéologique avec le public. Parc du moulin Légaré (BjFI-5). Saint-Eustache, août 2012*. La corporation du Moulin Légaré de Saint-Eustache
- 2013b Étude de potentiel archéologique dans le cadre des travaux de reconstruction du pont Gédéon-Quimet à Laval et à Boisbriand. Ministère des Transports du Québec, Direction de Laval-Mille-Îles, Direction générale des territoires. Rapport inédit.
- 2012 *Inventaires archéologiques, Direction de l'Île-de-Montréal.*, MTQ, consulté le 31 mars 2022.
- 2001 *Inventaire archéologique (été 2001), Direction de l'Île-de-Montréal*, Direction générale de Montréal et de l'Ouest., MTQ.
- 2000 *Inventaires archéologiques, Direction de l'Île-de-Montréal.*, MTQ.

PELLETIER, RAYMOND

1962 « Évolution agricole de l'île Jésus », *Revue canadienne de géographie*. pp. 31-48.

PLURAM INC.

1981 *Ville de Laval, Histoire et Patrimoine Architectural, annexe 1 : les fiches de l'inventaires architectural*, Ville de Laval.

RICHARD, P. J. H. ET GRONDIN, P.

2009 Histoire postglaciaire de la végétation, dans *Manuel de foresterie*. Ordre des ingénieurs forestier du Québec.

ROCHEFORT, FRANK

2010 *Rapport d'expertise archéologique. Découverte fortuite sur la rivière des Mille-Îles*. Remis à la Direction de Laval, Lanaudière et Laurentides, Laval. MCCCQ.

SAINT-PIERRE, DIANE

1994 *L'évolution municipale du Québec des régions : Un bilan historique*, Sainte-Foy, Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), 198 p.

TRAHAN, PIERRE

1979 À la recherche des vestiges de l'île Jésus. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, 56 p.

Références électroniques

OUMET, SOPHIE

2021 *Un géant du séminaire : Le moulin du crochet*, Centre d'archives de Laval, Société historique et généalogique de l'île Jésus, [En ligne] : <https://archives-histoire-laval.org/un-geant-du-seminaire-le-moulin-du-crochet> (consulté le 9 juin 2022).

132 - Berge Armand-Frappier (DAC-ARC2-32), secteur Laval-des-Rapides. *Inventaire archéologique 2023*.

CENTRE D'ARCHIVES DE LAVAL

- 2017 « La force de l'eau au profit de la seigneurie », *L'île Jésus au rythme de ses rivières*, Centre d'archives de Laval, [En ligne] : https://www.histoiresdecheznous.ca/v2/rivieres-prairies-mille-iles_rivers/histoire/moulins-de-lile-jesus/ (consulté le 9 juin 2022).

PATRIMOINE-LAURENTIDES

- S.D. *Le moulin du Crochet, Laval-des-Rapides*, [En ligne] : <http://mgvallieres.com/moulins/Crochet/Icono.htm> (consulté le 9 juin 2022).

SANS AUTEUR (S.A.). VILLE DE LAVAL

- 2001 *Ville de Laval : Quelques pages d'histoire... Paroisses et Villages anciens de l'île Jésus*, pp. 38-45. [En ligne] : https://unitestmartin.org/histoire/quelques_pages_histoire.pdf (consulté le 29 juin 2021).

SOCIÉTÉ DE RECHERCHE HISTORIQUE ARCHIV-HISTO

- 2015 *Minutes notariales du Québec ancien*. [En ligne] : <https://numerique.banq.qc.ca/ressources/details/6098> (consulté le 10 juin 2022).

TESSIER, STÉPHANE

- 2016 *Moulins et meuniers de la rivière des Prairies*. [En ligne] : <https://stephanetessier.ca/moulinsetmeunier-sdelaRiviereDesPrairies.htm> (consulté le 9 juin 2022)

Documents iconographiques

GARIÉPY, EDGAR

- 1925 (v.) *Le Moulin du Crochet à Laval-des-Rapides, île Jésus, Montréal, vers 1925*, Fonds Edgar Gariépy, collection du Musée national des beaux-arts du Québec, MNBAQ, [En ligne] : <https://collections.mnbaq.org/fr/oeuvre/600038258> (consulté le 7 juin 2022).

BANQ

- 190? *Vue du pont, Parc Laval, Laval-des-Rapides, Québec, s.d. ca 190?*, carte postale, BANQ, [En ligne] : <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2097282> (consulté le 7 juin 2022).

S.D. *Rue principale, Parc Laval, Laval-des-Rapides, Montréal, International Post Card Co., s.d., BANQ, [En ligne] : <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1953220> (consulté le 10 juin 2022).*

Ap.1912 *Laval-des-Rapides, Québec, [après 1912], photo 1, BANQ, [En ligne] : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4167236> (consulté le 10 juin 2022).*

LANDRY, ARMOUR

V.1970 *L'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal, [vers 1970], BANQ, [En ligne] : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3233700> (consulté le 10 juin 2022).*

SUTCLIFFE, H.

1932 *Rivière des Prairies – Inondation 1932, Laval-des-Rapides – Boulevard des Prairies, lookin east, 12 décembre 1932, photographie, BANQ, [En ligne] : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3333204?docsearchtext=Laval-des-Rapides> (consulté le 10 juin 2022).*

Documents d'archives

Beaubien, Charles-P

Beaubien, Charles-P (1898) *Le Sault-au-Récollet - Ses rapports avec les premiers temps de la colonie - Mission-paroisse /*, Montréal, C.O. Beauchemin & fils, libraires-imprimeurs, 1898, xvi-505 p.[3] f. de planches : ill. plans, portr. ; 24 cm., Collections de BAnQ. [En ligne] : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2022418>

Bechara, Charles

Bechara, C. (10 juil. 1984). « Vente de Ptie-218 de Claude Paradis, ingénieur à André Longpré, surintendant », *Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval*, no. 559040.

Bélanger, Léandre

Bélanger, L. (13 mai 1914). « Vente de Ptie-218, Parc Laval, de Béatrice Brassard, veuve de Samuel Paré, voyageur de commerce à François Dufresne, entrepreneur », *Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval*, no. 27078.

Bélanger, L. (15 nov. 1909). « Vente de Ptie-218, Parc Laval, de Donat Tassé, comptable à Samuel Paré, voyageur de commerce », *Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval*, no. 23999.

134 - **Berge Armand-Frappier (DAC-ARC2-32), secteur Laval-des-Rapides. Inventaire archéologique 2023.**

Bergeron, Roch Albert

Bergeron, R.A. (14 juil. 1949). « Vente de Ptie-218, Parc Laval, des descendants de Joseph Jodin à Paul Paradis, garagiste », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 70496.

Boucher, Paul

Boucher, P. (27 fév. 1936). « Vente de l'Hôtel Iroquois et des lots 221, 224, 1-2-3, 225 et 228-1 des descendants de Hermas Gariépy à Gaston Gariépy, hôtelier », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 48202.

Crépeau, François Georges

Crépeau, F.J. (9 sept. 1920). « Vente des lots 228 et 229 Nathalie Roy, veuve de Gédéon Desrochers, cultivateur, à Émile Martineau, marchand de bois », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 32148.

Chartrand, Rosaire

Chartrand, R. (25 juil. 1974). « Vente de Ptie-218 de Paul Paradis, garagiste à Claude Paradis, ingénieur », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 345916.

Coron, François

Coron, F. (1726, 24 janvier). M. ANQ. Greffe du notaire no. 248. *Concession à titre de cens et rentes d'une terre en l'Île Jésus de 3 arpts. Sur 20 par J.B. LaBreche à Jean Dazé.*

Coron, F. (1726, 25 janvier). M. ANQ. Greffe du notaire no. 249. *Concession à titre de cens et rentes d'une terre en l'Île Jésus de 3 arpts. Sur 20 par J.B. LaBreche à Jean Dazé.* [En ligne] : <https://collections.mcq.org/objets/429442>

Coron, F. (1727, 11 décembre). *Expédition de l'acte de concession d'une continuation de terre du côté sud de la seigneurie de l'Île-Jésus, bornée par les terres de Charles Dazé et de François Quenneville, par Jean-Baptiste Labrèche, pour le Séminaire de Québec, à Alexis Dazé. Signé devant les témoins Louis Filiatrault et Claude Vandandaigue. Copie faite par le notaire François Coron.* Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec [En ligne] : <https://collections.mcq.org/objets/543898>

Coron, F. (1727, 10 décembre). *Expédition de l'acte de concession d'une continuation de terre à la côte du sud de l'Île-Jésus par Jean-Baptiste Labrèche à Jean Dazé, pour le Séminaire de Québec. La terre est bornée par devant par celle de Charles Dazé, père et d'un autre côté par celle de M. Guidon*

et de Michel Cyr. Signé devant les témoins Louis Filiatreault et Claude Vandandaigue. Copie faite par le notaire [François] Coron. Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec [En ligne] : <https://collections.mcq.org/objets/553139>

Coron, Charles-François

- Coron, C-F.* (1746, 3 octobre). « Vente d'une terre située dans l'île Jesus du côté du sud; par Jean Dazé, capitaine des milices et Marie-Thérèse Queneville, son épouse, de l'île Jesus, à Jean-Baptiste Boyer, journalier, de la Rivière des Prerries ». BANQ – Vieux-Montréal, CA QUEBEC CN601-S98, no. parchemin 269178. *Repérage des minutes notariales dans Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien (1626-1806), sous la direction d'Hélène Lafortune et de Normand Robert, Société de recherche historique Archiv-Histo* [En ligne] : www.Archiv-Histo.com
- Coron, C-F.* (1751, 15 novembre). « Vente d'une terre située dans l'île Jesus du côté du sud; par Jean-Baptiste Boyer dit Ladéroute, journalier, et Véronique Joachim, son épouse, de Montreal, à Paul Lorain, Pierre Lorain, de la Rivière des Prerries, son père, acceptant pour son fils. ». BANQ – Vieux-Montréal, CA QUEBEC CN601-S98, no. parchemin 270136. *Repérage des minutes notariales dans Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien (1626-1806), sous la direction d'Hélène Lafortune et de Normand Robert, Société de recherche historique Archiv-Histo* [En ligne] : www.Archiv-Histo.com
- Coron, C-F.* (1755, 9 janvier). « Contrat de mariage entre Paul Lorain, fils de Pierre Lorain, major des milices et de Ursule Drapau, de la Rivière des Prerries; et Marie-Josèphe Ranger, fille de François Ranger et de Marie-Josèphe Proue, de Terbonne ». BANQ – Vieux-Montréal, CA QUEBEC CN601-S98, no. parchemin 270789. *Repérage des minutes notariales dans Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien (1626-1806), sous la direction d'Hélène Lafortune et de Normand Robert, Société de recherche historique Archiv-Histo* [En ligne] : www.Archiv-Histo.com

[Dumesuil], Louis Amédé

- [Dumesuil], L.A.* (25 mai 1904). « Vente des lots 221, 224 et 225 de Matilda Doré épouse de Antoine Pontus dit Clermont, cultivateur à M. Philémon Cousineau, avocat », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 21104.

Gauthier, Charles

- Gauthier, C.* (27 oct. 1942). « Vente du lot 229 de Léon Desrochers, Ingénieur Civil et arpenteur géomètre à Pierre Chevrier, optométriste », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 56124.

Guy, J.A.

Guy, J.A. (8 déc. 1904). « Testament Gédéon Brien dit Desrochers, cultivateur de St-Martin », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 32114.

Gravel, Dominique

Gravel, D. (5 fév. 2021). « Vente du lot 6387360 de l'Institut Nationale de la recherche scientifique à Ville de Laval », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 26044731.

Hamelin, Armand

Hamelin, A. (23 avril 1940). « Vente à l'enchère du lot 229 de la Municipalité de la Ville de Laval-des-Rapides, à Léon Desrochers, ingénieur civil et arpenteur géomètre de Gramby (plus haut enchérisseur) », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 52449.

Hodiesne, Gervais

Hodiesne, G. (1756, 2 juillet). « Vente d'une terre située en l'île Jesus, paroisse St Vincent; par Paul Lorain, habitant, de la Rivière des Prairies, à Jean-Baptiste Rouillard, de la Longue Pointe en l'île de Montreal. ». BANQ – Vieux-Montréal, CA QUEBEC CN601-S98, no. parchemin 496872. *Repérage des minutes notariales dans Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien (1626-1806), sous la direction d'Hélène Lafortune et de Normand Robert, Société de recherche historique Archiv-Histo* [En ligne] : www.Archiv-Histo.com

La Rue, Jean-François

La Rue, J.-F. (19 oct. 1998). « Cession du lot 1168850 de l'Institut Armand-Frappier à l'Institut Nationale de la recherche scientifique », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 950666.

Lavoie, Joseph Wilfrid

Lavoie, J.W. (9 nov. 1905). « Vente de Ptie-218, Parc Laval, de Joseph Laurin, cultivateur de St-Martin à Donat Tassé, comptable », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 21860.

Lecours, A.

Lecours, A. (19 mai 1873). « Vente du lot 229 de François Minier dit Lagassé, journalier de Saint-Martin à Casimir Clermont, voyageur », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 6742.

Léonard, A.E.

Léonard, A.E. (6 oct. 1890). « Vente des lots 218, 219 et 231, de Joseph et Flavie Boucher à Joseph Laurin, cultivateur », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 14422.

Loranger, Maurice

Loranger, M. (25 juill. 1906). « Vente des lots 221, 224 et 225 de Arthur McDonald, gentilhomme à Hermas Gariépy, cultivateur », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 22210.

Loranger, M. (4 mai 1906). « Vente des lots 221, 224 et 225 de Philémon Cousineau, avocat à Arthur McDonald Turcotte, gentilhomme », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 22126.

Mackay, F. Samuel

Mackay, F.S. (6 déc. 1922). « Vente de Ptie-218, Parc Laval, de la Banque Dominicale du Canada à Israel Louis Lafleur, marchand », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 34266.

Martin, Mtre.

Martin. (17 août 1849). « Approbation d'une copie d'un acte de vente de 1843 entre Joseph Quenneville et Prisque Boucher, par Joseph Boucher », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 633.

Poirier, André

Poirier, A. (13 sept. 1955). « Vente du lot 229 de Pierre Chevrier, optométriste à l'Institut de Microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 97588.

Poirier, Eugène

Poirier, E. (28 oct. 1925). « Vente de Ptie-218, Parc Laval, de Philémone Décarie, veuve de feu Isreal Louis Lafleur, marchand à Joseph Jodin, menuisier », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 36548.

Dupuis, Rosaire

Dupuis, R. (28 déc. 1939). « Vente des lots 221, 224-1-2-3, 225 et 228-1 de Charles-Édouard Forest, constructeur à Institut de Microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 5223.

Sauriol, Léon

Sauriol, L. (19 sept. 1890). « Vente du lot 229 de Casimir Poutus dit Clermont, cultivateur à Gédéon Brien dit Desrochers, aussi cultivateur », Registre foncier du Québec, bureau d'enregistrement de Laval, no. 15119.

Documents cartographiques

BELMONT, FRANÇOIS VACHON DE

1702 *Description générale de l'isle de Montréal. - Divisée par coste ou sont Exactlyement marquées toutes les Distances de place en place, les noms de chaque habitant, la quantité de terre qu'ils possèdent tant de front que de profondeur, les fort, églises et Moulins (...) : avec le meilleur Ordre que l'on se peut.* Photocopie, monté sur toile ; [77 x 95 cm, rouleau 77 x 6 cm de diam.] (Echelle de « deux lieues géométriques). Ville de Montréal, Section des Archives, cote : CA M001 VM66-S1P025. [En ligne] : <https://archivesdemontreal.ica-atom.org/1702-1-description-generale-sic-de-lisle-de-montreal-19-original-cree-le-15-octobre-1702> (consulté le 7 juillet 2021)

BOLDUC, A. M. ET ROSS, M.

2001 *Géologie des formations superficielles, Laval.* Commission de géologie du Canada, Dossier public 3873.

BOUCHETTE, JOSEPH

- 1831 *Topographical Map of the District of Montreal, Lower Canada*. 2 mai 1831, Fonds Séminaire de Québec, Musée de la Civilisation de Québec. [En ligne] : <https://collections.mcq.org/objets/480502> (consulté le 29 juin 2021)

DALMAS, ANTOINE

- 1674 *Idrographie et topographie de la rivière des prairies et de la coste de l'ysle Jesus qu'elle arrouse parcourue les 25,26, 27 de 7bre 1674*. Antoine Dalmas. Septembre 1674. Idra Labrie Persective, photographe. No X-136.

DUCHESNAY, A.J., CHEF DU SERVICE DU CADASTRE

- 1931 *Comté de Laval (île Jésus), construite d'après les plans du cadastre*. BANQ. [En ligne] : <https://numérique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244842> (consulté le 29 juin 2021)

GARNEAU, P., COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

- 1877 *Plan officiel de la Paroisse de St-Martin, île Jésus, comté de Laval*, daté du 15 janvier 1877, Archives du Séminaire de Québec, Musée de la Civilisation du Québec. [En ligne] : <https://collections.mcq.org/objets/312699> (consulté le 29 juin 2021)

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- 2019 *SIGÉOM | Système d'information géominière | Carte interactive*. [En ligne] : https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr (consulté le 17 juin 2021)

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT (IRDA)

- 2008 *Carte pédologique - 31H12101*.

JACRAU, JOSEPH-ANDRÉ-MATHURIN, PTRE.

- 1749 *Copie de la carte de l'île Jésus annotée par l'abbé Mathurin Jacrau, 15 décembre 1749, 1 plan cadastral*. Fonds Séminaire de Québec, musée de la Civilisation du Québec. [En ligne] : <https://collections.mcq.org/objets/313638> (consulté le 29 juin 2021)

140 - Berge Armand-Frappier (DAC-ARC2-32), secteur Laval-des-Rapides. *Inventaire archéologique 2023*.

JOBIN, ANDRÉ

- 1834 *Carte de l'île de Montréal désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture &c. &c.* BANQ, [En ligne] : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2243990> (consulté le 29 juin 2021)

MEUNIER, JOS., INGÉNIEUR CIVIL ARPENTEUR GÉOMÈTRE

- 1911 *Plan de l'Île Jésus, 1911.* BANQ. [En ligne] : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3393380?docsearchtext=île%20jésus> (consulté le 29 juin 2021)

MAHAUT, VALÉRIE

- 2018 *Carte des anciens cours d'eau de l'île de Montréal / Map of the island of Montreal's former water-courses.* Université de Montréal. Faculté de l'aménagement. École d'architecture. [En ligne] : l'adresse <http://hdl.handle.net/1866/19929> (consulté le 8 juin 2022)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

- 2022 *Info-sol.ca - Montréal-Laval-Lanaudière.* [En ligne] : <http://www.info-sols.ca/carte.php> (consulté le 9 mai 2022).

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC, DIRECTION GÉNÉRALE DE GÉOLOGIE QUÉBEC.

- 2014 *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent.* Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles du Québec, Direction de l'information géologique du Québec.

MURRAY, JAMES

- 1761-1763 *Plan of Canada or the province of Quebec from the uppermost settlements to the island of Coudre as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61, 62 [Carte dite de Murray].* Bibliothèque et Archives Canada. Éditeurs : Samuel Holland, William Spry, John Montresor, Joseph Peach, Lewis Fuzier, Peter Frederick Haldimand, Philip Pittman. The Admiralty. Bibliothèque et Archives Canada, Mikan4134077. [en ligne]: <https://recherche-collection-search.bac-lac.gc.ca/fra/accueil/notice?app=fonandcol&IdNumber=5446324>

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE L'ÎLE JÉSUS (SHGIJ)

2017 *Archives Histoire Laval : cartographie*. Cadastres des années 1749, 1854, 1911 et 1958. [En ligne] : <https://archives-histoire-laval.org/cartes/> (consulté le 29 juin 2021)

ANNEXE 1

CHAÎNE DE TITRES

Annexe 1

Laval

Potentiel archéologique de la berge Armand-Frappier
Chaîne des titres de propriétés du lot 6 387 360

Lot 6 387 360

No. lot	Dates	Notaire, Bureau et no.	Type de document	Vendeur	Acheteur	Prix	Superficie	Description	Notes et commentaires
6 387 360	5 fév. 2021	Dominique Gravel, Laval, no. 26044731	Vente	Institut National de la recherche scientifique	Ville de Laval	6 840 480, 00 \$	-	Avec bâtisse ci-dessus érigée portant le numéro 520 boulevard des Prairies. Origine de propriété : Acquis de l’Institut Armand-Frappier, acte de cession, devant Me Jean-François La Rue, le 19 octobre 1998, Laval, no. 950666.	
1 168 850	19 oct. 1998	Jean-François La Rue, Laval, no. 950666	Cession	Institut Armand- Frappier (cédant)	Institut National de la recherche scientifique (cessionnaire)	-	-	Institut Armand-Frappier continuant la personnalité de l’institut de microbiologie et d’hygiène de l’Université de Montréal. 14 emplacements, deux nous intéressent : 1- Lot 1 168 850 avec bâtisses, circonstances et dépendances situées au 531 boul. des Prairies, Laval. 2- Lot 1 166 218 avec bâtisses, circonstances et dépendance situées au 531 boul. des Prairies, Laval. 3- Et deux autres terrains l’un sur le territoire de Laval et l’autre avec adresse 535 boul. Cartier Ouest (notes peut être les terrains juste au nord de la zone d’étude) Acquisition : 1- Acquis par vente, Laval, nos 52223, 97588 2- Acquis par vente, Laval, nos 52223, 55706, 82459, 95962, 99942 [...].	

Lot 229

No. lot	Dates	Notaire, Bureau et no.	Type de document	Vendeur	Acheteur	Prix	Superficie	Description	Notes et commentaires
229	13 sept. 1955	André Poirier, Laval no. 97588	Vente	Pierre Chevrier, optométriste	Institut de Microbiologie et d’hygiène de l’Université de Montréal			Emplacement ayant front sur le boulevard des prairies, lot 229 de la paroisse St-Martin. Avec les bâtisses dessus érigées et spécialement celles portant le numéro civique 512, boul. des Prairies. Acquis de Léon Desrochers, par vente devant Me Charles Gauthier, 27 octobre 1942, Laval, no. 56124.	
229	27 oct. 1942	Charles Gauthier, Laval, no 56124	Vente	Léon Desrochers, Ingénieur Civil et arpenteur géomètre	Pierre Chevrier, optométriste	8 500 \$		Un lopin de terre sur le boulevard des prairies à Laval-des-Rapides désigné no 229, paroisse St-Martin avec toutes les bâtisses dessus érigées avec l’adresse 512, boul. des Prairies. Acquis avec d’autres, acte de vente consenti par la Municipalité de la Ville de Laval des Rapides, devant J.A. Hamelin 23 avril 1940, Laval, no. 52449.	
228-229	23 avril 1940	Armand Hamelin, Laval, no. 52449	Vente l’enchère	Municipalité de la Ville de Laval-des- Rapides	Léon Desrochers, ingénieur civil et arpenteur géomètre de Granby (plus haut enchérisseur)	1 518.54 \$ et 1 933.66 \$	-	Vente à l’enchère qui s’est tenue en 1939. 1- Une terre no. 228 avec les bâtisses y érigées, moins cependant une lisière de terrain de forme triangulaire faisant partie des ..., mesurant 177’ dans la ligne sud-est, 356’6’’ dans la ligne nord- ouest et 533’ dans la ligne sud-ouest, superficie de 1332 pieds. Vendu par Émile Martineau à Dame Hermas Gariépy, vente le 2 août 1932, Laval, 44586. 2- Un lopin de terre 229 avec les bâtisses y érigées.	
228-229	9 sept. 1920	François Georges	Vente	Nathalie Roy, veuve de Gédéon	Émile Martineau, marchand de bois	10 000 \$	1 arpent et demi par 18 arpents	1- Une terre située à Laval-des-Rapides, mesurant environ un arpent et demi de largeur, par dix-huit arpents de profondeur	

No. lot	Dates	Notaire, Bureau et no.	Type de document	Vendeur	Acheteur	Prix	Superficie	Description	Notes et commentaires
		Crépeau, Laval no. 32148		Desrochers, cultivateur			¾ d’arpent par 2 arpents	(228) Paroisse St-Martin maintenant Ville de Laval-des-Rapides, avec les maisons et bâtisses dessus érigées. 2- Un lopin de terre situé au même endroit entre le chemin du Roi et la Rivière des Prairies, mesurant environ 3 quarts d’arpent de largeur par deux arpents de profondeur (229) (pas de bâtisse mentionnée) 3- Les instruments agricoles, voitures (express, grand’charrette (<i>sic.</i>), tombereau, grand râteau), 2 charrues, herses, fourches, pelle, etc. Tout le roulant concernant la culture y compris une voiture de promenade à deux sièges avec son attelage. Acquis moitié en commune de biens avec Gédéon Desrochers son feu mari, moitié comme légataire universelle. Avaient été acquis comme suit : 1- De M Alexandre Brien dit Durocher, vente, L. Sauriol le 28 août 1883, Laval no. 11490 2- De M. Casimir Poutus dit Clermont, vente devant L. Sauriol, 19 septembre 1890, Laval, no 15119. La venderesse se réserve sa récolte complétée, ainsi que ses animaux, volailles, une machine à faucher, un attelage double, un attelage à luggy (<i>sic.</i>), le bois de service, le bois de chauffage, etc. L’acquéreur ne devra pas subdiviser la dite terre en lots à bâtir avant d’avoir payé la moitié de la balance de présent prix de vente.	
229	8 déc. 1904	J.A. Guy, Laval, no. 32114	Testament	Gédéon Brien dit Desrochers, cultivateur de St- Martin	-	-	-	Sa femme Nathalie Roy est sa légataire universelle.	
229	19 sept. 1890	Léon Sauriol, Laval, no. 15119	Vente	Casimir Poutus dit Clermont, cultivateur	Gédéon Brien dit Desrochers, aussi cultivateur		¾ d’arpent par 2 arpents	Un lot de terre situé au dit lieu de St-Martin, côte du Bas du Bord de l’est, no 229, de ¾ d’arpent de largeur sur deux arpents de profondeur, tenant au bout sud à la Rivière des Prairies, au bout Nord au chemin public, au Nord-Est à Augustin Bergeron et au sud-ouest à Antoine Clermont, avec une maison et une écurie dessus. Acquis de François Minier dit Lagassé, vente devant A. Lecours, le 19 mai 1873, no 6742.	
229	19 mai 1873	A. Lecours, Laval, no 6742	Vente	François Minier dit Lagassé, journalier de Saint-Martin	Casimir Clermont, voyageur	300 \$	¾ d’arpent par 2 arpents	Un emplacement situé à Saint-Martin, de trois quarts d’arpent de largeur sur environ deux arpents de profondeur, plus ou moins, borné au nord par le chemin de la côte du Bord de L’eau, au sud par la Rivière des Prairies, au Nord-est pas Augustin Bergeron et au sud-ouest par Amable Pontus dit Clermont avec une maison et autres bâtiments dessus érigés. Acquis par bons et justes titres.	Un François Minier dit Lagassé fait des transactions à Ste-Rose et à St-Eustache en 1784 et 1788. Ici, il aurait 90 ans en 1873. Est-ce qu’on a affaire à père et fils?
134E	Cadastre 1854	Archives- histoire- laval.org	-	François Minier	-				
85	Cadastre 1749	Archives- histoire- laval.org	-	Jean-Baptiste Boyer					

Lot 85

No. lot	Dates	Notaire, Bureau et no.	Type de document	Vendeur	Acheteur	Prix	Superficie	Description	Notes et commentaires
85?	2 juillet 1755	Coron, C.F. (1734-1767), Montréal	Vente	Paul Lorain, habitant, de la Rivière des Prairies	Jean-Baptiste Rouillard, de la Longue Pointe en l'île de Montréal	-	-	Vente d'une terre située en l'île Jesus, paroisse St Vincent; par Paul Lorain, habitant, de la Rivière des Prairies, à Jean-Baptiste Rouillard, de la Longue Pointe en l'île de Montréal.	No. parchemin 496872, minute notariales consultée dans Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien (1626-1806), sous la direction d'Hélène Lafortune et de Normand Robert, Société de recherche historique Archiv-Histo, ressource Internet site www.Archiv- Histo.com.
85?	15 novembr e 1751	Coron, C.F. (1734-1767), Montréal	Vente	Jean-Baptiste Boyer dit Ladéroute, journalier, et Véronique Joachim, son épouse, de Montréal	Paul Lorain, Pierre Lorain, de la Riviere des Preries (<i>sic.</i>), son père, acceptant pour son fils	-	-	Vente d'une terre située dans l'île Jesus du côté du sud; par Jean-Baptiste Boyer dit Ladéroute, journalier, et Véronique Joachim, son épouse, de Montréal, à Paul Lorain, Pierre Lorain, de la Riviere des Preries, son père, acceptant pour son fils	No. parchemin 270136, minute notariales consultée dans Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien (1626-1806), sous la direction d'Hélène Lafortune et de Normand Robert, Société de recherche historique Archiv-Histo, ressource Internet site www.Archiv- Histo.com.
85	3 oct. 1746	Coron, C.F. (1734-1767), Montréal	Vente	Jean Dazé, capitaine de milices et Marie-Thérèse Quesneville, son épouse	Jean-Baptiste Boyer, journalier de Riviere des Preries (<i>sic.</i>)	-	-	Lot 85; Paroisse Saint-Martin; chemin de la Côte du Sud; Date : 03-10- 1746; Prénom Jean-Baptiste Boyer; Anciens propriétaires Jean Dazé fils (24-01-1726) – Séminaire de Québec; Tenant NE François Hogue, Tenant SO Alexis Dazé fils, Aboutissant SE Rivière des Prairies.	No. parchemin 269178: Repérage des minutes notariales dans Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien (1626-1806), sous la direction d'Hélène Lafortune et de Normand Robert, Société de recherche historique Archiv-Histo, ressource Internet site www.Archiv- Histo.com.
85?	12 décembr e 1727	- Coron, F. (1721-1732), Montréal	Concession	Séminaire de Québec	Alexis Dazé	-	3 arpents sur 20	Acte de concession d'une continuation de terre à la côte du sud de l'île- Jésus par Jean-Baptiste Labrèche à Jean Dazé, pour le Séminaire de Québec. La terre est bornée par devant par celle de Charles Dazé, père et d'un autre côté par celle de M. Guidon et de Michel Cyr. Signé devant les témoins Louis Filiatreault et Claude Vandandaigue. Copie faite par le notaire [François] Coron	Le terrain aurait été prolongé de 20 arpents vers le nord. Ce n'est pas confirmé qu'il s'agit réellement du lot 85. Le plan cadastral de 1749 semble montrer que les terrains ne s'étendent que sur 20 arpents.
85	24 janv. 1726	- Coron, F. (1721-1732), Montréal	Concession	Séminaire de Québec	Jean Dazé fils	À titre de cens et rentes	3 arpents sur 20	Concession d'une terre située à l'île Jesus du côté du sud; par le Séminaire de Québec, seigneur propriétaire de l'île Jésus, à Jean Dazé.	

Lot 224

Ce lot a été créé le 03-04-1877. Subdivisé en 1936. Réforme cadastrale en 1998.

No. lot	Dates	Notaire, Bureau et no.	Type de document	Vendeur	Acheteur	Prix	Superficie	Description	Notes et commentaires
221, 224, 1-2-3, 225, 228-1	28 déc. 1939	Rosaire Dupuis, Laval, no. 5223	Vente	Charles-Édouard Forest, constructeur	Institut de Microbiologie et d’hygiène de l’Université de Montréal		1332 pieds²	Emplacement situé à Laval-des-Rapides, dans le comté de Laval composé de, a) des lots de terre 221 et 225 de la Paroisse Saint-Martin; b) des lots 224-1, 2 et 3 de la Paroisse Saint-Martin; c) d’un morceau de terre de forme triangulaire 228-1. Avec toutes les bâtisses et autres dépendances dessus érigées. Plan préparé par les arpenteurs Gohier et Dorain, 11 octobre 1932. Acquis de madame Rose Anna Limoges, veuve de Hermas Gariépy et autres, vente, Gérard Lémar, 10 août 1938, comté de Laval, no 50750	
221, 224, 1-2-3, 225, 228-1	27 fév. 1936	Paul Boucher, Laval no. 48202	Vente	Jules Gariépy et Amanda Gariépy, héritiers d’un neuvième indivis de leur père, Hermas Gariépy, en son vivant hôtelier, et Dame Rose Alma Limoges, son épouse	Gaston Gariépy, hôtelier	10 000 \$	-	a) Le lot 88 de la Place Jacques Cartier, Montréal [...], avec la bâtisse connue sous le nom de « Hotel Iroquois » b) Le mobilier c) La clientèle [...] d) Dans une terre située en la ville de Laval des rapides composé : 1- du lot 221 contenant un arpent de largeur sur 15 arpents et demi de profondeur, 2- du lot 224, contenant huit arpents en superficie; 3- du lot 225 contenant un arpent et demi de largeur par 18 arpents en profondeur, avec maisons et autres bâtisses y érigées. e) Dans cette lisière de terrain de forme triangulaire faisant partie du lot 228 [...] formant une superficie de 1332 pieds mesures anglaises plus ou moins. Servitude accordée par Dame Rose Alma Limoges et als (<i>sic.</i>) à <i>Montreal Island Power Company</i> en date du 4 novembre 1935, J.W. Lévesque, Laval, no. 47939.	La servitude accordée à la Montreal Island Power Company, sert probablement de compensation au terrain de rive qui a été perdu après la construction du barrage hydroélectrique en 1930 et de la hausse du niveau de l’eau qu’il a causé.
221, 224, 225	25 juill. 1906	Maurice Loranger, Laval, no 22210.	Vente	Arthur Mcdonald [...], gentilhomme à Saint-Martin	Herma Gariépy, cultivateur de Montréal	5 775 \$	8 arpents en superficie	Un lot de terre de la paroisse de St-Martin, comté de Laval, no 221, contenant 1 arpent de largeur sur 15 arpents et demi de profondeur [...]. Un lot de terre no 224 contenant huit arpents en superficie [...]. Un lot no 225, [...] avec une maison, une grange et une écurie y construits les dits lots précédés. Acquis de Philemon Cousineau, avocat de Montréal par acte de vente devant Maurice Loranger le 4 mai 1906, Laval no. 22126. M. Cousineau devait un montant aux enfants de Antoine Clermont de St-Martin. L’acheteur s’engage à faire assurer contre le feu les bâtisses [...]	
221, 224, 225	4 mai 1906	Maurice Loranger, Laval no 22126	Vente	Philémon Cousineau, avocat	Arthur McDonald Turcotte, gentilhomme demeurant au [Parc] Laval	5 925\$	8 arpents en superficie	1- Un lot de terre no. 221 contenant 1 arpent de largeur sur 15 arpents et demi de profondeur [...]. 2- Un lot no. 224 contenant huit arpents en superficie [...] 3- Un lot de terre no. 225 [...] Avec une maison, une grange et une écurie, construites sur les dits lots présents. Acquis de M. Antoine Clermont, vente 20 xx 1904, devant [L.A Dumont], Laval, 21104.	

No. lot	Dates	Notaire, Bureau et no.	Type de document	Vendeur	Acheteur	Prix	Superficie	Description	Notes et commentaires
221, 224, 225	25 mai 1904	Louis Amédée [Dumesuil], Laval, no 21104	Vente	Matilda Doré épouse de Antoine Pontus dit Clermont, cultivateur, témoins pour sa femme, appelés les vendeurs	M. Philémon Cousineau, avocat, pratiquant à Montréal	5 000 \$	8 arpents en superficie	1- Un lot de terre no. 221 contenant 1 arpent de largeur sur 15 arpents et demi de profondeur [...]. Sans bâtisse. 2- Un lot no. 224 contenant huit arpents en superficie [...] avec les bâtisses dessus construites 3- Un lot de terre no. 225 [...] avec une maison, une grange et une écurie, y érigés. Acquis par titres dûment enregistrés.	La maison, la grange et l'écurie sont sur le terrain 225, mais ici il y a mention de « bâtisses » sur le lot 224.
224	1877	Registre foncier	Livre de Renvoi	-	Amable Clément	-	2 arpents X 2 arpents, 1 perche, 12 pieds	Borné en front vers le Nord-Ouest par le chemin public, en profondeur vers le Sud-Est par la Rivière des Prairies, d'un côté au Sud-Ouest par le no. 218 et de l'autre côté au Nord-Est par le no. 229; contenant deux arpents de profondeur dans une ligne, deux arpents, une perche et douze pieds dans l'autre, formant quatre arpents, soixante-seize perches et deux cent vingt-six pieds en superficie (4.76,226').	Parchemin : Absence de référence sur Amable Clément, Antoine Pontus ou Matilda Doré.
135B	1854	Archives-histoire-laval.org			Amable Pontus				
85	1749	Archives-histoire-laval.org			Jean-Baptiste Boyer				

Lot 218

Ce lot a été créé le 03-04-1877. Réforme cadastrale en 1998.

No. lot	Dates	Notaire, Bureau et no.	Type de document	Vendeur	Acheteur	Prix	Superficie	Description	Notes et commentaires
Ptie-218	10 juil. 1984	Charles Bechara, Laval, 559040	Vente	Claude Paradis, ingénieur	André Longpré, surintendant	100 000 \$	22 001 p.c.	Ptie 218 de la Paroisse St-Martin, mesurant 248.7’ au nord-ouest, 91,39’ au Sud-est, 253.59’ au sud-ouest et 29.65’ et 53.15’ au nord. Contenant 22 001 p.c. en superficie. Borné au nord par les subdivisions 218-3 et 218-2, vers le sud-est par ligne des hautes eaux ordinaires de la Rivière des Prairies, vers le sud-ouest par une ptie-214 et vers le nord par le boul. des Prairies (sans désignation cadastrale). Avec une maison dessus érigée portant le no civique 558, boul. des Prairies à Laval-des-Rapides, Ville de Laval. Acquis de Paul Paradis, vente, Rosaire Chartrand, 25 juillet 1974, Laval no. 345916.	D’après le numéro civique, cet acte semble concerner un des terrains qui est construit à l’ouest de la zone d’étude.
Ptie-218 Parc Laval	25 juil. 1974	Rosaire Chartrand, Laval, no. 345916	Vente	Paul Paradis, garagiste	Claude Paradis, ingénieur	25 000 \$	-	Un emplacement situé au Parc Laval, Paroisse St-Martin, contenant 90’ de largeur, par toute la profondeur qu’il peut y avoir depuis la Rivière des Prairies jusqu’au chemin public, partie du lot 218 [...] Avec la maison dessus érigée et portant le no 558 boul. des prairies. Acquis de Lucien Jodoin et al., vente devant Roch Albert Bergeron, le 14 juillet 1949, Laval, no 70496.	D’après le numéro civique, cet acte semble concerner un des terrains qui est construit à l’ouest de la zone d’étude.
Ptie-218 Parc Laval	14 juil. 1949	Roch Albert Bergeron, Laval, no 70496.	Vente	Odile Jasmin, veuve de Joseph Jodin, de son vivant rentier; Lucien Jodin, instituteur; Lucienne Jodin,	Paul Paradis, garagiste.	6 000 \$	-	Un emplacement situé au Parc Laval, Paroisse St-Martin, contenant 90’ de largeur, par toute la profondeur qu’il peut y avoir depuis la Rivière des Prairies jusqu’au chemin public, partie du lot 218 [...]. Avec bâtisses dessus érigé et portant le numéro civique 558 boul. des Prairies.	D’après le numéro civique, cet acte semble concerner un des terrains qui est construit à l’ouest de la zone d’étude.

No. lot	Dates	Notaire, Bureau et no.	Type de document	Vendeur	Acheteur	Prix	Superficie	Description	Notes et commentaires
				Jeanne Jodin épouse de Marcel Jasmin				Joseph Jodin, époux de Odile Jasmin et père des autres vendeurs l’a acquis de Dame Philémone Décarie, veuve de Israeel-Louis Lafleur, vente devant Eugène Poirier, le 28 octobre 1925, Laval, no. 36548. L’immeuble est sujette à un droit de servitude accordé par feu Joseph Jodoin à Montréal Island Power Company en date du 29 mai 1936, consistant en un droit de servitude sur la grève qui borde le terrain mais en tant seulement que l’opération du barrage établi ne fasse pas l’élévation des eaux de la Rivière des Prairies du 15 novembre au 15 mai à un niveau excédant 64’ au-dessus du niveau de la mer (en prenant pour base le point de repère au pont de la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien, à Bordeaux, [...]) avec la réserve expresse de tous droit et recours ultérieurs dans le cas d’inondation, d’infiltration et de submersion [...] Inondation survenue au mois de décembre 1946 (causé par le barrage).	
Ptie-218 Parc Laval	28 oct. 1925	Eugène Poirier, Laval, no. 36548	Vente	Madame Philémone Décarie, veuve de feu Isreal Louis Lafleur, marchand	Joseph Jodin, menuisier	-	-	Un emplacement avec petit [hangar] situé au Parc Laval, paroisse St-Martin, contenant 90 pieds de largeur, mesure au faire par toute la profondeur qu’il peut y avoir depuis la Rivière des Prairies jusqu’au chemin public sur environ deux arpents, faisant partie du lot 218 [...]. Feu Israel Louis Lafleur avait acquis pas acte de cession consentit par La Banque Dominicale du Canada, contrat passé devais F.S. Mackay, 6 décembre 1922, Laval, no. 34266.	D’après le numéro civique, cet acte semble concerner un des terrains qui est construit à l’ouest de la zone d’étude.
Ptie-218 Parc Laval	6 déc. 1922	F.Samuel Mackay, Laval, no. 34266	Vente	Banque Dominicale du Canada	Israel Louis Lafleur, marchand	4 400 \$	-	1- Quantité d’actions à la compagnie Points Product Company, limited. a. Propriété du boul. St-Germain, ville St-Laurent [...] b. Propriété de Laval-des-Rapides; un emplacement vacant situé au Parc Laval, paroisse St-Martin, contenant 90 pieds de largeur, mesure au faire par toute la profondeur qu’il peut y avoir depuis la Rivière des Prairies jusqu’au chemin public sur environ deux arpents, faisant partie du lot 218 [...]. c. Acquis par acte de [dation] en paiement gaicité, François Lafleur avait acquis cet emplacement de Dame Béatrice Brassard, veuve de Samuel Paré, vente, R Bélanger, 13 mai 1914, Laval, no. 27078	D’après le numéro civique, cet acte semble concerner un des terrains qui est construit à l’ouest de la zone d’étude.
Ptie-218 Parc Laval	13 mai 1914	Léandre Bélanger, Laval, no. 27078	Vente	Madame Béatrice Brassard, veuve de Samuel Paré, voyageur de commerce	François Dufresne, entrepreneur	0,15 \$ le pied carré 3 304,50 \$	-	Un emplacement vacant situé au Parc Laval, paroisse St-Martin, contenant 90 pieds de largeur, mesure au faire par toute la profondeur qu’il peut y avoir depuis la Rivière des Prairies jusqu’au chemin public sur environ deux arpents, faisant partie du lot 218 [...]. Acquis comme légataire universelle de Samuel Paré, testament devant Léandre Bélanger, 18 sept. 1913, Laval, no 26886. Samuel Paré avait acquis de M. Donat Tassé, vente Léandre Bélanger, 15 novembre 1909, Ste-Rose, no. 23999.	D’après le numéro civique, cet acte semble concerner un des terrains qui est construit à l’ouest de la zone d’étude.
Ptie-218 Parc Laval	15 nov. 1909	Léandre Bélanger, Laval, no. 23999	Vente	Donat Tassé, comptable demeurant au Parc Laval	Samuel Paré, voyageur de commerce	425 \$	90 pieds en front	Un emplacement vacant situé au Parc Laval, paroisse St-Martin, contenant 90 pieds de largeur, mesure au faire par toute la profondeur qu’il peut y avoir depuis la Rivière des Prairies jusqu’au chemin public sur environ deux arpents, faisant partie du lot 218 [...]. Acquis avec plus grande étendue de M. Joseph Laurin aux termes d’un acte de vente, passé devant Martin D[...] 9 novembre 1905, Laval, no. 21860.	Ce terrain correspond à une petite partie vacante du terrain 218.

No. lot	Dates	Notaire, Bureau et no.	Type de document	Vendeur	Acheteur	Prix	Superficie	Description	Notes et commentaires
								Joseph Laurin l'avait acquis de Joseph et Flavie Boucher par acte de vente passé devant A. P. Laurent, 6 octobre 1898, Laval, no. 14422. Jospeh Boucher l'avait acquis de Simon Chabot, vente, J.Chartrand, 25 février 1870, Laval, 4519	
218 Parc Laval	9 nov. 1905	Joseph Wilfrid Lavoie, Laval, no. 21860	Vente	Joseph Laurin, cultivateur de St- Martin	Donat Tassé, comptable	3 000 \$	3 arpents sur 2, plus ou moins	Un terrain connu sous le lot no. 218, de trois arpents et une perche de largeur, sur environ deux arpents de profondeur plus ou moins [...]; en front vers le nord le chemin public, en arrière vers le sud, la Rivière des Prairies, d'un côté vers l'ouest, Mi[...] Deschatelets, représentant Amédée Champagne, et de l'autre côté Antoine Clermont. Avec les bâtisses dessus construites et les servitudes. Acquis de Joseph Boucher, vente, A.E. Laurent, 6 octobre 1890, Laval, no. 14422. Autres servitudes publiques en faveur des lots no. 221, 222 et 223 [...] appartiennent à Antoine Clermont et Régis Jasmin ... Le tout tel que [pointé] dans un acte de vente consentie par Joseph Quenneville à Prisque Boucher, en date du 27 septembre 1843, Pierre Crevier, Laval, no. 633 (no. 214 de ses minutes).	
218, 219, 231	6 oct. 1890	A.E. Léonard, Laval, no. 14422.	Donation	Joseph Boucher garçon majeur, cultivateur, Flavie Boucher, fille majeure, résidants ensemble	Joseph Laurin, garçon majeur, cultivateur			1- Un terrain situé dans la paroisse St-Martin dans le bas de la côte du Bord de l'eau, no 218 contenant trois arpents et quinze pieds de largeur sur un arpent, six perches de profondeur dans une ligne, deux arpents six perches dans l'autre, le tout plus ou moins. Avec une maison, hangar, granges et autres bâtisses dessus érigées. 2- Un autre terrain 219 [...] 3- Un autre terrain, 231 [...] 4- De tous les instruments aratoires, animaux, harnais, voitures, robes de buffles, récolte, meubles meublants et autres objets mobiliers qui se trouvent actuellement dans et sur les fonds donnés 5- La somme de 800 \$ dû par la Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal. Les fonds donnés appartiennent aux donateurs pour les avoir acquisL 1- Joseph Quenneville, acte de vente à Prisque (<i>sic.</i>) Boucher pour et au nom de Joseph Boucher, devant feu Maitre P. Crevier, le 27 septembre 1843, Laval, 633. Réserve aux profits du donateur : - De trois appartements dans la dites maison à leur choix - Aller et venir sur les fonds donnés - Prendre et enlever les fruits et légumes qui croîtront sur les fonds vendus pour l'usage et l'utilité de leur maison. - Place dans la cave et le grenier de la dite maison pour y mettre et loger ce qu'ils désireront. - Le passage des chevaux de leurs visites et leur logement dans l'écurie comme aussi à la charge par le donataire de les nourrir au foin et à l'avoine - Place dans la Souille pour le logement d'un cochon - Les meubles et effets de ménage qui suivent : deux lits avec doubles couvertures, un banc lit aussi avec double couvertures, six taies d'oreillers, deux couchettes, trois buffets, tois tables,	Madame serait peut-être enterrée au cimetière de la paroisse St-Martin.

No. lot	Dates	Notaire, Bureau et no.	Type de document	Vendeur	Acheteur	Prix	Superficie	Description	Notes et commentaires
								douze chaises, deux poêles avec leurs tuyaux dont un double et l'autre de cuisine, un fanal, trois lampes avec leurs cheminées, une pendule, deux sceaux ferrés, deux cuvettes, un douzaine de couteaux et autant de fourchettes, une demi-douzaine de grandes cuillères et autant de petites, trois douzaines d'assiettes, un douzaine de tasses et autant de secoupes (<i>sic.</i>), quatre plats de fayences, trois autres creux, une douzaine de tombleurs, deux théières, trois chaudrons, deux soupières, un canard de fonte, deux poêles à frire, deux liches frites, deux grand plats de fer blanc, un sucrier, un beurrier, un porte ordure, un balais et les tapis de catalogne. Le donataire s'engage à faire vivre les donateurs et à leur payer une rente. Et à les laisser vivre dans la maison jusqu'à leur mort.	
	1877	Registre foncier	Livre de renvoi	-	Joseph Boucher	-	Env. 3 arpents sur 2	Côte du sud. Borné en front vers le Nord-Ouest par le chemin public, en profondeur vers le Sud-Est par la Rivière des Prairies, d'un côté au Sud-Ouest par le no. 214 et de l'autre côté au Nord-Est par le no. 224; contenant trois arpents et quinze pieds de largeur, sur six arpents, six perches de profondeur dans une ligne, deux arpents, six perches dans l'autre, formant six arpents quarante-sept perches et cent trente-neuf pieds en superficie (6.44,139').	
	17 août 1849	Mtre Martin, Laval, no. 633	Approuver un acte de vente	Joseph Boucher, garçon majeur					L'acte de vente entre Joseph Quenneville et Prisque Boucher a été recopié par le notaire Martin en 1843 et approuver par Joseph. Parchemin : pas de Prisque Boucher de St-Martin, Contrat de mariage de Joseph Quenneville en 1806 avec Marie-Charlotte Marion de la paroisse Saint-Martin.
	1854	Plan; Archives-histoire-laval.org	Plan	-				Le terrain 86 a été subdivisé avant 1854 entre les lots 136, 136A, 136B, 136C, 137A, 137B, 137C, 138A	
86	1749	Archives-histoire-laval.org			Alexis Dazé				
86?	18 nov. 1730	Coron, F., minutes 419	Échange	Charles Dazé	Alexis Dazé			Échange entre Charles Dazé, père, et Alexis Dazé fils; de terres situées toutes deux à l'Île Jésus (18 nov. 1730)	
86?	11 décembre 1727	- Coron, F. (1721-1732), Montréal	Concession	Séminaire de Québec	Alexis Dazé	À titre de cens et rentes	3 arpents sur 20	Acte de concession d'une continuation de terre du côté sud de la seigneurie de l'Île-Jésus, bornée par les terres de Charles Dazé et de François Quenneville, par Jean-Baptiste Labrèche, pour le Séminaire de Québec, à Alexis Dazé. Signé devant les témoins Louis Filiatrault et Claude Vandandaigue. Copie faite par le notaire François Coron	Le terrain aurait été prolongé de 20 arpents vers le nord. Ce n'est pas confirmé qu'il s'agit réellement du lot 85. Le plan cadastral de 1749 semble montrer que les terrains ne s'étendent que sur 20 arpents
86	25 janv. 1726	- Coron, F. (1721-1732), Montréal, min. 249	Concession	Séminaire de Québec	Alexis Dazé	À titre de cens et rentes	3 arpents sur 20	Concession d'une terre située à l'Île Jésus du côté du sud; par le Séminaire de Québec, seigneur propriétaire de l'Île Jésus, à Jean Dazé. Archives nationale Montréal : Minutier de François Coron : 249 Concession à titre de cens et rente d'une terre en l'Île Jésus de 3 arpents sur 20 arpents par J.B. LaBreche de l'Île Jésus à Alexis Dazé (25 janv. 1726).	Référence : Roy, Pierre-Georges, Inventaire des greffes des notaires du Régime français, Québec, R. Lefebvre, Éditeur officiel du Québec, 1942, vol. 23 : p. 237, BanQ numérique.

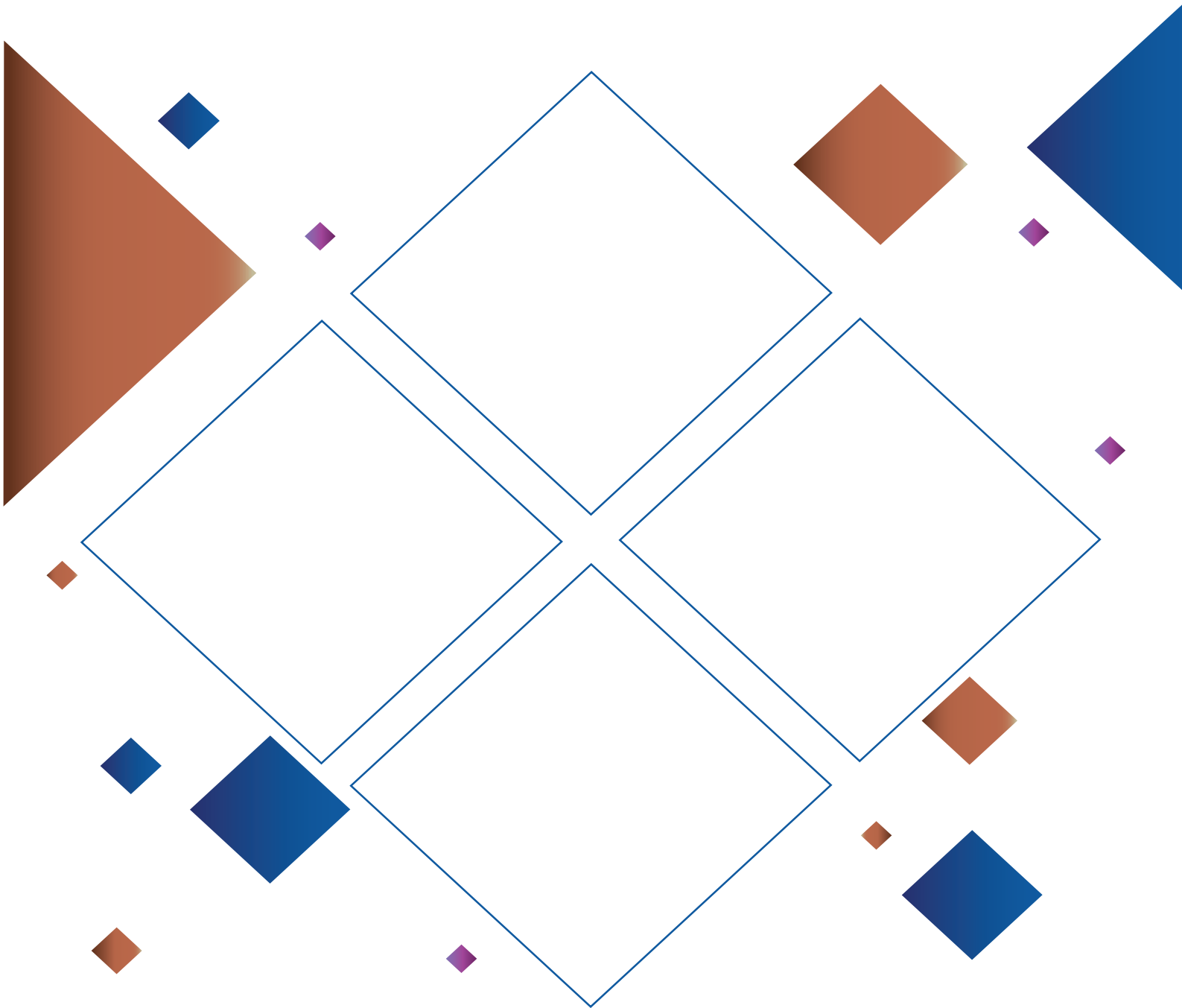
Définitions

* Licitation : Vente aux enchères d’un bien indivis au profil des copropriétaires

**

	Mesure française	Mesure anglaises (système impérial)	Système métrique
Pied français	1	1,06576 pi	32,48 cm
Pied anglais	0,9383	1	30,48 cm
Perche	18 pieds	19,18368 pieds	
½ arpent	60 pieds	95.5 pieds	
Arpent	180 pieds carrés	191,8 pieds par 191,8 pieds	
Mètre	3,0784 pieds	3,281 pieds	1 m
Hectare		328 pieds par 328 pieds	100 m x 100 m
Acre		43 560 pieds carrés	
Arpent	180 pieds	191,8368 pieds	
Mètre	3,0784 pieds	3,281 pieds	1 m

ANNEXES 2 À 5
VOIR VOLUME 2



**IMPLANTATION DE BORNES ÉLECTRIQUES DE RECHARGE À
ROBERVAL, SAINT-GÉDÉON, TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC,
RICHELIEU ET GRANBY**



Surveillances archéologiques, été 2023

PRÉLIMINAIRE

ethnoscop

Juillet 2024



IMPLANTATION DE BORNES ÉLECTRIQUES DE RECHARGE À ROBERVAL, SAINT-GÉDÉON, TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC, RICHELIEU ET GRANBY

Surveillances archéologiques, été 2023

Ethnoscop
Juillet 2024

Page couverture : À gauche, vestige de bois, découvert lors de la surveillance à Roberval (HYD2329-23-NUM1- 20230718_082620). En haut, à droite : remblaiement de la tranchée de caractérisation environnementale à Richelieu (HYD2329-23-NUM4-**017**). En bas, à droite : Profil stratigraphique de la tranchée d'implantation de la dalle à Saint-Gédéon (HYD2329-23-NUM2-20230911_132337).

FICHE-SYNTHÈSE

De l'été à l'automne 2023, cinq projets d'implantation de bornes électriques de recharge d'Hydro-Québec à travers le Québec ont été soumis à une surveillance archéologique soit lors des travaux préalables de caractérisation des sols ou lors de la construction des bornes. Ces nouvelles bornes étaient localisées à la mairie de Roberval, à la station-service du 645, rue du Pont à Saint-Gédéon, au centre commercial du 633, rue Commerciale Nord à Témiscouata-sur-le-Lac, à la halte routière de Richelieu ainsi qu'au Centre sportif Louis-Choinière à Granby. Les différents potentiels archéologiques autant historiques que préhistorique de ces lieux expliquent la nécessité des interventions.

À Roberval, le lieu d'intervention était situé à proximité de plusieurs immeubles patrimoniaux cités, un lieu historique national du Canada et de cinq sites archéologiques connus (périodes Archaïque, Sylvicole et historique). La surveillance archéologique a permis l'identification d'un niveau d'occupation associée à l'exploitation industrielle du bois ainsi que des niveaux humiques enfouis à environ 1 m de profondeur sous la surface. Les travaux de constructions et d'excavations ont été complétés en présence d'un archéologue. La surveillance archéologique accompagnée de sondages manuels dans ce secteur est recommandée pour de futurs travaux pour permettre de mieux comprendre l'occupation et possiblement mettre au jour des vestiges mieux contextualisés.

À Saint-Gédéon, le potentiel était plutôt associé à la période autochtone avec 15 sites préhistoriques dans un rayon de 2,5 km associés à la Belle Rivière et au Grand Marais de Saint-Gédéon dont un à environ 100 m plus à l'ouest que la zone d'intervention (DcEw-4). L'intervention n'a pas mené à une découverte archéologique, mais une séquence naturelle partiellement dérasée et remblayée a été observée. Les travaux de constructions et d'excavations ont été complétés en présence d'un archéologue. La surveillance archéologique accompagnée de sondages manuels dans ce secteur est recommandée pour de futurs travaux.

À Témiscouata-sur-le-Lac, le potentiel était autant historique (à proximité d'un ancien moulin à scie) que préhistorique (près de la rivière Cabano et sur la rive opposée à cinq sites archéologiques autochtones connus). La surveillance a permis d'observer un dérasement intensif des anciens sols d'occupation avec des indices ténus d'une occupation historique. Aucune recommandation d'intervention archéologique supplémentaire n'est formulée pour le stationnement du centre commercial. Un potentiel archéologique autant historique que préhistorique demeure sur le terrain plus au nord ainsi que le long de la rivière Cabano.

À Richelieu, la zone d'intervention bordait la rivière ainsi que le chemin de Patriotes ouvert avant 1864 où apparaissaient possiblement d'anciens bâtiments militaires sur le plan de 1819 de John Adams. De plus, les ruines du barrage Sainte-Thérèse de la *Montreal Light Heat and Power* sont encore présentes dans le parc à proximité de la halte. La surveillance archéologique a permis de caractériser, localiser et décrire les vestiges du barrage ainsi

qu'observer qu'aucun niveau archéologique d'intérêt n'avait été conservé dans l'emprise de la borne. Aucune recommandation d'intervention archéologique supplémentaire n'est formulée pour cet endroit.

À Granby, le potentiel archéologique est associé au développement de la ville depuis le début du XIX^e siècle. La zone d'intervention longe un des chemins fondateurs du canton dont trois bâtiments, inexistants aujourd'hui, sont visibles sur les plans anciens entre 1865 et 1958 le long de celui-ci. Quoique l'intervention archéologique n'ait pas relevé de vestiges, la présence en profondeur de remblais de démolition et métalliques du XX^e siècle laisse présager que certains éléments des bâtiments peuvent toujours être en place plus près de la route. La poursuite de la surveillance archéologique lors de la construction et raccordement des bornes est recommandée.

Mots clés :

Surveillance archéologique, bornes électriques de recharge, Roberval, Saint-Gédéon, Témiscouata-sur-le-Lac, Richelieu et Granby

Référence pour fin de citation :

Ethnoscop 2024. Implantation de bornes électriques de recharge à Roberval, Saint-Gédéon, Témiscouata-sur-le-Lac, Richelieu et Granby. Surveillances archéologiques, été 2023. Québec, Hydro-Québec. 124 p.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES	VII
LISTE DES FIGURES	IX
LISTE DES PHOTOS.....	XI
LISTE DES TABLEAUX.....	XIII
LISTE DES PARTICIPANTS	XV
1. INTRODUCTION ET MANDAT	1
2. IDENTIFICATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE BORNES ÉLECTRIQUES.....	3
3. MÉTHODES DE TRAVAIL	5
4. SURVEILLANCES ARCHÉOLOGIQUES.....	7
4.1 Bornes électriques au 851A, boulevard Saint-Joseph, Roberval (lot 3 998 985).....	7
4.1.1 Surveillance archéologique.....	7
4.1.2 État des connaissances archéologiques.....	11
4.1.3 Résultats	23
4.2 Bornes au 645, rue du Pont à Saint-Gédéon (lot 5 604 195)	28
4.2.1 Surveillance archéologique.....	28
4.2.2 État des connaissances archéologiques.....	31
4.2.3 Résultats	39
4.3 Bornes électriques au 633, rue Commerciale Nord, Témiscouata-sur-le-Lac (lot 2 616 784).....	43
4.3.1 Surveillance archéologique.....	43
4.3.2 État des connaissances archéologiques.....	47
4.3.3 Résultats	55
4.4 Bornes électriques au 2365, chemin des Patriotes, Richelieu (lots 1 811 225 et 1 814 100)	59
4.4.1 Surveillance archéologique.....	59
4.4.2 État des connaissances archéologiques.....	63
4.4.3 Résultats	77
4.5 Bornes électriques sur le stationnement à l'angle sud-est de la rue Principale et du chemin René, Granby (lot 5 771 672)	97
4.5.1 Surveillance archéologique.....	97
4.5.2 État des connaissances archéologiques.....	101
4.5.3 Résultats	109
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	113
MÉDIAGRAPHIE	115
ANNEXES	
Annexe 1 : Inventaires des artefacts et des écofacts	
Annexe 2 : Catalogues des photographies	

LISTE DES CARTES

Carte 1.	Localisation des aires d'interventions.....	2
Carte 2.	Zone d'intervention de Roberval.....	9
Carte 3.	Sites et zones d'intervention archéologiques dans des rayons de 5 km et de 2,5 km du terrain de Roberval.....	21
Carte 4.	Zone d'intervention de Saint-Gédéon.....	29
Carte 5.	Sites et zones d'intervention archéologiques dans des rayons de 2,5 km et 1 km du terrain Saint-Gédéon	37
Carte 6.	Zone d'intervention de Témiscouata-sur-le-Lac	45
Carte 7.	Sites et zones d'intervention archéologiques dans un rayon 5 km du terrain Témiscouata-sur-le-Lac.....	53
Carte 8.	Zone d'intervention de Richelieu.....	61
Carte 9.	Sites et zones d'intervention archéologiques dans un rayon de 5 km du terrain Richelieu	75
Carte 10.	Vestiges du barrage Sainte-Thérèse.....	95
Carte 11.	Zone d'intervention de Granby	99
Carte 12.	Sites et zones d'intervention archéologiques dans un rayon de 5 km du terrain Granby	107

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Extrait du « Plan of the Township of Roberval, Crown Lands Offices, 16th June 1857 » de l'arpenteur du gouvernement, Alexander Wallace (Énergie et Ressources naturelles, Greffes de l'arpenteur général du Québec).....	15
Figure 2.	Extrait d'un plan d'assurance de Goad, 1906 (BAnQ 0003029891).....	16
Figure 3.	Photo de l'« Hôtel de ville de Roberval », J.E. Chabot, vers 1940 (BAnQ P428,S3,SS1,D13,P112)	17
Figure 4.	Photo de l'incendie du hangar municipal et de la tour de séchage des boyaux d'arrosage en 1955 (page Facebook de la Société d'histoire Domaine-du-Roy, fonds Studio Chabot)	17
Figure 5.	Extrait d'un plan d'assurance de Underwriters' Survey Bureau, 1955 (BAnQ 0000174296).	18
Figure 6.	Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2329-ROB-1A, paroi sud	25
Figure 7.	Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2329-ROB-1A, paroi nord	27
Figure 8.	Extrait du diagramme accompagnant la description officielle du canton Signay, Morin, 1866 (Grefe de l'arpenteur S014-1).....	32
Figure 9.	Extrait du plan du village projeté de Saint-Gédéon, 1915 (Grefe de l'arpenteur G0013-1)	32
Figure 10.	Extrait d'un plan de Saint-Gédéon par André Gendron, 1975 (Grefe de l'arpenteur G0122-1)	33
Figure 11.	Extrait d'une carte topographique de 1976 (BAnQ 0005946863)	33
Figure 12.	Croquis stratigraphique de la portion sud de la sous-opération HYD2329-St-Gé-1A, paroi est.....	40
Figure 13.	Croquis stratigraphique de la portion nord de la sous-opération HYD2329-St-Gé-1A, paroi est.....	41
Figure 14.	Plan de la route du Témiscouata, 1863 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS5,P38C)	49
Figure 15.	Plan de la seigneurie de Madawaska, 1938 (Grefe de l'Arpenteur général T004-K)	50
Figure 16.	Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2329-TÉM-1A, paroi est	57
Figure 17.	Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2329-TÉM-1B, paroi nord.....	58
Figure 18.	Extrait d'une carte synthèse des formations superficielles cartographiées dans le cadre du projet Montérégie-Est (Dubé-Loubert et Brazeau 2014 : 11).	64
Figure 19.	Extrait d'une carte de Bellin de 1744 montrant la vallée du Richelieu et le lac Champlain. (Source BAnQ G 3452 R5 1744 B4 CAR pf).	67
Figure 20.	Extrait d'un plan de Adams daté de 1819 montrant des bâtiments aux environs de l'aire d'intervention (Source BAnQ : Plan de la rivière Richelieu entre Dorchester et Chambly avec les canaux proposés; E21,S555,SS1,SSS18,P63-1).	68
Figure 21.	Extrait d'un plan de 1865, Plan of the frontier of Canada East from St. Regis to Canaan. (Source: Southampton [England] : Zincographed at the Topographical Department of the War Office, 1865-1868. No. 1007211261).....	68
Figure 22.	Extrait du plan cadastral du comté de Rouville datant de 1917 et illustrant les différentes municipalités s'y trouvant (Bibliothèque et Archives nationales du Québec : E21,S555,SS3,SSS2,P40.4).	71

Figure 23.	Photo de source inconnue, vraisemblablement prise en 1942, montrant un jeune couple posant sur la digue du barrage de Sainte-Thérèse.	72
Figure 24.	Séquence de cartes topographiques s'étendant de 1935 à 1943. Source Bibliothèque et Archives nationales du Québec : 1935 (G 3400 s63 C37 31-H-06 1935 CAR); 1939 (G 3400 s63 C37 31-H-06 1939 DCA) et 1943 (G 3400 s63 C37 31-H-06 1943 CAR).....	73
Figure 25.	Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2329-RICH-1A, paroi nord-est.....	79
Figure 26.	Diagramme du canton de Granby de S. Holland, 1801 (Greffé de l'arpenteur général G026-1).....	103
Figure 27.	Extrait d'un « Plan of the eastern township main road from Chambly to Granby », 1847 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS5,P6B.2).....	104
Figure 28.	Carte topographique de la région de Granby, 1918 (BAnQ 0002684559)	105
Figure 29.	Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2329-GRA-1B, paroi ouest	110
Figure 30.	Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2329-GRA-1A, paroi nord	111

LISTE DES PHOTOS

Photo 1.	Vue générale de l'aire d'intervention à Roberval vers le nord-ouest (HYD2329-23- NUM1- 20230717_111447)	8
Photo 2.	Vestige de bois HYD2329-ROB-1A5, vue vers l'est (HYD2329-23- NUM1- 20230718_094929).....	23
Photo 3.	Exemples de dosses de bois du vestige HYD2329-ROB-1A5 (HYD2329-23- NUM1- 20230717_141007).....	24
Photo 4.	Niveau de macadam HYD2329-ROB-1A6, vue vers l'ouest (HYD2329-23- NUM1- 20230718_103723).....	24
Photo 5.	Niveau organique de rivage noirâtre enfoui en paroi nord de la sous opération HYD2329-ROB-1A, vue vers le nord (HYD2329-23- NUM1- 20230717_142658)	26
Photo 6.	Vue d'ensemble de la sous-opération HYD2329-ST-Gé-1A, vue vers le sud-est (HYD2328-23- NUM2- 20230911_093117).....	28
Photo 7.	Surface des lots 1A4 (Ae) et 1A5 (Bf), vue vers le nord (HYD2329-23- NUM2- 20230911_120756).....	42
Photo 8.	Vue d'ensemble des sous-opérations HYD2329-TÉM-1A et 1B, vue vers le sud (HYD2329-23- NUM3- 20230727_104952).....	43
Photo 9.	Niveau comprenant des copeaux de bois dans la sous-opération HYD2329-TÉM-1B, vue vers le sud)	55
Photo 10.	Paroi est de la sous-opération HYD2329-TÉM-1A montrant l'interface ondulante entre les remblais et les sols stériles (HYD2329-23- NUM3-20230727_135336)	56
Photo 11.	À l'intérieur du terre-plein de la halte routière, une petite tranchée de caractérisation a été excavée, vue vers le nord (HYD2329-23- NUM1-010)	59
Photo 12.	Le profil stratigraphique de la paroi nord de la tranchée de caractérisation environnementale suggère l'absence d'un horizon organique naturel de surface, vue vers le nord (HYD2329-23- NUM4-014)	77
Photo 13.	Radier du complexe hydroélectrique du barrage de Sainte-Thérèse, vue vers le sud- est (HYD2329-23- NUM4-060)	81
Photo 14.	Aspect du radier ayant été transformé en parc. Le parc Pointe-aux-Écrevisses, vue vers le sud-ouest (HYD2329-23- NUM4-061)	81
Photo 15.	Talus de remblai composé de pierres et de terre bordant le radier dans l'ensemble au sud-est, vue vers le sud-est (HYD2329-23- NUM4-058)	82
Photo 16.	Une portion surélevée de l'ouvrage présente trois ouvertures ayant été bouchées, vue vers le sud (HYD2329-23- NUM4-003)	82
Photo 17.	Le béton effrité montre plusieurs « moellons » subarrondis, vue vers l'ouest (HYD2329- 23- NUM4-024).....	85
Photo 18.	Un segment de mur vraisemblablement démolí pourrait avoir relié l'extrémité nord de 2A1 et 2A2 au vestige 2A6, vue vers le sud-ouest (HYD2329-23- NUM4-026)	85
Photo 19.	Au nord-ouest de la dernière ouverture, le mur ne présente pas de parement; un segment semble avoir été arraché, vue vers le sud-ouest (HYD2329-23- NUM4-042)	85
Photo 20.	Le rebord des ouvertures bouchées présente un chanfrein mesurant 5 x 20 cm, vue vers le sud-ouest (HYD2329-23- NUM4-025)	86
Photo 21.	La jonction entre 2A1 et 2A2 montre un parement interne arrondi, vue vers le nord- est (HYD2329-23- NUM4-030)	86

Photo 22.	Des poutres de métal tronquées sont visibles au sommet du mur 2A2, vue vers le nord-ouest (HYD2329-23-NUM4-027)	86
Photo 23.	Le faciès partiellement démoli du mur permet d'apprécier la composition du béton de l'ouvrage. Un repère altimétrique est également présent dans l'ouvrage, vue vers le nord-est (HYD2329-23-NUM4-031)	87
Photo 24.	Le parement interne du mur 2A3 présente une entaille ou une encoche, vue vers le sud-est (HYD2329-23-NUM4-036)	87
Photo 25.	Le parement interne du mur 2A3 est très haut. Au sud-est, l'ouvrage entre dans le talus de la terrasse fluviale, vue vers l'est (HYD2329-23-NUM4-038)	88
Photo 26.	Le parement interne du mur 2A1 montre plusieurs traces évidentes de détérioration, vue vers le nord-est (HYD2329-23-NUM4-021)	88
Photo 27.	Un léger affaissement est observable vis-à-vis l'ouverture bouchée du centre, vue vers le nord (HYD2329-23-NUM4-023)	88
Photo 28.	Trois « butées » de béton sont présentes le long du parement externe du mur 2A4. Leurs fonctions exactes n'ont pu être déterminées, vue vers le sud-est (HYD2329-23-NUM4-043)	91
Photo 29.	Le court mur 2A5 présente un décrochement où on retrouve une encoche ou glissière, vue vers le nord-ouest (HYD2329-23-NUM4-044)	91
Photo 30.	Un rehaussement récent de certains vestiges s'est effectué à l'aide d'une nouvelle coulée de béton moderne. Dans ce cas-ci, le mur 2A6 est partiellement rehaussé, vue vers le nord-ouest (HYD2329-23-NUM4-052)	91
Photo 31.	Dans le pourtour de l'ouvrage, les vestiges, dans ce cas-ci le mur 2A6, portent une clôture ornementale de sécurité, vue vers le nord (HYD2329-23-NUM4-047)	92
Photo 32.	Le mur 2A6 présente sept « butées » présentant des encoches ou des glissières, vue vers le nord-ouest (HYD2329-23-NUM4-046)	92
Photo 33.	Le mur 2A7 est très similaire au mur 2A5 dans ses formes et sa construction. Il possède également un décrochement présentant une encoche ou une glissière, vue vers le sud-est (HYD2329-23-NUM4-049)	93
Photo 34.	Le long du parement nord-est de 2A8, quatre « butées » sont présentes, lesquelles comptent aussi des éléments liés aux encoches ou glissières permettant probablement le mouvement de portes ou de vannes, vue vers l'ouest (HYD2329-23-NUM4-051)	93
Photo 35.	La portion externe du vestige 2A9 présente des segments très érodés, vue vers le sud-ouest (HYD2329-23-NUM4-053)	94
Photo 36.	À la limite sud-ouest du mur 2A9, le vestige se dédouble en formant un décrochement massif. Un retour dans l'axe nord-ouest / sud-est est également présent, vue vers le sud-ouest (HYD2329-23-NUM4-056)	94
Photo 37.	Vue d'ensemble vers l'est de la zone d'intervention (HYD2329-23-NUM5-20231120_083330)	97
Photo 38.	Paroi nord de la sous-opération HYD2329-GRA-1B où les niveaux homogènes d'assainissement et d'aménagement couvrent les sols remaniés et hétérogènes (HYD2329-23-NUM5-20231120_093722)	109

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Identification des projets et résultat des surveillances	3
Tableau 2. Sites archéologiques à moins de 5 km de la mairie de Roberval	19
Tableau 3. Sites archéologiques présents dans un rayon de 2,5 km autour de la zone d'intervention de Saint-Gédéon	34
Tableau 4. Sites archéologiques à moins de 5 km du 633, rue Commerciale Nord, Témiscouata- sur-le-Lac	51
Tableau 5. Sites archéologiques à l'intérieur d'un rayon de 5 km de l'aire d'intervention.....	74
Tableau 6. Sites archéologiques à l'intérieur d'un rayon de 5 km de la zone d'intervention.....	106

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Hydro-Québec

Isabelle Duval	Conseillère expertise environnementale - Archéologie
Marine Puech	Conseillère expertise environnementale - Archéologie

RÉALISATION

Ethnoscop

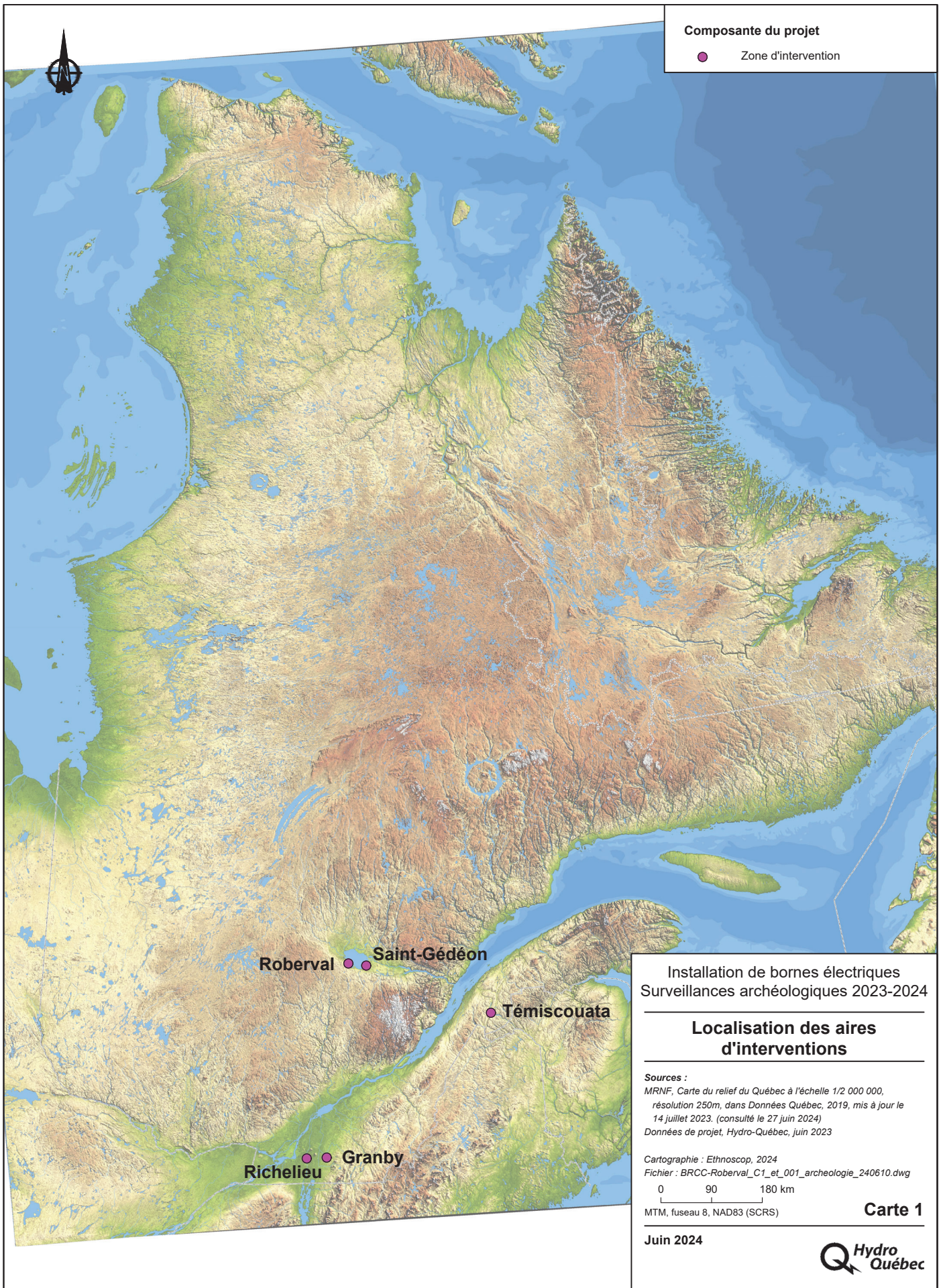
Laurence Johnson	Directrice de projet, révision du rapport
Nicolas Fortier	Archéologue, rédacteur des sections 4.1.2, 4.2.2, 4.3.2 et 4.5.2
Luis Trudel-Lopez	Archéologue chargé de projet, rédacteur des sections 4.1, 4.2, 4.3 et 4.5
Mathieu Sévigny	Archéologue chargé de projet, rédacteur de la section 4.4.
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION ET MANDAT

De la mi-juillet à la fin novembre 2023, Hydro-Québec a réalisé cinq projets sous surveillance archéologique dans l'ensemble du Québec. En effet, par l'entremise de Circuit électrique, Hydro-Québec prévoit l'implantation de cinq nouvelles stations de bornes électriques de recharge à Roberval, à St-Gédéon, à Témiscouata-sur-le-Lac, à Richelieu et à Granby (carte 1). La surveillance archéologique était requise, les travaux présentant un enjeu pour la préservation de ressources archéologiques connues ou présumées.

L'objectif général du mandat, réalisé sous les permis de recherche archéologique 23-ETHN-21, était de vérifier le potentiel archéologique des emplacements concernés en recueillant des données liées à l'occupation humaine ancienne. La surveillance archéologique pouvait permettre de localiser des sols d'intérêt archéologique, d'évaluer leur intérêt et de proposer des mesures permettant d'atténuer les impacts du projet sur la ou les ressources archéologiques mises au jour. Le cas échéant, une fouille de sauvetage pouvait être effectuée afin de colliger les informations pertinentes.

Le rapport se développe par l'identification des projets d'aménagements des bornes électriques, suivi par la présentation des méthodes de travail puis chacune des interventions avec l'état des connaissances archéologiques actuelles et les résultats de la surveillance.



2. IDENTIFICATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE BORNES ÉLECTRIQUES

De l'été à l'automne 2023, les cinq projets d'implantation de bornes électriques de recharge d'Hydro-Québec à travers le Québec qui ont été soumis à une surveillance archéologique étaient localisés à la mairie de Roberval, à la station-service du 645, rue du Pont à Saint-Gédéon, au centre commercial du 633, rue Commerciale Nord à Témiscouata-sur-le-Lac, à la halte routière de Richelieu ainsi qu'au Centre sportif Louis-Choinière à Granby (tableau 1). Les différents potentiels archéologiques autant historiques que préhistorique de ces lieux expliquent la nécessité des interventions qui ont été réalisées en parallèle des travaux de construction ou de caractérisation des sols.

Tableau 1. Identification des projets et résultat des surveillances

Numéro de projet	Ville	Localisation	Lots	Type d'intervention	Résultats contexte préhistorique	Résultats contexte historique
	Roberval	851A, boulevard Saint-Joseph	3 998 985	Surveillance lors de la construction	Négatif	Positif
	Saint-Gédéon	645A, rue du Pont	5 604 195	Surveillance lors de la construction	Négatif	Négatif
	Témiscouata	633, rue Commerciale Nord	2 616 784	Surveillance lors de la caractérisation de sols	Négatif	Négatif
C-058333-SK-852-003	Richelieu	200, boulevard Richelieu	1 811 225, 1 814 100	Surveillance lors de la caractérisation de sols	Négatif	Négatif hormis le barrage Saint-Thérèse
C-058333-SS-852-002	Granby	1350, rue Principale	5 771 672	Surveillance lors de la caractérisation de sols	Négatif	Potentiel à révéfier

3. MÉTHODES DE TRAVAIL

La surveillance archéologique doit permettre de vérifier la présence de vestiges architecturaux, d'observer la séquence stratigraphique et de relever la profondeur du sol naturel. Une fouille de sauvetage peut mener à la collecte de témoins de culture matérielle. Ces étapes sont décrites, dessinées et photographiées. Dans ce cas-ci, chacune des interventions fait suite à un avis archéologique ayant été réalisé à l'interne chez Hydro-Québec. L'avis résulte d'une brève recherche documentaire et de l'identification des sites, des ressources et des interventions archéologiques se trouvant en périphérie de chacun des projets. Sur la base de cet avis, Ethnoscop doit ensuite évaluer la charge de travail et proposer un estimé budgétaire spécifique à chaque projet.

Les enregistrements suivent une séquence alphanumérique (système de Tikal) qui commence par un chiffre désignant l'opération (1A1). Une opération fait référence, la plupart du temps, à une intervention archéologique en particulier, mais aussi parfois à un secteur d'intervention ou à des phases différentes d'un même projet. La numérotation des opérations prend en considération les interventions préalablement réalisées sur un même site. Par la suite, chaque sous-opération est désignée par une lettre majuscule (1A1). Toutes les unités archéologiques, telles que les sols et les vestiges architecturaux, sont ensuite représentées par un nombre, soit le numéro de lot (1A1). Celui-ci correspond à l'unité minimale d'enregistrement en archéologie. Le code ainsi formé est noté sur les supports d'enregistrement que sont les fiches de lot et de description des vestiges, le catalogue des photographies, les plans et les croquis. Il est aussi consigné sur les échantillons de sols et les sacs d'artefacts et d'écofacts recueillis. Grâce à ce code, les éléments importants de l'intervention peuvent être rapidement localisés géographiquement et stratigraphiquement.

La superficie touchée par les interventions n'excédait pas 1000 m² et la profondeur des excavations de 1,2 m. Aucune intervention n'était dans l'emprise d'un site connu et aucun nouveau code Borden n'a été attribué.

4. SURVEILLANCES ARCHÉOLOGIQUES

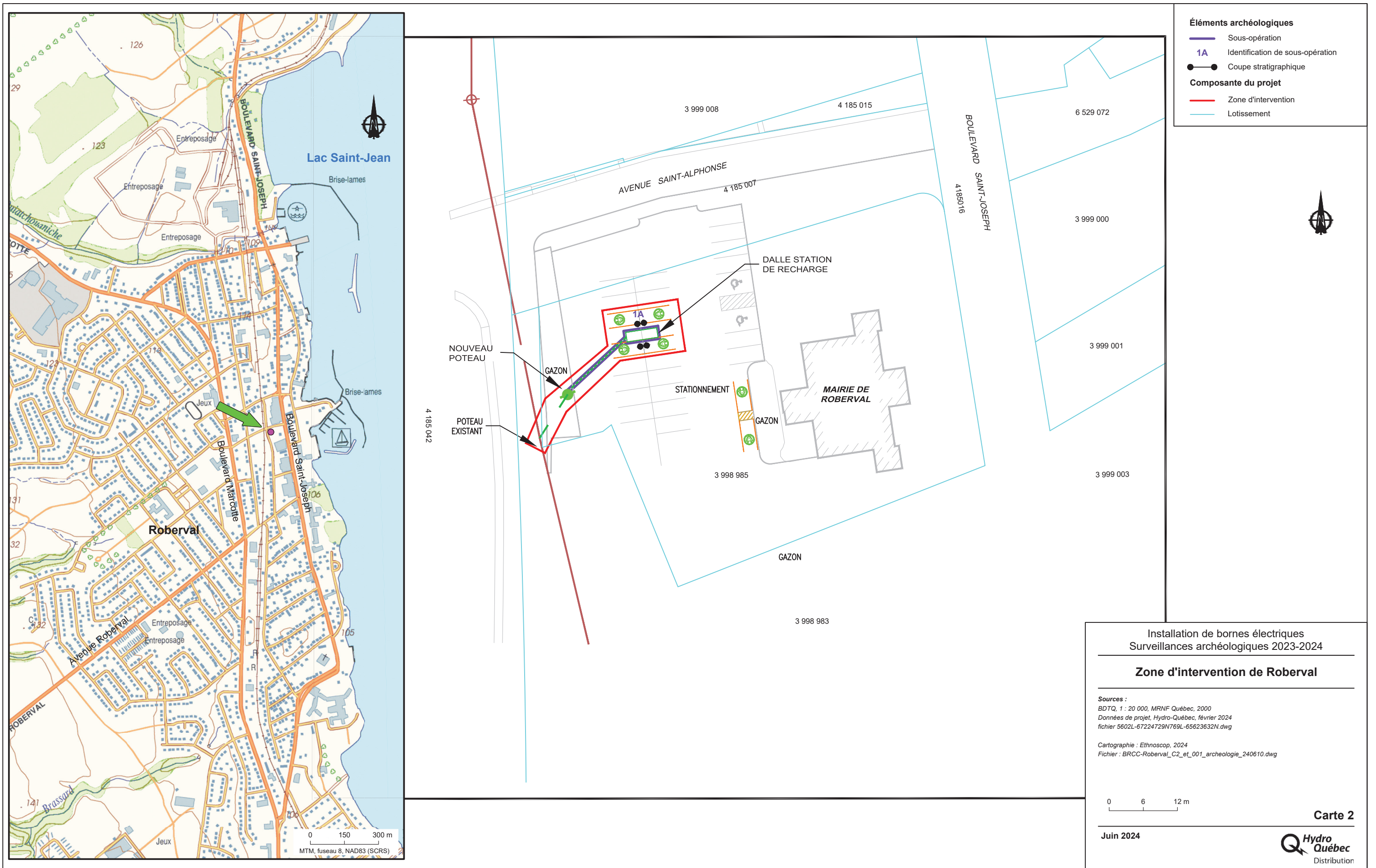
4.1 Bornes électriques au 851A, boulevard Saint-Joseph, Roberval (lot 3 998 985)

4.1.1 *Surveillance archéologique*

La surveillance archéologique a été réalisée en parallèle aux excavations nécessaires à la construction de la dalle et du raccordement. L'intervention a eu lieu les 17 et 18 juillet 2023, afin de vérifier la présence de sols d'occupation en place et de vestiges. L'intervention dans le stationnement de la Mairie (lot 3 998 985) au coin des rues Otis et de l'avenue Saint-Alphonse à Roberval comportait deux tranchées mécaniques. La première de 2,3 m de largeur par 6,1 m de longueur et la seconde de 0,7 m de largeur par 10,3 m de longueur suivant un axe est-ouest (carte 2). Le secteur le plus à l'est avait été perturbé en profondeur sur un peu plus de 2 m de largeur à cause de l'implantation d'un ancien lampadaire et ses conduits électriques, mais le reste du secteur d'intervention était demeuré intact (photo 1).



Photo 1. Vue générale de l'aire d'intervention à Roberval vers le nord-ouest (HYD2329-23-NUM1-20230717_1111447)



4.1.2 État des connaissances archéologiques

Cadre environnemental ancien et actuel du lac Saint-Jean

Vers 11 000 ans avant aujourd'hui (AA), le front glaciaire atteint Jonquière. Le niveau des eaux saumâtres à l'est de Québec se situe alors à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain.

Il y a 10 000 ans, le front glaciaire a reculé au point de passer du lac Saint-Jean au réservoir Gouin. Le retrait progressif de l'inlandsis adjoint à un enfoncement de la croûte terrestre a progressivement mené à une incursion des eaux de la mer de Goldtwaith dans le graben du Saguenay inondant entre 9 600 et 8 500 14C AA (10 950 à 9 500 cal.) une cuvette qui correspond aux basses-terres du lac Saint-Jean (Horth 2017 : 133).

Il s'ensuit alors une immersion des terres situées sous les 216 m (NMM) formant de ce fait la mer (ou le golfe) de Laflamme (Leduc 2016 : 130). Cet épisode ne fut toutefois que d'une durée très courte puisque la désalinisation des eaux a été complétée en moins d'un millénaire, soit entre 8600 et 7300 14C AA (9600 à 8200 cal.) (Horth 2017 : 134; Leduc 2016 : 155). Dans un même temps, le relèvement isostatique chasse progressivement les eaux douces découlant de la fonte du glacier. Il faut en effet attendre le troisième millénaire avant notre ère pour que le niveau des eaux s'abaisse assez pour atteindre celui du lac Saint-Jean préalablement à la construction du premier barrage, soit celui d'avant 1926.

Le pourtour du lac Saint-Jean est constitué de plaines (basses-terres du lac Saint-Jean) où se sont installés de nombreuses villes et villages. Les dépôts sédimentaires laissés par le retrait de la mer de Laflamme dans le secteur de Roberval comprennent surtout des argiles et des limons, mais aussi des sables alluvionnaires (Raymond et al. 1963). La zone d'intervention y occupe une position centrale d'une portion de la Plate-forme du Saint-Laurent qui comble une cuvette dans la Province de Grenville. Plus précisément, le socle rocheux est constitué de calcaire qui contient des horizons de shale, de dolomie et de grès qui appartient au groupe de Trenton (ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles).

Juste au sud et à l'est de la zone d'intervention se trouve un fragment de la Formation de l'île aux Couleuvres. Cette dernière comprend du calcaire argileux et cherteux. L'île aux Couleuvres, qui émerge moins de 4 km à l'est de du boulevard Saint-Joseph, est par ailleurs reconnue pour ses nodules de calcédoine taillable. Dans la portion sud-est du lac Saint-Jean, les dépôts sédimentaires laissés par le retrait de la mer de Laflamme sont majoritairement sableux, ce qui a résulté en la formation de podzol. On retrouve également des dépôts sableux d'origine éolienne (Raymond et al. 1963). Ces dépôts meubles recouvrent un socle rocheux qui appartient à la Suite anorthositique de Lac-Saint-Jean (Province de Grenville). Cette formation est constituée d'anorthosite, de leuconorite à plagioclase, de

porphyroclastique, de gabbro, de norite, de niveaux de roche ultramafique et de gabbro-norite (ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles).

Le lac est abreuvé par d'abondants tributaires d'importances variables. Les rivières Péribonka, Mistassini, Mistassibi et Ashuapmushuan en constituent les plus importants. À environ 850 m au nord de l'Hôtel de Ville de Roberval débouche notamment la rivière Ouatouchouaniche. D'autre part, au sud de Roberval, la rivière Ouatouchouan se rend jusqu'au lac des Commissaires. Ce dernier, de par ses affluents, offre un accès au bassin de la rivière Saint-Maurice puis au Saint-Laurent. À l'est, le lac Saint-Jean se déverse dans la rivière Saguenay par l'entremise des Grande et Petite décharges. Cette voie navigable mène également au Saint-Laurent. Saint-Gédéon était originalement établie sur la rive nord de la rivière Belle-Rivière. Cette dernière aurait par ailleurs servi de route privilégiée par les Kakouchaks pour atteindre le Saguenay (Laberge 1983 : 29). La zone d'intervention est aujourd'hui plutôt en périphérie d'un bassin séparé du lac Saint-Jean par une langue de terre. À moins de 500 m au nord de la zone d'intervention, coule le cours d'eau Morissette. Celui-ci longe en partie le ruisseau des Coulombe. Des marais, des marécages et des prairies humides entourent la zone d'intervention (Canards Illimités Canada et ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques 2020).

Aujourd'hui, le lac Saint-Jean, en tant que région, jouit d'un climat tempéré. La végétation est constituée de forêts mixtes (bouleau jaune, érable à sucre, frêne noir, hêtre à grandes feuilles, épinette rouge et thuya) au milieu d'une forêt typiquement boréale peuplée essentiellement de conifères (épinette noire et sapin Baumié) (Blouin et Berger 2003).

L'occupation autochtone du lac Saint-Jean

Dans l'état actuel des connaissances, l'occupation humaine dans la région du lac Saint-Jean aurait débuté à l'Archaïque supérieur. Des sites archaïques de l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite confirment que la rivière Saguenay a pu être une voie de circulation précoce pour accéder au lac Saint-Jean. Des sites attribués à la fin de l'Archaïque (5800 à 4500 ans AA) ont notamment été découverts à l'embouchure des Petite et Grande décharges (DdEw-2, 3, 11, 12, 19, 20 et 21; Langevin 1990; Moreau et Langevin 1991). D'autres groupes provenant plutôt du sud ou du sud-ouest pourraient avoir accédé au lac Saint-Jean par l'entremise des rivières Saint-Maurice, Ouatouchouan et Métabetchouane ou encore par le lac des Commissaires (DbFb-10 à 13 et 22; Langevin 1989; Langevin et Moreau 1990; Langevin et Plourde 2017; Moreau et Langevin 1994a; Moreau et al. 1986). Le long de la rivière Ticouapé, au nord-ouest du lac Saint-Jean, deux sites (DeFc-01 et DfFd-01) pourraient dater de la fin de l'Archaïque (Moreau et Langevin 1994b). Il semble qu'au même moment, les hautes terres du lac Saint-Jean ne soient toujours pas occupées par les groupes autochtones. Elles sont tout au plus visitées pour s'y procurer le quartzite de Mistassini (Langevin et Plourde 2017 : 182). En effet, cette matière aux aptitudes à la taille intéressantes se retrouve déjà sur les sites du lac Saint-Jean il y a environ 5000 ans indiquant par le fait même que la source était déjà connue (Langevin et Leblanc 1999 : 20).

Au tournant du troisième millénaire avant aujourd'hui, les camps estivaux, qui s'installaient originalement dans le secteur de la Petite et de la Grande décharges, sont déplacés pour privilégier l'embouchure des rivières Ouiatchouan et Métabetchouane (Langevin et Leblanc 1999). D'ailleurs, dans la portion sud-ouest du lac Saint-Jean, les rivières Métabetchouane et de l'Ouiatchouan, et peut-être aussi les rivières aux Iroquois et Ouiatchouaniche pourraient avoir servi à établir des liens avec les régions à l'ouest et au sud du lac Saint-Jean. Malgré un cycle annuel de transhumance réduit, les groupes délaissent de plus en plus les berges du lac afin d'explorer ses affluents. Alors que le quartzite de Mistassini était la matière de prédilection jusqu'alors, des matériaux locaux aux aptitudes à la taille inférieures (notamment la calcédoine du lac Saint-Jean) gagnent en importance. Le quartzite de Mistassini devient même une ressource mineure à la fin de la préhistoire. L'importation de la poterie en provenance de groupes établis le long de la vallée du Saint-Laurent ne semble débiter qu'au Sylvicole moyen. Contrairement à d'autres groupes méridionaux, les groupes du lac Saint-Jean n'adopteront jamais de mode de vie sédentaire ou agraire. Les modes de subsistance demeurent largement la chasse, la pêche et la cueillette.

Durant les XVII^e et XVIII^e siècles, on occupe toujours les mêmes lieux qu'à la préhistoire. Autochtones et Eurocanadiens s'y rencontrent pour faire des échanges. Les archives écrites de cette époque confirment que le secteur du lac Saint-Jean était occupé par des Kakouchaks (Innus). Des débuts de la Nouvelle-France aux environ de 1840, la région du lac Saint-Jean est interdite à la colonisation. Le monopole accordé à la Compagnie de la Baie d'Hudson fait en sorte que peu d'Européens parcourent le territoire, mais les échanges, eux, sont nombreux étant donné la présence de postes de traite (Laberge 1986). L'établissement de postes de traite à Métabetchouan, Chicoutimi et d'Ashuapmushuan consolide l'axe rivière Saguenay/lac Saint-Jean comme un passage obligé dans le commerce des fourrures entre la baie d'Hudson et Tadoussac. Le secteur de Pointe-Bleue (Mashteuiatsh) forme un lieu privilégié pour le commerce entre 1770 et 1810 (Arkéos 1988 : 53).

L'occupation historique de Roberval

Malgré la visite de pères Jésuites ou de représentants du gouvernement dans la région du lac Saint-Jean, le secteur de rive située entre la pointe de Chambord et Pointe-Bleue n'apparaît dans les archives qu'au milieu du XIX^e siècle alors que l'exploitation des ressources forestières et des terres arables de la plaine du lac Saint-Jean débute. Le canton de Roberval est tout d'abord constitué lorsqu'une partie du territoire est détachée du canton de Ouiatchouan en 1857. Cette même année, Alexander Wallace, l'arpenteur mandaté par le gouvernement pour délimiter les cantons de Roberval et de Ouiatchouan, signale que la majorité des terres qui faisait front au lac Saint-Jean était défrichée (Subarctique 2020). Selon le plan de ce dernier, la zone d'intervention se serait trouvée à la limite des lots de Louis Jean (lot 10) et de Damien Bouchard (lot 11) (figure 1). Jean, qui avait sa terre depuis 1856, s'en serait départi rapidement au profit de Bouchard (Vien 2002 : 46). Les bâtiments les plus rapprochés se situent alors à l'embouchure d'un petit cours d'eau traversant le lot de

Damien Bouchard, ou encore deux bâtiments près de la rive du lac sur le lot de Louis Jean. Puis, en 1859, fière d'une population de 250 habitants, Roberval est fondée par Thomas Jamme, Prime Thibeault et Célestin Boivin (Ville de Roberval). Les trois hommes fondèrent un site industriel qui marque les débuts de la municipalité. Jamme avait également pris possession du domaine de Jacob Duchesne qui comprenait une maison, un moulin à farine et une scierie (Histoire du Québec 2024) qui se trouvait du côté sud-est de la rivière Ouiatchouaniche (Subarctique 2020). C'est près de ces installations que le premier noyau villageois se développe puisque « l'embouchure de la rivière Ouiatchouaniche, devant la propriété de Jamme, constituait un port naturel » (Subarctique 2020 : 13).

Malgré l'ampleur du grand feu de mai 1870, la partie basse de la petite municipalité échappe au désastre. La croissance démographique et économique se poursuit néanmoins, si bien que des municipalités comme Saint-Jérôme et Saint-Prime se détachent de Roberval. Les nombreux chantiers de bûcherons ne sont pas étrangers au boom économique des années 1880. D'ailleurs, le chemin de fer Québec-Lac-St-Jean, plus tard annexé aux Chemins de fer nationaux du Canada, relie le Lac-Saint-Jean au reste du Québec en faisant de Roberval son terminus régional en 1888 (Ville de Roberval). Il faut ensuite attendre 1903 pour que la municipalité de Roberval obtienne le statut de ville (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2013).



Figure 1. Extrait du « Plan of the Township of Roberval, Crown Lands Offices, 16th June 1857 » de l'arpenteur du gouvernement, Alexander Wallace (Énergie et Ressources naturelles, Greffes de l'arpenteur général du Québec)

Sur un plan de 1906, l'aire d'intervention est occupée par deux bâtiments indéterminés (figure 2). À l'est de l'aire d'intervention se trouve un terrain qui est occupé depuis 1927 par la mairie de Roberval. Le bâtiment remplace un précédent hôtel de ville qui a été construit plus au sud en 1909, mais qui a été vendu aussitôt pour y accueillir le palais de justice et la prison. En plus de remplir ses fonctions d'hôtel de ville, l'édifice sert entre autres à la projection d'œuvres cinématographiques de 1930 à 1945 ou de magasin général (Comptoir Roberval inc.) de 1952 à 1967. Un logement destiné au chef de police et à sa famille y est également aménagé pendant quelques années. En 1967, des travaux sont opérés à l'édifice, notamment la démolition du grand escalier central. Trois ans après avoir été désigné lieu historique national, soit en 1990, d'autres travaux sont effectués. Le recouvrement de briques rouges est refait et les appuis de fenêtre sont restaurés (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2013).



Figure 2. Extrait d'un plan d'assurance de Goad, 1906 (BAnQ 0003029891)

Sur une photographie prise autour de 1940, on remarque derrière l'Hôtel de Ville la présence du poste de pompier/hangar municipal et de la tour de séchage des boyaux d'arrosage (figure 3). Ces bâtiments ont été entièrement détruits lors d'un incendie survenu le 3 octobre 1955 (figure 4). Le plan d'assurance incendie de 1955 indique la présence d'une « Fire Station » sans y représenter les bâtiments (figure 5). L'aire d'intervention est désormais occupée par un stationnement.



Figure 3. Photo de l'« Hôtel de ville de Roberval », J.E. Chabot, vers 1940 (BAnQ P428,S3,SS1,D13,P112)



Figure 4. Photo de l'incendie du hangar municipal et de la tour de séchage des boyaux d'arrosage en 1955 (page Facebook de la Société d'histoire Domaine-du-Roy, fonds Studio Chabot)

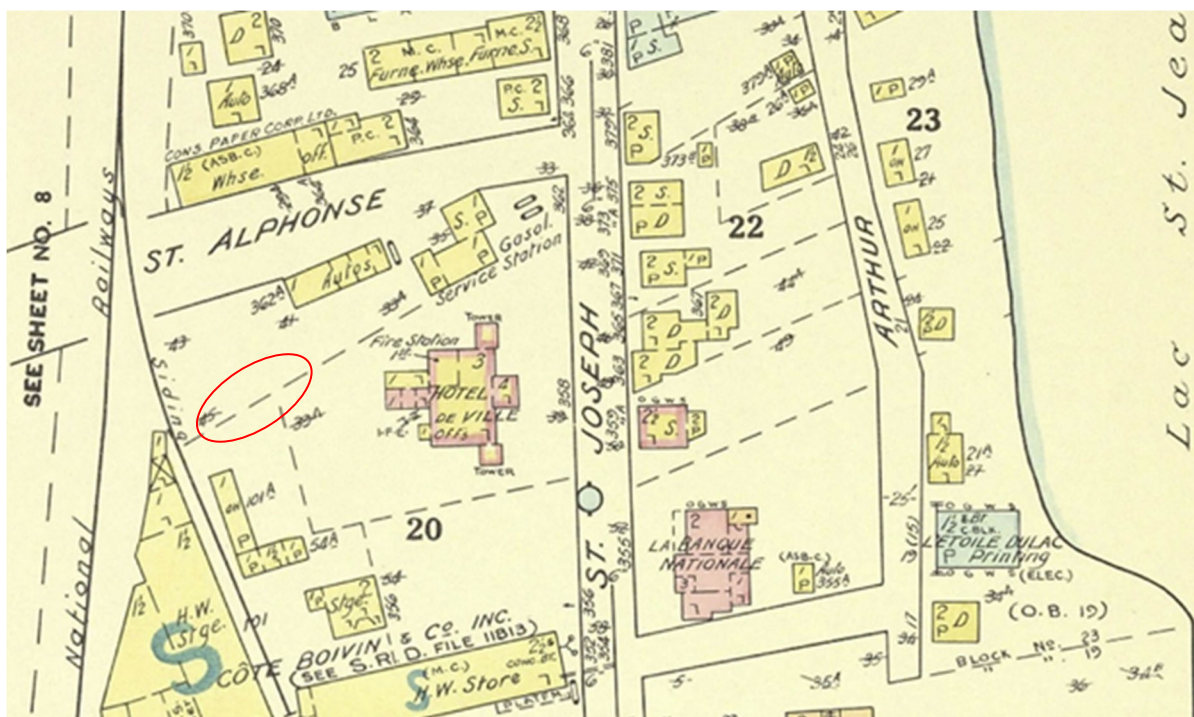


Figure 5. Extrait d'un plan d'assurance de Underwriters' Survey Bureau, 1955 (BAnQ 0000174296). Le cercle rouge entoure la zone d'étude.

Sites archéologiques connus et interventions antérieures

L'étude de potentiel d'Archéotec (1983) dans le cadre du Programme de stabilisation des berges a permis d'identifier un fort potentiel archéologique le long des rives du lac Saint-Jean à la hauteur de Roberval.

Conséquemment, la ville de Roberval a déjà fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques depuis la fin des années 1980 (Arkéos 1988; 1990; Langevin 1991; 1997; 2002b; 2006; 2013; Langevin et Girard 1996; 2000; 2004; Langevin et Moreau 1992; 1993; 1994; Rocheleau 1987; Subarctique 2020) (tableau 2). Il s'agit généralement d'inventaires archéologiques qui se concentrent le long des berges du lac Saint-Jean (carte 3). L'intervention la plus près du 851A, boulevard Saint-Joseph a été réalisée à l'extrémité nord de la rue Arthur pour se poursuivre sur le boulevard Saint-Joseph au nord de l'avenue Garnier (Langevin et Girard 2004). L'inventaire n'a toutefois mené à aucune découverte. Près de l'aire d'intervention, la berge du lac a fait l'objet d'inspections visuelles en 1988 (Arkéos 1988) et en 1996 (Langevin et Girard 1996). À la vue de l'ampleur des aménagements modernes qui ont été mis en œuvre afin de stabiliser l'érosion des berges, aucun sondage n'a été réalisé.

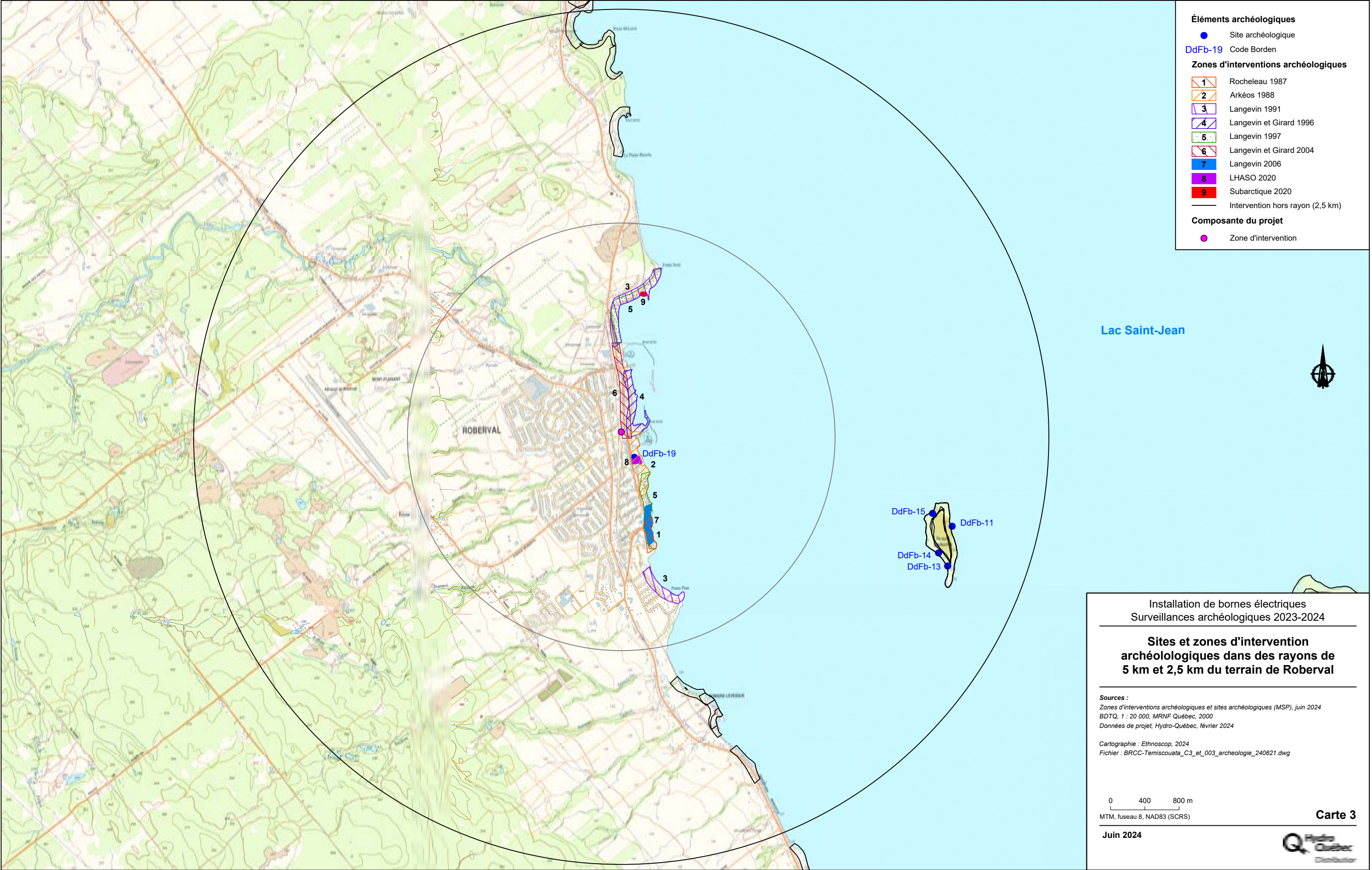
Malgré les nombreux inventaires archéologiques et inspections visuelles qui ont été réalisés le long des berges du lac Saint-Jean, peu de sites ont été localisés dans un rayon de 5 km autour de l'aire d'intervention. À environ 300 m au sud de l'aire d'intervention, le site DbFb-19 est associé au Palais de justice de Roberval. Celui-ci est associé à une surveillance et

un inventaire archéologiques commandés par la Société québécoise des infrastructures dans le cadre du projet d'agrandissement du Palais de Justice (Subarctique 2020). À cette occasion, les fondations de la maison des Ursulines et d'une grange-étable/poulailler, ainsi que l'emplacement d'un hangar à bois et à charbon et d'un caisson de digue visant à stabiliser les berges du lac Saint-Jean ont été mis au jour. Au large de Roberval, des inventaires à l'île aux Couleuvres ont permis de récolter des objets historiques et préhistoriques. Des quatre sites autochtones mis au jour sur l'île, l'un n'a pu être daté (DdFb-11), l'un est attribué au Sylvicole moyen et au Sylvicole supérieur (DdFb-13) et deux dateraient de l'Archaïque (DdFb-14 et DdFb-15).

Tableau 2. Sites archéologiques à moins de 5 km de la mairie de Roberval

Code Borden	Nom	Localisation	Identités culturelles	Références
DdFb-11	Île aux Couleuvres 1	Rive est de l'île, portion nord	Aut. préh. ind. (12 000 à 450 AA)	Arkéos 1989; Langevin 1993; 2002a; Langevin et Moreau 1992
DdFb-13	Île aux Couleuvres 2	Versant ouest de l'île	Aut. préh. Syl. moy. (2 400 à 1 000 AA) Aut. préh. Syl. sup. (1 000 à 450 AA)	Langevin 2002a, Langevin et Moreau 1992
DdFb-14	Île aux Couleuvres 3	Versant ouest de l'île	Aut. pré. Arch. (9 500 à 3 000 AA)	Langevin 2002a, Langevin et Moreau 1992
DdFb-15	Île aux Couleuvres 4	Rive nord-ouest de l'île	Aut. pré. Arch. (9 500 à 3 000 AA)	Langevin et Moreau 1992; Subarctique et Laboratoire d'archéologie de l'UQAC 2012
DdFb-19	Palais de Justice de Roberval	Au 750-758 Boulevard Saint-Joseph, Roberval	Historique ind.	Ind.

L'aire d'intervention se trouve dans le stationnement du lieu historique national du Canada de l'Hôtel de Ville de Roberval. On peut y observer la mairie de Roberval qui a été construite en 1927 et qui est reconnue comme un immeuble patrimonial cité depuis 2009. Roberval comprend également deux autres immeubles patrimoniaux cités, soit le couvent des Ursulines qui date de 1925 et l'ancien presbytère Notre-Dame qui a été érigé en 1892, ainsi qu'un immeuble patrimonial classé, la maison Donaldson de 1872.



4.1.3 Résultats

Dans l'ensemble de la sous-opération HYD2329-ROB-1A, le niveau de stationnement actuel était composé de 5 cm d'asphalte puis d'un niveau d'infrastructure en gravier (figure 6 couches 1 et 2). Du côté sud, deux niveaux distincts de remblais de nivellement et d'assainissements de sable étaient présents (figure 7, couches 3 et 4). À 35 cm sous la surface, suivant une légère pente vers l'ouest, un vestige de bois (1A5) a été retrouvé sur toute la longueur de la sous-opération sous des copeaux de bois à forte odeur de tanin (photo 2).

Celui-ci était composé de planches de bois de 14 cm de largeur, 4 cm d'épaisseur et de longueur variables (entre 0,8 m et 1,2 m). Déposées autant sur leur côté plat qu'arrondi, ces dosses de bois étaient cordées et



certaines avaient des clous tréfilés plantés au travers. Certaines pièces étaient biseautées à une extrémité

(photo 3). Trois hypothèses sont possibles quant à la fonction de ce vestige soit : un trottoir, une clôture affaissée ou encore un quai de déchargement. L'assemblage doit dans tous les cas dater de la fin du XIX^e ou du XX^e siècle par l'assemblage d'artefacts recueillis soit de la vitre de la terre cuite fine blanche vitrifiée, des clous découpés et tréfilés et une coquille d'huître (voir annexe 1). Le sol composant la matrice de cette couche (figure 7, couche 5) était composé d'un limon brun foncé, organique, homogène et meuble, contenant du gravillon, des galets, des éclats de taille calcaire, quelques branches de résineux en décomposition et des granules de mortier.

Le vestige de bois 1A5 se terminait à l'extrémité ouest des excavations, au niveau de la bordure de béton où a été mis au jour un niveau de macadam ou un dalot (1A6) en galets de rivière sur une largeur de 0,5 m (photo 4).

Photo 2. Vestige de bois HYD2329-ROB-1A5, vue vers l'est (HYD2329-23-NUM1- 20230718_094929)



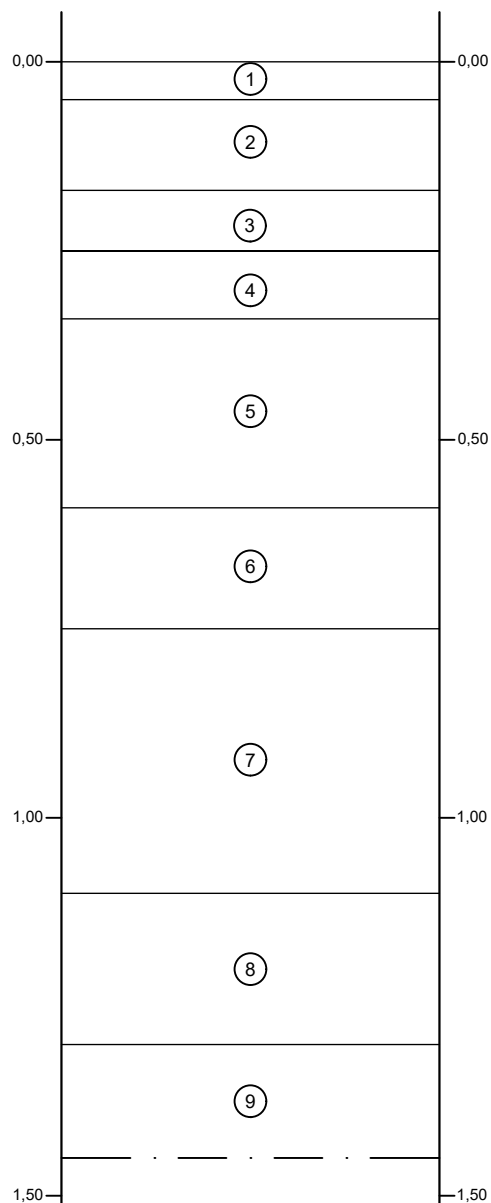
Photo 3. Exemples de dosses de bois du vestige HYD2329-ROB-1A5 (HYD2329-23-NUM1- 20230717_141007)



Photo 4. Niveau de macadam HYD2329-ROB-1A6, vue vers l'ouest (HYD2329-23-NUM1- 20230718_103723)

- ① Asphalte
- ② Gravier (90%) dans une matrice de sable moyen à grossier gris-beige, homogène et compact
- ③ Sable limoneux brun, homogène et compact, contenant des éclisses de bois et des cailloux
- ④ Sable grossier beige-blanchâtre, homogène et compact, mais friable
- ⑤ Limon brun, organique, homogène et meuble, contenant du gravillon, des galets, des éclats de taille calcaire, des planches de bois parallèles posées à plat à la base de la couche surmontées de copeaux de bois à forte odeur de tanin, quelques branches de résineux en décomposition, des granules de mortier, quelques clous tréfilés et des fragments de vitre
- ⑥ Galets et cailloux arrondis (95%) dans une matrice de sable grossier légèrement limoneux brun pâle à gris foncé, hétérogène et très compact
- ⑦ Sable fin limoneux gris bleuté, homogène et compact
- ⑧ Limon brun très foncé noirâtre, organique, homogène et meuble, contenant des fibres végétales en décomposition (25%)
- ⑨ Sable gris bleuté, homogène et compact, contenant des cailloux (25%)
- · — Limite de fouille

profondeur en mètres



Installation de bornes électriques
Surveillances archéologiques 2023-2024

**Croquis stratigraphique de la
sous-opération HYD2329-ROB-1A,
paroi sud**

Sources :

Cartographie : Ethnoscop, 2024

Fichier : BRCC-Roberval_f6_et_001_archeologie_240610.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 6

Juin 2024

Les vestiges étaient déposés sur deux minces niveaux de remblai d'aménagement de sable (figure 7, couches 4 et 5). Ceux-ci reposaient sur une possible ancienne surface de circulation composée à 95% de galets et cailloux arrondis dans une matrice de sable grossier légèrement limoneux brun pâle à gris foncé, hétérogène et très compact (figure 8, couche 6).

Ce niveau était encore une fois précédé d'un remblai de rehaussement d'environ 35 cm d'épaisseur, composé d'un sable fin limoneux gris-bleuté, probablement un sol naturel stérile rapporté (figure 8 couche 7). Cet ultime remblai recouvrait un niveau organique enfoui et très fibreux de 20 cm d'épaisseur (photo 5). Ce dernier reposait sur le sol naturel stérile de sable gris-bleuté compact et très caillouteux.

En conclusion, l'ensemble de la séquence de sols jusqu'aux sols stériles ainsi que les vestiges rencontrés ont été retirés dans l'emprise des travaux. Aucun indice de présence autochtone ancienne n'a été observé lors de l'intervention. Le potentiel archéologique demeure néanmoins : paléohistorique dans le secteur aux abords du lac et ses affluents, de vestiges historiques non répertoriés en bordure ouest du lot ainsi que la poursuite des vestiges mis au jour sous le stationnement. La surveillance archéologique de travaux d'excavation dans ce secteur demeure une approche valable si d'autres travaux d'excavation devaient avoir lieu.

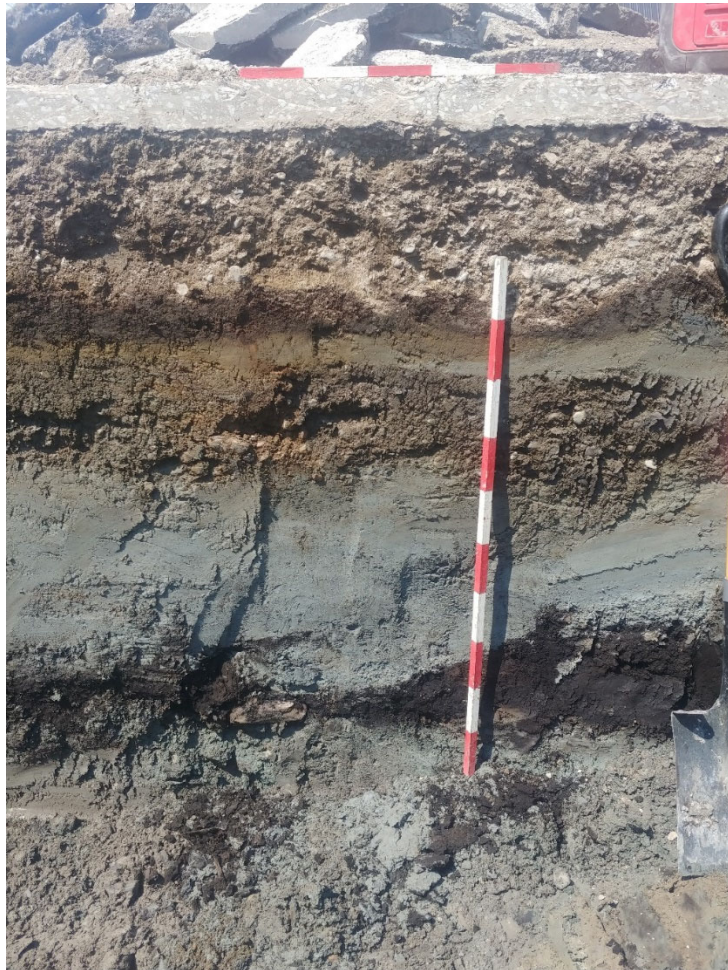
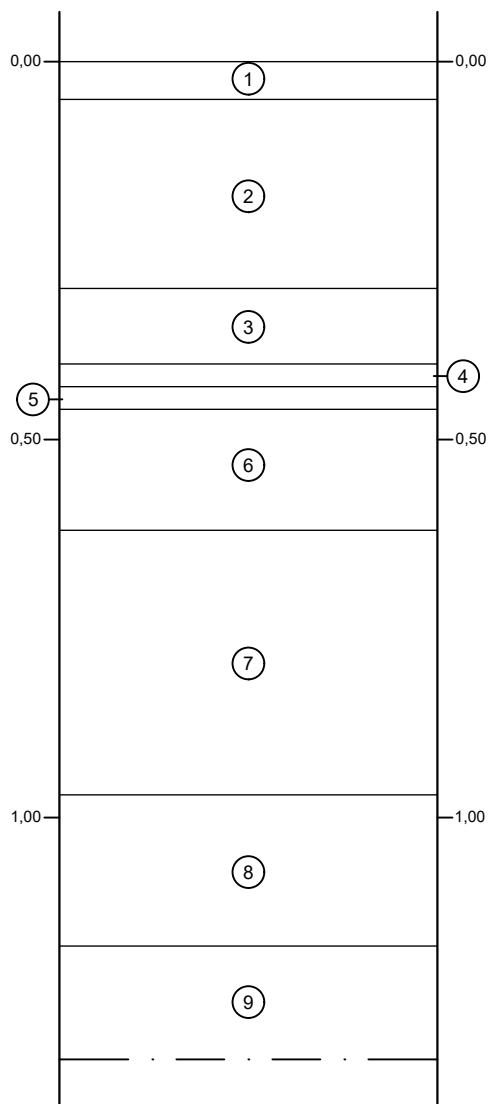


Photo 5. Niveau organique de rivage noirâtre enfoui en paroi nord de la sous opération HYD2329-ROB-1A, vue vers le nord (HYD2329-23-NUM1- 20230717_142658)

profondeur en mètres



- ① Asphalte
- ② Gravier (90%) dans une matrice de sable moyen à grossier gris-beige, homogène et compact
- ③ Limon brun foncé, organique, homogène et meuble, contenant du gravillon, des galets, des éclats de taille calcaire, des planches de bois parallèles posées à plat à la base de la couche surmontées de copeaux de bois à forte odeur de tanin, quelques branches de résineux en décomposition, des granules de mortier, quelques clous tréfilés et des fragments de vitre
- ④ Sable fin légèrement limoneux beige avec des traces d'oxydation, homogène et compact, contenant des traces de charbon de bois
- ⑤ Sable fin légèrement limoneux gris-bleuté, homogène et compact
- ⑥ Galets et cailloux arrondis (95%) dans une matrice de sable grossier légèrement limoneux brun pâle à gris foncé, hétérogène et très compact
- ⑦ Sable fin limoneux gris bleuté, homogène et compact
- ⑧ Limon brun très foncé noirâtre, organique, homogène et meuble, contenant des fibres végétales en décomposition (25%)
- ⑨ Sable gris bleuté, homogène et compact, contenant des cailloux (25%)
- · — Limite de fouille

Installation de bornes électriques
Surveillances archéologiques 2023-2024

Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2329-ROB-1A, paroi nord

Sources :

Cartographie : Ethnoscop, 2024

Fichier : BRCC-Roberval_I7_et_001_archeologie_240610.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 7

Juin 2024

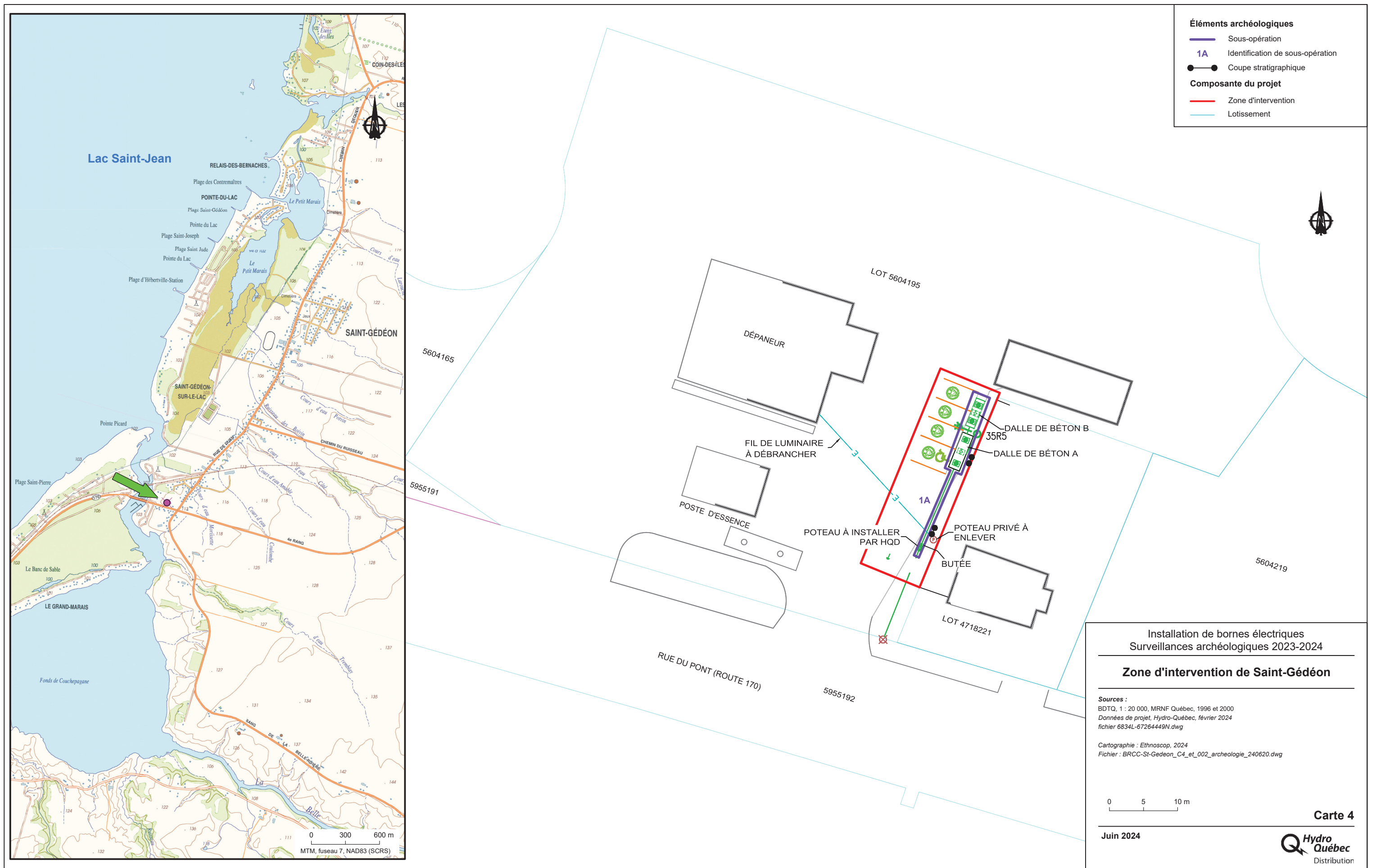
4.2 Bornes au 645, rue du Pont à Saint-Gédéon (lot 5 604 195)

4.2.1 Surveillance archéologique

La surveillance archéologique en parallèle des travaux de construction des bornes de la borne de recharge de St-Gédéon a eu lieu le 11 septembre 2023. L'intervention s'est tenue dans l'espace gazonné à l'est de la station-service du 645 rue du Pont (lot 5 604 195) (carte 4). Les excavations comportaient deux tranchées mécaniques. La première de 12,6 m de longueur par 2,6 m de largeur et la seconde de 0,8 m de largeur par 13,6 m de longueur suivant un axe nord-sud (photo 6).



Photo 6. Vue d'ensemble de la sous-opération HYD2329-ST-Gé-1A, vue vers le sud-est (HYD2328-23-
NUM2- 20230911_093117)



4.2.2 État des connaissances archéologiques

Concernant le cadre environnemental ancien et actuel ainsi que l'occupation autochtone du lac Saint-Jean dans le secteur de Saint-Gédéon, se référer à la section 4.1.2.

L'occupation historique de Saint-Gédéon

Avant qu'on ne s'y installe de façon définitive, la région de Saint-Gédéon avait été visitée par des explorateurs tels que Jean de Quen ou Joseph-Laurent Normandin en 1732 qui auraient emprunté la Belle-Rivière en 1646 pour atteindre le lac Saint-Jean. La petite localité a reçu de nombreux toponymes avant d'obtenir son nom définitif. Tout d'abord nommée Belle-Rivière par les premiers explorateurs, elle est appelée Grandmont après que le contremaître de la compagnie Price, Joseph Grandmont, ait ouvert une scierie sur le bord d'un cours d'eau de l'actuelle municipalité en 1851. La compagnie de William Price avait d'ailleurs ouvert plusieurs chantiers autour de 1850.

Puis, à la suite de l'établissement des premiers colons en 1864, la paroisse Saint-Gédéon est créée. Le territoire est alors découpé en cantons et en rangs (figure 8). Celui où se trouve actuellement Saint-Gédéon est proclamé canton Signay (ou Signaï) en 1866. Le Grand feu du Saguenay-Lac-Saint-Jean de 1870 touche durement les lots situés en bordure la rivière Belle-Rivière, mais épargne les terres situées plus à l'est (Sans nom 1964). À ce moment, une cinquantaine de famille s'y était établie.

Avec l'érection canonique en 1884 et l'érection civile de la municipalité en 1886, le noyau villageois est renommé municipalité de canton de Signay-Partie-Ouest. En 1888, elle prend le nom de municipalité de la paroisse de Saint-Gédéon. La voie ferrée du Canadien National, qui passe non loin de l'aire d'intervention, est construite en 1892. En 1916, une partie de la municipalité est séparée du reste pour créer la municipalité du village de Saint-Gédéon (figure 9). Le nom actuel de Saint-Gédéon (parfois aussi Saint-Gédéon-de-Grandmont) n'a pour sa part été officialisé qu'en 1976, soit lors de la fusion de la paroisse et de la municipalité en une seule entité (figures 10 et 11; Commission de toponymie du Québec 2012).

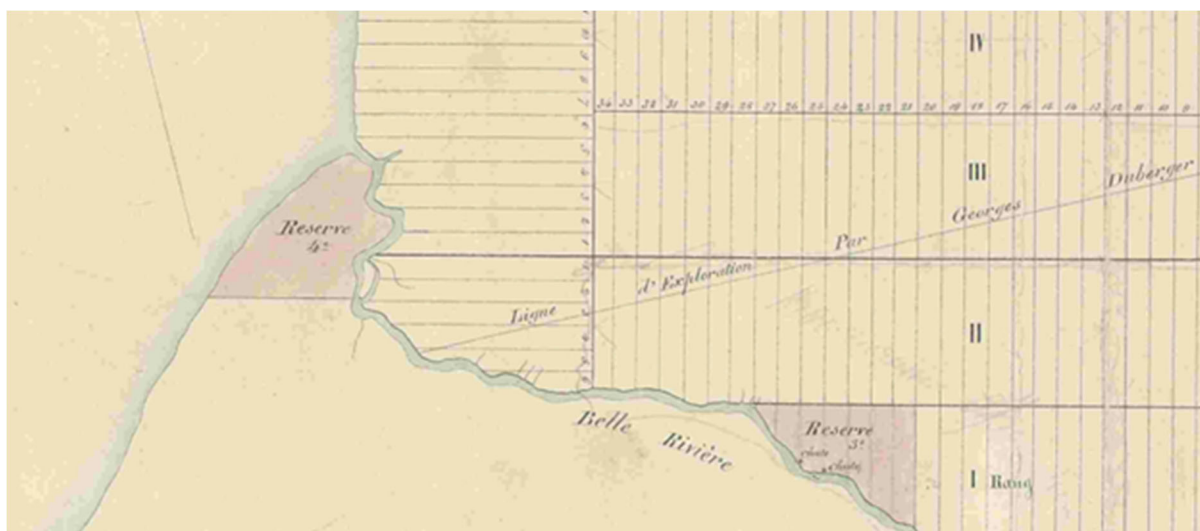




Figure 10. Extrait d'un plan de Saint-Gédéon par André Gendron, 1975 (Greffe de l'arpenteur G0122-1)



Figure 11. Extrait d'une carte topographique de 1976 (BAnQ 0005946863)

Sites archéologiques connus et interventions antérieures

Plusieurs interventions archéologiques ont déjà été réalisées dans les alentours de l'aire d'intervention de Saint-Gédéon. La grande majorité s'en tenant aux berges du lac Saint-Jean ou à la rive nord de la rivière Belle-Rivière (carte 5). D'ailleurs, par son importance historique, l'axe rivière Chicoutimi-lac Kenogami-rivière Belle-Rivière a également fait l'objet de recherches archéologiques amateurs et professionnelles. À moins de 2,5 km de l'aire d'intervention, 15 sites archéologiques sont connus (tableau 3). Les sites découverts, souvent en inspection visuelle, témoignent d'occupation multiple s'étendant de la fin de l'Archaïque à la fin de la préhistoire. En effet, seuls les sites DcEw-14 et DcEw-15 ont fait l'objet de fouilles partielles (Langevin et Girard 1995).

Tableau 3. Sites archéologiques présents dans un rayon de 2,5 km autour de la zone d'intervention de Saint-Gédéon

Code Borden	Nom	Localisation	Identification culturelle	Références
DcEw-3	Belle Rivière	À l'embouchure de la Belle Rivière, rive est.	Sylvicole moyen (2 400-1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000-450 AA)	Arkéos 1988; 1989; Fortin 1964; 1967; 1968; 1969; 1970; 1972a; Langevin 1993; 2002; Langevin et Girard 1995
DcEw-4	Belle Rivière	À l'embouchure de la Belle Rivière, rive est.	Aut. préh. ind. (12 000-450AA)	Fortin 1964; 1967; 1968; 1969; 1970; 1972a; b; Langevin 1993; 1995; Langevin et Girard 1995; Subarctique et Laboratoire d'archéologie de l'UQAC 2012
DcEw-5	Belle Rivière	À l'embouchure de la Belle Rivière, rive est.	Sylvicole inférieur (3 000-2 400 AA) Sylvicole moyen (2 400-1 000)	Beaudin 1982; Fortin 1964; 1967; 1968; 1969; 1970; 1972a; b; Langevin 1993; Langevin et Girard 1995; Subarctique et Laboratoire d'archéologie de l'UQAC 2012
DcEw-6	Belle Rivière	À l'embouchure de la Belle Rivière.	Aut. préh. ind. (12 000-450AA)	Fortin 1964; 1967; 1968; 1969; 1970; 1972a; b; 1973; Langevin 1993; Larouche 1988a
DcEw-7	La Belle Rivière	À l'embouchure de la Belle Rivière.	Aut. préh. ind. (12 000-450AA)	Beaudin 1982; Fortin 1964; 1967; 1968; 1969; 1970; 1972a; b; 1973; Langevin 1993; Larouche 1988
DcEw-8	La Belle Rivière	À l'embouchure de la Belle Rivière, rive est.	Aut. préh. ind. (12 000-450AA)	Fortin 1964; 1967; 1968; 1969; 1970; 1972a; Langevin et Girard 1995
DcEw-10	La Belle Rivière	Rive ouest de l'embouchure de la Belle Rivière	Aut. préh. ind. (12 000-450AA)	Fortin 1964; 1967; 1968; 1969; 1970; 1972a; b; 1973; Langevin 1991b; 1993; 2003; 2012; Langevin et Girard 1995; Larouche 1988a; Subarctique et Laboratoire d'archéologie de l'UQAC 2012
DcEw-11	La Belle Rivière	Rive ouest de l'embouchure de la Belle Rivière.	Archaique (9 500 à 3 000 AA) Archaique récent (5 500 à 3 000 AA) Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Arkéos 1989; Beaudin 1982; Fortin 1964; 1967; 1968; 1969; 1970; 1972a; b; 1973; Langevin 1991b; 1993; 2003; 2012; Langevin et Girard 1995; Larouche 1988; Subarctique et Laboratoire d'archéologie de l'UQAC 2012
DcEw-12	La Belle Rivière	Rive ouest de l'embouchure de la Belle Rivière.	Archaique (9 500 à 3 000 AA) Sylvicole (3 000 à 450 AA)	Fortin 1964; 1967; 1968; 1969; 1970; 1972a; Langevin 1993

Code Borden	Nom	Localisation	Identification culturelle	Références
DcEw-13	La Belle Rivière	Rive ouest de la Belle Rivière, à l'embouchure.	Aut. préh. ind. (12 000-450AA)	Langevin 1993; Langevin et Girard 1995; Larouche 1988a; b
DcEw-14	Grand Marais de Saint-Gédéon I	Pointe à l'est du Grand Marais de Saint-Gédéon, aux abords de la Belle Rivière.	Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA) Sylvicole supérieur tardif (650 à 450 AA)	Langevin 1991b; 1993; 2003; Langevin et Girard 1995; Larouche 1988a; b; Subarctique et Laboratoire d'archéologie de l'UQAC 2012
DcEw-15	Grand Marais de Saint-Gédéon II	Grand Marais de Saint-Gédéon, sur la pointe à l'ouest de DcEw-14, rive ouest de la rivière La Belle Rivière.	Archaique du Bouclier (6 500 à 2 000 AA) Archaique récent (5 500 à 3 000 AA) Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur ancien (1 000 à 650 AA) Sylvicole supérieur tardif (650 à 450 AA)	Arkéos 1988; 1989; Fortin 1964; 1967; 1968; 1969; 1970; 1972a; Langevin 1993; 2002; Langevin et Girard 1995
DcEw-16	Grand Marais de Saint-Gédéon III	Grand Marais de Saint-Gédéon, à environ 125 mètres à l'ouest de DcEw-11.	Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Langevin 1993; Larouche 1988a
DcEw-17	La Belle Rivière XII	Petite pointe de sable s'avancant vers l'ouest dans l'embouchure de la Belle Rivière.	Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Arkéos 1988, 1989, Laboratoire d'archéologie de l'UQAC 1993 ; Langevin 1991; 1993a
DcEw-21	Grand Marais	Au sud-est du Grand Marais et à l'ouest de l'embouchure du ruisseau Dumais.	Archaique récent (5 500 à 3 000 AA) Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA)	Langevin et Girard 1995

Nombre des recherches menées dans la région sont associées au Programme de stabilisation des berges de Rio Tinto-Alcan (Arkéos 1988; Laboratoire d'archéologie de l'UQAC 2014; Langevin 1991b; 1997; 2003; 2005; Rocheleau 1987). Des interventions ponctuelles faites en dehors de ce programme (Laliberté 1984; Pintal 2002; Subarctique 2012; 2015) ont également permis d'approfondir nos connaissances sur la préhistoire de cette partie du Lac-Saint-Jean. Ajoutons à cela que Luc Beaudin a produit un mémoire de maîtrise traitant des collections archéologiques découvertes sur les bords de la rivière (Beaudin 1982). De la même façon, Érik Langevin a également inclus les découvertes faites dans le secteur de l'aire d'intervention à sa thèse de doctorat (Langevin 2015).



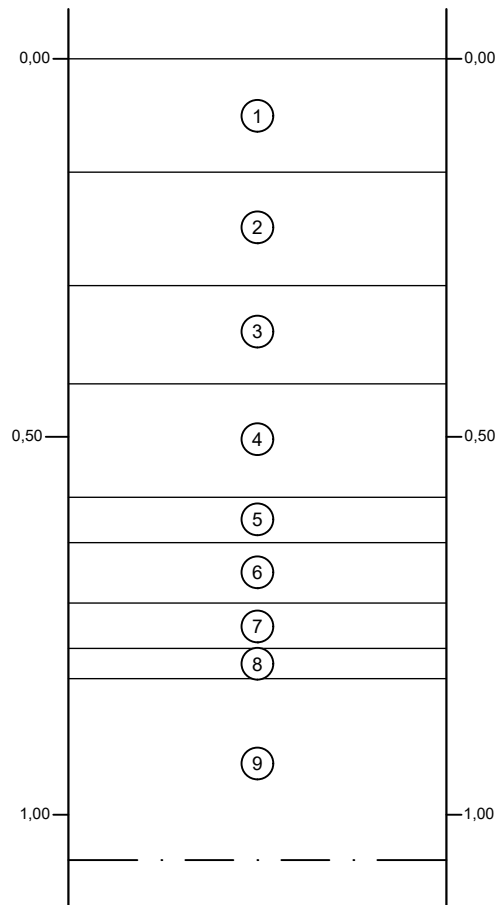
4.2.3 Résultats

L'ensemble de la sous-opération HYD2329-St-Gé-1A suit une séquence stratigraphique quasi identique. Plusieurs niveaux de dépositions naturelles de sables stériles souvent par litage (figure 12, couches 5 à 9 et figure 13, couches 9 à 13). Une séquence décapée de podzol surmonte cette séquence composée d'un horizon Bf stérile (figure 12, couches 3 et 4 et figure 13, couche 8). Dans la portion nord de la sous-opération, des lambeaux de sol éluvié (Ae) comprenant des charbons de bois ont été observés et fouillés manuellement (photo 7). Ces sols se sont avérés stériles d'artefacts ou d'autres écofacts.

Cette séquence podzolique dérasée était surmontée par divers remblais de rehaussement (figure 13, couches 3 à 6) et d'aménagement moderne (figures 12 et 13, couches 1 à 2) plus limoneux et comprenant des déchets de plastique, de métal, de styromousse et du gravier.

Aucun indice de présence autochtone ancienne ni de vestiges historiques n'a été observé lors de l'intervention dans le stationnement de la station-service du 645, rue du Pont à Saint-Gédéon. Les sols humiques de l'ancienne surface d'occupation ont probablement été décapés lors de la construction moderne du secteur. Cependant, le terrain au nord ainsi que plus à l'ouest peut encore receler des sols d'intérêt, pour une présence paléohistorique, préservés en profondeur grâce à la pente naturelle vers la rivière. La surveillance archéologique avec sondages manuels de travaux d'excavation dans ce secteur demeure une approche valable si d'autres travaux devaient avoir lieu.

profondeur en mètres



- ① Sable légèrement limoneux gris foncé, homogène et meuble, contenant du cailloutis, 40% de racines et de radicelles, du verre et du métal; tourbe
- ② Sable fin légèrement limoneux gris-brun, homogène et meuble, contenant du cailloutis; lit de pose
- ③ Sable orangé, homogène et compact; Bf (1A5)
- ④ Sable moyen à grossier jaune orangé dégradé, homogène et compact, contenant beaucoup de cailloutis arrondis; Bf
- ⑤ Sable grossier brun, très caillouteux, homogène et compact mais friable, contenant beaucoup de radicelles; sol naturel stérile fluvatile
- ⑥ Lits de sable fin à moyen beige et brunâtre, hétérogène et peu compact; sol naturel stérile fluvatile
- ⑦ Sable beige jaunâtre, très caillouteux; homogène et compacte, contenant des galets; sol naturel stérile fluviale
- ⑧ Sable légèrement limoneux brun, homogène et compact, contenant beaucoup de cailloutis et de radicelles; sol naturel stérile fluvatile
- ⑨ Lits de sable fin à grossier gris blanchâtre à beige, hétérogène et peu compact à compact, contenant des cailloux, des galets et du cailloutis parfois en décomposition ainsi que des fragments de coquillages; sol naturel stérile fluvatile

— · — Limite de fouille

Installation de bornes électriques
Surveillances archéologiques 2023-2024

Croquis stratigraphique de la portion sud de la sous-opération HYD2329-St-GÉ-1A, paroi est

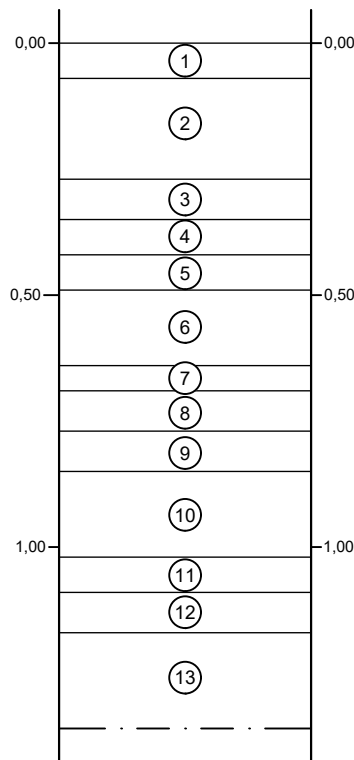
Sources :
Cartographie : Ethnoscop, 2024
Fichier : BRCC-St-Gedeon_f12_et_002_archeologie_240620.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 12

Juin 2024

profondeur en mètres



- ① Limon sableux gris-brun, homogène et compact, contenant des racicules; tourbe
- ② Limon gris verdâtre, homogène et meuble; remblai de rehaussement, assainissement et lit de pose
- ③ Mélange de sable légèrement limoneux brun, caillouteux, de sable fin beige jaunâtre et de limon sableux gris bleuté, hétérogène; remblai
- ④ Sable limoneux gris brunâtre foncé, homogène et meuble, contenant du cailloutis et du plastique d'emballage; remblai
- ⑤ Mélange de sable grossier gris et de cailloutis (70%), homogène et compact à friable, contenant du plastique et du styrofoam; remblai
- ⑥ Sable fin légèrement limoneux gris-brun, homogène et compact, contenant du cailloutis et des racicules; remblai
- ⑦ Sable moyen à fin gris à blanc, hétérogène et compact, contenant du charbon de bois, de la matière organique de 20 à 30 cm sous la surface; Ae (1A4)
- ⑧ Sable orangé, homogène et compact; Bf (1A5)
- ⑨ Sable grossier brun, très caillouteux, homogène et compact mais friable, contenant beaucoup de racicules; sol naturel stérile fluvatile
- ⑩ Lits de sable fin à moyen beige et brunâtre, hétérogène et peu compact; sol naturel stérile fluvatile
- ⑪ Sable beige jaunâtre, très caillouteux; homogène et compacte, contenant des galets; sol naturel stérile fluviale
- ⑫ Sable fin beige, homogène et meuble; sol naturel stérile
- ⑬ Lits de sable fin à grossier gris blanchâtre à beige, hétérogène et peu compact à compact, contenant des cailloux, des galets et du cailloutis parfois en décomposition ainsi que des fragments de coquillages; sol naturel stérile fluvatile

— · — Limite de fouille

Installation de bornes électriques
Surveillances archéologiques 2023-2024

Croquis stratigraphique de la portion nord de la sous-opération HYD2329-St-GÉ-1A, paroi est

Sources :

Cartographie : Ethnoscop, 2024

Fichier : BRCC-St-Gedeon_f13_et_002_archeologie_240620.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 13

Juin 2024

**Hydro
Québec**



Photo 7. Surface des lots 1A4 (Ae) et 1A5 (Bf), vue vers le nord (HYD2329-23-NUM2- 20230911_120756)

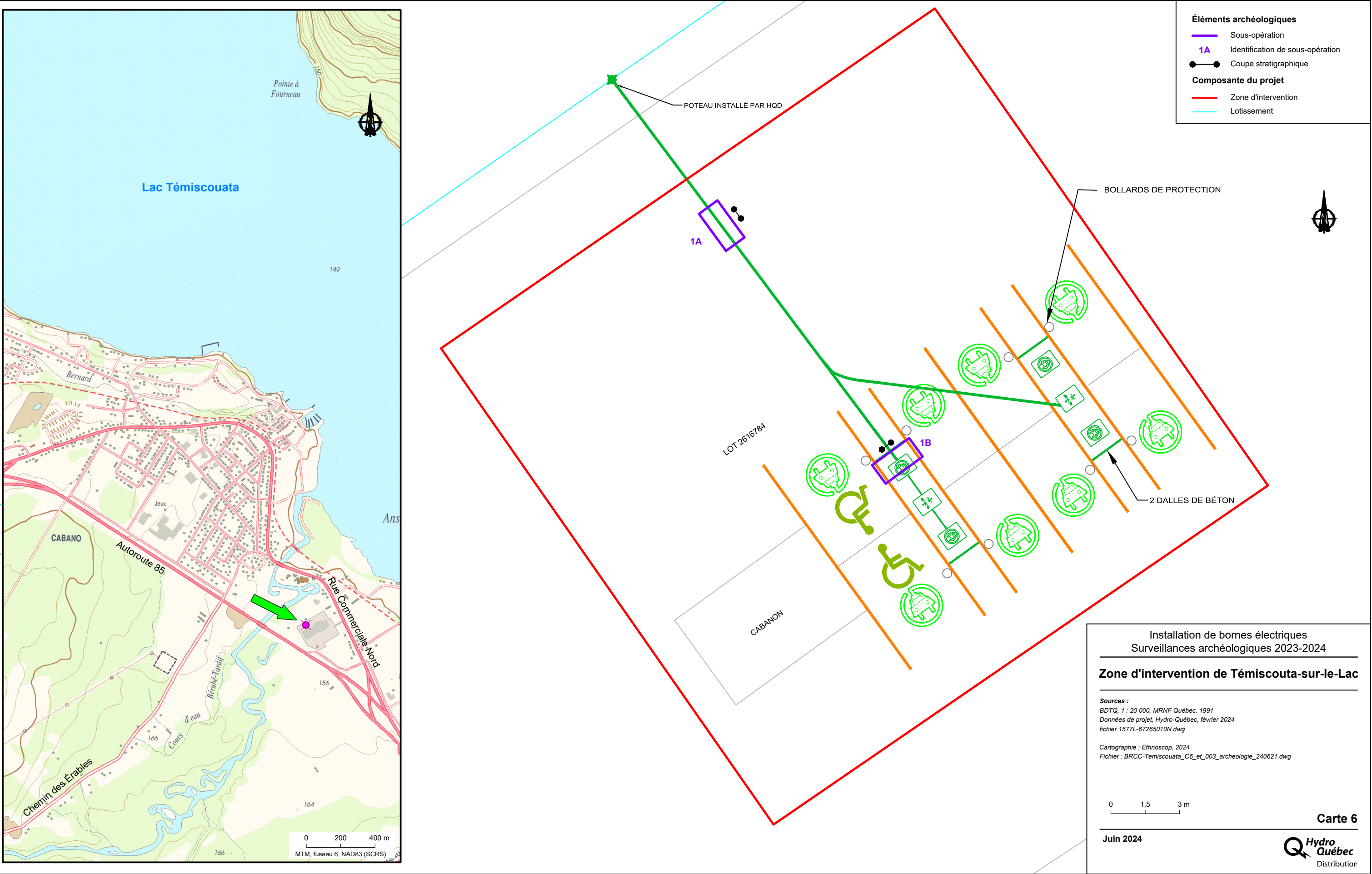
4.3 Bornes électriques au 633, rue Commerciale Nord, Témiscouata-sur-le-Lac (lot 2 616 784)

4.3.1 Surveillance archéologique

La surveillance archéologique de la borne de recharge de Témiscouata-sur-le-Lac a été réalisée le 27 juillet 2023. L'intervention dans le stationnement arrière des Galeries Témis sise au 633, rue Commerciale (lot 2 616 784) à Cabano été réalisée en parallèle de l'échantillonnage des sols fait par Englobe (photo 8). Elle comportait deux tranchées mécaniques de caractérisation des sols de 1 m sur 2 m (TE1 et TE2 équivalent respectivement aux sous-opérations 1B et 1A) (carte 6).



Photo 8. Vue d'ensemble des sous-opérations HYD2329-TÉM-1A et 1B, vue vers le sud (HYD2329-23-
NUM3- 20230727_104952)



4.3.2 État des connaissances archéologiques

Cadre environnemental ancien et actuel

Il y a environ 13 300 à 13 500 ans AA, le front glaciaire occupait les montagnes au sud de la frontière américaine. Trois cents à cinq cents ans plus tard, seuls les hauts sommets des Appalaches du Québec méridional étaient toujours couverts de glace (Richard 2020). Les eaux de fonte étant coincées, la vallée du lac Témiscouata est ennoyée jusqu'à une altitude de 195 m vers 12 000 ans AA formant ainsi le lac glaciaire Madawaska.

Vers 10 000 ans (AA), le niveau du lac passe sous les 170 m. Il aurait cependant remonté au-dessus des 170 m il y a environ 8 000 ans après qu'un barrage sur la rivière Saint-Jean ait cédé et ainsi favorisé l'incursion d'eaux de la mer intérieure Acadia (Boisclair 2008). Bien que le territoire soit libre de glace, le climat périglaciaire persiste offrant un environnement désertique rigoureux qui sera rapidement remplacé par une toundra arbustive (Richard 2007). Entre 11 600 et 10 000 ans AA, la toundra laisse place à une forêt de bouleaux nains et d'épinettes noires puis, il y a 9500 ans, le couvert végétal se diversifie par la remontée des bouleaux blancs, des pins blancs et des aulnes crispés (Richard 2020). Le relèvement isostatique se poursuivant le niveau du lac glaciaire Madawaska baisse continuellement jusqu'à atteindre celui du lac Témiscouata actuel.

La zone d'intervention est située dans le secteur Cabano de la ville de Témiscouata-sur-le-Lac. Son socle rocheux est composé de mudslate, de siltstone, de grès, ainsi que d'interstratifications de calcaire et d'ardoise, des roches sédimentaires associées aux Appalaches (ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles). Le roc est recouvert de loam sableux et de loam limoneux de la série de Caldwell (IRDA 2009). À l'ouest du lac Témiscouata, le paysage est généralement dominé par des collines et des coteaux. Son climat de type tempéré permet aux forêts mixtes de prospérer. Des espèces d'arbres tels que le bouleau jaune, l'érable à sucre, le frêne noir, le hêtre à grandes feuilles, l'épinette rouge et le thuya s'y côtoient (Blouin et Berger 2012).

Le réseau hydrographique du Témiscouata est bien développé. D'ailleurs, le lac Témiscouata est le troisième plus grand lac en superficie au sud du fleuve Saint-Laurent. Au sud, la rivière Madawaska rejoint la rivière Saint-Jean et donne ainsi accès à la baie de Fundy. Au nord, quelques portages permettent de transiter d'une rivière à l'autre pour rejoindre le fleuve Saint-Laurent. La zone d'intervention est située non loin de la rivière Cabano. Celle-ci se jette dans l'anse à Midas.

L'occupation autochtone du Témiscouata

La préhistoire du Témiscouata est fortement liée à la présence de deux carrières de chert Touladi. Cette matière lithique constitue un attrait qui a amené les groupes autochtones à visiter la région. D'ailleurs, l'omniprésence du chert local sur les nombreux ateliers de taille de la région témoigne de l'intérêt pour cette matière à toute période.

Bien que mal documentée, l'occupation du Témiscouata aurait débuté au Paléolindien récent. Localisé sur une haute terrasse, le site ClEe-9 à Squatec a été attribué à cette période (Chalifoux et al. 1998, Dumais et al. 1994, Dumais et Rousseau 2001, 2002, Ethnoscop 1997). Malgré l'absence d'artefacts diagnostiques de la culture plano, sa localisation en association avec des dépôts deltaïques a permis aux chercheurs de l'attribuer à un contexte périglaciaire (Dumais et al. 1993). De plus, des dates calibrées se répartissant entre 9 730 et 8 200 ans AA (Dumais et Rousseau 2002 : 68)

De la même façon, l'Archaïque est peu représenté dans la région. L'Archaïque ancien (10 000 à 8 000) ne serait représenté que par le site CjEg-3 à Saint-Elzéar (Chalifoux et al. 1998). Ce dernier se démarque par l'utilisation d'ocre rouge régulièrement associée aux rites funéraires (Chalifoux 1993). Quant à l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 AA), l'assemblage « A » du site ClEe-9 pourrait y être attribué (Dumais et Rousseau 2002 : 61). C'est cependant l'Archaïque supérieur qui semble marquer le réel début d'une occupation soutenue dans la région. Les sites CjEd-8 et CkEe-6 notamment ont respectivement livré des pointes de type Normanskill et Rossville (Brunet 2010). D'autres sites pourraient dater de l'Archaïque supérieur, mais les éléments qui pourraient permettre une telle assignation manquent.

Le Sylvicole demeure la période la mieux représentée du Témiscouata. Des pointes de type « box-base », des bifaces qui s'apparentent à des lames de cache et de petits grattoirs triangulaires confirment une certaine influence de la sphère d'interaction Meadowood du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA). Le Sylvicole moyen (2 400 à 1000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 000 à 500 AA) sont aussi bien représentés. Certains sites ont par ailleurs livré des datations radiocarbone.

À la période historique, le Témiscouata est surtout parcouru par des Wolastoqiyik bien que les Mi'kmaq, les Innus, les Penobscots et les Iroquoiens du Saint-Laurent semblent également avoir visité le territoire (Burke 2009, Ruralys 2012). Les territoires de ces derniers sont cependant limitrophes à celui exploité par les Wolastoqiyik. Ces derniers contrôlaient un territoire qui s'étendait du fleuve Saint-Laurent au nord à la baie de Fundy au sud et de la rivière Kennebec à l'ouest et jusqu'à la rivière Saint-Jean à l'est. Les Wolastoqiyik étant un peuple de chasseurs-cueilleurs nomades, les limites territoriales ont toutefois pu fluctuer grandement. Les relations qu'ils entretenaient avec les Français étaient en grande partie liées à la traite des fourrures puisque des postes de traite sont installés à Rivière-du-Loup, Madawaska et sur les rivières Saint-Jean, Sainte-Croix et Penobscot (Johnson et Martijn 1994).

L'occupation historique de Témiscouata-sur-le-Lac

L'histoire du secteur Cabano de Témiscouata-sur-le-Lac débute en 1683, soit au moment où Jacques de Meulles, intendant de la Nouvelle-France, concède la Seigneurie de Madawaska au Sieur Charles-Aubert de la Chenaye. Comme rien n'y est fait, la seigneurie lui est retirée en 1709. En 1763, c'est le Gouverneur général du Canada, James Murray, qui s'occupe de la

seigneurie. Entre-temps, l'administration de la colonie française fait construire un sentier en 1746. Celle-ci relie Notre-Dame-du-Portage au lac Témiscouata. En 1783, son tracé est plus ou moins repris par l'administration britannique pour la construction du chemin du Portage (Histoire plurielle 2002).

En prévision d'une invasion américaine, un système de fortification qui visait à protéger le territoire canadien est mis en place. Le lieutenant britannique Lennox Ingall est chargé de faire ériger le fort Ingall en 1838 et 1839 (figure 14). D'ailleurs, le secteur est connu au milieu du XIX^e siècle comme Poste du Lac ou Fort Ingall (Commission de toponymie du Québec 2012). La garnison britannique quitte toutefois à peine trois ans plus tard. Il n'y a alors que peu de familles établies dans la région. En 1848, huit familles se sont installées autour du lac (Histoire plurielle 2002 : 38). Dans les années 1850-1860, des chantiers forestiers sont ouverts dans la région. Leur ouverture engendre une première vague de colonisation puisqu'en 1854, 80 personnes peuplent le secteur Cabano (Histoire plurielle 2002 : 38). Le chemin de fer est construit en 1888. Il relie Rivière-du-Loup à Edmundston en passant par Cabano (Témiscouata 2024).

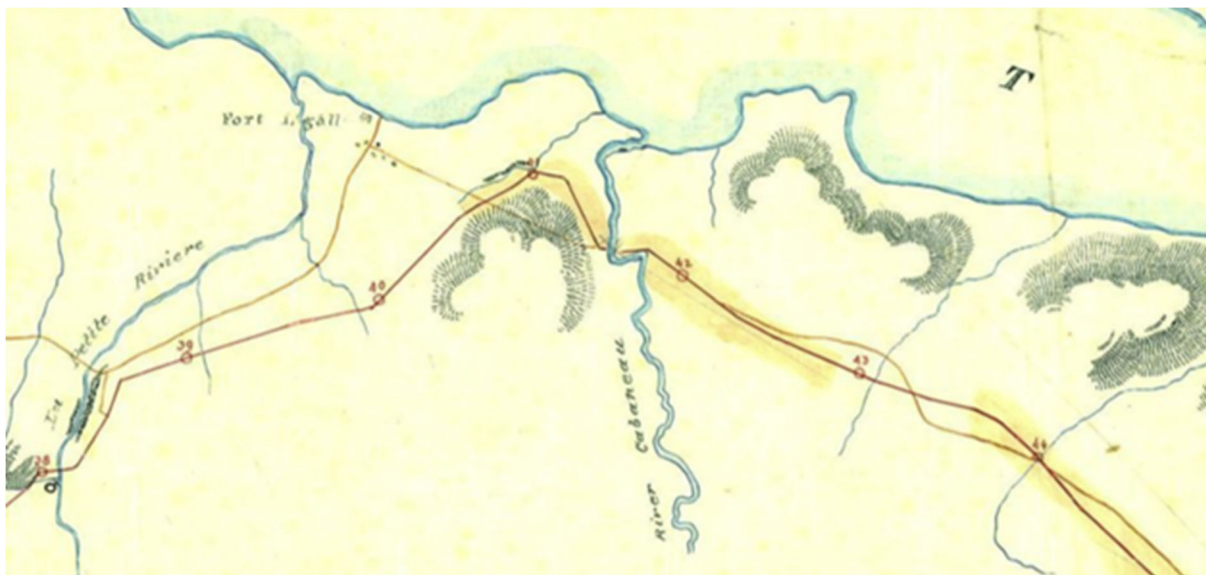


Figure 14. Plan de la route du Témiscouata, 1863 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS5,P38C)

Cabano voit son statut changer à plusieurs reprises au XX^e siècle. Tout d'abord connu comme la municipalité de la paroisse de Saint-Mathias-de-Cabano en 1907 (figure 15), puis de municipalité du village de Cabano en 1923 et finalement ville de Cabano en 1962 (Commission de toponymie du Québec 2012). En 2010, Cabano et le village voisin de Notre-Dame-du-Lac fusionnent pour former Témiscouata-sur-le-Lac.



Figure 15. Plan de la seigneurie de Madawaska, 1938 (Greffé de l'Arpenteur général T004-K)

Sites archéologiques connus et interventions antérieures

La zone touchée par la surveillance archéologique semble avoir été couverte par une seule intervention archéologique. En effet, dans le cadre du projet de construction d'un nouveau pont sur la rivière Cabano dans la municipalité de Témiscouata-sur-le-Lac, un inventaire archéologique a été planifié en 2006 (Ethnoscop 2008). Les perturbations visibles en surface ont toutefois fait en sorte qu'aucun sondage n'a été fait.

À moins de 5 km de la zone d'intervention, de nombreuses autres interventions archéologiques ont été planifiées lors de travaux routiers (carte 7). Tout d'abord, dans le cadre du projet de reconstruction d'un ponceau localisé sur un tronçon de la route 232 qui longe le lac Témiscouata, dans la municipalité de Témiscouata-sur-le-Lac, un inventaire archéologique a été réalisé (Ethnoscop 2006). Un autre inventaire archéologique a été programmé préalablement au réaménagement de la jonction des routes 185 et 232 (Artefactuel 2011). En 2013, le mandat de réaliser un inventaire archéologique dans le cadre du projet de prolongement du réseau d'eau potable dans le secteur Cabano de Témiscouata-sur-le-Lac a été octroyé à Ruralys (2013). Touchant aux rues Joseph Turco et Caldwell, l'inventaire mécanique n'a révélé aucun vestige ne pouvant être associé au fort Ingall situé non loin. L'aire d'étude est située près de l'autoroute 85. Dans le cadre de la construction de l'autoroute, plusieurs inventaires archéologiques ont été réalisés (Artefactuel 2009, Patrimoine Experts 2007, Ruralys 2012) sans toutefois mener à des découvertes d'intérêt

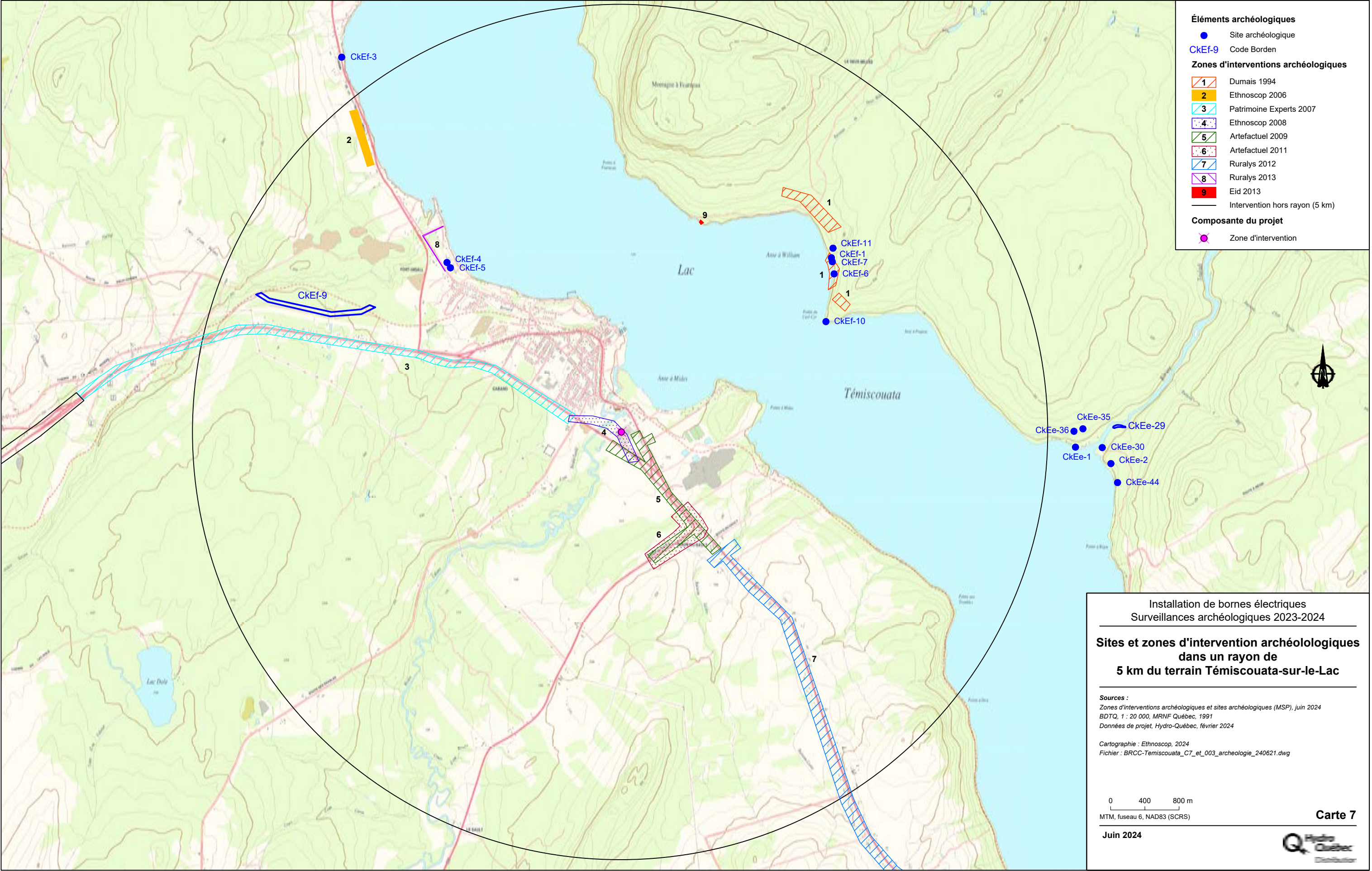
archéologique. De l'autre côté du lac Témiscouata se trouve le parc national du Lac-Témiscouata. Des inventaires archéologiques y ont été faits dans le cadre d'un programme de recherche (Dumais et al. 1994) et encore aujourd'hui, des inventaires y sont régulièrement planifiés préalablement à l'aménagement d'infrastructures (Eid 2013).

Dans un rayon de 5 km autour de la zone d'intervention, huit sites archéologiques ont été localisés (tableau 4). De ceux-ci, cinq sont associés à des occupations autochtones tandis que trois sont attribués à l'occupation eurocanadienne de la région.

Construite vers 1889, la gare de Cabano est un immeuble patrimonial cité situé à 1,7 km de la zone d'intervention. Puis, à 2 km de la zone d'intervention, le fort Ingall est un poste militaire qui a originalement été érigé entre 1839 et 1841, reconstitué dans les années 1970 et ensuite classé site patrimonial en 2012. De nombreuses interventions archéologiques y ont été réalisées depuis les années 1960.

Tableau 4. Sites archéologiques à moins de 5 km du 633, rue Commerciale Nord, Témiscouata-sur-le-Lac

Code Borden	Nom	Localisation	Identification culturelle	Références
CkEf-1	Petit William	Saint-Juste-du-Lac, rive est du lac Témiscouata	Amé. préh. (12 000 à 450 ans AA)	Chalifoux 1992, Desrosiers 1986, Eid 2015 et Martijn 1964
CkEf-4	Fort Ingall	81, rue Caldwell, sur le bord du lac Témiscouata	Historique (1800-1899)	Chassé 1978, Desloges 1973, Kirjan 1973, 1974a, 1974b, Lalande 2020, Léonidoff <i>et al.</i> 1973, Lueger 1975, Michaud 1973, Michaud et Caron 1967, Picard 1976, Plourde 1979, 1983, 1984 et 1985, Ruralys 2015, Samson 1969 et Société d'archéologie de Rivière-du-Loup
CkEf-5	Four à chaux de Cabano	Cabano, au sud-ouest du fort Ingall	Historique (1800-1899)	Devoe 2004, Royer 1992, Samson et Sasseville 2003
CkEf-6	Lac Témiscouata	Rive gauche du lac Témiscouata	Amé. préh. (12 000 à 450 ans AA)	Dumais <i>et al.</i> 1994, Eid 2015 et Pintal 2012
CkEf-7	Lac Témiscouata	Rive gauche du lac Témiscouata	Amé. préh. (12 000 à 450 ans AA)	Dumais <i>et al.</i> 1994, Eid 2015 et Pintal 2012
CkEf-9	Chemin du portage	À 2 km à l'ouest de Cabano, à 250 m au nord de la route 185	Historique (1760-1799) Historique (1800-1899)	Ethnoscop 2007a, Ruralys 2011
CkEf-10	Pointe du Curé-Cyr	À l'est de l'anse William, dans le parc national du Lac-Témiscouata	Amé. préh. (12 000 à 450 ans AA)	Eid 2015, Pintal 2012
CkEf-11	Site Blouin	Anse William, dans le parc national du Lac-Témiscouata	Amé. préh. (12 000 à 450 ans AA)	Eid 2014 et 2015



Éléments archéologiques

- Site archéologique

CkEf-9 Code Borden

Zones d'interventions archéologiques

1	Dumais 1994
2	Ethnoscop 2006
3	Patrimoine Experts 2007
4	Ethnoscop 2008
5	Artefactuel 2009
6	Artefactuel 2011
7	Ruralys 2012
8	Ruralys 2013
9	Eid 2013
—	Intervention hors rayon (5 km)

Composante du projet

- Zone d'intervention

Installation de bornes électriques
Surveillances archéologiques 2023-2024

Sites et zones d'intervention archéologiques dans un rayon de 5 km du terrain Témiscouata-sur-le-Lac

Sources :
Zones d'interventions archéologiques et sites archéologiques (MSP), juin 2024
BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 1991
Données de projet, Hydro-Québec, février 2024

Cartographie : Ethnoscop, 2024
Fichier : BRCC-Témiscouata_C7_et_003_archeologie_240621.dwg

0 400 800 m
MTM, fuseau 6, NAD83 (SCRS)

Jun 2024

Carte 7

4.3.3 Résultats

Les deux sondages mécaniques ont permis de révéler une séquence stratigraphique très similaire avec comme seule différence une couche témoignant possiblement d'une occupation historique dans le secteur en moins dans la sous-opération HYD2329-TÉM-1A.

Dans les deux cas un niveau de sable fin oxydé et un niveau de limon gris beige lui aussi teinté d'oxydation formaient le substrat de sol naturel stérile (figure 16, couches 4 et 5 et figure 17, couche 5 et 6). Dans le cas de la sous-opération HYD2329-TÉM-1B (figure 17, couche 4), une mince couche de copeaux de bois reposait à la surface d'un sable très fin limoneux gris et oxydé comprenant des fibres de bois aussi au travers de la matrice (photo 9). Ceci pourrait correspondre à un ancien niveau d'occupation relié à l'exploitation du bois dans le secteur, mais qui semble avoir été dérasé.

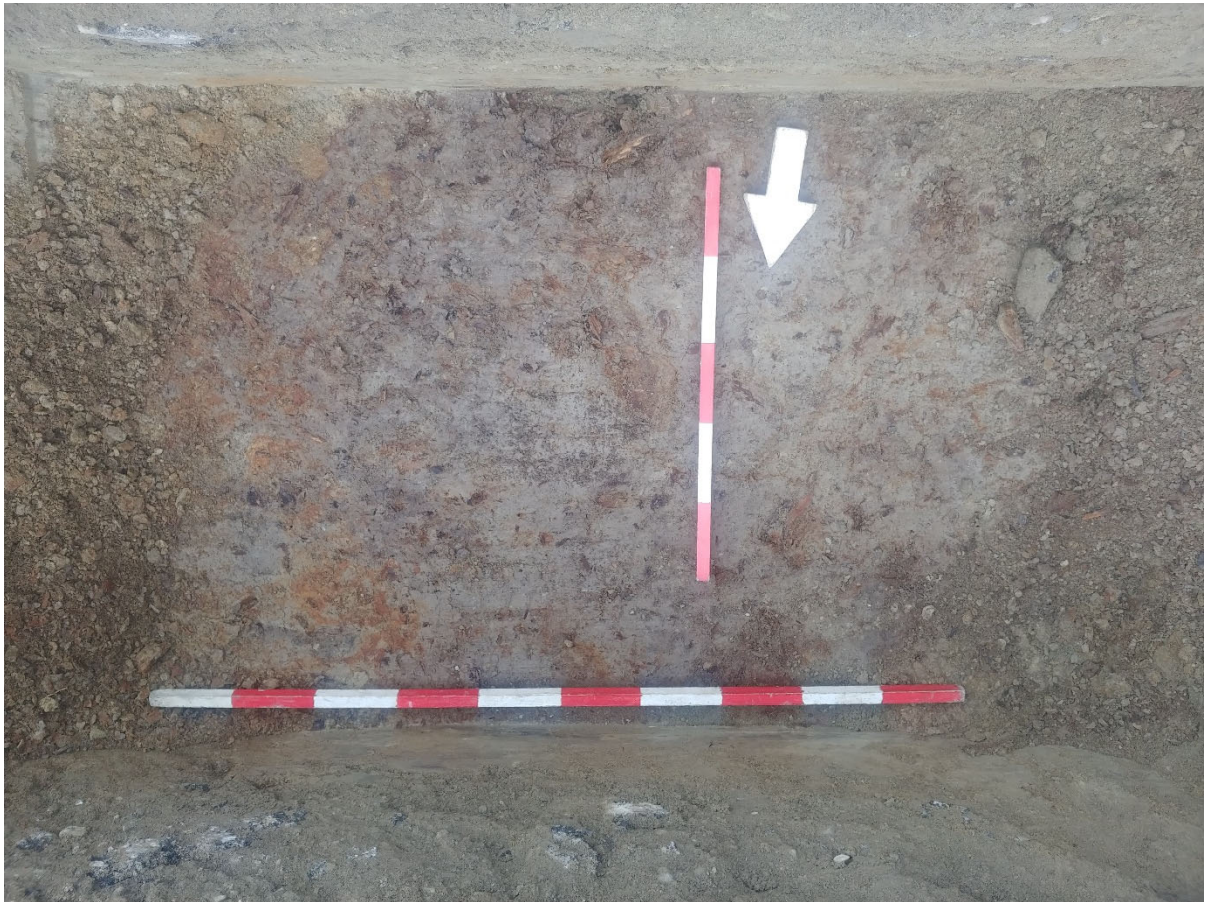


Photo 9. Niveau comprenant des copeaux de bois dans la sous-opération HYD2329-TÉM-1B, vue vers le sud)

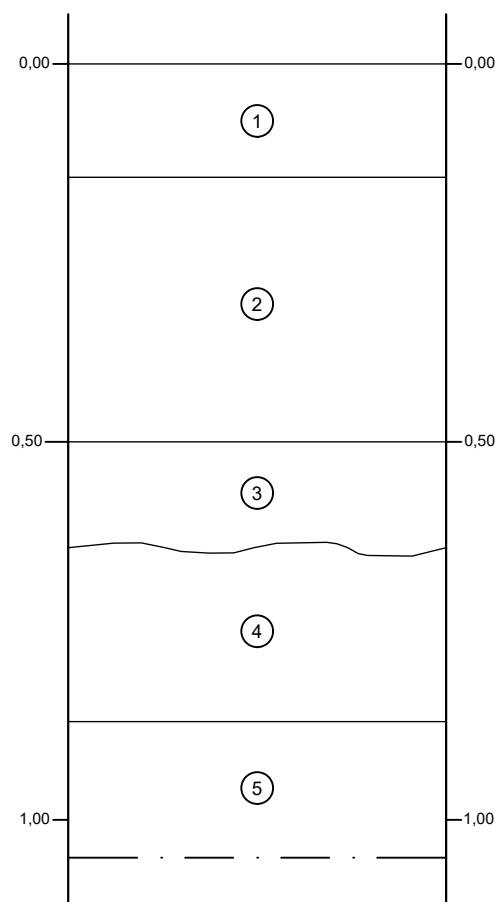
Les interfaces entre les couches étaient nettes à l'exception de la succession entre les couches 3 et 4 dans la sous-opération HYD2329-TÉM-1A (figure 16) qui formait plutôt des vagues (photo 10). Il serait possible que ce soit associé à d'anciennes ornières après le dérasement des sols de surface du secteur durant le XIX^e ou XX^e siècle ou des vestiges d'un labour. Les autres niveaux sont des remblais modernes avec des copeaux, du gravier et des fragments d'asphalte sous la surface de circulation actuelle en gravier 0-3/4".



Photo 10. Paroi est de la sous-opération HYD2329-TÉM-1A montrant l'interface ondulante entre les remblais et les sols stériles (HYD2329-23-NUM3-20230727_135336)

Aucun indice de présence autochtone ancienne ni de vestiges historiques n'a été observé lors de l'intervention dans le stationnement des Galeries Témis à Cabano. Les sols humiques de l'ancienne surface d'occupation avaient probablement été décapés lors de la construction moderne du secteur. Le potentiel résiduel est donc nul et la poursuite des travaux de construction de bornes électriques de recharge peut être réalisée sans la présence d'un archéologue. Cependant, le terrain au nord peut encore receler des traces d'occupation, dont un ancien moulin à scie en bordure de la rivière selon les informations des travailleurs locaux.

profondeur en mètres



- ① Gravier 0-3/4 po
 - ② Sable gris-brun, caillouteux, homogène et très compact, contenant des fragments d'asphalte; remblai
 - ③ Mélange de limon beige-gris, de sable très fin gris, de sable brun en surface et une mince couche organique avec des copeaux de bois, des cailloux et des racine, hétérogène; remblai
 - ④ Limon très fin gris-beige très oxydé, homogène et compact; sol naturel stérile
 - ⑤ Sable fin gris avec des traces d'oxydation et des litages plus pâle et plus homogène, peu compact, contenant du cailloutis de rivière; sol naturel stérile
- · — Limite de fouille

Installation de bornes électriques
Surveillances archéologiques 2023-2024

**Croquis stratigraphique de la
sous-opération HYD2329-TÉM-1A,
paroi est**

Sources :
Cartographie : Ethnoscop, 2024
Fichier : BRCC-Temiscouata_f16_et_003_archeologie_240621.dwg

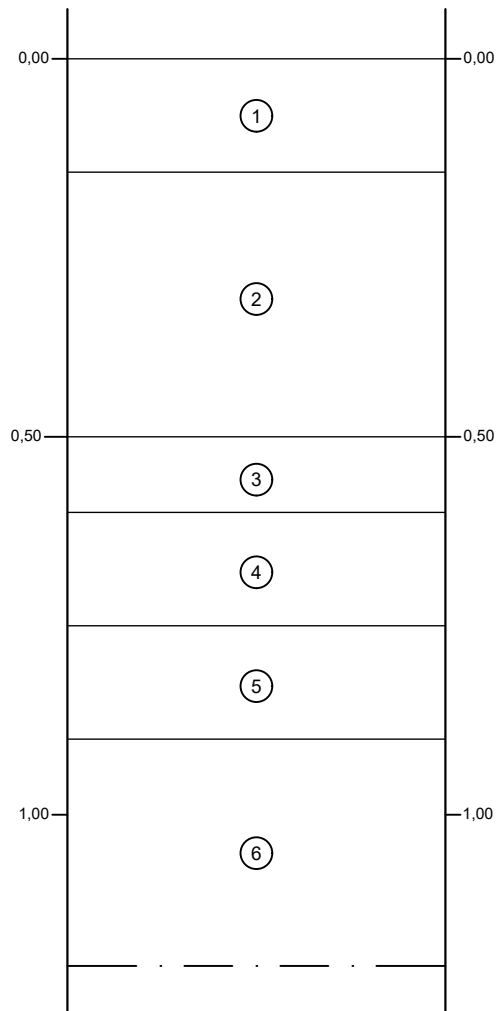
0 0,1 0,2 m

Figure 16

Juin 2024

**Hydro
Québec**

profondeur en mètres



- ① Gravier 0-3/4 po
 - ② Sable gris-brun, caillouteux, homogène et très compact, contenant des fragments d'asphalte; remblai
 - ③ Mélange de limon beige-gris, de sable très fin gris, de sable brun en surface et une mince couche organique avec des copeaux de bois, des cailloux et des racines, hétérogène; remblai
 - ④ Mince couche de copeaux de bois dans un limon organique brun, sur un sable très fin limoneux gris oxydé, homogène et compact, contenant des fibres de bois
 - ⑤ Limon très fin gris-beige très oxydé, homogène et compact; sol naturel stérile
 - ⑥ Sable fin gris avec des traces d'oxydation et des litages plus pâle et plus homogène, peu compact, contenant du cailloutis de rivière; sol naturel stérile
- · — Limite de fouille

Installation de bornes électriques
Surveillances archéologiques 2023-2024

**Croquis stratigraphique de la
sous-opération HYD2329-TÉM-1B,
paroi nord**

Sources :
Cartographie : Ethnoscop, 2024
Fichier : BRCC-Temiscouata_f17_et_003_archeologie_240621.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 17

Juin 2024



4.4 Bornes électriques au 2365, chemin des Patriotes, Richelieu (lots 1 811 225 et 1 814 100)

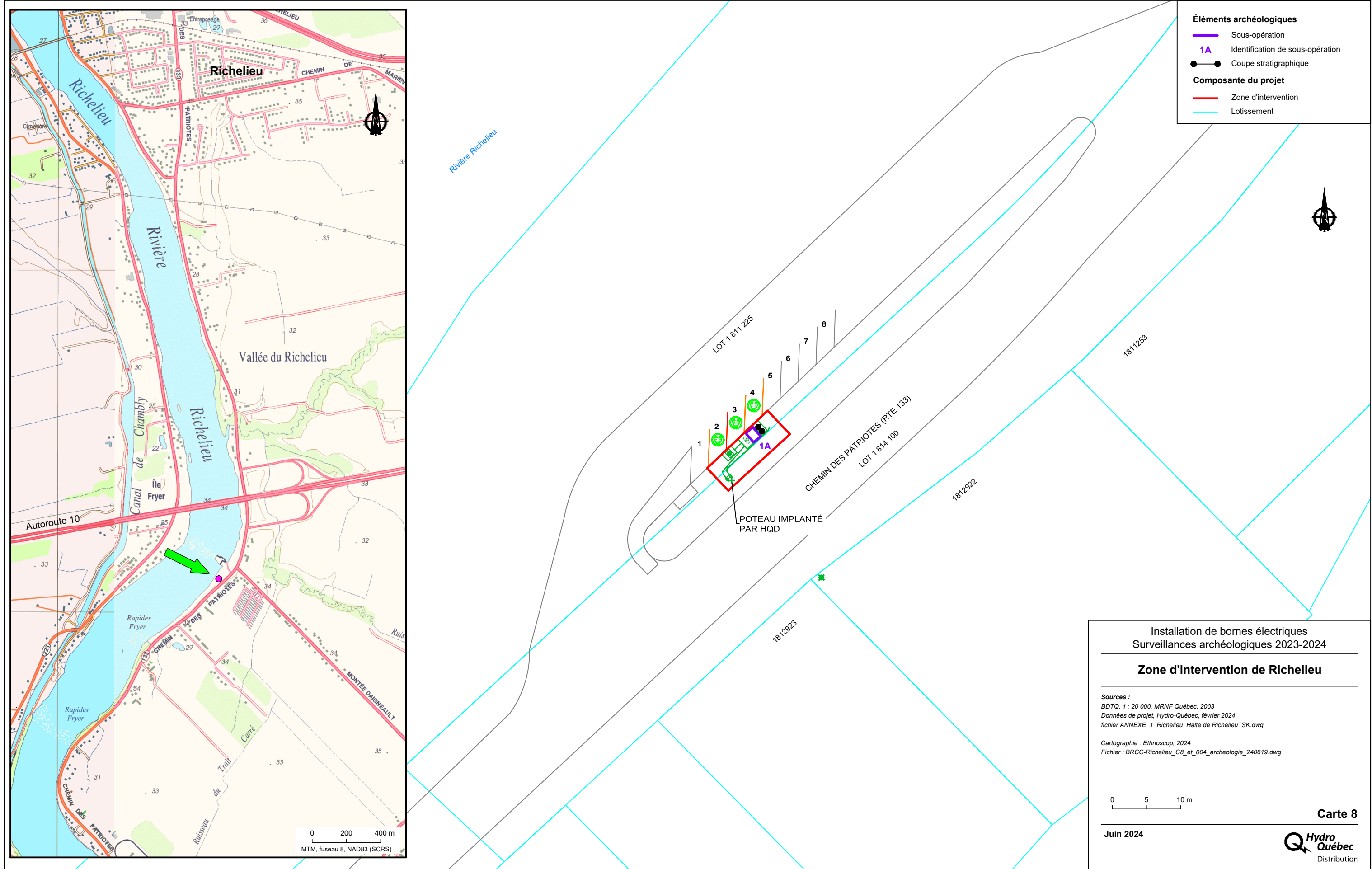
4.4.1 Surveillance archéologique

Dans le stationnement du 2365, chemin des Patriotes, non loin du bureau d'information touristique de Richelieu, Hydro-Québec, par l'entremise de Circuit électrique, prévoit l'implantation de quatre bornes électriques et de deux cabinets d'alimentation. Dans le contexte des travaux, un raccordement aéro souterrain est prévu pour des équipements jusqu'au réseau de distribution de la ville de Richelieu. L'analyse préalable arrivait à la conclusion que le secteur d'intervention détient un bon potentiel archéologique autant d'un point de vue de l'archéologie préhistorique qu'historique. L'endroit visé par les travaux d'aménagement est situé sur la rive droite de la rivière Richelieu.

L'intervention a eu lieu le 15 août 2023. Le creusement de la tranchée de caractérisation des sols a été effectué sous surveillance archéologique, permettant de procéder à quelques enregistrements planimétriques, stratigraphiques et photographiques. La tranchée (TR-1 / sous-opération HYD2329-RIC-1A), qui mesurait 1,35 m dans l'axe nord-sud et 1,75 m en est/ouest, n'a révélé ni vestige ni artefact. Elle a été excavée jusqu'à une profondeur de 1 m par rapport à la surface du sol. Elle était située en partie sud de la halte, à 22 m de la limite sud du terre-plein et à 6,50 m de la ligne blanche ouest du chemin des Patriotes (carte 8 et photo 11).



Photo 11. À l'intérieur du terre-plein de la halte routière, une petite tranchée de caractérisation a été excavée, vue vers le nord (HYD2329-23-NUM1-010)



4.4.2 État des connaissances archéologiques

Malgré le fait que le secteur des travaux ne contienne aucun site archéologique connu et qu'aucune intervention archéologique antérieure n'ait eu lieu en périphérie de l'aire d'intervention, l'analyse derrière l'avis archéologique, qui a été faite préalablement à l'interne chez Hydro-Québec, arrivait à la conclusion que ce secteur détient un bon potentiel archéologique tant au point de vue de l'archéologie préhistorique que celui de l'archéologie historique. Des différents points qui suivent attestent du contexte dans lequel évoluent les travaux de bornes Richelieu et justifient le potentiel archéologique présumé de l'aire d'intervention.

Cadres environnementaux ancien et actuel

La zone d'intervention, qui occupe une haute terrasse fluviale située à une altitude de 31 m (NMM¹), a été exondée initialement vers 9000 ans avant aujourd'hui (AA). La baisse du niveau d'eau durant l'épisode du lac à Lampsilis, laquelle s'effectue d'abord rapidement, entre alors dans une phase de ralentissement marquée ensuite par des oscillations; un phénomène associé au rebondissement de la croûte terrestre qui a été longtemps comprimée par le poids de l'inlandsis laurentidien et se relève. Malgré les fluctuations des niveaux hydriques dans la vallée du Saint-Laurent, il semble qu'en raison de son altitude suffisamment élevée, la zone d'intervention demeure exondée définitivement à partir de cette période hâtive. Pour la portion de la rivière Richelieu située plus en aval, le scénario diffère légèrement et des réinondations surviennent vers 5000, 3000 et 1800 ans AA. Dans le fleuve à l'ouest, le régime des eaux se met graduellement en place et commence à ressembler au régime actuel vers 5000 ans AA (Ethnoscop 2007b : 4; 2023 : 7).

Une fois libéré de la masse glaciaire et des eaux de fonte, tout le sud du Québec a accueilli un milieu végétal de type toundra, et ce, vraisemblablement dès 11 500 ans AA. Cette végétation a ensuite été remplacée par une pessière ouverte entre 11 000 ans AA et 10 000 ans AA puis par une sapinière à bouleau blanc jusque vers 7 900 ans AA. C'est dans ce contexte qu'émerge la haute terrasse sur laquelle est située l'aire d'intervention de Richelieu. Ce couvert forestier est subséquemment remplacé par une érablière à caryer cordiforme vers 6 000 ans AA. À cette même époque, le climat s'adoucit en devenant plus chaud et humide par rapport à la période précédente. Cette association végétale persistera ultimement jusqu'à aujourd'hui (Chapdelaine, Blais, Forget et St-Arnaud 1996 : 11).

Du côté de la géologie, le socle rocheux caractérisant le sous-sol de la vallée du Richelieu est sensiblement le même partout, du moins pour la partie se trouvant au nord des environs de Saint-Jean-sur-Richelieu. En effet, on trouve dans cette région des shales et des grès de la formation de Nicolet, une formation datant de l'Ordovicien supérieur (Dubé-Loubert et Brazeau 2014 : 7). Pour ce qui est de la sédimentologie, la région de Richelieu est recouverte

¹ Altitude par rapport au niveau moyen de la mer

de dépôts abandonnés par la mer de Champlain (argile), le lac à Lampsilis (limon, sable fin, dépôt organique) et les paléochenaux du Saint-Laurent (limon, sable) (Arkéos 2022 : 13). Ce sont surtout des sédiments alluviaux qui, aux environs de la zone d'intervention, caractérisent généralement les premiers abords du Richelieu (figure 18). À une plus grande distance, de part et d'autre de la rivière, ce sont surtout des sédiments marins fins d'eau profonde et constitués surtout d'argile qui sont rencontrés (Dubé-Loubert et Brazeau 2014 : 11).

L'aire d'intervention, qui évolue généralement dans un milieu rural partiellement boisé, est essentiellement asphaltée, présentant quelques îlots gazonnés, dont le terre-plein séparant le stationnement du chemin des Patriotes. À l'exception du rebord de terrasse de 30-32 m où se positionne l'aire visée par les travaux, la région montre généralement une topographie peu accidentée. Cette haute terrasse fluviale présente une dénivellation de quelques mètres avec les niveaux inférieurs et sa bordure reste bien marquée. La formation est occasionnellement ravinée par les ruisseaux et les rivières qui la traversent. Ce rebord de terrasse est d'autant plus intéressant qu'il a constitué la rive est de l'embouchure du « Paléo-Richelieu » à l'endroit où il se jette à l'intérieur du lac à Lampsilis vers 9000 ans AA.

Vis-à-vis l'aire d'intervention, la rivière Richelieu est caractérisée par de petits rapides altérés par la construction d'une digue au début du XX^e siècle. Il n'est pas clair si ces rapides impliquaient un portage aux populations autochtones paléohistoriques et aux premiers eurocanadiens.

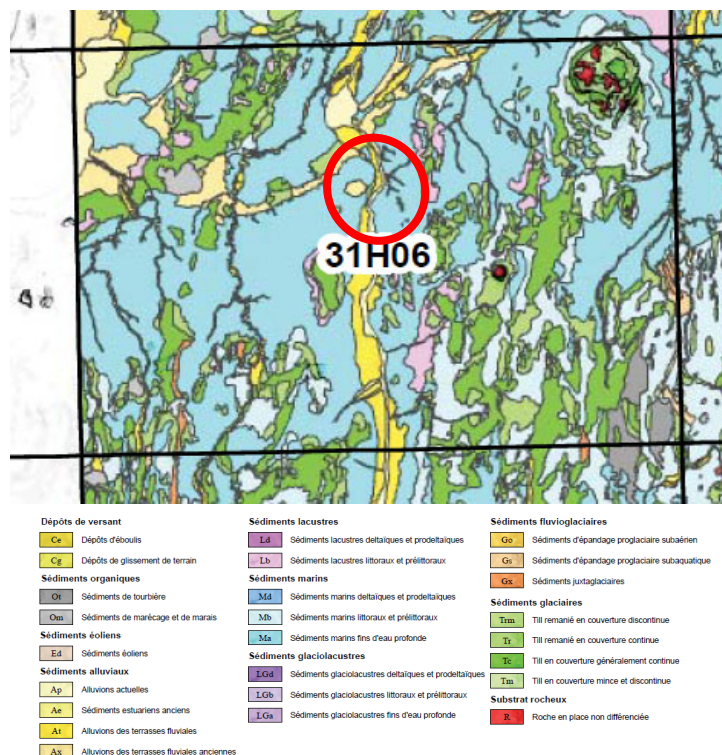


Figure 18. Extrait d'une carte synthétique des formations superficielles cartographiées dans le cadre du projet Montérégie-Est (Dubé-Loubert et Brazeau 2014 : 11). L'ellipse rouge montre la zone d'étude et la région immédiate du projet de bornes.

Puisque la haute terrasse fluviale sur laquelle se positionne l'aire d'intervention émerge vers 9000 ans, les abords de la rivière deviennent théoriquement habitables dès la période du Paléoindien récent (11 350 à 8800 ans AA); une période partiellement contemporaine aux occupations de la période de l'Archaïque ancien (9500 à 7000 ans AA). Cependant, aucun site d'une telle ancienneté n'est connu dans la région. À l'heure actuelle, les plus anciennes occupations humaines ayant été découvertes datent de l'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA). Au sud, dans l'état du Vermont, plusieurs sites attestant d'une occupation humaine débutant à l'époque paléoindienne sont connus.

Il est souvent mentionné que ce n'est qu'au cours de l'Archaïque laurentien (6000 à 4000 ans AA) que débute véritablement le peuplement de la grande région montréalaise, incluant l'aire visée par les travaux. Dans le sud du Québec, les sites du Sylvicole sont nombreux, comme si la croissance démographique amorcée à la fin de l'Archaïque s'était poursuivie jusqu'à l'arrivée des premiers Européens.

À la période historique, à la fin des années 1660, des autochtones, principalement en provenance des Cinq-Nations iroquoises, s'installent graduellement à La Prairie à la mission jésuite de Saint-François-Xavier-des-Prés. Ils nomment cette communauté Kentake (à La Prairie), située à environ 1 km du fleuve, sur la rive gauche de la rivière Saint-Jacques (Ethnoscop 2017 : 10). Cette époque est également marquée par le désir des autorités catholiques d'évangéliser les populations autochtones en aménageant, à l'intérieur et en périphérie de l'archipel d'Hochelaga, des missions ou des places fortifiées entourées de villages. Dans cette mouvance, la communauté de La Prairie déménagera par la suite à quatre reprises en direction de Châteauguay jusqu'à l'emplacement actuel de Kahnawake en 1716. Il ne s'agit pas d'un phénomène qui semble s'être manifesté dans la région visée par les travaux de bornes.

Également au début de la période historique, l'ensemble de la vallée de la rivière Richelieu a davantage été le théâtre de conflits armés entre Français et Iroquois, accélérant ainsi le départ des groupes autochtones de leur territoire d'exploitation ancestral (Filion 2001). D'ailleurs, la rivière Richelieu était autrefois connue comme la rivière des Iroquois (Arkéos 2022 : 45). Afin de consolider les liens avec ses alliés montagnais, hurons et algonquins, Samuel de Champlain effectuera une mission guerrière au sud, en empruntant la Richelieu et se rendant ainsi sur les rives du lac Champlain. D'un point de vue autochtone, la vallée de la rivière Richelieu n'a plus été vraiment un lieu d'occupation et d'exploitation traditionnel jusqu'à la signature de la Grande Paix de Montréal en 1701 (Arkéos 2022 : 54).

Pour la région, les travaux des chercheurs du bureau du Ndakina suggèrent que la présence des Abénakis, ou « W8banakiak », serait antérieure à la période de contact, du moins sur la rive sud du Saint-Laurent (Treyvaud, O'Bomsawin et Bernard 2018 : 81; Treyvaud et Plourde 2011 : 3). En effet, certains W8banakiak seraient descendants des peuples du Sylvicole supérieur ayant habité le bassin hydrographique de la rivière Saint-François

(Haviland et Power 1981 : 150; Treyvaud et Plourde 2011 : 3). Par ailleurs, au début du XVII^e siècle, la nation W8banaki est répartie sur un vaste territoire s'étendant du Maine à l'est jusqu'au Richelieu à l'ouest (Treyvaud et Plourde 2011 : 3).

Occupation historique de cette région du Richelieu

Outre les fréquentations sporadiques du secteur, la réelle occupation eurocanadienne de la région débute au Régime français alors qu'est érigé le fort de Chambly en 1665. Ce fort de pieux bâti à l'apogée des conflits franco-iroquois devait permettre de pacifier la vallée de la Richelieu, principale voie d'accès vers Montréal et sa région. Quelques années plus tard, soit en 1672, Jacques de Chambly, capitaine du régiment Carignan-Salières, se fit concéder une seigneurie en retour des services militaires rendus. Le développement de cette seigneurie fut toutefois plutôt lent en raison des conflits avec les nations iroquoises (Lefebvre 1995 : 8). Un petit noyau villageois s'est d'abord formé au pied du fort. Il est d'ailleurs représenté sur un plan de 1704.

Un premier traité de paix avait été signé avec les nations iroquoises à Trois-Rivières en 1667. Malgré ce traité, les hostilités avec ces dernières reprennent à la fin des années 1680. Il faut attendre la signature de la Grande Paix de Montréal en 1701 pour que le calme s'installe dans la vallée du Richelieu. Malgré cette quiétude relative, il faut attendre les années 1730 avant que la concession des terres amène des habitants dans cette partie de la colonie (Bernier 2012 : 40). La région se développe lentement alors qu'est construit le fort Saint-Frédéric à la tête du lac Champlain; éloignant ainsi la frontière vers le sud (figure 19). Afin de le ravitailler, le portage entre Chambly et le fort Sainte-Thérèse est transformé en chemin dès 1736. Pour ce faire, l'ancien chemin reliant Chambly au fleuve est prolongé vers le sud (Bernier 2012 : 41). Tous ces aménagements à caractère militaire sont réalisés sur la rive ouest de la rivière. De ce côté de la rivière, le peuplement reste relativement timide, peut-être en partie en raison de la projection de la construction du canal de Chambly qui s'élabore dès 1735. La construction en tant que telle s'amorcera en 1831, mais s'effectuera réellement entre 1835 et 1843².

Le peuplement de la bande riveraine du Richelieu s'amorce donc au Régime français. Le découpage de l'immense paroisse de Saint-Joseph de Chambly afin d'exclure le bourg naissant de Richelieu sur la rive est de la rivière s'effectue en 1868 (Ethnoscop 1999 : 26). Sur un plan de Adams de 1819, de nombreux bâtiments apparaissent sur la rive est de la rivière aux environs d'un rapide et correspondant possiblement aux environs de l'aire d'intervention (figure 20). Il n'est pas possible de déterminer la nature et la fonction précise de ces bâtiments, mais il est possible qu'ils soient associés au conflit de 1812-1814. Malgré cela, depuis les balbutiements de l'occupation eurocanadienne régionale de cet espace, les établissements conserveront toujours un caractère agricole et rural indéniable.

² Lieu historique national du Canada du Canal-de-Chambly.
https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_nhs_fra.aspx?id=604, consulté le 25 juin 2024

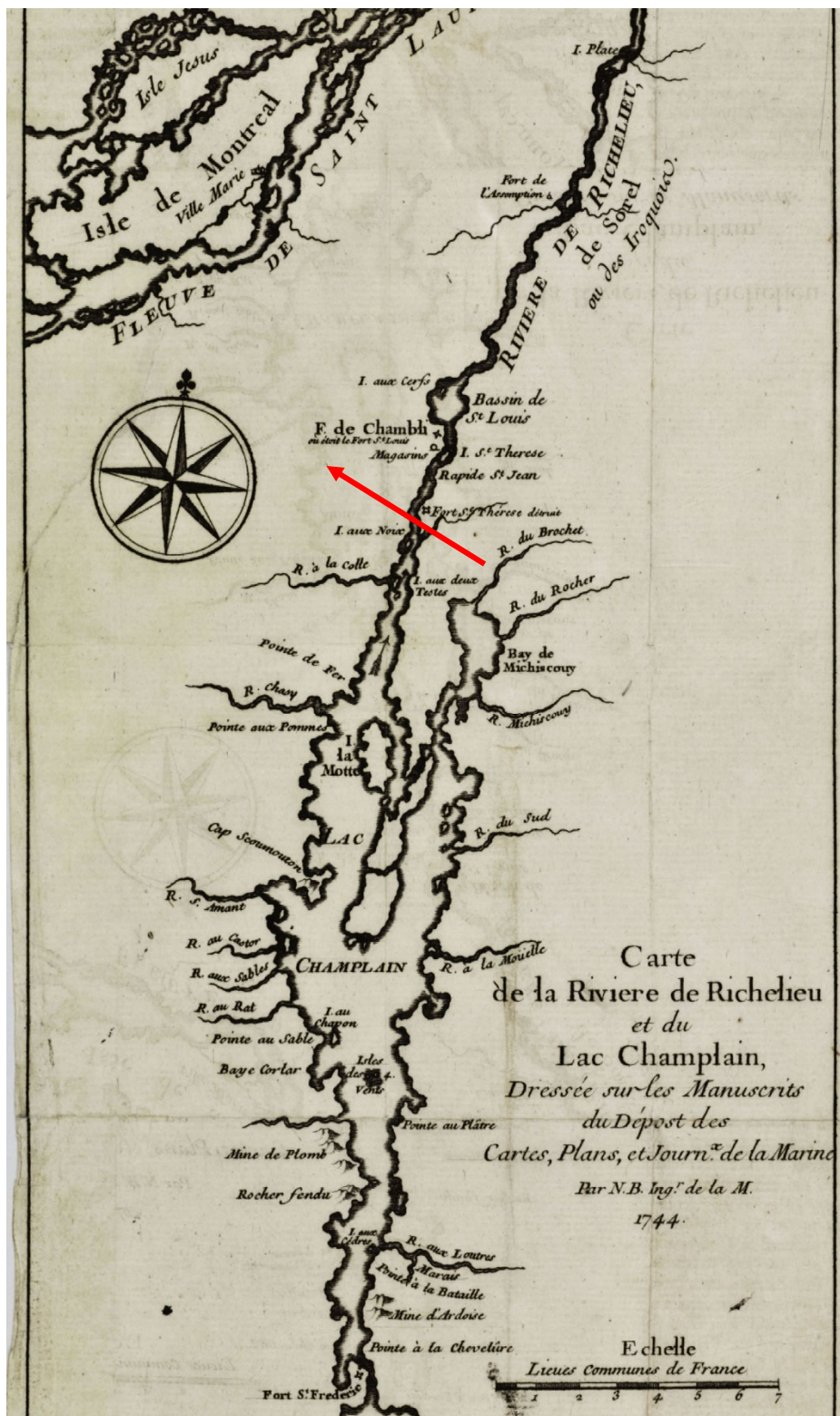


Figure 19. Extrait d'une carte de Bellin de 1744 montrant la vallée du Richelieu et le lac Champlain. (Source BAnQ G 3452 R5 1744 B4 CAR pf). La flèche rouge indique l'aire d'intervention.

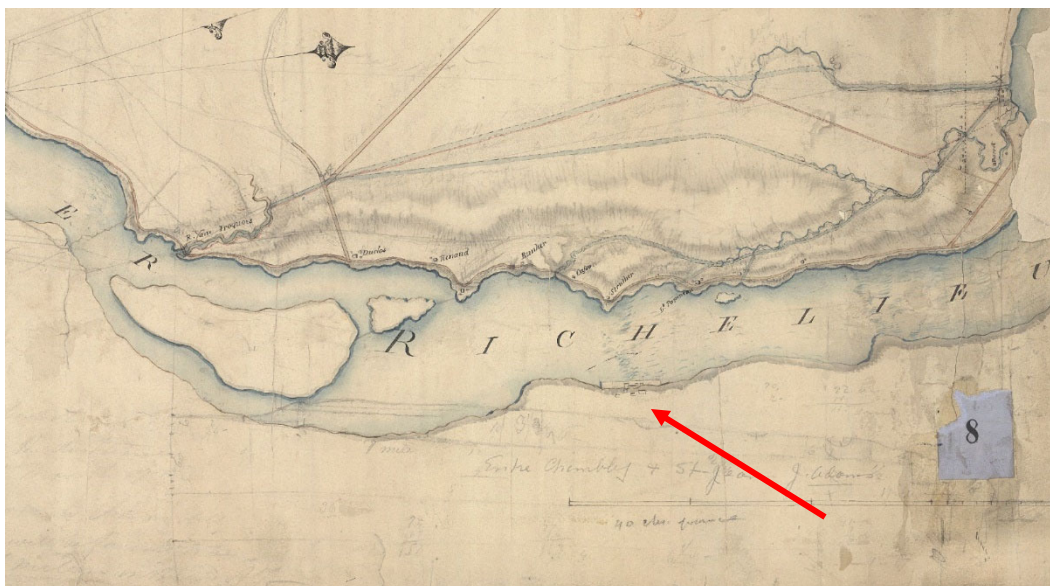


Figure 20. Extrait d'un plan de Adams daté de 1819 montrant des bâtiments aux environs de l'aire d'intervention (Source BANQ : Plan de la rivière Richelieu entre Dorchester et Chambly avec les canaux proposés; E21,S555,SS1,SSS18,P63-1). La flèche rouge indique l'aire d'intervention.

Plus tard, le « *Plan of the frontier of Canada East from St. Regis to Canaan* », attribué à Charles Gore, montre que le chemin des Patriotes est ouvert. Il est probable que la voie de circulation l'était déjà dès le début du XIX^e siècle. Sur ce plan, on aperçoit des bâtiments de part et d'autre du chemin; certains d'entre eux se trouvent probablement dans les environs de l'aire d'intervention. Par ailleurs, le plan indique qu'un moulin à farine se trouve à proximité alors qu'un second est vraisemblablement situé sur la rive opposée (figure 21).

Un plan cadastral daté de 1879 témoigne des efforts de colonisation alors que des terres à l'écart du cours d'eau principal ont été concédées à partir du rang de la Savanne (deuxième concession). Pourtant, le secteur est frappé d'une

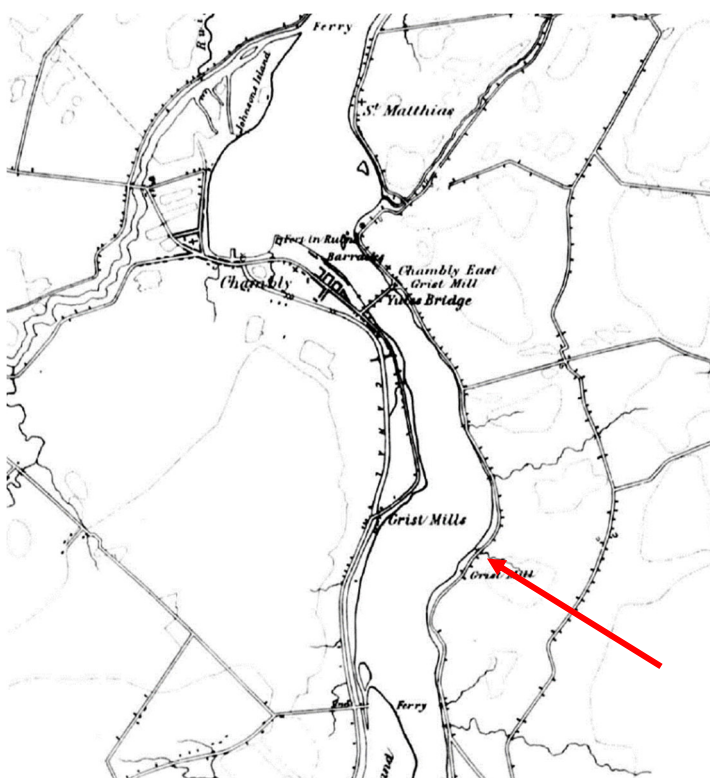


Figure 21. Extrait d'un plan de 1865, *Plan of the frontier of Canada East from St. Regis to Canaan*. (Source: Southampton [England]: Zincographed at the Topographical Department of the War Office, 1865-1868. No. 1007211261). La flèche rouge indique l'aire d'intervention.

stagnation démographique durant la seconde moitié du XIX^e siècle; la plupart des paroisses ne subissent aucune transformation. En effet, l'émigration vers les États-Unis, Montréal et les *townships* frappent plusieurs des paroisses; un phénomène culminant principalement entre 1870 et 1900 (Ethnoscop 1999 : 25-27).

Au tournant du XX^e siècle, comme c'est le cas pour la plupart des cours d'eau situés non loin des agglomérations urbaines, le potentiel hydroélectrique de la rivière Richelieu est remarqué par les grandes instances. Ce développement industriel s'inscrit dans une suite logique de l'exploitation de la force hydraulique de la rivière qui s'est amorcée dès le début de la colonisation, notamment avec de nombreux moulins et autres industries. L'idée d'exploiter le potentiel hydroélectrique de la rivière Richelieu débute donc avec de nouvelles technologies développées à la fin du XIX^e siècle. En effet, le développement de l'électricité commence au début du XIX^e siècle, mais ne se concrétise qu'avec la mise au point de la première dynamo par Michael Faraday en 1821. C'est ensuite avec le développement des génératrices et leur fabrication industrielle, notamment par Westinghouse autour de 1880, que la production de courant électrique devient possible. Cette nouvelle énergie sera d'abord utilisée pour l'éclairage et remplacera graduellement le gaz (Archemi 2005 : 9).

De 1901 à 1903, une digue et un barrage hydroélectrique de la *Montreal Light Heat and Power*, sont construits sur la rivière aux rapides de Sainte-Thérèse tout juste au nord-ouest de l'aire d'intervention. Au départ, la construction du complexe hydroélectrique de Sainte-Thérèse est estimée à 600 000\$ (Beauchemin 1942 : 17). Malheureusement, ils ne seront jamais finalisés en raison de graves fautes d'ingénierie. Il existe relativement peu d'informations en lien avec ces ouvrages. Aussi à l'exception d'un rapport d'inventaire et d'évaluation de l'actif de la *Montreal Light, Heat & Power Consolidated* attestant de la valeur et du potentiel de la rivière et des installations, les archives d'Hydro-Québec se sont aussi révélées relativement muettes à propos. Autrement, une bonne chronique journalistique basée sur des informations émanant des archives de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly a été publiée par Paul-Henri Hudon en mars 2019³. Enfin, quelques panneaux informatifs existent aussi sur le site; les descriptions qui suivent sont basées sur l'ensemble de ces documents.

Pour la plupart des gens, le barrage qui est érigé à Chambly entre 1896 et 1899 est beaucoup mieux connu et sera utilisé jusqu'aux années 1960. À l'époque, l'ouvrage de la *Montreal Light, Heat & Power Consolidated* fournit de l'électricité notamment pour la métropole. À l'automne 1902, la forte pression hydraulique entraîne la rupture de ce barrage alors que la rivière ouvre une brèche de 60 m dans l'ouvrage. Il sera réparé provisoirement en quelques mois à l'aide d'une digue temporaire. Au total, 300 hommes sont affectés à ces réparations.

³ Le projet d'une deuxième centrale hydroélectrique à Richelieu!
<https://journallemonteregien.com/le-projet-dune-deuxieme-centrale-hydroelectrique-a-richelieu/>, consulté le 4 juillet 2024

La compagnie est déjà bien présente et active sur la rivière, car elle fait ériger un second barrage à 4 km en amont. Durant le troisième quart du XX^e siècle, la centrale de Chambly cesse progressivement ses activités. Le barrage de Chambly est démoli entre 1963 et 1965; le complexe est démantelé et une nouvelle digue est construite alors que les berges sont réaménagées (Ethnoscop 2023 : 20-21).

Pour revenir à l'automne de 1902, les journaux d'époque relatent que plus que plus de 400 travailleurs sont à pied d'œuvre sur le barrage Sainte-Thérèse projeté à Richelieu (La Presse, 1^{er} décembre 1902). Quelques jours suivant l'accident qui a lieu à Chambly, neuf dirigeants de la *Montreal Light, Heat & Power Consolidated* visitent les chantiers; l'un d'eux déclare que « *les travaux de construction de la nouvelle digue avancent d'une manière satisfaisante et que vers le mois de novembre (1903), la compagnie aura tout le pouvoir nécessaire à ses usines. Aussitôt que ces travaux seront terminés,... la compagnie se trouvera à avoir deux sources complètes de pouvoir dans la rivière Chambly* (La Patrie, 16 juin 1903)⁴. Le chantier du barrage de Sainte-Thérèse connaîtra une activité soutenue pendant plus d'un an. Pourtant, la construction d'un barrage dans les rapides de Sainte-Thérèse ne fait pas l'unanimité auprès de la communauté de cultivateurs riverains. En effet, plusieurs terres sont souvent inondées, de sorte qu'un regroupement de cultivateurs s'adresse au gouvernement pour que la rivière ne soit plus obstruée.

Malgré les protestations locales, la *Montreal Light, Heat & Power Consolidated* s'établit tout de même en bordure de la rivière. En 1902, le cultivateur Hormidas Benoît cède une lisière de terre des lots 23, 24, 28 pour la somme de 800\$. D'ailleurs, plusieurs matériaux sont déjà entreposés sur le lot 28 que la compagnie loue à l'est du chemin carrossable. En 1903, un autre cultivateur, Phillias Ostiguy, vend également une partie des lots 21, 34 et 36 à la compagnie pour la somme de 2300\$. D'ailleurs, un plan cadastral du comté de Rouville, lequel date de 1917, montre le tracé du barrage sur la rivière vis-à-vis le lot 34 (figure 22). À proximité, les lots 24, 28 et notamment 36 semblent se prolonger jusqu'à la rivière, du côté ouest du chemin. Peu après l'époque du morcellement des lots pour faire place à la construction du complexe hydroélectrique, les panneaux explicatifs se trouvant dans le parc citent la Société d'histoire de la Seigneurie de Chambly en mentionnant qu'à proximité, se trouvent une auberge pour héberger les ouvriers du barrage, une forge, une fromagerie et diverses bâtisses appartenant à la centrale à l'abandon. Il semble que durant la construction, les contremaîtres logeaient dans la maison d'Hormidas Benoit.

⁴ Les barrages sur le Richelieu durement éprouvés.
<https://www.histoireseigneuriechambly.org/2019/04/10/les-barrages-sur-le-richelieu-durement-eprouves/#:~:text=Le%20barrage%20hydro%C3%A9lectrique%2C%20%C3%A9rig%C3%A9%20%C3%A0,op%C3%A9rant%2C%20ni%20se%20sera%20termin%C3%A9,> consulté le 4 juillet 2024



Figure 22. Extrait du plan cadastral du comté de Rouville datant de 1917 et illustrant les différentes municipalités s'y trouvant (Bibliothèque et Archives nationales du Québec : E21,S555,SS3,SSS2,P40.4). La flèche rouge indique l'emplacement du barrage.

En 1903, les travaux seront abandonnés au barrage de Sainte-Thérèse avant même que celui-ci soit terminé. La centrale électrique, qui devait ultimement produire à elle seule 8000 HP (6000 kW), ne fonctionnera jamais. Plusieurs pièces de machinerie électrique, d'une valeur totale de 65 000\$ de l'époque, sont détournées vers la centrale de Lachine (Beauchemin 1942). En février 1903, l'ingénieur H. L. Cooper conduit une inspection des lieux et rédige un rapport. Il mentionne notamment quelques erreurs de génie, entre autres, l'omission grave de prise en compte des variations annuelles du niveau de l'eau, la surévaluation de la production d'énergie et l'emploi de matériaux inappropriés pour construire le barrage. Cooper arrive à la conclusion désastreuse qu'il ne semble pas possible de corriger le problème : il recommande de cesser d'investir davantage dans le projet. Alors que le barrage se fissure, le directeur de la compagnie Herbert Samuel-Holt congédie l'ingénieur en chef des travaux; des poursuites judiciaires sont lancées contre l'homme et l'entrepreneur. Il est évalué qu'au moins 372 000\$ sont dépensés inutilement dans cette entreprise de harnacher de nouveau la rivière. Malgré les crues et le passage des glaces, les ruines du barrage et de la digue demeureront longtemps en place et visibles dans la rivière. Des tuyaux, des poutres d'acier et des pièces d'équipements seront vraisemblablement abandonnés dans les champs voisins et notamment sur l'île Sainte-Thérèse. Vraisemblablement

en 1942, deux jeunes gens sont photographiés sur la digue, laquelle est faite de bois et de pierres (figure 23)⁵.

La carte topographique de 1935 montre le barrage (Dam) inachevé où figure le complexe hydroélectrique de béton le long de la rive est, de même que la digue se prolongeant vers l'ouest au travers de la rivière. Étrangement, la portion de

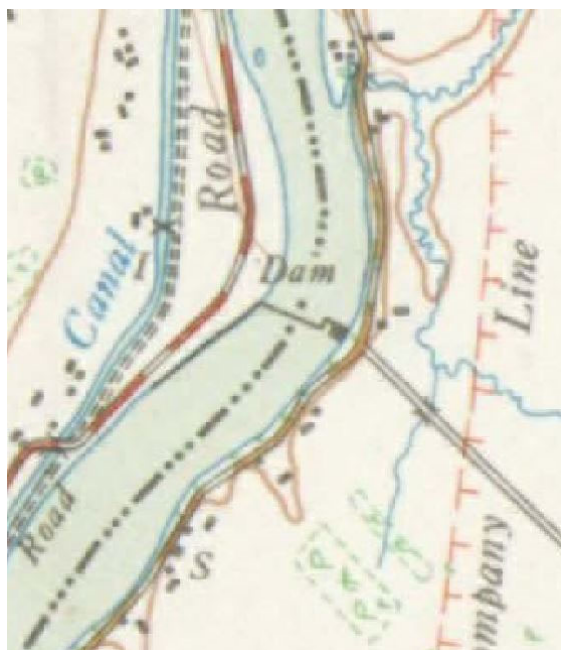


Figure 23. Photo de source inconnue, vraisemblablement prise en 1942, montrant un jeune couple posant sur la digue du barrage de Sainte-Thérèse.

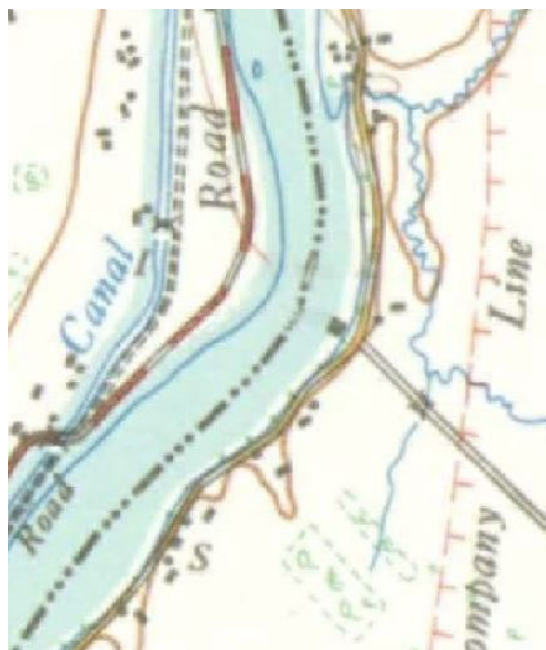
la digue ne figure plus sur la carte de 1939, de sorte qu'il est peut-être possible de douter de la représentativité de ce document ou encore de la date de la photographie ancienne à la figure 23. Par ailleurs, cette digue est également absente de la carte de 1943 (figure 24).

⁵ Le projet d'une deuxième centrale hydroélectrique à Richelieu !

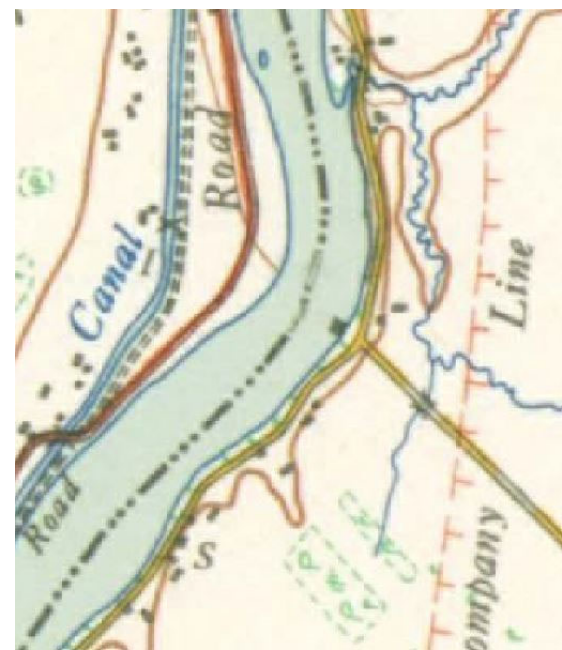
<https://journallemonteregien.com/le-projet-dune-deuxieme-centrale-hydroelectrique-a-richelieu/>, consulté le 4 juillet 2024.



1935



1939



1943

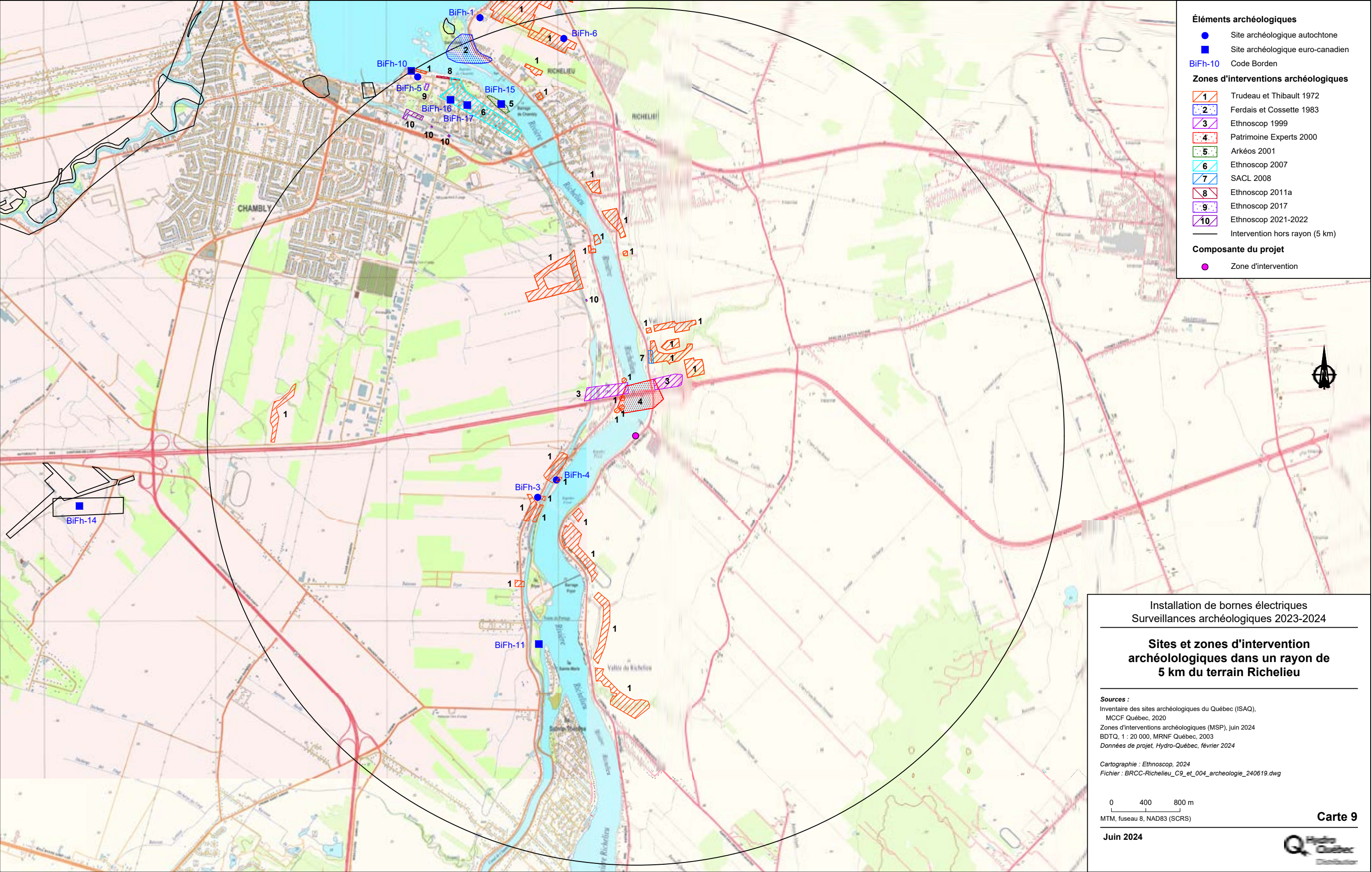
Figure 24. Séquence de cartes topographiques s'étendant de 1935 à 1943. Source Bibliothèque et Archives nationales du Québec : 1935 (G 3400 s63 C37 31-H-06 1935 CAR); 1939 (G 3400 s63 C37 31-H-06 1939 DCA) et 1943 (G 3400 s63 C37 31-H-06 1943 CAR).

Sites archéologiques connus et interventions antérieures

Les sites archéologiques répertoriés dans les environs de l'aire d'intervention sont représentés sur le tableau 5 et la carte 9. Cinq sites autochtones préhistoriques sont connus dans un rayon de 5 km. Parallèlement à cela, aucun site autochtone datant de la période historique n'est connu dans la région. Enfin, au moins quatre sites historiques témoignant d'une occupation eurocanadienne ont été identifiés dans ce même rayon.

Tableau 5. Sites archéologiques à l'intérieur d'un rayon de 5 km de l'aire d'intervention.

Code Borden	Nom du site	Localisation informelle	Identité culturelle	Référence
BiFh-03	Many	Rive ouest du Richelieu en face des rapides Fryers.	Indéterminée (12 000 à 450 ans AA)	Trudeau et Thibault 1972
BiFh-04	Rapides Fryers	Sur la bande de terre (maintenant enlevée) entre le Richelieu et le canal Chambly, en face des Rapides Fryers.	Archaïque récent (laurentien) (5500 à 4200 ans AA)	Clermont 1974; Taillon et Barré 1987; Trudeau et Thibault 1972
BiFh-05	Hibbard	Rive ouest du Richelieu au bas des Rapides Chambly.	Indéterminée (12 000 à 450 ans AA)	Trudeau et Thibault 1972
BiFh-06	Suda	Au sud-est du bassin de Chambly.	Indéterminée (12 000 à 450 ans AA)	Trudeau et Thibault 1972
BiFh-11	Fort Sainte-Thérèse	Rive ouest du Richelieu, côté ouest du boulevard Sainte-Thérèse au niveau de la partie nord de l'île Sainte-Marie.	Indéterminée (12 000 à 450 ans AA) Archaïque récent (laurentien) (5500 à 4200 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA) Historique eurocanadien (1608-1950)	Gaumont s.d. Bernier 2012
BiFh-15	Parc des Rapides de Chambly	Sur la rive ouest de la Rivière Richelieu, en amont du bassin et immédiatement au nord du barrage déversoir d'Hydro-Québec.	Historique eurocanadien (1759-1950)	Arkéos 2001
BiFh-16	Avenue Bourgogne	Au numéro civique 2136 de l'avenue Bourgogne ainsi qu'à l'extrémité de la rue Duhaime.	Historique eurocanadien (1800-1950)	Ethnoscop 2007b
BiFh-17	Avenue Bourgogne	Au numéro civique 2259 de l'avenue Bourgogne.	Historique eurocanadien (1800-1950)	Ethnoscop 2007b



4.4.3 Résultats

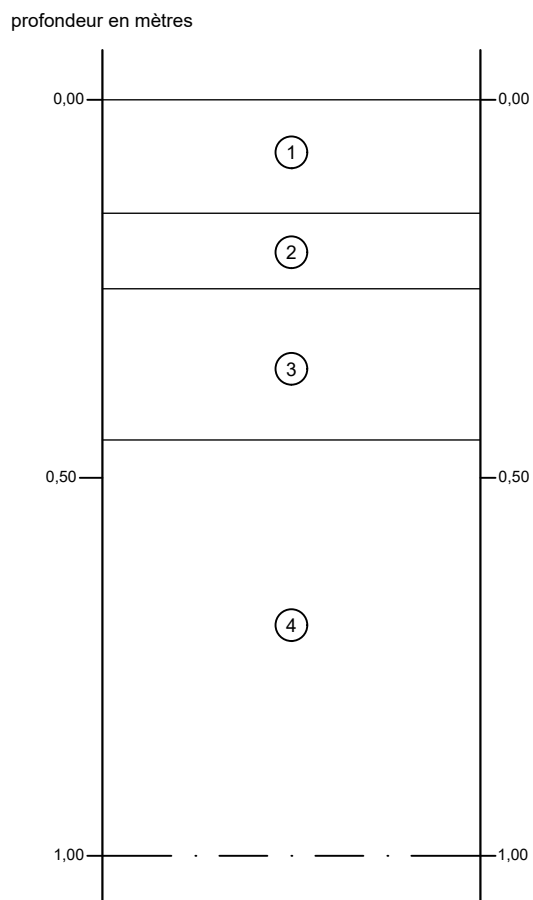
Tranchée de caractérisation environnementale TR-; opération 1

Suivant le prélèvement des échantillons de caractérisation environnementale, le profil stratigraphique de la paroi nord de la tranchée (sous-opération HYD2329-RIC-1A) a pu être relevé. Le puits exploratoire n'a été creusé qu'à une profondeur de 1 m, mais l'excavation était amplement suffisante afin d'atteindre le sol naturel archéologiquement stérile et non remanié. Au total, quatre couches pédologiques ont été enregistrées à l'emplacement des équipements projetés de recharge (figure 25). Tout d'abord, un remblai d'aménagement constitué de limon sableux brun noir racineux était présent sur 0,15 m. Ensuite, une couche d'argile limoneuse brune, ferme, homogène et légèrement organique contenant quelques cailloux, pierres et fragments de mortier apparaissait sur 0,10 m. Ce remblai était suivi d'une couche d'argile grise sur 0,20 m, laquelle était compacte et homogène. Elle contenait des cailloux, des scories, du charbon minéral et des fragments de briques communes et du mortier. Cette troisième couche, qui s'articulait aussi comme un remblai (photo 12), reposait sur l'horizon naturel et non remanié qui était composé d'argile beige rose compacte et homogène. Cet horizon archéologiquement stérile était visible sur au moins 0,55 m en paroi. Une fois les expertises archéologiques complétées, la tranchée a pu être remblayée.



Photo 12. Le profil stratigraphique de la paroi nord de la tranchée de caractérisation environnementale suggère l'absence d'un horizon organique naturel de surface, vue vers le nord (HYD2329-23-NUM4-014)

Aucun indice d'une présence autochtone ni de vestiges historiques n'a été observé lors de l'intervention dans le stationnement du 2365, chemin des Patriotes à Richelieu. L'horizon organique de l'ancienne surface du sol naturel semble avoir décapé ou fortement altéré lors de l'aménagement de la halte routière. Au terme de la surveillance archéologique, les travaux prévus à l'emplacement des bornes de recharge peuvent avoir lieu sans intervention supplémentaire. Malgré cela, il subsiste toujours un potentiel archéologique de nature autochtone paléohistorique ou eurocanadien dans les environs. À l'avenir, un suivi archéologique devrait être effectué de tous éventuels travaux d'excavation projetés dans le secteur.



- ① Limon sableux brun-noir, homogène et meuble, contenant quelques cailloutis et racines; remblai d'aménagement et pelouse
 - ② Argile limoneuse brune, légèrement organique, homogène et ferme, contenant des cailloux et pierres anguleuses ainsi que du mortier; remblai de rehaussement
 - ③ Argile brun-gris, homogène et compacte, contenant des cailloux, du charbon minéral, des scories, du mortier et des fragments de briques; surface remaniée du sol naturel
 - ④ Argile beige-rose, homogène et compacte; sol naturel archéologiquement stérile
- · — Limite de fouille

Installation de bornes électriques
Surveillances archéologiques 2023-2024

Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2329-RICH-1A, paroi nord-est

Sources :
Cartographie : Ethnoscop, 2024
Fichier : BRCC-Richelieu_f25_et_004_archeologie_240619.dwg

0 0,1 0,2 m

Figure 25

Juin 2024

Description sommaire des vestiges du barrage de Sainte-Thérèse; opération 2

Dans le cadre de cette intervention, une description sommaire des vestiges du barrage de Sainte-Thérèse a été effectuée. Cette phase de l'expertise archéologique, l'opération HYD2329-RIC-2, a compris notamment une mise en plan des vestiges et un relevé photographique et descriptif des ouvrages. Certains modes de construction, des défauts dans la mise en place du béton et des ajouts récents, probablement en lien avec la construction du parc de la Pointe-aux-Écrevisses, ont pu être identifiés. L'état des vestiges a été décrit brièvement.

D'emblée, les vestiges du barrage s'étendent sur plus de 80 m de longueur dans l'axe nord-ouest / sud-est et au moins 35 m de largeur (photos 13 et 14). Cette dernière dimension est difficile mesurable puisque dans sa partie sud-ouest, le barrage se termine régulièrement dans un talus de remblai formant une butée, laquelle est bordée au sommet par une clôture tantôt ornementale (photo 15), tantôt de type « Frost » (à l'est essentiellement) (carte 10). Seules les extrémités nord-ouest et sud-est, les murs 2A3 et 2A9, sont bien délimitées par des murs de béton. Une portion de l'ouvrage est surélevée de 2,30 m par rapport à l'ensemble du radier; elle comprend trois ouvertures voûtées ayant été bouchées à l'intérieur du segment de mur 2A1 (photo 16). Cette portion surélevée est bordée au nord-ouest par le mur 2A2 et au sud-est par le mur 2A3. Le sommet de l'ensemble des murs 2A1 et 2A2 se situe à une altitude de 26,36 m (NMM). Pour le reste des vestiges ayant fait l'objet de cette expertise, le sommet du radier, composé des murs 2A4, 2A5, et la partie sud-est de 2A6, se trouve à 23,76 m (NMM). Pour la partie nord-ouest de 2A6, les vestiges 2A7, 2A8 et 2A9, ils se trouvent à environ 24,16 m (NMM) d'altitude, soit à près de 2 m au-dessus du niveau de l'eau au moment où les enregistrements ont eu lieu.



Photo 13 Radier du complexe hydroélectrique du barrage de Sainte-Thérèse, vue vers le sud-est (HYD2329-23-NUM4-060)



Photo 14. Aspect du radier ayant été transformé en parc. Le parc Pointe-aux-Écrevisses, vue vers le sud-ouest (HYD2329-23-NUM4-061)



Photo 15. Talus de remblai composé de pierres et de terre bordant le radier dans l'ensemble au sud-est, vue vers le sud-est (HYD2329-23-NUM4-058)



Photo 16. Une portion surélevée de l'ouvrage présente trois ouvertures ayant été bouchées, vue vers le sud (HYD2329-23-NUM4-003)

Portion surélevée du radier : murs 2A1, 2A2 et 2A3

Tout d'abord, le mur 2A1 est large de 1 m au sommet. À cet endroit, une clôture de type « Frost » est présente; elle aurait été ajoutée lors de l'aménagement du radier en parc. Les parements du mur 2A1 présentent des traces horizontales laissées par un coffrage fait de planches d'environ 0,15 m de largeur (6 pouces). L'expertise révèle qu'au moins deux étapes de coulage ont été nécessaires afin d'ériger l'ouvrage : elles sont visiblement identifiables, car la coulée supérieure, qui compose au moins les deux tiers supérieurs du mur (hauteur d'au moins 1,45 m), apparaît de bien mauvaise qualité. Le béton effrité laisse voir des pierres subarrondies vraisemblablement de granit, de grès et de calcaire, ayant jusqu'à 0,20 m de diamètre (photo 17). Selon les observations réalisées, le sommet de la coulée inférieure semble à la même altitude que le sommet des murs 2A9, 2A8, 2A7 et la portion ouest de 2A6. À ce propos, à l'endroit où 2A6 présente une variation dans l'altitude du sommet, c'est-à-dire aux environs de la moitié de du mur, la naissance d'un segment de mur arraché, reliant anciennement le coin nord de 2A1, est perceptible (photo 18). Des évidences de la démolition de cet ancien segment sont bien visibles au coin nord de 2A1, car aucun coffrage n'apparaît sur le parement irrégulier à cet endroit (photo 19). Ce segment disparu est représenté en pointillés sur la carte 10.

Le long du parement nord-est du mur, trois ouvertures voûtées sont présentes et semblent avoir été obstruées par un ouvrage de béton moderne à partir du parement interne. Chacune des ouvertures mesure 3 m de large à la base et possède une hauteur d'environ 1,50-1,60 m. On trouve également un pourtour « chanfreiné » de 0,05 m (2 pouces) se matérialisant dans un rayon de 0,20 m de l'ouverture (photo 20).

À chaque extrémité, de courts segments diagonaux sont présents, faisant le lien avec 2A2 à l'ouest et 2A3 à l'est (carte 10). Les parements internes des murs épousent une forme tantôt arrondie, tantôt anguleuse dans ces sections (photo 21). Pour ce qui est du mur 2A2 lequel est orienté nord-est / sud-ouest, l'ouvrage apparaît très massif et son béton est du même aspect que celui des murs 2A1 et 2A3. Au sommet, l'ouvrage semble recouvert d'un ciment qui pourrait s'avérer plus jeune que l'ensemble du vestige. Le mur 2A2 est large de 1,15 m et plusieurs assemblages double de poutres de métal en T, fichées dans la matrice de béton, sont visibles au sommet du mur (photo 22). Ces assemblages double de poutres, au nombre de 5 ou 6 et situés à environ 0,30 m des parements internes et externes respectifs, ont été coupés, de sorte qu'elles ne dépassent à peine le sommet du mur. Dans sa partie sud-ouest, l'extrémité du mur, qui fait au total environ 14,50 m de longueur, semble avoir été démolie. Dans la matrice brute et irrégulière de béton du mur, on y trouve un repère altimétrique du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (photo 23). À cet endroit, il est possible que, jadis, un segment démoli se dirigeait en direction du nord-ouest pour atteindre l'extrémité sud-ouest du vestige 2A9. Cependant, ce dernier vestige ne montre aucune trace de ce segment théorique dont il est question.

Près de la berge et à l'image de 2A2, le mur 2A3 présente une jonction en « diagonale » avec 2A1. Des traces de coffrage horizontales sont encore observées ici alors que le mur ne fait

que 0,70 m de largeur. Dans l'optique de retenir les sols de la pente de la rivière, il a été mentionné plus haut que le mur a été surélevé d'environ 0,60 m, portant son altitude à 26,95 m (NMM). À l'exception d'une large poutre en H située près de son extrémité sud, aucune poutre de fer n'est observée au sommet. Cependant, une « entaille » est notée le long du parement interne de l'ouvrage (photo 24). À l'extérieur des limites aménagées du parc de la Pointe-aux-Écrevisses, l'ouvrage 2A3 présente un décrochement double d'environ 0,50 m, formant deux coins dont le premier présente une pièce métallique en L fixé verticalement. À une distance d'un peu plus de 2 m au sud-ouest, l'ouvrage bifurque intégralement vers le nord-est pour ultimement pénétrer dans la pente du talus de la terrasse fluviale de la rivière. À cet endroit, le parement interne du mur est visible sur de vastes plans, atteignant, à certains moments, plus de 3 m de hauteur (photo 25).

Pour compléter cette portion surélevée du barrage de Sainte-Thérèse, le « carré » formé par les murs 2A1, 2A2 et 2A3 a été remblayé jusqu'à atteindre 0,40 ou 0,50 m plus bas que le sommet des murs, soit environ 25,90 m (NMM). Bien évidemment, le talus de remblai de pierres et de terre, bordant au sud-ouest cette section de l'ancien complexe hydroélectrique, est le plus important. Surtout pour le segment de mur 2A1, le court parement interne visible montre plusieurs traces évidentes de détérioration (photo 26). Une pelouse recouvre actuellement la surface alors que quelques dalles de béton moderne accueillent des tables à pique-nique; un léger affaissement est perceptible vis-à-vis la voûte se trouvant au centre (photo 27). Enfin, à la jonction des murs 2A1 et 2A3 le long de leurs parements externes, un petit segment de mur légèrement plus bas, lequel est également parallèle à 2A4, pénètre le talus de la terrasse fluviale en direction du sud-est.



Photo 17. Le béton effrité montre plusieurs « moellons » subarrondis, vue vers l'ouest (HYD2329-23-NUM4-024)



Photo 18. Un segment de mur vraisemblablement démolé pourrait avoir relié l'extrémité nord de 2A1 et 2A2 au vestige 2A6, vue vers le sud-ouest (HYD2329-23-NUM4-026)



Photo 19. Au nord-ouest de la dernière ouverture, le mur ne présente pas de parement; un segment semble avoir été arraché, vue vers le sud-ouest (HYD2329-23-NUM4-042)



Photo 20. Le rebord des ouvertures bouchées présente un chanfrein mesurant 5 x 20 cm, vue vers le sud-ouest (HYD2329-23-NUM4-025)



Photo 21. La jonction entre 2A1 et 2A2 montre un parement interne arrondi, vue vers le nord-est (HYD2329-23-NUM4-030)



Photo 22. Des poutres de métal tronquées sont visibles au sommet du mur 2A2, vue vers le nord-ouest (HYD2329-23-NUM4-027)



Photo 23. Le faciès partiellement démolé du mur permet d'apprécier la composition du béton de l'ouvrage. Un repère altimétrique est également présent dans l'ouvrage, vue vers le nord-est (HYD2329-23-NUM4-031)



Photo 24. Le parement interne du mur 2A3 présente une entaille ou une encoche, vue vers le sud-est (HYD2329-23-NUM4-036)



Photo 25. Le parement interne du mur 2A3 est très haut. Au sud-est, l'ouvrage entre dans le talus de la terrasse fluviale, vue vers l'est (HYD2329-23-NUM4-038)



Photo 26. Le parement interne du mur 2A1 montre plusieurs traces évidentes de détérioration, vue vers le nord-est (HYD2329-23-NUM4-021)



Photo 27. Un léger affaissement est observable vis-à-vis l'ouverture bouchée du centre, vue vers le nord (HYD2329-23-NUM4-023)

Le radier : murs 2A4 à 2A9.

Le long de la berge ou de la base de la terrasse fluviale, le radier est d'abord composé d'un segment de mur de béton bas orienté dans un axe nord-ouest / sud-est sur une longueur d'environ 25 m (carte 10). Cet ouvrage est large de 0,80 m et son sommet se situe à environ 23,76 m (NMM). Plusieurs coulisses calcaireuses sont observables sur le béton du parement externe; ce dernier est craqué, mais ne s'effrite pas. L'aspect du béton rappelle la première coulée de béton visible dans le tiers inférieur de la partie surélevée du complexe hydroélectrique (voir 2A1, 2A2). À une altitude variant de 0,10 à 0,50 m de la surface de l'eau, trois (3) « butées » de béton sont présentes le long du parement externe du mur 2A4 (photo 28). Il n'est pas clair si ces éléments techniques particuliers sont adossés ou imbriqués au mur de béton. Pourtant, la plupart apparaissent désolidarisés. Les « butées » sont larges de 0,75 m et possèdent une longueur d'environ 1 m; elles ont la particularité de présenter une forme arrondie en direction de l'aval de la rivière. Ces « butées », aussi observables le long des murs 2A6 et 2A8, présentent des encoches ou glissières à l'emplacement desquelles des vannes amovibles ou mobiles ont pu venir s'articuler. Une hypothèse veut que des « portes de contrôle » aient pu venir glisser à l'intérieur de ses encoches ou glissières, lesquelles sont chacune distantes d'environ 5 m. En lien avec cette hypothèse, une encoche est également présente à cet effet le long du parement sud-est de 2A5 (photo 29). Parallèlement à cela, un décrochement de 0,30 m a aussi été observé à proximité de la berge, remplissant probablement le même rôle technique dans ce cas-ci (voir photo 28). Enfin, aucun élément particulier n'a été observé au sommet du mur si ce n'est la clôture ornementale moderne ceinturant le parc de la Pointe-aux-Écrevisses.

À la limite nord-ouest du mur 2A4, un retour perpendiculaire en direction du nord-est s'effectue sous la forme du mur 2A5. Ce court segment de mur, d'une largeur de 0,80 m et d'une longueur de près de 7 m, ne présente aucun détail en particulier à l'exception du léger décrochement dans lequel on retrouve une encoche ou glissière, laquelle a été évoquée à la fin du paragraphe précédent (voir photo 29).

Un autre segment de 32,50 m de longueur, le mur 2A6, est orienté nord-ouest / sud-est et s'étend au centre du complexe hydroélectrique. Tel qu'évoqué précédemment, son sommet se divise en deux tronçons, le quart sud-ouest étant à la même altitude que les vestiges 2A4 et 2A5 (23,76 m) alors que les trois quarts nord-ouest sont près de 0,70 m plus haut, soit à 24,46 m (NMM). Il semble vraisemblable que la portion la plus basse soit une section « d'origine » alors que la plus haute est un ajout plus récent au vestige (photo 30). D'ailleurs, la section d'origine est large de 0,60 m alors que la plus récente mesure au moins 1 m. Ce phénomène de la présence d'un rehaussement moderne est le même pour les murs 2A7, 2A8 et 2A9; celui-ci pourrait être associé à l'aménagement du parc, en suivant l'objectif d'affranchir la surface du radier des hautes eaux des crues printanières. Témoinant de cela, le béton reposant sur une hauteur de 0,70 m au sommet du mur apparaît moderne et semble en excellent état, quoiqu'aussi craqué sur le parement externe. Au sommet, la clôture ornementale de sécurité s'étend également sur deux niveaux (photo 31). Plus bas, près de l'eau, un nombre total de sept (7) « butées » a été dénombré. Ici aussi, elles se présentent

sous une forme arrondie en direction de l'aval de la rivière et présentent de chaque côté des encoches ou glissières (photo 32). À chaque extrémité, les butées ne possèdent qu'une seule encoche.

À l'extrémité nord-ouest du mur 2A6, un petit segment de mur effectue un retour vers le sud-ouest. En effet, le vestige 2A7, lequel est large de 0,90 m, est orienté nord-est / sud-ouest et possède une longueur maximale de 6 m. Il est très similaire à 2A5, car de façon similaire, il possède un décrochement muni d'une encoche ou glissière, en lien avec la fonctionnalité technique associée aux butées (photo 33). Tel qu'évoqué précédemment, un rehaussement moderne de béton d'au moins 0,70 m a été ajouté à l'ouvrage. La photographie rend bien cette distinction entre les des deux aspects du béton composant l'ouvrage.

Pour compléter la longueur totale du complexe hydroélectrique ayant été abandonné, un dernier segment de mur s'entend dans un axe nord-ouest / sud-est sur une longueur de 21 m. Il s'agit du vestige 2A8. Au sud-est, comme la plupart des ouvrages qui ont fait l'objet de cette expertise, il est visiblement lié au mur 2A7 alors à sa limite nord-ouest, un retour s'effectue vers le sud-ouest sous la forme du vestige 2A9. Le mur 2A8 est large de 0,85 m au sommet; une mesure qui a été prise sur la partie bétonnée récemment rehaussée de 0,70 m de hauteur. Le long du parement nord-est, quatre (4) « butées » sont comptées, lesquelles présentent ici aussi les éléments liés aux encoches ou glissières permettant le mouvement de portes ou de vannes (photo 34). À l'extrémité nord, la dernière « butée » est plus large (environ 1 m) et apparaît liée au mur. À cet endroit, quelques débris de béton jonchent le fond de la rivière. Par ailleurs, également le long du parement externe, des coulisses calcaireuses suintent de la portion d'origine de l'ouvrage.

Le mur 2A9 est orienté dans l'axe du sud-ouest au nord-est. Il est large de 0,90 m au sommet. Comme les vestiges à proximité (2A6, 2A7 et 2A8), la partie supérieure du mur a été rehaussée récemment par un ajout de béton. 0,70 m plus bas, la portion plus ancienne du vestige présente un fruit relativement léger. À environ 9 au sud-ouest de l'extrémité nord de l'ouvrage, le mur présente un décrochement important vers le nord-ouest. Cette portion additionnelle mesure près de 1,50 m de largeur. Cette portion pourrait avoir été partiellement démolie et perforée; l'eau termine de ronger le vestige de béton (photo 35).

À la limite sud-ouest du mur, un second décrochement est présent en direction du nord-ouest et semble intégré à l'ouvrage qui est plus intègre. Selon toute vraisemblance, le béton le plus ancien atteint pratiquement le sommet du mur à l'intérieur du second décrochement. Le mur ancien et l'ajout moderne possèdent pratiquement la même altitude (photo 36). C'est à cet endroit que devait démarrer la digue de bois et de pierres qui traversait jadis la rivière perpendiculairement. À ce sujet, un amoncellement de pierres semblait présent, à fleur d'eau, au centre de la rivière. Au sommet de l'ouvrage, des traces d'une ancienne clôture sont visibles. Également, quelques poutres de fer fichées dans la matrice de béton ont été tronquées.



Photo 28. Trois « butées » de béton sont présentes le long du parement externe du mur 2A4. Leurs fonctions exactes n'ont pu être déterminées, vue vers le sud-est (HYD2329-23-NUM4-043).



Photo 29. Le court mur 2A5 présente un décrochement où on retrouve une encoche ou glissière, vue vers le nord-ouest (HYD2329-23-NUM4-044)



Photo 30. Un rehaussement récent de certains vestiges s'est effectué à l'aide d'une nouvelle coulée de béton moderne. Dans ce cas-ci, le mur 2A6 est partiellement rehaussé, vue vers le nord-ouest (HYD2329-23-NUM4-052)



Photo 31. Dans le pourtour de l'ouvrage, les vestiges, dans ce cas-ci le mur 2A6, portent une clôture ornementale de sécurité, vue vers le nord (HYD2329-23-NUM4-047)



Photo 32. Le mur 2A6 présente sept « butées » présentant des encoches ou des glissières, vue vers le nord-ouest (HYD2329-23-NUM4-046)



Photo 33. Le mur 2A7 est très similaire au mur 2A5 dans ses formes et sa construction. Il possède également un décrochement présentant une encoche ou une glissière, vue vers le sud-est (HYD2329-23-NUM4-049)



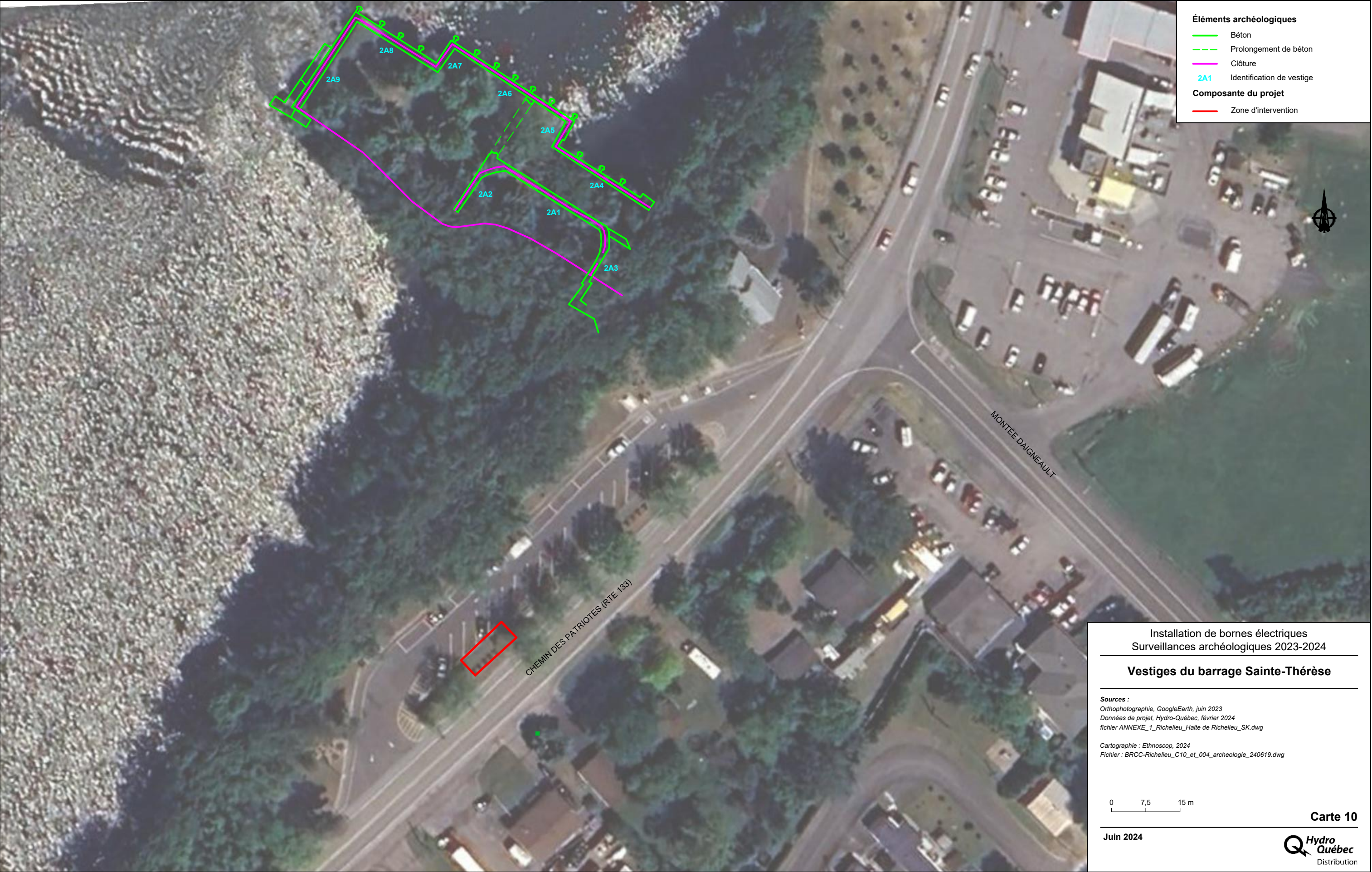
Photo 34. Le long du parement nord-est de 2A8, quatre « butées » sont présentes, lesquelles comptent aussi des éléments liés aux encoches ou glissières permettant probablement le mouvement de portes ou de vannes, vue vers l'ouest (HYD2329-23-NUM4-051)



Photo 35. La portion externe du vestige 2A9 présente des segments très érodés, vue vers le sud-ouest (HYD2329-23-NUM4-053)



Photo 36. À la limite sud-ouest du mur 2A9, le vestige se dédouble en formant un décrochement massif. Un retour dans l'axe nord-ouest / sud-est est également présent, vue vers le sud-ouest (HYD2329-23-NUM4-056)



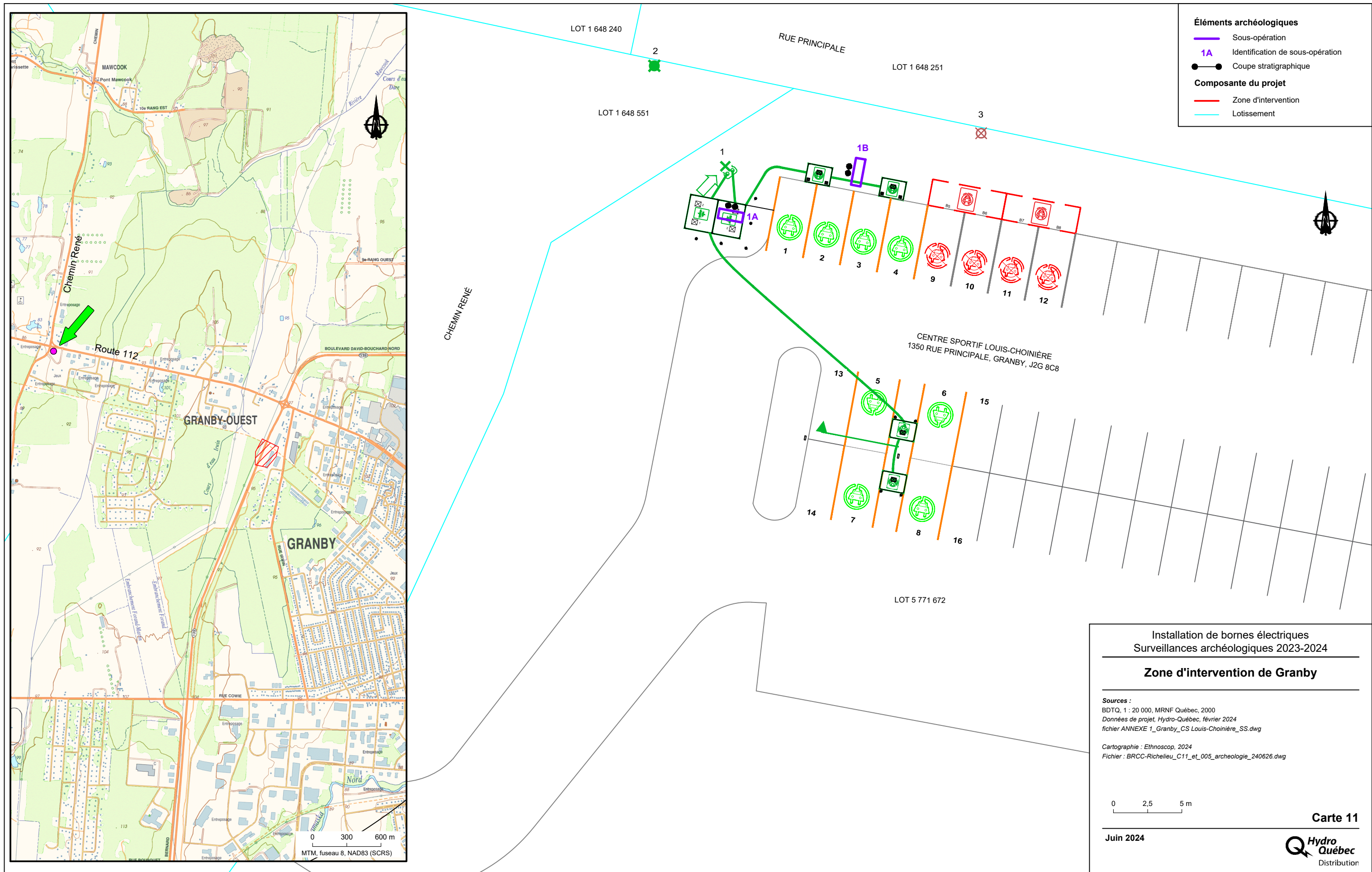
4.5 Bornes électriques sur le stationnement à l'angle sud-est de la rue Principale et du chemin René, Granby (lot 5 771 672)

4.5.1 Surveillance archéologique

La surveillance archéologique de la borne de recharge de Granby a été réalisée le 20 novembre 2023. L'intervention s'est tenue dans le stationnement du centre sportif Louis-Choinière au 1350 rue Principale à Granby (lot 5 771 671) (carte 11). Deux tranchées de 0,7 m de largeur sur 1,8 m de longueur ont été effectuées dans le but de caractériser les sols autant d'un point de vue archéologique que des contaminants (photo 37).



Photo 37. Vue d'ensemble vers l'est de la zone d'intervention (HYD2329-23-NUM5- 20231120_083330)



4.5.2 État des connaissances archéologiques

Cadre environnemental ancien et actuel

Il y a un peu plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), le front glaciaire atteint la région de Granby. S'appuyant sur le piémont appalachien, il bloque à la fois la vidange du lac proglaciaire à Candona et l'incursion des eaux de la mer de Goldthwait. Il y a 12 900 ans, le recul de l'inlandsis libère la voie et le lac proglaciaire se vide provoquant ainsi une baisse d'au moins 30 m du niveau de l'eau qui s'établissait à environ 220 m près de Warwick. L'incursion dans la vallée du Saint-Laurent des eaux salées provenant de la mer de Goldthwait amena la formation de la mer de Champlain. Le niveau des eaux se situe alors autour de 137 m dans le secteur nord du bassin du lac Champlain (Richard 2020 : 29). Avec l'action du relèvement isostatique, les eaux sont rapidement chassées des basses-terres, leur niveau atteignant alors les 70 m au nord du lac Champlain il y a 12 500 ans (Richard 2020 : 30). Située à environ 90 m d'altitude (NMM), la zone d'étude est vraisemblablement déjà émergée. Vers 10 600 AA, la limite saline est graduellement repoussée en aval en direction de Québec. Le plan d'eau en amont de Québec correspond alors au lac à Lampsilis. Le niveau de l'eau n'aura alors plus d'effet sur la région où se trouve la zone d'étude.

La région de Granby correspond au piémont appalachien, très près de la plaine du Saint-Laurent. Malgré cela, son relief est plat. La zone d'étude est située à la limite de la Formation de Mawcook et du Membre de Brandy Creek. Son socle rocheux est par conséquent principalement constitué d'ardoise (ministère des Ressources naturelles et des Forêts). Il est recouvert par du loam sableux graveleux (IRDA 2008).

Coincée entre les bassins de la rivière Richelieu et de la rivière Saint-François, la région de Granby n'est pas en reste, étant elle aussi assez bien desservie au point de vue hydrographique. En plus d'y trouver plusieurs lacs (Boivin, Roxton, Waterloo et Brome) à l'est de la zone d'intervention, la rivière Yamaska et ses affluents (ruisseau North Branch, rivières Mawcook et Noire) drainent tout le secteur. La zone d'intervention se trouve d'ailleurs à 700 m à l'est du ruisseau Brandy. Au nord de la rue Principale (route 112), une tourbière et un marécage couvrent une grande aire à l'est du chemin Milton.

Cadre culturel préhistorique

Dans l'état actuel des connaissances, l'occupation humaine de la région débute à l'Archaïque (10 000 à 3000 ans AA). La plus proche manifestation pouvant dater de l'Archaïque laurentien a été trouvée fortuitement sur une berge exondée du réservoir Choinière au nord-est de Granby. En effet, une pointe de projectile polie lancéolée avec un pédoncule et portant des encoches latérales a été trouvée par une randonneuse. Cette pointe est typique de la période archéologique de l'Archaïque laurentien, plus précisément de la phase Vergennes, datant environ de 6000 ans à 5000 ans AA (Authier 2011). Cette découverte isolée ne porte pas de code Borden l'identifiant. Au sud-ouest, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, en amont de la ville de Farnham, le site BhFf-3 est attribué largement

à l'Archaique tandis que le site BhFf-2 date de l'Archaique post-laurentien (4200 à 3000 ans AA). La découverte d'un foyer a permis de faire une datation radiocarbone qui a résulté en une date de 3750±70 AA (Forget et Chalifoux 1995 : 88). Des occupations de cette période ont aussi été repérées sur d'autres sites appartenant au réseau hydrographique de la rivière Yamaska notamment les sites CaFf-2, CaFg-3, CaFg-4 et CaFg-6. Ceux-ci sont situés plus au nord, non loin du fleuve Saint-Laurent. Ces sites témoignent d'une présence prolongée pendant la période Archaique dans la région située entre les rivières Yamaska et Richelieu.

Le Sylvicole est peu présent dans les collections archéologiques de la région. Toujours près de Farnham au sud-ouest de Granby, le site Mainville-Van Genip (BhFf-1) a livré, en plus de quelques éclats, des tessons de poterie non diagnostique. La fouille du site BhFf-2, abordé plus haut, a également permis de recueillir des vestiges du Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA) et du Sylvicole supérieur (1000 à 450 ans AA).

À la période historique, de nombreuses sources évoquent l'occupation par les Abénakis du territoire à l'est de la vallée du Richelieu avant l'instauration des cantons. Ceux-ci occupaient les basses terres champlainiennes, mais ils fréquentaient vraisemblablement le territoire en parallèle de leur implantation à la mission de Missisquoi, soit au milieu du XVII^e siècle (Arkéos 2011; Chapdelaine et al. 1996).

Il faut finalement mentionner la présence de quelques sites résolument autochtone, mais dont aucune attribution culturelle ou chronologique n'a pu être interprétée en raison des types d'artefacts découverts. Une hache polie aurait aussi été découverte dans la région de Granby selon Tait (1989).

Cadre culturel historique

Bien qu'il ait été en grande partie arpenté en 1792, il a fallu attendre le XIX^e siècle pour que le canton de Granby soit réellement occupé par des Eurocanadien (figure 26). Cette pratique foncière, nouvelle dans la colonie, est laissée à des groupes d'associés qui prennent en charge un groupe de colons. Devant les lenteurs de l'administration, des gens, seuls ou en groupes, s'établissent dans les cantons souvent sans les titres légaux nécessaires. Le Comité des Terres octroie finalement entre 1800 et 1805 des milliers d'hectares à des marchands ou des fonctionnaires qui se livrent alors à une gigantesque opération de spéculation. Au début du XIX^e siècle, le canton de Granby est traversé par un chemin qui relie la Seigneurie de Saint-Hyacinthe à l'ouest au canton de Shefford à l'est. L'Outlet Road ne sera construite qu'entre 1817 et 1819. Celle-ci reliera le lac Memphrémagog à Montréal en passant par une multitude de villages, dont Granby. L'actuelle route 112 reprend le tracé de ce chemin original.



Figure 26. Diagramme du canton de Granby de S. Holland, 1801 (Grefte de l'arpenteur général G026-1). La zone d'étude se serait trouvée dans le lot 17 du rang IX, juste au sud d'un chemin sans nom.

L'habitat y est toutefois, sauf exception, plus dispersé que dans les territoires issus du système paroissial. Des espaces spéculatifs laissés en friche pendant parfois des décennies découpent en effet le paysage, côtoyant les terres des squatters et les développements légaux. Ce n'est qu'à l'arrivée de la seconde vague de colons américains, soit après les années 1820, pour que le territoire sis entre la rivière Saint-François et la frontière paroissiale de Saint-Césaire/Abbotsford soit occupé. Il faut cependant attendre les années 1830 pour que des entreprises de colonisation plus sérieuses comme celle de la British American Land Company (BALC) entament une véritable politique organisée de peuplement. Parallèlement, les francophones commencent à s'établir également au-delà des cadres paroissiaux. Le nord du canton de Granby commence timidement à être occupé. En général, cette colonisation reste fragile et parfois éphémère et n'est que trop souvent prétexte à une seconde migration vers le Haut-Canada ou l'ouest du continent. Malgré ces difficultés, on estime que les Américains forment en 1840 plus des deux tiers des habitants des Cantons-

de-l'Est avec un poids culturel qu'une telle prépondérance autorise (Kesteman et al. 1998 : 114).

Bien que d'anciens soldats anglais s'établissent dans la région de Granby après la guerre de 1812, ce n'est que vers les années 1820 que les Britanniques colonisent véritablement la région. Les cantons frontaliers étant largement occupés par les colons américains, ils s'installent dans le vaste territoire des Cantons-de-l'Est encore inoccupé. L'immigration britannique vient cependant de modifier substantiellement le portrait culturel des cantons. L'occupation des terres par les immigrants britanniques amène la mise en place d'un réseau routier permanent. Seuls quelques axes de communication datent en effet d'avant les années 1830.

Face à la raréfaction des terres le long du fleuve Saint-Laurent, des Canadiens français envahissent les Cantons-de-l'Est à un rythme soutenu dès le début des années 1840. Cet afflux de population est l'œuvre d'individus comme d'entreprises collectives. Les Canadiens français des cantons sont certes cultivateurs, mais bon nombre d'entre eux gagnent les villes de la région sous le coup de l'industrialisation. Le travail du bois et l'ouverture des mines sont aussi d'autres raisons de cet afflux de main-d'œuvre.

Le long de la rue Principale, les constructions demeurent parsemées jusque dans la seconde moitié du XX^e siècle. Quelques bâtiments sont néanmoins représentés près de l'intersection 112/137 depuis au moins les années 1840 (figures 27 et 28).

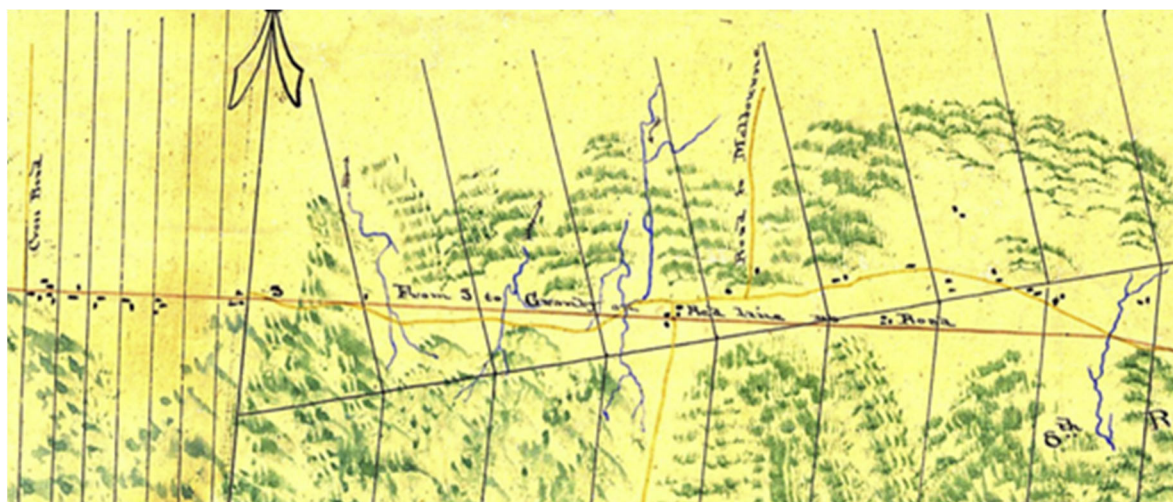


Figure 27. Extrait d'un « Plan of the eastern township main road from Chambly to Granby », 1847 (BAHQ E21,S555,SS1,SSS5,P6B.2)



Figure 28. Carte topographique de la région de Granby, 1918 (BAnQ 0002684559)

Sites archéologiques connus et interventions antérieures

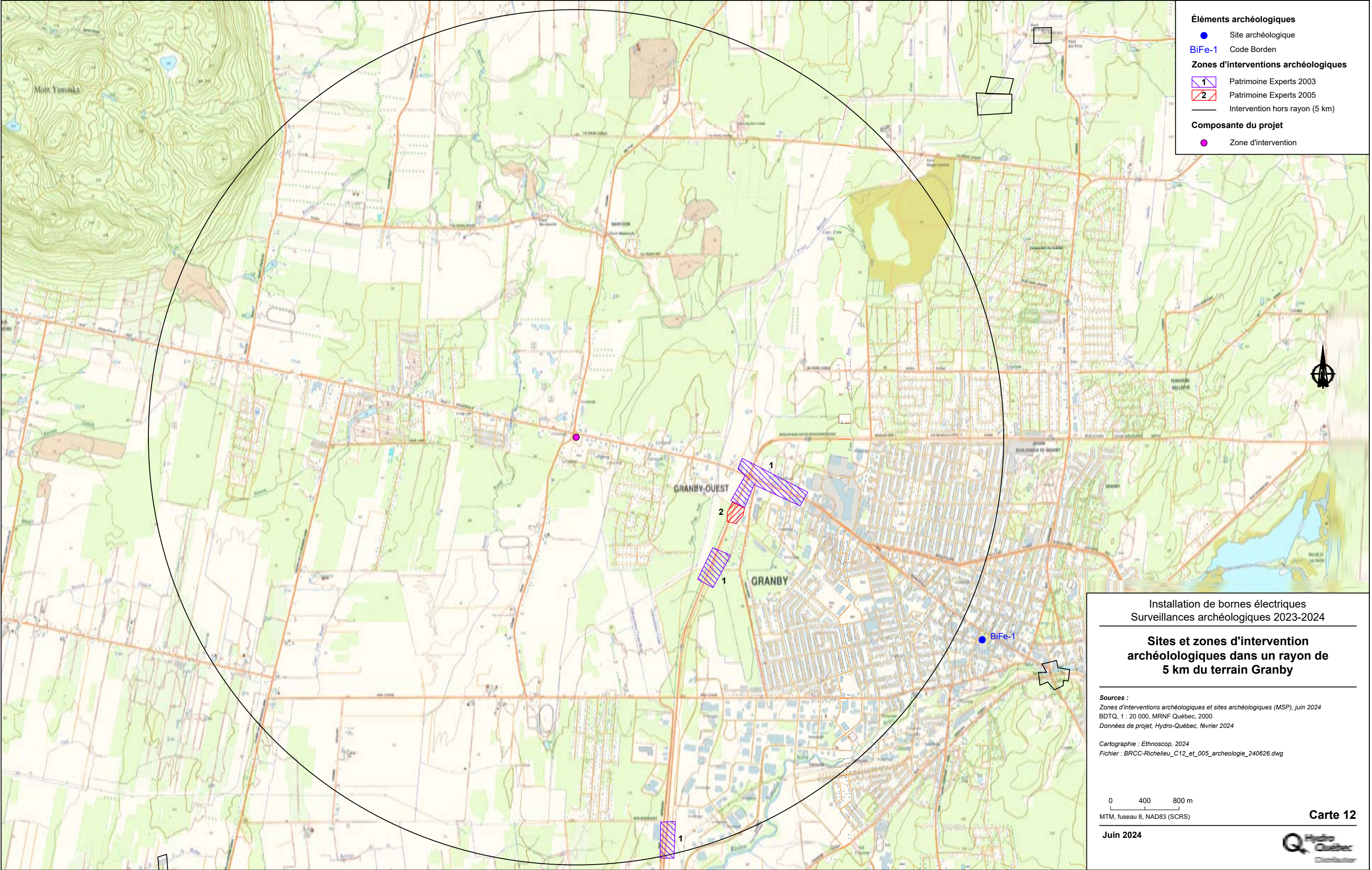
Dans un rayon de 5 km autour de la zone d'intervention, deux inventaires archéologiques ont été réalisés. Dans le cadre de projets de construction routière en 2002, Patrimoine Experts est intervenu lors du réaménagement d'une section de la route 112 (Patrimoine Experts 2003). L'intervention a consisté en une inspection visuelle des lieux et l'excavation manuelle de deux sondages. Ces derniers se sont révélés négatifs. Il importe toutefois de souligner le caractère urbanisé et semi-urbanisé des zones visitées.

Puis, en 2004, la construction d'aménagement cyclable a conduit à un inventaire archéologique sur la route des Champs à Granby (Patrimoine Experts 2005). Les quatre secteurs visités se situent dans un milieu semi-urbanisé. Les sondages se sont révélés négatifs.

Dans un rayon de 5 km autour de la zone d'intervention, aucun site archéologique n'est connu. Dans un rayon de 10 km cependant, deux sites archéologiques ont été découverts (tableau 6). Le site BiFe-1 concerne l'église Notre-Dame de Granby tandis que le site BiFf-3 réfère au noyau religieux anglican de St-Paul d'Abbotsford. À quelques coins de rue au sud-est du pavillon Notre-Dame du Cégep se trouve l'église Sainte-Famille, un immeuble patrimonial cité. Le site BiFf-1 est pour sa part inclus dans le site patrimonial de l'ensemble.

Tableau 6. Sites archéologiques à l'intérieur d'un rayon de 5 km de la zone d'intervention.

Code Borden	Nom	Localisation	Identités culturelles	Références
BiFe-1	Église Notre-Dame	Sur le terrain de l'actuelle église Notre-Dame.	Historique (1900-1950)	Artefactuel 2018 et 2019a
BiFf-3	Noyau religieux anglican de St-Paul d'Abbotsford	165-185, rang de la Montagne, Saint-Paul-d'Abbotsford	Historique (1800-1950)	Artefactuel 2019b



4.5.3 Résultats

Les deux tranchées réalisées ont montré d'importantes perturbations historiques sur plus de 0,8 m de profondeur. Néanmoins dans la sous-opération HYD2329-GRA-1B, le sol naturel stérile a été atteint à environ 1m de profondeur à partir de la surface. Celui-ci était composé de plaquettes et cailloux de calcaire schisteux bourgogne en décomposition (figure 29, couche 6). Au-dessus de ce qui semble être l'horizon C, un sable limoneux brun foncé qui pâlisait vers la base comprenait quelques inclusions de fibre de bois ainsi que des lentilles de matière organique (figure 30, couche 5). Il est probable que ce soit un sol naturel d'origine peu remanié.

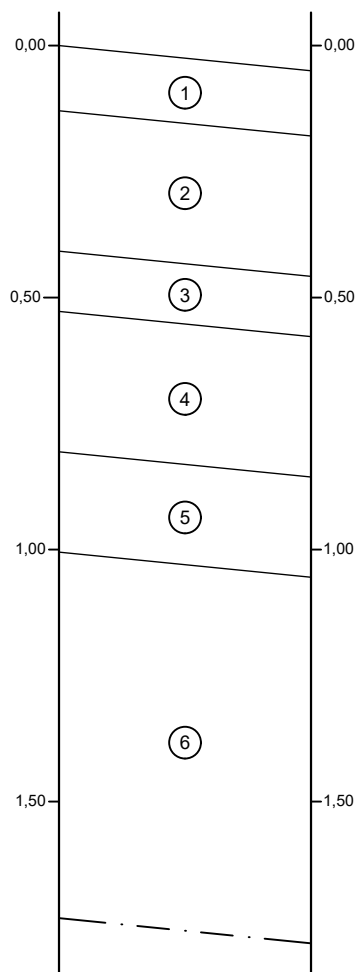
Du côté de la tranchée HYD2329-GRA-1A, le roc en décomposition correspondant à la couche 6 de la figure 30 était remanié jusqu'à la base d'excavation contenant des morceaux d'asphalte et un clou découpé. L'ensemble des couches stratigraphiques sus-jacentes correspondaient en des remblais historiques assez récents, mais pouvant faire écho d'une occupation du terrain. La couche 4 dans les deux tranchées comprenait beaucoup de matière organique, des morceaux d'arbres et de branches en décomposition ainsi que du plastique, du fil de fer de clôture et même un clou de rail de chemin de fer (annexe 1).

Au-dessus, un remblai d'assainissement avait été déposé avant le remblai d'aménagement et la tourbe (figures 29 et 30, couches 1, 2 et 3, photo 38). Aucun vestige ni niveau d'occupation clair n'a pu être identifié. Cependant, des éléments matériels ainsi que les sols remaniés présents laissent présager la possibilité de retrouver des vestiges historiques encore en place sur le terrain. Le potentiel d'occupation autochtone est au contraire très faible à voir la profondeur des perturbations. La poursuite de la surveillance archéologique lors de la construction des bornes est recommandée.



Photo 38. Paroi nord de la sous-opération HYD2329-GRA-1B où les niveaux homogènes d'assainissement et d'aménagement couvrent les sols remaniés et hétérogènes (HYD2329-23-NUM5- 20231120_093722)

profondeur en mètres



- ① Limon sableux brun, homogène et meuble, contenant des racelles; tourbe
 - ② Sable fin limoneux gris foncé légèrement brunâtre, homogène et compact, contenant des cailloux subarrondis et subanguleux et des pierres
 - ③ Limon gris, homogène et compact, contenant des cailloux
 - ④ Mélange de sable brun, beige, orangé, gris et gris-beige, hétérogène et meuble, contenant des gros cailloux, beaucoup de matière organique, un drain agricole en PVC noir et un clou de rail de chemin de fer
 - ⑤ Sable limoneux brun foncé qui pâlit, homogène et meuble, contenant de la matière organique, du cailloutis, des racelles et de la fibre de bois
 - ⑥ Mélange de plaquettes et cailloux de calcaire schisteux bourgogne en décomposition; sol naturel stérile C
- · — Limite de fouille

Installation de bornes électriques
Surveillances archéologiques 2023-2024

Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2329-GRA-1B, paroi ouest

Sources :

Cartographie : Ethnoscop, 2024

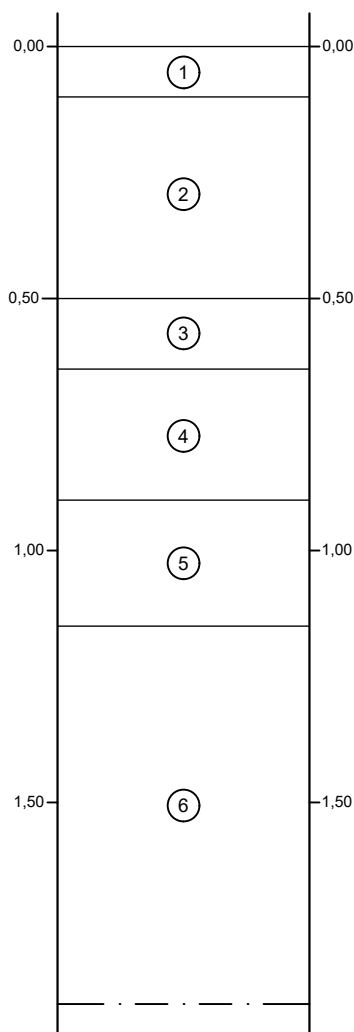
Fichier : BRCC-Granby_f29_et_005_archeologie_240626.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 29

Juin 2024

profondeur en mètres



- ① Limon sableux brun, homogène et meuble, contenant des racelles; tourbe
- ② Sable fin limoneux gris foncé légèrement brunâtre, homogène et compact, contenant des cailloux subarrondis et subanguleux et des pierres
- ③ Mélange de sable brun, beige, orangé et gris, hétérogène et meuble, contenant des gros cailloux et de la matière organique
- ④ Limon brun foncé, organique, homogène et peu compact, contenant du bois (branches, fibres, troncs et éclisses) (35%), de la matière organique, du plastique et du fil de fer de clôture
- ⑤ Limon gris-brun foncé, homogène et compact, contenant des fibres végétales et du cailloutis
- ⑥ Mélange de plaquettes et cailloux de calcaire schisteux gris foncé rougeâtre, d'asphalte et de sable limoneux brun-gris, hétérogène et compact, contenant un clou découpé

— . — Limite de fouille

Installation de bornes électriques
Surveillances archéologiques 2023-2024

Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2329-GRA-1A, paroi nord

Sources :

Cartographie : Ethnoscop, 2024

Fichier : BRCC-Granby_f30_et_005_archeologie_240626.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 30

Juin 2024

Hydro
Québec

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

De l'été à l'automne 2023, cinq projets d'implantation de bornes électriques de recharge d'Hydro-Québec à travers le Québec ont été soumis à une surveillance archéologique soit lors des travaux préalables de caractérisation des sols ou lors de la construction des bornes. Ces nouvelles bornes étaient localisées à la mairie de Roberval, à la station-service du 645, rue du Pont à Saint-Gédéon, au centre commercial du 633, rue Commerciale Nord à Témiscouata-sur-le-Lac, à la halte routière de Richelieu ainsi qu'au Centre sportif Louis-Choinière à Granby. Les différents potentiels archéologiques autant historiques que préhistorique de ces lieux expliquent la nécessité des interventions.

À Roberval, la surveillance archéologique a permis l'identification d'un niveau d'occupation associée à l'exploitation industrielle du bois par l'entremise d'un vestige en bois et d'un macadam. De plus, un niveau humique enfoui à environ 1 m de profondeur sous la surface a pu être observé. La surveillance archéologique accompagnée de sondages manuels dans ce secteur est recommandée pour de futurs travaux pour permettre de mieux comprendre l'occupation et possiblement mettre au jour des vestiges mieux contextualisés.

À Saint-Gédéon, l'intervention n'a pas mené à une découverte archéologique, mais une séquence naturelle de podzol partiellement dérasée et remblayée a été observée. La surveillance archéologique accompagnée de sondages manuels dans ce secteur est recommandée pour de futurs travaux.

À Témiscouata-sur-le-Lac, la surveillance a permis d'observer un dérasement intensif des anciens sols d'occupation avec des indices ténus d'une occupation historique. Aucune recommandation d'intervention archéologique supplémentaire n'est formulée pour le stationnement du centre commercial. Un potentiel archéologique autant historique que préhistorique demeure sur le terrain plus au nord ainsi que le long de la rivière Cabano.

À Richelieu, la surveillance archéologique a permis de définir qu'aucun contexte archéologique d'intérêt n'avait été conservé dans l'emprise de la borne de recharge projetée. Aucune recommandation d'intervention archéologique supplémentaire n'est formulée pour cet endroit de la halte routière. En parallèle, une localisation, une caractérisation et quelques descriptions des vestiges du barrage Sainte-Thérèse de la *Montreal Light Heat and Power* ont

pu être réalisées. Il serait probablement envisageable de désigner l'endroit comme site archéologique industriel du début du XX^e siècle. La démarche pourrait être amorcée en effectuant un avis de découverte contenant des recommandations en ce sens. Avec ces documents en main, le MCC serait apte à trancher la question, à savoir si le barrage Sainte-Thérèse se qualifie suffisamment par des caractères d'appréciation de valeurs d'unicité, d'exception, de représentativité, d'association et d'appartenance auprès de la communauté, afin de recevoir la désignation de site archéologique.

À Granby, quoique l'intervention archéologique n'ait pas relevé de vestiges, la présence en profondeur de remblais de démolition et métalliques du XX^e siècle laisse présager que certains éléments des bâtiments peuvent toujours être en place plus près de la route. La poursuite de la surveillance archéologique lors de la construction et le raccordement des bornes est recommandée.

MÉDIAGRAPHIE

ARCHEMI

- 2005 *Vestiges des centrales de Chambly, des Chutes-Wilson et du Corbeau. Inventaire du patrimoine bâti et technologique.* Montréal, Hydro-Québec Production.

ARCHÉOTEC

- 1983 *Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social. Potentiel archéologique.* Montréal, Alcan.

ARKÉOS

- 1988 *Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, inventaire archéologique, 1988.* Alcan.
- 1989 *Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, travaux supplémentaires, zones Belle Rivière (88.02.05) et île aux Couleuvres (88.05.01).* Alcan.
- 1990 *Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, inventaire archéologique 1990 (été 1989).* Alcan.
- 2011 *Enfouissement du réseau aérien de distribution et travaux de consolidation des infrastructures municipales, quartier Shefford de la ville de Bromont. Inventaire et supervision archéologiques, 2009-2010.* Hydro-Québec.
- 2022 *Interconnexion Hertel-New York. Potentiel archéologique.* Montréal, Hydro-Québec.

ARTEFACTUEL

- 2009 *Inventaire archéologique (été 2007). Construction de l'autoroute 85 - Phase 2. Tronçon de Cabano. Municipalité de Cabano. Ministère des Transports, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Direction générale de Québec et de l'Est.*
- 2011 *Inventaires archéologiques (2008). Ministère des Transports, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.*
- 2018 *Église Notre-Dame de Granby. Intervention archéologique 2017.* Ville de Granby.
- 2019a *Inventaire archéologique. Place du Savoir de l'Église Notre-Dame. Site BiFe-1. Octobre 2019.* Ville de Granby.
- 2019b *Supervision archéologique. Saint-Paul D'Abbotsford. Noyau religieux anglican - site BiFf-3.* Héritage Abbotsford.

AUTHIER, Isabel

- 2011 « Découverte préhistorique au parc de la Yamaska », *la Voix de l'Est*.

BEAUDIN, Luc

- 1982 *Lac-Saint-Jean, région de La Belle Rivière, étude technologique de matériel archéologique.* Département. d'anthropologie, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

BEAUCHEMIN, J. A.

- 1942 *Rapport d'inventaire et évaluation de l'actif Montreal Light, Heat & Power Consolidated.*
Inconnue (Archives Hydro-Québec).

BERNIER, Maggy

- 2012 *Lieu historique national du Fort-Sainte-Thérèse. Approvisionner une armée et commander un portage. Vestiges du fort Sainte-Thérèse.* Parcs Canada.

BLOUIN, Jacques et Jean-Pierre BERGER

- 2003 *Guide de reconnaissance des types écologiques des régions écologiques 4d – Hautes collines de Charlevoix et du Saguenay et 4e – Plaine du lac Saint-Jean et du Saguenay.* Québec, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations.
- 2012 *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 4f – Collines des moyennes Appalaches, 2e édition.* Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations.

BOISCLAIR, Jean (éd.)

- 2008 *Parc national du Lac-Témiscouata : état des connaissances.* Québec, Développement durable, environnement et parcs Québec.

BRUNET, Julie

- 2010 *Le site CjEd-8 : l'Archaïque supérieur au Témiscouata.* Département d'anthropologie, Faculté des arts et des sciences, Mémoire de Maîtrise, Université de Montréal.

BURKE, Adrian L.

- 2009 « L'archéologie des Malécites : passé, présent et futur », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 39, n° 3, p. 7-24.

CANARDS ILLIMITÉS CANADA et MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- 2020 « Cartographie détaillée des milieux humides des secteurs habités du sud du Québec – Données du projet global [ESRI Canada], Québec (Québec) », Consulté le 14 mai 2024,
<https://www.arcgis.com/apps/MapTools/index.html?appid=77c2d088f93d44a1b2ef3edaf030ec30&extent=-77.5327,44.1868,-66.6563,48.9195>.

CHALIFOUX, Éric

- 1993 *Interventions archéologiques au Témiscouata, été 1992. 1 - Évaluation de cinq sites préhistoriques.* Ministère des Affaires culturelles.

CHALIFOUX, Éric, Adrian L. BURKE et Claude CHAPDELAINE

1998 *La préhistoire du Témiscouata : occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk*. Paléo-Québec n° 26. Montréal.

CHAPDELAINE, C., Judith. BLAIS, Jean-Marc FORGET et Daniel ST-ARNAUD

1996 « En remontant la rivière aux Brochets. Cinq mille ans d'histoire amérindienne dans Brome-Missisquoi. », *Recherches amérindiennes au Québec*, Paléo-Québec n° 25.

COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC

2012a « Saint-Gédéon », https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=72560.

2012b « Témiscouata-sur-le-Lac », Consulté le 20 juin 2024, https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=411346.

DUBÉ-LOUBERT, H. et A. BRAZEAU

2014 *Cartographie des dépôts de surface de la zone nord du bassin versant contigu des rivières Yamaska, Richelieu et de la baie Missisquoi*. Ressources naturelles et Faune Québec, RP 2011-03.

DUMAIS, Pierre, Jean POIRIER et Gilles ROUSSEAU

1993 « Squatec (CIEe-9), A Late Pleistocene/Early Holocene Site in Southeastern Québec, Canada », *Current Research in the Pleistocene*, vol. 10, p. 14-17.

1994 *Reconnaissance archéologique dans la région du Témiscouata 1990-1991. Rapport d'activités*. Ministère de la Culture et des Communications.

DUMAIS, Pierre et Gilles ROUSSEAU

2001 *Fouille archéologique du site de Squatec (CIEe-9), été 2000. Regard sur une occupation humaine du dixième millénaire avant aujourd'hui*. La Corporation de Développement de Squatec.

2002 *Une deuxième saison de fouilles archéologiques au site paléoindien de Squatec (CIEe-9), été 2001*. Corporation de développement de Squatec.

EID, Patrick

2013 *Inventaires archéologiques de quatre secteurs du Parc national du Lac-Témiscouata. Interventions de 2012 et 2013*. Parc national du lac Témiscouata (Sépaq).

2014 *Parc national du Lac-Témiscouata. Inventaire archéologique et découvertes fortuites (2013)*. Parc national du Lac-Témiscouata.

2015 *Fouilles, découvertes fortuites et inspections archéologiques au parc national du Lac-Témiscouata, 2014*. Parc national du Lac-Témiscouata.

ETHNOSCOPE

- 1997 *Le site de Squatec, ClEe-9, travaux archéologiques, 1996.* Municipalité de Squatec.
- 1999 *Boucle montréalaise, ligne à 735 kV des Cantons/Montréal/Hertel, tronçon des Cantons/Saint-Césaire et poste de la Montréal à 735-120 kV/230 kV, archéologie et patrimoine.* Hydro-Québec.
- 2006 *Inventaires archéologiques (Été 2005). Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.* Direction générale de Québec et de l'Est. Ministère des Transports du Québec.
- 2007a *Reconstruction de la route 185 en autoroute à quatre voies divisées. Municipalités de Cabano et Saint-Louis-du-Ha-Ha! Chemin du Portage. Site archéologique CkEf-9. Inventaire archéologique (automne 2005).* Ministère des Transports du Québec.
- 2007b *Inventaire archéologique lors de travaux de réfection de l'avenue Bourgogne à Chambly.* Montréal, Ville de Chambly.
- 2008 *Inventaires archéologiques (Été 2006). Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.* Direction générale de Québec et de l'Est. Ministère des Transports du Québec.
- 2017 *Interventions archéologiques, Récré-O-Parc, Ville de Sainte-Catherine, BiFj-120.* Montréal, Ville de Sainte-Catherine.
- 2023 *Consolidation du mur de soutènement en rive gauche amont du barrage de Chambly. Étude historique.* Hydro-Québec.

FILION, M.

- 2001 « Une région née de la guerre ». In Filion et al., éd., *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud - La Montréal.* Québec, IQRC.

FORGET, Jean-Marc et Éric CHALIFOUX

- 1995 *Fouille du site Husler (BhFf-2) MRC de Brome-Missisquoi, Haute-Vallée de la Rivière Yamaska. Été 1994.*

FORTIN, J.-Henri

- 1964 *Les sites indiens du lac Saint-Jean délimités en 1964.*
- 1967 *Sites du Lac-Saint-Jean, 1964-1967, rapport d'activités., . Chicoutimi, Société d'archéologie du Saguenay.*
- 1968 *Sites du Peok8agamy, 1968, rapport d'activités.* Lac-à-la-Croix, Société d'archéologie du Saguenay.
- 1969 *Sites du Peok8agamy, année 1969, rapport d'activités.* Lac-à-la-Croix, Société d'archéologie du Saguenay.
- 1970 *Sites du Peok8agamy, année 1970, rapport d'activités.* Lac-à-la-Croix, Société d'archéologie du Saguenay.
- 1972a *Le site S.* Société d'archéologie du Saguenay.

1972b *Sommaire de notre travail autour du lac Saint-Jean et de sa périphérie sud, en 1972.* Métabetchouan, Société d'archéologie du Saguenay.

1973 *Sommaire des activités de 1973, lac Saint-Jean.* Métabetchouan, Société d'archéologie du Saguenay.

HAVILAND, W. A. et M. W. POWER

1981 *The Original Vermonters, Native Inhabitants Past and Present.* Université du Vermont, Presse de l'Université de la Nouvelle-Angleterre.

HISTOIRE DU QUÉBEC

2024 « Roberval », Consulté le 14 mai 2024, <https://histoire-du-quebec.ca/roberval/>.

HISTOIRE PLURIELLE

2002 *Les chemins anciens du Témiscouata: analyse historique et patrimoniale. Impact du réaménagement du tronçon de la route 185 Saint-Louis-du-Ha! Ha! à Cabano.* Québec, Ministère des Transports du Québec.

HORTH, Nancy

2017 *Paléogéographie quaternaire de la région des Monts-Valin et dispersion glaciaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec).* Département de géographie, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

IRDA , (Institut de recherche et de développement en agroenvironnement)

2008 *Carte pédologique. Feuillet 31H07201.*

2009 *Carte pédologique. Feuillet 21N10201.*

JOHNSON, Laurence et Charles A. MARTIJN

1994 « Les Malécites et la traite des fourrures », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 24, n° 3, p. 25-44.

KESTEMAN, Jean-Pierre, P SOUTHAM et D. SAINT-PIERRE

1998 *Histoire des Cantons-de-l'Est.* Québec, Les Presses de l'Université Laval.

LABERGE, Johanne

1983 *Itinéraire toponymique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.* Volume 5. Études et recherches toponymiques. Québec, Commission de toponymie.

1986 « La toponymie sagueno-jeannoise », *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord. Actes du Premier congrès sur la toponymie française de l'Amérique du Nord (11-15 juillet 1984).* p. 318-325. Québec, Les Publications du Québec.

LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE DE L'UQAC

2014 *Inventaire archéologique, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Bilan des activités de l'automne 2013.* Rio-Tinto Alcan inc.

LALIBERTÉ, Marcel

- 1984 *Expertise archéologique des berges de la Métabetchouane et du lac Saint-Jean, à Desbiens.* Ministère des Affaires culturelles.

LAMARCHE, Lise

- 2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique.* Thèse de doctorat, Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

LANGEVIN, Érik

- 1989 *Évaluation du potentiel du site DdEw-12 (comté Lac-Saint-Jean-Est).* Chicoutimi, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.
- 1990 *DdEw-12: 4 000 ans d'occupation sur la Grande-Décharge du lac Saint-Jean.* Département d'anthropologie, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- 1991a *Inventaire Alcan, 1986-1990, synthèse des travaux et résultats.* Ministère des Affaires culturelles.
- 1991b *Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, inventaire archéologique.* Alcan.
- 1993 *L'archéologie au Saguenay - Lac-Saint-Jean, rétrospective et prospective.* Ministère de la Culture.
- 1997 *Surveillance archéologique sur le site DdEw-9, Grande Décharge, Saint-Henri-de-Taillon, complément à l'inventaire archéologique Alcan, bilan des activités de l'automne 1996.* UQAC.
- 2002a *Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Inventaire archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2001.* Société d'électrolyse et de chimie Alcan.
- 2002b *Surveillance archéologique sur le site DdFb-14, Île aux Couleuvres, Roberval.* UQAC, laboratoire d'archéologie.
- 2003 *Inventaire archéologique Alcan, bilan des activités de l'automne 2002.* Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée et UQAC, laboratoire d'archéologie.
- 2005 *Inventaire archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2004.* Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée.
- 2006 « L'anse à la Croix : dix ans plus tard (1996-2005) », *Archéologiques*, vol. 19, p. 21-48.
- 2012 *Inventaire archéologique, programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Rio-Tinto Alcan. Bilan des activités de l'automne 2011.* Rio Tinto Alcan.
- 2013 *Inventaire archéologique. Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Rio-Tinto Alcan. Bilan des activités de l'automne 2012.* Rio-Tinto Alcan inc.

- 2015 *Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux. Variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Québec, Canada).* Département d'anthropologie, thèse de Doctorat, Université de Montréal.

LANGEVIN, Érik et Joane GIRARD

- 1995 *Sites du Grand Marais de Saint-Gédéon, Lac-Saint-Jean, rapport d'interventions archéologiques.* Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- 1996 *Inventaire archéologique Alcan, bilan des activités de l'automne 1995, programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean.* Alcan.
- 2000 *Inventaire archéologique Alcan, bilan des activités de l'automne 1999.* Alcan.
- 2004 *Projet enfouissement du réseau câblé, Roberval, 2003.* Hydro-Québec.

LANGEVIN, Érik et David LEBLANC

- 1999 *Préhistoire de la Pointe des Pères, Dolbeau-Mistassini. Activités de l'automne 1998.* Chicoutimi, Municipalité de Dolbeau-Mistassini.

LANGEVIN, Érik et Jean-François MOREAU

- 1990 *Interventions de 1989 : Péribonka, lac Kénogami, pointe aux Pins, rivière Ticouapé, DcEo-1, DdEw-12 et lac St-Onge.* Chicoutimi, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.
- 1992 *Rapport d'activités, inventaire archéologique, 1992.* UQAC, Laboratoire d'archéologie.
- 1993 *Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, inventaire archéologique Alcan, bilan des activités de l'automne 1992.* Alcan.
- 1994 *Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean, inventaire archéologique Alcan, bilan des activités de l'automne 1993.* Alcan.

LANGEVIN, Érik et Noémie PLOURDE

- 2017 « La question des identités culturelles au cours de l'Archaïque supérieur sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay : du Piekouagamy au fleuve Saint-Laurent ». In A. Burke et C. Chapdelaine, éds, *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, p. 151-186, Collection Paléo-Québec n° 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

LAROCHE, Céline

- 1988 *Intervention archéologique de surface sur les berges du lac Saint-Jean et du Grand Marais de Saint-Gédéon, printemps 1987.* UQAC.

LEDUC, Éric

- 2016 *Le quaternaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean : cartographie, sédimentologie, modélisation de l'extension marine et paléogéographie.* Département de géographie, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

LEFEBVRE, Christiane

- 1995 *Le parc des Rapides, histoire reliée au site et à ses industries*. Chambly, Ville de Chambly.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

« SIGÉOM. Carte Interactive », Consulté le 15 mars 2024,
https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr.

MOREAU, Jean-François et Érik LANGEVIN

- 1991 « Les premières occupations de la Grande-Décharge du Piékouagami », *Saguenayensia*, vol. 33, n° 4, p. 7-14.
- 1994a *Le site Harvey (DcFa-5), Pointe des pins, lac Saint-Jean. Rapport des fouilles archéologiques du printemps 1990*. Chicoutimi, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.
- 1994b *Le site Lavertu (DeFc-9/1), rivière Tikouapé, lac Saint-Jean*. Chicoutimi, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.

MOREAU, Jean-François, Céline LAROUCHE et Érik LANGEVIN

- 1986 *Visite de la rive nord de la Grande Décharge à partir de l'extrémité ouest jusqu'à la hauteur du site DdEw-12*. Chicoutimi, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi.

PATRIMOINE EXPERTS

- 2003 *Inventaires archéologiques (été 2002). Direction de l'Est-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest*. Ministère des Transports du Québec.
- 2005 *Inventaire archéologique (été 2004). Direction de l'Est-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest*. Ministère des Transports du Québec.
- 2007 *Inventaire archéologique (été 2006). Construction de l'autoroute 85. Tronçon de Cabano, municipalité de Cabano*. Consortium BPR/CIMA+ et Ministère des Transports du Québec, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

PINTAL, Jean-Yves

- 2002 *Inventaires archéologiques. Direction de la Mauricie-Centre-du-Québec (été 2001)*. Ministère des Transports du Québec.
- 2012 *Parc national du Lac-Témiscouata, piste cyclable. Inventaire archéologique 2011*. SÉPAQ.

RAYMOND, René, Auguste MAILLOUX et Armand DUBÉ

- 1963 *Carte pédologique. Région du Lac Saint-Jean. Roberval, 32A/9*, Ministère de l'Agriculture et de la colonisation.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC

- 2013 « Mairie de Roberval », Consulté le 14 mai 2024.

RICHARD, Pierre J. H.

- 2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : État des connaissances ». In Claude Chapdelaine, éd., *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. p. 21-45, Paléo-Québec n° 32. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.
- 2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien ». In Claude Chapdelaine et Éric Graillon, éd., *Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton*. p. 23-60, Paléo-Québec n° 39. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

ROCHELEAU, Claude

- 1987 *Inventaire archéologique, Lac-Saint-Jean, 1986 et 1987*. Alcan, Société d'électrolyse et de chimie.

RURALYS

- 2011 *Projet de reconstruction de la route 185 en autoroute à quatre voies divisées. Municipalités de Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano) et de Saint-Louis-du-Ha! Ha!. Fouille archéologique (2009), Chemin du portage (CkEf-9)*. Ministère des Transports du Québec.
- 2012 *Inventaire archéologique (2010). Autoroute 85 - Municipalité de Témiscouata-sur-le-Lac, tronçon entre Cabano et Notre-Dame-du-Lac. Projet MTQ 154-02-0225*. Ministère des Transports, Direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine.
- 2013 *Projet de prolongement du réseau d'eau potable des rues Joseph Turcot et Caldwell. Ville de Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Cabano). Inventaire archéologique (été 2013)*. Ville de Témiscouata-sur-le-Lac.

SANS NOM

- 1964 « Saint-Gédéon », *Saguenayensia*, vol. 6, n° 3 (mai-juin), p. 68.

SUBARCTIQUE

- 2012 *Inventaires archéologiques (2009)*. Ministère des Transports, Direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau.
- 2015 *Inventaire archéologique du printemps 2015. Projet Le Phare, rivière Belle-Rivière, Saint-Gédéon, Lac-Saint-Jean*. Domaine du Saguenay inc.
- 2020 *Interventions archéologiques 2020. Projet d'agrandissement du Palais de Justice de Roberval. Phases I et II. Municipalité de Roberval, MRC du Domaine du Roy. Société québécoise des infrastructures*.

SUBARCTIQUE et LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE DE L'UQAC

- 2012 *Varias archéologiques. Résultats du printemps 2010 et mise à jour de quelques collections résiduelles*. UQAC.

TAIT, Ian

1989 « Indians in the Eastern Townships ». In Jean-Marie Dubois, éd., *Les Cantons de l'Est*. p. 67-71, Les éditions de l'Université de Sherbrooke.

TÉMISCOUATA, Tourisme

2024 « L'histoire du Témiscouata en quelques mots », Consulté le 20 juin 2024,
<https://www.tourismetemiscouata.qc.ca/vacances-quebec/le-temiscouata/lhistoire-du-temiscouata-en-quelques-mots.aspx>.

TREYVAUD, Geneviève, Suzie O'BOMSAWIN et David BERNARD

2018 « L'expertise archéologique au sein des processus de gestion et d'affirmation territoriale du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 48, n° 3, p. 81-90.

TREYVAUD, Geneviève et Michel PLOURDE

2011 *Prospection archéologique*. Odanak 2010.

VIEN, Rossel

2002 *Histoire de Roberval : Cœur du Lac-Saint-Jean. 1855-1955*. Chicoutimi, Les Éditions JCL.

VILLE DE ROBERVAL

« Historique », Consulté le 14 mai 2024,
<https://www.roberval.ca/y-vivre/information-generale/historique>.

Annexes

- Annexe 1 : Inventaires des artefacts et écofacts
- Annexe 2 : Catalogues des photographies
- Annexe 3 : Spatiocartes

Annexe 1 : Inventaires des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Roberval
Code : HYD2329

Archéologue : Luis Trudel Lopez
Analyste : Isabelle Hade

Date : Mars 2024
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,18 cm et 0,20 cm d'épais. Élagués.	NC	
1A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment plutôt verdâtre. Élagué.	NC	
1A05	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire recourbée en U. La tige est aplatie aux extrémités. 16,5 cm de long. sur 6 cm de haut. Tige de 0,6 cm de diam. Extrémités de 1,2 cm de larg. Corrodée. Poignée? Élaguée.	NC	
1A05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 11 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1A05	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 7,5 cm et 8,5 de long. Corrodés. Élagués.	NC	
1A05	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type huître. Élaguée.	NC	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Granby
Code : HYD2329

Archéologue : Luis Trudel Lopez
Analyste : Isabelle Hade

Date : Mars 2024
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A06	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 13,5 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1B04	3.1.1.11	Fer forgé	clou de chemin de fer	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de chemin de fer à tête étalée. 15,5 cm de long. Très corrodé. Élagué.	NC	

Annexe 2 : Catalogues des photographies

Projet : HYD2329-Roberval
Film N° : HYD2329-23-NUM1

Archéologue : Luis Trudel-Lopez
Type de film : Numérique

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-07-17	1	111010		Vue d'ensemble	N.-E.
2023-07-17	2	111447		Vue d'ensemble	N.-O.
2023-07-17	3	111457		Vue d'ensemble	N.-O.
2023-07-17	4	112918		Zone d'excavation	O.
2023-07-17	5	130234		1A5 côté ouest	S.
2023-07-17	6	130241		1A5	S.
2023-07-17	7	130248		Détail planches 1A5	S.
2023-07-17	8	131700		Sols organiques par-dessus planches	N.
2023-07-17	9	131707		Sols organiques par-dessus planches	N.
2023-07-17	10	132739		Sols dans sondage manuel exploratoire	N.
2023-07-17	11	132745		Sols dans sondage manuel exploratoire	N.
2023-07-17	12	134243		Dessus enfoui	S.
2023-07-17	13	135424		Dessus enfoui	S.
2023-07-17	14	135433		Dessus enfoui	N.
2023-07-17	15	135939		Séquence strati avant hummus enfoui	N.
2023-07-17	16	140055		Séquence strati avant hummus enfoui	S.
2023-07-17	17	141007		Planches de 1A5	-
2023-07-17	18	142658		Strati paroi nord	N.
2023-07-18	19	081003		Poursuite 1A5	E.
2023-07-18	20	082323		Détail sol et saine entre planches	O.
2023-07-18	21	082620		1A5	O.
2023-07-18	22	082631		1A5	O.
2023-07-18	23	083815		1A5	E.
2023-07-18	24	085319		1A5	E.
2023-07-18	25	092143		Strati paroi nord section ouest	N.
2023-07-18	26	094929		1A5	E.
2023-07-18	27	094942		1A5	O.
2023-07-18	28	100345		Limite ouest 1A5	N.
2023-07-18	29	103723		Macadam?	O.
2023-07-18	30	103744		Macadam?	O.
2023-07-18	31	104131		Macadam?	N.
2023-07-18	32	104727		Vue finale excavation	E.

Projet : HYD2329 Saint-Gédéon
Film N° : HYD2329-23-NUM2

Archéologue : Luis Trudel-Lopez
Type de film : Numérique

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-09-11	1	093117		Vue d'ensemble	S.
2023-09-11	2	093202		Vue d'ensemble	E.
2023-09-11	3	103828		Surface 1A5 / BF	N.-E.
2023-09-11	4	103901		Surface 1A5 / BF	N.-E.
2023-09-11	5	105231		Strati C1	S.-E.
2023-09-11	6	105238		Strati C1	S.-E.
2023-09-11	7	113321		Surface 1A4 / AE	N.-E.
2023-09-11	8	113338		Surface 1A4 / AE	N.-O.
2023-09-11	9	120756		Surface 1A4 / AE	N.-E.
2023-09-11	10	120809		Surface 1A4 / AE	S.-E.
2023-09-11	11	120839		Surface 1A4 / AE	N.-E.
2023-09-11	12	132330		Strati C2	S.-E.
2023-09-11	13	132337		Strati C2	S.-E.
2023-09-11	14	140725		Fin des excavations	S.-O.

Projet : HYD2329 Témiscouata
Film N° : HYD2329-23-NUM3

Archéologue : Luis Trudel-Lopez
Type de film : Numérique

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-07-27	1	103934		Vue ensemble	N.
2023-07-27	2	104033		Début TE2	E.
2023-07-27	3	104058		Début TE1	N.
2023-07-27	4	104952		Vue d'ensemble	S.
2023-07-27	5	112412		Couche 3 dans TE2	N.
2023-07-27	6	112414		Couche 3 dans TE2	N.
2023-07-27	7	113132		Couche 4 dans TE2	S.
2023-07-27	8	114345		Couche 5 dans TE2	S.
2023-07-27	9	115317		Couche 6 dans TE2	O.
2023-07-27	10	115810		Paroi nord TE2	N.
2023-07-27	11	131259		Couche 2 dans TE1	N.-E.
2023-07-27	12	134817		Paroi ouest TE1	O.
2023-07-27	13	135336		Paroi ouest TE1	O.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-08-15	1	001 20230815 072959	Général	Aspect de la rivière Richelieu	S.-O.
2023-08-15	1	002 20230815 073024	Général	Aspect du barrage	S.-E.
2023-08-15	3	003 20230815 073120	Général	Radiers	S.
2023-08-15	4	004 20230815 073721	Général	Panneau informatif 1	nd
2023-08-15	5	005 20230815 073845	Général	Panneau informatif 2	nd
2023-08-15	6	006 20230815 075023	Général	Aspect de la rivière Richelieu	N.
2023-08-15	7	007 20230815 075113	Général	Aspect de la rivière Richelieu	N.
2023-08-15	8	008 20230815 075453	Général	Vérification des services visibles avant l'excavation	N.-E.
2023-08-15	9	009 20230815 080252	1A	Emplacement de la tranchée exploratoire TR-1	S.
2023-08-15	10	010 20230815 080913	1A	Excavation de la tranchée TR-1	N.
2023-08-15	11	011 20230815 081406	1A	Profil stratigraphique	O.
2023-08-15	12	012 20230815 083823	1A	Artefacts (verre)	nd
2023-08-15	13	013 20230815 085058	1A	Paroi nord	N.
2023-08-15	14	014 20230815 085108	1A	Idem	N.
2023-08-15	15	015 20230815 085543	1A	Intervention complétée	N.-O.
2023-08-15	16	016 20230815 090254	1A	Idem	S.-O.
2023-08-15	17	017 20230815 090743	1A	Remblaiement	S.-O.
2023-08-15	18	018 20230815 091918	1A	Point GPS	nd
2023-08-15	19	019 20230815 092352	Barrage	2A1 et 2A4	S.-E.
2023-08-15	20	020 20230815 101338	Barrage	Fer angle, limite sud de 2A9	N.
2023-08-15	21	021 20230815 112508	2A1	Parement interne, béton	N.-O.
2023-08-15	22	022 20230815 112518	2A1	Aspect du parement interne et couronne	N.-O.
2023-08-15	23	023 20230815 112524	2A1	Idem	N.-O.
2023-08-15	24	024 20230815 113613	2A1	Radier #2	nd
2023-08-15	25	025 20230815 113805	2A1	Tige filetée et chantfrein	S.
2023-08-15	26	026 20230815 114201	2A1, 2A2 et 2A6	Axe du prolongement?	S.
2023-08-15	27	027 20230815 114552	2A2	Poutre de fer dans le mur	O.
2023-08-15	28	028 20230815 114604	2A2	Parement interne	N.-O.
2023-08-15	29	029 20230815 114632	2A2	Aspect du sommet	S.-O.
2023-08-15	30	030 20230815 114735	2A2	Jonction arrondie entre 2A1 et 2A2	N.
2023-08-15	31	031 20230815 114949	2A2	Partie sud arrachée +MERN	N.
2023-08-15	32	032 20230815 114959	2A2	Parement extérieur	N.-E.
2023-08-15	33	033 20230815 115250	2A2	Idem + limite nord arrachée?	E.
2023-08-15	34	034 20230815 120136	2A3	Parement interne + partie surélevée	S.-E.
2023-08-15	35	035 20230815 120149	2A3	Sommet	S.
2023-08-15	36	036 20230815 120230	2A3	Détails décrochement au sud + poutre de fer	S.-E.
2023-08-15	37	037 20230815 120612	2A3	Décrochement et fer. H-beam	S.-E.
2023-08-15	38	038 20230815 120811	2A3	Parement interne , bassin de rétention	E.
2023-08-15	39	039 20230815 120827	2A3	Idem	E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-08-15	40	040 20230815 120933	2A3	Revêtement du mur	N.-E.
2023-08-15	41	041 20230815 121731	2A1	Radier #1 à l'est + prolongement vers l'est plus bas	S.
2023-08-15	42	042 20230815 121753	2A1	Radier #3 à l'ouest + mur arraché au coin	S.-O.
2023-08-15	43	043 20230815 121815	2A4	Paremtn extérieur + 3 "butées"	S.-O.
2023-08-15	44	044 20230815 122755	2A4 et 2A5	Vanne ou porte de contrôle +paremtn extérieur de 2A5	O.
2023-08-15	45	045 20230815 123045	2A5	Idem	N.
2023-08-15	46	046 20230815 123639	2A6	Paremtn extérieur (nord)	O.
2023-08-15	47	047 20230815 123651	2A6	Aspect parment intérieur + rehaussement moderne	N.-O.
2023-08-15	48	048 20230815 124046	2A7	Similaire à 2A6	N.-O.
2023-08-15	49	049 20230815 124346	2A7	Parment extérieur, 2 étapes	E.
2023-08-15	50	050 20230815 124410	2A8	Butée ouest	plan
2023-08-15	51	051 20230815 124438	2A8	Parement extérieur	S.-O.
2023-08-15	52	052 20230815 124611	2A6	Rehaussement+béton à l'intérieur: limite nord (2A1-2A2)	O.
2023-08-15	53	053 20230815 125331	2A9	Parement extérieur (ouest)	S.
2023-08-15	54	054 20230815 125618	2A9	Détail décrochement #1	S.
2023-08-15	55	055 20230815 125628	2A9	Détails "drill" et érosion	S,
2023-08-15	56	056 20230815 130326	2A9	Détails décrochement #2	S.-O.
2023-08-15	57	057 20230815 130336	2A9	Aspect béton ancien et moderne	S.-O.
2023-08-15	58	058 20230815 130354	Général	Berge au sud: remblai	E.
2023-08-15	59	059 20230815 130407	Général	Vue d'ensemble	N.-E.
2023-08-15	60	060 20230815 130738	Général	Vue d'ensemble	E.
2023-08-15	61	061 20230815 131040	Général	Vue d'ensemble	S.
2023-08-15	62	062 20230815 131045	Général	Idem	S.
2023-08-15	63	063 20230815 131054	Général	Idem	S.
2023-08-15	64	064 20230815 131105	Général	Idem	S.
2023-08-15	65	065 20230815 131350	Général	Article de journal P.H. Hudon	nd
2023-08-15	66	066 20230815 131432	Général	Article de journal P.H. Hudon	nd

Projet : HYD2329 Granby
Film N° : HYD2329-23-NUM5

Archéologue : Luis Trudel-Lopez
Type de film : Numérique

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-11-20	1	074916		Vue générale du terrain	N.
2023-11-20	2	074948		Vue générale du terrain	E.
2023-11-20	3	083330		Vue générale 1A	N.
2023-11-20	4	083402		Vue générale 1B	S.
2023-11-20	5	090121		Fond de 1A	N.
2023-11-20	6	090205		Stratigraphie paroi nord de 1A	N.
2023-11-20	7	091757		Fin d'excavation 1A	S.
2023-11-20	8	093635		Fond de 1B	S.
2023-11-20	9	093722		Stratigraphie paroi nord de 1B	O.
2023-11-20	10	094912		Fin d'excavation 1B	N.

Projet : HYD2329 Granby
Film N° : HYD2329-23-NUM5

Archéologue : Luis Trudel-Lopez
Type de film : Numérique

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-11-20	1	074916		Vue générale du terrain	N.
2023-11-20	2	074948		Vue générale du terrain	E.
2023-11-20	3	083330		Vue générale 1A	N.
2023-11-20	4	083402		Vue générale 1B	S.
2023-11-20	5	090121		Fond de 1A	N.
2023-11-20	6	090205		Stratigraphie paroi nord de 1A	N.
2023-11-20	7	091757		Fin d'excavation 1A	S.
2023-11-20	8	093635		Fond de 1B	S.
2023-11-20	9	093722		Stratigraphie paroi nord de 1B	O.
2023-11-20	10	094912		Fin d'excavation 1B	N.

PROJET LE MÂ, QUÉBEC



Inventaire et relevés archéologiques (CeEt-534 et
CeEt-982), 2023

Rapport préliminaire

ethnoscop

Juillet 2024

Projet Le Mâ (Québec)

Inventaire et relevés archéologiques (CeEt-534 et CeEt-982), 2023

Ethnoscop
2024



Page couverture : Dégagement du quai, vue vers le sud-sud-est (CeEt-982-24-NUM3-01)

RÉSUMÉ

La firme Oïkos Construction a entrepris l'érection d'un complexe immobilier dans le quadrilatère formé par les rues du Prince-Édouard, Caron, des Commissaires Est et Saint-Anselme à Québec. Comme ce secteur était susceptible de receler des traces d'occupations liées à l'Hôpital général de Québec, plus spécifiquement des fosses communes de soldats protestants morts lors de la Guerre de Conquête, un inventaire archéologique a été mené dans des espaces vacants les 17 et 18 juillet 2023. Au cours de l'inventaire, les trois tranchées mécaniques ont permis de mettre au jour des vestiges liés à une occupation domestique au cours du XIX^e siècle, soit un drain de bois, deux fosses de latrines présumées, trois poteaux (peut-être de clôtures) et une couche de copeaux et de pièces de bois diverses. Les témoins de culture matérielle recueillis datent surtout de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Puis, à la suite de la découverte de vestiges d'un quai pouvant dater du dernier tiers du XVIII^e siècle dans la partie nord-ouest du quadrilatère, des relevés archéologiques furent menés du 26 au 28 septembre. Aucune recommandation n'est formulée dans l'éventualité d'autres excavations, car tout le site archéologique a désormais été excavé jusqu'au roc.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	IX
LISTE DES PLANS	XI
LISTE DES PARTICIPANTS	XIII
1. INTRODUCTION	1
2. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES	5
2.1 Cadre environnemental ancien	5
2.2 Cadre environnemental actuel	8
2.3 Cadre culturel euroquébécois	9
2.4 Interventions archéologiques antérieures	16
3. RÉSULTATS	23
3.1 Inventaire archéologique (CeEt-982 3A et 3B et CeEt-534 2A et 2B)	23
3.1.1 Sous-opération CeEt-982 3A	27
3.1.2 Sous-opération CeEt-534 2A	40
3.1.3 Sous-opération CeEt-534 2B	50
3.1.4 Sous-opération CeEt-928 3B	61
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	85
BIBLIOGRAPHIE	87
ANNEXES	
Annexe 1 : Inventaires des artefacts et écofacts	
Annexe 2 : Catalogues des photographies	

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)	6
Figure 2.	Extrait d'un plan de Thomas Jefferys montrant plusieurs ruisseaux se jetant dans la rivière Saint-Charles dans le secteur à l'étude, 1762 (BAnQ 0002663182).....	8
Figure 3.	Le domaine des Récollets sur le plan de Robert de Villeneuve de 1685-86 ainsi que quelques bâtiments secondaires dont une glacière (BnF Gallica)	9
Figure 4.	L'Hôpital général au milieu du XIX ^e siècle. Gravure de F. Lavignon, vers 1855, Archives de la Ville de Québec N000055.....	10
Figure 5.	Extrait d'un plan de Bouchette de 1815. BAnQ	11
Figure 6.	« Plan de Legendre de 1854 ». BAnQ	12
Figure 7.	Extrait d'un plan de la ville de Québec par Hawkins, 1840 (BAnQ 0000083816).....	12
Figure 8.	Le cadre bâti en 1879 dans l'aire du mandat.	13
Figure 9.	Goad, Insurance plans of the city of Quebec 1898. BAnQ	14
Figure 10.	Goad, Insurance plans of the city of Quebec, 1910. BAnQ	14
Figure 11.	Underwriters' Survey Bureau, Insurance plans of the city of Quebec, 1957-1961. BAnQ	15
Figure 12.	Croquis stratigraphique de la sous-opération 3A, paroi sud	32
Figure 13.	Croquis stratigraphique de la sous-opération 2A, paroi sud	41
Figure 14.	Coupe stratigraphique de la sous-opération 2B, paroi nord.....	51
Figure 15.	Anonyme, vers 1860. Plan seigneurial de Québec et sa banlieue (BAnQ) https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4471387	56
Figure 16.	Coupe stratigraphique de la sous-opération 3B, paroi est.....	65
Figure 17.	Mode de construction en pièces sur pièces du flanc nord-est du quai	67
Figure 18.	Mode de construction « à claires-voies » du coin nord-ouest du quai.....	68
Figure 19.	Extrait du « Plan de Québec en la Nouvelle-France assiégé par les Anglais le 16 octobre 1690 ». Archives nationales d'outre-mer, FR CAOM 3DFC354C. Tiré de Rouleau 2017, figure 5.....	80
Figure 20.	« Plan of the Town and Citadel of Québec ... 1785 », BAC. Tiré de Rouleau 2017 figure 6.....	81
Figure 21.	Plan de William Hall de 1799. Bibliothèque et Archives Canada. Tiré de Rouleau 2017 figure 2.....	81
Figure 22.	L'Hôpital-Général en 1827. Détail d'un plan de Jean-Baptiste Larue, AVQ, FC 311. Tiré de Rouleau 2017 figure 28	82
Figure 23.	L'Hôpital-Général en 1840. BAC, NMC 36629. Tiré de Rouleau 2011 figure 15	82

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Début de l'excavation de la sous-opération CeEt-982 3A; vue vers le nord-est (CeEt-982-23-NUM1-02)	27
Photo 2.	Stratigraphie de la paroi sud, vu vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM1-13)	31
Photo 3.	Artefacts présents dans le remblai de la sous-opération CeEt-982 3A.....	33
Photo 4.	Drain 3A25 en cours de dégagement, vu vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM1-08)	34
Photo 5.	Drain 3A25, vu vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM1-12)	35
Photo 6.	Artefacts dans 3A25	36
Photo 7.	Restant d'un poteau de bois (flèche noire) dans la sous-opération CeEt-982 3A, vue vers l'est (CeEt-982-23-NUM1-03)	39
Photo 8.	La sous-opération CeEt-534 2A en cours d'excavation, vue vers le nord-est (CeEt-534-23-NUM1-02).....	40
Photo 9.	Artefacts présents dans CeEt-534 2A	42
Photo 10.	Structure de bois 2A25 (latrine ?), vue vers l'est (CeEt-534-23-NUM1-03)	43
Photo 11.	Structure CeEt-534 2A25, vue vers le sud (CeEt-534-23-NUM1-13)	44
Photo 12.	Artefacts présents dans CeEt-534 2A25	44
Photo 13.	Poteau et lisse de bois CeEt-534 2A50 (CeEt-534-23-NUM1-06)	47
Photo 14.	Structure de bois CeEt-534 2A75 (CeEt-534-23-NUM1-09)	48
Photo 15.	Artefacts dans la sous-opération CeEt-534 2A75.....	49
Photo 16.	Excavation en cours dans la sous-opération CeEt-534 2B (CeEt-534-23-NUM1-20)	50
Photo 17.	Fin de l'excavation (CeEt-534-23-NUM1-33)	52
Photo 18.	Pièces de bois et restant d'un poteau dans la sous-opération CeEt-534 2B (CeEt-534-23-NUM1-24)	53
Photo 19.	Pièces de bois sur une couche de copeaux dans la sous-opération CeEt-534 2B (CeEt-534-23-NUM1-27)	54
Photo 20.	Artefacts dans 2B50	55
Photo 21.	Coupe stratigraphique de la sous-opération 3B (CeEt-982-2023-NUM2-8)	61
Photo 22.	Vue d'ensemble de la portion nord-ouest du quai, vue vers l'est (CeEt-982-2023-NUM2-15)	66
Photo 23.	Système « à claires-voies » de la partie nord-ouest du quai (CeEt-982-2023-NUM2-107)	69
Photo 24.	Pièce 3B110 en plan, vue vers le nord-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-31)	69
Photo 25.	Extrémité d'une pièce de bois (CeEt-982-2023-NUM2-71)	70
Photo 26.	Encoche dans la pièce de bois 3B104 (CeEt-982-2023-NUM2-65)	70
Photo 27.	Extrémité de la pièce de bois 3B103 (CeEt-982-2023-NUM2-36)	71
Photo 28.	Vue d'ensemble de la partie sud du quai (CeEt-982-2023-NUM2-49)	73
Photo 29.	Dosses mises au jour dans la partie sud du quai (CeEt-982-2023-NUM2-119)	74
Photo 30.	Encoches arrondies dans une pièce de bois (CeEt-982-2023-NUM2-116)	74
Photo 31.	Sommet de la partie nord-est du caniveau, vers le nord-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-51) ...	76

Photo 32.	Sommet de la partie centrale du caniveau, vers le sud-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-55)	76
Photo 33.	Parement intérieur de la partie sud-ouest du caniveau, vers le nord (CeEt-982-2023- NUM2-57)	77
Photo 34.	Parement intérieur de la partie nord-est du caniveau, vers le sud (CeEt-982-2023- NUM2-96)	77
Photo 35.	Planches à la verticale situées du côté nord du caniveau, vers l'ouest (CeEt-982- 2023-NUM2-123)	78
Photo 36.	Fond du caniveau, vers le sud-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-125)	78
Photo 37.	Extrémité sud-ouest du caniveau en coupe, vers le nord-est (CeEt-982-2023-NUM2-56)	79
Photo 38.	Extrémité nord-est du caniveau en coupe, vers le sud-ouest (CeEt-982-2023- NUM2-105)	79

LISTE DES PLANS

Plan 1.	Localisation générale	2
Plan 2.	Localisation des sites CeEt-534 et CeEt-982 sur une spatiocarte	3
Plan 3.	Localisation des interventions antérieures	21
Plan 4.	Localisation des sous-opérations	25
Plan 5.	Sous-opérations CeEt-534-2A à 2B et CeEt-982-3A.....	29
Plan 6.	Superposition du plan de Hopkins de 1879 à la trame actuelle	37
Plan 7.	Superposition du plan de Goad de 1898 à la trame actuelle	45
Plan 8.	Superposition du plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957 à la trame actuelle.....	57
Plan 9.	Superposition du plan de Legendre de 1854 à la trame actuelle.....	59
Plan 10.	Sous-opération CeEt-982-3B	63

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Oïkos Construction

Antoine Chênevert Chargé de projet

RÉALISATION

Ethnoscop

Martin Royer	Coordonnateur, rédacteur de la section 2.4 du rapport
Michel Huot	Chargé de projet, rédacteur principal du rapport
Nicolas Fortier	Archéologue, rédacteur des sections 2.1 et 2.2 et corédacteur de la section 4.4 du rapport
Nicolas Drolet	Technicien-archéologue
Clothilde Roger	Technicienne-archéologue
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

La firme Oïkos a entrepris des travaux de construction d'un édifice d'habitation dans le quadrilatère des rues Prince Édouard, Caron, des Commissaires et Saint-Anselme, à Québec durant l'été de 2023 (plan 1). Un inventaire archéologique mécanique et manuel était préconisé pour ce projet dans des zones vacantes et sous certains bâtiments sans fondations. L'inventaire sous les bâtiments n'a pu être réalisé faute d'intérêt du promoteur. La firme Ethnoscop a donc mené un inventaire (CeEt-982 3A, CeEt-534 2A et 2B) du 17 au 18 juillet. À la suite de la découverte d'un vestige lié à une structure de quai pouvant remonter au dernier tiers du XVIII^e siècle dans la section nord-ouest du site, des relevés archéologiques furent menés du 26 au 28 septembre 2023 (CeEt-982 3B) (plan 2).

Un des objectifs de recherche découlant de la possibilité de découvrir des traces d'occupations de l'ensemble conventuel et hospitalier de l'Hôpital général de Québec. Plus spécifiquement, le secteur pouvait contenir des sites d'inhumations collectives de soldats protestants morts au cours de la bataille livrée sur les Plaines d'Abraham en 1759 et au printemps de 1760. Des indices d'une occupation domestique du dernier quart du XIX^e siècle pouvaient également être mis au jour.

L'inventaire et la surveillance archéologique ont été réalisés sous le permis de recherche archéologique 23-ETHN-22. L'enregistrement des données a été effectué suivant le système de Tikal. Celui-ci a été étendu sur toutes les facettes de l'enregistrement. Les données récoltées lors du mandat ont été compulsées dans un carnet d'arpentage et à l'aide de fiches normalisées. L'ensemble des phases des travaux ont fait l'objet d'une couverture photographique exhaustive. À la suite des résultats, un code Borden fut assujéti à une section de l'aire du mandat.



PROJET LE MÂ, CeEt-534 ET CeEt-982
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION GÉNÉRALE
PLAN 1

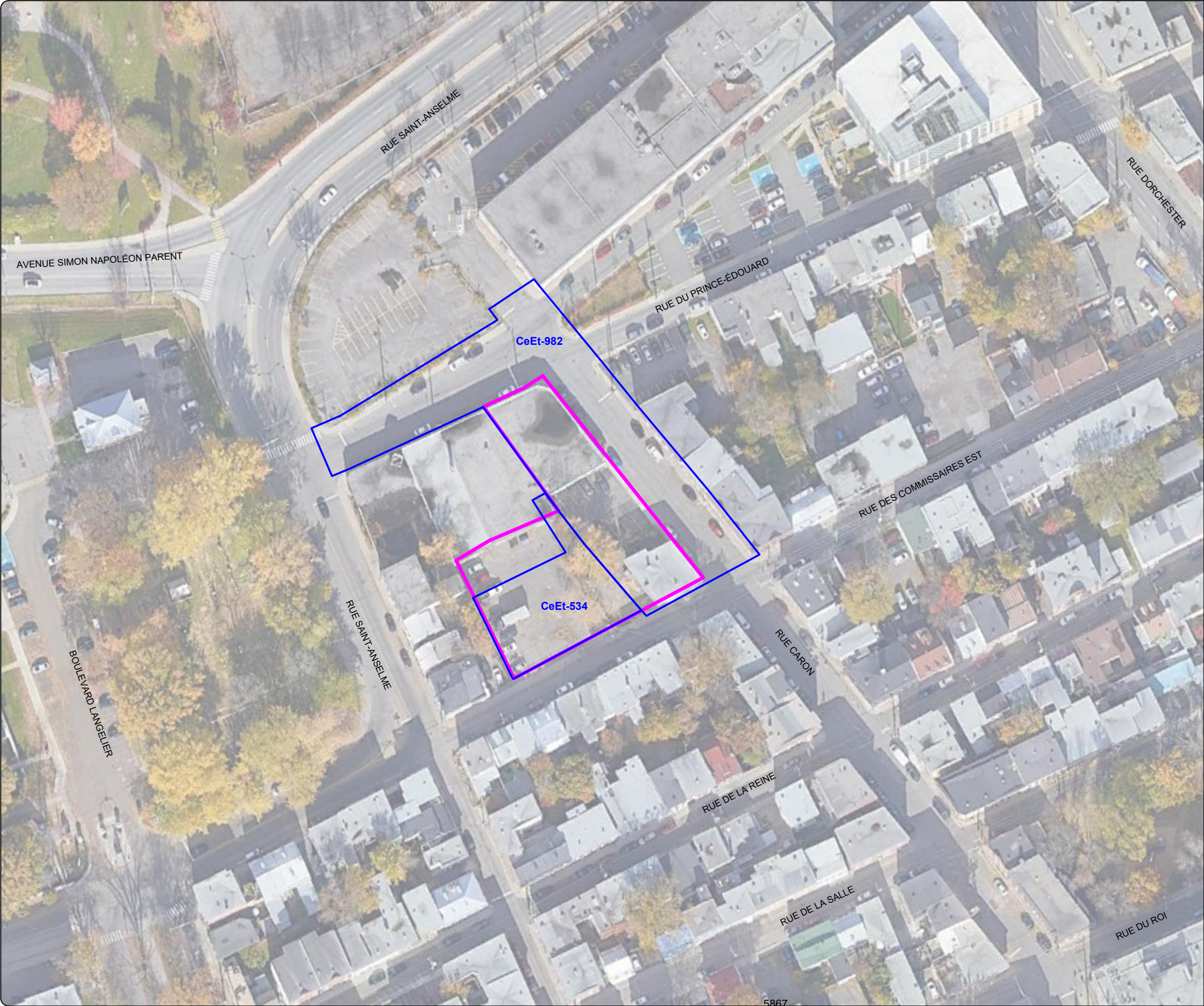
- AIRE D'INTERVENTION
— SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
CeEt-534 CODE BORDEN

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 21H14-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 200 400 m
ÉCHELLE : 1/20 000



OIK2332
ethnoscop



PROJET LE MÂ, CeEt-534 ET CeEt-982

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 2

LOCALISATION DES SITES CeEt-534 ET
CeEt-982 SUR UNE SPATIOCART

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
- CeEt-534 CODE BORDEN

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/1000



Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
© 2019 Google Earth
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethno-scop

OIK2332

2. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES

2.1 Cadre environnemental ancien

L'objectif de cette section est de synthétiser les connaissances les plus récentes quant à l'évolution du paysage, ce qui permettra d'établir l'environnement dans lequel les premières populations humaines sont venues s'établir dans la région de l'aire d'intervention. Cette synthèse repose grandement sur les recherches menées par Lamarche (2011) et Dionne (2001). Il a été possible d'avoir l'image la plus complète des environnements anciens en les combinant à d'autres travaux réalisés en divers endroits le long du fleuve.

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), était toujours occupé par les glaces de l'indlansis laurentidien au contraire du reste du Golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui était déjà libéré du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait pour sa part débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2007).

Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). Le niveau des eaux saumâtres à l'est de Québec se situe à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123, figure 1). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6 500 ans AA (Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe maintenant autour de 100 m d'altitude. Les glaces ont alors essentiellement disparu du Québec méridional, le front glaciaire se trouvant désormais à la hauteur de

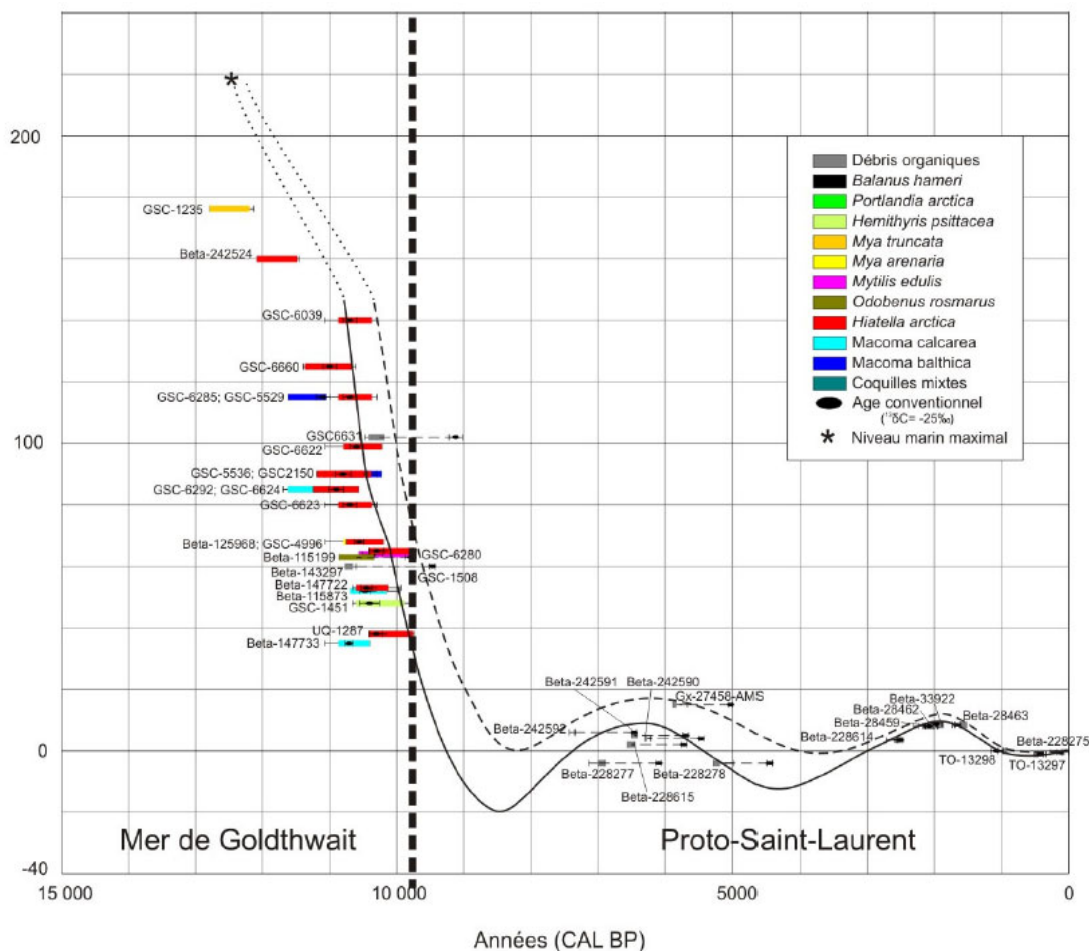


Figure 1. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

Saint-Félicien au lac Saint-Jean et le complexe glaciaire des Appalaches est également disparu. Une végétation de type non arborescente s'installe à mesure que le glacier recule et qu'un réchauffement de la température se fait sentir. La végétation est alors dominée par des plantes arctiques et des arbustes typiques de la toundra. La phase d'afforestation suit rapidement, soit entre 10 500 et 10 000 selon (Hamann 2008). En effet, les endroits libres des eaux sont dès lors colonisés par des forêts très ouvertes constituées d'épinettes noires, de pins gris et de bouleaux blancs.

La poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac à Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). La densification de la végétation amène les forêts à se refermer. Dans la région de Québec, une sapinière à bouleau blanc, qui compte également la présence de sapins, de pins et de bouleau jaune, s'installe (Hamann 2008 et Richard 2020). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent est en formation lorsque le niveau de l'eau atteint les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui mènent à la création de terrasses

qui délimitent les niveaux de Rigaud (60 m, 9 800 ans AA), de Montréal (31 m, 8 800 ans AA) et de Saint-Barthélémy (20 m, 8 000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci empruntant la dépression de Cap-Rouge-Limoilou. Les trois des aires d'intervention qui sont situées sur le promontoire de Québec ont été libérées entre 10 200 ans AA et 9 400 ans AA environ.

Cet épisode lacustre est absent à l'est du seuil de Québec. En effet, la désalinisation de la mer de Goldthwait tarde, s'étirant jusque vers 8 400 ans AA selon Dyke et Prest (1987 et 1989) et jusque vers 6 500 ans AA selon Dionne (1988, 1999 et 2001). Vers 8 000 à 7 000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvrait déjà les basses terres (Richard 1985).

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la Transgression laurentienne qui a débuté vers 6 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite pour remonter peu après 2 000 ans AA (Dionne 2001). Cette dernière remontée, nommée transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992; Garneau 1997) a atteint un niveau 5 à 8 m au-dessus de l'actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Ces mouvements du niveau hydrique dans la dépression Cap-Rouge-Limoilou ont façonné trois niveaux de terrasses, soit celle de la rue Saint-Vallier (15 m), celle de 8-10 m (où se trouvent les rues Prince Édouard et Caron) et celle de 5-6 m (Garneau 1997). Après la Transgression laurentienne, c'est l'érablière à tilleuls qui colonise la région de Québec. Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1 000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés. Il en résulte qu'à l'arrivée des Européens en Nouvelle-France, la végétation n'a que peu changé (Hamann 2008).

2.2 Cadre environnemental actuel

L'emplacement à l'étude est situé dans le quartier Saint-Roch en basse-ville de Québec, c'est-à-dire, un secteur fortement urbanisé. La surface actuelle se trouve à environ 10 m d'altitude (NMM) et l'assise rocheuse est composée d'ardoise et d'ardoise dolomitique (De Souza et Tremblay 2012). Le sol naturel est un sable fin loameux reposant sur un loam argileux ou un limon argileux d'origine marine (Morneau 1989). Des ruisseaux ont circulé non loin de l'aire d'intervention comme le démontre une carte de 1762 (figure 2). Aujourd'hui, ces cours d'eau ont tous disparu, la rivière Saint-Charles étant le cours d'eau le plus rapproché.



Figure 2. Extrait d'un plan de Thomas Jefferys montrant plusieurs ruisseaux se jetant dans la rivière Saint-Charles dans le secteur à l'étude, 1762 (BAnQ 0002663182).

2.3 Cadre culturel euroquébécois

La trame archéologique historique du secteur débute en 1620 où les Récollets installent leur domaine le long de la rivière Saint-Charles. À la suite de la prise de Québec par les frères Kirke en 1629, les pères sont obligés de quitter la colonie pour n’y revenir qu’en 1670. À leur retour, tous les bâtiments sont en ruine, mais ils feront dresser un nouveau monastère, ainsi qu’une église en pierre. Sur un plan de 1685, le domaine possède un vaste jardin ainsi que quelques bâtiments secondaires, dont une glacière (figure 3).



Figure 3. Le domaine des Récollets sur le plan de Robert de Villeneuve de 1685-86 ainsi que quelques bâtiments secondaires dont une glacière (cercle bleu) (BnF Gallica)

En 1692, Jean-Baptiste de La Croix de Chevroières de Saint-Vallier acquiert le domaine des Récollets pour y aménager l’hôpital général. D’abord régentes, les Augustines en devinrent propriétaires à la fin du XVII^e siècle. Pour approvisionner l’institution en farine, les religieuses font construire en 1702 un moulin à eau sur un ruisseau que Monseigneur de Saint-Vallier avait préalablement fait irriguer pour augmenter son débit en provenance du Coteau Sainte-Geneviève (Rouleau 2017 : 6). Un moulin à vent le remplacera en 1710 en raison d’un manque de constance dans la production. Un cimetière, positionné à l’est du bâti, est ouvert en 1728 (Cloutier 2001; 1). L’hôpital se développe peu à peu (figure 4) et se transforme en 1999, en un centre de soins de longue durée.

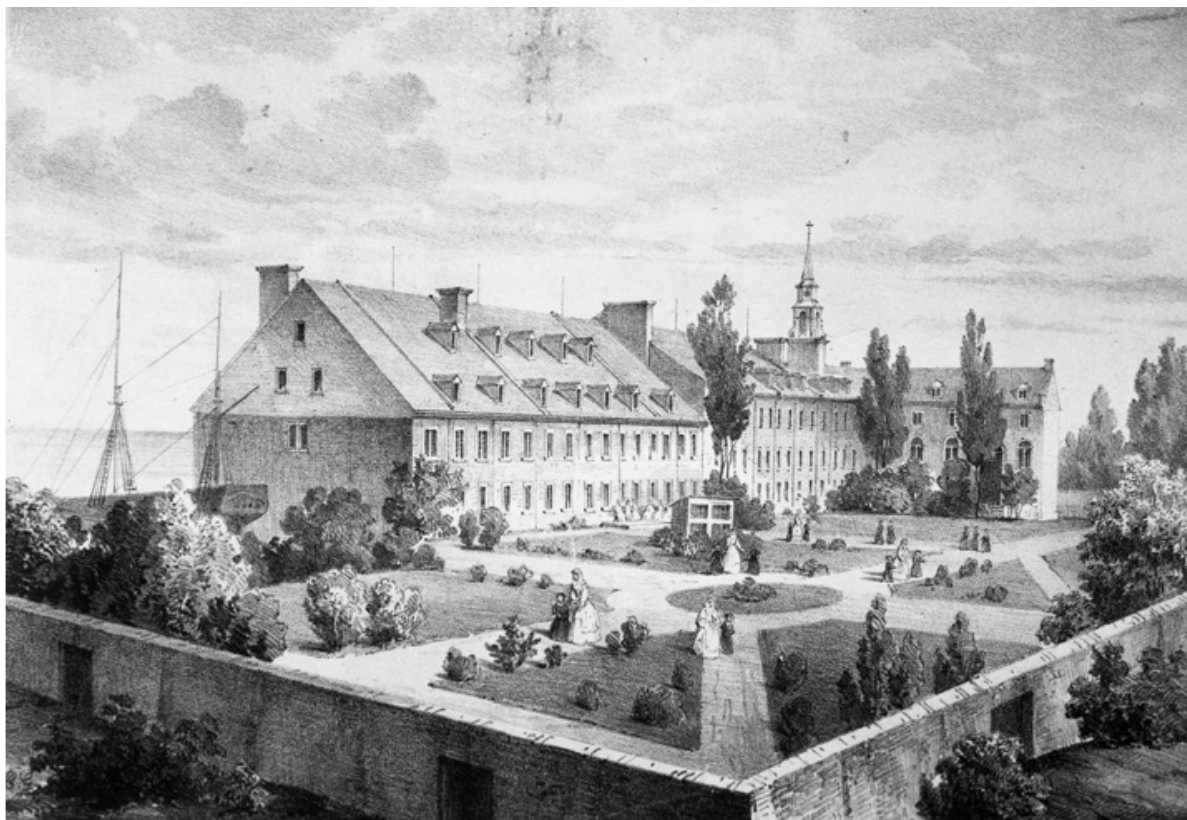


Figure 4. L'Hôpital général au milieu du XIX^e siècle. Gravure de F. Lavignon, vers 1855, Archives de la Ville de Québec N000055.

Dans l'emprise immédiate des travaux, aucune occupation n'est présente avant le troisième tiers du XIX^e siècle. Cependant, on présumait du potentiel de découverte de fosses communes où des soldats anglais de la bataille de 1759 auraient pu être inhumés. De plus, l'axe de la rue Caron se retrouve dans le sillage d'un ruisseau se jetant dans le lit de la rivière Saint-Charles, selon plusieurs plans anciens; peut-être le ruisseau Saint-Laurent, mais plus vraisemblablement celui nommé du Trésor (figure 5). Vers le milieu du XIX^e siècle, ledit ruisseau n'est plus représenté, mais un long quai en forme de bâton de hockey borde maintenant la batture de la rivière. Un bâtiment rectangulaire se retrouve dans la portion ouest de ce quai (figure 6).

C'est à partir des années 1840 que l'ouest du quartier Saint-Roch s'est peuplé. À ce moment, les sœurs cèdent une partie de leurs terres pour l'établissement des quartiers résidentiels (Cloutier 2001 : 8). À l'ouest de l'aire d'intervention, la rue Saint-Anselme est ouverte en 1840. Celle-ci longe la limite est du terrain de l'Hôpital général (figure 7). L'accroissement de la construction navale dans le secteur a fortement influencé l'établissement de nouvelles familles à l'est l'Hôpital général. Les ouvriers habitants les logements à proximité de la rue Saint-Anselme œuvraient surtout dans le domaine du bois.

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, quelques maisons ont été construites dans le secteur à l'étude et les terrains sont lotis. Il s'y distingue également la présence d'une ligne de chemin de fer qui a sûrement contribué au manque d'intérêt de s'établir en périphérie de celle-ci (figure 8). Le paysage urbain est sensiblement similaire au tournant du XX^e siècle, hormis la venue d'une manufacture de gants pour enfants de A. Dion & Co au nord de la rue Prince Édouard (figure 9). Un vaste bâtiment appartenant à la Moncalm Construction est présent dans la partie nord du quadrilatère et les maisons résidentielles, ainsi que les dépendances se multiplient dans les années de 1910 (figure 10). Un garage d'automobile est présent au coin de la rue Saint-Anselme et Prince Édouard à la fin des années de 1950 (figure 11).

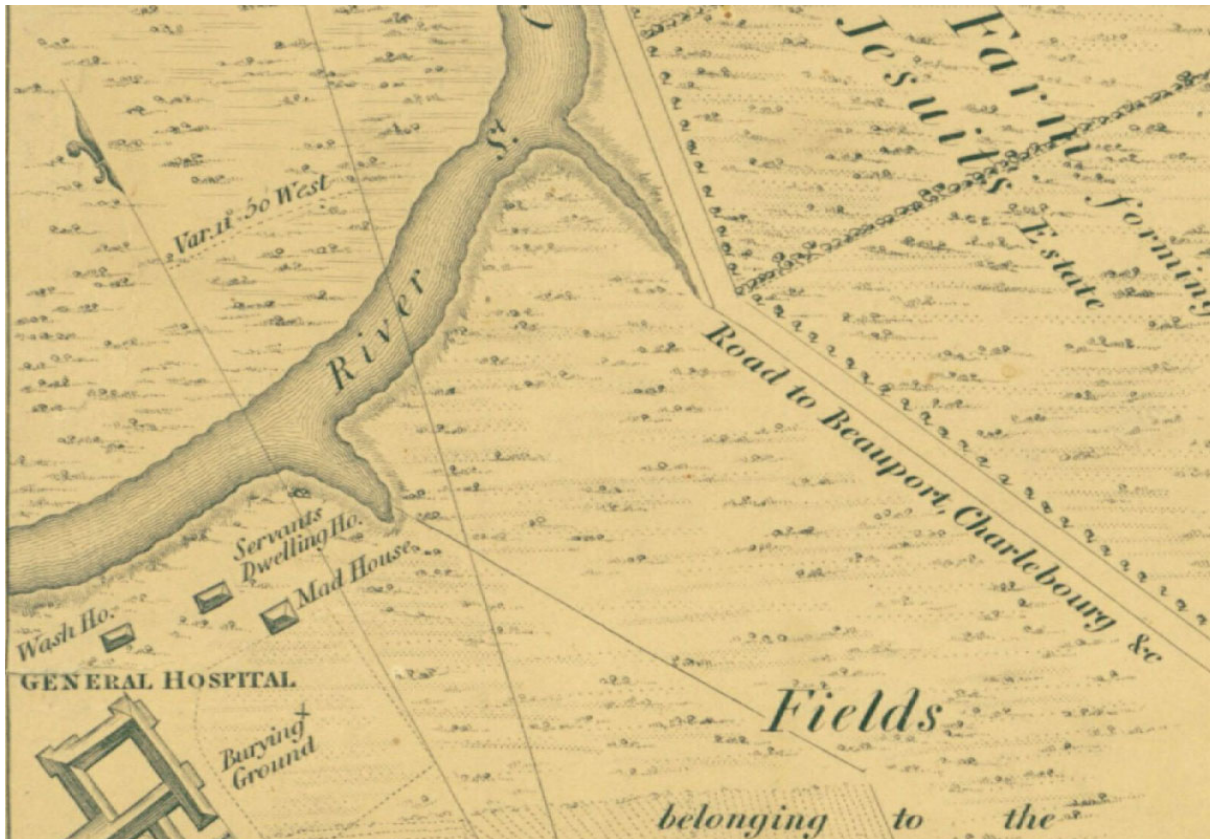


Figure 5. Extrait d'un plan de Bouchette de 1815. BANQ
(<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2247029>)



Figure 6. « Plan de Legendre de 1854 ». BAnQ

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4488251>



Figure 7. Extrait d'un plan de la ville de Québec par Hawkins, 1840 (BAnQ 0000083816)

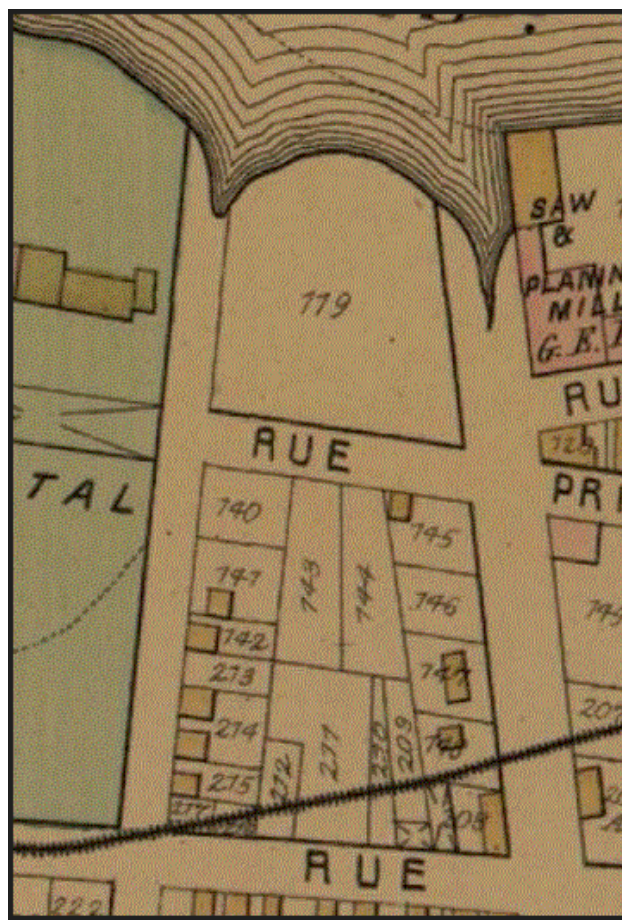


Figure 8. Le cadre bâti en 1879 dans l'aire du mandat.

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244119>



Figure 9. Goad, Insurance plans of the city of Quebec 1898. BAnQ



Figure 10. Goad, Insurance plans of the city of Quebec, 1910. BAnQ



Figure 11. Underwriters' Survey Bureau, Insurance plans of the city of Quebec, 1957-1961. BANQ

2.4 Interventions archéologiques antérieures

CeEt-534

Le site CeEt-534 s'étend dans la partie centre-sud du quadrilatère visé par l'intervention de 2023. En 1987, lors de travaux d'Hydro-Québec, un vestige provenant vraisemblablement d'une dépendance du tournant du XX^e siècle a été mis au jour dans une tranchée orientée nord-sud dans le stationnement. En outre, on a distingué en surface de ce dernier l'empreinte des fondations d'un petit bâtiment rectangulaire et le mur de fondation ouest d'un autre édifice (CÉRANE 1988).

CeEt-564

En 1989, des excavations ont été réalisées dans le stationnement qui s'étend à l'ouest du bâtiment qui correspondait alors au 200, rue Dorchester Sud. Y furent alors découverts de nombreux vestiges architecturaux d'habitations postérieures à l'incendie de 1866 (McGain 1991).

CeEt-600

Le site CeEt-600 correspond à l'Hôpital général de Québec. En 1982, Michel Gaumond a procédé à des sondages archéologiques dans le sous-sol de la sacristie de l'église, ce qui a conduit à reconnaître la position relative du bâtiment originel et à établir la continuité entre ces vestiges et les murs actuels du lieu de culte. De plus, Gaumond a pu constater que les fondations des murs anciens reposent sur une sole de bois, juste au-dessus de la nappe phréatique.

Une dizaine d'années plus tard, Claude Chapdelaine a dirigé une équipe qui a procédé à l'évaluation du potentiel archéologique du site, et ce, dans le cadre d'un effort de caractérisation du réseau d'interaction des Iroquoïens du Saint-Laurent (Chapdelaine *et al.* 1991). Les sondages effectués ont témoigné de la perturbation des sols par les labours anciens et d'autres bouleversements récents. Il n'a pas été possible de repérer la couche naturelle d'accueil. Un certain nombre d'objets lithiques ont tout de même été mis au jour, mais en faible densité, ce qui indiquerait la brièveté des haltes des groupes autochtones préhistoriques que Chapdelaine situe au début du Sylvicole moyen, soit vers 2000 ans AA.

À l'été 2000, Céline Cloutier a procédé à un inventaire avant l'installation d'un monument commémoratif (Cloutier 2001). L'intervention visait à repérer et à exhumer les sépultures qui auraient pu se trouver dans l'emprise des travaux. Or, l'inventaire a démontré hors de tout doute qu'aucune sépulture n'était présente dans cette emprise. Par contre, plusieurs niveaux d'occupation historique ont été mis au jour, comme un pavage de pierres et de sable du milieu du XIX^e siècle, alors que la rue Saint-Anselme rejoignait la rivière Saint-Charles. Un autre pavage a été dégagé, probablement un sentier qui reliait l'hôpital à la rivière. Et à l'automne, elle a fouillé plusieurs sondages manuels à l'intérieur des limites du

cimetière de l'hôpital (Cloutier 2002). En complément, une prospection géophysique au magnétomètre a été entreprise en vue de délimiter les fosses, sans succès. Cette intervention a été réalisée dans le cadre de la requalification du cimetière et l'édification d'un mémorial aux militaires des batailles de la guerre de Sept Ans, et ce, dans une première phase de réaménagement du site. Les sondages ont permis de découvrir la fondation d'un mur qui isolait le cimetière des pauvres, une sépulture inhumée entre 1790 et 1910 dans un cercueil constitué d'un tronc de conifère évidé et un pavage de macadam du deuxième quart du XIX^e siècle.

Au printemps 2002, la construction d'une nouvelle aile de l'infirmerie, au sud du monastère, a été précédée d'un inventaire ciblant une aire dotée d'un potentiel archéologique préhistorique. Cette intervention a mené à la découverte de vestiges préhistoriques et historiques. L'occupation autochtone du lieu est représentée par plusieurs outils lithiques et débris de taille en chert d'origine locale et en quartz. L'occupation, probablement un camp de réparation d'armes de jet « il y a plus de 4 500 ans », daterait de l'Archaïque (Chrétien et Bernier 2002 : 32). Les découvertes historiques comprennent les vestiges d'un ancien mur d'enceinte de la propriété, soit des poutres de bois longitudinales qui reposaient sur des traverses d'assises liées à l'aide de chevilles de bois. De plus, un alignement de piquets de bois a été mis au jour; il pourrait correspondre à une palissade érigée en 1693, à l'arrivée des Augustines. Ces piquets étaient accompagnés de pièces de bois horizontales, probablement des pièces de charpente qui auraient été réutilisées comme semelles d'ancrage pour la palissade.

En 2006, une intervention archéologique a été menée par Serge Rouleau dans le cadre de travaux d'aménagement de l'entrée principale, au coin du boulevard Langelier et de la rue des Commissaires Ouest (Rouleau 2008). Une fondation de maçonnerie a été dégagée; il s'agirait de l'extrémité orientale d'un muret de cour délimitant la propriété au XIX^e siècle.

Yves Chrétien a réalisé la même année une intervention archéologique au nord du cimetière, dans le cadre de l'installation d'une conduite d'aqueduc. Les fondations en pierre des loges des aliénés se trouvant dans la tranchée, il fallut procéder à une fouille de sauvetage, puis à une surveillance archéologique. La tranchée a été poursuivie sous la rue Saint-Anselme, jusqu'à la rue du Prince-Édouard. Les interventions ont permis de localiser précisément les loges des aliénés, juste au nord du cimetière de l'hôpital, puis d'en préciser l'organisation spatiale initiale (1717) et après agrandissement (1723).

En 2007, lors d'excavations réalisées dans la cour intérieure du monastère, les ouvriers ont déterré des ossements humains. Le ministère de la Culture et des Communications a dépêché la bioarchéologue Caroline Arpin sur le terrain afin de procéder à l'enregistrement de ces sépultures, au nombre de trois. Ces inhumations ont été associées à un cimetière intérieur qui aurait été consacré en 1802 et agrandi en 1896. Il aurait accueilli les corps de 320 augustines, en plus des ossements transférés depuis le chœur de l'église et les sépultures de deux ursulines décédées lors de la prise de Québec en 1759. Ce cimetière a été fermé en 1958.

En 2009, Serge Rouleau et Nicolas Fortier ont exécuté une surveillance archéologique le long du boulevard Langelier et de la rue des Commissaires Ouest, dans le cadre de travaux de voirie (Rouleau et Fortier 2011). Plusieurs vestiges de bois ont été alors repérés : un piquet datant d'une période très ancienne au centre de la rue des Commissaires Ouest, un autre piquet et un rondin à l'horizontale à proximité du trottoir sud de la rue, une canalisation sous cette rue et deux autres en face du 380, boulevard Langelier. En outre, un dépôt associé au ruisseau traversant le secteur aux XVII^e et XVIII^e siècles a été mis au jour devant l'entrée principale de l'hôpital. De plus, la base d'une citerne d'incendie en maçonnerie du XIX^e siècle a été découverte au carrefour du boulevard et de la rue.

L'année suivante, une surveillance archéologique a été effectuée par Serge Rouleau lors de travaux de réfection du réseau d'égout et d'aqueduc dans la rue Saint-Anselme et la moitié sud de la rue des Commissaires Ouest (Rouleau 2011). Cette intervention a mené à des découvertes dans la rue Saint-Anselme, soit un mur de fondation en maçonnerie associé en 2006 aux loges des aliénés et deux pièces de bois parallèles ayant servi de support à l'ancienne enceinte est du cimetière, enceinte constituée d'un muret de pierres de 0,40 m de largeur. De plus, un cercueil vide à l'extérieur de l'enceinte du cimetière ainsi qu'une vingtaine de cercueils à 0,75 m sous le trottoir ouest de la rue Saint-Anselme ont été mis au jour. Quatre de ces cercueils ont été fouillés manuellement avec l'aide d'un bioarchéologue, ce qui a permis de constater que les sépultures avaient déjà été exhumées. De plus, des vestiges de maçonnerie d'un édifice ont été dégagés au coin des rues Saint-Anselme et du Prince-Édouard; cet édifice aurait été occupé par la Ross Rifle au début du XX^e siècle et aurait servi d'entrepôt par la suite. Au centre de la rue Saint-Anselme et à proximité du cercueil trouvé à l'extérieur de l'enceinte du cimetière, huit pièces de bois ont été découvertes dans un contexte qui pourrait être associé à celui du cimetière. La fonction de cet ouvrage demeure inconnue. De plus une canalisation de bois, implantée vraisemblablement au XIX^e siècle, a été déterrée dans la rue Saint-Anselme. D'autres éléments ont été mis au jour dans l'emprise de la rue des Commissaires Ouest, dont huit pièces de bois localisées dans l'axe de la limite sud de la propriété de l'Hôpital général et qui pourraient être associées à la clôture de l'hôpital.

Des dépôts de la deuxième moitié du XIX^e siècle ont été fouillés par Ethnoscop dans la partie nord-est de la propriété en 2013 (Ethnoscop 2014). La même année, une surveillance archéologique a été réalisée par Ruralys lors des travaux de réfection de la rue des Commissaires Ouest (Ruralys 2014). Cette surveillance archéologique a mené à la découverte de plusieurs outils lithiques de facture autochtone dans le sol naturel ou dans des sols en association avec des objets de facture européenne. Les observations sur les objets découverts ont amené l'archéologue à conclure en un atelier de taille de chert local ou un site de fabrication d'outils. En outre, une dalle associée à l'approvisionnement en eau du moulin de 1702 et les vestiges d'un bâtiment du Régime français ont été mis au jour. De plus, ont été repérés des vestiges associés à une grange-étable construite en 1739 et des pièces de bois faisant partie de l'enceinte de bois qui a délimité la propriété dès la fin du XVII^e siècle. Aussi, trois vestiges architecturaux antérieurs à la construction du presbytère en 1710 et un mur appartenant peut-être à des latrines du XIX^e siècle ont été observés par

Artefactuel lors d'une surveillance archéologique en 2014, entre ce presbytère et le chœur de 1959 (Artefactuel 2015).

À l'hiver 2015, Ethnoscop s'est vu confier un mandat de surveillance archéologique lors de travaux d'excavation pour la réfection de l'entrée électrique dans le pavillon D (Ethnoscop 2016a). L'intervention n'a mené à aucune découverte dans le stationnement nord de l'hôpital et à proximité du pavillon D. Mais la même année, une portion de trottoir en bois et six poteaux de clôture du tournant du XX^e siècle, une section longue de 20 m du mur d'enceinte présent sur les plans entre 1875 et 1959, une canalisation en pierre rattachée à un bassin quadrangulaire, un mur de maçonnerie indéterminé longeant le mur est de l'aile de l'Hôpital et des dépôts anthropiques antérieurs au XX^e siècle ont été dégagés lors d'une surveillance archéologique par Ethnoscop dans le stationnement principal (Ethnoscop 2016b).

Artefactuel a effectué diverses interventions sur le site de 2016 à 2018 (Artefactuel 2017a, 2017b, 2018a et 2018b) : sondages exploratoires le long des murs d'enceinte sud et ouest, relevés et fouille au sous-sol de l'aile de l'Hôpital et surveillances archéologiques dans la cour arrière. Furent alors trouvés une maçonnerie sèche contre le mur d'enceinte ouest, des vestiges architecturaux aux abords d'un massif dans l'aile de l'Hôpital ainsi que des drains en pierre et un ancien mur d'enceinte de 1844 dans la cour arrière.

Un inventaire a été mis en œuvre par GAIA en 2018 et 2019 dans le presbytère et les cours du solarium, de la cuisine et de l'infirmerie (GAIA 2019 et 2020). Furent alors récoltés des artefacts diagnostiques de la présence des Récollets dans les années 1620, aussi des centaines d'artefacts et d'écofacts associés à l'occupation du site à partir de 1670; des vestiges de clôtures du XVIII^e siècle ont également été découverts.

En 2019 et 2020, des surveillances archéologiques ont été faites par Artefactuel le long des murs d'enceinte sud et ouest (Artefactuel 2021). Les travaux s'étant déroulés uniquement dans la tranchée de construction de ces murs, aucune découverte significative n'est survenue.

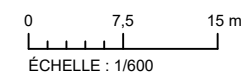
En cette année 2024, des travaux sont en cours à l'Hôpital général de Québec et dans la rue Saint-Anselme. À l'Hôpital général, Ethnoscop a découvert des vestiges de la maison des domestiques datant du Régime français, alors que GAIA a fouillé sous la rue Saint-Anselme une fosse commune contenant vraisemblablement les dépouilles de soldats protestants morts lors de la Guerre de Conquête (Porter 2024).



LOCALISATION DES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES

-  AIRE D'INTERVENTION
 SITE ARCHÉOLOGIQUE
CeEt-534 CODE BORDEN
INTERVENTION ANTÉRIEURE
 SOUS-OPÉRATION

Rouleau 2011 IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION



Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

OIK2332

ethnoscop

3. RÉSULTATS

3.1 Inventaire archéologique (CeEt-982 3A et 3B et CeEt-534 2A et 2B)

Pour le volet inventaire, trois tranchées d'environ 9 m sur 2,3 m ont été positionnées dans les zones les plus prometteuses, à savoir la sous-opération 3A dans le site CeEt-982 et les sous-opérations 2A et 2B dans le site CeEt-534 (plan 4). L'objectif étant de localiser des fosses communes où des soldats anglais auraient pu être inhumés, ainsi que des traces d'occupations domestiques du troisième quart du XIX^e siècle. Aucun indice n'a pu corroborer l'hypothèse des sépultures, cependant des ressources archéologiques comme un drain de bois, les restes de deux présumées fosses de latrines, trois poteaux et une couche de copeaux de bois ont été mis au jour.

Au cours des travaux préparatoires au nord-est du site, une imposante structure de quai en bois fut localisée dans la sous-opération CeEt-982 3B (plan 4). Le dégagement et le relevé du quai ont été réalisés entre le 26 et le 29 septembre 2023.



PROJET LE MÂ, CeEt-534 ET CeEt-982

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 4

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

AIRE D'INTERVENTION

SOUS-OPÉRATION (LE MÂ)

SOUS-OPÉRATION (VILLE DE QUÉBEC)

2A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

MAÇONNERIE

BOIS

BOIS PROJETÉ

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

CeEt-534 CODE BORDEN

05 m10 m

ÉCHELLE : 1/400

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichier 200487_Archéo_Corpo.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

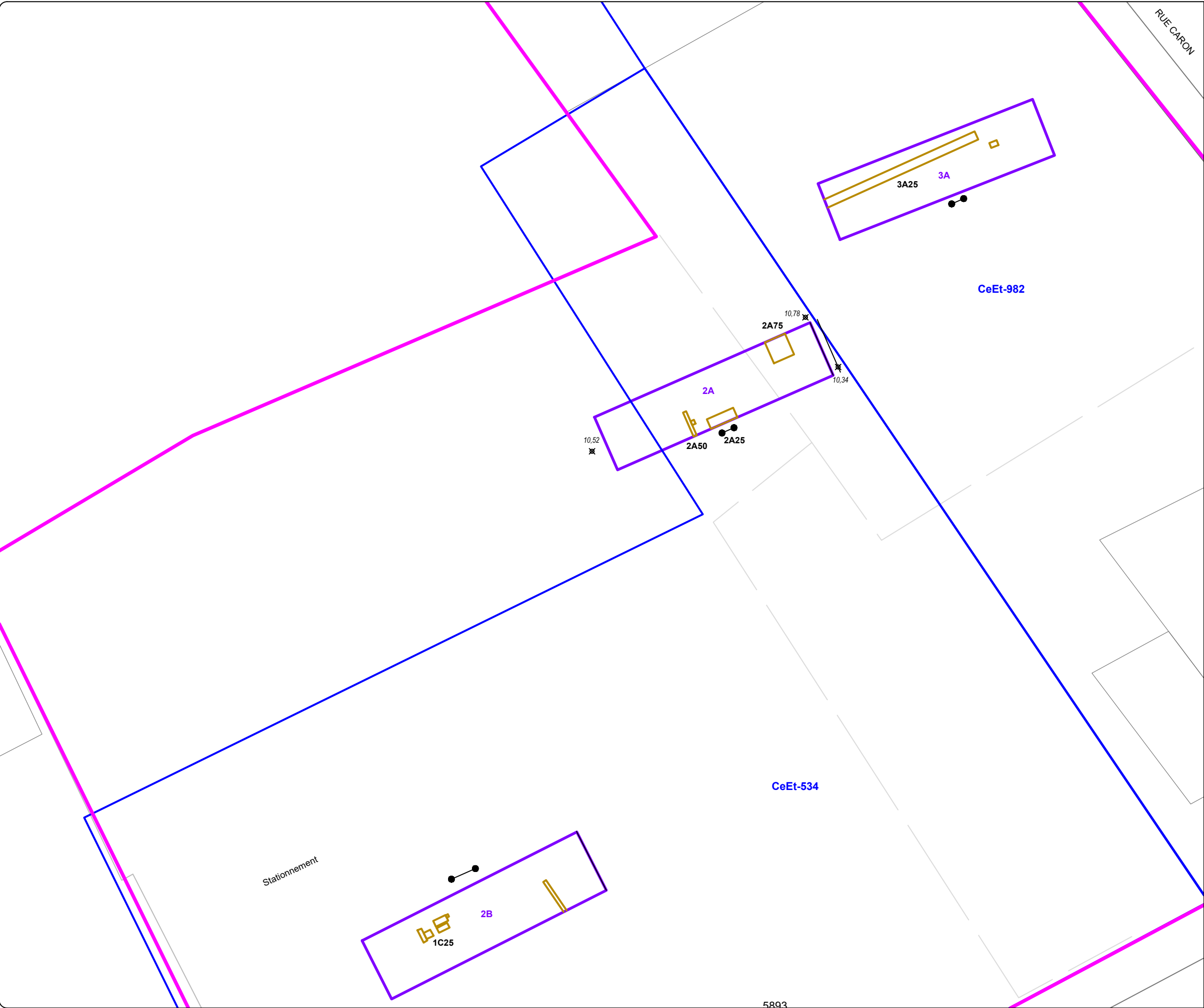
OIK2332

3.1.1 Sous-opération CeEt-982 3A

Cette première tranchée fut positionnée en bordure de la rue Caron (photo 1). D'une largeur de 2,5 m dans l'axe nord-sud sur 9,20 m, elle fut excavée sur une profondeur maximale de 1,23 m (plan 5). Cette sous-opération fut décapée mécaniquement. Cependant, les vestiges d'un drain en bois et d'un poteau ont tout de même été localisés.



Photo 1. Début de l'excavation de la sous-opération CeEt-982 3A; vue vers le nord-est (CeEt982-23-
NUM1-02)



PROJET LE MÂ, CeEt-534 ET CeEt-982

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 5

SOUS-OPÉRATIONS CeEt-534-2A À 2B ET
CeEt-982-3A

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (LE MÂ)
- 2A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BOIS
- BÉTON
- 2A25 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- ✕ 10,52 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-534 CODE BORDEN

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/400



Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichier 200487_Archéo_Corpo.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethnoscop

OIK2332

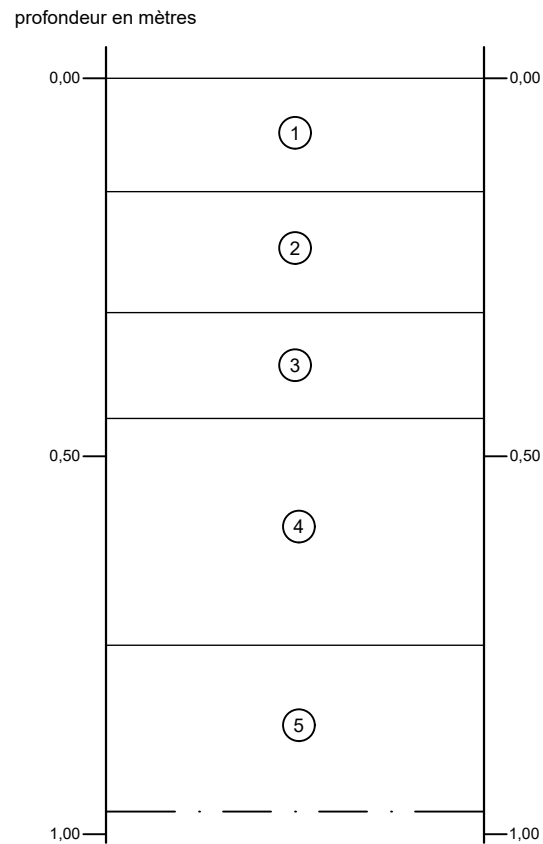
La stratigraphie

Dans un premier temps, la stratigraphie de cet emplacement se composait de 15 cm d'asphalte suivi de 16 cm de béton (figure 12). Cette surface de pavage et la dalle reposaient sur un remblai constitué d'une première couche de 0,14 m de loam brun peu compact contenant une bonne quantité d'éclats de pierre suivie d'un horizon de 0,30 m de loam sableux brun peu compact (photo 2). Enfin, la dernière couche, qui se retrouve à être le sol naturel, est un sable brun-gris peu compact dans lequel se trouvait des nodules d'oxydation. Des artefacts ont été récupérés au cours de l'excavation du remblai (couches 3 et 4). Il s'agissait surtout de fragments de vaisselle en terre cuite fine blanche vitrifiée, de trois tessons d'assiette en terre cuite fine blanche et d'os de mammifères (photo 3). Ce sont des témoins de l'occupation domestique du secteur à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle.



Photo 2. Stratigraphie de la paroi sud, vu vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM1-13)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Asphalte
- ② Béton
- ③ Loam brun, peu compact, avec des petits éclats de pierres; remblai
- ④ Loam sableux brun, peu compact; remblai
- ⑤ Sable brun avec des traces d'argile, ferme; sol naturel
- · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/10



Photo 3. Artefacts présents dans le remblai de la sous-opération CeEt-982 3A

- A-Ossements de mammifères
- B-Soupière en terre cuite fine blanche vitrifiée
- C-Bol ou terrine en terre cuite grossière locale
- D-Assiette ou soucoupe en terre cuite fine blanche, motif Willow
- E- Assiette en terre cuite fine blanche, décor *shell edge*
- F-Tasse en terre cuite fine blanche vitrifiée, motif du blé
- G-Contenant en terre cuite fine blanche
- H-Assiette en terre cuite fine blanche

Aménagements de bois

Pendant le décapage du sol naturel, les restes d'un aménagement de bois (3A25) sont apparus à une altitude de 9,43 m NMM dans la portion ouest de la tranchée (photo 4). Il s'agissait d'une section de la base d'un drain fait de planches de 0,43 m de large mis bout à bout et visible sur une longueur de 6,3 m. Celui-ci avait disparu à l'est, mais se poursuivait vers l'ouest. Des traces de parois étaient encore visibles, mais on n'a pu déterminer précisément de dimension, ni le type de lien les unissant au fond. Cependant, une photographie prise lors de son démantèlement semble indiquer que les parois ont pu être clouées au plancher (photo 5). La pente du drain descendait vers la rue Caron. Les quelques artefacts en lien avec celui-ci, soit un fragment de bol ou de terrine en terre cuite grossière locale à la glaçure incolore, d'une partie d'une assiette ou d'une soucoupe en terre cuite fine

blanche et d'un clou laminé, le positionneraient chronologiquement après 1810 (photo 6). Mentionnons la découverte d'un autre drain localisé tout au long du côté ouest dans la rue Caron découvert lors des travaux de réfection de cet axe en 2023 (Ethnoscop 2024). Il est envisageable de lier ces deux structures et de les associer au drainage du secteur, ou à un système d'évacuation d'eau usée vers la rivière Saint-Charles. Sa mise en place serait avant 1879, car un bâti se retrouve à cet emplacement en cette date (plan 6). Ce drain a donc pu desservir le complexe hospitalier.



Photo 4. Drain 3A25 en cours de dégagement, vu vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM1-08)



Photo 5. Drain 3A25, vu vers le sud-est (CeEt-982-23-NUM1-12)



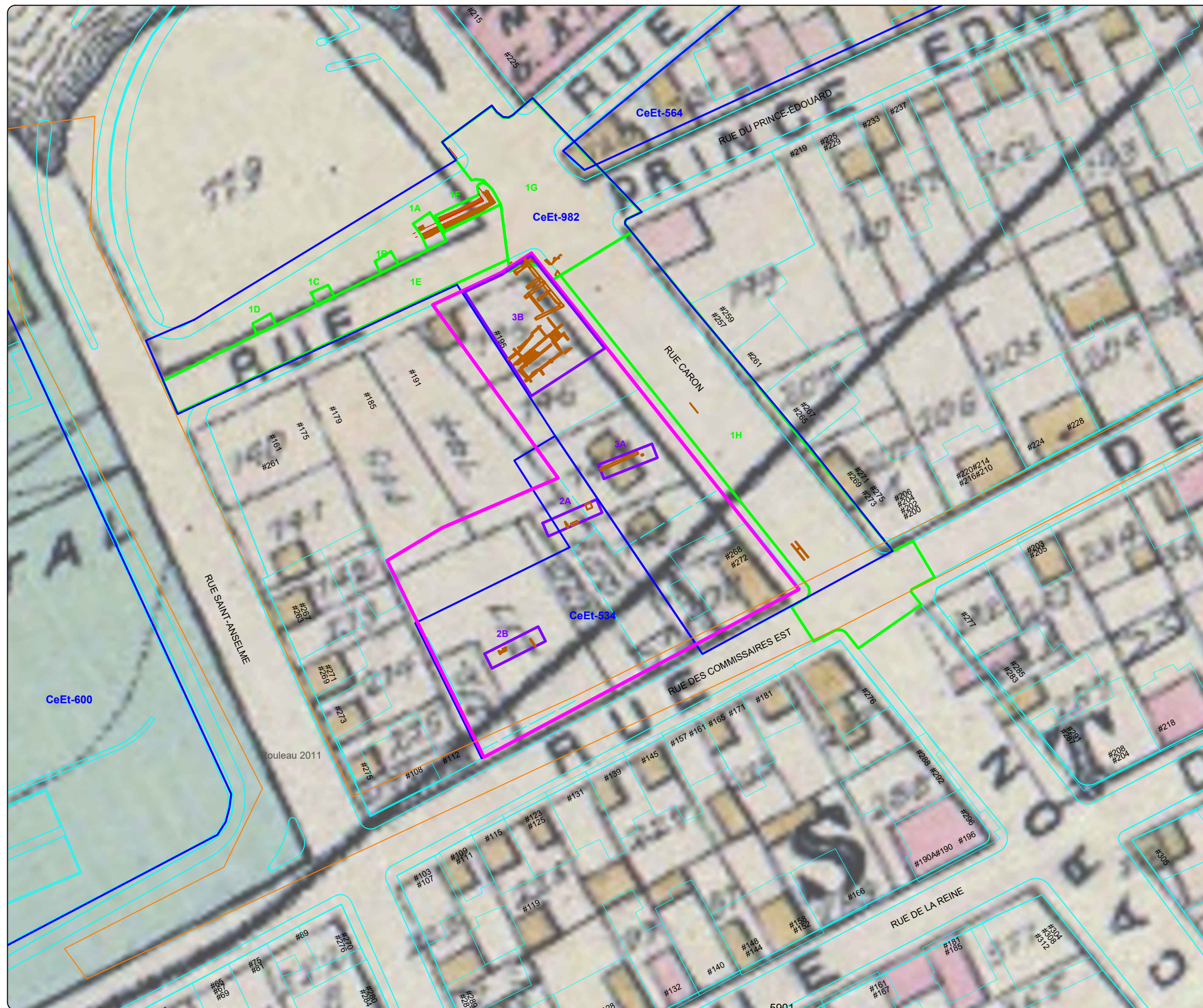
Photo 6. Artefacts dans 3A25

A-Clou découpé

B-Bol ou terrine en terre cuite grossière locale

C-Résidu en terre cuite grossière sans glaçure

D-Assiette ou soucoupe en terre cuite fine blanche



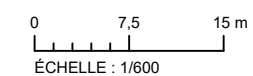
PROJET LE MÂ, CeEt-534 ET CeEt-982

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 6

SUPERPOSITION DU PLAN DE HOPKINS DE 1879 À LA TRAME ACTUELLE

- | | |
|---|----------------------------------|
|  | SOUS-OPÉRATION (LE MÂ) |
|  | SOUS-OPÉRATION (VILLE DE QUÉBEC) |
| 2A | IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION |
|  | MAÇONNERIE |
|  | BOIS |
|  | BOIS PROJETÉ |
|  | SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ |
| CeEt-534 | CODE BORDEN |



Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

OIK2332

ethnoscop

OIK2332

Enfin, un second vestige, la trace d'un poteau de bois, est apparu dans la partie centrale au sud du drain 3A25 (plan 5). Ce poteau était formé d'une pièce de bois de 30 cm sur 20 cm et fut localisé à une altitude de 9,04 m NMM (photo 7). La fonction et la datation de cet élément sont spéculatives. Précisons cependant que deux autres traces de poteaux ont été enregistrées dans les sous-opérations CeEt-534 2A et 2B. Il pourrait être contemporain au drain et a pu servir de poteau de clôture.



Photo 7. Restant d'un poteau de bois (flèche noire) dans la sous-opération CeEt-982 3A, vue vers l'est (CeEt-982-23-NUM1-03)

3.1.2 Sous-opération CeEt-534 2A

Cette tranchée mesurait 2,2 m de large sur 9 m de long dans l'axe est-ouest (photo 8 et plan 5). Elle fut excavée sur une profondeur de 1,73 m pour atteindre une altitude de 9,16 m NMM. Une fondation de béton ainsi que trois aménagements de bois font partie des découvertes. Précisons que la présence d'un sol gorgé d'eau a favorisé l'affaissement des parois et compliqué l'enregistrement des données.



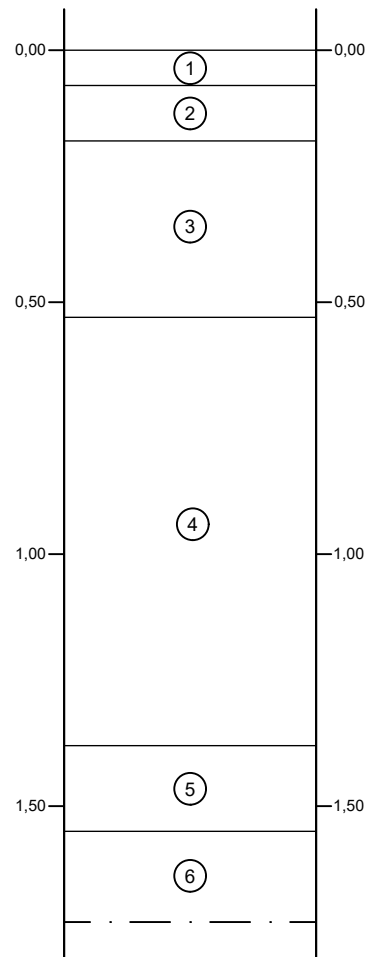
Photo 8. La sous-opération CeEt-534 2A en cours d'excavation, vue vers le nord-est (CeEt-534-23-NUM1-02)

La stratigraphie

Pour cette sous-opération, on y retrouva une couche d'asphalte de 0,7 m suivie d'une de béton de 0,11 m (figure 13). Ces deux surfaces reposaient sur un lit de pose fait de gravier angulaire gris (0 ¾) de 0,35 m d'épaisseur. Le lit de pose était supporté par un remblai constitué de sable loameux brun-gris moyennement compact dans lequel se trouvaient des fragments de briques communes, des nodules de mortier et des racines. À l'emplacement du relevé, une couche de bois a été localisée sous le remblai (couche 5). Le tout recouvrait le sol naturel dont la matrice était formée de sable brun-gris ferme. Un petit assemblage d'artefacts a été récolté dans le remblai (couche 4) dont des fragments de pichet (?) en terre cuite fine blanche, le verre d'une lampe à huile de type veilleuse, une bouteille de condiment en verre vert, ainsi qu'une de médicament (photo 9).

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

profondeur en mètres



- ① Asphalte
- ② Béton
- ③ Gravier 0-3/4 po
- ④ Sable loameux brun-gris, semi compact, contenant des fragments de briques communes, des nodules de mortier, des racines et des artefacts; remblai
- ⑤ Bois et racines; fosse
- ⑥ Sable brun-gris, ferme; sol naturel
- · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15



Photo 9. Artefacts présents dans CeEt-534 2A

- A-Bouteille à condiments en verre teinté vert
- B-Lampe à l'huile en verre incolore au plomb
- C-Bouteille à médicament en verre teinté vert
- D-Pichet en terre cuite fine blanche, décor à l'engobe

Aménagements de bois

Une première structure fut localisée dans la paroi sud-ouest de la tranchée (plan 5 et photo 10). On y distingue une surface de fibre de bois horizontale sortant de la paroi sur une longueur de 0,42 m et d'une largeur de 1,10 m dans l'axe est-ouest. En très mauvais état, cette base avait 0,14 m d'épaisseur. Le reste d'une paroi était visible du côté ouest à une altitude de 9,77 m NMM et sur une hauteur de 0,25 m; peut-être également une trace d'un couvert (photo 11). Ce vestige, qui s'apparente à une latrine, était comblé de sable loameux (couche 4) et reposait sur le sol naturel (couche 6). Seuls trois artefacts ont été trouvés dans le coffrage, soit un fourneau de pipe avec un décor moulé représentant une locomotive à vapeur et deux objets en métal, dont un clou découpé (photo 12). Ce type de pipe a pu être

fabriquée à Édimbourg entre 1823 et 1876.¹ Étrange coïncidence qu'une voie ferrée se retrouvait à cet endroit vers 1879. Cependant, à cette période, le lot sur lequel se retrouve le vestige n'est pas bâti (plan 6). Ce ne sera que vers la fin du XIX^e siècle que vont apparaître les premières habitations (plan 7).



Photo 10. Structure de bois 2A25 (latrine ?), vue vers l'est (CeEt-534-23-NUM1-03)

¹ Selon une fiche d'Archéolab (<https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/210969>)

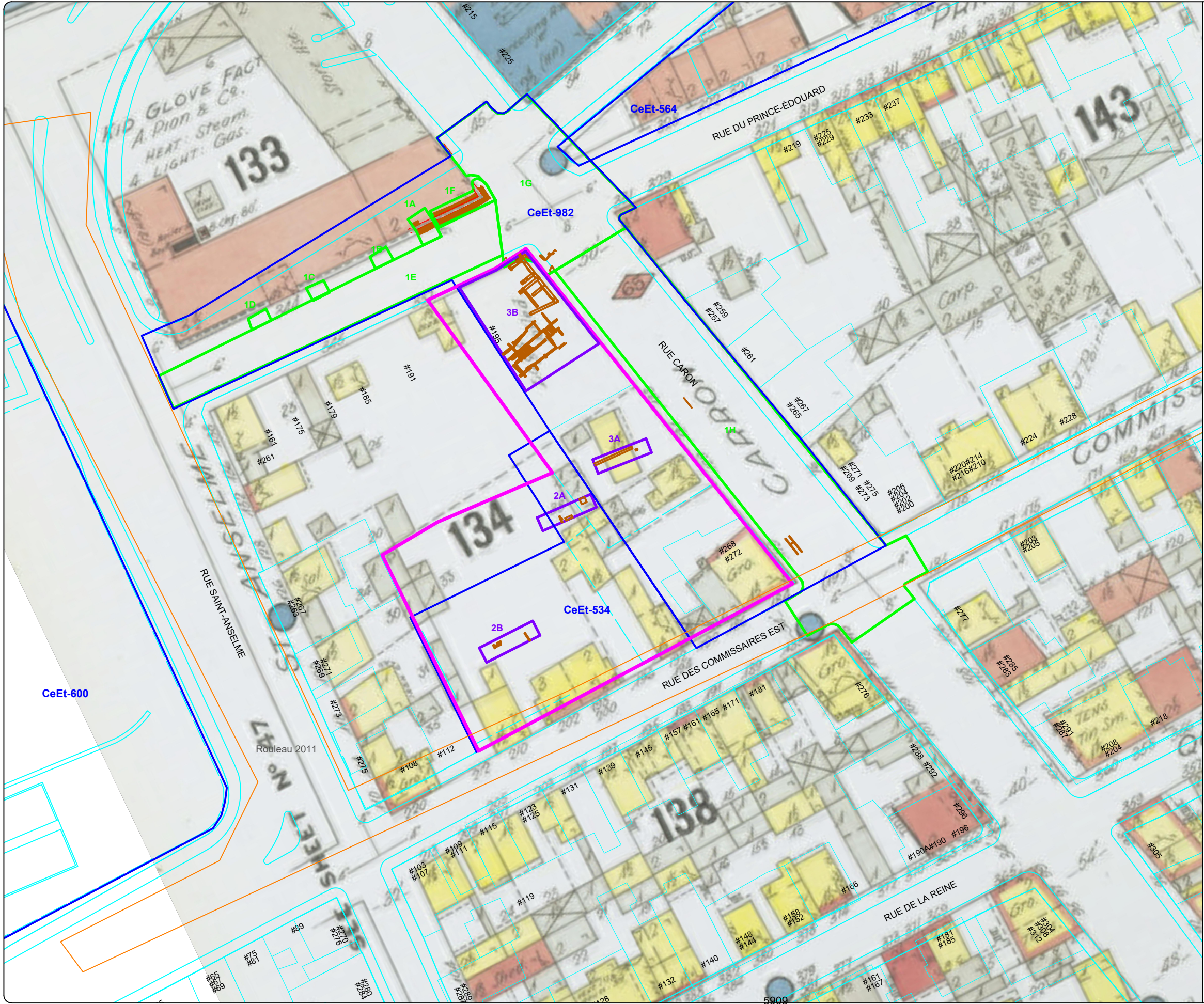


Photo 11. Structure CeEt-534 2A25, vue vers le sud (CeEt-534-23-NUM1-13)



Photo 12. Artefacts présents dans CeEt-534 2A25

A-Fourneau de pipe à fumer en terre cuite fine argileuse blanche à motif de locomotive à vapeur
 B-Clous découpés



PROJET LE MÂ, CeEt-534 ET CeEt-982

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 7

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE
1898 À LA TRAME ACTUELLE

- SOUS-OPÉRATION (LE MÂ)
- SOUS-OPÉRATION (VILLE DE QUÉBEC)
- 2A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- BOIS PROJETÉ
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-534 CODE BORDEN

0 7,5 15 m
ÉCHELLE : 1/600



Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethnoscop

OIK2332

Un peu à l'ouest de 2A25, une lisse de bois de 0,13 m de large sur 1 m de long dans l'axe nord-sud fut dégagée. Un vestige de poteau rectangulaire de 0,16 m sur 0,14 m était accolé au centre est de la pièce de bois (photo 13). Cette structure fut localisée à 9,43 m NMM et était recouverte par la couche 4. Tous comme le poteau de la sous-opération 3A à un aménagement domestique.



Photo 13. Poteau et lisse de bois CeEt-534 2A50 (CeEt-534-23-NUM1-06)

Les restes d'une autre fosse de bois fut également mis au jour dans la paroi nord de la tranchée, près de la fondation de béton (plan 5 et photo 14). Le vestige dégagé se composait d'une surface fibreuse qui s'étirait sur 0,87 m de long vers le sud sur 0,87 m dans l'axe est-ouest à une altitude de 9,82 m NMM. Des éclats de verre à vitre et des pièces de métal tapissaient le fond. Des côtés étaient visibles sur 0,43 m de haut. Une fosse de comblement se distinguait dans la paroi nord et dans laquelle fut retrouvé deux fourneaux de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, quelques fragments de vaisselle en terre cuite fine blanche, en terre cuite fine blanche vitrifiée, en terre cuite fine jaune, un manche d'ustensile en os, ainsi que des ossements de mammifères, dont deux mâchoires de gros animaux (photo 15). Cette fosse, probablement le restant d'une latrine, se retrouve dans l'arrière-cour du lot 747 en 1879 (plan 6).



Photo 14. Structure de bois CeEt-534 2A75 (CeEt-534-23-NUM1-09)



Photo 15. Artefacts dans la sous-opération CeEt-534 2A75

- A-Mâchoires de mammifère
- B-Plat creux en terre cuite fine jaune
- C-Bol en terre cuite fine blanche, décor à motif Willow
- D-Plat creux en terre cuite fine blanche, décor à motif Willow
- E-Soucoupe en terre cuite fine blanche, décor à motif Willow
- F-Assiette en terre cuite fine blanche
- G-Soucoupe en terre cuite fine blanche vitrifiée
- H-Fourneaux de pipe à fumer en terre cuite fine argileuse blanche
- I-Manche d'ustensile en os

3.1.3 Sous-opération CeEt-534 2B

Cette tranchée bordait la rue des Commissaires. Elle mesurait 9,2 m dans l'axe est-ouest sur 2,5 m et fut excavée jusqu'à une profondeur de 1,74 m (plan 5 et photo 16). Des pièces de bois dont un poteau ainsi qu'une couche de copeaux ont été localisés dans ce secteur.



Photo 16. Excavation en cours dans la sous-opération CeEt-534 2B (CeEt-534-23-NUM1-20)

La stratigraphie

Pour cette tranchée, onze couches ont été identifiées dans la paroi nord (figure 14). Les quatre premiers lots sont associés à l'aménagement d'une aire de stationnement moderne, soit 0,7 m d'asphalte, 0,13 m de béton, 0,3 m de sable brun et 0,19 m de gravier angulaire gris (0-³/₄). Suivait un remblai d'argile compact gris foncé dans laquelle se trouvaient des fragments de briques communes, des nodules de mortier et de petites pierres. La couche 6 était un horizon de copeaux de bois de 6 cm d'épaisseur et dans lequel se retrouvaient des pièces de bois divers. Les copeaux recouvraient un sol composé d'argile brun foncé qui se transforme graduellement en sable gris; le sol naturel (photo 17).

SOUS-OPÉRATION 2B, PAROI NORD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

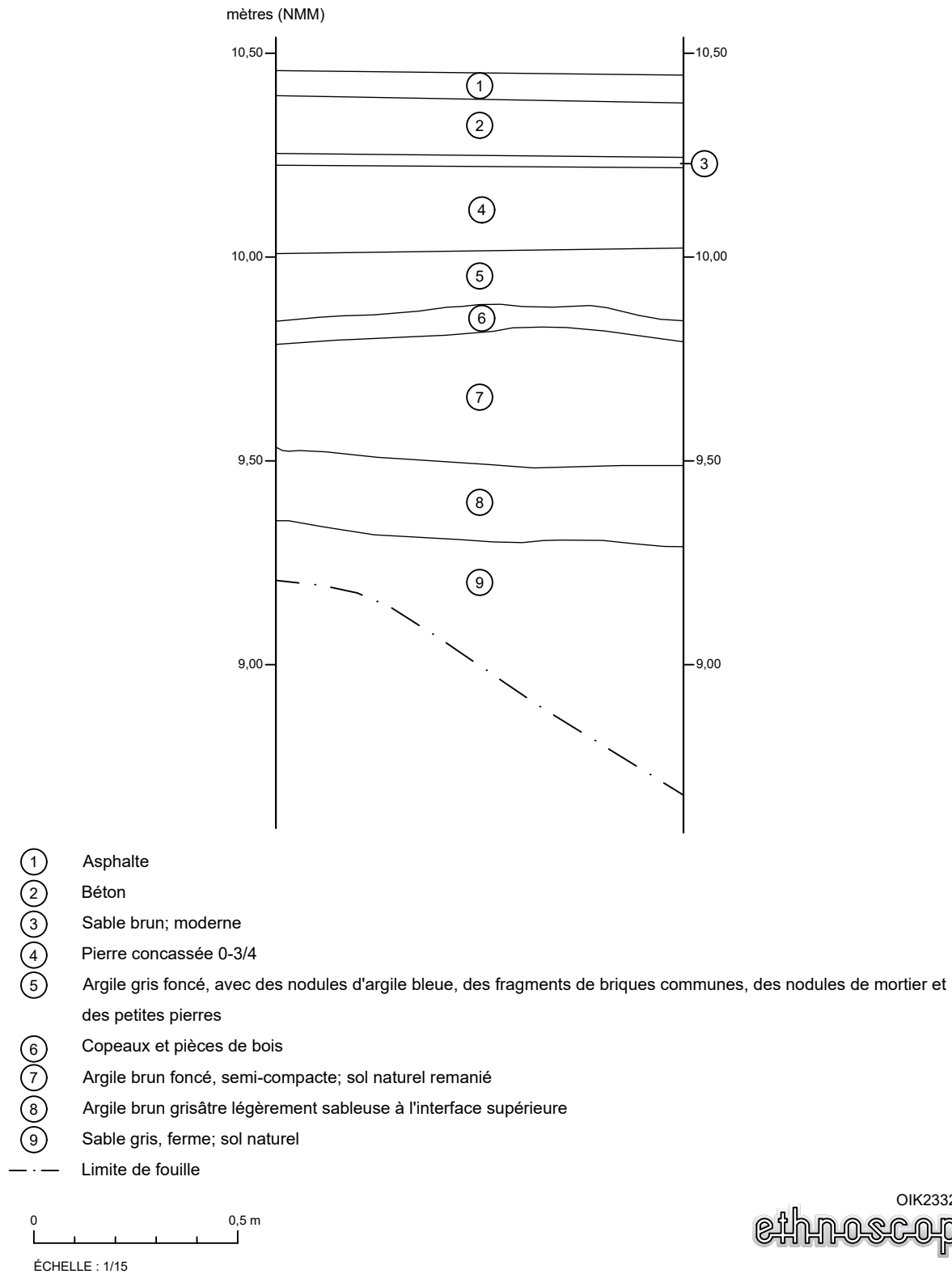


FIGURE 14



Photo 17. Fin de l'excavation (CeEt-534-23-NUM1-33)

Aménagement de bois

Une autre base de poteau en bois, 2B25, a été localisée dans la partie nord-ouest de la sous-opération (plan 5). D'une dimension de 0,25 m², il était entouré de petites pièces de bois de formats divers (photo 18). Il a été repéré à une altitude de 10,05 m NMM et s'enfonçait de 0,42 m dans le sol. Le dessus de 2B25 a été enregistré en surface de l'horizon d'argile grise (couche 5) et trois fragments de terre cuite fine blanche, de verre à vitre et trois clous découpés ont été récupérés près du vestige. Les artefacts, bien que peu nombreux, positionnent chronologiquement cet aménagement entre 1810 et 1860.



Photo 18. Pièces de bois et restant d'un poteau dans la sous-opération CeEt-534 2B (CeEt-534-23- NUM1-24)

Des pièces de bois orienté nord-sud, soit une poutre de 13 cm², un madrier de 17cm de large sur 6 cm d'épaisseur et une série de trois planches axées est-ouest reposant sur la couche de copeaux de bois, ont été localisées dans la partie est de la sous-opération (photo 19). Eux également étaient recouverts par la couche 5 et, en plus de tessons de terre cuite fine blanche, on y retrouvait quatre fragments de terre cuite fine blanche vitrifiés (photo 20). Ces artefacts nous reportent à une occupation après 1850.

Le contexte de ces vestiges nous indique un espace où il y a eu un certain travail du bois. L'ancien lot 277 a toujours été exempt de bâtis, à tout le moins de 1879 à 1957 (plan 6 et plan 8). La découverte d'un quai un peu plus au nord-est du site pourrait laisser supposer la présence d'un chantier naval comme il en foisonnait sur les berges de la rivière Saint-Charles au XIX^e siècle (figure 6). Cependant, l'hypothèse d'un chantier naval à cet endroit est remise en question due à son éloignement de la rivière (plan 9) et certains artefacts nous amènent après 1860 alors que le quartier se dessine et que l'occupation urbaine se densifie (figure 15). Il s'agissait peut-être de l'emplacement d'un artisan du bois comme on en voit un peu plus au nord sur le plan de 1879 (figure 8) ou des traces d'activité en lien avec l'Hôpital général.



Photo 19. Pièces de bois sur une couche de copeaux dans la sous-opération CeEt-534 2B (CeEt-534-23-NUM1-27)

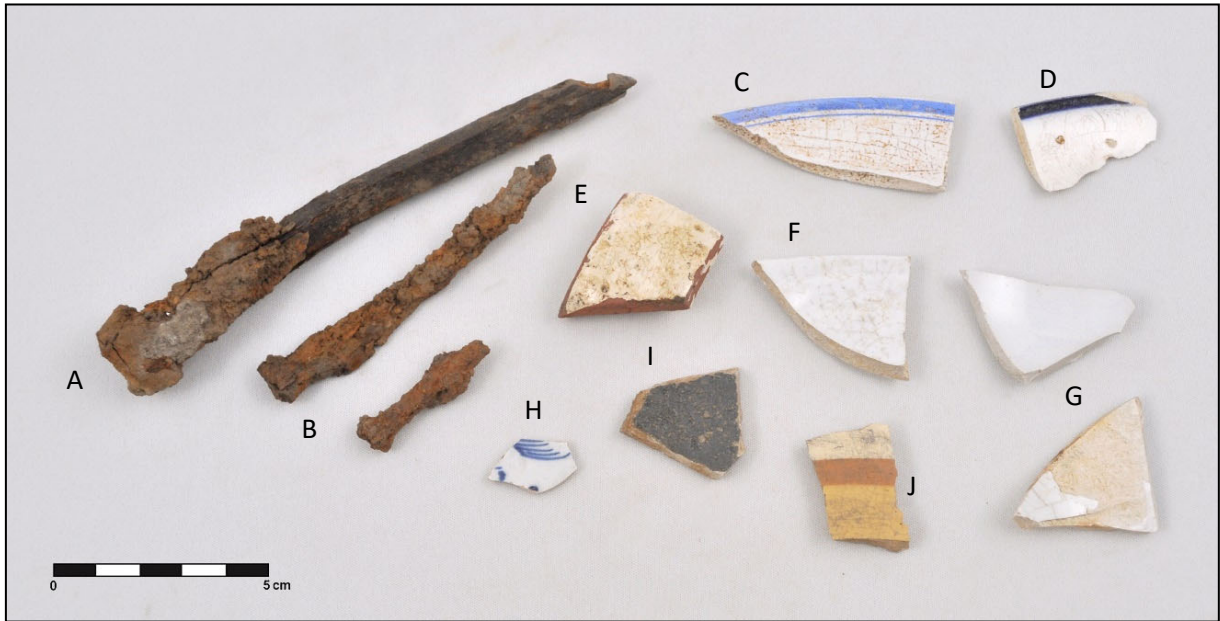


Photo 20. Artefacts dans 2B50

- A-Clou forgé
- B-Clous découpés
- C-Assiette ou soucoupe en terre cuite fine blanche
- D-Soucoupe en terre cuite fine blanche
- E-Contenant à anse en terre cuite grossière nord-est de l'Angleterre
- F-Soucoupe en terre cuite fine blanche vitrifiée, motif du blé
- G-Contenants en terre cuite fine blanche vitrifiée
- H-Contenant en *pearlware*
- I-Céramique altérée par la chaleur
- J-Contenant en terre cuite fine jaune

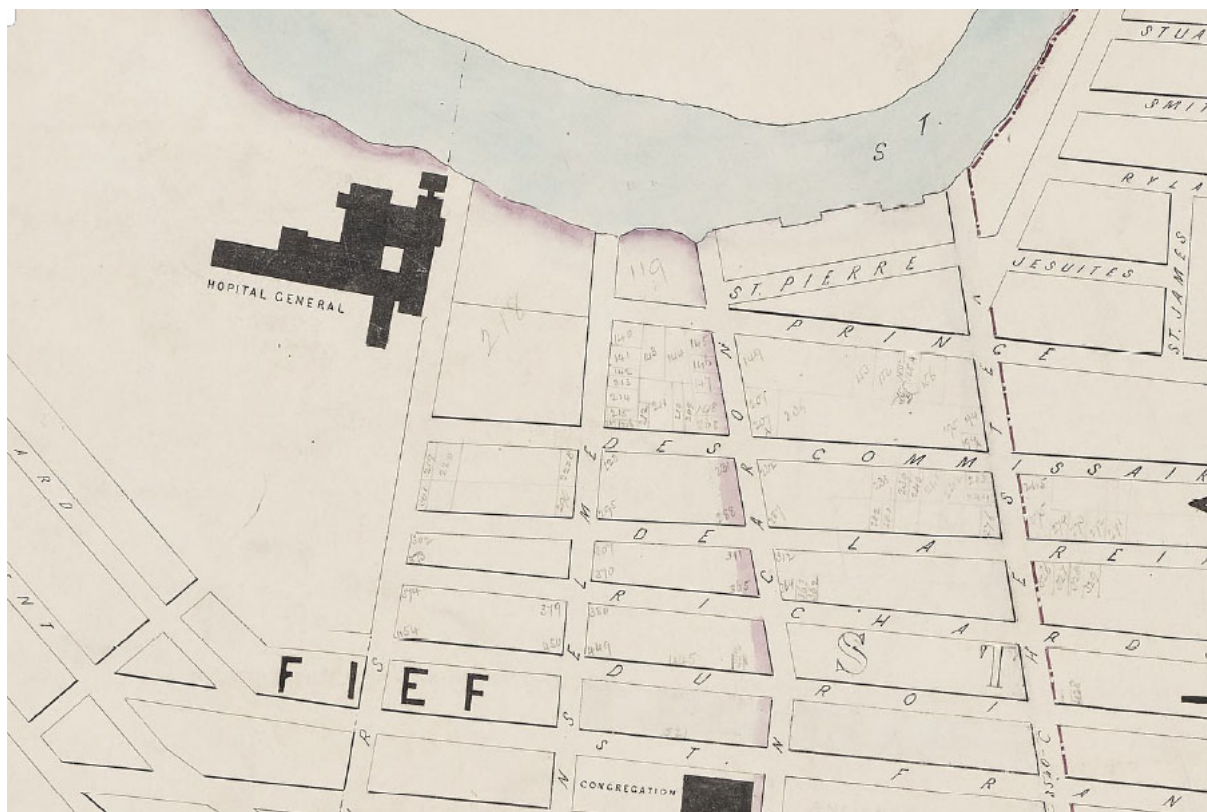
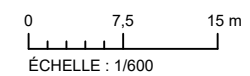


Figure 15. Anonyme, vers 1860. Plan seigneurial de Québec et sa banlieue (BANQ)
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4471387>

SUPERPOSITION DU PLAN DE L'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE 1957 À LA TRAME ACTUELLE

- | | |
|---|----------------------------------|
|  | SOUS-OPÉRATION (LE MÂ) |
|  | SOUS-OPÉRATION (VILLE DE QUÉBEC) |
| 2A | IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION |
|  | MAÇONNERIE |
|  | BOIS |
|  | BOIS PROJETÉ |
|  | SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ |
| CeEt-534 | CODE BORDEN |



Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

OIK2332

ethnoscop



PROJET LE MÂ, CeEt-534 ET CeEt-982

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 9

SUPERPOSITION DU PLAN DE LEGENDRE
DE 1854 À LA TRAME ACTUELLE

- SOUS-OPÉRATION (LE MÂ)
- SOUS-OPÉRATION (VILLE DE QUÉBEC)
- 2A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- BOIS PROJETÉ
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-534 CODE BORDEN

0 7,5 15 m
ÉCHELLE : 1/600



Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichiers 200487_Archéo_Corpo.dwg et PSO185931.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethnoscop

OIK2332

3.1.4 Sous-opération CeEt-928 3B

La sous-opération CeEt-928 3B se retrouve dans la partie nord-est du mandat et délimite l'emprise couverte par le quai 3B100 (plan 10). Précisons que des composantes de ce quai sont encore présentes dans les rues Prince-Édouard et Caron.

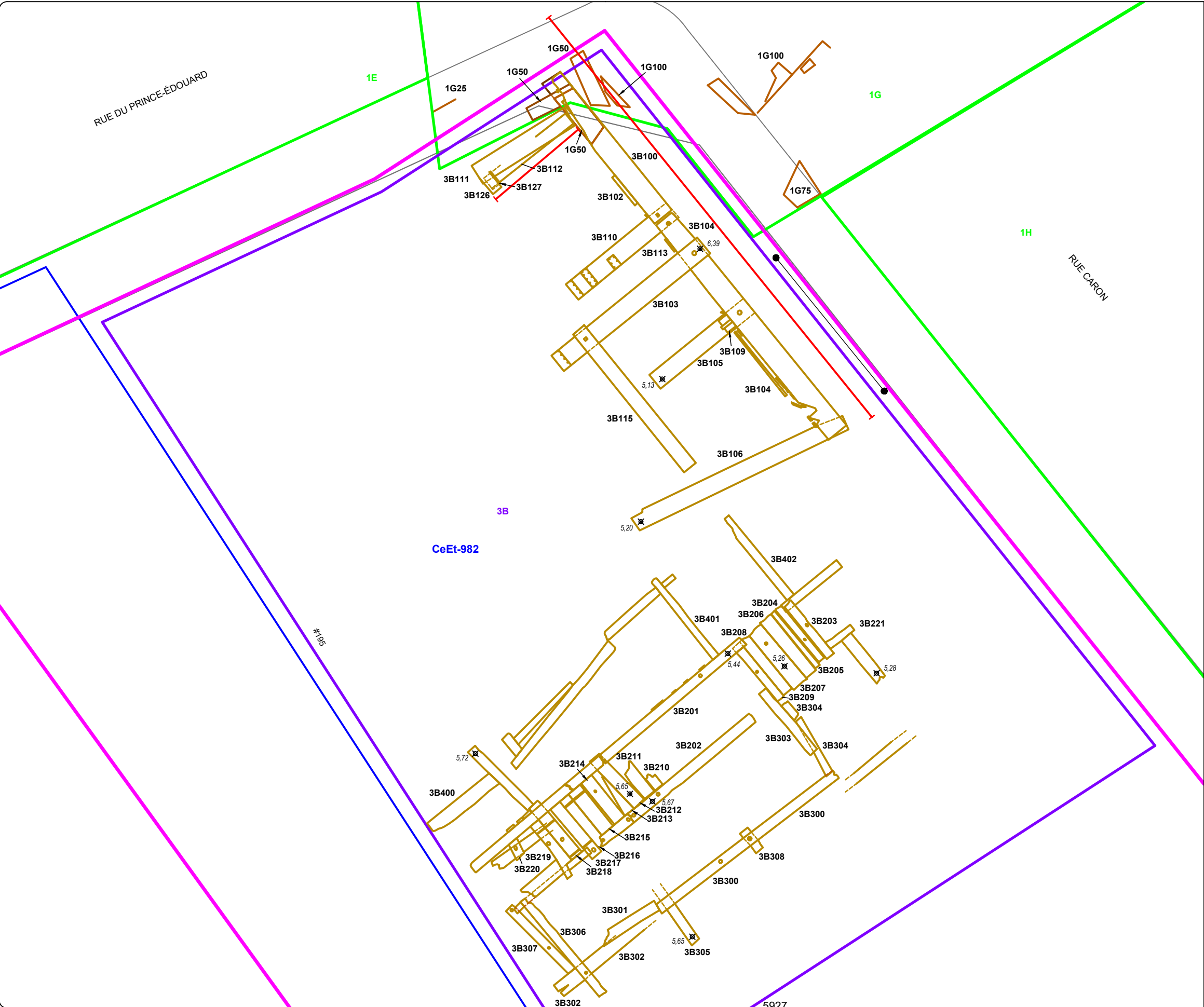
Séquence stratigraphique

Au coin nord-est du terrain, la surface du sol a été décapée jusqu'au sommet d'une série de pièces de bois. En paroi est, sous un mur de palplanches, il a néanmoins été possible d'observer la présence d'un sable gris pâle compact comportant une forte proportion de criblure de roche (photo 21, figure 16, couche 1). Sa surface a été observée à 6,17 m (NMM) et son épaisseur est de 0,10 m. Il pourrait s'agir d'une ancienne surface de circulation ou un lit de pose à une surface de circulation. Cette couche surmonte un loam sableux brun foncé meuble d'une épaisseur de 0,20 m, une argile sableuse gris verdâtre meuble d'une épaisseur de 0,10 m, un loam argilo-sableux brun foncé plutôt compact (épais de 0,20 m) et un limon sableux brun-gris foncé plutôt compact (figure 16, couches 2 à 5). Ces couches sont situées au-dessus d'une structure de bois qui a servi de quai dans le dernier tiers du XVIII^e siècle ou dans la première moitié du XIX^e siècle.



Photo 21. Coupe stratigraphique de la sous-opération 3B (CeEt-982-2023-NUM2-8)

Entre les pièces de bois qui composent le quai se trouvent trois couches superposées, soit un sable limoneux gris meuble (épais de 0,14 m), un sable gris pâle meuble (épais de 0,08 m) et un autre sable limoneux gris meuble (épais de 0,40 m, figure 1, couches 6 à 8). La présence de copeaux de bois dans cette dernière couche pourrait signifier qu'elle, ainsi que les sols qui la surmontent, est un remblai mis en place afin de niveler la surface du sol. Cela sous-entend que le bord du ruisseau a vraisemblablement été remblayé afin de faciliter l'accostage des embarcations, du moins à marée haute. Les artefacts découverts dans ces remblais comprennent des tessons de terre cuite grossière locale, de terre cuite grossière d'Angleterre du Nord-Est, de terre cuite fine à pâte chamois, de terre cuite fine blanche, de terre cuite fine jaune, de grès grossier du Derbyshire et de terre cuite fine argileuse blanche. Des clous forgés, des carvelles, du cuir (chaussures, bottes et retailles diverses), des os de boucherie, des cornes de bœuf, des coquilles d'œuf et des coquilles d'huître y ont également été observés. Le quai repose sur une couche de sable moyen gris meuble (figure 16, couche 9). Il s'agit du sol naturel en place. Le peu d'informations recueilli empêche de bien interpréter la fonction de ces couches, ainsi que leur date de mise en place.



PROJET LE MÂ, CeEt-534 ET CeEt-982

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 10

SOUS-OPÉRATION CeEt-982-3B

AIRE D'INTERVENTION

SOUS-OPÉRATION (LE MÂ)

SOUS-OPÉRATION (VILLE DE QUÉBEC)

IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

BOIS (LE MÂ)

BOIS (VILLE DE QUÉBEC)

BOIS EN PROFONDEUR (VILLE DE QUÉBEC)

ENCOCHE DANS LE BOIS

BOIS PROJETÉ

COUPE STRATIGRAPHIQUE

POSITION DE FIGURE DE MODE DE CONSTRUCTION

POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

CODE BORDEN

0 1 2 m

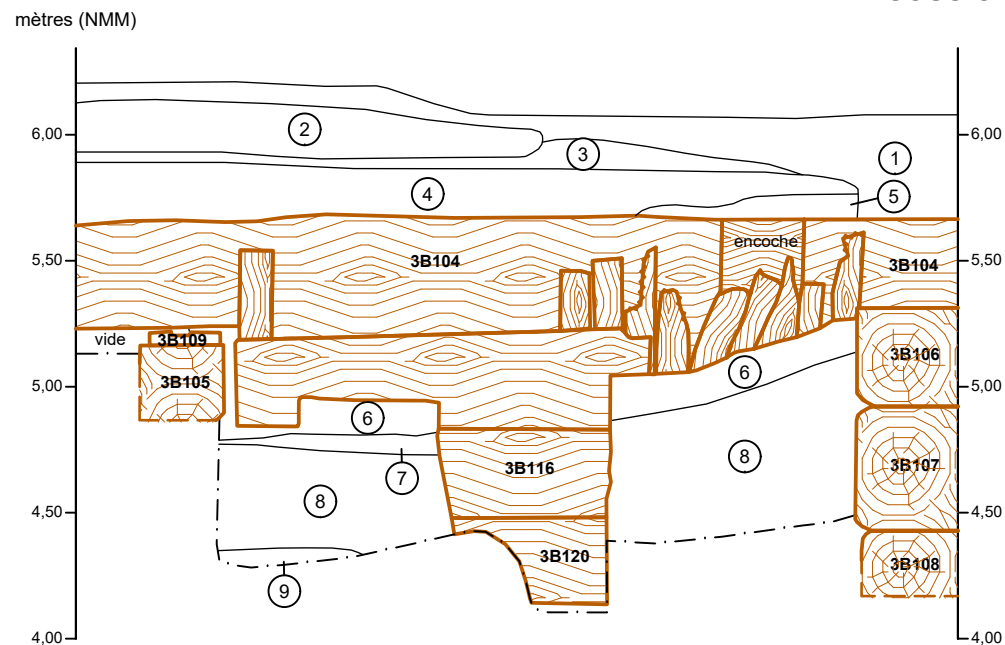
ÉCHELLE : 1/80

Source : Plan base de la Ville de Québec,
fichier 200487_Archéo_Corpo.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

OIK2332

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SOUS-OPÉRATION 3B, PAROI EST



- ① Sable gris pâle, compact, avec de la criblure de pierre; surface de circulation
- ② Loam sableux brun foncé, meuble; remblai de nivellement
- ③ Argile sableuse gris verdâtre, meuble; remblai de nivellement
- ④ Loam argilo-sableux brun foncé, plutôt compact; remblai de nivellement
- ⑤ Limon sableux brun-gris foncé, plutôt compact, avec des copeaux de bois; remblai de nivellement
- ⑥ Sable limoneux gris, meuble, avec de la terre cuite-fine blanche à décor peint noir; remblai de nivellement
- ⑦ Sable gris pâle, meuble; remblai de nivellement
- ⑧ Sable limoneux gris, meuble, avec des copeaux de bois; remblai de nivellement
- ⑨ Sable gris, meuble; sol naturel

- Bois (avec orientation du grain)
- Bois (vue en coupe)
- Bois projeté
- Bois déstructuré
- 3B104** Identification de vestige
- Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/30

Quai

Le quai est composé d'une façade, de caissons et d'un caniveau (plan 6). Le sommet du quai a été dégagé sur 15,40 m du nord-ouest au sud-est et sur environ 17 m du nord-est au sud-ouest. Il a été observé entre 5,64 m et 4,50 m d'altitude. Il s'agit d'un quai dont les caissons, de dimensions irrégulières, sont de formes rectangulaires. Malgré que plusieurs pièces de bois aient été déplacées durant leur dégagement, il a pu être établi que les caissons mesuraient entre 1,60 m et 4,10 de longueur et entre 0,90 et 2,40 m de largeur.

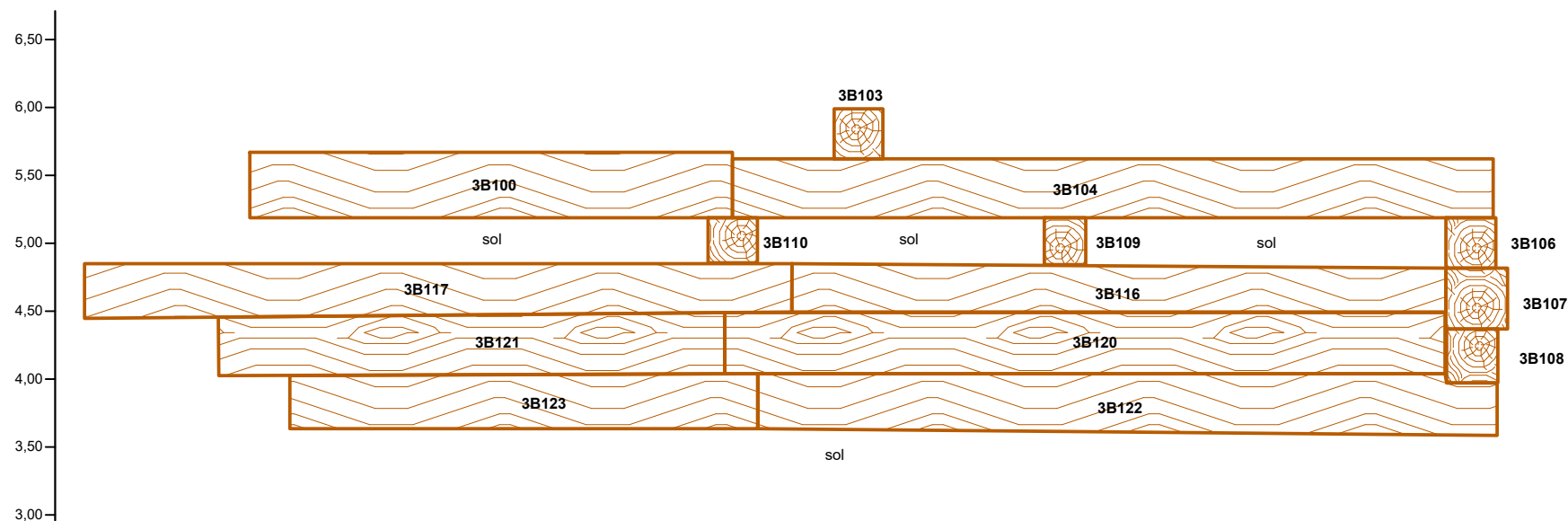
La partie nord du quai mesure 9,40 m pour une largeur de 4,70 m (photo 22). Elle est composée de pièces de bois massives équarries (parfois sur seulement deux faces : inférieure et supérieure) disposées dans une orientation nord-ouest – sud-est (tableau 1). Les flancs nord-est et sud-est du quai sont constitués de madriers placés en pièce sur pièce (c'est-à-dire les uns sur les autres) et fixés à l'aide de carvelles ou d'un système de chevilles et de mortaises (figure 17), tandis qu'au nord-ouest, une partie est plutôt « à claires-voies » (photo 23, figure 18). Par endroits, des tirants transverses dont l'orientation est nord-est – sud-ouest s'insèrent dans le flanc nord-est de façon aléatoire. L'extrémité sud-ouest des tirants aurait été fixée dans le sol par des pièces de bois perpendiculaires aux tirants. Seule la pièce 3B115 pourrait avoir tenu cette fonction. Le bout de la plupart des pièces de bois est droit. Toutefois, des extrémités biseautées et, dans certains cas, la présence d'encoches qui ne semblent pas avoir raison d'être pourraient signifier que certaines pièces sont issues d'une réutilisation (photos 24 à 27). Sur le parement intérieur du flanc nord-est se trouvent quelques planches posées de chant ou même à la verticale. Cette partie du quai a agi comme mur de soutènement qui retenait la berge droite du ruisseau Saint-Laurent et a dû être remblayée afin de faciliter l'accostage des bateaux à marée haute.



Photo 22. Vue d'ensemble de la portion nord-ouest du quai, vue vers l'est (CeEt-982-2023-NUM2-15)

MODE DE CONSTRUCTION EN PIÈCES SUR PIÈCES DU FLANC NORD-EST DU QUAÏ

mètres (NMM)

 Bois (avec orientation du grain) Bois (vue en coupe)**3B100** Identification de vestige

0 2 m

ÉCHELLE : 1/50

MODE DE CONSTRUCTION «À CLAIRES-VOIES» DU COIN NORD-OUEST DU QUAI

mètres (NMM)

5,50

3B126

5,00

3B127

4,50

3B128

3B111

3B112

-  Bois (avec orientation du grain)
-  Bois (vue en coupe)
- 3B111** Identification de vestige

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15



Photo 23. Système « à claires-voies » de la partie nord-ouest du quai (CeEt-982-2023-NUM2-107)



Photo 24. Pièce 3B110 en plan, vue vers le nord-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-31)



Photo 25. Extrémité d'une pièce de bois (CeEt-982-2023-NUM2-71)



Photo 26. Encoche dans la pièce de bois 3B104 (CeEt-982-2023-NUM2-65)



Photo 27. Extrémité de la pièce de bois 3B103 (CeEt-982-2023-NUM2-36)

Tableau 1. Description des pièces de bois de la partie nord

N° de pièce	Longueur (m)	Largeur (m)	Épaisseur (m)	Altitude (m NMM)	Commentaires
3B100	3,63	0,42	0,44	5,64	À l'horizontale (NO-SE), carvelles aux deux extrémités
3B101	+0,45	0,13	0,04	-	À la verticale, appuyée sur 3B100, planche ou cale
3B102	+1,10	0,46	0,04	5,31	À l'horizontale (NO-SE), de chant
3B103	3,82	0,35	0,38	6,39	À l'horizontale (NE-SO), biseautée, carvelle et mortaise, pas en place (surélevée), équarrie
3B104	5,60	0,44	0,42	5,63	À l'horizontale (NO-SE), chevilles de 5 cm de diamètre, carvelle, encoche latérale, repose sur un limon plein d'écorce, équarrie
3B105	2,45	0,33	0,31	5,15	À l'horizontale (NE-SO), équarrie
3B106	4,75	0,34	0,36	5,20	À l'horizontale (NE-SO), pas en place (extrémité sud déplacée), équarrie
3B107	+4,10	0,45	0,44	-	À l'horizontale (NE-SO), extrémité sud biseautée à l'extrémité sud, équarrie
3B108	3,77	0,36	0,40	-	À l'horizontale (NE-SO), équarrie
3B109	2,40	0,30	0,04	-	À l'horizontale (NE-SO), cale
3B110	2,60	0,35	0,36	-	À l'horizontale (NE-SO), deux encoches, biseautée, cheville et mortaise, équarrie
3B111	2,20	0,20	0,20	-	À l'horizontale (NE-SO), légèrement déplacée, équarrie
3B112	2,10	0,20	0,25	-	À l'horizontale (NE-SO), équarrie
3B113	0,20	0,33		-	À la verticale, planche
3B114	1,66	0,39	0,03	-	À l'horizontale (NO-SE) de chant, équarrie
3B115	3,60	0,29	0,29	-	À l'horizontale (NO-SE), carvelle au nord-ouest, équarrie
3B116	4,80	0,34	0,35	-	À l'horizontale (NO-SE), encoche, biseautée, équarrie
3B117	5,20	0,45	0,40	-	À l'horizontale (NO-SE), équarrie
3B118	2,30	0,20	0,20	-	À l'horizontale (NE-SO), billot
3B120	5,30	0,42	0,40	-	À l'horizontale (NO-SE), équarrie, biseautée
3B121	3,72	0,45	0,42	-	À l'horizontale (NO-SE), équarrie, biseautée
3B122	5,40	0,39	0,39	-	À l'horizontale (NO-SE), équarrie, encoche
3B123	3,46	0,42	0,42	-	À l'horizontale (NO-SE), équarrie
3B124	1,40	0,25	0,25	-	À l'horizontale (NE-SO), billot
3B125	-	-	-	-	À l'horizontale (NO-SE), équarrie
3B126	+0,50	0,23	0,28	5,48	À l'horizontale (NO-SE), équarrie
3B127	+0,40	0,20	0,30	5,09	À l'horizontale (NO-SE), équarrie
3B128	+0,35	0,30	0,15	4,61	À l'horizontale (NO-SE), équarrie

Au sud, le quai est formé de caissons de dimensions variables et d'un caniveau (plan 6, photo 28). Les caissons sont rectangulaires mesurant entre 1,76 et 4,80 m de longueur pour une largeur de 1,70 à 2,20 m. Ceux-ci sont constitués de billots écorcés et de pièces de bois équarries sur deux faces qui sont disposés « à claires-voies » et en pièces sur pièces (tableau 2). Par exemple, sous la pièce 3B300 se trouvent trois billots superposés (3B305 et deux autres) qui reposent sur une autre pièce de bois parallèle à la pièce 3B300. D'ailleurs, sous 3B300, trois dosses biseautées (le biseau vers le bas) ont été placées à la verticale (photo 29). L'assemblage est joint par un système de chevilles et de mortaises. Aucune carvelle n'a été observée dans ce secteur. Au moins une pièce présentait des encoches (photo 30). Sous la pièce 3B401, une pièce de bois équarrie de 2,10 m de longueur sur 0,17 m de largeur et 0,12 m d'épaisseur s'insère dans le caniveau. Les pièces de bois placées à la verticale sont rares, mais certaines ont néanmoins été observées au sud-est du caniveau.



Photo 28. Vue d'ensemble de la partie sud du quai (CeEt-982-2023-NUM2-49)



Photo 29. Dosses mises au jour dans la partie sud du quai (CeEt-982-2023-NUM2-119)



Photo 30. Encoches arrondies dans une pièce de bois (CeEt-982-2023-NUM2-116)

Tableau 2. Description des pièces de bois de la partie sud du quai

N° de pièce	Longueur (m)	Largeur (m)	Épaisseur (m)	Altitude (m NMM)	Commentaires
3B300	4,50	0,21	0,12		À l'horizontale (NE-SO), cheville et mortaise
3B301	1,34	0,22		5,56	À l'horizontale (NE-SO), déplacée, tronquée
3B302	+2,42	0,30	0,16	5,51	À l'horizontale (NE-SO), mortaise
3B303	1,60	0,20	0,16	5,48	
3B304	1,70	0,17	0,13		À l'horizontale (NO-SE), cassée en son centre
3B305	+0,88	0,20		5,65	
3B306	2,50	0,18	0,16	5,60	À l'horizontale (NO-SE), mortaise
3B307					
3B308	0,52	0,20	0,14		À l'horizontale (NO-SE), mortaise
3B309	1,80	0,18		5,29	À l'horizontale (NO-SE), 2 mortaises
3B400	+1,64	0,28		5,57	À l'horizontale (NE-SO)
3B401	2,00	0,15		5,62	À l'horizontale (NO-SE)
3B402	2,06	0,18		5,31	À l'horizontale (NO-SE)

Le caniveau est orienté nord-est – sud-ouest. Bien qu'il soit généralement en bon état, la partie supérieure de son extrémité nord-est s'est partiellement effondrée sur elle-même, ce qui a entraîné l'affaissement des pièces de bois de part et d'autre. Bien que dérasé, dans sa portion nord-est, le caniveau se poursuit jusqu'à la limite du terrain. Il n'y subsistait toutefois que la base qui doit se poursuivre sous la rue Caron. Le caniveau est recouvert dans sa partie nord-est (pièces 3B203 à 3B209) par des billots et des madriers placés perpendiculairement au canal (photo 31). Dans sa partie sud-ouest (pièces 3B210 à 3B220), ce sont surtout des madriers équarris dont les bouts sont entaillés par des entures à mi-bois (photo 32). Leur épaisseur est de 0,12 m en moyenne. Des pièces de bois ont possiblement été récupérées puisque plusieurs des éléments étaient caractérisés par la présence de mortaises et de chevilles en leur centre, soit dans un secteur qui ne justifie pas de tels éléments. Chaque côté du caniveau est formé de cinq à six billots superposés d'environ 0,20 m de diamètre (photo 33). Les parois intérieures du canal sont tapissées de petites planches disposées à la verticale et retenues par deux madriers placés à la base (photo 34). Des planches semblables ont également été observées du côté nord-ouest du caniveau (photo 35). Le fond du caniveau est constitué de planches qui mesurent 0,10 à 0,16 m de largeur pour une épaisseur de 0,03 à 0,05 m (photo 36). Parallèles au caniveau, elles reposent sur de rares supports (madriers) orientés nord-ouest – sud-est qui mesure 1,60 m de longueur sur 0,25 m de largeur sur 0,15 m d'épaisseur. L'extrémité sud-ouest du caniveau est abrupte. Les pièces 3B210 à 3B219 sont recouvertes par une couche de copeaux. L'intérieur du caniveau mesure 0,63 m de hauteur pour une largeur de 0,82 m (photos 37 et 38).



Photo 31. Sommet de la partie nord-est du caniveau, vers le nord-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-51)



Photo 32. Sommet de la partie centrale du caniveau, vers le sud-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-55)



Photo 33. Parement intérieur de la partie sud-ouest du caniveau, vers le nord (CeEt-982-2023-NUM2-57)



Photo 34. Parement intérieur de la partie nord-est du caniveau, vers le sud (CeEt-982-2023-NUM2-96)



Photo 35. Planches à la verticale situées du côté nord du caniveau, vers l'ouest (CeEt-982-2023-NUM2-123)



Photo 36. Fond du caniveau, vers le sud-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-125)



Photo 37. Extrémité sud-ouest du caniveau en coupe, vers le nord-est (CeEt-982-2023-NUM2-56)



Photo 38. Extrémité nord-est du caniveau en coupe, vers le sud-ouest (CeEt-982-2023-NUM2-105)

Une première interprétation du quai fut de l'associer à un chantier naval en opération au milieu du XIX^e siècle comme illustré sur le plan de Legendre de 1854 (plan 9). Peut-être une section du quai de l'Hôpital général ou celui de Jameson sis un peu plus à l'est (figure 6). Cependant, aucune représentation de ces quais n'est illustrée descendant aussi loin vers le sud dans la cartographie ancienne et dans l'axe du ruisseau Saint-Laurent.

Une deuxième hypothèse serait que cet ouvrage ferait partie du complexe de l'Hôpital Général. Il pourrait même remonter à la période d'exploitation du site par les Récollets. En effet, il se distingue sur un plan de 1690, un cours d'eau dont la portion se déversant dans la rivière Saint-Charles est élargie (figure 19). Il a pu être aménagé par les Récollets eux-mêmes (Rouleau 2017 : 24). De plus, dès le début du XVII^e siècle, Monseigneur de Saint-Vallier avait entrepris des travaux préparatoires pour améliorer le débit d'eau pour alimenter le moulin à farine. Il était aussi question de la construction d'une chaussée, d'un canal et d'une écluse (Rouleau 2017 : 37). L'emplacement de cette écluse érigé en 1714 ne serait pas connu (Rouleau 2017 : 43). En 1785, le ruisseau du Trésor est clôturé et il semble y avoir un chemin ou un canal en direction d'un petit bâtiment carré, peut-être le moulin à farine, et un canal de dérivation (figure 20). Cet aménagement du secteur perdure au moins jusqu'en 1799 (figure 21). L'élargissement du ruisseau quant à lui perdure jusqu'au milieu du XIX^e siècle (figures 22 et 23).



Figure 19. Extrait du « Plan de Québec en la Nouvelle-France assiégé par les Anglais le 16 octobre 1690 ». Archives nationales d'outre-mer, FR CAOM 3DFC354C. Tiré de Rouleau 2017, figure 5



Figure 20. « Plan of the Town and Citadel of Québec ... 1785 », BAC. Tiré de Rouleau 2017 figure 6



Figure 21. Plan de William Hall de 1799. Bibliothèque et Archives Canada. Tiré de Rouleau 2017 figure 2.

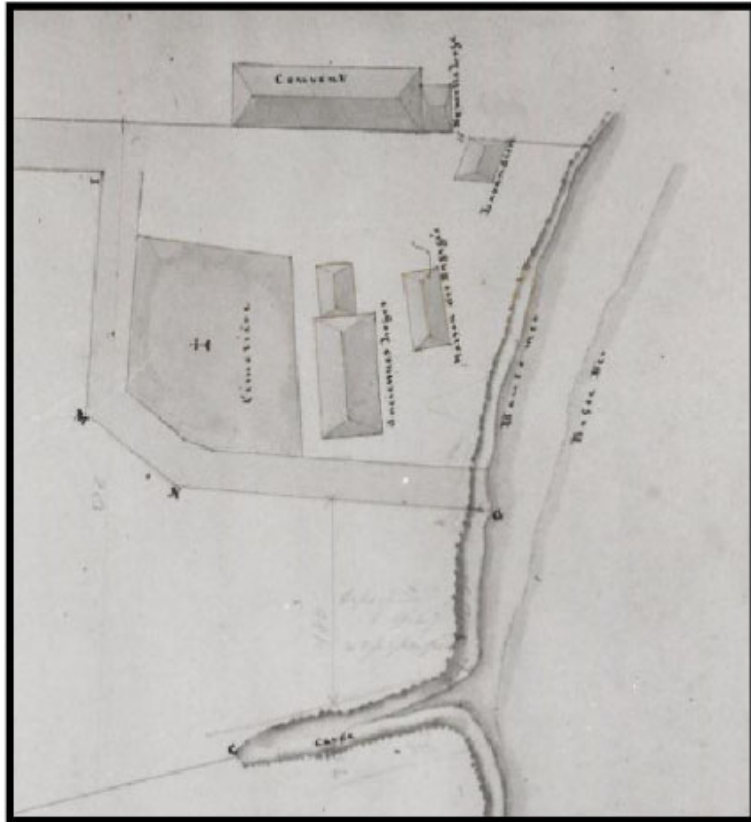


Figure 22. L'Hôpital-Général en 1827. Détail d'un plan de Jean-Baptiste Larue, AVQ, FC 311. Tiré de Rouleau 2017 figure 28

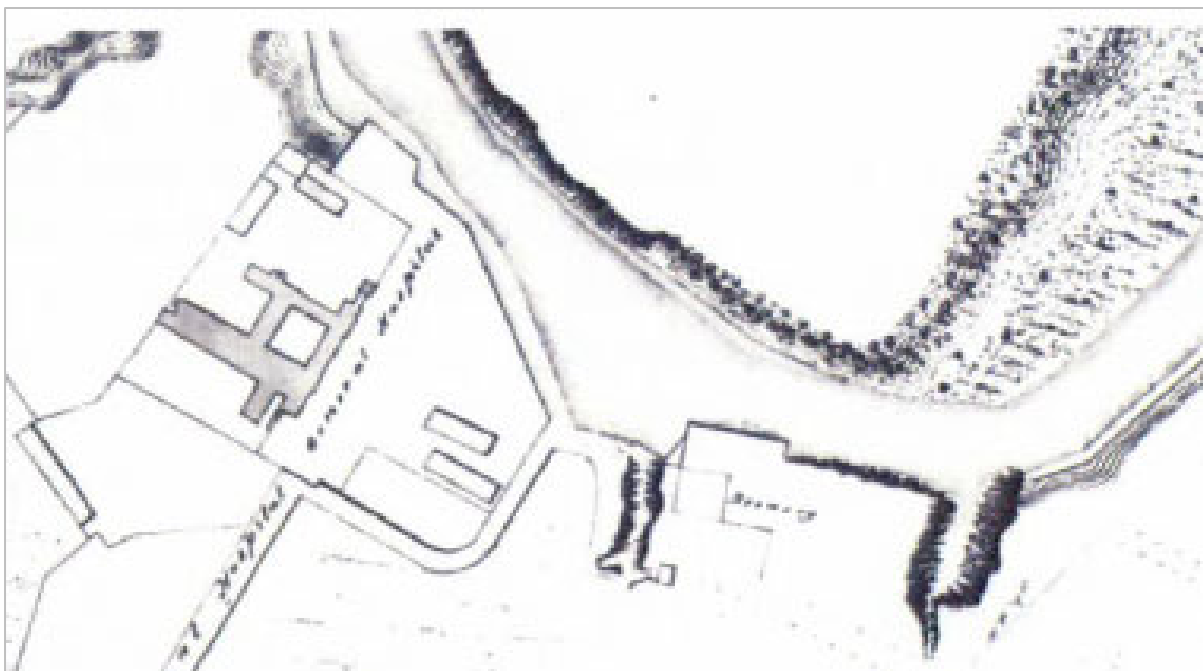


Figure 23. L'Hôpital-Général en 1840. BAC, NMC 36629. Tiré de Rouleau 2011 figure 15

Bien qu'un peu éloigné de l'institution hospitalière, le quai dégagé en 2023 a pu servir de débarcadère pour acheminer des marchandises comme le bois de chauffage en provenance des environs ou de leur seigneurie de Saint-Vallier dans Bellechasse. Du fait de son étroitesse et de son encaissement, ce bras de ruisseau a pu servir de lieu de remisage pour le bateau de la communauté. La présence de pièces de bois équarries et de clous forgés dans la structure confirmerait une date de construction au XVIII^e siècle, mais les artefacts sont plus représentatifs du milieu du XIX^e siècle. Il est donc possible que le quai ait subi des modifications au cours des décennies. La présence de pièces de bois récupérées dans la structure et des phases de constructions localisées dans la section présente dans la rue Prince-Édouard au coin de la rue Caron appuie également cette hypothèse.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les résultats des interventions archéologiques menées sur le site du projet Le Mâ à l'été 2023 n'ont pas permis de localiser de fosses communes où auraient été enterrés des soldats protestants morts durant la Guerre de Conquête. L'inventaire a permis de mettre au jour une conduite de bois pouvant être associée au drainage du secteur. Deux fonds de latrines, trois poteaux et une couche de copeaux de bois faisaient aussi partie des ressources archéologiques mises au jour. Ces vestiges sont des témoins de l'occupation du secteur au cours du XIX^e siècle. Un quai a été dégagé dans la partie nord-est du quadrilatère. Ce quai revêt un caractère particulier en raison de son positionnement en marge de la rivière Saint-Charles et de la grosseur du ruisseau à encaisser. De plus, aucun chantier naval ne se trouvait précisément à cet endroit selon la cartographie ancienne. Le quai est peut-être associé à l'Hôpital général sis un peu plus à l'ouest (quai de transbordement de marchandises ou site de remisage d'embarcations). Comme tous les sols furent décapés jusqu'au roc dans l'emprise des travaux, aucune recommandation n'est formulée pour le quadrilatère.

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

- 1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », *Géographie physique et Quaternaire* vol. 46, n° 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

ARPIN, Caroline

- 2007 *Constat archéologique suite à la découverte d'ossements humains dans la cour intérieure du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600)*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 5 p.

ARTEFACTUEL

- 2015 *Monastère de l'Hôpital Général de Québec. Surveillance et inventaire archéologique (2014)*. Notre-Dame-des-Anges, Congrégation des Augustines de la Miséricorde de Jésus. 40 p.
- 2017a *Sondages exploratoires – Mur d'enceinte au Monastère Saint-Augustin, Site de l'Hôpital Général de Québec, CeEt-600. Interventions archéologiques 2016*. Québec, Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin. 53 p.
- 2017b *Sur les traces des Récollets – Interventions archéologiques au sous-sol de l'aile de l'Hôpital, Site de l'Hôpital Général de Québec, CeEt-600. Interventions archéologiques 2017*. Québec, Fiducie du patrimoine culturel des Augustines. 138 p.
- 2018a *Sondages exploratoires – Étude géotechnique pour l'aménagement d'un stationnement au Monastère Saint-Augustin, Site de l'Hôpital Général de Québec, CeEt-600. Interventions archéologiques 2017*. Québec, Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin. 47 p.
- 2018b *Hôpital général de Québec (CeEt-600). Supervision archéologique dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau stationnement*. Québec, Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin. 74 p.
- 2021 *Réfection du mur d'enceinte du monastère Sainte-Augustine (CeEt-600). Supervision archéologique, phases 1 et 2 (2019-2020)*. Québec, Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin. 54 p.

BOLDUC, A. M., S. J. PARADIS, M. PARENT, Y. MICHAUD et M. CLOUTIER

- 2003 *Géologie des formations superficielles, Québec, Québec*. In Dossier public 3835, Commission géologique du Canada.

CÉRANE

- 1988 *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain de la région Montmorency, la région de Québec et la ville de Québec en 1987*. Québec, Hydro-Québec. 264 p.

CHAPDELAINE, Claude et al.

- 1991 *Rapport d'activités archéologiques au cap Tourmente (Saint-Joachim), sur la côte de Beaupré, et chez les Augustines de Québec, été 1991.* Montréal, Université de Montréal. 23 p.

CHRÉTIEN, Yves

- 2006 *Intervention archéologique de sauvetage à l'Hôpital général de Québec (CeEt-600). Les loges des aliénés.* Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 31 p.

CHRÉTIEN, Yves et Maggy BERNIER

- 2002 *Intervention de sauvetage sur le site de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600).* Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 33 p.

CLOUTIER, Céline

- 2001 *Le cours du temps et la mémoire des paysages : le site de l'Hôpital Général de Québec.* Québec, Ville de Québec.
- 2002 *Rapport des interventions archéologiques au cimetière de l'Hôpital Général de Québec.* Québec, Ville de Québec. 50 p.

DE SOUZA, Stéphane et Alain TREMBLAY

- 2012 *Compilation géologique des Appalaches et des Basses-Terres du Saint-Laurent, régions administratives de Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et Bas-Saint-Laurent,* Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

DIONNE, Jean-Claude

- 1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », dans *Quaternary Research* n° 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.
- 1999 « Indices de fluctuations mineures du niveau marin relatif à l'Holocène supérieur, à l'Isle-Verte, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 53, n° 2, p. 277-285. Montréal, Université de Montréal.
- 2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence estuary from Deglaciation to Present Day », dans Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle (éds), *Deglaciated history and relative sea-level changes, Northern New England and Adjacent Canada*, p. 271-284. Boulder, Geological Society of America.

DYKE, Arthur S. et Victor K. PREST

- 1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 41, n° 2, p. 237-263. Montréal, Université de Montréal.
- 1989 *Retrait de l'Inlandsis laurentidien au Wisconsinien supérieur et à l'Holocène.* Commission géologique du Canada.

ETHNOSCOP

- 2014 *Inventaire archéologique préalable à des travaux de géothermie dans la partie nord-est de l'Hôpital général de Québec, CeEt-600. CSSS de la Vieille-Capitale. 58 p.*
- 2016a *Surveillance archéologique dans le cadre de la réfection de l'entrée électrique du pavillon D de l'Hôpital général de Québec, CeEt-600. Québec, Ecosystem. 26 p.*
- 2016b *Surveillance archéologique lors de la réfection du stationnement principal de l'Hôpital général de Québec, CeEt-600. Québec, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux. 31 p.*

GAIA

- 2019 *Inventaire archéologique au site du monastère des Augustines et de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600), 2018. Québec, Ville de Québec. 219 p.*
- 2020 *Intervention archéologique au site du monastère des Augustines et de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600), 2019. Québec, Ville de Québec. 106 p.*

GARNEAU, Michelle

- 1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, n° 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

GAUMOND, Michel

- 1982 *Rapport sur les sondages archéologiques. Sous-sol de la sacristie de l'Église de l'Hôpital Général de Québec. 13-14 décembre 1982. Québec, ministère des Affaires culturelles. 4 p.*

HAMANN, Jean

- 2008 *La forêt de Québec : le changement dans la continuité.*
<https://nouvelles.ulaval.ca/2008/05/21/la-foret-de-quebec-le-changement-dans-la-continuite-a:22c151d7-dbd7-4cc1-8e29-b0f1f231c261>, consulté le 21 mai 2008.

LAMARCHE, Lise

- 2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.*

McGAIN, Alison

- 1991 *Le site historique de l'îlot Constantineau. Quartier Saint-Roch, ville de Québec (CeEt-564). Surveillance archéologique et étude historique. Québec, Société immobilière du Québec. 146 p.*

MORNEAU, François

- 1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Québec, Centre de recherche en aménagement et en développement.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI

- 1988 « Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, n° 3, p. 215-246. Montréal, Université de Montréal.

PORTER, Isabelle

- 2024 « Découverte probable de restes de soldats britanniques morts lors de la Conquête », dans *Le Devoir*, 28 juin 2024. Montréal.

RICHARD, Pierre J. H.

- 1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, n°s 1-2, p. 45-64. Montréal.
- 2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : État des connaissances », dans Claude Chapdelaine, éd., *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*, p. 21-45. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.
- 2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien », dans Claude Chapdelaine et Éric Graillon (éds), *Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton*, p. 23-60. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J. H. et Serge OCCHIETTI

- 2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », dans *Quaternary Research* n° 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

ROULEAU, Serge

- 2008 *Interventions archéologiques 2006. Surveillance des aménagements au Trait-Carré est de Charlesbourg, à l'Hôpital-Général-de-Québec, à l'église Saint-Louis-de-Courville, rue Marie-de-l'Incarnation et construction des réservoirs Anse-à-Cartier, Roc-Amadour et Victoria*. Québec, Ville de Québec. 29 p.
- 2011 *Interventions archéologiques 2010. Surveillance des rues Saint-Anselme (CeEt-600), des Commissaires, Jérôme, de Verdun et 1ère avenue*. Québec, Ville de Québec. 37 p.
- 2017 *Plan de gestion des ressources archéologiques. Monastère et Hôpital général de Québec, CeEt-600*. Québec, Ville de Québec.

ROULEAU, Serge et Nicolas FORTIER

- 2011 *Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix*. Ville de Québec. 43 p.

RURALYS

2014 *Surveillance archéologique (printemps 2013). Travaux de réfection des réseaux de voirie dans les limites des rues Saint-Thomas et des Commissaires ouest. Québec, Ville de Québec. 66 p.*

Annexes

Annexe 1 : Inventaires des artefacts et écofacts

Annexe 2 : Catalogues des photographies

Annexe 1 : Inventaires des artefacts et écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Prince-Édouard
Code : CeEt-534

Archéologue : Michel Huot
Analyste : Isabelle Hade

Date : Mars 2024
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A25	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec un décor moulé en relief à motif de locomotive à vapeur sur les deux parois.	1	
2A25	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la pointe est absente. 5,5 cm de long. résid.	1	
2A25	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la pointe est absente. 15,5 cm de long. résid.	1	
2A75	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent. Embout à bourrelet.	1	
2A75	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau de petit format avec résidu de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	1	
2A75	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec résidu de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Absence de l'éperon.	1	
2A75	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Peut-être pour le service?	1	
2A75	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	1	
2A75	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord évasé et de base à fond plat. Décor à motif Willow imprimé en bleu. 6 cm de haut.	1	
2A75	1.1.2.71	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	1	
2A75	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Puits centrale. Sans décor apparent. Résidu vert à l'intérieur.	1	
2A75	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
2A75	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	plat creux	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord évasé et de base à fond plat. Motif de parenthèse moulé en creux sous le rebord. 8 cm de haut. Probablement un plat à pâté.	1	
2A75	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à l'objet décrit précédemment.	1	
2A75	5.1.1	Os	ustensile-manche	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Manche composé de deux plaques +/- rectangulaires, évasé vers une extrémité. Arêtes chanfreinés. Présence de trois petits rivets. Résidu de métal, queue circulaire? 7,7 cm de long. sur 1,7 cm de larg. sur 1,2 cm d'épais.	1	
2A75	5.1.1	Os	ossements	12	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux de mâchoires avec dents et un fragment avec traces de boucherie. Gros mammifères.	1	
2A99	1.1.2.61	TCF blanche	pichet	5	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord (2), de base à pied annulaire (1) et de paroi. Corps circulaire renflé au centre Trace d'une anse moulée à motif de palmette. Décor à motif d'une succession de bande à l'engobe bleu (large bande au centre). 14 cm de haut. 7,5 cm de diam. de base. 12,5 cm de corps au centre.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A99	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	lampe à l'huile	1	1	4.8.2	Éclairage	Recon	Lampe circulaire de forme conique arrondie. Fond légèrement concave au centre. L'ouverture est entourée d'une bague en métal cuivreux. Résidu d'une anse. 7,5 cm de haut. Base de 7 cm de diam. Corps à la base de 9,2 cm de diam. Corps supérieur de 5,3 cm de diam. Ouverture de 2 cm de diam. Anse d'env. 5 cm de haut. Lampe de type veilleuse.	1	
2A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à condiments	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille cylindrique. Fond légèrement concave, courte épaule tombante, large col cylindrique et lèvre aplatie. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 20,5 cm de haut. Base de 7 cm de diam. Goulot de 4,8 cm de diam. ext et 3,8 cm d'ouv. Verdâtre.	1	
2A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Comp	Bouteille rectangulaire aux coins chanfreinés plats. Paroi avec quatre pans en retrait. Fond plutôt plat, épaule tombante, long col cylindrique et lèvre brevetée. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Absence d'un éclat sur la lèvre. 13,5 cm de haut. Base de 4,2 cm de long. sur 2,5 cm de larg. Goulot de 2,2 cm de diam. ext et 1,2 cm d'ouv.	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Prince-Édouard
Code : CeEt-982

Archéologue : Michel Huot
Analyste : Isabelle Hade

Date : Mars 2024
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
3A25	1.1.1.3	TCG sans glaçure	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment à pâte orange. Brique? Pot à plante? Locale?	1	
3A25	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat et de paroi. Pâte orange pâle. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beigeâtre.	1	
3A25	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi près du rebord. Sans décor apparent.	1	
3A25	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 15,5 cm de long. Très corrodé.	1	
3A99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord. Pâte orange plutôt vif. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun foncé et luisante.	1	
3A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.	1	
3A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Creamware tardif?	1	
3A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	1	
3A99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent.	1	
3A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de cannelures. Décor à motif du blé moulé en relief sous la lèvre.	1	
3A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soupière?	16	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord permettant de recevoir un couvercle (7) et de paroi moulée de pans plats. Deux fragments de paroi moulée dont un semble avoir la trace d'une anse. Sans décor apparent. Certains fragments jointifs.	1	
3A99	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux de mâchoires avec dents et un fragment avec traces de boucherie. Gros mammifères.	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Projet Le M^Â, Québec
Code : OIK2332

Archéologue : Nicolas Fortier
Analyste : Isabelle Hade

Date : Mars 2024
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté- grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1D99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Trace d'une glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1D99	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte orange vif, plutôt compacte. Une glaçure incolore recouvre entièrement la paroi intérieure. Une glaçure incolore recouvre entièrement la paroi extérieure. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1D99	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de paroi. Pâte orange pâle et plutôt compacte. Glaçure vert pâle recouvrant les deux surfaces. Élagués.	NC	
1D99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse moulée avec glaçure de type Rockingham. 2 cm de larg. Théière? Élagué.	NC	
1D99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec éperon et amorce de fourneau. Inscription moulée en creux sur le tuyau: McDOUGALL/GLASGOW. 1846-1967. Élagué.	NC	
1D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu. Objets différents. Élagués.	NC	
1D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé et de base. Marli à pans plats. Décor à motif floral imprimé de type flow blue. Élagué.	NC	
1D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Élagué.	NC	
1D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé et de base. Marli légèrement concave. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Inscription illisible imprimée en bleu sous le fond avec représentation d'un lion (armoiries royales britannique?). Assiette de petit format. Base de 7,5 cm de diam. Élagué.	NC	
1D99	1.1.2.61	TCF blanche	coquetier	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de base circulaire à fond très légèrement conique. Tige circulaire de 1,3 cm de diam. Décor à motif floral imprimé en bleu sur le pied (décor délicat). 4 cm de diam. Élagué	NC	
1D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à angles. Amorce d'un bec? Décor à motif floral imprimé en bleu sur la paroi extérieure. Théière? Élagué.	NC	
1D99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pichet	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord. Un fragment avec une partie du bec verseur. Décor à motif mocha brun dans une large bande à l'engobe brun beigeâtre cernée de minces bandes à l'engobe blanc, sous la lèvre. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1D99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	9	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Inc	Fragments jointifs de rebord et de base à fond plat. Décor à motif de sphères moulées en relief sur la lèvre. Inscription illisible disposée en ovales et imprimée en creux sous le fond. 7 cm de haut. 30 cm de diam. de rebord. 20 cm de diam. de base. Élagués.	NC	
1D99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	plat	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord étalé et angulaire. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
1D99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot de chambre	9	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord étalé (1) et de paroi. Décor à motif d'une succession de bandes larges et minces à l'engobe brun, blanc et bleu. La lèvre est recouverte d'un engobe bleu. Probablement le même objet. Élagués.	NC	
1D99	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Ent	Bouteille cylindrique de petit format. Cul concave, talon chanfreiné, épaule courte et tombante, col circulaire évasé vers le haut. 13,5 cm de haut, 5,5 cm de diam. Élaguée.	NC	
1D99	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments de crâne dont un avec une corne entière de 15,5 cm de long. Élagués.	NC	

Annexe 2 : Catalogues des photographies

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
17-07-2023	F9958	1	S.-op 2A	Début de l'excavation	N
17-07-2023	F9959	2	S.-op 2A	Excavation en cours; présence d'un gros arbre dans l'axe de la tranchée	N-E
17-07-2023	F9960	3	S.-op 2A	2A25, structure de bois	E
17-07-2023	F9961	4	S.-op 2A	Idem	S
17-07-2023	F9962	5	S.-op 2A	Vue générale	E
17-07-2023	F9963	6	S.-op 2A	2A50, pièce de bois et poteau	S
17-07-2023	F9964	7	S.-op 2A	Idem	P
17-07-2023	F9965	8	S.-op 2A	2A75, structure de bois	N
17-07-2023	F9966	9	S.-op 2A	Idem; stratigraphie	N
17-07-2023	F9967	10	S.-op 2A	Idem; idem	N
17-07-2023	F9968	11	S.-op 2A	2A50; vue du poteau	E
17-07-2023	F9969	12	S.-op 2A	2A75; stratigraphie de la paroi nord	N
17-07-2023	F9970	13	S.-op 2A	2A25; stratigraphie de la paroi sud	S
17-07-2023	F9971	14	S.-op 2A	Idem; idem	S
17-07-2023	F9972	15	S.-op 2A	Idem; idem	S
17-07-2023	F9973	16	S.-op 2A	Mur de béton le long de la paroi est	S-E
17-07-2023	F9974	17	S.-op 2A	Idem	P
17-07-2023	F9975	18	S.-op 2A	État de la tranchée après affaissement des parois	S-E
17-07-2023	F9976	19	S.-op 2A	Pièces de métal provenant de 2A75	P
17-07-2023	F9977	20	S-op 2B	Début de l'excavation	S-E
17-07-2023	F9978	21	S-op 2B	Pièce de bois	N
17-07-2023	F9979	22	S-op 2B	2B25	N
17-07-2023	F9980	23	S-op 2B	Idem	E
17-07-2023	F9981	24	S-op 2B	Idem	S
17-07-2023	F9982	25	S-op 2B	Stratigraphie de la paroi nord	N
17-07-2023	F9983	26	S-op 2B	Idem	N
18-07-2023	F9984	27	S-op 2B	Vue générale	N-O
18-07-2023	F9985	28	S-op 2B	Pièces de bois dans la partie est	O
18-07-2023	F9986	29	S-op 2B	Idem	N
18-07-2023	F9987	30	S-op 2B	Stratigraphie de la paroi nord	N
18-07-2023	F9988	31	S-op 2B	Couche de copeaux de bois	N-E
18-07-2023	F9989	32	S-op 2B	2B25; lisse sous le poteau	N-E
18-07-2023	F9990	33	S-op 2B	Fin de l'excavation	N-E

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
18-07-2023	F9991	34	S-op 2B	Idem	E
18-07-2023	F9992	35	S-op 2B	Vue de la paroi nord, partie ouest	N
18-07-2023	F9993	36	S-op 2B	Idem, partie est	N
18-07-2023	F9994	37	S-op 2B	Vue de la paroi sud	S-O

Projet : OIK2332 -Rue Prince- Edouard
Film n° : CeEt-982-2023-NUM1

Archéologue : Michel Huot

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
17-07-2023	F9945	1	S.-op 3A	Début de l'excavation	N-E
17-07-2023	F9946	2	S.-op 3A	Idem	N-E
17-07-2023	F9947	3	S.-op 3A	Drain 3A25; reste d'un poteau	E
17-07-2023	F9948	4	S.-op 3A	Drain 3A25	N
17-07-2023	F9949	5	S.-op 3A	Poteau	N-O
17-07-2023	F9950	6	S.-op 3A	Stratigraphie de la paroi nord	N
17-07-2023	F9951	7	S.-op 3A	Idem	N
17-07-2023	F9952	8	S.-op 3A	Drain 3A25; section ouest	E
17-07-2023	F9953	9	S.-op 3A	Idem; vue des restes de paroi	S
17-07-2023	F9954	10	S.-op 3A	Idem; idem	E
17-07-2023	F9955	11	S.-op 3A	Idem; idem	E
17-07-2023	F9956	12	S.-op 3A	Idem; détail du jointage	S-E
17-07-2023	F9957	13	S.-op 3A	Fin de l'excavation; détail de la paroi sud	S-E

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-09-26	1	P9250575	3B	Tranche d'une pièce de bois	-
2023-09-26	2	P9250576	3B	Tranche d'une pièce de bois	-
2023-09-26	3	P9250577	3B	Vue d'ensemble avant dégagement	N
2023-09-26	4	P9250578	3B	Quincaillerie hors contexte	-
2023-09-26	5	P9250579	3B	3B115 en place	NO
2023-09-26	6	P9250580	3B	3B115 effondré	SO
2023-09-26	7	P9250581	3B	3B115 extrémité nord-ouest avec carvelle	S
2023-09-27	8	P9260582	3B	Partie nord entre 3B105, 104 et 106	NE
2023-09-27	9	P9260583	3B	Partie nord entre 3B105, 104 et 106	NE
2023-09-27	10	P9260584	3B	3B103 et 3B105 en élévation	NO
2023-09-27	11	P9260585	3B	Jonction 3B105 et 3B104	N
2023-09-27	12	P9260586	3B	Jonction 3B104 et 3B106	E
2023-09-27	13	P9260587	3B	3B106, 3B107 et 3B108 en élévation	SE
2023-09-27	14	P9260588	3B	Vue d'ensemble partie nord-ouest	E
2023-09-27	15	P9260589	3B	Vue d'ensemble partie nord-ouest	E
2023-09-27	16	P9260590	3B	Vue d'ensemble partie nord-ouest	E
2023-09-27	17	P9260591	3B	Vue d'ensemble partie nord-ouest	E
2023-09-27	18	P9260592	3B	Vue d'ensemble partie nord-ouest	O
2023-09-27	19	P9260593	3B	Vue d'ensemble partie nord-ouest	NO
2023-09-27	20	P9260594	3B	Vue d'ensemble partie nord-est	SO
2023-09-27	21	P9260595	3B	Vue d'ensemble partie nord-est	SO
2023-09-27	22	P9260596	3B	Caniveau en plan, extrémité nord-est	SO
2023-09-27	23	P9260597	3B	Quai vu de la rue Caron	SO
2023-09-27	24	P9260598	3B	3B111 et 3B112 en plan avant dégagement	NE
2023-09-27	25	P9260599	3B	3B111 et 3B112 en élévation avant dégagement	NO
2023-09-27	26	P9260600	3B	3B100 en plan	O
2023-09-27	27	P9260601	3B	Vue d'ensemble entre 3B111, 3B100 et 3B103	E
2023-09-27	28	P9260602	3B	Jonction 3B100 et 3B110	E
2023-09-27	29	P9260603	3B	Jonction 3B100, 3B104 et 3B110	O
2023-09-27	30	P9260604	3B	Jonction 3B100 et 3B113	E
2023-09-27	31	P9260605	3B	3B110 en plan	SO
2023-09-27	32	P9260606	3B	3B110 et 3B103 en élévation	SE
2023-09-27	33	P9260607	3B	3B110, extrémité sud-ouest en élévation	SE
2023-09-27	34	P9260608	3B	3B103 en plan	SO
2023-09-27	35	P9260609	3B	3B103 en plan	NE

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-09-27	36	P9260610	3B	3B103, extrémité sud-ouest en élévation	NO
2023-09-27	37	P9260611	3B	Vue d'ensemble entre 3B105 104 et 106	SE
2023-09-27	38	P9260612	3B	3B104 en élévation	NE
2023-09-27	39	P9260613	3B	3B104 en élévation	NE
2023-09-27	40	P9260614	3B	3B103 et 105 en élévation	NO
2023-09-27	41	P9260615	3B	Jonction 3B105, 3B109 et 3B104	NE
2023-09-27	42	P9260616	3B	3B106 en plan	NE
2023-09-27	43	P9260617	3B	3B106, 3B107 et 3B108 en élévation	SE
2023-09-27	44	P9260618	3B	Clou sous 3B103	NO
2023-09-27	45	P9260619	3B	3B104, extrémité est	NE
2023-09-27	46	P9270620	3B	Artefacts non conservés	-
2023-09-27	47	P9270621	3B	Vue d'ensemble de la partie sud	NE
2023-09-28	48	P9270622	3B	Vue d'ensemble de la partie sud	SO
2023-09-28	49	P9270623	3B	Vue d'ensemble de la partie sud	SO
2023-09-28	50	P9270624	3B	Extrémité nord-est du caniveau en plan	SO
2023-09-28	51	P9270625	3B	Extrémité nord-est du caniveau en plan	NO
2023-09-28	52	P9270626	3B	Extrémité nord-est du caniveau en plan	NE
2023-09-28	53	P9270627	3B	Portion centrale du caniveau en plan, pas dégagé	NO
2023-09-28	54	P9270628	3B	Portion sud-ouest du caniveau en plan	NO
2023-09-28	55	P9270630	3B	Portion sud-ouest du caniveau en plan	SO
2023-09-28	56	P9270631	3B	Extrémité sud-ouest du caniveau en coupe	NE
2023-09-28	57	P9270632	3B	Extrémité sud-ouest du caniveau en élévation, parement intérieur NO	N
2023-09-28	58	P9270633	3B	Extrémité sud-ouest du caniveau en élévation, parement intérieur SE	E
2023-09-28	59	P9270634	3B	Extrémité sud-ouest du caniveau en élévation, parement intérieur SE	SE
2023-09-28	60	P9270635	3B	Extrémité sud-ouest du caniveau en élévation, 3B307 et 306	E
2023-09-28	61	P9270636	3B	Extrémité sud-ouest du caniveau en élévation, 3B307 et 307, en plan	NE
2023-09-28	62	P9270637	3B	Extrémité SO du caniveau en élévation, 3B202, parement extérieur SO	SE
2023-09-28	63	P9270638	3B	3B401 et autres en plan	SE
2023-09-28	64	P9270639	3B	3B401 et autres en plan	NO
2023-09-28	65	P9270640	3B	3B104, encoche	E
2023-09-28	66	P9270641	3B	Planches qui longent 3B104	-
2023-09-28	67	P9270642	3B	Portion de la partie nord-est du quai, planches enlevées	NE

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-09-28	68	P9270643	3B	3B100 en élévation	N
2023-09-28	69	P9270644	3B	3B100, carvelle	-
2023-09-28	70	P9270645	3B	Carvelle dans planche	-
2023-09-28	71	P9270646	3B	Biseau	-
2023-09-28	72	P9270647	3B	3B100, encoche	-
2023-09-28	73	P9270648	3B	Mortaise	-
2023-09-28	74	P9270649	3B	Portion nord-ouest en cours d'excavation, 3B100 à 3B106 enlevées	N
2023-09-28	75	P9270650	3B	Portion nord-ouest en cours d'excavation, 3B100 à 3B106 enlevées	SE
2023-09-28	76	P9270651	3B	3B107, extrémité sud, biseauté	NE
2023-09-28	77	P9270652	3B	3B109? Enlevé	N
2023-09-28	78	P9270653	3B	Tenon	-
2023-09-28	79	P9270654	3B	Extrémité des pièces de bois 3B100 à 3B109	-
2023-09-28	80	P9270655	3B	Carvelle dans planche	-
2023-09-28	81	P9270656	3B	Tenon	-
2023-09-28	82	P9270657	3B	Pièces de bois 3B100 à 3B109	-
2023-09-28	83	P9270658	3B	Extrémité des pièces de bois 3B100 à 3B109, nord-est	-
2023-09-28	84	P9270659	3B	Pièces de bois 3B100 à 3B109	-
2023-09-28	85	P9270660	3B	Encoche	-
2023-09-28	86	P9270661	3B	3B100 à ...	-
2023-09-28	87	P9270662	3B	3B100 à ...	-
2023-09-28	88	P9270663	3B	3B108, extrémité nord sous 3B107	E
2023-09-28	89	P9270664	3B	Portion nord en cours d'excavation	NE
2023-09-28	90	P9270665	3B	?	-
2023-09-28	91	P9270666	3B	Sciage de pièces de bois	-
2023-09-28	92	P9270667	3B	Portion nord en cours d'excavation	-
2023-09-28	93	P9270668	3B	Parement nord-ouest (intérieur) du caniveau (extrémité sud)	N
2023-09-28	94	P9280669	3B	3B219 et 220 en plan	SE
2023-09-28	95	P9280670	3B	Fond du caniveau, extrémité sud	NE
2023-09-28	96	P9280671	3B	Fond du caniveau, extrémité nord	S
2023-09-28	97	P9280672	3B	3B203 à 209, verso	-
2023-09-28	98	P9280673	3B	Extrémité nord du caniveau, 3B203 à 209 enlevés	NE
2023-09-28	99	P9280674	3B	Extrémité nord du caniveau, 3B203 à 209 enlevés	SO
2023-09-28	100	P9280675	3B	Sciage de pièces de bois	NO
2023-09-28	101	P9280676	3B	3B111 et 112 en élévation	NO
2023-09-28	102	P9280677	3B	3B111 et 112 en élévation, extrémité nord-est	O
2023-09-28	103	P9280678	3B	3B111 et 112 en élévation, extrémité nord-est	NO
2023-09-28	104	P9280679	3B	3B111 et 112 en élévation, extrémité nord-est	NO

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-09-28	105	P9280680	3B	Extrémité nord-est du caniveau en coupe	SO
2023-09-28	106	P9280681	3B	3B111 et 112 en élévation, extrémité nord-est	NO
2023-09-28	107	P9280682	3B	3B? En élévation	NO
2023-09-28	108	P9280683	3B	3B111 et 112 en élévation, extrémité nord-est	NO
2023-09-28	109	P9280684	3B	3B111 et 112 en élévation, extrémité nord-est	NO
2023-09-28	110	P9280685	3B	3B? En élévation	NE
2023-09-28	111	P9280686	3B	Portion sud-est, vue d'ensemble	N
2023-09-28	112	P9280687	3B	3B300, 3B305 et pièces dessous	SE
2023-09-28	113	P9280688	3B	Pièce de bois sous 3B300	S
2023-09-28	114	P9280689	3B	Pièce de bois sous 3B300	SE
2023-09-28	115	P9280690	3B	Pièce de bois sous 3B300	NO
2023-09-28	116	P9280691	3B	Encoches rondes (coin sud)	SO
2023-09-28	117	P9280692	3B	Parement extérieur du caniveau extrémité nord-est	NO
2023-09-28	118	P9280693	3B	Dosses pointues à la verticale	NO
2023-09-28	119	P9280694	3B	Dosses pointues à la verticale, par terre	-
2023-09-28	120	P9280695	3B	Démolition de la partie sud-est	NO
2023-09-28	121	P9280696	3B	Démolition de la partie sud-est	SO
2023-09-28	122	P9280697	3B	Démolition de la partie sud-est	SO
2023-09-28	123	P9280698	3B	Pièces à la verticale du côté nord-ouest du caniveau	O
2023-09-28	124	P9280699	3B	Pièces de bois au sud-est de 3B202	SO
2023-09-28	125	P9280700	3B	Fond du caniveau	SO
2023-09-28	126	P9280701	3B	Extrémité du caniveau extrémité sud-ouest, parement nord-ouest	SE
2023-09-28	127	P9280702	3B	3B126 à 128 sciées	O
2023-09-28	128	P9280703	3B	Parement sud-est du caniveau	NO
2023-09-28	129	P9280704	3B	Fond du caniveau	S
2023-09-29	130	P9280705	3B	Pièces de bois se poursuivant vers la rue	N
2023-09-29	131	P9280706	3B	Base du caniveau	SE
2023-09-29	132	P9280707	3B	Base du caniveau	E
2023-09-29	133	P9280708	3B	Base du caniveau	SE
2023-09-29	134	P9280709	3B	Pièces de bois se poursuivant vers la rue	E

Projet : **OIK2332 -Rue Prince- Edouard**
Film n° : **CeEt-982-2023-NUM3**

Archéologue : **Michel Huot**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-09-27	F0205	1	S.-op 3B	Dégagement du quai	S-E
2023-09-27	F0206	2	S.-op 3B	Idem	S-E
2023-09-27	F0207	3	S.-op 3B	Idem	S-E
2023-09-27	F0208	4	S.-op 3B	Idem	S-E
2023-09-27	F0209	5	S.-op 3B	Idem	S-E

Les Aventuriers de l'archéologie dans le Haut-Saint-Laurent
présentent
Fouilles archéologiques ouvertes au public sur le site BgFn-1 :
Intervention archéologique sur le site patrimonial classé Droulers-Tsiionhiakwatha
Août 2023



Permis de recherche archéologique 23-AVEA-01

Par

Maude Chapdelaine, Archéologue M. Sc.

2024

Résumé

Les fouilles ouvertes au public ont été menées durant quatre samedis consécutifs soit les 5, 12, 19 et 26 août 2023. La zone d'intervention de 2023 se situait à proximité de la partie nord de la palissade entourant le musée, plus précisément entre les limites de la maison longue 6 et la palissade. La méthodologie utilisée était en continuité avec celle adoptée au cours des vingt dernières années sur le site. Le résultat de l'intervention est cohérent avec les données connues sur le site BgFn-1. Au total, le 1,75 mètre carré de sol fouillé en 2023 a permis de mettre au jour 2076 objets dont 1220 ossements (59%), 531 tessons de poterie (26%), 179 cultigènes (9%), 111 lithique (5%) et d'autres objets de nature historique (1%). Les pillages du mois d'août et de septembre ont perturbé le dépôt archéologique, rallongé le temps au terrain et modifié la forme des bermes, tandis que le pillage d'octobre n'a eu aucun impact sur l'intégrité du site archéologique BgFn-1. À la suite de l'intervention et des pillages, le site BgFn-1 est désormais fouillé sur une superficie de 7,24%. Depuis le début des fouilles archéologiques dans les années 1990, le site a révélé un total de 628 350 objets.

Rappelons que l'intervention de 2019 avait mis au jour une concentration de grains de maïs dans le puits 73N26W, ainsi qu'une tache fugace de cendre. L'intervention de 2023 a démontré la présence de nombreuses concentrations dans le puits 74N28W notamment celles d'ocre rouge et de charbon. En 2023, nous avons également mis au jour une alène en os utilisée pour percer le cuir. L'ocre rouge et le charbon sont souvent utilisés comme maquillage et encre de tatouage. La présence de maïs et de cendre, de même qu'un outil pour la couture, sont autant d'indices nous laissant croire que les fouilles publiques 2019-2023 pourraient se dérouler à l'intérieur d'une maison longue non référencée sur les plans. Au cours des prochaines années, nous souhaitons vérifier si l'emprise des interventions de 2019 et de 2023 correspond à une maison longue orientée est-ouest ou plutôt nord-sud? L'ultime révélation lors des fouilles publiques serait de mettre au jour un alignement de foyers ce qui n'a pas été le cas jusqu'à maintenant. Nous recommandons donc la poursuite de la fouille dans le secteur au sud de la maison longue 6 pour révéler la position d'une nouvelle maison longue.

Liste des figures

<i>Figure 1: Localisation de la région de Saint-Anicet dans la région de Montréal (encadré rouge), carte tirée de Google</i>	10
<i>Figure 2: Localisation du site Droulers dans la région de Saint-Anicet, carte tirée de Google.....</i>	10
<i>Figure 3: Localisation du site Droulers (BgFn-1) à proximité de la rivière La Guerre, carte tirée du SIG du MCC.....</i>	11
<i>Figure 4: Courbes de niveau présentes sur le site Droulers Tsiionhiakwatha, carte tirée de Chapdelaine 2011</i>	12
<i>Figure 5: Localisation des 7 maisons longues attestées sur le site Droulers (haut) et l'emplacement hypothétique de huit autres maisons longues en beige (bas)</i>	17
<i>Figure 6: Localisation de l'atelier de taille de pierre sur le site Droulers</i>	22
<i>Figure 7: Photos prises lors de l'atelier en archéologie expérimentale dirigé par l'archéologue Mathis Arthur durant le mois d'août 2023</i>	22
<i>Figure 8: Localisation des fouilles publiques 2019-2023 sur le plan général du site Droulers Tsiionhiakwatha (BgFn-1).....</i>	25
<i>Figure 9: Localisation des fouilles publiques 2019-2023 sur un plan du site BgFn-1 (focus)</i>	26
<i>Figure 10: Emprise de l'intervention archéologique 2023 par rapport aux interventions antérieures</i>	27
<i>Figure 11: Schématisation des puits ouverts lors des fouilles publiques 2023 : secteur Nord en bleu (puits 74N28W), secteur Est en orange (74N27W) et secteur Sud en vert (73N28W).....</i>	29
<i>Figure 12: Concentration d'ocre rouge trouvée dans le quadrant NE du puits 73N28W.....</i>	30
<i>Figure 13: Photo d'un rebut de pâte trouvé dans le puits 74N27W</i>	31
<i>Figure 14: Concentration de tessons de poterie provenant possiblement du même vase, quadrant SW du puits 74N28W.....</i>	32
<i>Figure 15: Outil en os pour percer le cuir (alène) sculpté dans l'ulna droit d'un lièvre adulte, trouvé dans le quadrant SW du puits 74N28W</i>	33
<i>Figure 16: Grains (droite) et tiges (centre) de maïs carbonisés, ainsi que d'autres cultigènes comme du prunus et du rhusthyphina (gauche) trouvés dans le puits 74N28W.</i>	33

<i>Figure 17: Photographie de 8 tessons de bord décorés trouvés lors des fouilles publiques 2023 sur le site BgFn-1</i>	<i>34</i>
<i>Figure 18: Photographie de fragments de deux pipes de style trompette avec décor, trouvés lors des fouilles publiques 2023 sur le site BgFn-1</i>	<i>35</i>
<i>Figure 19: Photographie d'un gros éclat lithique bifacial de quartzite (de Cheshire?) trouvé lors des fouilles publiques 2023 sur le site BgFn-1</i>	<i>35</i>
<i>Figure 20: État de la paroi ouest du puits 74N28W à la suite du pillage survenu entre la fin août et le début septembre 2023</i>	<i>37</i>
<i>Figure 21: Trou de pillage réalisé sur le côté est du quadrant SE du puits 74N28W survenu entre la fin août et le début septembre 2023</i>	<i>37</i>
<i>Figure 22: Localisation des deux zones de pillage 2023 sur un plan illustrant l'emprise des puits et leur année de fouille</i>	<i>38</i>
<i>Figure 23: Tableau de compilation du nombre d'artefacts collectés sur le site BgFn-1, en 2023 et à ce jour.</i>	<i>39</i>
<i>Figure 24: Photo du trou de pillage dans le remblai des puits 74N28W et 74N29W creusés sans autorisation en octobre 2023, ainsi que les stigmates frais sur une roche ex situ</i>	<i>40</i>
<i>Figure 25: Remblaiement final du site BgFn-1 en septembre 2023, état du terrain entre les deux vagues de pillage</i>	<i>41</i>
<i>Figure 26: Coupe stratigraphique de la paroi sud du puits 74N27W correspondant à la paroi nord du puits 73N27W</i>	<i>42</i>

Table des matières

Résumé.....	2
Liste des figures.....	3
Table des matières	5
Liste des intervenants.....	7
Liste des participants.....	8
1. Introduction.....	9
2. Contexte environnemental.....	9
3. Contexte culturel	13
3.1 Les Iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent	13
3.2 Site BgFn-1.....	15
3.3 Interventions archéologiques antérieures sur BgFn-1	18
3.4 Ouverture du CISA	19
3.5 Déroulement d’une fouille ouverte au public.....	20
3.6 Archéologie expérimentale.....	20
4. Intervention archéologique 2023	23
4.1 Méthodologie	23
4.2 Localisation.....	24
4.3 Déroulement de la fouille publique	28
4.4 Résultats	29
4.5 Pillage 2023	36
4.6 Stratigraphie	42
5. Conclusion	43

6.	Recommandations.....	44
7.	Bibliographie	45
8.	Annexe.....	49
8.1	Procuration.....	49
8.2	Autorisation de travaux	50
8.3	Permis de recherche archéologique	51
8.4	Certificat de participation pour enfants.....	52
9.	Dossier technique.....	53
9.1	Cahier de notes au terrain	53
9.2	Fiches d'enregistrement au terrain	54
9.3	Catalogue photo (terrain)	58
9.4	Catalogue photo (pillage)	59
9.5	Inventaire des artefacts	60

Liste des intervenants

CISA Droulers Tsiioniakwatha

Nathan Carrière, Directeur
Élisabeth Lumier, Coordinatrice et médiation
Vincent et Lohan, Guides-interprètes

Professionnels en archéologie

Maude Chapdelaine, M.Sc.
Chargée de projet, Rédaction et révision du rapport

Marie-Ève Thibodeau, M.Sc.
Rédaction des sections 3.1 à 3.4

Mathis Arthur, M.Sc.
Rédaction de la section 3.6

MRC du Haut-Saint-Laurent

Pierre Caza, Directeur
Nancy Brunelle, Agente au développement culturel

Université de Montréal

Jean-Christophe Ouellet, M.Sc.
Responsable des laboratoires d'archéologie de
l'école de fouilles

Auto-Cad

Marie Fournier, Directrice
Services en dessins vectoriels

Liste des participants

Heures	Samedi 5 août 2023	Samedi 12 août 2023	Samedi 19 août 2023	Samedi 26 août 2023
10 à 11 am	Préparation terrain	Laboratoire	Préparation terrain	-Aimé Lorenzo + 3 (pas présenté)
11 à midi	-Aimée Lorenzo + 2 (Karine et Alfred)	-Nathalie Garcia + 3	-Courtney -Martin -Thomas -George	-Mélicca + 1
Midi à 1pm	-V. Picard + 3 (Emerik, Marisa et Malik)	-N. Laplante + 2	-Lisa Rose + 2	-Lynn + 1
1 à 2 pm	-Alissa Caza + 3 (Alizeta, Jordan et Adam)	-C. Bergeron + 3 (Magalie, père et Charlie)	-Thérésa + 3	-V. Comtois +3
2 à 3 pm	-M. Stuart + 2 (April et Aibrean)	-Marie-Chantale + 3 (Audrey, Mathilde, Emmanuelle)	-Christine + 2	Fermeture des puits avec les guides interprètes (Vincent et Lohan)
3 à 4 pm	-Kelly Ryan + 3	-Judith + 3 (dont Collin et Edmond)	-Nadia Boisvert	
4 à 5 pm	-Nathalie + 4	Fermeture (grosse pluie)	-Philippe + 3	
Total de participants = 70	23	19	18	10

1. Introduction

La mission du Centre d'Interprétation du Site Archéologique (CISA) Droulers Tsiionhiakwatha est de faire connaître, promouvoir et protéger les ressources archéologiques du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, ainsi que le patrimoine des Premières Nations, en respect et collaboration avec la communauté mohawk d'Akwesasne. Durant le mois d'août, qui correspond au mois de l'archéologie au Québec, nous proposons au public de réaliser des fouilles archéologiques, et ce, depuis deux décennies. Nous présentons d'abord dans ce rapport le cadre environnemental de la région de Saint-Anicet et le cadre culturel des Iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent. Puis nous aborderons les interventions qui ont été menées sur le site BgFn-1 menant à l'ouverture du CISA en l'an 2000. Dans le chapitre 4, nous décrirons la vingt-deuxième intervention archéologique sur le site Droulers en précisant la méthodologie, la localisation et les résultats. Nous parlerons également d'un problème de pillage ayant causé trois perturbations dans la zone des fouilles publiques. Nous achèverons ce rapport avec une conclusion et des recommandations suivies par les annexes et le dossier technique de la fouille archéologique 2023.

2. Contexte environnemental

À la fin du quaternaire, l'ensemble du Québec était autrefois recouvert d'une couche de glace de plusieurs kilomètres de hauteur nommée l'inlandsis Laurentidien. En raison d'un réchauffement climatique survenu il y a plus de 12,000 ans, la glace se met à fondre. En se retirant vers le nord, les glaciers bousculent la surface des sols et forment le relief actuel en formant des bourrelets géologiques et des drumlins. En raison de la basse altitude de la région montréalaise, la partie sud du Québec se trouve submergée par une immense nappe d'eau salée nommée la mer de Champlain (Ruddiman et Wright 1987; LaRocque 1999). La mer de Champlain a formé la plaine argileuse que l'on connaît aujourd'hui et a laissé des milliers de pierres sur l'ensemble de la plaine de Saint-Anicet. C'est le mélange du recul des glaciers et de la mer de Champlain qui créa les nombreuses crêtes morainiques de la région de Saint-Anicet (Delâge 2012). La moraine possède l'avantage de bien drainer les eaux de pluie. Ainsi, la fonte des glaciers retire une lourdeur sur la

croûte terrestre ce qui la fait se rehausser. En raison d'un rehaussement isostatique promu par le retrait des glaces, une exondation des eaux salées vers l'océan se produit et l'eau fraîche des glaciers inonde le sud du Québec. Le nouveau lac formé dans le sud du Québec est nommé Lampsilis. La région de Saint-Anicet est située au sud du lac Saint-François, un élargissement du fleuve Saint-Laurent (figures 1 et 2). Cette région est alimentée par des cours d'eau secondaire à proximité du site Droulers dont la rivière La Guerre et ses ramifications (figure 3), ainsi qu'à proximité d'un affluent de la rivière Châteauguay et de la rivière à la Truite.

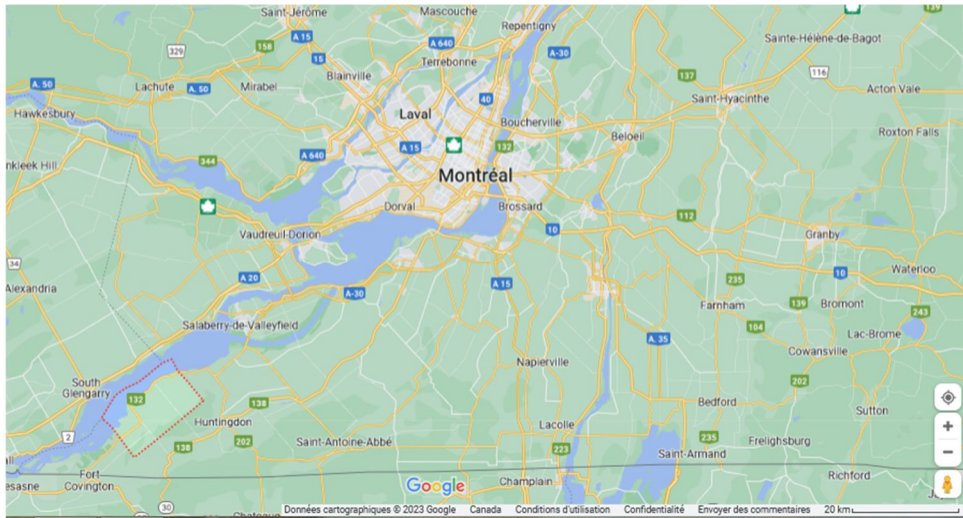


Figure 1: Localisation de la région de Saint-Anicet dans la région de Montréal (encadré rouge), carte tirée de Google

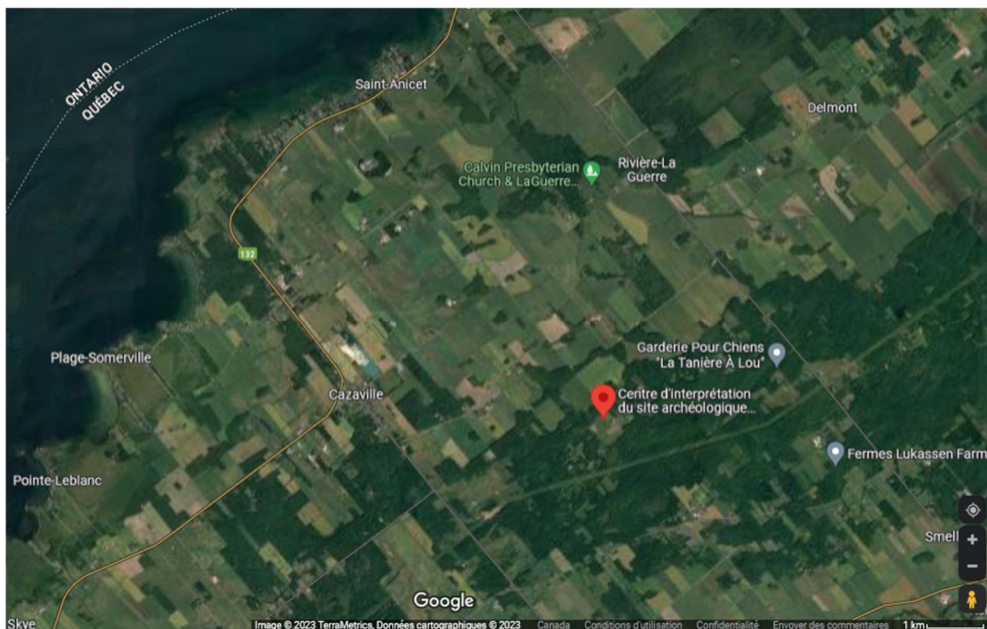


Figure 2: Localisation du site Droulers dans la région de Saint-Anicet, carte tirée de Google

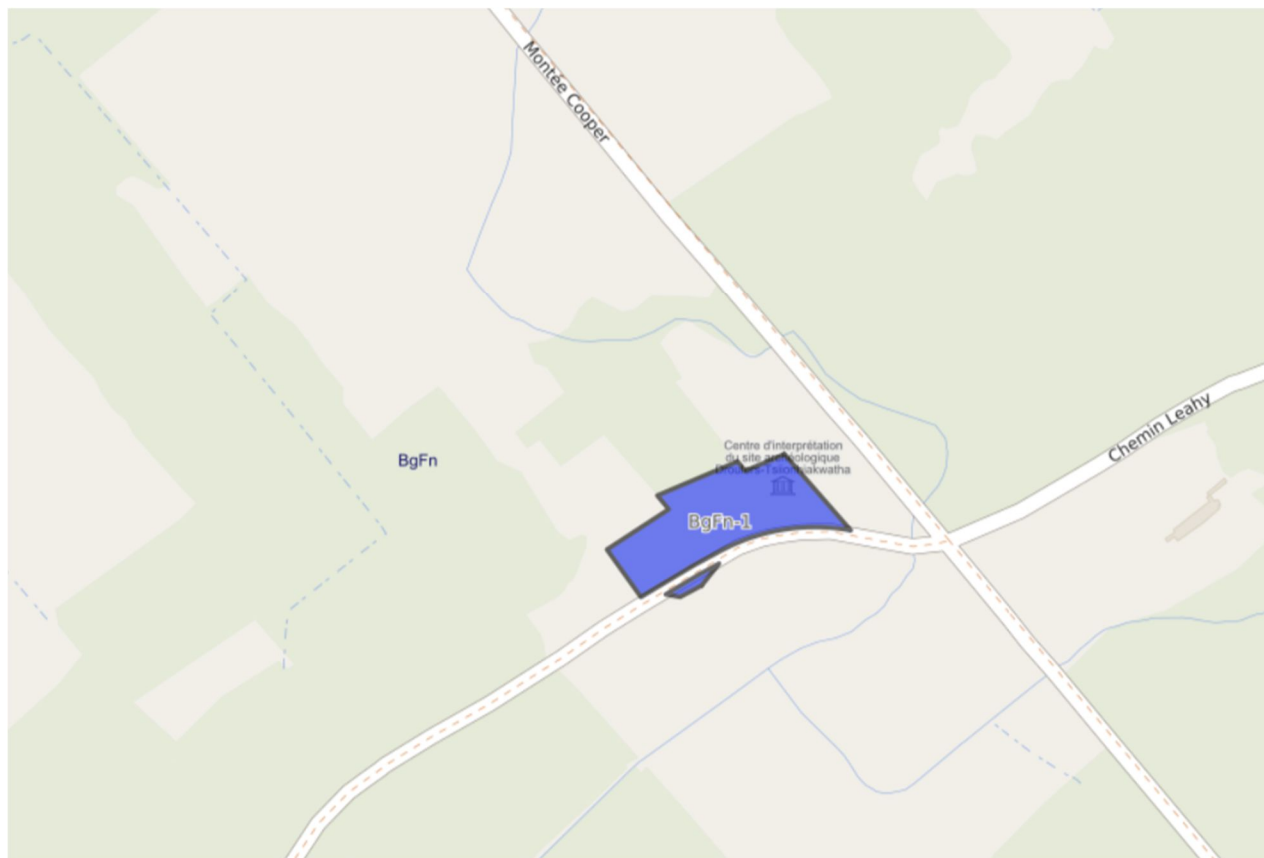


Figure 3: Localisation du site Droulers (BgFn-1) à proximité de la rivière La Guerre, carte tirée du SIG du MCC

Selon le modèle d'émersion des terres de (Parent et al. 1985), le réseau hydrographique du proto-Saint-Laurent aurait pris place entre 10 000 et 8 000 ans avant aujourd'hui (Martineau et Hocq 1994). Durant l'épisode de la mer de Champlain, l'altitude du niveau des eaux est passée de 200 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM) à 74 NMM vers 11,200 avant aujourd'hui (AA) à 30 NMM vers 9,500 puis à 20 NMM vers 8,700 AA. Mentionnons que le site Droulers se situe sur une crête morainique culminant à 73 mètres NMM (Chapdelaine 2019). En effet, les maisons longues du site archéologique se situent entre 67 NMM et 72,50 NMM (figure 4). Ce relief a donc émergé des eaux il y a un peu plus de 10,000 ans.

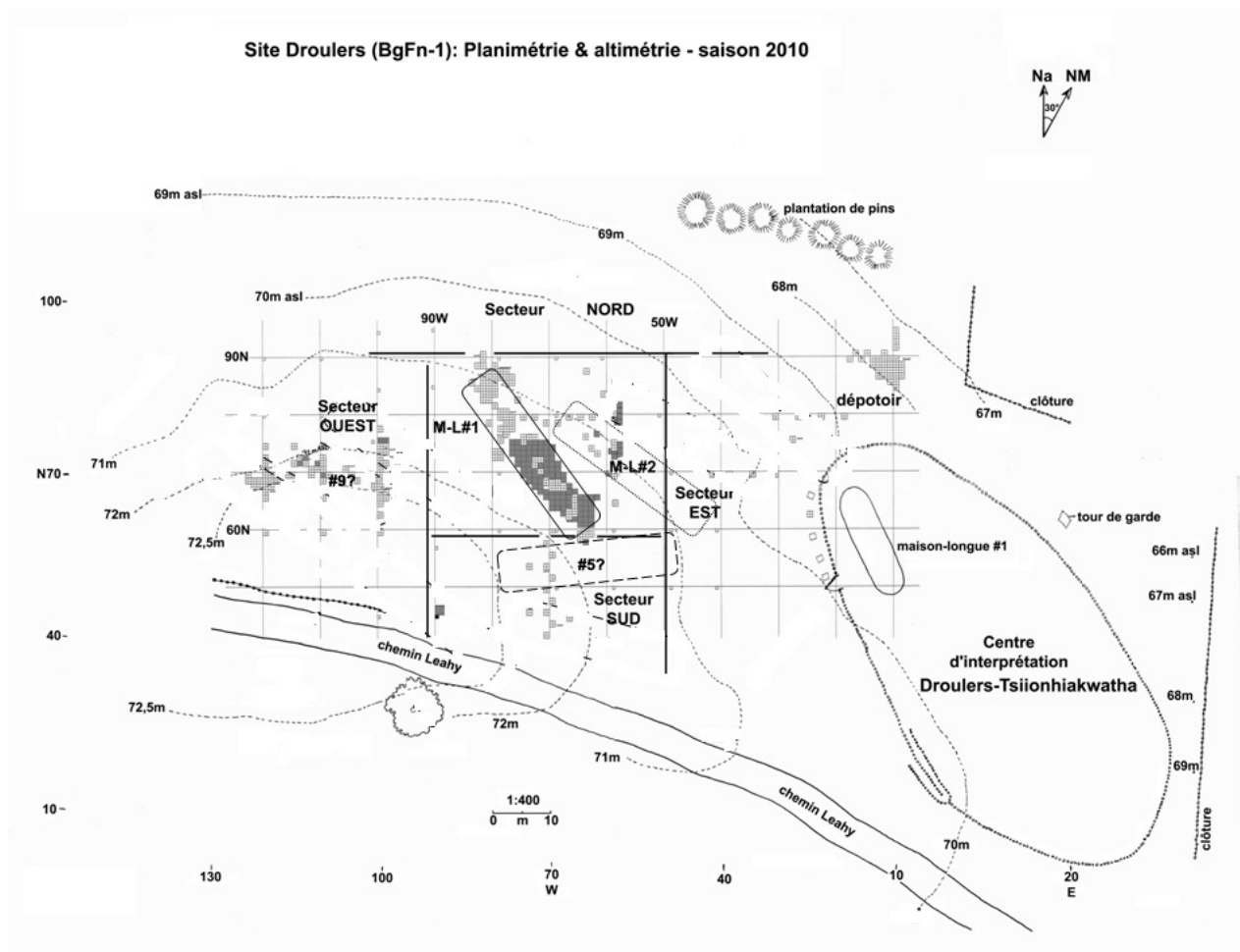


Figure 4: Courbes de niveau présentes sur le site Droulers Tsiionhiakwatha, carte tirée de Chapdelaine 2011

Pour compléter le portrait environnemental, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques stipule que la moyenne de température minimale et maximale annuelle de la région de Saint-Anicet varie entre 2,2 degrés et 11,7 degrés. En hiver, la température descend en moyenne à -10 degrés avec une chute moyenne de 162 cm de neige par année. L'été, la température moyenne est de 24 degrés avec des précipitations moyennes de 849,3 mm de pluie par année, selon le sommaire des normales climatiques de 1981-2010 (www.environnement.gouv.qc.ca). Mentionnons que ces températures ne sont pas constantes à travers les siècles comme le démontrent les analyses de pollen dans la région des Grands Lacs (Warrick 1984). En effet, une période de refroidissement dans la vallée du Saint-Laurent débuta vers 1400-1450, nommée le Petit âge glaciaire, avec un pic glaciaire entre 1562 et 1601 et perdurera jusqu'à vers 1850 (Le Roy Ladurie 2011). Malgré ces fluctuations de température, la région de

Saint-Anicet se trouve dans la partie de la Province où la saison chaude favorise une végétation plus longue, ce qui représente un avantage pour toutes personnes qui font de l'agriculture (Lajoie et Baril 1956).

3. Contexte culturel

3.1 Les Iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent

Le terme « Iroquoien du Saint-Laurent » est utilisé en archéologie québécoise pour désigner un groupe culturel distinct de la famille linguistique iroquoise qui inclut notamment les Iroquois de la région de New York. Les Iroquoiens représentent un groupe composé d'autochtones sédentaires semi-permanents qui vivaient dans le vaste territoire des basses terres de la vallée du Saint-Laurent. D'ailleurs, ils occupaient un territoire nommé l'Iroquoïanie (Thibodeau 2023 : 46). Ce vaste territoire englobe une partie de l'état de New York, le sud de la province de l'Ontario et le sud du Québec le long de la vallée du Saint-Laurent. Il y a en fait 23 nations iroquoiennes au Sylvicole supérieure et à l'époque de Contact qui se retrouvaient sur ce territoire (Tremblay 2006 : 12-16). L'Iroquoïanie a une superficie comparable à celle de l'Angleterre, soit environ 228 000 km², et dénombrant approximativement 100 000 à 120 000 Iroquoiens répartis dans plus d'une centaine de villages vers l'an 1600 de notre ère (Clermont 1980 : 139 ; Clermont 1989 : 121 ; Tremblay 2006 : 12 ; Chapdelaine 2015 : 57 ; Thibodeau 2023 : 46). La Laurentie iroquoise, quant à elle, désigne spécifiquement le territoire de la vallée du Saint-Laurent occupé par les Iroquoiens du Saint-Laurent (Chapdelaine 1991 : 51 ; Thibodeau 2023 : 47). Elle correspond à la province iroquoise la plus vaste de l'Iroquoïanie, puisqu'elle s'étale sur plus de 700 km le long du fleuve Saint-Laurent (Chapdelaine 1991 : 51). La Laurentie iroquoise est découpée en neuf concentrations régionales, dont Saint-Anicet, celle de la concentration du site archéologique Droulers (Chapdelaine 2015 : 52-55).

Le mode de vie des Iroquoiens du Saint-Laurent consiste en un village, ou un hameau, retiré des grands cours d'eau. Les Iroquoiens choisissaient judicieusement l'emplacement de leur milieu de vie, puisqu'ils occupaient un même territoire sur une durée allant d'une dizaine

d'années jusqu'à environ trente ans (Warrick 1990, 1996, 2008 ; Girouard 1975 ; Tremblay 2006 : 28 ; Thibodeau 2023 : 30). Plus récemment, grâce à la méthode de modélisation bayésienne employée par l'archéologue Ronan Méhault sur les sites iroquoiens de la région de Saint-Anicet, nous sommes plus enclins à dire que la période d'occupation des villages à l'époque du Sylvicole supérieure récent ou du Précontact récent (1450-1535) est d'une durée estimée de 20 à 30 ans (Méhault 2019 : 361). Nous savons que les Iroquoiens du Saint-Laurent ont adopté, dans la région de Saint-Anicet, un aménagement de leur territoire assez caractéristique puisqu'ils s'établissaient sur les sommets de crêtes morainiques, tout en restant près d'un cours d'eau (Clermont et Gagné : 2004 ; Thibodeau 2023). Ainsi, pour les villages iroquoiens, un fort potentiel archéologique dans la région de Saint-Anicet est marqué par la présence à proximité d'une source d'eau potable et d'un endroit relativement plat pour l'installation des habitations (Nicholas 2006 : 360 ; Thibodeau 2023 : 22).

Pour bien définir l'identité culturelle à travers les témoins culturels, dans le cas des Iroquoiens du Saint-Laurent, il est plus judicieux d'utiliser les variations stylistiques sur la céramique afin de comprendre les liens d'interactions entre différents sites (Lévesque 2015 : 9 ; Thibodeau 2023 : 72). En effet, selon le « modèle de l'interaction sociale », la corrélation entre le niveau de similitude stylistique observé au sein des assemblages archéologiques et le degré d'interaction entre les groupes ayant généré ces assemblages est étroitement associée (Gates St-Pierre 2006 : 16). La culture matérielle joue un rôle essentiel dans la reconnaissance de l'identité ethnique (Jones 2003 : 120). Alors, plus les collections céramiques sont similaires entre les sites archéologiques, plus on suppose qu'ils sont liés historiquement et proches dans le temps (Eerkens et Lipo 2007 : 240). En outre, l'étude stylistique des poteries met en évidence la transmission d'un héritage culturel via le système de parenté matrilineaire (Clermont 1983 ; Lévesque 2015 : 9). Chaque clan iroquoien peut représenter de façon très semblable les décors sur les vases de céramique. Il convient toutefois de rester conscient des limites inhérentes liées au style de la céramique pour l'identification d'une identité ethnique (Gates Saint-Pierre 2006 : 278 ; Thibodeau 2023 : 72). Les Iroquoiens pratiquaient la matrilocalité (Clermont 1980 : 140 ; Viau 2005 : 149 ; Tremblay 2006 : 75). Un homme iroquoien devait s'unir à une femme appartenant à un clan différent du sien et il devait habiter dans la résidence de sa femme (Thibodeau 2023 : 29-30). Les

familles nucléaires étaient ainsi reliées par une ascendance commune à une femme matriarche de la maisonnée. Autrement dit, il y avait généralement un seul clan dans une maison longue (Clermont 1980 : 140). Une communauté villageoise d'une assez grande envergure pouvait ainsi contenir un minimum de deux clans (Chapdelaine 2015c : 51).

Finalement, les Iroquoiens étaient sédentaires durant la période sylvicole, c'est-à-dire entre 3000 et 500 ans avant aujourd'hui (Trigger 1966 ; Viau 2005 : 11-12 ; Chapdelaine 2015 : 49 ; Thibodeau 2023 : 39). La période du Sylvicole supérieur se termine lors de la prise de Contact avec les Européens. Plus précisément, lorsque les Iroquoiens ont rencontré Jacques Cartier et son équipage en 1534 et lors de son retour à Montréal l'année suivante (Biggar 1924 ; Chapdelaine 2015 : 50).

3.2 Site BgFn-1

Aujourd'hui, plusieurs villages iroquoiens sont connus dans la région de Saint-Anicet. On retrouve le site archéologique McDonalds (BgFo-18) dont l'occupation est datée entre les années 1354 et 1378. Le site Isings (BgFo-24) daté du début du 14^e siècle, le site Berry (BgFo-3) daté entre 1424 et 1448 et le site de Mailhot-Curran (BgFn-2) occupé entre l'an 1528 et 1548 (Méhault 2019 : 374). De plus, la concentration de Saint-Anicet regorge de sites archéologiques iroquoiens plus petits comme des hameaux, des camps de chasse iroquoiens ou des haltes saisonnières comme les sites Higgins (BgFn-3), Irving (BgFn-5) qui est daté entre 1514 et 1524, Godmanchester (BgFo-16) un camp de chasse du 13^e siècle et le site McPherson (BgFo-17). En fait la région de l'Iroquoïanie comme des sites iroquoiens plus éloignés comme le site Bourassa (CcFd-3) daté vers 1300, Lanoraie (BIFh-1) vers 1400, Mandeville (CaFg-1) vers 1500, Roebuck (BeFv-4) et Mclvor (BfFv-1) occupés au début du 16^e siècle.

Or, le site Droulers Tsiionhiakwatha (BgFn-1) a été occupé entre 1491 et 1511 de notre ère, soit à la période sylvicole supérieure. Il a été aménagé sur un drumlin dont l'aire d'occupation s'étend sur près de 13,000 mètres carrés (1,3 hectare). On estime qu'il aurait pu abriter jusqu'à une quinzaine de maisons longues (figure 5) avec un nombre varié de foyers estimé entre trois et cinq par maison longue (Chapdelaine 2019b). Considérant que chaque foyer servait à deux

familles composées de quatre à cinq individus, Droulers aurait pu abriter une population d'environ 500 individus à la fin du 15^e siècle (*Ibid.*). En 2023, la présence de sept maisons longues est confirmée avec un total de 23 foyers. Au total, 55 fosses et 11 trous de piquets ont été mis au jour. Parmi les vestiges, deux zones de dépotoirs ont été délimitées. Le premier est situé au nord-est, et a été fouillé lors de fouilles ouvertes au public entre 2001 et 2009. Le second est situé à l'ouest du village.

Les habitants du site Droulers pratiquaient l'horticulture dont la culture des trois plantes sœurs (haricots, courge et maïs) dans le cadre d'une économie de subsistance mixte également basée sur la culture, la pêche, la chasse et la cueillette. Bien que la reconstitution du village iroquoien comporte une palissade, les fouilles archéologiques menées sur le site Droulers n'ont pas mis au jour des traces de palissade. Le site Droulers est reconnu comme un village-chef dans la région et il est possible qu'il ait des sites satellites à proximité (Chapdelaine 2019 : 15-16 ; Thibodeau 2023 : 26-131). Au niveau géographique, la limite sud du site Droulers est le sommet du coteau qui est adossé au chemin Leahy. Au 15^e siècle, ce coteau devait représenter une rupture de pente de l'ordre de 9 mètres de hauteur, soit un dénivelé suffisant pour constituer un avantage défensif. Le village de Droulers s'est étendu d'est en ouest sur la crête morainique pour occuper les replats inférieurs et bien drainés. La limite nord du site correspond à une faible dénivellation. Vers l'ouest, le relief reste stable autour de 72-73 mètres d'altitude et c'est peut-être la distance du ruisseau qui devenait trop grande pour y prolonger le village selon l'archéologue Claude Chapdelaine. Le sol est considéré comme fertile et il y a lieu de croire que les champs sablonneux qui bordent le village au nord et au sud étaient cultivés par les Iroquoiens.



Figure 5: Localisation des 7 maisons longues attestées sur le site Droulers (haut) et l'emplacement hypothétique de huit autres maisons longues en beige (bas)

3.3 Interventions archéologiques antérieures sur BgFn-1

Le site BgFn-1 a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques entre 1994 et 1999 par l'archéologue Michel Gagné qui mit au jour la maison longue 1 et le dépotoir principal au nord-est du site (Gagné 1995, 1996, 1997, 1998, 1999). Ce sont 254,50 mètres carrés qui ont été ouverts. L'inventaire archéologique est continué pour mieux diagnostiquer son étendue et comprendre les différents secteurs entre les années 2000 et 2005 (Gagné 2000, 2003, 2004, 2005). Parallèlement, les premières fouilles ouvertes au public ont eu lieu entre 2002 et 2009 dans le secteur du dépotoir principal sous la direction de l'archéologue Mathieu Sévigny. Ces fouilles ont mené à l'ouverture de 13 mètres carrés (Sévigny 2007, 2008, 2009, 2010). C'est en l'an 2010 que l'école de fouille préhistorique de l'université de Montréal vient s'installer sur le site Droulers. L'UDM met au jour le secteur des maisons longues 1 et 2 en 2010 et 2011. L'UDM revient sur le site Droulers entre 2015 et 2017. Au total, l'école de fouille a réalisé l'ouverture de 687,75 mètres carrés (Chapdelaine 2010, 2012, 2015, 2016, 2017). C'est ainsi que le site archéologique Droulers a été fouillé sur 7,20% de sa superficie totale sur une période de 25 ans. Les fouilles ont ciblé des secteurs qui ont mené à la découverte de structures, de maisons longues et de dépotoirs de façon à comprendre la dynamique du site et à le protéger. D'ailleurs, le CISA a été aménagé dans le secteur le plus éloigné du cœur du village, sur une zone à faible densité archéologique, afin de ne pas perturber les sols et leur contenu.

En 2019, les fouilles ouvertes au public sont remises au calendrier, mais cette fois, par l'archéologue du CISA. On ouvre les puits 73N27W et 73N26W dans l'espoir de trouver les limites d'une huitième maison longue au sud de la ML6. Après cette intervention, le site Droulers est estimé avoir été fouillé sur une surface de 957,25 mètres carrés, soit 7,22% de sa superficie. Au total, c'est 628 350 artefacts qui ont été mis au jour. Le musée Droulers possède actuellement une collection de 4867 objets dont 4542 proviennent du site Droulers. Le reste de la collection archéologique est logé, entretenu et étudié par l'UDM jusqu'à ce jour.

3.4 Ouverture du CISA

Considérant la richesse archéologique du site Droulers Tsiionhiakwatha et la découverte de plusieurs sites iroquoiens dans la région, l'idée émergea de réaliser une mise en valeur des ressources archéologiques de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour diffuser les connaissances acquises sur l'évolution culturelle préhistorique de la région de Saint-Anicet. La MRC du Haut-Saint-Laurent a alors engagé des démarches pour mettre en valeur le caractère exceptionnel des sites archéologiques de son territoire et a pu compter sur l'implication soutenue de plusieurs ministères, d'organismes gouvernementaux et d'autres instances régionales. On décida de créer un programme de sensibilisation destiné à la clientèle scolaire, aux résidents et aux visiteurs de la région anicetoise. Les maisons longues présentes sur le site d'interprétation archéologique Droulers-Tsiionhiakwatha ont été construites en partenariat avec la communauté mohawk d'Akwesasne en 1996 (Cadieux 2007 : 86 ; Thibodeau 2023 : 22).

Le centre d'interprétation du site Droulers-Tsiionhiakwatha a ouvert officiellement ses portes pour la saison estivale 2001. Il est situé au 1800 chemin Leahy à Saint-Anicet. Comme on peut le lire dans un dépliant sur le patrimoine archéologique de Saint-Anicet, « le CISA convie les visiteurs à une immersion dans l'univers des Iroquoiens du Saint-Laurent [leur permettant de visiter] des aménagements qui évoquent l'atmosphère d'un village du milieu du 15^e siècle, avec ses jardins et ses structures servant au traitement (fumoir et séchoir) du gibier et du poisson, dispersés autour de trois maisons longues d'une authenticité saisissante » (MRC du Haut-Saint-Laurent). En plus de la reconstitution grandeur nature d'un village iroquoien, le CISA présente une exposition archéologique permanente dans son musée, l'exposition *Kionhekwa*, qui inclut des objets provenant des sites archéologiques Droulers, Mailhot-Curran, Irving et McDonald. La visite du musée et du site archéologique BgFn-1 est agrémentée par des guides dynamiques et des animations incluant la manipulation de reproduction d'objets autochtones traditionnels. La vocation du site Droulers-Tsiionhiakwatha est de permettre aux citoyens d'aujourd'hui d'en apprendre plus sur le mode de vie et les traditions des Iroquoiens vivant au 15^e siècle.

3.5 Déroulement d'une fouille ouverte au public

Les visiteurs du site désirant participer aux fouilles archéologiques ouvertes au public pouvaient réserver une plage horaire d'une durée minimum d'une heure minimum par téléphone ou par courriel. Chaque plage horaire pouvait être comblée par un maximum de quatre participants. Certains participants ont réservé plusieurs jours à l'avance, certains le jour même. Il s'agit d'une activité familiale et la majorité des plages horaires était composée d'adultes et d'enfants. À la fin de l'activité, chaque enfant reçoit un certificat de complétion (annexe 8.4). Sur ce certificat se trouve une zone pour lister les découvertes du jour. Les fouilles ouvertes au public ont été menées durant quatre samedis consécutifs soit les 5, 12, 19 et 26 août 2023 entre 11 am et 4 pm inclusivement. Il y avait donc six plages par jour pour un total de 24 heures de fouille publique au total dispersé en quatre jours durant toutes les fins du mois d'août 2023. Le coût de la participation à l'activité était de 50\$/l'heure pour un groupe de 4 personnes pour une heure. Ce coût incluait la visite guidée du CISA, celle du musée et de la boutique (90 minutes), de même que la possibilité d'assister à une activité offerte par un archéologue spécialisé dans la taille de la pierre (Mathis Arthur). En somme, 70 personnes ont participé aux fouilles publiques en 2023.

3.6 Archéologie expérimentale

Dans le cadre des activités associées au mois de l'archéologie, le CISA propose à ses visiteurs de participer à une activité en archéologie expérimentale dans le but de les sensibiliser aux principes de la taille de pierre. L'activité de la taille de pierre se déroule à une station dédiée à cet art sur le site archéologique BgFn-1. La taille de la pierre s'est déroulée durant les fins de semaine du mois d'août 2023.

L'atelier consiste en une séance de taille de la pierre d'une durée variant entre 5 et 15 minutes selon l'intérêt des participants. D'abord, l'archéologue spécialisé en taille de la pierre introduit le participant aux techniques de taille. Cette introduction est initiée par la présentation des divers types de matériaux fournis par l'archéologue. Ces matériaux sont essentiellement importés des États-Unis et choisis en fonction de leurs propriétés mécaniques idéales pour l'apprentissage des rudiments de cette discipline. Les matériaux utilisés sont l'obsidienne, la

dacite et le chert keokuk traité thermiquement. Par la suite, les visiteurs découvrent les types de percuteurs. Il y a le percuteur en pierre dure et le percuteur tendre fait en andouiller. Ces percuteurs sont les outils de base pour la fabrication d'outils en pierres. Des fac-similés d'outils variés tels que des pointes de projectiles de différentes typologies, des grattoirs et des forêts sont présentées sur une table pour illustrer les réalisations possibles. Le participant peut ainsi visualiser les répliques d'outils en pierre et faire des liens avec les outils en pierre de la collection permanente exposée dans les vitrines et tiroirs du musée Droulers.

La taille de pierre est ensuite expliquée aux participants à travers une série d'étapes et de démonstrations. La première étape débute par la réduction d'un bloc, ou d'un gros éclat, de matière première. La technique enseignée est le dégrossissage à l'aide de percussions qui sont menées par des percuteurs durs. Le dégrossissage continue jusqu'à l'amincissement de la matière première, puis se termine par la finition au percuteur tendre. C'est alors que le participant choisit sa matière première et peut ensuite manier les percuteurs. En effet, une fois équipés de l'équipement de protection adéquat tel que des lunettes de sécurité, des gants et des tabliers de cuir, les participants peuvent s'initier aux premiers essais de débitage sous la surveillance de l'archéologue Mathis Arthur. Certains participants pratiquent l'expérimentation jusqu'à la percussion directe avec des percuteurs durs sur un bloc pour façonner une ébauche ou une préforme d'outil, tandis que d'autres préfèrent travailler de fins éclats en utilisant la percussion par pression avec des percuteurs tendres. L'objectif pour les visiteurs est non seulement l'apprentissage du savoir-faire autochtone, mais aussi la compréhension de la chaîne opératoire menant à la création d'un outil en pierre. L'atelier de pierre de taille durant le mois de l'archéologie répond ainsi à la mission du site Droulers Tsiionhiakwatha qui est de faire connaître et promouvoir le patrimoine immatériel des Premières Nations.

La pratique de la taille de pierre est un art autochtone qui exige de nombreuses années d'expérience pour maîtriser la fabrication d'outils fonctionnels et de qualité optimale. Au terme de l'atelier expérimental, le participant peut repartir avec l'objet façonné de leurs propres mains. En conclusion, l'accueil enthousiaste des visiteurs pour cet art lithique se manifeste par leur volonté et leur dévouement à s'impliquer dans la création de leurs outils via l'application des techniques ancestrales. Une satisfaction évidente émerge après chaque session, et parfois de

nouvelles passions se révèlent, tant chez les jeunes que chez les adultes. Pour ces raisons, nous renouvelerons l'offre de cette activité durant le mois d'août 2024. Mentionnons finalement que l'atelier de taille se déroule entre les maisons longues de la tortue et de la bécasse.

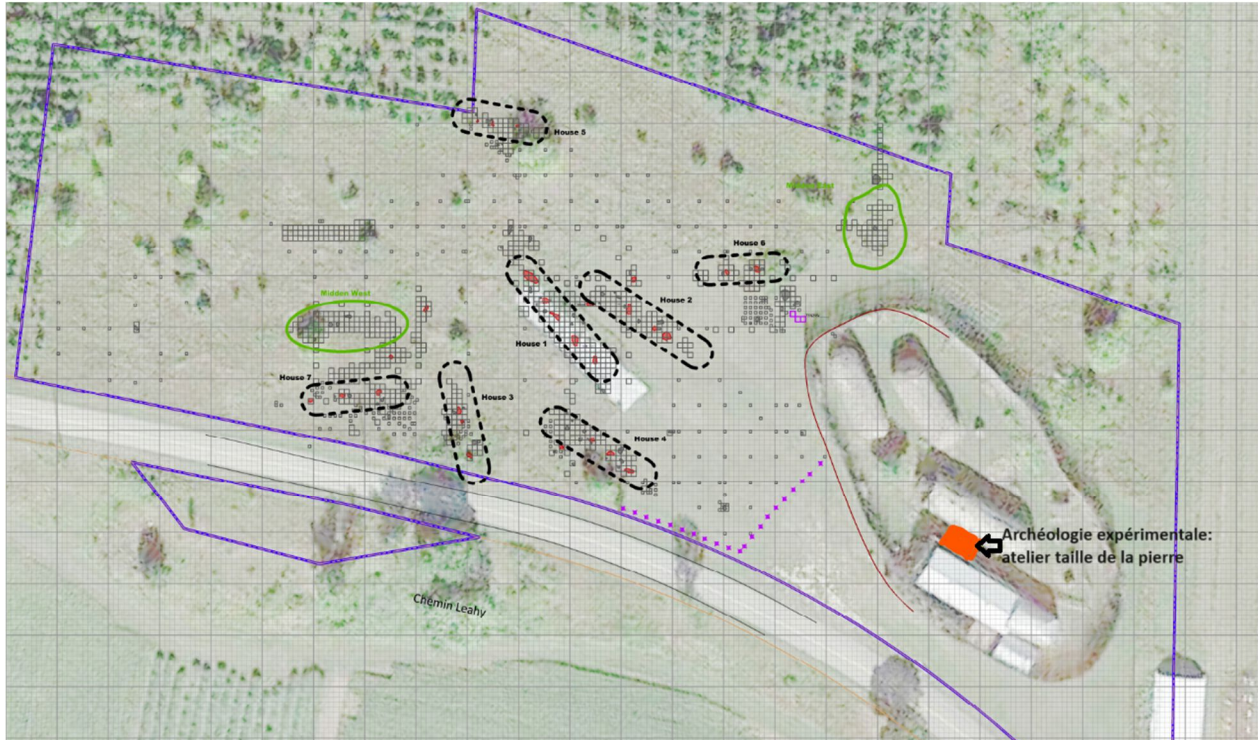


Figure 6: Localisation de l'atelier de taille de pierre sur le site Droulers



Figure 7: Photos prises lors de l'atelier en archéologie expérimentale dirigé par l'archéologue Mathis Arthur durant le mois d'août 2023

4. Intervention archéologique 2023

4.1 Méthodologie

Le quadrillage du site archéologique BgFn-1 a été réalisé sur les lots 5 487 988 et 5 487 989 dès les années 1990. La méthodologie utilisée sur le site Droulers est dans la continuité de celle mise en place par l'école de fouille de l'université de Montréal (UdeM) en 2010, ce qui facilite la concordance des résultats et la cohérence des tableaux et des plans. Mentionnons que l'arpentage le plus récent du terrain a été réalisé le 18 juin 2019 avec l'aide d'une station totale de type Leica TCR 705 et un prisme laser. L'arpentage a été basé sur la même grille d'arpentage que celle de l'UdeM. Il s'agit d'une ligne tirée depuis un point connu en fonction des fouilles archéologiques antérieures. Les puits 73N-25W, 73N-26W, 73N-27W et 73N-28W, respectivement situés à une élévation de 69,69 NMM, 69,67 NMM, 69,70 NMM et 69,79 NMM, ont été positionnés et ont été circonscrits à l'aide de clou et de corde. Le 23 juillet 2020, nous avons fait l'inventaire du matériel nécessaire pour les fouilles archéologiques (pelle, sceaux, truelles, porte-poussière, tamis, sacs d'artéfacts, table et chaises, etc.) et noté l'équipement manquant (une bâche, des crayons à mine et papier brun). La localisation des puits 2023 a donc été positionnée à partir de celle des puits positionnés en 2019, tandis que le matériel manquant a été listé à partir de l'équipement restant de l'intervention archéologique antérieure. Durant la pandémie de 2020-2022, nous sommes retournés au site pour vérifier l'implantation des puits. En effet, nous avons laissé des marqueurs au sol afin de repérer facilement l'emprise des puits lors de la reprise des fouilles publiques. C'est ainsi que le samedi 5 août 2023 l'archéologue Maude Chapdelaine a pu repérer rapidement l'emprise des puits 74N27W, 74N28W et 73N28W pour installer les cordes d'identification de puits pour la reprise des fouilles ouvertes au public.

En arrivant dans l'aire de fouille publique, chaque participant se fait attribuer un quadrant de 50X50cm. La gestion des sols archéologiques avec le public est de faire retirer environ 1 cm de sol du quadrant sur une surface de 50 cm carrés avec une truelle. La technique est de racler la surface des sols sans faire de trou et en évitant de retirer les roches. De cette façon, les outils et/ou les structures apparaissent en surface sans être perturbés. Si un objet intéressant est découvert, le participant géolocalise la découverte avec une règle en centimètre et géolocalise à l'échelle l'objet

sur sa feuille d'enregistrement qui lui est propre. Les sols raclés sont insérés dans un sceau. Chaque participant a son propre sceau et son propre sac d'artefacts. Dès que le sceau de sol atteint environ le quart de sa hauteur, nous nous déplaçons en groupe vers le tamisage. Chaque participant a la responsabilité de conserver son sac d'artefacts intact et bien scellé. Le tamis au grillage 1/8 est placé par-dessus le tamis au grillage ¼. Les participants secouent les deux tamis simultanément. Avant chaque refus de tamis, l'archéologue chargée de projet vérifie chacun des tamis pour s'assurer de récolter tous les artefacts. Puis, nous retournons tous à nos quadrants. En une heure, les participants font cette rotation environ trois fois. À la fin de l'heure, nous prenons environ six minutes pour récapituler les découvertes. S'il y a des enfants, l'archéologue chargée de projet remet un diplôme de complétion (annexe 8.4).

4.2 Localisation

La fouille ouverte au public 2023 s'est déroulée au sud de la maison longue 6 dans une zone située entre une structure fouillée antérieurement (la fosse 82) et les puits fouillés en 2019. Nous avons ouvert le puits complet 74N28W, ainsi que de la partie sud du puits 74N27W et de la partie est du puits 73N28W, ce qui totalise deux mètres carrés (figures 8, 9 et 10).

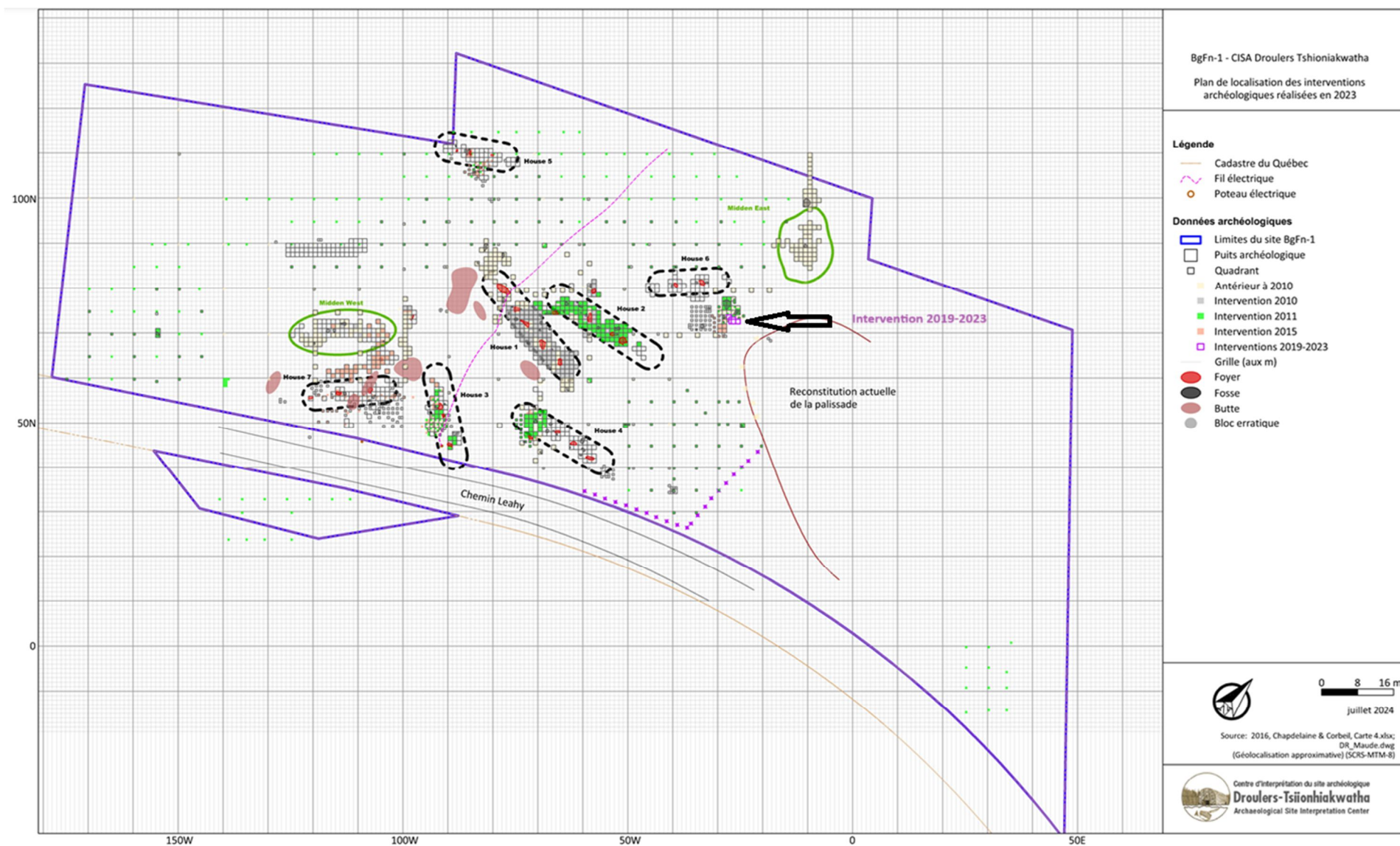


Figure 8: Localisation des fouilles publiques 2019-2023 sur le plan général du site Droulers Tshioniakwatha (BgFn-1)

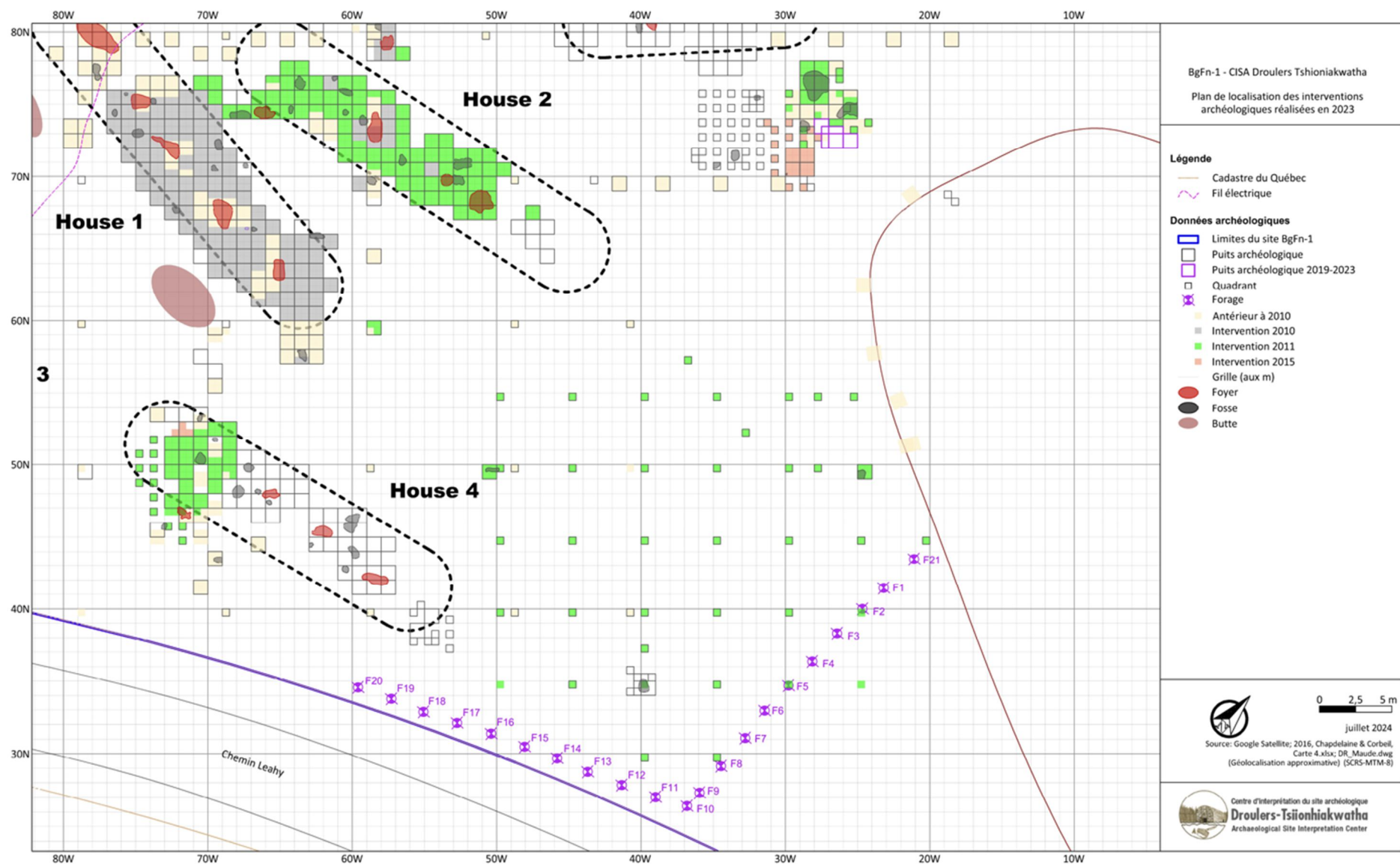


Figure 9: Localisation des fouilles publiques 2019-2023 sur un plan du site BgFn-1 (focus)

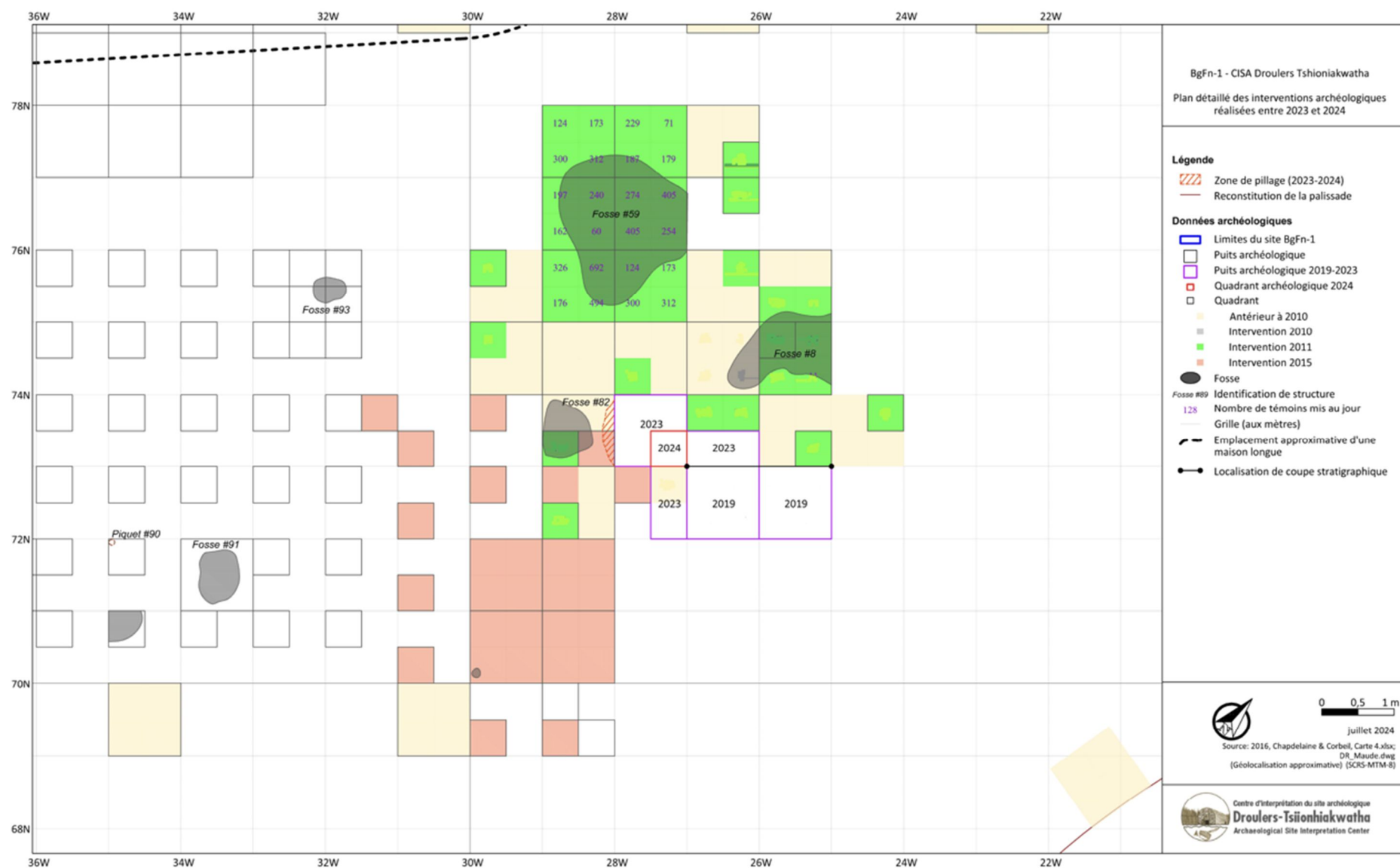


Figure 10: Emprise de l'intervention archéologique 2023 par rapport aux interventions antérieures

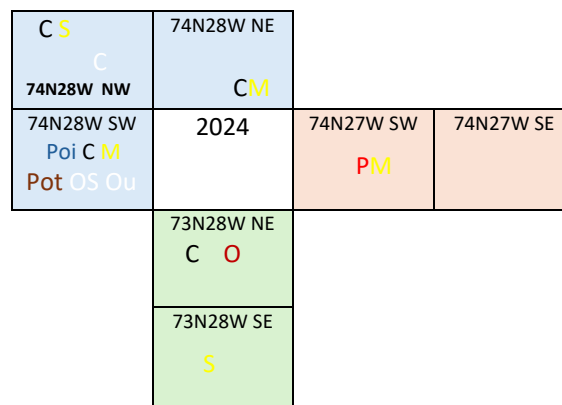
4.3 Déroulement de la fouille publique

L'avant midi du samedi 5 août 2023 a été consacré au désherbage de la surface gazonnée des trois puits et de la préparation du quadrant SW du puits 74N27W, des quadrants NE et SW du puits 74N28W et du quadrant NE du puits 73N28W. Lors de cette journée, seul le niveau 0-10 cm a été entamé par l'archéologue et les participants au ratio maximal de 1:4. Le samedi suivant, soit le 12 août 2023, nous avons complété le niveau 0-10 des quatre quadrants susmentionnés, puis entamé le niveau 10-20 du quadrant NE du puits 74N28W. Le lendemain, l'archéologue chargée de projet est retournée sur le site pour compléter les enregistrements, dont la description des sols et le couvert photo, puis pour terminer les niveaux 0-10 du quadrant SE du puits 74N27W et le niveau 10-20 du quadrant NE du puits 74N28W. La même journée, l'archéologue débutait le travail en laboratoire c'est-à-dire de laver, étiqueter, inventorier et ensacher la collection archéologique provenant des niveaux 0-10.

La fin de semaine suivante, nous avons débuté les niveaux 10-20 des puits entamés précédemment. Puis, nous avons été surpris par le nombre d'artefacts provenant du quadrant NE du puits 74N28W. En effet, une dénivellation profonde nous a mené à creuser jusqu'au niveau 30-35ccm de profondeur du puits 74N28W. Puisque la matrice de ce niveau était typiquement le B, et non de couleur noir comme le A, ce n'était pas une fosse. Ce contre-temps a ralenti le rythme de fouille et nous avons décidé de ne pas ouvrir le quadrant SE du même puits. Le samedi 26 août 2023 était la dernière journée de fouille avec le public. Nous avons complété les quadrants SE et SW du puits 74N27W, le quadrant SE du puits 73N28W et les quadrants NE et NW du puits 74N28W. Il a été décidé de mettre une bâche sur la zone de fouille publique et de procéder à la finition des trois quadrants restants ultérieurement afin de débiter l'inventaire et le nettoyage du grand nombre d'artefacts collectés durant les trois jours de fouille. C'est ainsi que nous sommes retournés au site Droulers le samedi 23 septembre 2023 pour compléter la fouille des quadrants NW et SW du puits 74N28W et du quadrant NE du puits 73N28W, puis pour remblayer la zone de fouille publique. À notre grande stupéfaction, lorsque nous avons soulevé la bâche bleue, deux trous de pillage ont été creusés dans notre emprise. Quoiqu'il en soit, nous avons complété du mieux que l'on pouvait la fouille à l'intérieur des deux puits restants. À 4pm, nous avons tous remblayé et retirons l'abri temporaire.

4.4 Résultats

Pour faciliter la lecture des résultats, nous proposons de parler du secteur nord (en bleu) qui comprend les quadrants NW, NE et SW du puits 74N28W. Ensuite, du secteur est (en beige) qui comprend les quadrants sud du puits 74N27W et finalement du secteur sud (en vert) qui comprend les quadrants est du puits 73N28W (figure 11). Bien que l'inventaire archéologique distingue les artefacts provenant des couches arbitraires 0-10, 10-20 ou 10-18, 18-30, 20-30 et 30-35, nous engloberons tous les horizons, sauf spécification, dans notre discours.



Légende : **C** : concentration de charbon; **S** : concentration de sable; **G** : concentration de coquillage; **M** : concentration de maïs; **P** : pierre rougie; **O** : concentration d'ocre rouge; **Pot** : concentration de poterie; **Poi** : concentration de poissons; **OS** : concentration d'ossements; **Ou** : outil en os (alène de lapin).

Figure 11: Schématisation des puits ouverts lors des fouilles publiques 2023 : secteur Nord en bleu (puits 74N28W), secteur Est en orange (74N27W) et secteur Sud en vert (73N28W)

Dans le secteur sud des fouilles publiques 2023 (en vert sur la figure 11), nous avons trouvé des fragments de plastique en surface qui provenaient sans aucun doute du couvert plastique gisant dans le fond des puits adjacents, fouillés antérieurement. Dans les niveaux inférieurs, nous avons trouvé une concentration d'ocre rouge (figure 12) au centre-sud du quadrant nord (lettre O rouge dans la figure 11) et une concentration de charbon un peu plus à l'ouest (lettre C en noir dans la figure 11).



Figure 12: Concentration d'ocre rouge trouvée dans le quadrant NE du puits 73N28W

Dans le quadrant sud, une concentration de sable fugace a été repérée environ au centre du quadrant (lettre S en jaune dans la figure 11). Autrement, les artefacts collectés dans le puits 73N28W sont essentiellement de la poterie (51 fragments dont 45 de corps non décorés et un rebut de pâte), des ossements (56 os frais dont trois écailles de lépisostée osseux, deux fragments d'oreille interne de mammifère, une incisive de rongeur, une vertèbre de castor juvénile et deux os blanchis), ainsi que des matières lithiques (23 fragments, dont 16 quartz et un mica) et neuf cultigènes dont sept maïs.

Dans le secteur est des fouilles publiques 2023 (en beige sur la figure 11), nous avons trouvé des fragments de plastique de couleur verte à 2 cm sous la surface. Ces fragments provenaient sans aucun doute du couvert plastique gisant dans le fond des puits adjacents fouillés antérieurement.

Autrement, nous avons mis au jour une pierre rougie du côté ouest (lettre P en rouge dans la figure 11). Les artefacts collectés dans le puits 74N27W sont majoritairement des ossements (96 fragments, dont 68 poissons). Parmi les restes osseux mammaliens, nous avons recueilli deux incisives de rongeur, une molaire de cerf de Virginie juvénile et une mandibule droite de rat musqué. Dans ce secteur, il y avait aussi beaucoup de poterie (73 fragments, dont 63 corps non décorés) et un rebut de pâte (figure 13), ainsi que 26 fragments lithiques (surtout du quartz et du mica), ainsi que 8 cultigènes et quelques fragments de coquillage.

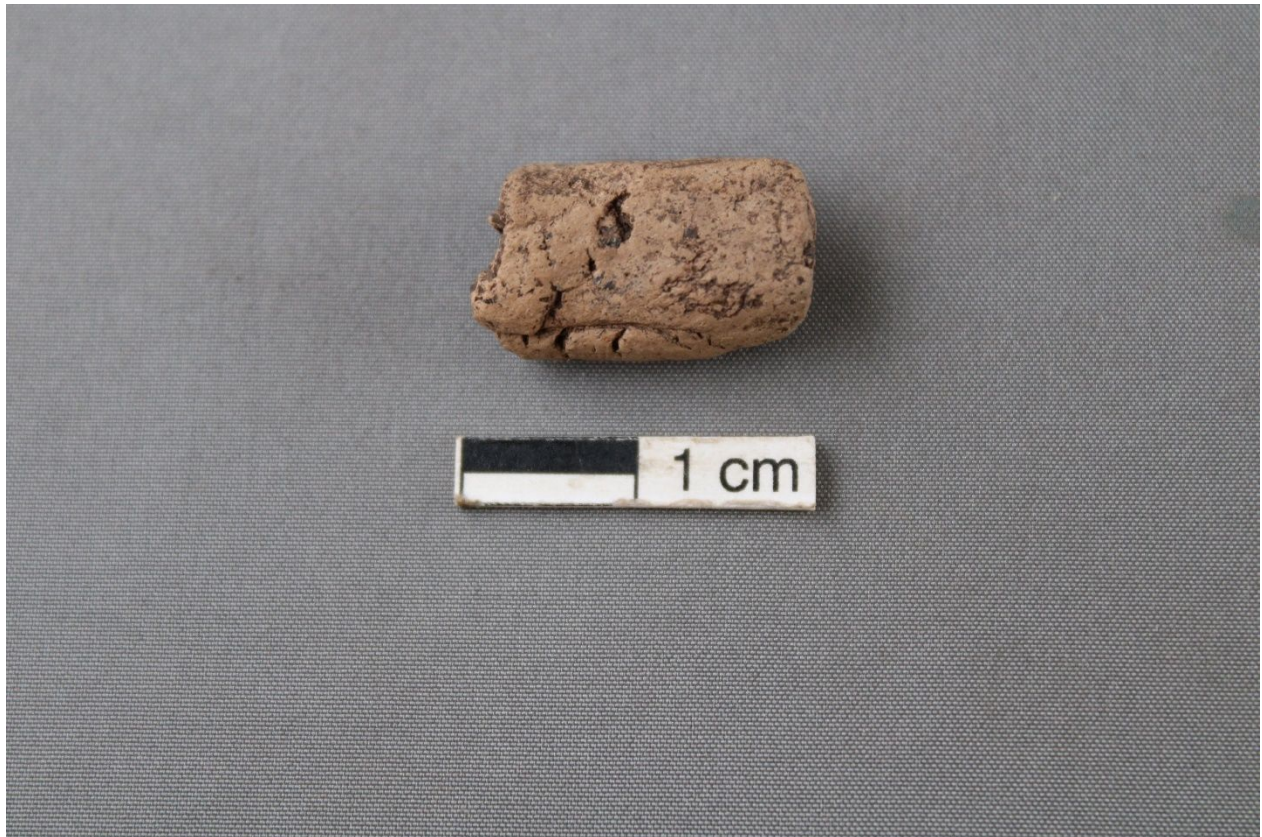


Figure 13: Photo d'un rebut de pâte trouvé dans le puits 74N27W

Dans le secteur nord des fouilles publiques 2023 (en bleu sur la figure 11), nous avons trouvé une concentration de sable et de charbon (lettre S en jaune et C en noir dans la figure 11) dans le coin nord-ouest de la couche 10-20 et une autre concentration de coquillages (lettre C en blanc dans la figure 11) située à 23 cm sous la surface. Une autre concentration de charbon a été détectée dans le quadrant NE à 28 cm sous la surface et qui était elle-même située en dessous d'une

concentration de maïs (lettre C en noir et M en jaune dans la figure 11) qui se trouvait à 23 cm sous la surface. Dans le coin SW, nous avons mis au jour une concentration de 17 poteries provenant vraisemblablement du même vase (lettres Pot en brun dans la figure 11) (figure 14).



Figure 14: Concentration de tessons de poterie provenant possiblement du même vase, quadrant SW du puits 74N28W

Le niveau 18-25 du quadrant SW a été particulièrement prolifique en témoins culturels, car nous avons mis au jour une concentration de restes osseux de poissons (lettres POI en bleu dans la figure 11), une concentration de maïs (lettre M jaune) et une concentration de charbon (lettre C noire) à quelques centimètres de distance les uns des autres. Les artefacts collectés dans le puits 74N28W sont essentiellement des restes osseux. Nous avons collecté 1066 ossements dont 836 ossements provenaient du quadrant SW entre les horizons 10-18 et 18-25 (lettres OS en blanc). C'est d'ailleurs dans l'horizon 18-25 du quadrant SW du puits 74N28W que l'on a mis au jour un outil en os pour percer le cuir, une alène, sculptée dans un ulna droit d'un mammifère adulte de la famille des léporidés, probablement du lièvre (figure 15).



Figure 15: Outil en os pour percer le cuir (alène) sculpté dans l'ulna droit d'un lièvre adulte, trouvé dans le quadrant SW du puits 74N28W



Figure 16: Grains (droite) et tiges (centre) de maïs carbonisés, ainsi que d'autres cultigènes comme du prunus et du rhusthyphina (gauche) trouvés dans le puits 74N28W.

Ainsi, parmi les 1066 ossements, on dénombre 971 os de poissons, 43 os de mammifères, 143 os brûlés et/ou blanchis, ainsi que d'autres restes osseux et des dents de mammifères. Le puits

74N28W a aussi permis la récupération de 393 tessons de poterie, essentiellement des fragments de corps non décorés, ainsi que 62 restes lithiques (surtout du quartz) et 72 restes de cultigènes, surtout des tiges de maïs et des grains de maïs carbonisés (figure 16). Mentionnons que ce décompte exclut les artefacts tirés du sol meuble engendré par les deux trous de pillage en automne 2023 (Nb :29).

La fouille archéologique de 2023 a permis la découverte de plusieurs tessons de bord ou de parement décorés (figure 17), de deux pipes décorées de style trompette (figure 18) et d'un gros éclat bifacial de quartzite (de Cheshire?) (figure 19).



Figure 17: Photographie de 8 tessons de bord décorés trouvés lors des fouilles publiques 2023 sur le site BgFn-1



Figure 18: Photographie de fragments de deux pipes de style trompette avec décor, trouvés lors des fouilles publiques 2023 sur le site BgFn-1



Figure 19: Photographie d'un gros éclat lithique bifacial de quartzite (de Cheshire?) trouvé lors des fouilles publiques 2023 sur le site BgFn-1

4.5 Pillage 2023

Lorsque nous sommes retournés au site Droulers le samedi 23 septembre 2023, nous nous sommes dirigés vers l'abri qui recouvrait la zone d'intervention archéologique. Lorsque nous avons soulevé la bâche bleue de protection contre les intempéries, nous avons constaté la présence de deux amoncellements de terre à l'intérieur des puits excavés durant le mois de l'archéologie. Ce phénomène est anormal puisque la terre retirée soigneusement est toujours tamisée dans la zone de tamis et gît à l'extérieur de l'emprise des excavations. De plus, le fond des quadrants excavés est toujours plat, de même que les parois des puits, et sans sol meuble lorsque l'archéologue quitte pour la journée. Or, à notre arrivée, le fond des puits était jonché de sol meuble. Deux zones de perturbation ont été détectées. L'une sur la paroi ouest du puits 74N28W et l'autre du côté est du quadrant SE du même puits, soit directement dans le puits qui a été mis en réserve pour 2024.

A priori, nous nous sommes demandé si la paroi ouest du puits 74N28W ne s'était pas affaissée naturellement (figure 20). Or, si tel avait été le cas, le terreau affaissé aurait eu un profil en pente diagonale à l'instar d'une chute de neige. Ce que nous avons pu constater est un amoncellement plus ou moins triangulaire à plus de 15 cm de distance de la paroi effondrée. Deuxièmement, le second pillage est un trou (ou plutôt un cylindre) (figure 21) et a été opéré à l'opposé de la paroi. Le/la pilleur ne s'est pas gêné.e pour descendre à 35 cm de profondeur! Nous nous sommes demandé si un animal fouisseur aurait pu éventrer le sol de cette manière. Or, l'emplacement est mal choisi pour une tanière (car en pleine clairière) et trop large pour un trou de nourriture pour rongeurs. Définitivement, le site Droulers a été pillé à la main (sans outil) entre le 26 août et le 23 septembre 2023 par au minimum une personne. La figure 22 montre un plan schématisé de l'emprise des deux zones de pillage et l'année de leur fouille.



Figure 20: État de la paroi ouest du puits 74N28W à la suite du pillage survenu entre la fin août et le début septembre 2023



Figure 21: Trou de pillage réalisé sur le côté est du quadrant SE du puits 74N28W survenu entre la fin août et le début septembre 2023

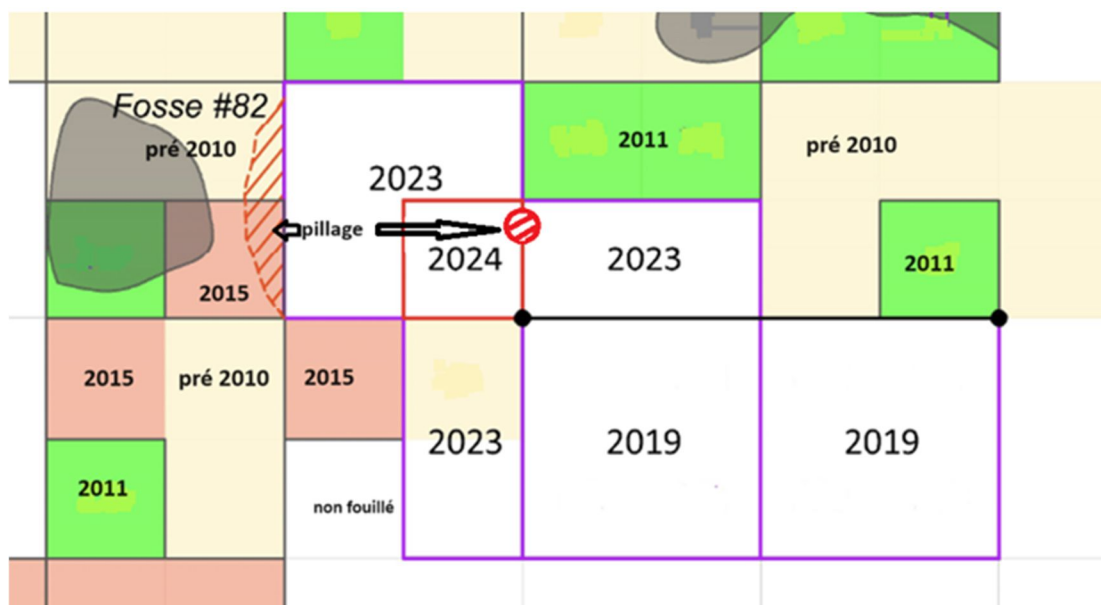


Figure 22: Localisation des deux zones de pillage 2023 sur un plan illustrant l'emprise des puits et leur année de fouille

Après le constat et la prise de photos, nous avons retiré les sols meubles. Au total, nous avons déplacé 7 seaux de 15 litres chacun, ce qui représente environ 105 cm cubes de terre soit 0,02% mètre carré de sol perturbé par le/la/les pilleur(s). Étant donné que l'emprise du pillage se situait essentiellement dans du remblai qui a servi à remblayer la structure 82, nous estimons que seulement 11% des sols perturbés représentent des sols archéologiques, c'est-à-dire ceux provenant du quadrant SE du puits 74N28W. Par souci d'intégrité, nous avons tamisé ces sept seaux selon les standards du site Droulers et avons ajouté les 29 artefacts dans une colonne différente dans le tableau de compilation de données (figure 23). Même si certains artefacts proviennent peut-être du remblaiement du puits 74N29W, nous assumons que tous les artefacts proviennent du trou dans le quadrant SE du puits 74N28W. Ainsi, nous avons récupéré *in extremis* 14 poteries dont 13 de corps non décorés, 4 lithiques dont 3 quartz, 5 poissons, une mandibule droite de rat musqué, 4 cultigènes (tige et grains de maïs) et un fragment de moule.

Artéfacts	2023										Grand total ÀCJ
	73N28W		74N27W		74N28W				74N28W pillage	Sous Total 2023	
	NE	SE	SE	SW	NW	NE	SE	SW	Sud-Est		
Poterie	35	16	35	38	41	61	En 2024	291	14	531	201 767
Tessons de bord	2	1		2		1		5			5 364
Tessons de corps	31	15	33	35	41	60		280	13		192 836
Fragments de pipe	1		1					6	1		2 788
Rebuts de pâte	1		1	1							627
Perles											15
Autres											137
Lithique	17	7	18	8	7	21		34	4	116	6 400
Ossements	38	20	51	47	94	119		853	6	1228	382 908
Outils en os	1			1	79			2			1 227
Os blanchis	2		11	5	15	9		19			17 362
Os frais	34	20	36	41		108		830	6		364 305
dent	1		4			2		2			14
Cultigènes	9	0	6	4	25	32		126	5	207	39 357
Historique			1	1						2	ND
Total	99	43	111	98	167	233		1304	29	2084	628 350
Superficie excavée	1 m2				0,75 m2				0,02 m2		959,02 m2 7,2377%

Figure 23: Tableau de compilation du nombre d'artefacts collectés sur le site BgFn-1, en 2023 et à ce jour.

Cela dit, nous sommes retournés sur le site Droulers au mois d'octobre 2023 pour emboîter la collection archéologique en prévision de la fermeture hivernale. C'est alors que nous avons constaté la présence d'un nouveau trou de pillage dans le secteur des fouilles publiques. Cette fois, le/la/les pilleur(s) ont utilisé un outil large et mince, probablement une pelle, puisque les pierres avaient des marques fraîches, minces et longitudinales, sur plusieurs faces (figure 24). Heureusement, le trou de pillage du mois d'octobre a été opéré dans le même puits remblayé, quoique fertile, le 74N28W et le puits à l'ouest 74N29W (la structure 82 déjà fouillée). Les

profanateurs ont uniquement retiré une matrice de remblai composée essentiellement de grosses roches. Les pilleurs se sont définitivement découragés en évaluant l'effort à fournir pour mettre au jour uniquement de gros cailloux sans importance tout en constatant l'absence d'artefacts monnayables. De surcroît, la profondeur atteinte par les pilleurs est faible et la dimension du trou est limitée.

Pour récapituler, les pillages du mois d'août-septembre ont perturbé le sol à deux endroits, rallongé le temps au terrain et modifié la forme des bermes, tandis que le pillage d'octobre n'a eu aucun impact sur l'intégrité du site archéologique BgFn-1. Voici une image du site remblayé avant le deuxième pillage en octobre (figure 25).



Figure 24: Photo du trou de pillage dans le remblai des puits 74N28W et 74N29W creusés sans autorisation en octobre 2023, ainsi que les stigmates frais sur une roche ex situ



Figure 25: Remblaiement final du site BgFn-1 en septembre 2023, état du terrain entre les deux vagues de pillage

4.6 Stratigraphie

À la suite des pillages et du fait que les puits immédiats de ceux ouverts durant les fouilles publiques 2023 ont déjà fait l'objet d'interventions archéologiques par le passé, nous remettons la coupe stratigraphique de l'intervention de 2019. En effet, la coupe suivante correspond à l'une des parois du secteur est des fouilles publiques 2023, c'est-à-dire la paroi sud du puits 74N27W (figure 26). Mentionnons que l'emprise de la coupe est désignée sur les figures 10 et 22.

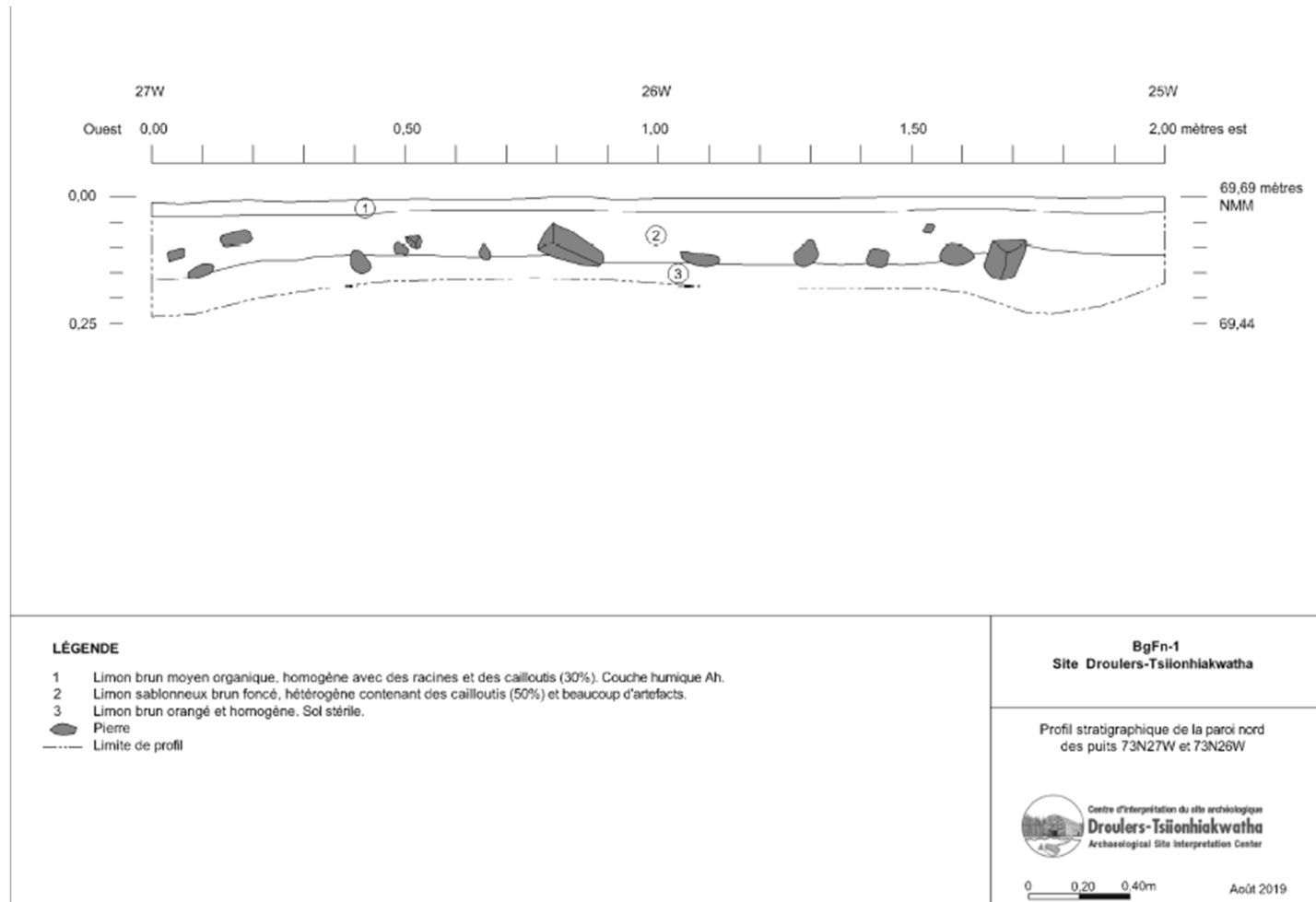


Figure 26: Coupe stratigraphique de la paroi sud du puits 74N27W correspondant à la paroi nord du puits 73N27W

5. Conclusion

L'immense potentiel archéologique du site Droulers n'est plus à démontrer. Le site BgFn-1, daté de la période Sylvicole supérieure tardif, se démarque dans le paysage de Saint-Anicet tant par sa grandeur que sa richesse archéologique. En ce qui a trait aux fouilles publiques, toutes les plages disponibles entre 11am et 5pm ont été comblées sauf deux annulations dont l'une causée par le mauvais temps. Toutefois, la popularité des fouilles publiques a été tachée par une série de pillages entre le mois d'août et le mois d'octobre. Néanmoins, l'autre activité en lien avec le mois de l'archéologie, la taille de la pierre, a été un succès.

La zone d'intervention de 2023 se situait à proximité de la partie nord de la palissade entourant le site Droulers Tsiionhiakwatha, plus précisément entre les limites de la maison longue 6 et la palissade. La méthodologie utilisée était en continuité avec celle adoptée au cours des vingt dernières années sur le site. Le résultat de l'intervention est cohérent avec les données accumulées sur le site BgFn-1. Au total, la fouille 2023 a permis de mettre au jour 2076 objets dont 1220 ossements (59%), 531 tessons de poterie (26%), 179 cultigènes (9%), 111 lithiques (5%) et d'autres objets de nature historique (1%). À la suite de cette intervention et aux pillages, le site BgFn-1 est désormais fouillé sur une superficie de 7,24%.

Pour terminer, l'un des objectifs de l'intervention estivale 2023 était en lien avec la mission d'éducation et de diffusion du site Droulers qui consiste à faire rayonner la culture iroquoienne auprès des visiteurs. Un autre objectif de l'intervention de 2023 était de poursuivre l'enquête sur l'hypothèse voulant qu'une autre maison longue se situe justement entre la ML6 et la palissade. L'intervention de 2023 a clairement démontré que nous fouillons à l'intérieur d'une maison longue en raison de toutes les concentrations du puits 74N28W notamment celle d'ocre rouge et de charbon. En effet, l'ocre rouge et le charbon sont couramment utilisés pour le maquillage et le tatouage, deux activités qui se produisent souvent à l'intérieur des maisons longues surtout en hiver. Nous avons également mis au jour une alène en os pour percer le cuir, une autre activité qui se produit à l'intérieur si le beau temps est absent. Rappelons que l'intervention de 2019 avait mis au jour une concentration de grains de maïs dans le puits 73N26W, ainsi qu'une tâche fugace de cendre indiquant sans l'ombre d'un doute une fouille intra

maison-longue. Dans la prochaine décennie, nous souhaitons vérifier si l'emprise des interventions 2019-2023 correspond à une maison longue orientée est-ouest? Ou plutôt nord-sud? Ce qui apporterait une tout autre vision de l'occupation du site BgFn-1, puisqu'une maison nord-sud chevaucherait la ML6 et ne serait donc pas contemporaine de celle-ci. Nous croyons que l'hypothèse d'une maison longue parallèle est toutefois plus plausible. L'ultime révélation pour confirmer cette hypothèse serait de mettre au jour un alignement de foyers, ce qui n'a pas été le cas lors des interventions entre 2019 et 2023.

En conclusion, nous souhaitons au cours des prochaines années valider l'hypothèse d'une huitième maison dans le secteur de la maison-longue #6. Rappelons que le site Droulers Tsiionhiakwatha a un potentiel de receler jusqu'à 15 maisons longues (figure 5)! Finalement, l'objectif ultime des fouilles archéologiques sur le site Droulers est de mieux comprendre le mode de vie sédentaire des Iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent vers l'an 1500.

6. Recommandations

- Poursuivre les recherches archéologiques entre la maison-longue #6 et la palissade pour identifier l'emprise d'une maison longue non répertoriée à ce jour;
- Installer un *benchmark* permanent résistant aux intempéries;
- Diminuer la période de temps s'écoulant entre la fin des fouilles publiques et le remblaiement du site;
- Ajouter des pancartes pour décourager le pillage notamment en signalant le montant des amendes pour une excavation sur un site classé sans autorisation (article 185 de la Loi sur le patrimoine culturel) (2011, c. 21, a. 185; N.I. 2016-01-01 (NCPC)).

7. Bibliographie

- Biggar, Henry Percival. 1924. The Voyages of Jacques Cartier: Published from the originals with translations, notes and appendices. Publications of the Public Archives of Canada, Édition F.A. Acland, Ottawa
- Chapdelaine, Claude. 1991. « Poterie, Ethnicité et Laurentie iroquoise ». Dans Recherches amérindiennes au Québec, 21 (1-2) : 44-52
- Chapdelaine, Claude. 2010. Le site Droulers/Tsiionhiakwatha : fouille de la maison longue No. 1. Juillet-août 2010.
- Chapdelaine, Claude. 2012. Le site Droulers/Tsiionhiakwatha: deuxième campagne de fouilles. Août et Septembre 2011.
- Chapdelaine, Claude. 2015. Le site Droulers/Tsiionhiakwatha (BgFn-1): une troisième campagne de fouilles. Août 2015.
- Chapdelaine, Claude. 2015. Mailhot-Curran : un village iroquoien du XVI^e siècle, édité par Claude Chapdelaine, Collection Paléo-Québec, No.35, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 412 pages
- Chapdelaine, Claude. 2016. Le site Droulers/Tsiionhiakwatha (BgFn-1) : Une quatrième campagne de fouilles. Août 2016.
- Chapdelaine, Claude. 2017. Le site Droulers/Tsiionhiakwatha (BgFn-1) : Une cinquième campagne de fouilles. Juin 2017.
- Chapdelaine, Claude. 2019. Droulers-Tsiionhiakwatha : chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XV^e siècle. Édité par Claude Chapdelaine, Collection Paléo-Québec, No. 38, Recherches Amérindiennes au Québec, Montréal
- Chapdelaine, Claude. 2019a. « Chapitre deux Les cadres naturel et culturel ». P. 27-48 dans Droulers-Tsiionhiakwatha chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XV^e siècle. Vol. 38, Paléo-Québec. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- Chapdelaine, Claude. 2019b. « Chapitre trois Description du site Droulers, un village établi au sommet d'un drumlin ». P. 49-80 dans Droulers-Tsiionhiakwatha chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XV^e siècle. Vol. 38, Paléo-Québec. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- Chapdelaine, Claude. 2019c. « Introduction ». P. 11-26 dans Droulers-Tsiionhiakwatha chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XV^e siècle. Vol. 38, Paléo-Québec. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- Clermont, Norman et Michel GAGNÉ. 2004. « People of the Drumlins ». Dans A Passion for the Past: Papers in Honours of James F. Pendergast, Mercury Series, No. 164, édité par J.V. Wright et J.-L. Pilon, Canadian Museum of Civilization, Gatineau, Québec, 77-89
- Clermont, Norman. 1980. « L'identité culturelle iroquoise ». Dans Les Iroquoiens, Éléments pour leur préhistoire et leur protohistoire, Recherches Amérindiennes au Québec, 10 (3) : 139-143
- Clermont, Norman. 1983. « L'importance de la pêche en Iroquoisie ». Recherches amérindiennes au Québec, ministère des Affaires culturelles

- Clermont, Norman. 1989. « Adieu originaux, esturgeons et tourterelles... (note de recherche) ». Dans *Anthropologie et Sociétés*, 13 (2) : 121-126
- Delâge, M. 2012. « Cadre biophysique: géologie, géomorphologie et colonisation végétale ». *Société historique de Saint-Anicet* 11-41.
- Desroches, Jean-François, et Isabelle Picard. 2013. *Poissons d'eau douce du Québec et des Maritimes*. Waterloo: Éditions Michel Quintin.
- Eerkens, Jelmer W. et Carl P. LIPO. 2007. « Cultural Transmission Theory and the Archaeological Record: Providing Context to Understanding Variation and Temporal Changes in Material Culture ». Dans *Journal of Archaeological Research*, Springer, 15 : 239-274
- Gagné, Michel. 1995. L'occupation villageoise iroquoise au sud du lac Saint-François: inventaire archéologique dans la région de Saint-Anicet (BgFn-1; BgFo-21) et fouille du site BgFo-18, M.R.C. du Haut-Saint-Laurent (1994).
- Gagné, Michel. 1996. L'occupation villageoise iroquoise au sud du lac Saint-François: Inventaire archéologique dans la région de Saint-Anicet (BgFn-2) et fouille des sites BgFo-18 et BgFn-1; Programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1), MRC du Haut-St-Laurent (1995). Ministère de la Culture, Direction de la Montérégie et MRC le Haut-St-Laurent.
- Gagné, Michel. 1997. L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet, M.R.C. du Haut-Saint-Laurent (1996): inventaire régional, fouille du site BgFn-1 et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1).
- Gagné, Michel. 1998. L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet (1997): Inventaire régional, fouille archéologique et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1).
- Gagné, Michel. 1999. L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet (1998): Inventaire régional, fouille archéologique et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1).
- Gagné, Michel. 2000. L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet (1999): Inventaire régional et fouille du site BgFn-1.
- Gagné, Michel. 2003. L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet, M.R.C du Haut-Saint-Laurent (2002): Fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1).
- Gagné, Michel. 2004. L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet, MRC du Haut-Saint-Laurent, (2003) : fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1).
- Gagné, Michel. 2005. L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet, MRC du Haut-Saint-Laurent (2004) : Fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1).
- Gates Saint-Pierre, Christian. 2006. *Potières du Buisson : La céramique de tradition Melocheville sur le site Hectore-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie no. 168, publiée par Société du Musée canadien des civilisations, Gatineau, Québec

- Girouard, Laurent. 1975. Station 2, Pointe-aux-Buissons. Direction générale du patrimoine, Service d'archéologie et d'ethnologie, Vol. 2, ministère des Affaires culturelles, Québec
- Jones, Siôna. 1997. *The Archaeology of Ethnicity: Constructing Identities in the Past and Present*. Routledge, Londres
- Lajoie, P., et R. Baril. 1956. Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de L'Île-Bizard dans la province du Québec. Ottawa.
- LaRocque, Armand. 1999. « La déglaciation d'une partie du Haut Saint-François, Estrie, Sud du Québec ». Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal.
- Le Roy Ladurie, Emmanuel. 2011. *Les fluctuations du climat: de l'an mil à nos jours*. Paris: Fayard.
- Lévesque, Geneviève. 2015. *L'identité chez les Iroquoiens du Saint-Laurent : analyse du mobilier céramique du site McDonald, Saint-Anicet*. Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal
- Loewen, Brad et Claude CHAPDELAIN. 2016. *Contact in the 16th Century: Networks Among Fishers, Foragers, and Farmers*. Collection Mercury, Archaeology paper 176, Canadian Museum of History and University of Ottawa Press, Ottawa
- MacNeish, Richard S. 1952. *Iroquois pottery types: a technique for the study of Iroquois prehistory*. E. Cloutier, Queen's printer.
- Martineau, Ghismond, et Michel Hocq. 1994. « Le quaternaire ». *Les publications du Québec* 121-28.
- Méhault, Ronan. 2019. « Chapitre 13. Datation de Droulers et séquençage chronologique des villages de la concentration de Saint-Anicet à l'aide de la modélisation bayésienne ». Dans *Droulers-Tsiionhiakwatha : chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XVe siècle*, édité par Claude Chapdelaine, collection Paléo-Québec, No.38, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 355-376
- MRC du Haut-Saint-Laurent. s.d. « Saint-Anicet, un patrimoine archéologique exceptionnel ».
- Nicholas, George P. 2006. « Decolonizing the Archaeological Landscape: The Practice and Politics of Archaeology in British Columbia ». Dans *American Indian Quarterly*, University of Nebraska Press, 30 (3/4 Summer-Automne) : 350-380
- Parent, M., J. Dubois, P. Bail, A. Larocque, et G. Larocque. 1985. « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP in "Des éléphants, des caribous... et des hommes, la période paléoindienne" ». *Recherches amérindiennes au Québec* 15(1-2):17-37.
- Pintal, Jean Yves, Jean Provencher, et Gisèle Piédalue. 2015. *Air : archéologie du Québec, territoire et peuplement*. Les éditions de l'Homme. Montréal: Musée Pointe-à-Callières.
- Prescott, Jacques, et Pierre Richard. 2013. *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, 3e édition revue et augmentée. Éditions Michel Quintin.
- Richard, P. J. H. 1977. *Histoire post-wisconsienne de la végétation du Québec méridional pour l'analyse pollinique*. Publications et rapports divers. Tome 1, XXIV. Direction générale des forêts, ministère des Terres et Forêts du Québec.

- Richard, P. J. H., et P. Grondin. 2009. « Histoire post-glaciaire de la végétation ». P. 170-76 dans Vol. Manuel de Foresterie, Écologie forestière. Québec: Édition MultiMondes.
- Ruddiman, William F., et Herbert E. Wright. 1987. North America and adjacent Oceans during the Last Deglaciation. Boulder, Co: Geological Society of America.
- Sévigny, Mathieu. 2007. Rapport de fouille de démonstration au site Droulers/Tsiionhiakwatha (BgFn-1), saison 2006.
- Sévigny, Mathieu. 2008. Fouilles de démonstration au site Droulers/Tsiionhiakwatha (BgFn-1), au mois d'août 2007.
- Sévigny, Mathieu. 2009. Fouilles de démonstration au site Droulers/Tsiionhiakwatha (BgFn-1), MRC du Haut-Saint-Laurent. Août 2008 et printemps 2009.
- Sévigny, Mathieu. 2010. Fouilles de démonstration au site Droulers/Tsiionhiakwatha (BgFn-1), MRC du Haut-Saint-Laurent. Août 2009.
- Thibodeau, Marie-Ève. 2023. Le schème d'établissement des Iroquoiens du Saint-Laurent : Le cas du site Irving dans la région de Saint-Anicet au Sylvicole supérieur récent. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal
- Tremblay, Roland. 2006. Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs. Montréal : Pointe-à-Callières, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
- Trigger, Bruce Graham. 1966. « Who Were The "Laurentian Iroquois"? ». Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie, (3) : 201-213
- Viau, Roland. 2005. Femmes de personne : sexes, genres et pouvoirs en Iroquoisie ancienne. Vol. 163, Montréal, Édition Boréal
- Warrick, Gary Arthur . 1996. Evolution of the Iroquoian Longhouse. Dans People Who Lived Big Houses: Archaeological Perspectives on Large Domestic Structures, édité par G. Coupland et E.B. Banning. Prehistory Press, Madison, Wisconsin, USA, 11-26
- Warrick, Gary Arthur. 1990. A population history of Huron-Petun, A.D. 800-1650. Thèse de Doctorat, Université de McGill, Montréal
- Warrick, Gary Arthur. 2008. A Population History of the Huron-Petun, A.D. 500-1650. Cambridge University Press, Collection Cambridge studies in North American Indian history, New York
- Warrick, Gary. 1984. « Reconstructing Ontario Iroquoian village organization ». Musées nationaux du Canada 124:1-180.

8. Annexe

8.1 Procuration



Centre d'interprétation du site
archéologique
Droulers/Tsiionhiakwatha
Archeological site
interpretation center

www.sitedroulers.ca

Saint-Anicet, Qc.
21 juin 2023

**Objet : Procuration à Mme Maude Chapdelaine pour réaliser
des demandes d'autorisation de travaux et permis
archéologique pour la saison estivale 2023**

Madame,

Monsieur,

Je soussigné, Nathan Carrière, Directeur de la Corporation *Les Aventuriers de l'archéologie dans le Haut-Saint-Laurent*, qui possède le mandat de gérer le Centre d'interprétation et le site archéologique (CISA) Droulers et dont l'activité principale est de promouvoir l'archéologie préhistorique dans la MRC Haut-Saint-Laurent, autorise madame Maude Chapdelaine, archéologue M. Sc. demeurant au 1860-1 boul Saint-Jean-Baptiste à Montréal, à réaliser des demandes d'autorisation de travaux et de permis archéologique au nom de notre corporation pour l'année 2023.

Veuillez accepter l'expression de mes salutations distinguées.

Nathan Carrière
Directeur
CISA Droulers/Tsiionhiakwatha
450-264-3030

8.2 Autorisation de travaux



Demande : 140927
Bien : 99048
Dossier : SP-C-2023-0019-16

Autorisation

Article 64 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ, chapitre, P-9.002)

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, le ministre autorise :

MRC Le Haut-Saint-Laurent
10, rue King, Suite 400
Huntingdon (Québec) J0S 1H0

À réaliser les actes ou travaux suivants :

Fouilles archéologiques avec participation du public sur le site BgFn-1.

L'intervention archéologique sera réalisée conformément aux documents accompagnant la demande reçue le 5 avril 2023 ainsi que les documents déposés pour l'obtention d'un permis de recherche archéologique le 22 juin 2023.

Sur le bien suivant :

SITE PATRIMONIAL CLASSÉ —
Site archéologique Droulers-Tsilonhiakwatha
1800, chemin Leahy
Saint-Anicet (Québec)
Désignation cadastrale : 5 487 989 (Actuel), 5 487 988 (Actuel)

Important :

- Par le seul effet de la loi, la présente autorisation est retirée si le projet visé n'est pas entrepris un an après la délivrance de l'autorisation ou s'il est interrompu pendant plus d'un an.
- Toutes modifications aux actes ou travaux autorisés par la présente, incluant les imprévus en cours de chantier, doivent faire l'objet d'une demande de modification et être autorisées par le Ministère préalablement à leur réalisation.
- La présente autorisation ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel ou toute autre loi ou règlement applicable.
- La présente autorisation ne dispense pas de l'obligation d'aviser le ministre sans délai de toute découverte de bien ou site archéologique, conformément à l'article 74 de la Loi sur le patrimoine culturel.
- En vertu de l'article 75.1 de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002), la révision de la présente décision peut être demandée par écrit dans un délai de 30 jours suivant la date à laquelle la décision a été notifiée. Un formulaire est disponible sur le site Web du Ministère (www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5041) et toute question à ce sujet peut être adressée au Secrétariat général et bureau de la sous-ministre par courriel à l'adresse jlbism@mcg.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 380-2319, poste 7127. Par la suite, prenez avis que « toute personne qui se croit lésée par une décision en révision peut la contester devant le Tribunal administratif du Québec dans les 30 jours de sa notification », conformément à l'article 75.6 de la Loi sur le patrimoine culturel.

Délivrée le

Le ministre de la Culture et des Communications,

2023/07/17

Signée en vertu d'une délégation faite conformément à l'article 78 par. 8 de la Loi sur le patrimoine culturel.

Par

Stéphanie Jourdain, sous-ministre adjointe
Sous-ministère du développement culturel
et du patrimoine

8.3 Permis de recherche archéologique



Numéro de
permis : **23-AVEA-01**

PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

Sur la base des documents et renseignements soumis, le ministre délivre un permis de recherche archéologique à :

Les Aventuriers de l'archéologie du Haut-Saint-Laurent
1800 chemin Leahy
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0

Le permis est valide pour une durée d'un an à compter de la date de sa délivrance, conformément à l'article 70 de la Loi sur le patrimoine culturel (*chapitre P-9.002*).

Le détenteur du permis est autorisé à effectuer les interventions archéologiques suivantes :

- Fouilles archéologiques publiques au site archéologique Droulers-Tsiionhiakwatha (BgFn-1), à Saint-Anicet.

La responsable de l'intervention archéologique est :

- Maude Chapdelaine

À l'endroit suivant :

- Au sud de la maison-longue #6 et à l'ouest de la palissade du CISA Droulers, sis au 1800 chemin Leahy à Saint-Anicet, tel que spécifié sur les plans fournis avec la demande de permis de recherche archéologique, dans l'emprise du lot cadastral 5 487 988.

Important :

Conformément au deuxième alinéa de l'article 69 de la LPC, le titulaire du permis de recherche archéologique est autorisé à effectuer, conformément aux conditions déterminées par la Loi sur le patrimoine culturel (LPC) (*chapitre P-9.002*), le Règlement sur la recherche archéologique (RRA) (*chapitre P-9.002, r. 2.1*) et le ministre, des fouilles ou des relevés aux endroits spécifiés au permis par le ministre. De plus, en vertu de l'article 72 de la LPC, le titulaire du permis doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par le RRA, un rapport annuel de ses activités.

Par ailleurs, conformément à l'article 74 de la LPC, quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai. Cette obligation s'applique, que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques.

Le présent permis de recherche archéologique ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu d'une loi ou de règlements.

Délivré le

17 juillet 2023

Signé en vertu d'une délégation faite conformément à l'article 78 par. 8 de la Loi sur le patrimoine culturel.

Le ministre de la Culture et des Communications,

Par

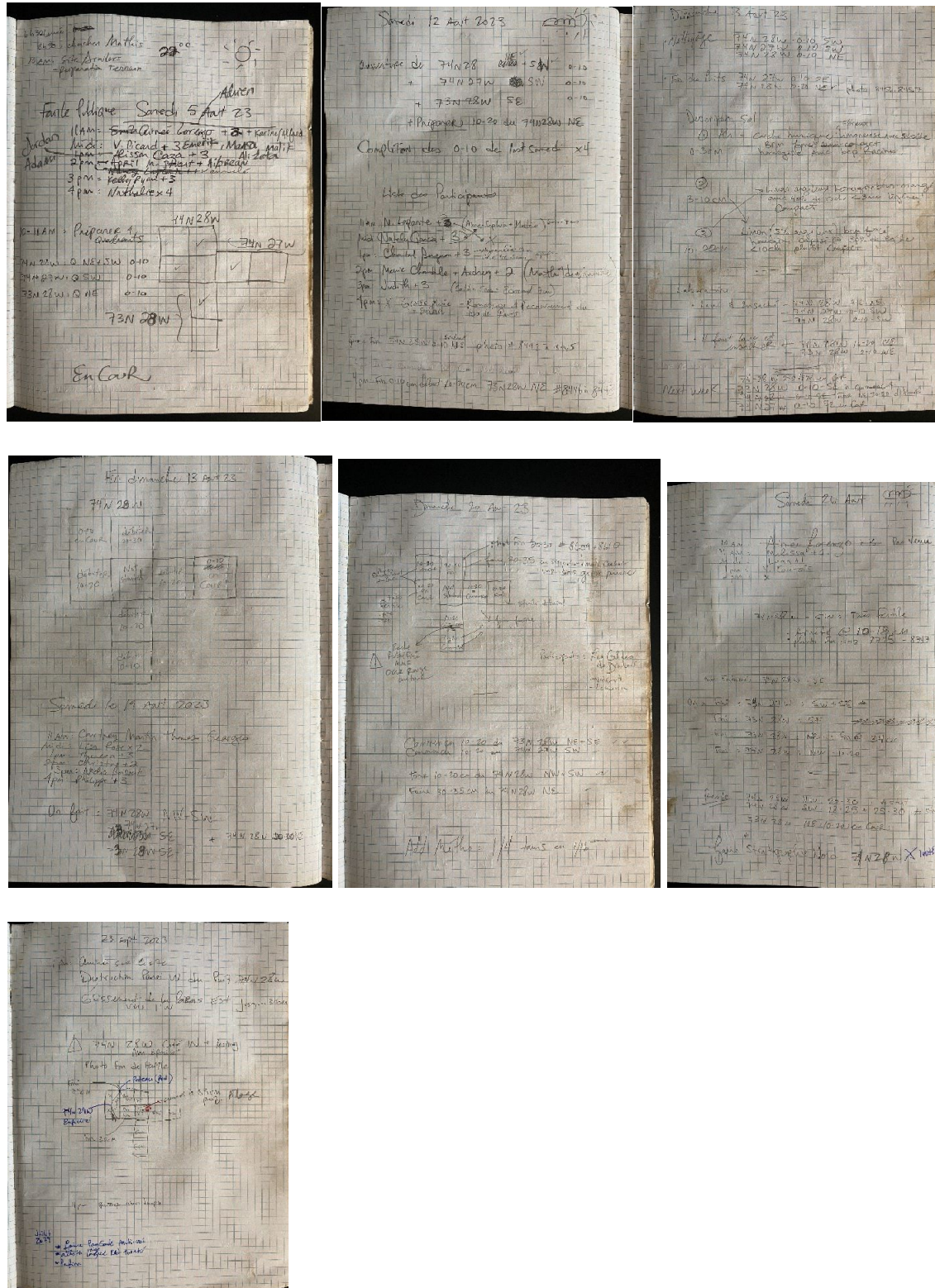
Stéphanie Simard, directrice par intérim
Direction des opérations en patrimoine

8.4 Certificat de participation pour enfants

	
CERTIFICAT D'APPRENTI ARCHÉOLOGUE Le Centre d'Interprétation du Site Archéologique Droulers-Tsiionhiakwatha certifie que :	
	
a participé à une fouille ouverte au public, sous la supervision de l'archéologue Maude Chapdelaine, M.Sc. le : _____	
Durant la fouille archéologique nous avons trouvé ces artefacts :	_____ _____ _____ _____ _____
	
	

9. Dossier technique

9.1 Cahier de notes au terrain



9.2 Fiches d'enregistrement au terrain

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site : Droulers Code Borden : Bgfm-1 Aire : Sud M.L.G. Date : 26 Avril 23
Puits : 73N 28W Niveau : 0-20 Feuille : SE

Commentaire :

Photo :

Sommaire de couche : 11

Quadrant :

Poterie :	Lithique :	Os froids :
-corps ND :	-quartz :	-osier :
-corps décorés :	-schiste rg :	-poisson :
-bord ND :	-mica :	-outil :
-bord décoré :	-feldspath :	-autre :
-pipe ND :	-outil :	
-pipe décoré :		
-rebuts de pâte :		
-autre :		

Os blanchis :

Historique :

Coquillage :

Échantillon :

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site : Droulers Code Borden : Bgfm-1 Aire : Sud M.L.G. Date : 19 Avril 2023
Puits : 73N 28W Niveau : 0-10 Feuille : SE

Commentaire :

Photo :

Sommaire de couche : 12

Quadrant :

Poterie : 10	Lithique : 6	Os froids : 20
-corps ND : 15	-quartz : 5	-osier : 2 (craque jointe)
-corps décorés : 1	-schiste rg :	-poisson : 18
-bord ND :	-mica :	-outil :
-bord décoré :	-feldspath :	-autre :
-pipe ND :	-outil : éclat de quartz	
-pipe décoré :		
-rebuts de pâte :		
-autre :		

Os blanchis :

Historique :

Coquillage :

Échantillon :

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site : Droulers Code Borden : Bgfm-1 Aire : Sud M.L.G. Date : 26 Avril 23
Puits : 73N 28W Niveau : 0-20 Feuille : NE

Commentaire :

Photo :

Sommaire de couche : 43

Quadrant :

Poterie : 6	Lithique : 90	Os froids : 18
-corps ND : 5	-quartz : 5	-osier : 1 (craque jointe)
-corps décorés :	-schiste rg :	-poisson : 17 (dent 2 éclats de céramique)
-bord ND :	-mica :	-outil :
-bord décoré :	-feldspath :	-autre :
-pipe ND : 12	-outil :	
-pipe décoré :	-autre : 3 (craque jointe)	
-rebuts de pâte :		
-autre :		

Os blanchis : 2

Historique :

Coquillage :

Échantillon :

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site : Droulers Code Borden : Bgfm-1 Aire : Sud M.L.G. Date : 5 Avril 23
Puits : 73N 28W Niveau : 0-10 Feuille : NE

Commentaire :

Photo :

Sommaire de couche : 50

Quadrant :

Poterie : 29	Lithique : 8	Os froids : 18
-corps ND : 25	-quartz : 6	-osier : 2 (craque jointe)
-corps décorés : 4	-schiste rg :	-poisson : 14
-bord ND :	-mica :	-outil : 1 éclat
-bord décoré : 5	-feldspath : 1	-autre : 2 (craque jointe)
-pipe ND :	-outil :	
-pipe décoré :	-autre : 1 (craque jointe)	
-rebuts de pâte :		
-autre :		

Os blanchis :

Historique :

Coquillage :

Échantillon :

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site : Droulers Code Borden : Bgfn-1 Aire : Date :
Puits : 74N 27W Niveau : 0-10 Fossileur : SE

Commentaire :
Plastique vert à l'ouest de la surface

Photo :

Sommaire de couche : 67

Quadrant : 10 12

Poterie : 11
-corps NO : 11
-corps décorés :
-bord NO :
-bord décoré :
-pipe NO :
-rebuts de pâte :
-autre :

Lithique : 10
-quartz : 3
-schiste rg :
-mica : 5
-feldspath : 2
-outil :

Os frais : 12
-mamm :
-poisson : 10
-autre : 2 (traces de Rangula)

Os blanchis : 3
-outil blanchi :
-échantillon :

Cultigène : 1 (traces de Rangula)
Historique :
Coquillage :

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site : Droulers Code Borden : Bgfn-1 Aire : Sud ML-6 Date : 12 April 23
Puits : 74N 27W Niveau : 10-20 Fossileur : SE

Commentaire :
OS (mammifère) de rat musqué
Fragments de poterie
Frag. os poisson

Photo : 8605

Sommaire de couche : 66 74

Quadrant : 28 74

Poterie : 28
-corps NO : 28
-bord NO :
-bord décoré :
-pipe NO :
-rebuts de pâte :
-autre :

Lithique : 8
-quartz : 4
-schiste rg :
-mica : 3
-feldspath : 1
-outil :

Os frais : 28
-mamm : 6
-poisson : 11
-outil :
-autre : 2 (traces de Rangula) + 2 (mammifère de rat musqué)
+ 2 (mammifère de rat musqué)

Os blanchis : 8
-outil blanchi :
-échantillon :

Cultigène : 4
Historique :
Coquillage :

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site : Droulers Code Borden : Bgfn-1 Aire : Sud ML-6 Date : 5 April 2023
Puits : 74N 27W Niveau : 0-10 Fossileur : SW

Commentaire :
Presence of plastic
beaucoup de roche
schiste
= Pierre rouge

Photo :

Sommaire de couche : 68 artefacts

Quadrant : SW

Poterie : 24
-corps NO : 20
-corps décorés : 2
-bord NO :
-bord décoré : 1
-pipe NO :
-rebuts de pâte :
-autre : 1 (traces de Rangula)

Lithique : 8
-quartz : 3
-schiste rg :
-mica :
-feldspath :
-outil :

Os frais : 30
-mamm :
-poisson : 30
-autre :

Os blanchis : 2
-outil blanchi :
-échantillon :

Cultigène : 3
Historique : 1 (traces de Rangula)
Coquillage :

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site : Droulers Code Borden : Bgfn-1 Aire : Sud ML-6 Date : 26 April 23
Puits : 74N 27W Niveau : 10-20 Fossileur : SW

Commentaire :

Photo :

Sommaire de couche : 30

Quadrant : 30

Poterie : 14
-corps NO : 10
-corps décorés : 2
-bord NO :
-bord décoré : 1
-pipe NO :
-rebuts de pâte :
-autre : 1 (traces de Rangula)

Lithique :
-quartz :
-schiste rg :
-mica :
-feldspath :
-outil :

Os frais : 12
-mamm :
-poisson : 9
-outil : 2 (traces de Rangula)
-autre : 2 (traces de Rangula) - échantillon de mammifère

Os blanchis : 3
-outil blanchi :
-échantillon :

Cultigène : 1 (traces de Rangula)
Historique :
Coquillage :

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site : Droulers Code Borden : BgFn-1 Aire : Sud ML-6 Date : 12 Août 23
Puits : 74N 28W Niveau : 0-10 Fouilleur : NW

Commentaire :
Présence d'un clou 8 cm x 1 cm
Courbe en L, 2-2 cm
Chanson
#Caractéristiques Chanson

Photo :

Sommaire de couche :
Quadrant : 28
Poterie : 20
-corps ND : 22
-corps décorés : 4
-bord ND :
-bord décoré :
-pipe ND :
-pipe décoré :
-rebus de pâte :
-autre :
Lithique : 4
-quartz : 3
-schiste rg :
-mica :
-feldspath :
-outill :
-autres :
Os frais : 24
-mammi : 2
-poisson : 32
-outill :
-autres :
Os blanchis : 8
-outill blanchi :
-autres :
Coutillage :
Historique :
Coquillage :
Échantillon : 1

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site : Droulers Code Borden : BgFn-1 Aire : Sud ML-6 Date :
Puits : 74N 28W Niveau : 12-20 Fouilleur : NW

Commentaire :

Photo :

Sommaire de couche : 60
Quadrant :
Poterie : 12
-corps ND :
-corps décorés :
-bord ND :
-bord décoré :
-pipe ND :
-pipe décoré :
-rebus de pâte :
-autre :
Lithique :
-quartz :
-schiste rg :
-mica :
-feldspath :
-outill :
-autres :
Os frais : 31
-mammi :
-poisson : 24
-outill :
-autres :
Os blanchis : 7
-outill blanchi :
-autres :
Coutillage :
Historique :
Coquillage :
Échantillon :

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site : Droulers Code Borden : BgFn-1 Aire : Sud ML-6 Date : 5 sept 23
Puits : 74N 28W Niveau : 20-30 Fouilleur : NW

Commentaire :
Concentration de coquilles
-23cm

Photo :

Sommaire de couche :
Quadrant : 29
Poterie : 3
-corps ND :
-corps décorés :
-bord ND :
-bord décoré :
-pipe ND :
-pipe décoré :
-rebus de pâte :
-autre :
Lithique : 2
-quartz :
-schiste rg :
-mica :
-feldspath :
-outill :
-autres :
Os frais : 14
-mammi :
-poisson : 14
-outill :
-autres :
Os blanchis :
-outill blanchi :
-autres :
Coutillage : 9
Historique :
Coquillage : 2
Échantillon :

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site : Droulers Code Borden : BgFn-1 Aire : Sud ML-6 Date : 5 Août 23
Puits : 74N 28W Niveau : 0-10 Fouilleur : NE

Commentaire :
Roche rouge

Photo :

Sommaire de couche : 89 artefacts
Quadrant : NE
Poterie : 21
-corps ND : 23
-corps décorés : 1 (l'oursin)
-bord ND :
-bord décoré :
-pipe ND :
-pipe décoré :
-rebus de pâte :
-autre :
Lithique : 10
-quartz : 8 dont 1 cristallin
-schiste rg :
-mica :
-feldspath :
-outill :
-autres :
Os frais : 45
-mammi :
-poisson : 40
-outill :
-autres :
Os blanchis : 14
-outill blanchi :
-autres :
Coutillage : 1 mass
Historique :
Coquillage :
Échantillon :

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site: Droulers Code Borden: BgFn-1 Aire: Sud M-6 Date: 12 Août 23
Puits: 74N 28W Niveau: 10-20 Fournisseur: N/A

Commentaire:

Photo:

Sommaire de couche: 65

Quadrant: 15

Poterie: 15
corps ND: 13
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Os frais: 32
corps ND: 32
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Os blanchis: 4
corps ND: 4
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Os bruts: 3
corps ND: 3
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Os bruts: 3
corps ND: 3
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Fiche d'enregistrement
Par quadrant, par niveau, fin de puits, sommaire de puits

Site: Droulers Code Borden: BgFn-1 Aire: Sud M-6 Date: 26 Août 23
Puits: 74N 28W Niveau: 19-25 Fournisseur: SW

Commentaire:

Photo:

Sommaire de couche: 409

Quadrant: 409

Poterie: 70
corps ND: 70
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Os frais: 335
corps ND: 335
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Os blanchis: 3
corps ND: 3
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Os bruts: 3
corps ND: 3
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Os bruts: 3
corps ND: 3
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Fiche d'enregistrement par niveau

Site: Droulers Code Borden: BgFn-1 Aire: Sud M-6 Date: Sept 23
Puits: 74N 29W Niveau: 0-20 Fournisseur: P. H. H. H.

Commentaire:

Photo:

Sommaire de couche:

Poterie: 13
corps ND: 13
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Os frais: 32
corps ND: 32
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Os blanchis: 4
corps ND: 4
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Os bruts: 3
corps ND: 3
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

Os bruts: 3
corps ND: 3
corps décorés: 2
bord ND: 1
bord décoré: 1
pipe ND: 1
pipe décoré: 1
rebus de pâte: 1
autre: 1

9.3 Catalogue photo (terrain)



8403 Vue nord général



8404 Vue en plan 1er jour de fouille



8405 Vue en plan quadrant 74N 28W SW surface 0-10



8406 Vue en plan quadrant 74N 27W SW surface 0-10



8407 Vue en plan quadrant 73N 28W NE surface 0-10



8408 Vue en plan quadrant 74N 28W NE surface 0-10



8414 Labo



8438 Vue N général 1ere journée



8439 Vue NE général



8440 Vue N général focus



8441 vue Nord ambiance



8442 Vue en plan quadrant 74N 28W NE 0-10 en cour



8443 VVue en plan quadrant 74N 28W NE 0-10 en cour



8444 Vue en plan quadrant 74N 28W NE 0-10 en cour



8445 Vue en plan quadrant 74N 28W NE 0-10 en cour



8446 73N 28W NE surface 10-20



8447 73N 28W NE surface 10-20



8448 73N 28W NE surface 10-20



8456 Vue en plan 74N 28W NE surface 10-20



8457 Vue en plan 74N 28W NE surface 10-20



8600 74N 28W SW fin 10-18



8602 Vue W ambiance générale



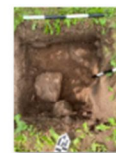
8603 Vue W ambiance générale



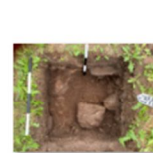
8604 Vue W ambiance Cover Page



8605 74N 27W SE 10-20



8609 Vue en plan 74N 28W NE 20-30



8610 Vue en plan 74N 28W NE 20-30



8741 74N 28W SW 10-18 spot de ceramique coin SW



8743 74N 28W SW 10-18 spot de ceramique coin SW



8744 74N 28W SW 10-18 spot de ceramique coin SW focus



8745 Vue en plan 74N 28W SW fin 10-18



8746 Vue en plan 74N 28W SW fin 10-18



8747 Vue en plan 74N 28W SW fin 10-18

9.4 Catalogue photo (pillage)



9091 Vue Plan
pillage aout



9100 Vue N Paroi
S effondree
pillage aout



9102 Vue W
Remblaiement
final septembre



Pillage oct 1de4



Pillage oct 2de4



Pillage oct 3de4



Pillage oct 4de4



pillage zone
intacte aout

9.5 Inventaire des artefacts

1	Site	No Artefact	Matériaux	Objet	Num puits	Niv	Distribution				Coord N-W-I commentaires	
2							NW	NE	SE	SW		
3	BgFn-1	DR-3500E	Ocre rouge	échantillon	73N-28W	0-10		1				
4	BgFn-1	DR-5301\$	Os	Alène	74N-28W	18-25				1	70-27-25	Fragment proximal de ulna droit adulte liporidés
5	BgFn-1	DR-9022C	Céramique	bord décoré	74N-28W	20-30		1				
6	BgFn-1	DR-9023C	Céramique	bord décoré	74N-28W	10-20				1	26-48-15	
7	BgFn-1	DR-9024C	Céramique	Rebut de pât	74N-27W	10-20				1		
8	BgFn-1	DR-9025C	Céramique	parement dé	73N-28W	0-10		1				
9	BgFn-1	DR-745U	Cultigène	Mais	74N-28W	18-25				72		
10	BgFn-1	DR-5302\$	Os	Mamm.	74N-28W	18-25				1	95-3-20	Tibiotarse gauche de liporidés
11	BgFn-1	DR-1779L	Lithique	Élat	73N-28W	0-10				1	67-84-04	Éclat bifacial de quartzite (de Cheshire?)
12	BgFn-1	DR-5303\$	Os	Mamm.	74N-28W	30-35		1				Éclat d'os avec ponctuation, dent de carnivore
13	BgFn-1	DR-746U	Cultigène	Grain	74N-27W	0-10				3		Prunus? Rhusthyphina?
14	BgFn-1	DR-1780L	Lithique	Fragment	74N-28W	0-10				16		11 quartz, 4 mica, 1 feldspath
15	BgFn-1	DR-5304\$	Os	Mamm. oisee	74N-28W	10-20				15		Mammifère, oiseaux, tortue
16	BgFn-1	DR-9026C	Céramique	bord décoré	74N-27W	10-20				1	80-46-13	
17	BgFn-1	DR-9027C	Céramique	Pipe décoré	74N-28W	10-20				1	76-14-16	motif lacet
18	BgFn-1	DR-9028C	Céramique	Pipe décoré	74N-28W	18-25				1		motif lacet
19	BgFn-1	DR-9029C	Céramique	bord décoré	74N-27W	0-10				1		
20	BgFn-1	DR-9030C	Céramique	bord décoré	74N-28W	10-20				1	75-43-X	Motif de punctuation
21	BgFn-1	DR-9031C	Céramique	bord décoré	73N-28W	0-10		1			15-51-7	Peit fragment
22	BgFn-1	DR-9032C	Céramique	bord décoré	73N-28W	0-10		1			15-51-7	motif cordelette
23	BgFn-1	DR-5305\$	Os	Poisson	74N-28W	30-35		5				
24	BgFn-1	DR-5306\$	Os	Os blanchi	74N-28W	0-10		4				
25	BgFn-1	DR-5307\$	Os	Poisson	74N-28W	0-10		40				
26	BgFn-1	DR-747U	Cultigène	Mais	74N-28W	0-10		1				
27	BgFn-1	DR-5308\$	Os	Mamm.	74N-28W	0-10		5				
28	BgFn-1	DR-1781L	Lithique	Fragment	74N-28W	0-10		10				
29	BgFn-1	DR-9033C	Céramique	parement dé	74N-28W	0-10		1				

30	BgFn-1	DR-9034C	Céramique	Corps non-dé	74N-28W	0-10		23				
31	BgFn-1	DR-3501E	Échantillon	Ocre rouge	74N-28W	10-20		1				
32	BgFn-1	DR-748U	Cultigène	Mais	74N-28W	10-20		3				
33	BgFn-1	DR-1782L	Lithique	Fragment	74N-28W	10-20		10				
34	BgFn-1	DR-5309\$	Os	Dent	74N-28W	10-20		1				Émail
35	BgFn-1	DR-5310\$	Os	Os blanchi	74N-28W	10-20		4				
36	BgFn-1	DR-5311\$	Os	Poisson	74N-28W	10-20		29				
37	BgFn-1	DR-5312\$	Os	Mamm.	74N-28W	10-20		2				
38	BgFn-1	DR-9035C	Céramique	parement dé	74N-28W	10-20		2				
39	BgFn-1	DR-9036C	Céramique	Corps non-dé	74N-28W	10-20		13				
40	BgFn-1	DR-9037C	Céramique	Corps non-dé	74N-28W	30-35		2				
41	BgFn-1	DR-749U	Cultigène	Mais	74N-28W	30-35		1				
42	BgFn-1	DR-5313\$	Os	Poisson	74N-28W	30-35		1				Écaille
43	BgFn-1	DR-5314\$	Os	Outil?	74N-28W	30-35		1				Mamm. blanchi
44	BgFn-1	DR-5315\$	Os	Mamm.	73N-28W	0-10			2			Vertèbres de castor juvénile
45	BgFn-1	DR-5316\$	Os	Poisson	73N-28W	0-10			18			
46	BgFn-1	DR-1783L	Lithique	Quartz	73N-28W	0-10			5			
47	BgFn-1	DR-9038C	Céramique	parement dé	73N-28W	0-10			1			
48	BgFn-1	DR-9039C	Céramique	Corps non-dé	73N-28W	0-10			15			
49	BgFn-1	DR-9040C	Céramique	Corps non-dé	74N-28W	20-30	3					
50	BgFn-1	DR-1784L	Lithique	Quartz	74N-28W	20-30	1					
51	BgFn-1	DR-5317\$	Os	Poisson	74N-28W	20-30	14					
52	BgFn-1	DR-750U	Cultigène	Grain	74N-28W	20-30	9					8 mais, vinaigrier
53	BgFn-1	DR-3502E	Échantillon	Mollusque	74N-28W	20-30	2				22-35-23	Coquilles, Escargot
54	BgFn-1	DR-5318\$	Os	Os blanchi	74N-27W	0-10			2			
55	BgFn-1	DR-1785L	Lithique	Quartz	74N-27W	0-10			7			
56	BgFn-1	DR-1786L	Lithique	Pierre rougie	74N-27W	0-10			1			
57	BgFn-1	DR-3503E	Échantillon	Béton	74N-27W	0-10			1			
58	BgFn-1	DR-9041C	Céramique	Corps non-dé	74N-27W	0-10			1			Traitement de surface

59	BgFn-1	DR-9042C	Céramique	parement de	74N-27W	0-10			2		
60	BgFn-1	DR-9043C	Céramique	Corps non-dé	74N-27W	0-10			20		
61	BgFn-1	DR-5319\$	Os	Poisson	74N-27W	0-10			30		
62	BgFn-1	DR-751U	Cultigène	Mais	74N-27W	10-20			1		
63	BgFn-1	DR-3504E	Échantillon	Mollusque	74N-27W	10-20			2		Escargot, moule
64	BgFn-1	DR-5320\$	Os	Outil	74N-27W	10-20			1		Mamm. indét.
65	BgFn-1	DR-5321\$	Os	Poisson	74N-27W	10-20			9		
66	BgFn-1	DR-5322\$	Os	Os blanchi	74N-27W	10-20			3		
67	BgFn-1	DR-9044C	Céramique	Corps non-dé	74N-27W	10-20			10		
68	BgFn-1	DR-9045C	Céramique	Corps décoré	74N-27W	10-20			2		
69	BgFn-1	DR-9046C	Céramique	Rebut de pâte	74N 27W	10-20		1			
70	BgFn-1	DR-9047C	Céramique	Corps non-dé	74N 27W	10-20		22			
71	BgFn-1	DR-5323\$	Os	Mamm.	74N 27W	10-20		1			Mandibule droite de rat musqué
72	BgFn-1	DR-5324\$	Os	Poisson	74N 27W	10-20		19			
73	BgFn-1	DR-5325\$	Os	Mamm.	74N 27W	10-20		1			Incisive de rongeur
74	BgFn-1	DR-752U	Cultigène	Mais	74N 27W	10-20		4			
75	BgFn-1	DR-5326\$	Os	Mamm.	74N 27W	10-20		1			Molaire cerf de virginie juvénile
76	BgFn-1	DR-5327\$	Os	Os blanchi	74N 27W	10-20		8			
77	BgFn-1	DR-5328\$	Os	Mamm.	74N 27W	10-20		6			
78	BgFn-1	DR-9048C	Céramique	Pipe	74N 27W	10-20		1			
79	BgFn-1	DR-3505E	Échantillon	Mollusque	74N 27W	10-20		2			Coquilles
80	BgFn-1	DR-1787L	Lithique	Fragment	74N-27W	10-20		8			
81	BgFn-1	DR-753U	Cultigène	Grain	74N-28W	20-30	27				19 mais, 5 tiges de mais, 3 vinaigrier
82	BgFn-1	DR-5329\$	Os	Poisson	74N-28W	20-30	23				
83	BgFn-1	DR-9049C	Céramique	Corps non-dé	74N-28W	20-30	17				
84	BgFn-1	DR-5330\$	Os	Tortue?	74N-28W	20-30	1				
85	BgFn-1	DR-5331\$	Os	Oiseau?	74N-28W	20-30	1				
86	BgFn-1	DR-5332\$	Os	Rongeur	74N-28W	20-30	1				Incisive

87	BgFn-1	DR-9050C	Céramique	Corps décoré	74N-28W	20-30		2				
88	BgFn-1	DR-128H	Historique	Plastique	74N-27W	0-10			1			
89	BgFn-1	DR-9051C	Céramique	Corps non-dé	74N-27W	0-10			11			
90	BgFn-1	DR-1788L	Lithique	Fragment	74N-27W	0-10			10			
91	BgFn-1	DR-5333\$	Os	Mamm.	74N-27W	0-10			1			
92	BgFn-1	DR-5334\$	Os	Rongeur	74N-27W	0-10			1			Incisive
93	BgFn-1	DR-5335\$	Os	Os blanchi	74N-27W	0-10			3			
94	BgFn-1	DR-5336\$	Os	Poisson	74N-27W	0-10			10			
95	BgFn-1	DR-5337\$	Os	Os blanchi	74N-28W	10-20	7					
96	BgFn-1	DR-5338\$	Os	Poisson	74N-28W	10-20	24					
97	BgFn-1	DR-5339\$	Os	Mamm.	74N-28W	10-20	1					
98	BgFn-1	DR-754U	Cultigène	Grain	74N-28W	10-20	8					
99	BgFn-1	DR-1789L	Lithique	Quartz	74N-28W	10-20	2					
100	BgFn-1	DR-9052C	Céramique	Corps décoré	74N-28W	10-20	1					
101	BgFn-1	DR-9053C	Céramique	Corps non-dé	74N-28W	10-20	11					
102	BgFn-1	DR-755U	Cultigène	Grain	74N-28W	0-10			4			
103	BgFn-1	DR-9054C	Céramique	Pipe	74N-28W	0-10			1	80-28-10		
104	BgFn-1	DR-9055C	Céramique	Pipe	74N-28W	0-10			1			
105	BgFn-1	DR-9056C	Céramique	Corps non-dé	74N-28W	0-10			22			
106	BgFn-1	DR-5340\$	Os	Os blanchi	74N-28W	0-10			1			
107	BgFn-1	DR-5341\$	Os	Poisson	74N-28W	0-10			15			
108	BgFn-1	DR-5342\$	Os	Mamm.	74N-28W	0-10			1			
109	BgFn-1	DR-9057C	Céramique	Corps décoré	74N-28W	0-10			2			
110	BgFn-1	DR-1790L	Lithique	Quartz	74N-28W	0-10			13			
111	BgFn-1	DR-1791L	Lithique	Pierre polie?	74N-28W	0-10			1			Grès?
112	BgFn-1	DR-1792L	Lithique	Fragment	73N-28W	10-20			1			Feldspath
113	BgFn-1	DR-1793L	Lithique	Fragment	73N-28W	10-20	6					
114	BgFn-1	DR-3505E	Échantillon	Ocre rouge	73N-28W	10-20	1					
115	BgFn-1	DR-756U	Cultigène	Grain	73N-28W	10-20	8					7 mais, 1 vinaigrier

116	BgFn-1	DR-9058C	Céramique	Pipe non-déc	73N-28W	10-20		1			14-77-18	
117	BgFn-1	DR-9059C	Céramique	Corps non-dé	73N-28W	10-20		5				
118	BgFn-1	DR-5343\$	Os	Os blanchi	73N-28W	10-20		2				
119	BgFn-1	DR-5344\$	Os	Rongeur	73N-28W	10-20		1				Incisive
120	BgFn-1	DR-5345\$	Os	Poisson	73N-28W	10-20		17				2 écailles de Lépisostés osseux
121	BgFn-1	DR-5346\$	Os	Éclat d'os	73N-28W	0-10		1				Éclat lamellaire
122	BgFn-1	DR-5347\$	Os	Poisson	73N-28W	0-10		14				
123	BgFn-1	DR-5348\$	Os	Poisson	73N-28W	0-10		1				Écaille de lépisosté osseux
124	BgFn-1	DR-5349\$	Os	Mamm.	73N-28W	0-10		2				Os interne mammifère
125	BgFn-1	DR-9060C	Céramique	Corps non-dé	73N-28W	0-10		25				
126	BgFn-1	DR-9061C	Céramique	Rebut de pât	73N-28W	0-10		1				
127	BgFn-1	DR-757U	Cultigène	Grain	73N-28W	0-10		1				Prunus?
128	BgFn-1	DR-1794L	Lithique	Fragment	73N-28W	0-10		7				
129	BgFn-1	DR-3506E	Échantillon	Mollusque	74N-28W	18-25				9		5 moules, 3 palourdes, 1 escargot
130	BgFn-1	DR-5350\$	Os	Rongeur	74N-28W	18-25				1		Incisive
131	BgFn-1	DR-5351\$	Os	Mamm. oisee	74N-28W	18-25				9		
132	BgFn-1	DR-5352\$	Os	Os blanchi	74N-28W	18-25				3		
133	BgFn-1	DR-5353\$	Os	Poisson	74N-28W	18-25				323		
134	BgFn-1	DR-9062C	Céramique	bord décoré	74N-28W	18-25				1		
135	BgFn-1	DR-9063C	Céramique	Corps décoré	74N-28W	18-25				2		
136	BgFn-1	DR-9064C	Céramique	Corps non-dé	74N-28W	18-25				72		
137	BgFn-1	DR-1795L	Lithique	Fragment	74N-28W	18-25				4		
138	BgFn-1	DR-9065C	Céramique	Corps décoré	74N-28W	0-10	4					
139	BgFn-1	DR-5354\$	Os	Poisson	74N-28W	0-10	32					
140	BgFn-1	DR-5355\$	Os	Mamm.	74N-28W	0-10	2					
141	BgFn-1	DR-5356\$	Os	Os blanchi	74N-28W	0-10	8					
142	BgFn-1	DR-1796L	Lithique	Fragment	74N-28W	0-10	4					
143	BgFn-1	DR-758U	Cultigène	Grain	74N-28W	0-10	6					

144	BgFn-1	DR-9066C	Céramique	Corps non-dé	74N-28W	0-10	22					
145	BgFn-1	DR-9067C	Céramique	Corps non-dé	74N-28W	10-8				169		17 provenant du coin extrême SW, même vase?
146	BgFn-1	DR-9068C	Céramique	Pipe	74N-28W	10-8				2		
147	BgFn-1	DR-9069C	Céramique	parement dé	74N-28W	10-8				13		
148	BgFn-1	DR-759U	Cultigène	Grain	74N-28W	10-8				27		
149	BgFn-1	DR-5357\$	Os	Os blanchi	74N-28W	10-8				15		
150	BgFn-1	DR-5358\$	Os	Rongeur	74N-28W	10-8				1		Incisive
151	BgFn-1	DR-9070C	Céramique	bord décoré	74N-28W	10-8				2		
152	BgFn-1	DR-5359\$	Os	Outil blanchi	74N-28W	10-8				1		
153	BgFn-1	DR-5360\$	Os	Poisson	74N-28W	10-8				466		
154	BgFn-1	DR-3507E	Échantillon	Mollusque	74N-28W	10-8				14		Moules
155	BgFn-1	DR-3508E	Échantillon	Mollusque	74N-29W	0-20		1				Pillage: sauvetage de matériel
156	BgFn-1	DR-5361\$	Os	Mamm. Pois	74N-29W			6				5 poisons, 1 mandibule droite de rat musqué
157	BgFn-1	DR-760U	Cultigène	Mais	74N-29W			4				
158	BgFn-1	DR-1797L	Lithique	Fragment	74N-29W			4				
159	BgFn-1	DR-9071C	Céramique	Pipe décoré	74N-29W			1				
160	BgFn-1	DR-9072C	Céramique	Corps non-dé	74N-29W			13				
161												
162												
163					total	2076						